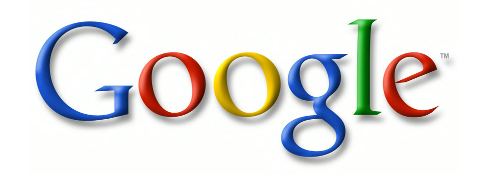
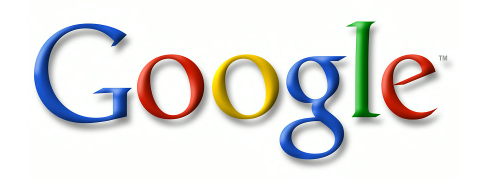




RECUEIL

D'ARTS DE SECONDE RHÉTORIQUE

PUBLIÉ

PAR M. E. LANGLOIS

DOYEN DE LA FACULTÉ DES LETTRES DE L'UNIVERSITÉ DE LILLE



PARIS

IMPRIMERIE NATIONALE

—

MDCCCCII

Shin Nihon Kishō Kaiyō Kabushiki Kaisha.
(Kita Kantō ryūtsū kōwan keikaku chōsa hōkokusho)
北関東流通港湾計画調査報告書　漂砂総合解析　［東京］　第二港湾建設局横浜調査設計事務所［　］昭和49 ［1974］
108 p.　30cm.　(構調資　no.125)

本報告書は、新日本氣象海洋株式会社に委託して...

Continued on next card

COLLECTION

DE

DOCUMENTS INÉDITS

SUR L'HISTOIRE DE FRANCE

PUBLIÉS PAR LES SOINS

DU MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Par arrêté du 25 avril 1900, M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts a ordonné la publication, dans la Collection des documents inédits relatifs à l'Histoire de France, du *Recueil d'Arts de seconde rhétorique*, par M. E. Langlois, doyen de la Faculté des lettres de l'Université de Lille.

M. Paul Meyer, de l'Institut, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, a été chargé de suivre cette publication en qualité de commissaire responsable.

RECUEIL

D'ARTS DE SECONDE RHÉTORIQUE

PUBLIÉ

PAR M. E. LANGLOIS

DOYEN DE LA FACULTÉ DES LETTRES DE L'UNIVERSITÉ DE LILLE



PARIS

IMPRIMERIE NATIONALE

—

MDCCCCII

INTRODUCTION.

DES ARTS DE SECONDE RHÉTORIQUE.

Le titre *Arts de seconde rhétorique* n'est pas communément porté, dans les manuscrits, par les sept traités dont j'entreprends la publication. Le premier, qui n'est qu'un court chapitre d'une sorte d'encyclopédie, est simplement intitulé *Des Rimes*, mais l'auteur s'empresse de déclarer que «ryme peult estre nombrée entre les couleurs de rethoricque» (p. 1); et ce nom de rhétorique figure dans le titre même des six autres traités, toujours accompagné de quelque déterminatif qui en restreint le sens: *seconde rhétorique* (II, III), *laie rhétorique* (IV), *rhétorique vulgaire* (V), *rhétorique pour apprendre à rimer* (VI), *rhétorique vulgaire et maternelle* (VII). La «science de versifier» était en effet généralement considérée, à l'époque où ils ont été composés, comme étant du ressort de la rhétorique. Pour l'auteur du premier traité, elle n'en est qu'une des «couleurs», c'est-à-dire un des ornements; pour les six autres, elle est davantage: c'est l'une des deux branches de la rhétorique, formellement distincte de l'autre. Quel est exactement, dans leur esprit, l'objet de celle-ci? Pour répondre à cette question ils ne semblent plus d'accord. La science «des choses rimées», d'après les traités II et III, «est dicte seconde rhethorique pour cause que la premiere est prosayque» (p. 11 et p. 165). Donc, pour les auteurs de ces deux traités, il y avait, d'une part, l'art d'écrire en prose et, d'autre part, l'art d'écrire en vers. Mais les expressions «laie», dans le traité IV (§ 1, p. 199), «vulgaire», dans le traité V (§ 1, p. 216), «vulgaire et

maternelle », dans le traité VII (§ 1, p. 265), au lieu de « seconde » (II et III), impliquent une division tout autre : d'un côté, la rhétorique des clercs, dont la langue est le latin, d'un autre, celle des « lais », en langue « vulgaire » ou « maternelle »; l'une enseignant l'art de rimer « en langaije rommant », l'autre la versification latine, rythmique ou métrique. De la prose il n'est nullement question dans cette classification, qui l'oublie. Pour cette raison déjà l'expression « seconde rhétorique » serait préférable à « rhétorique laie » ou « rhétorique vulgaire »; elle présente un autre avantage, celui de convenir également aux deux divisions; on peut donner à la rhétorique des clercs le nom de *première rhétorique*, et à celle des laïques celui de *seconde rhétorique*. Et comme il me fallait un titre unique pour désigner les traités que je publie et tous autres de même nature, j'ai adopté celui d'*Arts de seconde rhétorique*.

D'ailleurs cette dénomination et la division sur laquelle elle repose ne sont pas spéciales aux auteurs des traités II et III du présent recueil, elles étaient au XIVe et au XVe siècle d'un usage courant, et on les retrouve encore au XVIe. L'Infortuné a intitulé son traité de versification, publié vers 1500, *Instructif de la seconde rhétorique*[1], parce qu'il divise la rhétorique en deux parties : la prose et les vers. Pierre Fabri suit la même division, et, traitant des deux parties, donne à son livre le titre de *Grand et vrai Art de pleine rhétorique*[2]. Gratien du Pont, en 1539, dans son *Art et science*

[1] Publié avec le *Jardin de Plaisance* sous le titre de *Jardin de Plaisance et fleur de rhetoricque*, en réalité,

> Ce traictié se nomme *Instructif*
> *De la seconde rethoricque*,
> Par l'Infortuné constructif.

La première édition, sans indication de lieu ni de date, est celle d'Ant. Vérard, parue en 1500, très probablement (cf. Brunet, *Manuel*, III, 506; H. Zschalig, *Die Verslehren von Fabri, du Pont und Sibilet*. Dissertation inaugurale de Heidelberg. Leipzig, 1884, in-8°, p. 16; E. Langlois, *De Artibus Rhetoricae rhythmicae, sive de Artibus poeticis in Francia ante litterarum renovationem editis*... Paris, 1890, in-8°, pp. 65-74).

[2] On trouvera les indications bibliographiques relatives aux anciennes éditions de Fabri, dont la première est de 1521, dans

de rhétorique métrifiée[1], répète encore : «Il y a deux manieres de rhetoricque vulgaire. L'une est dicte rhetoricque prosaïque, l'aultre rhetoricque metrifiée, c'est a dire rithme, laquelle se faict par vers et mettres.» Il ne s'occupe que de celle-ci, et pour l'autre renvoie à Fabri.

Cependant, le plus ancien traité de ce genre qui nous soit parvenu est intitulé l'*Art de Dictier*[2], et l'auteur, Eustache Deschamps, suivant la théorie de Jean de Garlande[3], fait ressortir la versification à la musique, et non à la rhétorique. Mais telle n'était plus, déjà de son temps, l'opinion générale[4], et ceux qui, au XVe et au XVIe siècle, continuaient à comparer la versification à la musique donnaient cependant à celle-là le nom de rhétorique : «Rethorique

celle de M. Héron : *Le grand et vrai Art de pleine rhétorique, de Pierre Fabri,* publié avec introduction, notes et glossaire, par A. Héron. Rouen, 1889-1890, 3 vol. petit in-4° (Société des Bibliophiles Normands).

(1) *Art et Science de Rhetoricque metrifiée. Avec la Deffinition de Synalephe, pour les Termes qui doibvent synalepher, et de leurs Exceptions. Les raysons pourquoy synalephent et pourquoy non. Choses encore non specifiées ny illucidées par les Autheurs qui ont composé sur ledit Art, en langue Françoyse, jusques au present. Composé par Gracien du Pont, Escuyer, seigneur de Drusac, Lieutenant lay general de Monseigneur le Seneschal en la Seneschaulce de Tholoze. Nouvellement Imprimée audit Tholoze, par Nycolas Vieillard. 1539* (cf. H. Zschalig, ouv. cité, p. 56 et ss.; E. Langlois, *De Artibus...*, p. 90 et ss.).

(2) Tome VII, p. 266-292, des *Œuvres complètes d'Eustache Deschamps, publiées d'après le manuscrit de la Bibliothèque nationale.* Paris, 1878-1900, 10 vol. in-8° (Société des anciens textes français). Édition commencée par le marquis de Queux de Saint Hilaire, continuée par M. Gaston Raynaud.

(3) Cf. ci-dessous, p. LXV.

(4) Rhetorique versifier
Fait l'amant et metrifier,
Et si fait faire jolis vers
Nouveaux et de metres divers :
L'un est de rime serpentine,
L'autre equivoque ou leonine,
L'autre croisée ou retrograde,
Lai, chanson, rondel ou balade,
Aucune fois rime sonant
Et, quant il lui plaist, consonant.

(Guillaume de Machaut, Prologue du *Dit du Vergier.*)

Plus anciennement, Brunet Latin dit : «La grans partisons de touz parleors est en .ij. manieres, une qui est en prose, et une autre qui est en rime; mais li enseignement de rectorique sont commun andui, sauf ce que la voie de prose est large et pleniere, si comme est ore la commune parleure des gens, mais li sentiers de rime est plus estroiz et plus fors...» (*Trésor*, édit Chabaille, p. 481).

vulgaire est une espece de musique appellée richmique», dit Molinet (p. 216), et après lui l'auteur du traité VII (p. 265). Gratien du Pont, comme Eustache Deschamps, se plaît à faire un minutieux parallèle entre la rime et la musique, mais il n'en considère pas moins celle-ci et la «rhetoricque metrifiée» comme deux sciences distinctes[1].

Malgré l'intérêt qu'offrent les Arts de seconde rhétorique pour l'histoire de la poésie française, et souvent pour l'histoire de la langue, la plupart sont encore inédits, ou ne se trouvent que dans des éditions gothiques fort mauvaises et très rares. Trois seulement ont été réédités de nos jours : l'*Art de Dictier*, d'Eustache Deschamps, que M. Gaston Raynaud a récemment publié pour la Société des anciens textes français[2], le *Traité de rhétorique* (II), dont A. de Montaiglon a reproduit une édition gothique, dans son *Recueil de poésies françoises des XVe et XVIe siècles*[3], et le *Grand et vrai art de pleine rhétorique*, de Pierre Fabri, que M. Héron a réimprimé pour la Société des bibliophiles normands[4].

Le présent recueil en contiendra sept[5], dont le premier n'est, à vrai dire, qu'un chapitre de l'*Archiloge Sophie* de Jacques

(1) «Poesis... nichil aliud est quam fictio rethorica versificata in musicaque posita.» (Dante, *De Vulgari eloquio*, II, IV, 2, éd. P. Rajna.)

(2) Cf. p. III, n. 2.

(3) Tome III, p. 118 (Bibliothèque elzévirienne, 1856) : *L'art de rhethoricque pour rimer en plusieurs sortes de rimes.* L'édition princeps (cf. ci-dessous, p. LXVIII, n. 2) a été réimprimée en caractères gothiques, sans indication d'imprimeur, de lieu ni de date, vers 1860 ou 1865 : *Lart | de rhetoricque pour rimer en | pluseurs sortes de rime.* Le format est le même que celui de l'édition ancienne, mais non la disposition typographique. Ni Brunet ni Marie Pellechet n'ont connu cette réimpression.

(4) Cf. p. II, n. 2.

(5) Primitivement il contenait aussi l'*Art de Dictier* d'E. Deschamps, dont il n'existait alors que l'édition très défectueuse de Crapelet (*Poésies morales et historiques d'Eustache Deschamps... publiées pour la première fois d'après le manuscrit de la Bibliothèque du Roi*... par A. Crapelet. Paris, 1832, grand in-8°). Mais l'impression de ce volume ayant été longtemps retardée, et l'édition de M. Gaston Raynaud ayant paru dans l'intervalle, la mienne ne pouvait plus figurer dans une collection de «Documents inédits»

Legrand[1]. Le second, le troisième, le quatrième et le septième, conservés chacun dans un seul manuscrit, sont encore inédits; du cinquième, il existe d'anciennes éditions, à peu près illisibles, et dont les exemplaires sont très rares[2]. Malgré les réimpressions ci-dessus signalées[3] du sixième, j'ai cru devoir, étant donné son peu d'étendue, le publier à nouveau, parce qu'un manuscrit m'a permis d'en améliorer très notablement le texte.

Des éditions nouvelles de l'*Instructif de la seconde rhétorique* et de l'*Art et science de rhétorique métrifiée*, de Gratien du Pont, rendraient aussi des services, mais leur place n'était pas dans la présente publication.

Très probablement il a existé, de la seconde moitié du xive siècle, et surtout du xve, des Arts de seconde rhétorique que nous ne connaissons pas. Ceux que nous possédons de cette époque nous sont parvenus le plus souvent en une seule copie, rarement en deux. Supposons ces uniques manuscrits disparus, comme tant d'autres : les traités qu'ils contenaient nous seraient inconnus. Entre ceux que je publie, on trouvera des ressemblances que l'identité des sujets n'explique pas complètement, et qui, lorsqu'elles ne proviennent pas d'une imitation directe, supposent des modèles communs que nous n'avons plus. Quand Jacques Legrand, à propos des règles qu'il formule, dit qu'il s'éloigne de «l'oppinion plus commune» (p. 2), ou mentionne ce que «dient les rymeurs et les versifieurs françoys» (p. 3), ce que «dient aucuns» (p. 4, p. 9, l. 6 et 12), ce que «l'on dit communement» (p. 3), il semble se référer à des opinions qu'il aurait rencontrées au cours de ses lectures. L'auteur de l'un des plus anciens traités cite deux

et j'ai dû, non sans regret, la retirer de mon manuscrit.

[1] Déjà imprimé, sauf une petite lacune, par M. Alfred Coville, dans sa thèse latine de doctorat : *De Jacobi Magni vita et operibus*. Paris, 1889, in-8°, p. 68.

[2] Cf. ci-dessous, p. LVI-LVII.

[3] Page IV, n. 3.

vers du «maître», qui ont tout l'air d'appartenir à quelque Art de seconde rhétorique aujourd'hui perdu :

> Qui au chant royal s'amesure,
> Point ne li fault d'aultre mesure[1].

Dans certains puis on était astreint, pour les pièces présentées au concours, à l'observation de règles spéciales; il est raisonnable de supposer que ces règles étaient formulées par écrit, à la fois pour l'instruction des concurrents et pour l'usage des juges; et comme, dans les concours, on présentait non seulement ce qu'on pourrait appeler la spécialité du pui (chant royal à Dieppe, amoureuse et serventois à Lille, sotte amoureuse au pui des Sots d'Amiens, pastourelle à Béthune, etc.), mais encore, au moins pour les prix inférieurs, des pièces de différents genres, l'utilité de rédiger des traités à l'usage de ceux qui voulaient prendre part à ces concours a dû se manifester de bonne heure[2]. D'un autre côté, la poésie légère était au XIVe et au XVe siècle un passe-temps fort à la mode dans les milieux aristocratiques. Il arrivait alors que des seigneurs, pour s'initier aux règles de la versification, demandaient

(1) Traité II, p. 24.

(2) Il semble que ces concours aient été l'inspiration principale des traités II et III. — Encore au commencement du XVIIe siècle on trouve les règles imposées aux concurrents par les puis de Douai, dans un petit traité de versification de cette époque : *Les premieres adresses du Chemin de Parnasse, pour monstrer la prosodie françoise par les menutez des vers françois, minutées en cent reigles*, par M. Louys du Gardin, docteur et professeur ordinaire en medecine, en l'université de Douay (Douai, 1620, in-16). Ce curieux volume a été analysé par M. Th. Rucktäschel, dans *Einige Arts poétiques aus der Zeit Ronsard's und Malherbe's*. Leipzig, 1889, in-8° (Dissertation de Leipzig, 1890). Les exemplaires en sont très rares. J'en possède un fort beau, ayant appartenu à Viollet-le-Duc (*Catalogue des livres composant la bibliothèque poétique de M. Viollet-le-Duc*. Paris, 1843, in-8°, p. 6), c'est le seul connu de Brunet (*Manuel*, II, 865); un autre, en mauvais état, se trouve à la bibliothèque de l'Arsenal (BL 736), c'est celui qu'a connu M. Rucktäschel; un troisième appartient à la bibliothèque Pauline de Münster (cité par M. Stengel dans *Kritischer Jahresbericht über die Fortschritte der romanischen Philologie*, I, p. 277).

à quelque poète connu de les leur exposer par écrit. Eustache Deschamps a composé son *Art de Dictier* «du commandement d'un sien trés grant et especial seigneur et maistre[1]». C'est en réponse aux sollicitations exprimées dans les «gracieuses missives» d'un seigneur, enrôlé sous l'étendard du dieu d'Amours, et qui espérait conquérir sa dame par des vers, que Molinet a compilé son *Art de rhétorique vulgaire*[2]. Ce n'est que «pour aprendre ung sien amy» qu'un autre rimeur a rédigé le traité VI[3].

Au reste, quand on constate que les manuscrits contenant deux de ces traités ne sont sortis que récemment de collections privées, pour entrer à la Bibliothèque nationale[4], et que la plupart des autres ont été signalés pour la première fois il y a une dizaine d'années seulement[5], on se plaît à espérer que de nouveaux textes de même nature seront mis au jour.

Il importe de ne pas se méprendre sur la nature des Arts de seconde rhétorique. Ce ne sont pas des Arts poétiques. Laissant de côté ce qui constitue l'essence même de la poésie, ils s'occupent exclusivement de ses formes extérieures. Qu'on ne leur attribue donc pas une portée qu'ils n'ont point et que leurs auteurs n'ont pas eu la prétention de leur donner; qu'on n'y cherche pas ce qui n'y avait pas sa place, c'est-à-dire autre chose que ce qu'on trouve dans un manuel de versification. Ce n'est pas que les auteurs se soient imaginé que la poésie consistait uniquement dans l'agencement mécanique des rimes; encore moins ont-ils cru que pour être poète il suffisait de connaître les règles qu'ils exposaient. Ils ont voulu simplement enseigner la versification, et surtout donner des

[1] *Art de Dictier*, éd. Raynaud, p. 292.

[2] Cf. ci-dessous, p. 214-215.

[3] Cf. ci-dessous, § 35, p. 264.

[4] Le manuscrit du traité II en 1881 (cf. ci-dessous p. XX), et celui du traité IV en 1869 (cf. ci-dessous, p. XLII-XLIII).

[5] En 1890, dans ma thèse *De Artibus Rhetoricae rhythmicae*.

guide-mémoire pour les formes les plus compliquées. Leur attribuer d'autres prétentions serait commettre envers eux une injustice, d'autant moins excusable qu'ils ont eu soin le plus souvent d'indiquer, soit dans une courte introduction, soit dans un titre détaillé, ce qu'ils se proposaient de faire.

E. Deschamps commence par nous prévenir que la poésie est une faculté innée, «naturele», qui «ne puet estre aprinse a nul, se son propre couraige naturelment ne s'i applique»[1], et c'est uniquement à ceux qui ont reçu ce don de la nature[2], ajoute-t-il, qu'il donnera quelques règles, «afin que ilz saichent congnoistre les façons et couples des lais, la maniere des balades, chançons et rondeaulx en pluseurs et diverses manieres[3]».

Jacques Legrand traite de la versification dans un chapitre intitulé *Des Rimes*, qui débute ainsi: «Ryme peult estre nombrée entre les couleurs de rethoricque, toutesfois je l'ay separée comme celle laquelle requiert plus grant exposicion, car rymes se font en pluseurs et diverses manieres» (p. 1). Ensuite, dans un autre chapitre, il enseigne la «poetrie», qu'il considère comme un sujet différent d'étude, voire comme une autre science, et qu'il définit en ces termes:

Poetrie est science qui aprent a faindre et a fere ficcions fondées en raison et en la semblance des choses desquelles on veult parler, et est ceste science moult necessaire a ceulx qui veulent beau parler, et pour tant poetrie, a mon advis, est subalterne de rethorique. Bien est vray que aucuns dient l'opposite, come Alpharabe, en son livre de la Division des sciences, lequel dit que poetrie est la derreniere partie de logicque, et dit oultre plus que poetrie est science qui aprent a versifier et a ordonner ses motz et ses parolles par certaine mesure;

[1] *Art de Dictier*, p. 270. Et de même deux pages plus loin: «Depuis qu'il se met naturelment a ce faire, ce que nul, tant fust saiges le maistre ne le disciple, ne lui sçavroit aprandre, se de son propre et naturel mouvement ne se faisoit» (p. 272).

[2] «A ceuls que nature avra encliné ou enclinera a ceste naturele musique» (*Ibid.*, p. 272).

[3] *Ibid.*, p. 272.

mais, a mon advis, ceste oppinion n'est pas raisonnable, car poetrie ne aprent point a argüer, laquelle chose fait logicque, poetrie aussi ne monstre point la science de versifier, car telle science appartient en partie a grammaire et en partie a rethoricque; et pour tant, a mon advis, la fin et l'entencion de poetrie si est de faindre hystoires ou aultres choses selon le propos duquel on veult parler, et de fait son nom se demonstre, car poetrie n'est aultre chose a dire ne mais science qui aprent a faindre[1].

Ainsi, pour Jacques Legrand, la poétrie et la poésie sont des sciences distinctes de la «science de versifier»[2]. Tous les auteurs des traités qui suivent auraient souscrit à cette opinion.

Dans le traité II, des chapitres de poétrie sont intercalés parmi ceux de la rhétorique, et l'on pourrait croire que l'auteur n'établissait aucune distinction entre les deux sciences. En réalité, cette confusion n'est que le résultat d'une négligence. L'auteur, lorsqu'il crut avoir terminé son Art de rhétorique, y ajouta, en appendices, d'abord une «poetrie», puis une liste de mots «obscurs». Ces appendices transcrits, il recueillit de nouvelles «tailles» qui ne figuraient pas dans son traité, soit qu'il les eût oubliées, soit qu'il les eût d'abord volontairement négligées comme «estranges» et peu usitées et qu'ensuite il eût regretté cette omission, soit qu'il ne les connût pas alors. Quelle que soit la cause de cette lacune, lorsqu'il voulut la combler, au lieu d'intercaler ses additions à leur place, c'est-à-dire à la fin de la rhétorique, il se contenta de les copier à la suite du volume, c'est-à-dire après la liste des mots obscurs. Ayant aussi récolté de nouveaux renseignements pour sa poétrie, il les plaça de même à la suite, après les modèles de tailles nouvellement recueillis. Il compléta son recueil par un troisième

[1] La poétrie de J. Legrand est divisée en deux parties. La première partie est une énumération de «figures contenans en brief ficcions et histoires en la maniere dessusdicte», extraite des Métamorphoses d'Ovide, suivant l'ordre «des quinze livres» du poète latin. La seconde contient «les hystoires plus essencieles de la Bible, prouffitables pour ditter les propos qui amennent».

[2] Cf. ci-dessous, p. IX, n. 2.

IMPRIMERIE NATIONALE.

appendice, contenant une table de rimes; puis, à la suite de celle-ci, ajouta encore un supplément à sa poétrie et un supplément à sa rhétorique.

Aucun des autres Arts de seconde rhétorique n'est accompagné d'une poétrie [1]. Ce n'est pas à dire, bien que ce soit possible, que les auteurs aient estimé, avec J. Legrand, que cette science n'était pas du ressort de la poésie plus que de celui de la prose [2]; c'est parce qu'elle n'avait pas sa place dans un traité de versification. Les poétries isolées ne sont pas rares [3].

[1] Il se peut que les 30 quatrains en «rime disparse» (énumération des femmes qui moururent pour leur amant), les 50 en «rime entrelassée» (énumération des hommes qui ont souffert pour leur amie), et les 124 en «rime bourdonnée» (énumération de personnages célèbres à divers titres : poètes, orateurs, magiciens, amoureux, etc.), qui se suivent dans la *Departie d'Amours* de Blaise d'Auriol, forment, dans l'intention de l'auteur, une poétrie, qu'annoncerait le titre de cette bizare composition, par les mots : « La ou il y a de toutes les sciences du monde et de leurs acteurs» (*La Departie d'Amours par personnages parlans en toutes façons de rymes que l'on pourroit trouver, la ou il y a de toutes les sciences du monde et de leurs acteurs, faicte et composée par noble homme Blaise dauriol, bachelier en chascun droit, natif et chanoyne de Castel nau darii et prieur de Denisan, l'an de grace mille cinq cens et huyt a Thoulouse*). Cet ouvrage fait partie d'un volume intitulé : *La chasse et le depart Damours nouvellement imprimée a Paris. Ou il y a toutes les tailles de Rimes que l'on pourroit trouver. Composée par Reverend pere en dieu messire Octovien de sainct Gelaiz et par noble homme Blaise dauriol Bachelier en chascun droit demourant a Thoulouse*... Imprimé a Paris par la veufve feu Jehan Treperel et Jehan Jehannot (Bibl. Nat. Rés. Y² 583).

Une poétrie, en onze douzains de vers décasyllabiques, contenue dans le ms. Bibl. Nat. fr. 2375 (f. 135 v°-139 r°), où se trouvent également les traités V et VI du présent recueil, est tout à fait indépendante de ceux-ci, dont elle est séparée par près de cent feuillets. Elle commence ainsi : Par Zephirus, qui vuidoit ses soufflès.

[2] «*Proprie poetria non habet pro objecto metrificare, sed potius fingere, sive sit in prosa, sive in metro.*» (*Sophologium*, dans Coville, ouv. cité, p. 55, n. 3). Les sept derniers mots ne se retrouvent pas dans le passage correspondant de l'*Archiloge Sophie*, cité plus haut (p. VIII-IX).

[3] Elles se réduisent souvent à ce qu'on appellerait aujourd'hui un traité de mythologie. Tel est, par exemple, ce «livre qui traicte de poesie» que Jean Thénaud, frère mineur, l'auteur de la *Marguerite de France*, dédia, au XV° siècle, au comte d'Angoulême, apparemment à Charles d'Orléans (1467-1496), qui se plaisait à «enserchér les repaires et manoirs des Muses». Les chapitres en sont intitulés : *De Saturne, de Rhea, de Jupiter, de Juno, de Neptune, de Pluto, de*

Plus naturellement que la poétrie, des tables de rimes pouvaient être annexées aux Arts de seconde rhétorique. Quatre des traités de ce recueil en sont enrichis. Comme celles qu'on publie de nos jours, elles avaient pour but de faciliter la tâche des poètes en leur procurant les rimes dont ils avaient besoin. Si à cet effet elles ne sont plus aujourd'hui d'aucune utilité, en revanche, à d'autres points de vue, auxquels les auteurs ne s'étaient pas placés, elles offrent pour nous un sérieux intérêt. Ce sont des répertoires de mots, que les lexicographes modernes n'ont pas utilisés et qui auraient fourni un apport précieux au dictionnaire de Godefroy. L'ordre dans lequel ces mots sont classés en indique la prononciation. On y trouve en outre des renseignements sur la localisation dialectale de quelques vocables. L'une de ces tables, la plus récente, a été l'objet de nombreuses corrections de la part des rimeurs qui en ont successivement fait usage, pendant le cours du XVIe siècle; ils y ont introduit de nombreux mots nouveaux; ils en ont biffé plus encore, qu'ils estimaient vieillis ou hors d'usage. Ces additions et surtout ces suppressions fournissent des indications très utiles pour l'histoire de la langue[1].

D'autres tables se trouvent dans les Arts de seconde rhétorique qu'on serait surpris d'y rencontrer si l'on ne savait que la «science» de la versification «appartient en partie a grammaire et en partie

Cerberus, de Proserpine, de Apollo, de Mercure, de Pallas, de Venus, de Bachus, de Herculès, de Perseus (Ms. Bibl. Nat. fr. 2081).

[1] Les mss. Bibl. Nat. fr. 2190 et 2191 contiennent une «table de rithmes» de la seconde moitié du XVIe siècle, d'environ 15,000 mots. Le ms. Bibl. Nat. fr. 2161, écrit de la même main que les précédents, identique à eux pour le format et la reliure, est le premier volume d'un autre exemplaire de la même table, mais il contient en plus une préface, dans laquelle est expliquée l'ordonnance du livre. Assez souvent l'auteur donne, en regard des mots, des indications, qui ajoutent à l'intérêt de sa table, soit qu'il cite les poètes qui les ont employés (*Roman de la Rose*, Marot, Ronsard), soit qu'il en donne le sens, soit qu'il en signale l'origine italienne, ou en indique deux graphies, ou fait savoir que c'est un «viel mot».

a rethoricque[1] »; ce sont, dans les traités II et III, des listes de « vocables obscurs, diz moz couvers », et des tables de mots « pour aprendre a espelir ». Elles sont aussi, les premières surtout, précieuses pour l'histoire de la langue française.

Mais l'objet essentiel de ces traités est l'enseignement de la versification, et toutes ces tables qui y sont annexées ne sont que des accessoires, qui en accentuent la préoccupation d'utilité immédiate. Car le point de vue pratique est si bien celui que les auteurs ont envisagé qu'ils ont généralement négligé ce qu'ils jugeaient inutile aux personnes à qui ils destinaient leur composition. Des genres que ces personnes, pour une raison quelconque, ne devaient pas pratiquer, ils ne disent rien, ou ils n'en parlent qu'incidemment. Eustache Deschamps, composant son *Art de Dictier* pour un grand seigneur, néglige le serventois, « pour ce que c'est ouvrage qui se porte aux puis d'Amours, et que nobles hommes n'ont pas acoustumé de ce faire[2] ». Les traités II et III, au contraire, écrits dans la région des puis, par des hommes qui les fréquentaient, accordent une importance toute spéciale aux pièces qui étaient en faveur dans ces académies. En Lorraine, ces institutions n'existaient pas, où étaient rares, et inspirées par des goûts différents[3] : le traité IV, d'origine messine, n'étudie que les variétés du rondeau et de la ballade. Mais l'auteur du traité V, qui s'était exercé dans tous les genres, qui avait des ambitions et des prétentions littéraires, et qui jouissait d'une notoriété très étendue, devait à sa réputation de n'écrire qu'un livre complet, didactique, vraiment

(1) Cf. ci-dessus, p. IX. — « Cum ars rithmicalis sit genus secunde rhetorice scientie, que presupponit grammaticam... Si rithmica ars rhetorice deberet alicui scientie subjacere, maxime esset grammatica, et species ejus, prosodia » (Nicolas Tibin, dans G. Mari, *I trattati medievali di Ritmica latina*. Milan, 1899, gr. in-4°, chap. VIII, l. 86-90, p. 97).

(2) *Art de Dictier*, p. 281.

(3) On trouvera plus loin (p. XLVII et suiv.) des ballades lorraines dont plusieurs, sinon toutes, ont été écrites sur des refrains proposés pour un concours.

digne de lui, tel enfin que «Molinet a sceut tourner entre ses meules [1]».

D'autres particularités s'expliquent par les mêmes raisons que les lacunes qui viennent d'être signalées dans les plus anciens Arts de seconde rhétorique. Ce que les auteurs supposent connu de leurs lecteurs, ou trop simple pour avoir besoin d'être développé, ils se dispensent d'en parler, ou n'en parlent que rapidement. C'est ainsi qu'ils se contentent souvent, pour une taille, d'en donner le nom et un patron, sans se préoccuper d'en exposer la règle, qui leur paraît ressortir suffisamment du modèle. Et quand ils s'occupent des mètres compliqués plus que des formes simples, ce n'est pas mépris pour celles-ci, c'est qu'ils les estiment trop connues pour qu'il soit utile de s'y attarder.

Malgré ce qui vient d'être dit, on pourrait être surpris du peu de place réservé dans ces traités à des genres importants et pour lesquels on était si peu exigeant que tous les rhétoriqueurs pouvaient s'y risquer. C'est ainsi qu'on y chercherait vainement un paragraphe consacré au genre dramatique. La raison en est que les pièces de théâtre, quelles qu'elles fussent, farce, sotie, moralité ou mystère, n'étaient soumises, en réalité, à aucune règle. Leur cadre n'avait rien de fixe; le nombre et la forme des vers étaient facultatifs; bien que l'octosyllabe en rime doublette y fût de préférence employé, d'autres vers, d'autres rimes y étaient admis; on y insérait des rondeaux, des ballades et toutes sortes d'autres tailles, «comme morceaux en fricassée», dit irrévérencieusement Th. Sibilet [2]; aucune contrainte n'était imposée à la fantaisie de l'auteur. Une «histoire par personnages» ne se distinguait

[1] Ci-dessous, p. 215, l. 19.

[2] «Toutes sortes de vers y sont receues en meslange et varieté; mesme tu y trouveras Balades, Triolets, Rondeaux doubles et parfais, Lays, Virelays, tous amassés comme morceaux en fricassée» (*Art poetique François. Pour l'instruction des jeunes studieus et encor peu avancez en la Poesie Françoise.* A Paris... au Palais en la boutique de Gilles Corrozet. 1548).

d'une autre histoire qu'en ce que tout le récit y était dialogué, et souvent par une plus grande liberté de facture. Or les poèmes à cadre fixe, dont le nombre des vers, leur dimension et leur agencement sont soumis à des lois particulières, pouvaient seuls faire l'objet d'articles spéciaux dans des traités qui, par définition, ne s'occupent que de la forme. C'est pourquoi l'on n'y trouvera pas de chapitre exclusivement réservé soit au roman, soit au genre dramatique, soit à la complainte, ou à aucune autre pièce de forme libre. On n'ignorait pas qu'à chacun de ces poèmes tel rythme convenait mieux que d'autres, ou du moins lui avait été plus généralement affecté par l'usage, mais c'est au chapitre consacré à ce rythme qu'il paraissait plus logique de donner les indications relatives à son emploi. Ainsi c'est à propos du vers de douze syllabes qu'il sera question de la chanson de geste : «Rime alexandrine, pour faire rommans, est pour le present de douze silabes chascune ligne en son masculin et de .xiij. ou feminin, et sont a ceste exemple» (II, 7, p. 28). Suit, comme modèle, la première laisse de la chanson de Bertrand du Guesclin. Et comme ce vers n'était pas exclusivement réservé aux chansons de geste et s'employait autrement qu'en laisses monorimes, l'auteur ajoute : «Après sont aultres diz faiz de ceste rime alexandrine, et en fait on tout communement diz de Vies de sains, ou aukuns traitiez d'amours, et se mettent 4 et 4, a l'exemple du Testament maistre Jehan de Meun, et ausi de la Vie Florence de Romme et de saint Alexis, ainsi comment il s'ensuit cy dessoubz escript» (VII, 8, p. 28). De même pour la farce. Au chapitre de la taille doublette, il est dit dans le traité II qu'on en fait «toutes manieres de farsses et tous aultres diz communement» (p. 34), et dans le traité V, que «pluiseurs histoires et farses en sont plaines» (p. 218)[1]. Mais comme,

[1] Le traité III, ici moins précis, dit seulement qu'on en «peult ouvrer toutes choses» (§ 26, p. 196).

surtout depuis la fin du xv[e] siècle, ce rythme n'était pas le seul usité dans les pièces écrites pour le théâtre, on retrouvera celles-ci mentionnées dans d'autres chapitres : «Taille de vers sizains se font en moralitez et jeux de personnages, souverainement en reproches ou redargutions» (V, 6, p. 218); la taille de vers brisés «fut mise avant ou jeu de Rendre compte et reliqua» (V, 8, p. 219); la ballade fatrisée «est decente a faire regrez, comme il appert en l'Ystoire de sainct Quentin, ou l'escuier trouva sainct Maurice mutilé sur les champs» (V, 33, p. 239)[1].

Les tables qui termineront ce volume permettront de retrouver facilement ces mentions.

Mon intention n'est pas de publier ici, sous couleur d'une introduction à la publication de quelques Arts de seconde rhétorique, une étude générale sur l'ensemble des traités de ce genre[2]; encore moins l'histoire des formes qu'a revêtues notre ancienne poésie. Je me suis plus modestement proposé d'expliquer et de justifier le titre que j'ai adopté pour ce volume; de définir aussi rapidement que possible l'objet et le caractère des traités que je publie, de dire ce qu'ils contiennent et ce qu'ils ne contiennent pas. Les quelques pages qui précèdent me paraissent à la fois nécessaires et suffisantes à cet objet. Dans celles qui suivent, on trouvera des renseignements particuliers sur chacun des traités publiés.

I. — DES RIMES.

PAR JACQUES LEGRAND.

Jacques Legrand est un personnage connu. Il est né, semble-t-il, pendant le troisième quart du xiv[e] siècle, probablement à

[1] Cf., à l'Index, les mots *Sotie* et *Histoire*.

[2] Un tel travail, pour être complet, ne devrait pas séparer les *Arts de seconde rhétorique* en langue vulgaire des *Artes rhythmicae* latines.

Toulouse, et mort vers 1425. Entré dans l'ordre des Augustins, il se fit recevoir licencié en théologie à l'université de Paris; plus tard il enseigna à l'université de Padoue. Il débuta dans la vie publique, en 1405, par deux sermons fameux, qu'il prononça l'un en présence de la reine Isabeau de Bavière, pour lui reprocher son inconduite, l'autre devant le roi Charles VI, à qui il dénonça la misère du peuple et la corruption de la cour. Depuis lors il prit une grande part aux événements politiques. Après l'assassinat du duc d'Orléans, il entra dans la faction des Armagnacs et y joua un rôle important.

Il a laissé de nombreux écrits, la plupart encore inédits. Le principal est le *Sophologium*, vaste compilation à l'aide de laquelle l'auteur s'est proposé d'inspirer l'amour de la sagesse. Rédigé d'abord en latin, J. Legrand le traduisit en français, le modifia, et en fit deux ouvrages distincts: l'*Archiloge Sophie* et le *Livre des bonnes mœurs*.

L'*Archiloge Sophie*, « qui vault aultant a dire comme le livre qui principalement parle de Sophie, aultrement dicte Sapience », est probablement antérieur à 1405. Il est en effet dédié à « trés noble prince, trés puissant redoubté seigneur, Loys, fils de roy de France, duc d'Orleans », et, comme on l'a justement remarqué, il est peu vraisemblable que l'auteur ait écrit sa dédicace après le sermon dans lequel il avait si violemment blâmé les désordres du prince. En tout cas, l'ouvrage était certainement terminé en 1407, lorsque Louis d'Orléans fut assassiné. D'autre part, on n'admettra pas volontiers qu'il soit de beaucoup antérieur à cette date, puisque le *Livre des bonnes mœurs*, qui en est la suite, n'a paru qu'en 1410.

Dans le second livre de l'*Archiloge Sophie*, consacré aux sept arts libéraux, Jacques Legrand a, entre autres additions, ajouté au chapitre sur la rhétorique un paragraphe qui ne se trouve pas

dans le *Sophologium*, et qui est intitulé : *De rithmes et comment se doivent faire.*

Bien que le *Sophologium* et le *Livre des bonnes mœurs* aient été souvent imprimés au xve et au xvie siècle, l'*Archiloge Sophie* n'a jamais eu les honneurs de la presse. Seul le paragraphe qui nous intéresse a été publié récemment par M. A. Coville, dans sa thèse latine, *De Jacobi Magni vita et operibus*[1]. J'ai cru devoir le reproduire en tête de ce recueil, non pas parce que M. Coville a omis la règle du rondeau double, mais parce qu'il a négligé de donner des explications sans lesquelles les définitions et les préceptes de J. Legrand sont à peu près inintelligibles, et parce qu'il m'a paru préférable de réunir ce texte, très court, aux traités qui le suivent plutôt que de renvoyer le lecteur à un livre qu'il pourrait n'avoir pas à sa disposition.

La Bibliothèque nationale possède quatre manuscrits de l'*Archiloge Sophie :* fr. 143 (anc. 6868), fol. 395 v°; fr. 214 (anc. 6808), fol. 30 v°, tous deux décrits par P. Paris dans *Les Manuscrits françois de la Bibliothèque du roi*[2]; fr. 1508 (anc. 7570), fol. 391 v°, et fr. 34232, fol. 57 v°. Les trois derniers sont du xve siècle; le premier est du commencement du xvie; c'est, malgré sa date récente, le meilleur. Très luxueux, aux armes de la maison d'Orléans, reproduisant la miniature qui représente J. Legrand remettant son livre au duc d'Orléans, il a probablement été copié directement sur l'exemplaire offert par l'auteur au prince. C'est ce manuscrit que j'ai suivi; les autres ne présentent guère d'ailleurs, pour le chapitre des rimes, que quelques variantes sans importance. J'ai donné les moins dépourvues d'intérêt.

Dans trois manuscrits, des exemples sont annoncés à l'appui des règles, et les copistes leur ont réservé des places qui n'ont

[1] Cf. ci-dessus, p. v, n. 1. — [2] Tomes I, p. 279 et suiv., et II, p. 213 et suiv.

IMPRIMERIE NATIONALE.

jamais été utilisées; dans l'autre (fr. 214), ces annonces ont disparu et aucun espace n'a été laissé en blanc. Il est évident que J. Legrand avait eu l'intention de se procurer ces exemples, et qu'il n'y a pas donné suite.

J. Legrand n'était pas poète; on ne connaît de lui en vers que le prologue et les titres des chapitres de l'*Archiloge Sophie;* aussi n'a-t-il pas d'opinions personnelles bien arrêtées sur la versification française; il reproduit celles qui avaient cours de son temps, et n'en mérite que plus d'attention. Quand il y a divergence d'opinions, il adopte la plus communément admise. Une fois, à propos de l'*e* féminin final, il expose deux opinions différentes, et la connaissance de ce désaccord nous est précieuse.

J. Legrand est le seul, avant Molinet, qui parle de la division des vers en deux hémistiches, et le seul aussi, avant Fabri, qui dise que la «sillabe femenine ne se compte point quand elle advient... ou mylieu d'ung vers» (§ 4, p. 3); mais la formule qu'il donne de cette règle est très incomplète; il semble oublier d'abord que les vers ayant moins de dix syllabes ne sont pas astreints à la césure; en second lieu, que c'est dans la poésie épique seulement et dans quelques autres strophes monorimes d'alexandrins que la syllabe atone ne comptait pas pour la mesure. Et c'est précisément, du moins la chose est probable, parce que cette poésie n'occupe qu'une place insignifiante dans leurs traités que les autres auteurs n'ont pas signalé cette particularité.

Ce manque de précision est fréquent dans le chapitre des rimes, et sans doute il n'est pas imputable seulement à la maladresse de l'écrivain. Ce que l'on conçoit bien ne s'énonce pas aussi mal. Jacques Legrand n'avait de la seconde rhétorique évidemment que des notions incomplètes et confuses. Ses définitions du serventois et du lai le prouvent. Il ajoute donc peu à nos connaissances de l'ancienne poétique.

II. — LES RÈGLES DE LA SECONDE RHÉTORIQUE.

ANONYME.

Le manuscrit qui nous a conservé ce traité appartient aujourd'hui à la Bibliothèque nationale, où il est coté Nouv. Acq. 4237. Il a 86 feuillets de parchemin, hauts de 0 m. 190, larges de 0 m. 132, écrits pendant le premier tiers du xve siècle. La reliure, en veau brun, est de la fin du même siècle.

L'Art de rhétorique n'occupe que les 76 premiers feuillets; il a été copié par deux mains différentes. Les 24 premiers feuillets sont d'une écriture courante, le reste du traité et le *Codicile* de Jean de Meun, qui le suit immédiatement (f. 76-77), sont écrits en petite gothique. Les initiales, alternativement rouges et bleues, sont pour tout le volume du même rubricateur. Une réclame, au bas du feuillet 24, à laquelle ne répondent pas les premiers mots du feuillet 25, atteste une lacune[1]. Un des premiers possesseurs du manuscrit avait songé à utiliser les feuillets restés blancs en y transcrivant l'*Hôpital d'Amours*, mais les huit premières strophes seulement de ce poème ont été copiées (f. 78). Plus tard on a écrit sur le recto du feuillet 84[2] une vingtaine de vers insignifiants. Enfin, sous le règne de Henri III, on a écrit, au verso du même feuillet, un huitain obscène, qui se trouve également dans le

[1] En prévision de la discussion dont elle sera l'objet, j'insiste ici sur la disposition matérielle du manuscrit. Il est d'abord écrit sur deux colonnes, jusqu'au chant royal de Colinet Brunet inclusivement (milieu du fol. 5 v°), puis, à partir de là, en longues lignes, jusqu'à la fin du folio 24. Les feuillets 25-28 sont sur trois colonnes, 29-31 sur une ou sur deux, suivant que le texte s'y prête, 32-59 r° sur trois, 59 v°-61 r° sur une ou sur deux. Dans la table des rimes (fol. 35-59 r°), des blancs ont été réservés à la suite de chaque article, pour permettre des additions.

[2] Les feuillets 79-83 sont restés sans emploi.

manuscrit 767 du fonds de la Reine, au Vatican[1], et un sonnet à double rime et à double entente sur les Guises[2].

Dans la marge supérieure du feuillet 1, une main du XVIIIe siècle a écrit : « Ce livre a esté composé et recueilly par maistre Jean de Meun ».

Sur le premier feuillet de garde sont collés *l'ex-libris* de *Jean de Caulet*, évêque et prince de Grenoble, avec la date de 1733, et celui d'*A. F. Didot*, avec la date de 1850. A la fin du volume, au verso du feuillet 86, resté blanc, le nom de *Huet*, et au feuillet 87, celui de *Faure*[3].

C'est de la bibliothèque de Monmerqué que ce volume avait passé dans celle de F. Didot, et c'est de celle-ci qu'il entra, en 1881, à la Bibliothèque nationale.

Le traité est encore inédit, mais non pas inconnu. En 1841, Ferdinand Wolf en a publié la règle du lai[4]. En 1842, P. Paris, dans ses *Manuscrits françois de la Bibliothèque du roi*[5], en citait le

(1) Si vous la baisés, comptés quinze,
Si vous touchés le tetin, trente,
Si vous avés la motte prinse,
Quarante cinq lors se presente,
Mais si vous metés en la fente
Ce de quoy la dame a mestier,
Notés bien ce que je vous chante :
Vous gagnés le jeu tout entier.

(2) Par l'allience   et amour mutuelle
D'un cardinal,   faite aveques le roy,
On voit tout mal   ne trouver plus de quoy
Batre la France   et sa fleur immortelle.

Qui Dieu deprise,   il sent la main cruelle;
Luy jusqu'au bout   ayme et soutient la foy.
Qui pille tout   et veut vivre sans loy,
Son frere Guise   l'afflige de bon zele.

Ces deux fort bien,   ayans un cueur uny,
Gardent que rien,   demeurant impuny,
Ne leur echappe.   O bienheureuse France!

Car l'un, de soy   coignoissant combien craint
Veut estre un roy,   sa justice il advance,
Et l'autre un pape   imite, tant est saint.

Pour lire les premiers hémistiches à part, il faut changer la ponctuation, et notamment mettre un point d'interrogation après le cinquième et le septième.

(3) A la mort de Jean de Caulet (1771), l'imprimeur Faure fut chargé par un groupe d'habitants de Grenoble d'acheter sa bibliothèque pour leur ville. Ce volume devrait donc être aujourd'hui à la bibliothèque de Grenoble (cf. l'histoire du fonds Jean de Caulet dans le *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France. Départements*, t. VII, p. 1 et suiv. Paris, 1889, in-8°).

(4) *Ueber die Lais, Sequenzen und Leiche.* Heidelberg, 1841, in-8°, p. 141-142.

(5) Tome V, p. 48.

passage relatif au poète Brisebarre, de Douai. Dans l'*Histoire littéraire*[1], le même savant a signalé l'attribution des *Neuf joies Nostre Dame* à Guillaume de Saint-Amour. Le manuscrit est longuement décrit dans le *Catalogue de la Bibliothèque Firmin Didot*, publié en 1881[2]. D'après ce catalogue, M. Paul Meyer a reproduit dans son histoire d'Alexandre le Grand le passage relatif à Brisebarre[3], et, d'après le manuscrit même, dans la *Romania*, un passage sur les « rothuenges »[4]. Je lui ai consacré un chapitre dans mon livre *De Artibus Rhetoricae rhythmicae*, paru en 1890 (p. 25-35)[5].

Ce traité nous a-t-il été transmis intégralement, tel qu'il est sorti de la plume de l'auteur? J'ai dit qu'il est de deux écritures très différentes, et que le feuillet 24 se termine par un appel auquel ne répond pas le début du feuillet suivant, preuve qu'il existe en cet endroit une lacune. En outre, le désordre dans lequel il se présente est tel qu'on serait tenté de prime abord d'y voir quelque interversion de feuillets de la part d'un relieur ou d'un copiste. Mais relieurs et copistes doivent être mis hors de cause; s'ils avaient modifié l'ordre des feuillets, soit du manuscrit que nous possédons, soit d'un autre sur lequel il aurait été copié, il nous serait facile de le constater et de rétablir l'ordre primitif. Il n'en est pas ainsi. C'est l'auteur lui-même qui est le coupable, et il nous en a fourni la preuve en munissant de titres spéciaux les différents chapitres que nous sommes le plus choqués de ne pas voir réunis. C'est le cas, notamment, de trois chapitres, dont deux assez étendus, le troisième de quelques lignes, dans lesquels il explique la signification « en poetrie » de certains noms mythologiques, bibliques ou historiques. Évidemment, dans un ouvrage

(1) Tome XX, p. 774.

(2) Pages 33 et suiv.

(3) Tome II, p. 269 et suiv. Cf. ci-dessous, p. 13, n. 1.

(4) *Romania*, XIX (1890), p. 39, n. 3.

(5) Je ne cite ici ni ailleurs les publications de MM. G. Hecq et L. Paris sur la *Poétique française au moyen âge*, parues en ces dernières années dans différentes revues belges. Elles sont dénuées de valeur.

bien ordonné, ces trois chapitres n'en formeraient qu'un, mais dans le manuscrit chacun d'eux a sa rubrique propre. L'un est ainsi annoncé : «Pour avoir cognoissance d'aucuns poetes et de pluseurs pers de melodie et d'aucunes (*sic*) sont mises leurs figures ainsi qu'il s'enssuit, affin de [ne] mettre et atribuer leurs faits a aultres, et pour faire diz, lays ou ballades ou rommans» (p. 39); le second : «Item[1], cy après s'ensivent aulcuns noms de poetes, de dieux, de deesses, de philosophes, de patriarches et de magisciens, selonc la poetrie d'aucuns generaulx philozophes et poetes» (p. 65); le troisième : «Chy s'ensuit la declaracion de .iij. noms en poetrie» (p. 97). C'est bien là une preuve que l'auteur n'avait pas réuni ces trois chapitres. Il y en a d'autres. Au second de ces chapitres, il annonce «que nulle mencion n'est faitte plainnement de Saturne, de Mars, de Venus, de Mercure, de Jupiter, de Phebus et de Pheba, pour ce qu'il en est plus plainnement parlé es compilations precedentes» (p. 70). Et, en effet, Saturne (p. 43), Mars (p. 46), Vénus (p. 44), Jupiter (p. 43), Phébus (p. 44), Phébé (p. 45) ont été l'objet chacun d'une notice dans le premier chapitre de «poetrie[2]». D'ailleurs, si ces deux chapitres avaient été écrits à la même époque, il est probable qu'Io ne serait pas dans chacun d'eux l'objet d'une notice différente, et que «la franche dame Equo» (p. 42) de l'un ne serait pas dans l'autre «le dieu du ton retentissant es parois ou es murs» (p. 68). Enfin, le troisième chapitre ne contient que trois notices, celles d'Atropos, de Proserpine et de Mercure. Or, Atropos et Proserpine ont eu déjà des notices dans le second chapitre. Il est évident que les deux articles relatifs à chacune de ces deux déesses auraient été réunis en un

[1] Cet *item* lui-même, faisant suite à une série d'autres *item* qui le précèdent immédiatement, avec la même valeur, prouve que le manuscrit, dans cette partie du moins, a gardé sa disposition primitive.

[2] On n'y trouve pas la notice relative à Mercure, mais on verra plus loin (p. XXIV) pourquoi.

seul s'ils avaient été écrits à la même époque. Et s'il est certain que c'est l'auteur qui a lui-même séparé ces trois chapitres par d'autres parties de son traité, il en résulte conséquemment que c'est aussi lui qui a séparé ces autres parties par les trois chapitres de poétrie. Il serait d'ailleurs facile de montrer, si, après ce qui vient d'être dit, on le jugeait encore utile, que les paragraphes 1-12 (p. 17-38), 13-23 (p. 58-65) et 24-30 (p. 97-101) n'ont jamais été réunis, bien que logiquement ils dussent l'être. Ils se présentent en effet très différemment. Dans le premier groupe (§§ 1-12) la «taille» est expliquée[1]; il y est dit, conformément à la rubrique initiale (p. 17), combien les poèmes «doyvent avoir de longour et de silabbes et de coupples». Le second groupe (§§ 13-23), au contraire, ne donne pas une seule explication, mais seulement des exemples, annoncés par une formule unique: *Item autre taille de...* [2] Le troisième groupe (§§ 24-30) ne contient pas davantage d'explications, mais les tailles, au lieu d'être annoncées par le mot *Item*, le sont invariablement par la formule: *Cy s'ensuit.*

De ces particularités il ressort, d'une part, certainement que ces trois groupes n'ont jamais été réunis, d'autre part, très probablement, que le traité a été rédigé à plusieurs reprises. D'abord jusqu'à la page 48[3], puis de la page 48 à la page 72, et enfin de la page 72[4] à la fin. Ce n'est pas à dire que l'auteur ait commencé son œuvre sans s'être fixé un plan, mais plutôt qu'il s'est mis à écrire avant d'avoir recueilli tous ses matériaux. Plus exactement, après avoir rédigé sa compilation, il y fit des additions qu'il ne

[1] Sauf pour le paragraphe 12 (p. 38), qui est une addition.

[2] Simplement : *Item la taille des...*, sans le mot *autre*, pour le paragraphe 13 (p. 58), ce qui prouve suffisamment qu'il est le premier du groupe. Cet *item* fait suite à d'autres, qui commencent à la page 49.

[3] On pourrait, si l'on entrait dans les détails, constater que le paragraphe 12 (p. 38) est déjà une addition (cf. ci-dessus, n. 1).

[4] Ou bien de la page 48 à la page 96, et de la page 97 à la fin.

prit pas la peine d'intercaler à leurs places, mais qu'il ajouta à la suite[1].

On a vu précédemment qu'un appel sans réponse, au bas du feuillet 24 du manuscrit, dernier d'un cahier (p. 48 du texte imprimé), atteste une lacune. Cette attestation est confirmée par le renvoi (p. 70) à une notice sur Mercure qu'on chercherait en vain «es compilations precedentes». Quelle est l'étendue de cette lacune? Si le feuillet 25, premier du cahier suivant, était de même écriture que les précédents, si surtout il commençait au cours d'une phrase, on devrait supposer, pour l'expliquer, qu'elle est d'au moins un cahier entier. Mais cette supposition n'est pas nécessaire; le feuillet 25 commence avec un nouvel alinéa et une nouvelle écriture. Je ne vois pas bien d'ailleurs ce qu'un cahier entier aurait pu contenir qui manque au traité tel qu'il est dans son état actuel. On peut supposer que, comme il est arrivé souvent, deux copistes ayant travaillé indépendamment l'un de l'autre, les deux parties de l'œuvre ne se sont pas raccordées et qu'on a négligé, comme peu importante, la fin de la première. D'autres hypothèses encore sont possibles, mais, dans les unes comme dans les autres, je ne crois pas que la lacune comprenne autre chose que la fin du chapitre de «poetrie» interrompu au bas du feuillet 24.

Avant de clore cette discussion relative à l'aspect extérieur du traité, il me paraît prudent de répondre d'avance à une objection que pourraient provoquer soit la différence des écritures du manuscrit, soit le défaut d'ordre de la composition, soit la variété d'exposition des différentes parties. On peut se demander, en effet, si ces parties ne représentent pas des manuscrits distincts à l'origine et plus tard réunis en un seul volume. Un examen, même rapide, du manuscrit permet d'affirmer que dans chacune des deux parties

[1] Cf. ci-dessus, p. IX.

séparées par une lacune et par une différence d'écritures (f. 1-24 et f. 25 à la fin) les feuillets se suivent sans interruption, dans l'ordre où ils ont été copiés. Il est non moins certain que la seconde partie avait reçu à l'origine une numérotation spéciale, que le couteau d'un relieur a fait disparaître, mais dont il reste encore des traces évidentes. Le premier cahier (f. 25-32) était marqué A I, A II, A III, A IIII; le second (f. 33-40) B I, B II, B III, B IIII, etc. Comme, d'autre part, le texte du feuillet 25 et de ceux qui le suivent immédiatement pourrait, de par son contenu, servir de début à un Art de seconde rhétorique, l'hypothèse qui se présente d'abord à l'esprit est qu'avec ce feuillet commence un nouveau manuscrit et un nouveau traité; elle est cependant contraire à la réalité; on s'en rendra compte par les observations suivantes. Le texte commence en haut du folio 25, sans rubrique, disposition qui, pour la première page d'un manuscrit, ne serait pas ordinaire. Moins ordinaire encore, et même tout à fait absurde, serait un Art de seconde rhétorique qui aurait, comme c'est le cas, la prétention d'être élémentaire et pratique, et, négligeant les tailles contenues dans la première partie, ne donnerait que celles de la seconde, c'est-à-dire qui ne parlerait pas des formes les plus usuelles, qu'on pourrait appeler classiques, telles que le lai, le virelai, le rondeau, le chant royal, le serventois, le vers alexandrin, la rime doublette; pour ne donner que des modèles de tailles rares ou bizarres, telles que les ballades tombantes, les ballades balladantes, les ballades étranges en sotie, les fatras, les doubles virelais, les motets écartelés, les motets imparfaits, les rotruenges écartelées, les rondeaux monosyllabiques, l'arbalétrière royale, l'audengière. Il suffit de lire attentivement le volume pour se convaincre qu'il est entièrement de la même facture; que les deux parties se suivent logiquement et que l'une ne fait jamais double emploi avec l'autre; que certaines expressions assez particulières se retrouvent du commen-

IMPRIMERIE NATIONALE.

cement à la fin; tel l'emploi du mot *taille*, celui surtout du mot *ligne*, la quasi absence du mot *vers*, qui ne se rencontre que quatre fois, la forme du mot *rotuenge* ou *rothuenge*, au lieu de *rotruenge*, etc. Enfin, et cette dernière preuve ne laisse place à aucun doute, j'ai déjà signalé un renvoi de la seconde partie du manuscrit à la première[1]. Les répétitions très rares qu'on pourrait rencontrer d'une partie à l'autre[2] sont dues à la négligence de l'auteur, et les différences d'exposition que j'ai notées précédemment[3] entre les trois groupes formés par les paragraphes 1-12, 13-23, 24-30 s'expliquent naturellement par le fait que ces parties n'ont pas été rédigées en même temps.

Quant à la numérotation des cahiers du manuscrit, mentionnée plus haut, il est à peine besoin, pour l'expliquer, de supposer que le scribe ne s'était pas rendu compte qu'il ne commençait pas le volume.

Le traité est anonyme, et n'est pas daté. Mais, s'il est peu probable qu'on connaisse jamais le nom de l'auteur, on peut, à l'aide de certains rapprochements, fixer approximativement sa patrie, et l'époque où il a écrit son livre. Avant d'exposer les règles de la seconde rhétorique, il a cru devoir mentionner les principaux rhétoriqueurs. Parmi ceux qui « furent », il cite Eustache Deschamps, qui vivait encore en 1404, et Jean Froissart, mort en 1411. Il n'est donc pas permis de faire remonter notre traité au delà de cette dernière date. Les poètes cités comme encore vivants sont Colinet l'Alexis, Hanequin Lefèvre, Jacquet d'Orléans, Marc d'Or, Olivet, Tapissier, messire Nicole Roussel, Charlot Falne, Raoul de Brecy de Mons, maître Jean de Suzay. Mes recherches relatives à ces noms ne m'ont donné que des résultats desquels je ne puis tirer

[1] Ci-dessus, page XXII.

[2] En réalité il n'en existe qu'une : la taille trois et un. Les doubles notices de personnages mythologiques ne font pas double emploi.

[3] Ci-dessus, page XXIII.

aucune conclusion : une mention d'Hanequin Lefèvre, en 1392, deux de Jacquet d'Orléans, en 1400, une de Tapissier, antérieure à 1440 (voir p. 14, note 3), une, sans date, de Nicole Roussel (voir *Roussel* à la table des noms). Sur les autres personnages, je n'ai rien trouvé. Peut-être, lorsqu'on s'occupera davantage de l'histoire littéraire du XVe siècle, exhumera-t-on leurs œuvres; alors il sera possible d'en tirer des renseignements sur l'époque où fut écrit notre traité. Peut-être aussi l'identification des poèmes donnés comme exemples jetterait-elle quelque jour sur la question, mais je n'ai pas réussi à la faire. Plusieurs pièces cependant sont accompagnées du nom de l'auteur; ce sont un chant royal, intitulé *l'Escoufle,* fait par Colinet Brunet, probablement couronné au pui de Dieppe (p. 22); une amoureuse, couronnée à Abbeville, faite par B. (p. 24); une ballade triple, de P. de Compiègne (p. 100); une sotte chanson, de Watier Maqueau, de Douai (p. 101).

L'auteur du *Catalogue de la Bibliothèque Firmin Didot,* constatant que « des poètes lyriques tels que Christine de Pisan, Alain Chartier et Charles d'Orléans » ne sont pas cités dans le volume, en a conclu que sa rédaction « ne peut pas être postérieure à 1415 environ ». Ce raisonnement ne saurait être pris en considération. En 1415, Christine de Pisan avait depuis longtemps acquis toute la célébrité dont elle jouit parmi ses contemporains et si l'absence de son nom dans une nomenclature de poètes connus pouvait marquer une date, celle de 1400, ou tout au moins de 1405, serait aussi naturelle que celle de 1415. D'autre part, il serait téméraire d'affirmer qu'en 1415 la réputation d'Alain Chartier, comme poète, fût déjà très étendue; il est certain que celle de Ch. d'Orléans n'existait pas encore. Notre auteur semble avoir connu les « ouvriers » qui envoyaient leurs « ouvrages » aux puis beaucoup mieux que les poètes des cours, dont les manuscrits luxueux ne lui étaient probablement pas accessibles.

Les *Règles de la seconde rhétorique* ont été rédigées après la mort de Froissart, en 1411; elles l'ont été avant 1432, car je montrerai qu'en cette année Baudet Herenc s'en est servi pour écrire son *Doctrinal de la seconde rhétorique*. Je m'abstiendrai de préciser davantage, jusqu'au jour où des renseignements nouveaux me permettront de le faire.

Ce n'est aussi qu'entre des frontières très vagues et encore hypothétiques qu'on peut placer la patrie de notre auteur. Les pièces qu'il a insérées dans son traité ne paraissent pas être de lui; du moins, s'il pouvait en revendiquer quelques-unes, il ne l'a pas fait, et nous ne savons pas quelles elles sont. Elles ne nous diront donc pas quelle était sa langue. Si pourtant toutes présentaient le même caractère dialectal, on pourrait supposer que le compilateur, vivant dans les limites de ce dialecte, les a recueillies autour de lui, mais il n'en est pas ainsi. Plusieurs, soit par leurs rimes (§ 4, p. 22; § 5, p. 24; § 6, p. 26; § 11, p. 34; § 12, p. 38), soit par leur caractère, leur genre ou leur esprit (§ 1, p. 18; § 15, p. 59; § 22, p. 64) révèlent une origine picarde; plus nombreuses sont celles qu'aucun indice certain ne permet de localiser, sans que la possibilité d'une origine picarde soit exclue (§ 1, 2e exemple, p. 19; § 3, p. 20; § 9, p. 29; § 13, p. 58; § 14, p. 59; §§ 16-18, pp. 60-61; § 20, p. 62; §§ 24-28, pp. 97-100). L'exemple du paragraphe 8, page 29, est de Jean de Meun; ceux des paragraphes 19 et 21, pages 61 et 62, ont des rimes[1] qui ne sont pas picardes; celui du paragraphe 29, page 100, est de Pierre de Compiègne; celui du paragraphe 2, page 19, paraît être normand[2].

En somme, l'étude des poèmes cités ne nous renseigne pas d'une façon précise[3].

(1) *Bois* (§ 19); *-ace* avec *-asse* (§ 21).

(2) *Mestier* rime en *er*.

(3) Dans cette recherche, je n'ai pas tenu compte de la forme des mots qui ne sont pas à la rime, parce qu'elle peut n'être pas de l'auteur.

Dans le texte des règles formulées par l'auteur, dans ses chapitres de poétrie et dans ses explications de mots savants, la présence de formes dialectales pourrait avoir plus d'importance, sans cependant être décisive; je n'y en ai relevé que deux ou trois : l'une peut être considérée comme constante, malgré quelques exceptions, c'est la désinence *ie* des participes passés féminins qui en français se termineraient en *iée;* la seconde, au contraire, se présente rarement, c'est le développement en *ch* du *t* ou du *c* latins devant un *i* en hiatus. En voici les exemples : *fachons* (factiones), p. 11, l. 5; *commencha,* p. 12, l. 1 et l. 11; p. 39, l. 23; *machon,* p. 39, l. 15; *maschonnée,* p. 53, l. 24; *machonnerie,* p. 70, l. 23; *s'efforchoit,* p. 40, l. 1; *enchainte,* p. 54, l. 22; *embrachie,* p. 55, l. 26; *embracheurs,* p. 66, l. 18; *aleeschir,* p. 69, l. 16. Les cas, au contraire, ou le *t* et le *c* dans la même position sont représentés par *c* et par *ss* sont beaucoup plus nombreux (*commence, chanson, chassa,* etc.); on remarquera de plus que le *c* latin devant *a* est toujours représenté par *ch.* Sont aussi dialectales les formes *espucie,* p. 58, l. 28, et *ara,* p. 40, avant-dernière ligne.

On pourrait croire que les tables de rimes seront plus riches en renseignements; mais d'abord les premières (p. 15-17) sont très courtes[1]. Dans l'une pourtant deux mots semblent être locaux et pour cette raison intéressants : *bruh,* qui «est vin», et *bruh,* qui «est homme» (p. 15), mais je ne les ai jamais rencontrés ailleurs. La rime *cerf vi* et *servi* (p. 15) ne nous renseigne pas davantage, parce que nous ne savons pas si ces mots sont «plains sonans», ou seulement «presonans», autrement dit, si la rime s'étend aux initiales *c* et *s.* Dans l'examen des deux tables plus étendues «de mettres rethoriquiés» (p. 72-80), et «de mettres selonc la rethorique, nom pas rethoriquiés» (p. 80-96), il faut

[1] Dans l'«abc pour aprendre a espelir» (p. 36, note), l'exemple d'un mot commençant par *ke* est *kemin.*

faire attention que cette dernière, si j'en ai bien compris le titre, n'est qu'une table de mots dont la désinence est la même dans la graphie, mais pas nécessairement dans la prononciation; il ne faut pas non plus oublier que l'importance des particularités de la forme varie suivant qu'elles affectent la première partie du mot, dont la prononciation n'est pas toujours assurée par la graphie, ou la seconde partie, dont la prononciation peut être contrôlée sur celle des mots voisins. Dans le premier cas, je n'ai à signaler, outre la forme orientale de *waule* p. 86*a*, et probablement aussi de *waudrée* p. 90*a*, qu'une grande confusion dans la représentation du son correspondant à *c* latin devant *a*, *e*, *i*, à *c* et à *t* latins devant *i* en hiatus. A côté de *quavas* 73*a*, *quava* 82*c*, *escars* 75*a*, *quanga* 82*a*, *escapa* 82*c*, *casteté* 95*c*, on trouve *chaufer* 77*b*, *changier* 77*c*, *choisir* 77*d*, *cheminer* 78*b*, *nonchaloir* 79*c*, *changa* 82*d*, *chapelle* 85*b*, *eschape* 87*c*, *chaude* 86*c*, *charbonnée* 90*a*, *encharbonnée* 90*a*, *cheval* 92*c*, *chapel* 93*a*, *chatel* 93*b*, *chastel* 93*b*, *chien* 93*d*, *chantans* 94*c*, *racheté* 95*d*, *acheté* 95*c*, *chasteté* 95*d*; à côté de *chaindés* 73*b*, *chesser* 78*a*, *chelle* 85*a*, *chigale* 85*c*, *chinbale* 85*c*, *chainture* 88*c*, *princhesse* 89*a*, *chendal* 92*c*, *chisél* 92*d*, *chieulx* 93*b*, *nicheté* 95 *d*, on trouve *certains* 75*a*, *bossu* 79*a*, *croçu* 79*a*, *cervoise* 79*b*, *pucelle* 85*a*, *estincelle* 85*a*, *fuicelle* 85*a*, *aucelle* 85*a*, *cigale* 85*c*, *cieulx* 92*c*, etc[1].

A la terminaison, j'hésite à signaler, dans la rime en *-gier* 77*c*, quelques infinitifs comme *vengier*, *mengier*, qui sont dans une partie du domaine picard prononcés *venghier*, *menghier*. Mais je note les formes *vir* 77*d* (videre), *asir* 77*d* (sedere)[2]; la fusion de *-ours* et *-eurs* 79*d*, de *-our* et *-eur* 80*a*, dans la première table, tandis que dans la seconde, la liste des mots en *-eurs* 93*c* et celle des mots

[1] On remarquera surtout, réunies dans les mêmes groupes, les doubles formes, *quanga* et *changa*, *casteté* et *chasteté*, *chigale* et *cigale*, *chieulx* et *cieulx*.

[2] *Cheoir* dans un chapitre de la poétrie (p. 45, l. 30).

en *-eur* 95*d* ne comprennent aucun mot en *-ours* ou *-our*. *Feu* 79*b* (focum) n'a pas la forme picarde *fu*.

Dans la table des « mettres selonc la rethorique, nom pas rethoriquiés », le groupe des vocables en *-ça* 81*b*, distincts de ceux en *-ssa* 81*c*, réunit des mots tels que *courouça, avança; puça, huça; fiça; gracea; groça, fauça*. *Pour ça* est dans le groupe en *-oursa* 81*d*. Le groupe *-ga* 81*a* comprend des mots tels que *manga, charga*, etc., avec d'autres dont la prononciation en *ja* n'est pas douteuse[1]. Les formes *embuka* et *nika* 82*b* sont curieuses, si elles correspondent au français *embuscha, nicha*. Non moins intéressants sont les groupes en *-aque* 88*a* : *taque, vaque, saque*, etc. ; en *-uque* 88*b*: *ruque, buque, espluque*, etc. ; en *-oque* 88*b* : *broque, cloque*, etc.; en *-eque* 88*b* : *treque, vesque, despecque*, etc. A ces groupes j'opposerai ceux en *-esse* 89*a* : *peresse, destresse, maistresse*, etc. ; en *-asse* 89*b* : *brasse, effasse, Huitasse*, etc.; en *-isse* 89*c* : *lisse*, etc.; en *-ice* 89*c* : *vice, nice, espice, emplice, furnice*, etc. Incontestablement picard est le groupe de douze mots terminés en *-ch* 90*d* : *hach, brach, lach*, etc. La distinction des groupes *-ande* 83*a* et *-ende* 83*d* peut être purement graphique. La terminaison latine -abilis est représentée par un groupe en *-able* 84*a*, et non en *-avle*. Mais la terminaison j + ata est représentée par *ie* 84*c-d*. On remarquera aussi les formes *pensieux, ententieux, soubtieux* 93*c*. A côté des pronoms *my* 91*b*, *ti* 91*c*, les mêmes pronoms *moy, toy* 92*a*.

A toutes les incertitudes qui résultent de ces contradictions s'en ajoute une autre. Nous ignorons par quel procédé ces tables ont été dressées; l'auteur a pu en chercher les mots soit dans sa mémoire, soit dans des lectures, soit dans des tables antérieures. Dans un cas comme dans l'autre, la variété des formes que nous avons constatée s'expliquerait facilement, tantôt par la négligence

[1] Je laisse de côté *alegua*, placé à la suite du groupe.

de l'auteur, tantôt par son désir d'être complet. Nous verrons l'auteur du traité suivant utiliser ces tables, les mieux ordonner, les compléter par l'addition de mots omis, de noms propres et de noms communs empruntés à différents dialectes.

Il est donc difficile de tirer des recherches qui viennent d'être exposées des conclusions précises et sûres relativement à la patrie de l'auteur. Je crois cependant qu'il habitait le pays des puis, et plus spécialement la région du Nord ou du Nord-Est. La rareté relative des formes picardes peut être imputée aux copistes; on peut aussi l'expliquer soit en supposant que le compilateur, tout en habitant la région picarde, n'en était pas originaire, ou en avait été longtemps absent, soit, beaucoup mieux, par la tendance qu'avaient les auteurs du Nord, surtout les clercs, au xv[e] siècle, à écrire en français.

L'auteur était un clerc. Ses explications des noms usités «en poetrie» (pp. 39-48, 65-72, 97), malgré les inepties nombreuses qu'on y rencontre, sa longue liste de «vocables obscurs», que nous appellerions aujourd'hui des «mots savants» ou des «néologismes» (p. 49-58), ne laissent aucun doute sur ce point[1]. On sait d'ailleurs que la plupart des rhétoriqueurs au xv[e] siècle étaient des clercs, généralement même des prêtres.

III. — LE DOCTRINAL DE LA SECONDE RHÉTORIQUE.

PAR BAUDET HERENC.

Le *Doctrinal de la seconde rhétorique*, encore inédit, est conservé dans un manuscrit du xv[e] siècle, le n° 1468 du fonds de la Reine,

[1] Il cite par leurs titres latins le *De Vetula* (p. 13), la *Riga romana* et le *Duellum Martis* (p. 69), les mots *tonus*, «tons» (p. 40), *merum*, «vin pur» (p. 69); il mentionne «Macer le poete» (p. 69). Il note comme une curiosité digne d'être remarquée que le poète Brisebarre «n'estoit point clers» (p. 13).

au Vatican. Il a été signalé par Daremberg et Renan, en 1850, dans les *Archives des missions*, où ils en ont publié des fragments (I, 267-278). En 1886, dans la *Romania* (XV, p. 135-136), M. Gaston Paris, rectifiant le nom de l'auteur, que ces deux savants avaient déformé, l'identifiait avec le «Baudet Harenc» mentionné dans un passage, qu'on trouvera plus loin, des comptes du duc d'Orléans[1]. En 1889, j'ai publié une description du manuscrit du Vatican[2], et en 1890, une étude du traité même[3].

Le *Doctrinal* est daté de 1432.

L'auteur s'est nommé : «Bauldet Herenc». Son nom n'est pas complètement inconnu par ailleurs. L'un des poèmes composés en réponse à la *Belle dame sans merci*, d'Alain Chartier, est intitulé dans le manuscrit 3521 de l'Arsenal, fol. 76 : *Traittié fait par Baudart Hereng correspondant a la Belle dame sans mercy*, et dans le manuscrit 554 de Besançon, fol. 76 : *Accusation contre la belle dame sans mercy, faicte par maistre Baudet*[4]. Écrit pour réfuter la *Belle dame sans merci*, ce poème eut un très grand succès, attesté par de nombreuses copies[5]. Il a été publié deux fois sous le titre de *Parlement d'Amours*[6], que ne lui donne aucun des manuscrits connus. D'après ceux-ci il faudrait l'intituler : *Les Accusations contre la belle dame sans merci*, ou : *Le*

[1] Cf. ci-dessous, p. xxxiv.

[2] *Notices et extraits des manuscrits français et provençaux de Rome antérieurs au XVIe siècle*, p. 155-156 (Tome XXXIII, 2e partie, des *Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque nationale*).

[3] *De Artibus Rhetoricae rhythmicae*, p. 36-46. — M. G. Servois possédait depuis longtemps une copie des passages du traité non publiés par Daremberg et Renan. Il me l'a gracieusement donnée.

[4] Cf. les articles de M. Piaget dans la *Romania*, XXX (1901), p. 318, et XXIII (1894), p. 256. M. Piaget avait déjà, en 1888, donné le titre du ms. de l'Arsenal dans son volume : *Martin Le Franc, prévôt de Lausanne* (Thèse de Doctorat présentée à la Faculté des lettres de Genève. Lausanne, 1888, in-12), p. 258.

[5] La liste en a été donnée par M. Piaget, dans la *Romania*, XXX, p. 318.

[6] Dans le *Jardin de Plaisance*, fol. cxxxix v° de l'édition d'Ant. Vérard, et par André du Chesne, dans les *Œuvres de maistre Alain Chartier*. Paris 1617, in-4°, p. 695-710.

Jugement de la belle dame sans merci, ou : *Le Procès de la belle dame sans merci*[1].

Bien que, des nombreuses copies de ce poème, les manuscrits de l'Arsenal et de Besançon soient les seuls qui donnent le nom de Baudet Herenc, il n'existe aucune raison sérieuse de mettre en doute cette attribution, pas plus du reste que d'y ajouter une foi illimitée. L'auteur du *Jugement de la belle dame sans merci* dit pourtant, en parlant de lui-même, que jamais il n'apprit «le mestier de rimer en aucune affaire»[2], et pareil aveu n'est guère admissible chez l'auteur d'un traité sur la versification, quelque modestie qu'on lui suppose. Mais ce qui n'était plus vrai en 1432, lorsque le *Doctrinal* fut écrit, pouvait l'être antérieurement. La *Belle dame sans merci* paraît avoir été composée en 1424[3]; elle eut immédiatement un très grand retentissement, du moins à la cour du roi; il est naturel d'admettre que le *Jugement de la belle dame sans merci* la suivit à peu de distance, vers 1425 ou 1426, c'est-à-dire environ six ou sept ans avant la composition du *Doctrinal*.

Un autre document nous apprend que B. Herenc était de Chalon-sur-Saône, et qu'il habitait cette ville le 7 avril 1449 : «Item, le septiesme jour dudit mois[4], a Baudet Harenc de Chalon, la somme de .iiij. livres, .ij. sous, .vj. deniers tournois, pour don a lui fait par mondit seigneur[5], pour ce qu'il avoit fai[t] des balades devant lui audit lieu de Chalon»[6].

(1) Cf. *Romania*, XXX, p. 317, n. 1.

(2) Quant ainsi me veïz contraint
D'Amours a la balade faire,
De soucy me trouvay estraint,
Pour ce que doutoie forfaire
Les biens d'Amours dont j'ay a faire,
Car oncques n'apprins le mestier
De rimer en aucune affaire,
Qui pour lors me fut bien mestier.
(Édit. A. du Chesne, 2e couplet.)

(3) Cf. *Romania*, XXX, p. 37.

(4) Du mois d'avril 1449 (1848, ancien style).

(5) Le duc d'Orléans.

(6) Bibliothèque nationale. Cabinet des Titres, *Pièces originales*, 2158, Orléans, 8, fol. 589 : «*Parties extraordinaires paiées par l'ordonnance et commandement de Monseigneur le duc d'Orleans et de Milan par Jehan Doulcet, maistre de la chambre aux deniers*

Si le compte cité plus haut ne nous avait appris que Baudet Herenc était de Chalon-sur-Saône, j'aurais été fort embarrassé pour lui assigner une patrie. Il est visible pourtant, à la lecture du *Doctrinal,* qu'il connaît parfaitement le Chalonnais et la région environnante; mais il connaît également l'Artois et la Flandre, et je crois qu'il résidait en Flandre lorsqu'il écrivit son traité.

L'habitant du Chalonnais s'est révélé en insérant dans ses tables de rimes des noms de lieu et des noms communs qu'un étranger au pays n'aurait pas connus, ou n'aurait pas songé à citer. Tels sont : «Bama, qui est une abbaye en Bourgongne» (p. 104*a*), «Iamble, le bon vignoble» (p. 111*c*), la «riviere d'Oce» (p. 131*b*), le «chastel de Rie» (p. 132*a*), Renedale (p. 135*b*), le «chastel de Ty» (p. 148*b*), «Monquoy» (p. 149*a*), le «chastel de Ruffi» (pp. 147*c* et 149*b*), «Arento, qui est une ville en la duché de Bourgoingne» (p. 153*a*);[1] «lé, part en Bourgongne» (p. 113*a*), «loutres, qui sont leurres en Bourgongne» (p. 113*b*), «bois d'anne, qu'on appelle verne en Bourgongne» (p. 136*d*).

Mais d'autres noms, propres ou communs, en plus grand nombre encore, prouvent que l'auteur avait des Flandres et de l'Artois et des régions environnantes une connaissance qui ne peut s'expliquer que par un séjour dans le pays. Tels sont : «Louvain, la maistresse ville de Brabant» (p. 113*b*), «Nivelle en Brabant» (p. 115 *b*), «Zelande» (p. 122 *d*), «Zeriser, une ville de Hollande» (p. 122 *d*), «Terremonde en Flandres» (p. 128 *d*), «Ostende en Flandres» (p. 129 *c*), «la Deulle, qui est .j. riviere» (p. 135*c*), «Anthoing, qui est une ville» (p. 147 *a*), «la ville de

dudit seigneur, pour et ou non de Jehan Chardin, tresorier et receveur general des finances dudit seigneur en son absence, en dons que mondit seigneur a fais depuis le cinquiesme our de nouvembre mil .cccc. quarante huit jusques au douzesme jour de may après ensuivant, mil .cccc. quarante neuf, aux personnes et en la maniere qui s'ensuit.»

[1] Pour l'identification de ces noms, voir les notes au bas des pages où ils sont cités.

Chymay» (p. 148*d*), «Mons en Bareul, qui est ung vilaige prèz de Lile en Flandres» (p. 150*c*), «la ville de Hem» (p. 150*d*), «Bethune, la ville» (p. 105*a*), «Lens en Artois» (p. 112*d*), «la ville d'Aire» (p. 126*c*), «le tour d'Ordre, près de Boulongne» (p. 129*a*), «le chastel de Cohem» (p. 150*d*), «plume de Thun» (p. 152*b*), «la ville de Pas en Artois» (p. 157*b*); «dicques de mer» (p. 108*b*), «kuque, qui est gastel en Flandres» (p. 112*b*), «kuquelins, qui sont petites rondes gauffres en Picardie» (p. 112*c*), «lot de vin en Flandres» (p. 113*b*), «riddres d'or» (p. 118*c*), «royés de Gand» (p. 118*c*), «une faille, que les femmes portent en Flandres» (p. 136*a*), «waquarme» (p. 136*c*), «saint Jaque de Flandres» (p. 140*b*), «une jaque de Flandres» (p. 140*b*). Le mot «noc», désignant le chéneau «par quoy le yave s'en va de premiere maison» (p. 126*a*), est probablement aussi spécial au Nord.

Si donc on n'avait pour déterminer la patrie de Baudet Herenc d'autres indications que les noms qui viennent d'être énumérés, on serait en droit d'hésiter entre la Bourgogne et la Flandre, et c'est en faveur de cette dernière région que pencherait la balance.

Si l'on cherche d'autres arguments dans l'étude de la langue, le résultat sera plus favorable encore à la région du nord. Dans cette recherche, je n'attacherai qu'une importance très secondaire aux formes dialectales qui peuvent être attribuées à quelque copiste. C'est donc simplement comme appoint que je signale *bachinet* et *bachin* (p. 104*b*), *machonnerie* (104*b*), *mousques* (106*d*), *alkamic* (109*b*), *merchier, merchiere* (114*a*), *patichier* (116*a*), *sciencheux* et *sciencheuse* (120 *a*), *quava* et *enquava* (125 *b*), *bochue* (151 *a*), l'article féminin *le* (126*a*, 129*a*). Ces picardismes sont d'ailleurs très peu nombreux, on n'en rencontre pas[1] dans l'exposé

[1] Sauf le futur *ara* (p. 166, l. 16 et 17).

des règles, et tous ceux qui viennent d'être énumérés se trouvent dans les tables. Mais il y a des mots dont la forme et la prononciation nous sont assurées par la place qu'ils occupent dans ces tables. Tels sont d'abord ceux qui commencent par *ca* (p. 106 *a*) dans l'« Abc sur les .v. voyeulx, pour aprendre a espelir ». Cette liste est bien d'un homme habitant le pays où *c* latin devant *a* ne s'est pas modifié. Je laisse de côté les deux listes qui la suivent de mots commençant par *ce* ou par *ci*, parce que le *c* devant *e* ou *i* pouvait se prononcer soit *s*, soit *ch*, soit *k*, et s'il y a des mots dans ces listes dont l'initiale se prononçait certainement *s* (*circonstances*), nous ne savons pas si l'initiale des autres ne se prononçait pas *ch* (si *cive* se prononçait *sive* ou *chive*) ou *k* (*cemin*); la liste en *ke* 112 *b* (*kemin, keminée, kenoulle*, etc.) confirme les renseignements fournis pour la liste en *ca*; il en est de même de *queïr* 117 *b*, forme bien picarde. Dans la table de rimes, la présence de *fiça, affiça, fauça*, parmi des mots en *-ça* 123 *d*, tels que *courouça, avança, enchaça*, etc.; le groupe en *-oce* 131 *b* (*Escoce, Antioce, une pioce*, etc.); le mot *france* (franca) dans la rime *-ance* 131 *c*, et les rimes *-cie* 133 *a*, *-celle* 134 *d*, *-chier* 156 *b* nous montrent le *c* latin appuyé devant *e* ou *i* et le *t* latin appuyé devant *i* en hiatus devenus *ch*. Dans le dernier de ces groupes on trouve aussi *c* devant *a* devenu *ch*. D'autre part, le *c* latin devant *a* est resté dur dans des mots qui riment en *-oque* 140 *c* (*une broque*, etc.) et en *-esque* 140 *c* (*esquè*, etc.). Les groupes en *-lie* 131 *d*, *-sie* 132 *c*, *-quie* 132 *d*, *-tie* 133 *a*, *-cie* 133 *a*, *-gie* 133 *b* et 143 *c* comprennent de nombreux mots féminins dont la terminaison latine était en j + ata, et aucun de ces mots ne se retrouve dans les groupes en *-ée* 137 *d*, 138 *d*, 139 *a d*. La forme des mots *beganne, anne* (fr. *aune*, arbre ou mesure) est justifiée par la rime (p. 136 *d*). La rime en *-h* 147 *b* est formellement donnée comme picarde.

A côté de ces formes picardes, on en trouve, en moins grand

nombre, il est vrai, qui ne le sont pas : les mots *enlassa*, *chassa*, *embrassa*[1], dans la rime en *-assa* 124*a*; le groupe en *-cha* 125*a* (*s'embuscha, trebuscha, la buche a*).

Dans cette recherche du dialecte employé par l'auteur, j'ai laissé de côté des formes dont l'explication n'aurait pas été suffisamment sûre pour qu'on pût en tirer des conclusions. C'est ainsi que j'ai volontairement négligé de signaler parmi les mots commençant par un *j* le mot *jay*, «qui est oyseau» (p. 111*c*), dont l'étymologie est inconnue. J'hésite à citer dans la rime en *ace* 128*a* le mot *une chasse*, et dans la rime en *-mace* 128*a* le mot *intimace*, d'autant plus que les groupes en *-ace* sont distincts de ceux en *-asse*. Je ne crois pas que de la distinction entre les rimes *-anté* et *-enté* 130*d*, de la rime *innocence : cense* 133*c*, du groupe en *-oisse* 140*d* on puisse rien inférer de certain.

La conclusion de la discussion qui précède est que le dialecte picard, mélangé, comme dans le traité précédent, de formes non picardes, peut être considéré comme étant celui des deux tables de mots du *Doctrinal*.

D'autre part, l'auteur donne les règles des serventois qui se font «a Lisle en Flandres, le premier dimanche devant l'Assumption Nostre Dame» (p. 170), des sottes amoureuses qui «se font a Amiens, le jour de l'an noeuf» (p. 175), des pastourelles qui «se font a Bethune en Artoys, chascun an, le dimanche aprèz la feste Dieu» (p. 177), des ballades pour puis d'École (pp. 179 et ss.), des fatras simples ou doubles, possibles ou impossibles[2].

Enfin nous verrons que c'est un traité picard, celui dont nous avons parlé précédemment, qui a servi de base à celui de B. Herenc.

[1] Je ne cite pas *brassa*, dont la forme s'est toujours rencontrée dans les textes picards.

[2] La règle et l'exemple du chant royal qui se fait «a Dieppe en Normandie» (p. 172) sont empruntés au traité précédent.

En présence de tous ces témoignages concordants, aucun doute n'est possible sur l'origine picarde du traité.

Cette conclusion n'implique pas une contradiction nécessaire avec le document cité plus haut, où il est dit que B. Herenc est originaire de Chalon-sur-Saône et qu'il habitait cette ville au mois d'avril 1449. L'œuvre est d'un pays, l'auteur est d'un autre. Mais il ne faudrait pas, pour expliquer cette dualité, dire que B. Herenc, originaire des pays de langue picarde, où il se trouvait encore en 1432, est allé ensuite habiter Chalon. On a vu au contraire que, déjà à l'époque où il écrivait son *Doctrinal*, sa connaissance de la géographie et de la langue de la Bourgogne révélait son origine bourguignonne. J'ajouterai que les indications qu'il donne çà et là sur le caractère local d'expressions picardes ou d'objets flamands paraissent plus naturelles sous la plume d'un étranger habitant occasionnellement la Flandre que de la part d'un Flamand d'origine. Telles sont les explications des mots *kuque, kuquelin, lot de vin, faille, jaque,* cités plus haut (p. xxxvi), et la mention des «rimes finissans par *h* selon picart» (p. 147*b*). On peut constater aussi que les noms de lieux situés dans le nord de la France ou dans les Pays-Bas sont généralement accompagnés d'indications géographiques (cf. p. xxxv), tandis que les noms de lieux situés en Bourgogne le sont rarement (cf. p. xxxv), et cette remarque aboutit à la même conclusion que la précédente. Il est donc naturel d'admettre que de Chalon, sa ville natale, il est venu, pour des raisons que nous ignorons, habiter le nord de la France ou les Pays-Bas, probablement Lille, et qu'ensuite il est retourné dans son pays. Sur sa route se trouvaient des localités qu'il cite dans ses tables, telles que Berry au Bac (p. 104*a*), Crépy (p. 148*a*), Coucy-la-Ville (148*b*), Guise-en-Thiérache (110*d*), peut-être la rivière d'Oise. Il a d'ailleurs dû faire d'autres voyages, qui expliqueraient la mention de «Fauquenbergue en

Alemaigne» (p. 109*a*) et de «Noiemberch, qui est une ville en Alemaigne» (p. 115*c*)[1].

[1] Dans un article paru après que les pages précédentes étaient écrites, M. Piaget (*Romania*, n° d'avril et juillet 1901, p. 322) dit que l'auteur de la *Cruelle dame en amour*, et vraisemblablement aussi ceux de la *Loyale dame en amour* et de l'*Hôpital d'Amour*, habitaient Tournai, et «appartenaient très probablement» au groupe de rimeurs qui s'était formé autour de Pierre de Hauteville, lequel vécut à Tournai jusqu'en 1424 environ, puis à Lille, où il mourut en 1447. Il ajoute: «On peut croire également que Baudet Herenc, l'auteur du *Parlement d'amour*, fut en relations avec Pierre de Hauteville, vers 1430, à Lille.» Tout cela est possible. Je ne vois pas cependant pourquoi des poèmes inspirés par Pierre de Hauteville, alors qu'il habitait Lille, n'auraient pas été écrits dans cette dernière ville, aussi bien qu'à Tournai; encore moins pourquoi le *Parlement d'amour*, écrit avant ces poèmes, ne serait pas, lui aussi, tournaisien. M. Piaget remarque qu'«il y avait à Lille, au xve siècle, une famille Herenc, dont l'un des membres, maître Jehan Herenc, notaire», est mentionné dans un acte du 27 août 1480. L'existence de cette «famille» est possible, celle du notaire est assurée. Dans une liste de Lillois qui visitèrent l'église Notre-Dame de Boulogne le 15 août 1282, on trouve un «Jehans Harinc» (*Cartulaire de Saint-Pierre de Lille*, publié par E. Hautcœur. Lille, 1894, 2 vol. in-8°, p. 494). D'autre part, Jean Herrencq, Herencq, ou Herreng, «tabellion impérial», instrumentait déjà en 1427. Des actes publics, dressés par lui et datés de 1427, 1432, 1444, 1452, 1464, ont été publiés dans le *Cartulaire de Saint-Pierre de Lille*, pp. 939, 954, 998, 1010, 1039. Mais il n'est pas prouvé que Baudet Herenc était parent du notaire, ni même que celui-ci était originaire de Lille. J'ai établi que l'auteur du *Doctrinal* habitait la région des Flandres en 1432; qu'il y résidait alors déjà depuis plusieurs années, puisqu'il était imbu des habitudes poétiques du pays, et peut-être en écrivait la langue; je tiens en outre pour probable qu'il habitait Lille. Sur ces points, je me rencontre donc avec M. Piaget. Mais je ne puis croire avec lui que Lille était son pays d'origine. M. Piaget dit : «Nous savons qu'en 1448 Baudet Herenc lut des ballades devant le duc d'Orléans, à Chalon-sur-Saône. Mais ce fait ne prouve rien sur l'origine et sur la patrie de ce poète.» C'est vrai, seulement il y a d'autres faits. D'abord j'ai montré que ce n'est pas seulement en 1449 (1448 est de l'ancien style), après un séjour en Flandres, que Baudet a vécu dans le Chalonnais, mais aussi avant d'avoir écrit son *Doctrinal*, c'est-à-dire avant 1432. En second lieu, le document qui nous révèle sa présence à Chalon, en 1449, l'appelle «Baudet Harenc de Chalon» (cf. ci-dessus, p. XXXIV). De ces indications je conclus que Baudet Herenc est né à Chalon-sur-Saône, qu'il a quitté cette ville pour venir habiter les Flandres, et qu'il est retourné vivre ses dernières années dans son pays d'origine. On n'oubliera pas que Chalon et Lille faisaient alors partie de la même seigneurie. Baudet Herenc était-il parent du notaire son homonyme? C'est possible. Sa famille pouvait être d'origine lilloise. Mais c'est une simple hypothèse, inutile.

B. Herenc a connu le traité anonyme ci-dessous publié sous le nº II; peut-être même est-ce à lui qu'il doit l'idée d'en avoir écrit un à son tour. Mais, tout en empruntant beaucoup à son modèle, il l'a modifié, en supprimant certaines parties, en mettant de l'ordre dans les autres. Il en a retranché d'abord cette sorte d'introduction dans laquelle son prédécesseur avait énuméré les principaux rhétoriqueurs du temps passé et du temps présent; suppression d'autant plus regrettable qu'étant données les qualités d'ordre et de précision dont Herenc fait preuve dans son traité, on peut croire que, s'il avait maintenu ce chapitre, il l'aurait rendu fort intéressant, en y insérant des noms nouveaux, et en donnant quelques indications précieuses sur les personnages mentionnés. Il a été mieux inspiré en ne reproduisant pas les chapitres de poétrie. Il a supprimé également l'explication des vocables obscurs et a réduit à deux les autres tables de mots. Le *Doctrinal* se compose donc : 1° d'« un Abc sur les .v. voyeulx, pour aprendre a espelir » (p. 104-122); 2° d'une table « de mos leonins, plains sonnans, equivoques et personnans, selon les lettres de l'Abc fenissans » (p. 122-165); 3° de l'exposé des « diverses tailles de l'aornure » de la seconde rhétorique (p. 165-198).

La première de ces tables ne se trouve pas, à proprement parler, dans le traité qui a servi de base à celui de Herenc, mais le copiste du manuscrit qui nous a conservé ce traité ayant par inadvertance laissé deux feuillets en blanc, on les a utilisés en y transcrivant un court Abc « pour aprendre a espelir toutes paroles » (p. 35, note *a*). C'est, sans aucun doute, cette table que Herenc a développée, pour en faire la première de son *Doctrinal*. D'où je conclus qu'il a eu à sa disposition le manuscrit même que nous connaissons, ou tout au moins un manuscrit en dérivant, dans lequel on aurait gardé l'addition.

La seconde table du *Doctrinal* reproduit exactement le titre de

la première table du traité anonyme (p. 15), mais Herenc a fondu en une seule les autres tables de son modèle (pp. 15-17, et 72-96), supprimant des mots, en ajoutant d'autres, et disposant le tout dans un ordre plus méthodique.

C'est encore le même système qu'a suivi Herenc pour l'exposé des règles de la seconde rhétorique; il a complété son modèle en le disposant dans un ordre plus rationnel.

Il a reproduit immédiatement avant cette partie, où elle est mieux à sa place, la rubrique mise par l'auteur de II en tête de sa composition, y compris l'explication de l'expression *seconde rhétorique*. Il donne ensuite les règles du lai, en reproduisant la définition de son devancier et en la complétant. Dans le traité anonyme, le lai est suivi du virelai, des rondeaux, puis du chant royal et des poèmes taillés sur son patron, etc. Plus logiquement, Herenc a fait suivre le lai des poèmes à forme fixe qui, par leurs dimensions, viennent immédiatement après lui, ceux dont le chant royal est le type; puis les ballades, qui sont de la même famille; puis les rondeaux et les fatras. Après avoir passé en revue les formes fixes, Herenc s'occupe du couplet et de l'agencement des rimes dans les poèmes de dimension indéterminée : vers douzains, lignes doublettes, tailles de lignes alexandrines. C'est aussi ce qu'avait fait l'auteur anonyme du traité II.

IV. — TRAITÉ DE L'ART DE RHÉTORIQUE.

ANONYME.

Comme les deux précédents, ce traité est inédit[1]. Il est conservé dans un manuscrit acheté par la Bibliothèque nationale,

[1] Il a été signalé pour la première fois dans ma thèse : *De Artibus Rhetoricae rhythmicae*, p. 47-50.

en 1869, à la vente du baron J. Pichon, et coté Nouv. Acq. 1869.

Ce manuscrit est en papier; il a 66 feuillets, de 0 m. 220 sur 0 m. 145, écrits au xve siècle, et contient : 1° une liste de suscriptions (fol. 1); 2° le «Traité de l'art de retorique» (fol. 2-8); 3° des poésies diverses, surtout des ballades morales ou amoureuses, faisant appendice au traité (f. 9-54). Les feuillets 2-54 sont écrits de la même main. Les feuillets 55-60 sont restés blancs; les feuillets 61-66 ont été postérieurement, mais encore au xv[e] siècle, remplis par des recettes médicales.

Toutes les suscriptions du premier feuillet représentent des lettres adressées par les échevins et jurés de la ville de Metz à des personnages de la Lorraine[1]; elles nous offrent une première pré-

[1] Voici la liste de ces suscriptions :

A noble homme damisou Jehan, conte de Salmes, le maistre eschevin et les treses jurez de Mets, amour et dilection, etc. (Il s'agit soit de Jean V, mort en 1431, soit plutôt de Jean VI, mort en 1451.)

A noble trés chier et honnouré seigneur damisou Jehan, conte de Nassowe et de Sarrebruche, le maistre eschevin, etc., amour et dilection.

A reverend pere en Dieu et seigneur, monseigneur l'evesque de Me[ts], le maistre eschevin, etc., honneur et toute reverence.

Le maistre eschevin et les treses jurés de Mets a nostre bon ami Wyart Richeret, prevost de Sancy, nostre aimable salut.

A nostre bon ami Hullon de Maris, prevost de la Chauss[ée].

A nostre bon ami Jacquet d'Enville, prevost du Pont.

A mes trés chiers sires et grans amis les gens de la chambre des comptes estans au lieu de Bar et a ung chascun d'[eulx].

A noble homme seigneur Symon, conte de Salmes, seigneur de Rotzel[ar], de Vorflai et de Rethy, le maistre eschevin, etc., amour et dilection. (Fils de Jean V, Simon, comte de Salm en partie, épousa Jeanne de Rotzlar.)

A religieuse personne en Dieu damp Jaque... de Gerbeviller, abbé de Gorze, le mastre eschevin, etc., amour et dilection. (Jacques Visse de Gerberviller fut élu à l'abbaye de Gorze en 1445; il était encore abbé en 1453.)

A hault et puissant prince, monseigneur le duc de Calabre, marquis du Pont, lieutenant pour le trés hault et trés excellant prince le roy de Secylle en ses duchés de Bar et de Lorraine, le maistre eschevin, etc., honneur et toute reverence. (C'est le 1[er] novembre 1445 que Jean de Calabre reçut de son père le marquisat de Pont-à-Mousson. En mai 1453, il devint duc de Lorraine. La suscription a sa place entre ces deux dates.)

A mes trés chiers seigneurs et grans amis

somption, à laquelle d'autres témoignages viendront s'ajouter, que le manuscrit est lorrain, et probablement messin. Ce feuillet ne peut avoir été écrit avant le milieu du xv[e] siècle, date des plus récentes suscriptions. Si c'est une feuille de garde, d'abord laissée en blanc, puis utilisée plus tard, l'écriture des feuillets 2-54 est nécessairement plus ancienne; paléographiquement, elle paraît être du second tiers du xv[e] siècle.

Aucun indice ne permet de dire si le traité est plus ancien que le manuscrit. Il n'est guère douteux qu'il ne soit lorrain; les formes, la graphie sont bien lorraines; le mot *peneveux*, de la table des rimes, n'est pas cité ailleurs que dans des textes lorrains; la confusion des finales *-our* et *-eur*, les formes trisyllabiques *royne*, *hayne*, au xv[e] siècle, appartiennent aux dialectes de l'Est.

Ce traité est court et composé avec une recherche de méthode; on peut le diviser en chapitres qui se suivent logiquement : 1° Division des lettres de l'alphabet en voyelles et consonnes, valeurs diverses de la voyelle *e* et son élision; 2° Définition de la rime et de ses variétés (équivoque, rimes portant sur une seule voyelle, sur une, deux, trois ou quatre syllabes, rimes masculines et rimes

le maistre eschevin et les sept jurez du Pont.

Le maistre eschevin, etc., a nostre bon ami messire Watrin Haisard, prestre, gouverneur de Condé, nostre aimable salut.

Guillame d'Angy, bailly de Sainct Mihiel.

A nobles et honnourables les seigneurs du conseil de trés hault et trés excellant prince le roy de Secille, etc., estans au lieu de Nancey, le maistre eschevin, etc., amour et dilection.

A trés hault et puissant prince mon trés redoubté seigneur, monseigneur le duc de Calabre, marquis du Pont, lieutenant et gouverneur des pays de Lorainne, ou a celui ou ceulx qui pour luy se portent au lieu de Nancey. (Entre 1445 et 1453. Cf. ci-dessus.)

Jehan Mourcel, recepveur general de Lorenne et gouverneur des salines de Chastel Salin.

Le maistre eschevin, etc., a nostre bon ami messire Jehan de Raville, chevalier, seigneur de Septs Fontenne et de Dagstul, nostre aimable salut.

Le maistre eschevin, etc., a nostre Franscy... herm, prevost de Briey, nostre aimable salut.

féminines); 3° Définition du vers et de ses variétés (vers d'une ou de plusieurs syllabes, pleins ou coupés, masculins ou féminins); 4° Étude du rondeau et de ses variétés; 5° « Traitié des balades de toutes fourmes »; 6° Agencement des rimes; 7° Table de rimes.

La ballade et le rondeau sont les deux seuls genres dont l'auteur donne les règles; c'était, de son temps, les deux genres principaux; ce sont les facteurs de ballades et de rondeaux, « car en cest art y falt mettre moult usaige », qu'il conseille de hanter à ceux qui veulent « sçavoir l'usaige de moderne retorique laie ». Hors de la région normanno-picarde, beaucoup de rimeurs, au xve siècle, n'ont habituellement pratiqué que ces deux genres. Le lai était « une chose longue et malaisiée a faire et trouver[1] », relativement peu répandu, et dont notre auteur ignorait les règles[2]. Le virelai s'était de bonne heure confondu avec une variété du rondeau. Le chant royal, le serventois, l'amoureuse, la sotte chanson, la pastourelle, le fatras, étaient, comme dit E. Deschamps, « ouvrage qui se porte aux puis d'amours, et que nobles hommes n'ont pas accoustumé de faire[3] »; ils étaient peu en usage au pays de notre auteur.

Dans les notes qui accompagnent le texte imprimé plus loin, j'ai appelé l'attention sur quelques points de ressemblance dans les détails de l'exposition entre ce traité et d'autres. Comment ces ressemblances s'expliquent-elles?

C'est d'abord d'Eustache Deschamps que dès les premières lignes l'anonyme lorrain évoque le souvenir. L'un et l'autre commencent par diviser les lettres de l'alphabet en voyelles et consonnes, laissant hors de cette classification la lettre *h*, qui « n'est que aspiration ». Mais ce début, emprunté aux grammairiens,

[1] E. Deschamps, *Art de Dictier*, p. 287. — [2] Il croit que les vers du lai sont uniformément de six syllabes (p. 203, l. 2). — [3] *Art de Dictier*, p. 281.

paraît être de tradition; c'est celui des *Leys d'amors;* nous le retrouverons dans le traité de Molinet; et l'identité des termes dans la définition de *h* s'explique de la même façon. Les *Leys d'amors* disent de même : «Aquesta figura *h* non es letra segon que dizo li actor, mas nota d'espiratio[1].»

C'est là le seul trait commun aux deux ouvrages, tandis que les dissemblances sont au contraire très nombreuses dans le plan du traité, dans son exécution, dans la terminologie même. E. Deschamps considère l'art de versifier comme ressortissant à la musique[2], l'anonyme lorrain le rattache à la rhétorique; les règles des ballades et des rondeaux sont différentes chez les deux auteurs; E. Deschamps donne celles du lai, avec trois exemples à l'appui, et l'auteur lorrain semble ignorer ce qu'est ce poème; celui-ci ne fait aucune mention du virelai ni d'autres poèmes dont son devancier a expliqué la facture. La terminologie même est différente chez les deux auteurs. E. Deschamps désigne le vers par son nom actuel, l'anonyme lorrain l'appelle «ligne» ou, plus souvent, «baston»; E. Deschamps appelle le couplet «couple», et le refrain de la ballade «rebriche», l'auteur lorrain appelle l'un «clause» et l'autre «refrain». Dans le passage même qui a attiré notre attention, les consonnes sont appelées par l'un «liquides», par l'autre «lettres». En réalité, pour expliquer ce passage, point n'est besoin de supposer un lien de parenté entre les deux traités; c'est de part et d'autre une réminiscence de quelque *Ars dictaminis*.

Avec le traité II, le traité IV n'a de commun qu'un rondeau mo-

[1] «Ce signe *h* n'est pas lettre, suivant ce que disent les auteurs, mais marque d'aspiration» (*Monumens de la littérature romane,* pub. par Gatien-Arnoult, I, p. 36-37. Toulouse, 1841-1843, 3 vol. in-8°). — «Et n'est pas *h* proprement lettre, mais n'est qu'une aspiracion» (E. Deschamps, *Art de Dictier,* p. 273). — «Lez autres sont dites lettres, exceptez *h*, que n'est riens que aspiracion» (ci-dessous, p. 199, l. 6). Ronsard dira encore, dans son Art poétique : «L'*h* quelquefois est note d'aspiration, quelquefois non».

[2] D'après J. de Garlande, probablement.

nosyllabique[1]. Les petites pièces de ce genre étaient naturellement très rares; elles se conservaient et circulaient comme des curiosités; il n'est donc pas surprenant que, par une coïncidence fortuite, deux auteurs, indépendants l'un de l'autre, obligés de citer un type d'une facture peu commune, se soient arrêtés au même exemple. Au surplus, celui-ci n'est pas identique dans le deux textes; les mots seuls sont les mêmes, mais la disposition en est différente; peut-être l'un au moins des auteurs le citait-il de mémoire.

Les points de ressemblance avec le traité de Molinet sont plus importants; ils seront étudiés dans le chapitre suivant (p. LXVII).

Immédiatement à la suite du traité, en guise d'appendice, de courtes poésies, surtout des ballades, ont été transcrites, dont je vais donner les premiers vers, et, quand il y aura lieu, les refrains. Ces pièces sont du XVe siècle; quelques-unes, par des allusions, décèlent leur origine lorraine; les autres sont probablement du même pays. Plusieurs sont accompagnées du nom de leur auteur, inconnu d'ailleurs. Beaucoup de ballades ont le même refrain; elles ont sans doute été composées en vue d'un concours. L'une d'elles même est notée comme ayant eu le prix.

CHOPPE. *Moralis*[2] (Fol. 9 r°).

Par bienz amer Dieu tout premierement.
. . . .
Graice acquarir et la tousjour guarder.

Autre balade moralle (Fol. 9 v°).

Nous qui vivons ou monde trancitoire.
. . . .
En attendent le darien jugement.

[1] II, 20, p. 62, et IV, 13, p. 202. — [2] CHOPPE ou CHOPPÉ paraît être le nom de l'auteur. *Moralis* et de même «moralité» (p. XLVIII) signifient «ballade morale».

Autre ballade morale (Fol. 10 r°).

Je suis lessé de vivre en ceste vie.

. . . .

En attendent le darien jugement.

Jo. nouмé lou Pont (Fol. 11 r°).

Dieu qui pour nous volt homme devenir.

. . . .

En attendant le darien jugement.

Ja. Choppe. *Le pris* (Fol. 11 v°)

Quant j'ay par tout halt et bas avisé.

. . . .

En attendent le darien jugement.

Chescun savoir doit qui le fault morir (Fol. 12 v°).

. . . .

En attendent le darien jugement.

Amant qui vuet des biens d'amour joïr (Fol. 13 r°).

. . . .

En attendent le darien jugement.

Messire Pouisart (Fol. 14 r°).

Quant j'apparçoy may barbe einsy florir.

. . . .

En attendent le darien jugement.

Moralité. Choppe (Fol. 14 v°).

Doulce vierge, qui dez flour estez flour.

. . . .

Croire, cremir, servir et bien amer.

Ballaide d'amour (Fol. 15 v°).

A vous je me recommende.

. . . .

Escripvez moy quelque novelle.

Entre vous jounes fillettes (Fol. 16 r°).

. . . .

Reguerdeiz sy le glous mourcialz.

Ung clerc qui ot teste fuineuse (Fol. 17 r°).

. . . .

Et pour conquester son amour.

Balade (Fol. 18 r°).

Damme fuer de sapience.

. . . .

Laixient fourment pour prendre (la) paille.

Baillade (Fol. 18 v°).

Riche d'onnour, plainne d'umilitez.

. . . .

Ou aultrement pour certain je suis mort.

Ballaide (Fol. 19 v°).

Ora servis a mon pooir.

. . . .

En lieu de vert portera noir.

Ballaide (Fol. 20 r°).

N'a pas long tant que je estoie.

. . . .

Ceu qui en terre porrirait.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Ballaide (Fol. 21 r°).

Ayme chescun ce qui vouldra.
. . . .
Humble, loial et pascient.

Ballaide (Fol. 21 v°).

Mon bien, m'amour, ma joie desirée.
. . . .
A qui je suis et sera sens faillir.

Ballaide (Fol. 22 r°).

Helas, Amour, je me complains.
. . . .
En pitiez vuelleiz le moy dire.

Ballaide (Fol. 23 r°).

Las! oncque en si dure party.
. . . .
En esperant que vous revoie.

Ballaide (Fol. 23 v°).

Helasse my! Pour coy suis oncque nez?
. . . .
Vray dieu d'Amour, plaise vous y pourvoir!

Ballaide (Fol. 24 r°).

Le doux baisiez, belle, que je fis hier.
. . . .
Sans y penser faulcetez ne savoir.

Ballaide (Fol. 25 r°).

Affin que tousdit souvenence.
. . . .
Pourtray K. J.[1] par reverence.

Ballaide (Fol. 25 v°).

Flour de solas et branche de deulceur.
. . . .
Car maintenent lez saint n'y voient goutte.

Ballaide (Fol. 26 v°).

Je me merweille moult forment.
. . . .
Il n'i ait chose qui me plaise.

Responce d'amour (Fol. 27 r°).

Damme, a vostre peticion[2].
. . . .

Ballaide (Fol. 28 v°).

De tout mon cueur d'amer je vous suplie.
. . . .
Que je ne sa se je suis mort ou vis.

P. (Fol. 29 v°).

Mon chier et honorez signeur.
. . . .
Ja de mot en mot visité.

[1] K et J sont les initiales du poète et de son amie gravées sur un anneau. — [2] La pièce n'est pas divisée en strophes.

P. (Fol. 30 r°).

Dames, d'amour, de chanter, de dancier.

. . . .

Je l'ameray de bon cueur sans amer.

Quant il n'avra en moy rien a reprendre (Fol. 31 r°).

. . . .

Joieusement vuel servir ma maistresse.

Balade (Fol. 32 r°).

Quant l'omme ame une femme baude.

. . . .

Que le feu saint Anthoine l'airde.

Mon amin, je vous demande (Fol. 32 v°)[1].

. . . .

Certainement Dieu ait biaucop affaire (Fol. 33 v°).

. . . .

De cueur joieuz vivre en bonne esperance.

Adieu, beau sire, adieu, joie et plaisance (Fol. 34 v°).

. . . .

Rendre renclus ou torment de tristesse.

Or est venus le tamp de Cupido (Fol. 35 r°).

. . . .

Qu'arelz pion de cest[e] goute pie[2].

Choppe (Fol. 36 r°).

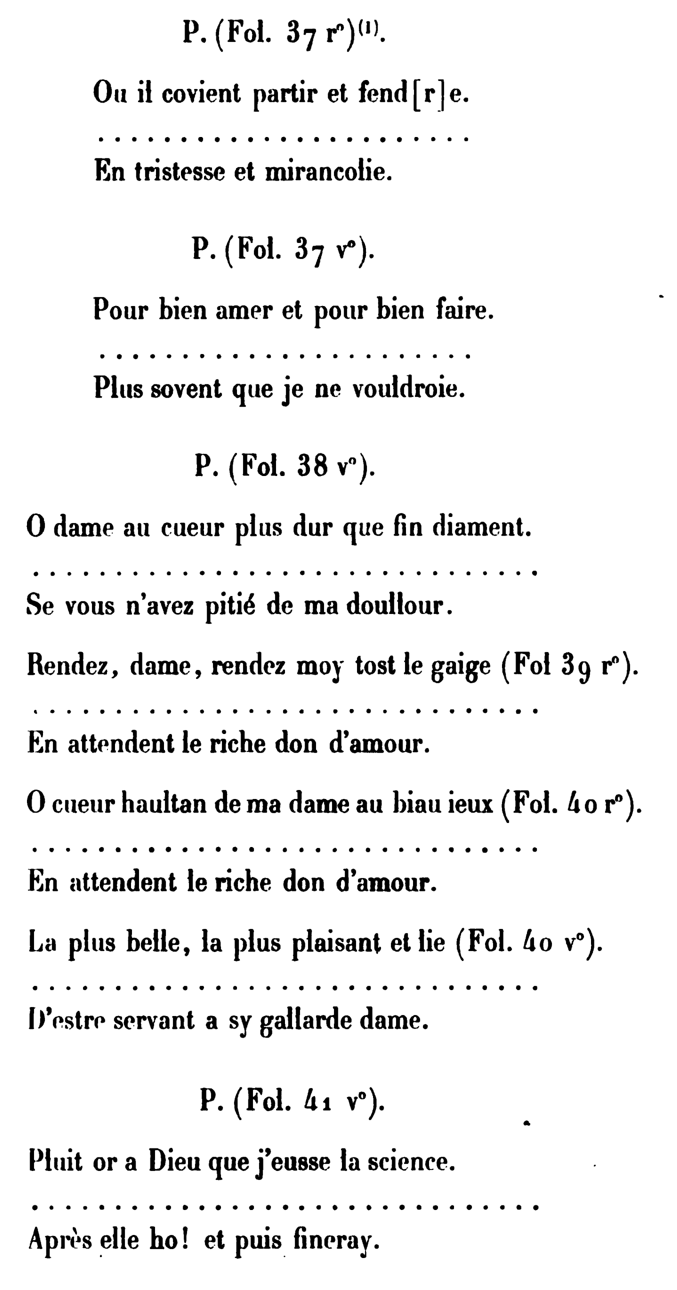
Quant me souvient de ma dame d'onour.

. . . .

Vivre en dollour pour liesse acquerir.

(1) Pièce en six huitains, sans refrain.

(2) Le refrain des autres couplets est :
Qu'aiez pions...
Le second couplet commence ainsi :
C'est la pie que nous plantait Ego
On val de Mets...



P. (Fol. 37 r°)[1].

Ou il covient partir et fend[r]e.
. . . .
En tristesse et mirancolie.

P. (Fol. 37 v°).

Pour bien amer et pour bien faire.
. . . .
Plus sovent que je ne vouldroie.

P. (Fol. 38 v°).

O dame au cueur plus dur que fin diament.
. . . .
Se vous n'avez pitié de ma doullour.

Rendez, dame, rendez moy tost le gaige (Fol 39 r°).
. . . .
En attendent le riche don d'amour.

O cueur haultan de ma dame au biau ieux (Fol. 40 r°).
. . . .
En attendent le riche don d'amour.

La plus belle, la plus plaisant et lie (Fol. 40 v°).
. . . .
D'estre servant a sy gallarde dame.

P. (Fol. 41 v°).

Pluit or a Dieu que j'eusse la science.
. . . .
Après elle ho! et puis fineray.

[1] Il existe une lacune dans le ms. entre les feuillets 36 et 37. Le feuillet 37 commence par le dernier couplet d'une ballade dont le refrain est «En attendent». Si ces deux mots ne sont que les premiers d'un vers, celui-ci rimerait en *-ra*.

P. (Fol. 42 r°).

Mon trés douz cuer et belle amie.

. . . .

Pont de plaisir jusqu'a ung tamps.

P. *Missive* (Fol. 42 v°).

A noble, a honorée dame[1].

. . . .

Vray dieu d'Amour, plain de franchise (Fol. 44 r°).

. . . .

Amer ne vuelt nulle tant qu'elle.

P. (Fol. 44 v°).

Ung veneour d'entendement.

. . . .

Ung temps en solas demenant.

Poncelet (Fol. 45 r°).

Je ne voudroie demander.

. . . .

Mille tant qu'elle en attendant.

P. *Moralis* (Fol. 45 v°).

Dame du ciel, roïne souveraine.

. . . .

Ce jour de l'an mez pechiez pardonner.

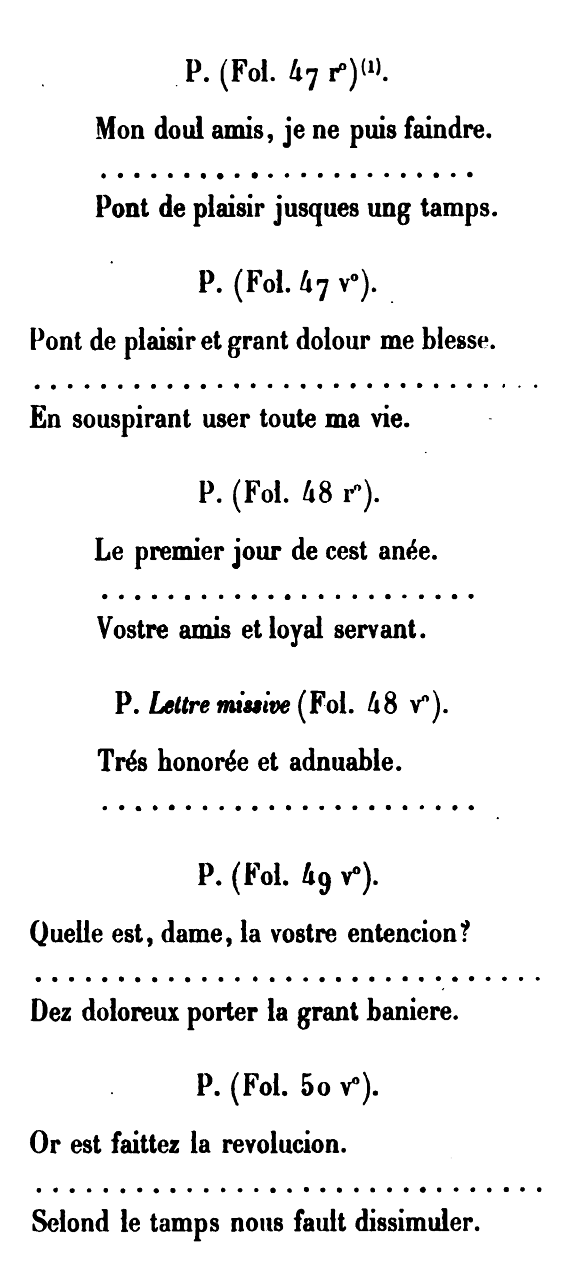
P. (Fol. 46 v°).

En attendant me fait porter.

. . . .

Se non par vous, damme honorable.

[1] Le poète remercie sa dame d'une ballade et d'une lettre qu'il a reçues d'elle.



P. (Fol. 47 r°)[1].

Mon doul amis, je ne puis faindre.

. . . .

Pont de plaisir jusques ung tamps.

P. (Fol. 47 v°).

Pont de plaisir et grant dolour me blesse.

. . . .

En souspirant user toute ma vie.

P. (Fol. 48 r°).

Le premier jour de cest anée.

. . . .

Vostre amis et loyal servant.

P. *Lettre missive* (Fol. 48 v°).

Trés honorée et adnuable.

. . . .

P. (Fol. 49 v°).

Quelle est, dame, la vostre entencion?

. . . .

Dez doloreux porter la grant baniere.

P. (Fol. 50 v°).

Or est faittez la revolucion.

. . . .

Selond le tamps nous fault dissimuler.

[1] Cette ballade paraît être d'une femme. Dans ce cas, l'initiale *P* qui la précède, ainsi que tant d'autres pièces écrites par un homme, ne serait pas celle d'un seul auteur. Faudrait-il lire P[ris]? Deux ballades au moins, précédées de cette lettre, ont le même refrain, fait qui semble infirmer cette hypothèse.

Les bien que j'ay celler je ne pouroie (Fol. 51 r°).

. . . .

Puis qu'il ly plait, ja maix n'en partira.

P. *Lettre missive* (Fol. 51 v°).

Flour de biauté, dame d'onnour.

. . . .

Sy fort me sans de vostre amour sourpris (Fol. 52 v°).

. . . .

Mon cueur ravoir et le vostre lessier.

N'a gueure encor einsy que ceulx estoie (Fol. 53 r°).

. . . .

De dire ung mot trouvée occaision.

Povre de joie et riche de tristesse (Fol. 54 r°).

. . . .

Pour quoy Amour laisse ma compaignie.

P. (Fol. 54 v°).

Qui vuelt aimer y fault aprendre.

. . . .

Puis qu'i ly plait, c'est mon plaisir[1].

V. — L'ART DE RHÉTORIQUE VULGAIRE.

PAR MOLINET.

Il existe plusieurs éditions gothiques de ce traité, mais aucune d'elles ne porte le nom de Molinet. La plus ancienne a été publiée à Paris par Ant. Vérard, en 1493; les autres à Paris, par Jean

[1] Cette ballade n'est pas terminée.

Trepperel, en 1499, et sans date; à Toulouse, par Jean de Guerlins, sans date; à Poitiers, par Jean et Enguilbert de Marnef, sans date; une autre, sans date ni indication typographique, se trouve à la Bibliothèque royale de Bruxelles[1].

De l'édition Vérard, la Bibliothèque nationale possède deux exemplaires, l'un sur velin, l'autre sur papier[2]. Dans celui-ci, au recto du premier feuillet, une gravure sur bois représente un auteur, suivi de plusieurs autres hommes, offrant son ouvrage à un personnage, qui paraît être un clerc, assis et nimbé. Mais cette composition n'a pas été gravée pour *l'Art de rhétorique;* son encadrement est celui de presque tous les bois de *l'Art de bien mourir,* et la composition elle-même figure aux feuillets A A i j (1re page) et G G j de *l'Art de bien vivre,* deux ouvrages édités en un seul volume[3] par Ant. Vérard, et achevés d'imprimer à Paris, le 28 octobre et le 15 décembre 1492[4].

Dans l'édition sur velin, la gravure est coloriée; de plus, toute une moitié de la composition est modifiée; le personnage nimbé est devenu le roi Charles VIII, dont la robe couvre le fauteuil, et, pour masquer un pupitre, on a placé, entre le roi et l'auteur, un homme de cour. Enfin, détail curieux, la partie retouchée de la gravure n'est pas du même artiste qui a peint l'autre partie; les couleurs sont plus fraîches, le modelé des chairs, la façon de traiter les draperies marquent un progrès très sensible.

[1] Je ne connais *de visu* ni les éditions de Trepperel, ni celle des Marnef, ni celle qui se trouve à la Bibliothèque royale de Bruxelles. Brunet (*Manuel*, I, 515) en décrit trois de Trepperel, dont une de 1499, celle de J. de Guerlins, et celle des Marnef. L'exemplaire de la Bibliothèque de Bruxelles, «in-16, sans date, nom d'auteur ni d'imprimeur», est signalé dans une des publications mentionnées ci-dessus (p. XXI, n. 4) de MM. G. Hecq et L. Paris, p. 12 du tiré à part.

[2] Rés. Velin 577 et Ye 10. Elle possède également un exemplaire de l'édition de Jean de Guerlins (Rés. Ye 1201).

[3] Bibl. Nat., Rés. D 852.

[4] Cette gravure est reproduite, d'après l'*Art de bien vivre*, dans *Antoine Vérard*, par John MACFARLANE. Londres, 1900, in-4°. Planche 24.

D'autre part, dans l'exemplaire sur papier, le verso du premier feuillet est blanc; dans celui sur velin, il est rempli par un prologue-dédicace au roi Charles VIII, «de son trés humble et trés obeissant subject et serviteur Henry de Croy».

A ces différences près, les deux exemplaires sont identiques, et d'un même tirage. Ils se terminent par un sonnet donnant en acrostiche le nom de *Charles de Valois* (Charles VIII). Ils fourmillent de fautes, qui les rendent presque illisibles; en outre, l'imprimeur s'est servi d'une copie dont les feuillets étaient intervertis, de là un grand désordre dans le texte : la règle du huitain a pour exemple le rondeau à sept manières, les deux moitiés d'un autre rondeau sont à quatre feuillets d'intervalle. Si l'on donne aux articles les numéros qu'ils ont dans le présent recueil, ils se trouvent ainsi disposés : 1 à 9 (moins l'exemple), 25 à 45, l'exemple de 9, 10 à 24, 46, 47.

Les autres éditions anciennes reproduisent exactement celle de Vérard, avec toutes ses fautes, avec aussi le sonnet en acrostiche, mais sans gravure ni préface.

C'est elle aussi, d'après l'exemplaire sur velin, qui a été de nos jours réimprimée sous la direction de F. Michel[1].

Cet exemplaire est le seul où se trouve le prologue, et, pour les raisons que je vais exposer, je crois qu'il n'en a jamais existé d'autres. D'abord ce prologue manque dans toutes les éditions anciennes ci-dessus énumérées, qui reproduisent, soit directement, soit indirectement, celle de Vérard, preuve qu'elles ont été faites d'après des exemplaires qui ne l'avaient pas. D'autre part, les auteurs du XVIe siècle qui mentionnent le traité ne l'ont connu qu'anonyme, par conséquent sans le prologue. Lorsque

(1) *Poésies des XVe et XVIe siècles, publiées d'après des éditions gothiques et des manuscrits.* Paris, chez Silvestre, 1830-1832, un vol. in-8°. Le premier numéro du volume est *L'Art et science de Rhethorique pour faire rigmes et ballades, par Henry de Croy.*

P. Fabri le cite, jamais il ne donne le nom d'Henri de Croy, ni celui de Molinet. Ce qu'en dit Claude Fauchet montre que l'édition dont il s'est servi était celle d'A. Vérard, et que son exemplaire ne donnait aucun nom d'auteur : «J'en ay trouvé un petit, intitulé : «*L'art et science de Rhetorique pour faire rymes et balades*, imprimé l'an M.CCCCXCIII, qui dit...[1]». Si Étienne Pasquier n'a pas davantage connu «l'auteur du vieux art poëtique françois», c'est que l'exemplaire dont il eut communication à Blois ne le nommait pas[2].

Il n'est donc guère douteux que ce volume, le seul aussi, du moins à ma connaissance, dans la gravure initiale duquel c'est au roi que l'auteur présente son livre, ne soit celui-là même qui fut offert à Charles VIII, et que le premier feuillet, occupé au recto par la gravure de présentation, au verso par le prologue, n'ait été spécialement tiré pour cet unique exemplaire.

Sur le seul témoignage de cet exemplaire, les érudits modernes ont attribué cet Art de rhétorique à Henri de Croy, jusqu'au jour où j'ai montré que le véritable auteur est Jean Molinet[3].

Outre les éditions mentionnées ci-dessus, le traité nous a été conservé dans deux manuscrits de la Bibliothèque nationale : fr. 2159 et fr. 2375.

Le manuscrit fr. 2159 (anc. 7984) est en parchemin, il a 32 feuillets de 0 m. 202 sur 0 m. 153; 19 lignes à la page. Il est de la fin du XVe siècle[4]; il est relié aux armes de Philippe de Béthune. Au bas du premier feuillet, l'écu de France. Sur une feuille de garde, cette mention : «Traicté manuscript de rethorique venu de mon-

[1] *Recueil de l'Origine de la langue et poësie françoise*, dans les *Œuvres de feu M. Claude Fauchet*... Paris, 1610, in-4°, f. 552 v°.

[2] *Les Recherches de la France*, livre VII, ch. Ier et Ve.

[3] *De Artibus Rhetoricae rhythmicae*, pp. 51 et suiv.

[4] Il est antérieur à 1492, puisqu'il a appartenu à Louis de Bruges (L. Delisle. *Le Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque nationale*, I, p. 144).

sieur le daulphin François, qui mourut a Tournon[1], fils esné du roy François premier.»

Ce volume a été exécuté avec beaucoup de soin; il ne contient que l'ouvrage de Molinet, sous cette rubrique : «*Cy commence un petit traittié compilé par maistre Jehan Molinet, a l'instruction de ceulx qui veulent aprendre l'art de rethorique*[2]».

Le manuscrit fr. 2375 (anc. 8060) est sur papier, du XVIe siècle. C'est un recueil d'une soixantaine de pièces en vers et en prose — dont plusieurs de Molinet — énumérées dans le *Catalogue des Manuscrits français de la Bibliothèque nationale*, p. 409-411[3]. Le traité occupe les feuillets 14-38 : «*Cy commenche l'Art de rethoricque composé par maistre Jehan Molinet... Explicit l'Art de rethoricque fait par maistre Jehan Molinet*». Il est suivi d'«*Ung aultre traictiét de rectoricque fait pour aprendre a rimer*», le numéro VI du présent recueil.

Dans les deux manuscrits le traité est précédé du même prologue que dans l'exemplaire sur velin de l'édition Vérard, mais adressé à un «trés honoré seigneur» par son «trés humble et petit Molinet», et non pas au roi par son «trés humble et trés obeissant subject et serviteur Henry de Croy».

On a signalé, en ces dernières années, des exemples topiques du sans-gêne avec lequel Antoine Vérard se permettait de publier des ouvrages d'auteurs vivants, à leur insu et sans les mentionner. Si nous ne connaissions de son édition que les exemplaires où le prologue a été simplement supprimé, nous pourrions supposer qu'il a traité Molinet de la même façon. Mais comment expliquer que dans le volume offert à Charles VIII le prologue ait été maintenu et qu'au nom de Jean Molinet on ait substitué celui d'Henri de

(1) Le 10 août 1536.

(2) Buchon a mentionné ce manuscrit, sans établir aucun rapprochement entre son contenu et le texte des éditions imprimées, dans ses *Chroniques*, p. 6.

(3) Paris, 1869, in-4°.

Croy? En réponse à cette question, je ne puis que proposer une conjecture, qui, si elle est acceptée, même en partie seulement, résoudra en même temps un autre problème que je vais poser.

Un seigneur, ayant pris rang «soubz l'estandart de Cupido le dieu d'Amours..., tout entrepris d'ardant desir», voulant «estre trés leal et chevalereux champion pour conquerre» la dame de son cœur «et obtenir d'elle victoire glorieuse», s'était adressé à Molinet, en de «gracieuses missives», pour apprendre de lui «l'art de rethorique». «Affin de mieulx satisfaire» à ses «prieres et requestes», qu'il tenait «pour commandement», le fameux rhétoriqueur lui envoya «ce petit traittié de rethorique, tout chaudement forgié et fait a» sa «contemplation». Qui est ce seigneur?

Sans méconnaître que la notoriété du poète de Valenciennes avait déjà pu, à cette époque, franchir les frontières de son pays, je crois que c'est un personnage de la Flandre ou d'une province limitrophe. Habitant une autre région, il aurait eu plus près de lui des maîtres à sa dévotion, capables de faire son instruction de versificateur. D'ailleurs Molinet, dans son traité, comme dans beaucoup de ses poésies, ne manque pas de s'affirmer «bon Bourguignon» et d'exprimer ses sentiments hostiles aux Français. Est-ce dans une œuvre écrite pour un seigneur de France qu'il aurait introduit des vers comme ceux des paragraphes 4, 11, 14 et surtout 25? Oserait-il y adresser des injures aux Français et des éloges ou des encouragements à leurs ennemis? Donc, lorsque j'admets que le seigneur pour qui Molinet a composé son Art de réthorique habitait le nord du duché de Bourgogne, je ne suis pas encore dans le domaine des hypothèses, mais j'en approche et je vais y entrer.

Une des familles les plus importantes et les plus en vue de la région, par sa fortune, par ses titres, par son rôle politique, était celle de Croy. A tous ses titres de noblesse, elle se montrait fière

d'ajouter celui de protectrice des lettres[1]. Et quand Molinet rappelle au destinataire de son livre qu'en «armonie» et en «joyeuse resonance», ses «trés nobles progeniteurs, parens et oncles et germains[2] en furent et sont si richement douez que les trés haulz et glorieux personnages de ce monde en ont esté largement contentez, amoliez et adouciz», et qu'il forlignerait grandement s'il n'en sentait «quelque estincelle», le compliment peut fort bien s'adresser à un de Croy.

Le premier des exemples cités dans le traité commence ainsy :

Vive Sainct Pol, vive Renti,
Vive toute fleur de noblesse.

Et le baron de Renti n'est autre qu'un seigneur de Croy, qui avait épousé, en 1455, Jacqueline de Luxembourg, fille du comte de Saint-Pol. Il habitait à Valenciennes un hôtel situé devant l'église Saint-Nicolas[3].

Le chef de la branche alors la plus importante de la famille était, à l'époque où fut composé le traité, c'est-à-dire entre 1477 et 1492, Philippe Ier, seigneur de Croy, d'Arschot, de Renti, d'Airaines, comte de Porcean, baron de Beaumont, etc., qui succéda à son père en 1475 et mourut en 1511. Il avait pour fils aîné *Henri*, qui, à sa mort, hérita de ses titres. C'est ce dernier dont le nom a remplacé celui de Molinet dans le prologue de l'exemplaire offert au roi en 1493. Il pouvait avoir alors une trentaine d'années[4].

[1] Cf. ci-dessous, p. LXIII, n. 1.

[2] La famille de Croy était très nombreuse. Georges Chastellain, qui ne l'aimait pas, raconte «comment plùsieurs murmurations se firent a l'occasion de ceux de Croy, qui tout embrassoient a tous lez», et fait une longue énumération des terres et seigneuries qu'ils «avoient en gouverne». (Ch. XXI et XXII du livre VI, 2e partie de sa Chronique).

[3] C'est dans la cour de cet hôtel que fut représenté en 1547 le mystère de la Passion en vingt-cinq journées (Petit de Julleville, *Les Mystères*, II, p. 145).

[4] J'ignore en quelle année il est né. Il épousa, en 1494, Charlotte de Châteaubriant, et mourut en 1514, encore jeune, disent les généalogistes, cependant veuf déjà depuis 1509 et père de huit enfants : Philippe II de Croy, Guillaume, évêque de Cam-

De ces rapprochements il me paraît ressortir d'abord, comme très probable, que Molinet a dédié son Art de rhétorique au seigneur de Croy, Philippe Ier, ou à son fils Henri[1]; et comme très possible, que celui-ci s'en est attribué plus tard la paternité et l'a offert comme sien au roi de France.

Si nous ne possédions pas l'exemplaire de Charles VIII, nos soupçons prendraient une autre direction. Nous serions portés à croire que le manuscrit qui a servi de base à l'impression ne contenait pas le prologue et que le nom de l'auteur ne figurant ni à l'incipit, ni à l'explicit, l'imprimeur a cru publier une œuvre anonyme. Nous pourrions aussi, nous autorisant de précédents rappelés plus haut, supposer qu'Antoine Vérard, par un calcul d'intérêt, a supprimé le nom gênant de Molinet, bien que cette seconde hypothèse soulève des objections nombreuses. Et d'abord une aussi audacieuse supercherie, du vivant même de l'auteur, n'allait pas sans risques; d'autre part, un livre anonyme avait généralement moins de chances de succès qu'un livre signé d'un nom connu, comme l'était celui de Molinet; et si l'imprimeur tenait à faire disparaître le nom de celui-ci, son intérêt eût été de le remplacer par celui de quelque poète célèbre décédé; en outre, il était très facile de supprimer le nom tout en conservant le prologue. Mais il est inutile d'accumuler les objections contre une hypothèse à laquelle, pas plus qu'à la première, on ne peut s'arrêter, parce qu'elle n'expliquerait pas comment un exemplaire du livre a gardé

brai puis archevêque de Tolède et cardinal, Charles, comte de Porcean, Robert, évêque de Cambrai, Charles, évêque de Tournai, Jacqueline, qui épousa Antoine, marquis de Berghes, Charlotte, abbesse de Gishengien, et Hélène, qui épousa Jacques III de Luxembourg.

[1] *Le Contreblason des Fausses Amours*, paru en 1512, est dédié à Charles de Croy, cousin d'Henri. Cf. *Œuvres poétiques de Guillaume Alexis, prieur de Bucy*, publiées par Arthur Piaget et Émile Picot. Paris, 1896-1899, 2 vol. in-8°. Tome I, p. 262. (Société des Anciens textes français). — Sur les livres des seigneurs de Croy, cf. *Romania*, 1901, p. 296, n. 1.

le prologue avec les modifications que l'on sait. Rappelons-nous plutôt l'axiome qu'on ne doit jamais perdre de vue dans une enquête de ce genre : *Is fecit cui prodest.* Qui avait intérêt à substituer, dans le prologue du volume offert à Charles VIII, le nom du roi à la mention d'un seigneur anonyme, et au nom de Molinet, celui d'Henri de Croy? Henri de Croy seul. Adulation de courtisan et vanité de rimeur. La suppression du prologue et de tout nom d'auteur dans les autres exemplaires avait un prétexte apparent : la fierté d'un prince dédaignant de signer un traité qu'il livre au public; mais ce prétexte cachait un motif plus sérieux : la crainte que la supercherie ne fût dévoilée. Il n'était pas à présumer que Molinet connût jamais l'exemplaire du roi; si les autres ne portaient pas son nom, il y avait moins de chances qu'il en entendît parler et en eût communication; et, au pis aller, s'il venait à les connaître, c'était affaire à lui de se quereller ou de s'arranger avec l'imprimeur, le nom d'Henri de Croy restant dans l'ombre. Le procédé, dira-t-on, n'est pas honnête. Assurément, mais est-ce une raison pour l'attribuer à un autre qu'à Henri de Croy? C'en est une seulement pour invoquer le vieil axiome romain que je rappelais plus haut. Et puis serait-ce un cas si rare ?

Povres gens sont a tous lez reversez,
Tensez, bersez, confachiez, confonduz...,

nous dit Molinet lui-même. Est-il moins décent de leur prendre leurs livres que leurs champs ou leurs filles ? Ce sont jeux de prince.

Plusieurs des exemples donnés par Molinet expriment des sentiments hostiles aux Français : qu'en a-t-on fait dans un traité publié à Paris et dédié au roi ? Quelques substitutions de mots en ont changé l'esprit et le sens. A qui chantait : «Vive Sainct Pol, vive Renti», on a fait dire : «Vive le roy et son party» (§ 4, p. 217); la sup-

pression d'une négation a suffi, au paragraphe 11, pour qu'un éloge du duc de Bourgogne s'adressât à son adversaire le roi de France; ailleurs les cris «Soyons bons Bourgoingnons... François sont faulz» sont devenus «Soyons bons compaignons... François loyaulx» (§ 25, p. 229). C'est par inadvertance, je suppose, qu'une allusion sympathique à la mort de Charles le Téméraire a subsisté dans le paragraphe 14 [1].

Molinet est le plus connu, et le plus mal connu des rhétoriqueurs; il n'existe de ses poésies qu'une édition très incomplète, exécutée sans soin et devenue très rare; sa biographie est encore à écrire. Si nous possédions sur sa vie et ses œuvres une étude sérieuse, que justifierait la place à laquelle il a droit dans notre histoire littéraire, il serait sans doute possible de fixer la date de son Art de rhétorique vulgaire. La chronologie de ses poésies serait, en effet, dans cette recherche, d'un précieux secours, car c'est d'elle qu'il a extrait la plupart de ses exemples; mais elle est encore à établir. En attendant, nous ne pouvons que limiter une période de quinze années, dans laquelle doit être placée la confection de son traité, par une allusion (§ 13) à la bataille de Nancy, où périt Charles le Téméraire, le 5 janvier 1477, et par la mort, en 1492, de Louis de Bruges, qui possédait un manuscrit du traité [2].

Le traité de Molinet est, de tous les ouvrages du même genre, le mieux ordonné et le plus clair; il est aussi plus complet que tous ceux qui l'ont précédé et qui nous sont parvenus. Doit-il quelque chose à ceux-ci? Malgré que son début rappelle celui de l'*Art de Dictier*, par sa définition de la rythmique, considérée comme une branche de la musique, et par sa division des lettres de l'alphabet en consonnes et voyelles, on ne saurait en inférer que Molinet ait connu le traité d'E. Deschamps. C'est à Jean de Garlande qu'il a

[1] C'est peut-être aussi intentionnellement que l'expression de Molinet : «ne ferons nous» (p. 249, l. 2) a été remplacée par : «ne font les rhetoriciens». — [2] Cf. ci-dessus, p. LIX, n. 4.

IMPRIMERIE NATIONALE.

probablement emprunté sa définition : « Rethorique vulgaire est une espece de musique appellée richmique » (§ 1, p. 216); le grammairien latin avait dit : « *Rithmica species est artis enim musice* »[1]; quant à la division des lettres, elle se trouve au début du traité IV, connu de Molinet.

L'analogie de la première partie du paragraphe I, 3 (p. 2) avec le paragraphe V, 3 (p. 217) peut s'expliquer par une coïncidence due à l'identité du sujet traité; mais la similitude des termes employés par les deux auteurs dans la définition de l'*e* féminin[2] demande une autre explication. S'agit-il ici d'une définition courante, reproduite indépendamment de part et d'autre? C'est possible. Mais on peut croire aussi que le chanoine de Valenciennes, esprit curieux et érudit, connaissait l'*Archiloge Sophie*, qui ne manqua pas d'une certaine vogue; toutefois, s'il lui a emprunté quelque chose pour son traité, ce ne peut être que les deux passages qui viennent d'être signalés.

Il n'est pas douteux que la notice sur la rime doublette dans V (§ 5, p. 217) ne soit celle de II (§ 11, p. 34); et cette constatation faite, j'hésite à ne voir que des rencontres fortuites dans les ressemblances, assez vagues pourtant, que présentent d'autres paragraphes correspondants des deux traités (II, 4, p. 21 et V, 36, p. 242; II, 10, p. 33 et V, 17, p. 225, etc.).

Molinet n'a pas connu le *Doctrinal* de Baudet Herenc, bien que ces deux auteurs soient seuls à donner l'étymologie de l'expression *rime alexandrine*, et seuls à dire que le serventois se calque sur une

[1] G. Mari, *I trattati medievali*, p. 35.

[2] « En nostre françoys aucunes sillabes sont appellées femenines, et les vers qui se terminent en ceste sillabe sont appellez femenins. Si doiz doncques sçavoir que quant ce voyeul *e* se prononce imparfaictement et faintement, lors la sillabe qui est terminée en tel voyeul est appellée femenine... » (I, 4, p. 3). « En langaige rommant... sont trouvéez aucunes dictions ou sillabes imparfaittes... lesquelz aucuns nomment femenines dictions... Et est assavoir que toute diction imparfaitte et de singulier nombre fine par *e* imparfaitement et faintement sonnant, comme *vierge*, *mere*, *dame*, *royne* » (V, 2, p. 216).

amoureuse dont il reproduit le premier et le dernier vers de chaque couplet (III, 3, p. 170 et V, 37, p. 244).

Entre IV et V la comparaison (cf. p. 199, n. 2; p. 200, n. 1 et 3; p. 203, n. 4; p. 217, n. 2 et 3; p. 241, n. 1) [1] atteste, au contraire, des rapports de parenté; mais en quelle ligne et à quel degré? Molinet a-t-il connu directement l'opuscule de l'anonyme lorrain? ou quelque autre traité qui en serait dérivé? ou encore les deux auteurs doivent-ils à un même ancêtre les traits qu'ils ont en commun? Chacune de ces hypothèses est recevable; la première, qui est la plus simple, est peut-être aussi la meilleure. Le grand rhétoriqueur, fameux pour la virtuosité avec laquelle il excellait dans toutes les formes en usage de son temps et dans celles dont il fut le créateur, n'avait guère à apprendre de ses devanciers, surtout de Jacques Legrand et de l'anonyme lorrain, qui n'a traité que de la ballade et du rondeau. Mais, compilateur méthodique et scrupuleux, il a fait appel à tous les secours qu'il avait à sa disposition.

Il s'est aussi souvenu des traités de rythmique latine. Quelques définitions de ses premiers paragraphes en rappellent d'autres qui avaient cours dans les *Artes rhythmicae*. J'en ai déjà cité une précédemment [2]; en voici une autre: « Richmique ... laquele contient certain nombre de sillabes avec aucune suavité de equisonance » (§ 1, p. 216). Comparez: « *Rithmus est consona paritas sillabarum certo numero comprehensarum* [3] », ou: « *Omnis rigmus certo sillabarum numero continetur* [4] ». Mais ces traités latins existaient en

[1] Je ne mentionne pas ici la division des lettres en voyelles et consonnes, commune aux deux traités (IV, 1 et V, 1); elle est aussi dans les *Leys d'amors* et dans l'*Art de Dictier*.

[2] Page LXVI.

[3] G. Mari, *I trattati*, p. 17, l. 1.

[4] *Ibid.*, p. 8, n. 31. De même cette définition: « La sillabe est une assemblée de lettres soubz ung seul accent indistamment proferé » (§ 1, p. 216) rappelle par ses expressions les deux suivantes: « *Consonantia producta secundum modernos servanda est a vocali penultime sillabe usque in finem*

nombre considérable, se reproduisant souvent, dans des termes presque identiques; beaucoup ont disparu; beaucoup sont inédits; leur science pouvait s'enseigner oralement dans les écoles. Il serait donc difficile, probablement même impossible, en tout cas dangereux, d'indiquer avec précision des sources; peut-être Molinet lui-même n'aurait-il pu le faire, ses emprunts n'étant que des réminiscences.

Si Molinet a contracté des dettes envers ses devanciers, il a des créances plus importantes sur ses successeurs. On verra dans les chapitres suivants quels emprunts lui ont faits les auteurs des traités VI et VII. L'Infortuné et Fabri l'ont aussi largement mis à contribution[1].

VI. — TRAITÉ DE RHÉTORIQUE.

ANONYME.

Il existe de cet opuscule une édition gothique, imprimée, suivant Brunet, vers l'an 1500, à Lyon[2]; une réédition de 1856, faite d'après la précédente, avec quelques corrections sans importance, mais généralement malheureuses, par A. de Montaiglon, dans son *Recueil de poésies françoises des XVe et XVIe siècles*[3]; et une reproduction en caractères gothiques de l'édition princeps, imprimée vers 1860 ou 1865[4]. Un texte beaucoup meilleur se trouve dans le manuscrit de la Bibliothèque nationale fr. 2375, f. 38 v°-

sub eodem accentu» (*Ibid.*, p. 17, l. 3-4) et «*Accentus est sillabarum longa vel brevis prolatio*» (*Ibid.*, *praefatio*, n. 31).

[1] Pour l'Infortuné, cf. *De Artibus Rhetoricae rhythmicae*, p. 72 et suiv., et pour Fabri, cf. *ibid.*, p. 77 et suiv.

[2] BRUNET, *Manuel*, I, 513. — Marie Pellechet propose, avec un point d'interrogation, la date de 1490 (*Catalogue des Incunables des Bibliothèques publiques de France*, par Marie PELLECHET, I, n° 1376. Paris, 1897, in-8°). La Bibliothèque nationale en possède un exemplaire : Rés. Ye 241 (5).

[3] Cf. ci-dessus, p. IV, n. 3.

[4] Cf. ci-dessus, p. IV, n. 3.

41 r°[1]; c'est celui que je désigne par *A*, et que je publie, en utilisant les variantes de *B*, le texte imprimé.

B est altéré; plusieurs passages en sont inintelligibles, par exemple : § 1, v. 2; § 4, v. 4; § 10, v. 4, 10, 13; § 16, v. 4; § 20, v. 5, etc.; des vers sont omis (§ 20, v. 7; § 24, v. 12, 15, etc.), ou intervertis (§ 28, v. 5-6; § 30, v. 4-5; § 31, v. 8-9, etc.). Des articles sont déplacés : le paragraphe 20, sur les «vers douzains», se trouve entre les paragraphes 18 et 19, qui, traitant tous deux des «vers huitains», ne peuvent être ainsi séparés; le paragraphe 24, sur les «doubles lays», doit suivre immédiatement le paragraphe 23, sur le lai simple, au lieu de se trouver au milieu des rondeaux, à la suite du paragraphe 28, etc.

Dans le manuscrit, il est assez difficile de retrouver l'ordre que le copiste avait à suivre. Il a généralement écrit sur deux colonnes, quelquefois sur trois, ou sur quatre; mais, au lieu de se conformer à l'usage de remplir la première colonne de chaque page avant de passer à la seconde, il va de l'une à l'autre après chaque couplet; et comme les couplets sont d'inégale étendue, il résulte de ce système une grande confusion, accrue encore par la subdivision des colonnes lorsque les vers sont très courts. Un article commencé au bas d'une seconde colonne se continue à la seconde colonne de la page suivante, qu'il faut lire avant de revenir à la première. La colonne *a* de la première page (f. 38 v°) commence, comme *B*, par le paragraphe 1, sur la «rime en goret»; si l'on continue à lire en descendant cette colonne, on trouve successivement les paragraphes 3, 5, 7, la rubrique de 8[2]; à la colonne *b*, les paragraphes 2, 4, 6, 8, les deux vers qui introduisent le paragraphe 10; puis, sur quatre colonnes, le paragraphe 9 moins sa rubrique, et les trois couplets du paragraphe 10. Évidemment, cet ordre, ou plutôt ce désordre est inadmissible. Si, au contraire,

[1] Cf. ci-dessus, p. LX. — [2] «Rondel d'equivoque»

on prend successivement le premier paragraphe de la colonne *a*, le premier de la colonne *b*, le second de la colonne *a*, le second de la colonne *b*, et ainsi de suite, on a, pour la première page, les paragraphes 1 (col. *a*), 2 (col. *b*), 3 (col. *a*), 4 (col. *b*), 5 (col. *a*), 6 (col. *b*), 7 (col. *a*), puis 9 (col. *b*), 8 (col. *a*), les deux vers introduisant le paragraphe 10 (col. *b*) et les trois couplets du paragraphe 10 (col. *b*, *c*, *d*); ou mieux, 8 (col. *a*), 9 (col. *b*), les deux vers introduisant 10 (col. *b*), 10 (col. *b*, *c*, *d*). Cet ordre est, pour le sens et la logique, préférable au précédent; en outre, c'est, sauf le changement 8-9, celui de *B;* c'est donc aussi celui du scribe. Il se reproduit aux pages suivantes. C'est celui qu'il nous faut adopter [1].

Le manuscrit est picard. Le texte de *B* est français, mais il remonte immédiatement ou indirectement à un manuscrit picard; quelques expressions, que le translateur n'a pas su franciser, l'attestent. Le vers 5 du paragraphe 19 est inintelligible, parce qu'il contient un mot qui n'a pas de sens, *serchez;* dans *A* on a *chergiez*, c'est-à-dire *chargés*. La copie dont *B* dérive avait probablement *cergiés* ou *cerquiés*, que le scribe n'a pas compris. C'est sans doute aussi parce qu'elle n'a pas été comprise du copiste français que la forme *vasteaux*, pour *gasteaux*, a été maintenue au vers 8 du paragraphe 30.

Cette identité des dialectes du manuscrit de *A* et du manuscrit perdu dont descend *B* est déjà, en faveur de l'origine picarde du traité, une présomption, que d'autres indices viendront confirmer.

[1] Voici dans quel ordre le manuscrit donne la suite du traité : la rubrique du paragraphe 12 (en tête du feuillet 39 r°), puis les paragraphes 11 (39 r° *a*), 12 (39 r° *b*), 13 (39 r° *a*), 14 (39 r° *b*), 15 (39 r° *a*), 16 (39 r° *b*), 17 (39 r° *c*), 18 (39 v° *a*), 19 (39 v° *b*), 20 (39 v° *a*), 21 (39 v° *b*), 22 (39 v° *a* et 40 r° *a*), 23 (39 v° *b* et 40 r° *b*), 24 (40 r° *a*), 25 (40 r° *b*), 26 (40 v° *a*), 27 (40 v° *b*), 28 (40 v° a^1), 29 (40 v° a^2), 30 (40 v° a^3), 31 (40 v° *b*), 32 (40 v° *a* et 41 r° *a*), 33 (41 r° *b*), 34 (41 r° *b*), 35 (41 r°, au milieu de la page).

Les deux mots *cy*, *ainsy* sont donnés (§ 2) comme exemple de rime commune : si l'on prononce le premier à la française, *si*, la rime est léonine; pour qu'elle soit commune, il faut prononcer *chi*, à la picarde. *Petis* rime avec *puis* (§ 17, p. 258), *huit* avec *souffit* (§ 34, p. 264); c'est ce que L'Infortuné appelle des rimes picardes[1]. La rime *reprochiét : piét* (§ 26) est encore du domaine picard; et de même la forme *cieulx* (§ 13, v. 4). Je ne tiens pas compte de la distinction de *-ent* et *-ant*, qui pourrait n'être que fortuite. L'esprit, le sens du traité, quelques expressions même sont bien du nord de la France, mais ce sont là des arguments qui se sentent mieux qu'ils ne se démontrent. Enfin on ne rencontre dans le traité qu'une seule mention géographique : c'est un « Adieu » à Saint-Omer (§ 25). Bref, je tiens pour certain que cet Art de rhétorique a été versifié dans la région dont le picard était le dialecte.

Quand? Assurément vers la fin du XVe siècle. Avant 1500, si, comme le croit Brunet, la première édition est de cette date[2]; après celui de Molinet, si les rapports que je vais signaler entre les deux traités prouvent bien que l'un a été versifié d'après l'autre[3].

Les deux auteurs distinguent plus nettement que leurs devanciers les différentes sortes de rimes : en goret, rurale ou commune plate, léonine, équivoque; tous deux mentionnent la rime enchaînée et rappellent que la rime plate est la plus commune; tous deux donnent les mêmes schémas du sixain, du septain, du huitain, du douzain; si l'anonyme y ajoute le cinquain, souvent usité « ou dit de chanson » (§ 11, p. 256), Molinet a dit du double rondeau, dont le premier couplet n'est autre que ce même cinquain, qu'« il sert aux chansons de musique » (§ 26, p. 230); le lai et le double lai sont identiques de taille dans les deux traités; les « regretz »

[1] L'*Instructif de la seconde rhétorique*, chap. VIII, art. 7.

[2] Cf. ci-dessus, p. LXVIII, n. 2.

[3] Aucun indice ne permet de reconnaître si c'est d'un manuscrit ou d'un texte imprimé que l'auteur du traité VI s'est servi.

(VI, 27, p. 262) de l'un correspondent exactement aux « complaintes » (V, 17, p. 225) de l'autre. Et ces rapprochements, dont je pourrais augmenter le nombre, ne s'appliquent pas seulement à la similitude des formes enseignées par les deux auteurs, mais aussi à l'usage qu'ils conseillent ou prescrivent d'en faire. A ce dernier point de vue, la comparaison des paragraphes V, 17 (p. 225) et VI, 26 (p. 230) est significative, de même celle des paragraphes V, 13 (p. 223) et VI, 20 (p. 259). Il est donc certain que l'auteur du traité VI a connu le traité de son compatriote Molinet, car il est, d'autre part, non moins évident que celui-ci n'a pas été l'imitateur.

Cet Art de rhétorique se distingue des précédents en ce qu'il est écrit en vers. De plus, chaque règle est exposée dans la forme d'un exemple. C'est aussi le système suivi par L'Infortuné pour l'*Instructif de la seconde rhétorique*. Le procédé est assez original pour qu'on soit tenté de supposer *a priori* un lien de parenté, dans la forme, entre les deux traités, mais comme on ne connaît l'âge exact ni de l'un ni de l'autre, il est impossible de dire lequel des deux a pu servir de modèle.

Ce système a un grave défaut. Les exigences du vers gênent toujours un auteur didactique et l'empêchent d'exprimer sa pensée avec la rigueur, la précision et la clarté nécessaires à son travail. Mais, quand aux difficultés de la mesure et de la rime on ajoute celle, beaucoup plus grande, d'enfermer la règle dans le cadre trop étroit ou trop large de l'exemple même, on court les risques d'être à la fois incomplet, diffus et obscur. Notre auteur, pas plus que L'Infortuné, n'a su éviter ces dangers.

L'auteur n'a pas eu la prétention d'écrire un traité complet de l'art de seconde rhétorique; il a voulu simplement, dit-il, apprendre à rimer à un ami. Après avoir d'abord défini les différentes sortes de rimes, il enseigne comment elles s'agencent et se combinent,

de quoi et comment se compose un couplet, à quel genre poétique et à l'expression de quels sentiments conviennent plus particulièrement les différents mètres. Mais il ne dit pas de combien de vers ou de strophes doit se composer un poème. Il donne quelques exemples de rondeaux, quelques couplets de ballades et de lais; il prévient qu'il ne parlera ni de la ballade balladant, ni du virelai ni du fatras, et ne fait aucune mention du serventois, de l'amoureuse, ni même du chant royal. Il ne nous apprend rien que nous ne sachions déjà par Molinet, si ce n'est la taille des «rondiaulx doublés en la fin» (§ 31).

VII. — L'ART ET SCIENCE DE RHÉTORIQUE VULGAIRE.

ANONYME.

Ce traité, encore inédit et très peu connu[1], se trouve dans le manuscrit de la Bibliothèque nationale fr. 12434[2]. Il n'est ni daté, ni signé, mais certaines allusions attestent qu'il fut com-

[1] Il n'avait jamais été signalé avant la publication de mon mémoire *De Artibus Rhetoricae rhythmicae*, en 1890; toutefois M. Frédéric Joüon des Longrais l'avait utilisé pour sa thèse de l'École des Chartes, soutenue en 1870, mais non publiée. Cf. *Position des thèses soutenues par les élèves de la promotion de 1870*. Paris. 1869, in-8°.

[2] Ms. en parchemin, du XIVe siècle, divisé en deux parties, copiées de la même main, mais chacune ayant une pagination spéciale (p. 1-61 *quater* et p. 1-184). L'écriture est soignée, avec des majuscules dorées sur fonds alternativement rouge ou bleu; l'orthographe constante. Les pages ont 28 lignes et mesurent 0 m. 288 sur 0 m. 200. Le traité des rimes occupe la première partie, une table de rimes les pages 1-170 de la seconde. Un des correcteurs de cette table (cf. ci-dessus, p. XI) en a dressé un index, sous le titre de «Table des synonymes», à la page 183. Les pages 171-182 sont restées blanches.

Le manuscrit a successivement appartenu à Mᵉ Toufvenot le Clicquetier, à Dargouges, de Caen, et aux jésuites de Paris. Les *ex-libris* de ces possesseurs se trouvent dans les indications suivantes : Au verso de la première feuille de garde, des noms effacés et absolument illisibles, et des essais de plume sans intérêt. Dans les marges de la première page, en haut : «Domus profess. Paris. Societ. Jesu»; à gauche : «Paraphé au desir de l'arrest du 5 juillet 1763. Mesuit»; en bas, une bandelette de papier collée, avec cette mention imprimée : «Ne

posé après la mort de Jean Lemaire de Belges (1524) et avant celle de Crétin (1525)[1]. Aucun indice ne m'a permis de découvrir le nom de l'auteur.

Celui-ci ne s'est pas dépensé en efforts d'imagination; il s'est contenté de mettre à jour, par l'addition de quelques règles et de quelques tailles nouvelles, le traité de Molinet, qu'on retrouve tout entier dans le sien[2]. Il le suit pas à pas, en reproduit les règles, soit mot pour mot[3], soit en accolant à certains termes des synonymes oiseux[4], rarement en les développant[5]. Mais, tout en conservant aussi, sauf exceptions, les exemples de Molinet, il les remanie[6], généralement d'une façon très maladroite. Ces changements répondent le plus souvent à la préoccupation de faire alterner les rimes masculines avec les rimes féminines[7], quelque-

extra hanc bibliothecam efferatur. Ex obedientiâ». Page 184 et dernière du volume : «Ce present livre appartient à Mᵉ Toufvenot le Clicquetier, demeurant en la rue des Amazones»; en bas de la même page : «A mon cousin et bon amy mon cousin Dargouges, demeurant en la paroesse de Sainct Pierre de Caen, près la cohue dudit lieu, a qui appartient ce present livre. Qui le trouvera, qu'il luy rende, et il pairra du vin plain la gorge d'un corbin. Ma mere, que fez Robin?» Le même qui a écrit la première des deux précédentes mentions a essayé sa plume en écrivant, au verso du premier feuillet de garde : «L'an de grace mil.v. centz cinquante troys, a la»; dans la marge du bas de la page 170 : «Henry, par la grace de Dieu roy de France. A tous presens et. Bellot»; page 184 : «Collation faicte sur l'original apporté au greffe par honneste personne». L'écriture ne paraît pas être celle du manuscrit.

[1] En même temps que j'élucidais ce point (*De Artibus Rhetoricae rhythmicae*, p. 80-81), je prouvais que Jean Lemaire est mort en 1524, et non, suivant une opinion très répandue, en 1548. Tout récemment ma démonstration a été confirmée par la mention d'une épitre de Jean Bouchet, datée de janvier 1528, dans laquelle Jean Lemaire est mentionné comme mort (*Un grand rhétoriqueur poitevin. Jean Bouchet* (1476-1557?), par A. Hamon. Paris, 1901, in-8°, p. 100, n. 2).

[2] Sauf deux paragraphes (29 et 41).

[3] Voir, pour exemple, V, 7 (p. 218) et VII, 10 (p. 272). Il lui arrive même de reproduire les expressions de Molinet sans les avoir bien lues et sans les comprendre (cf. p. 271, n. 1, p. 273, n. 2, p. 280, n. 2).

[4] Comparez V, 4 (p. 217) à VII, 5 (p. 268).

[5] Par exemple, V, 2 est devenu VII, 2 et 3.

[6] Les exemples des paragraphes 36, 45, 48, 60, 62, 63 n'ont pas été modifiés; celui du paragraphe 43 presque pas.

[7] §§ 8, 12, 13, 29, 23, 33, etc.

fois à la nécessité de supprimer l'expression de sentiments du patriote bourguignon blessants pour des Français[1], ou peut-être encore au désir de chanter le nom du roi François ou de la reine Claude[2]; mais, dans d'autres cas, aucune raison apparente ne les justifie ou ne les explique[3]. On ne saurait y voir un démarcage ayant pour but de masquer le plagiat, car la ruse serait trop grossière, et, d'ailleurs, si l'auteur avait eu pareil souci, il se serait donné la peine de faire subir la même transformation à l'énoncé des règles. Aurait-il cru améliorer les vers de Molinet? L'illusion serait étrange. Qu'on en juge. Voici le premier vers cité par Molinet, qui veut donner un exemple de l'élision de l'*e* féminin :

Ma dame aime un autre que moi (p. 217).

Il est ainsi corrigé :

Madame amye a envers moi (p. 267).

Les autres corrections sont à l'avenant. On devine facilement ce que valent les exemples que l'auteur a dû demander entièrement à sa muse[4].

Malgré toutes les réserves implicitement comprises dans les critiques qu'on vient de lire, le traité est intéressant, parce que, d'une quarantaine d'années plus récent que celui de Molinet, il nous met au courant des progrès accomplis et des transformations

[1] Paragraphes 5, 14, 25, 39.

[2] Voici un exemple qui, par son insignifiance même, montrera quel besoin de flagorner éprouvait l'auteur. Molinet avait dit : «La sillabe est une assemblée de lettres soubz ung seul accent indistamment proferé, comme *ar, bal, duc;* et la diction est celle qui contient une ou pluiseurs sillabes, comme *art, Artus, Balam*» (V, 1, p. 216). Notre arrangeur reprend : «La sillabe est une assemblée de lectres soubz ung seul accent indistamment proferé, qui ne se peult riens signifier sans la diction avecques elle conjoincte, comme *fran, clau,* etc. Et la diction est celle qui contient une ou plusieurs sillabes, comme de *fran, François,* de *clau, Claude*». Cf. les exemples des paragraphes 5, 6, 7, 9, 10, 14, 25, 26, 46.

[3] Paragraphes 11, 27, 28, 35.

[4] Cf. paragraphes 26, 44, 46, etc.

subies par l'art de la versification pendant cet intervalle, auquel correspondent la carrière poétique de Jean Lemaire et celle de Guillaume Crétin.

Deux articles seulement du traité de Molinet ne se retrouvent pas dans le traité VII : le paragraphe 29, sur la «taille palernoise» (p. 233), et le paragraphe 41, sur la «rime leonine» (p. 249). La première de ces omissions nous prive d'un renseignement utile; les versions ne sont pas d'accord sur le nom de la taille qui fait l'objet de l'article omis, et c'est après avoir bien hésité que, suivant le ms. *A*, je me suis arrêté au nom de *palernoise*. Le ms. *B* dit *paleourde*, le texte imprimé *palernode*, L'Infortuné *palmode*, et en latin *psalmodia*[1], P. Fabri *palinode*. Il eût été intéressant de savoir quelle était la forme du mot dans le manuscrit dont notre auteur s'est servi[2]. Mais peut-être est-ce précisé-

[1] Dans le chapitre IX de l'*Instructif*, intitulé *De sufficientia colorum seu specierum rhetoricarum*, la taille en question est désignée dans un vers boiteux : «Palmode après signamment». On donnerait à ce vers le pied qui lui manque en changeant *palmode*, faute probable d'impression, soit en *palinode*, soit en *psalmodie*. La première correction paraît la plus naturelle, c'est même évidemment la seule qui se présenterait à l'esprit, si L'Infortuné ne revenait, quelques pages plus loin, à ce poème sous le titre *De forma Psalmodie*.

[2] Que le rajeunisseur ait eu à sa disposition un manuscrit, ce n'est pas douteux. La preuve en est qu'il ne reproduit aucune des fautes des anciennes éditions. Comparez : *C* La lettre est sillabe, *AB* et VII La lettre est la moindre partie de la diction ou sillabe (V, 1, p. 216 et VII, 1, p. 265); *C* tousjours, *AB* toutefois, VII toutesvoyes (V, 2, p. 216, l. 11 et VII, 2, p. 265, l. 19); *C* dormir, *AB* et VII donner (V, 2, p. 216, l. 16 et var., et VII, 2, p. 265, l. 23); *C* Autre taille de rigme, qui se nomme doublette, la plus facile et commune que l'on puist faire, *AB* La plus facile et commune taille de rimes est la doublette, VII La plus facile et commune taille de rimes est celle appellée la doublette (V, 5, p. 217 et VII, 8, p. 270); *C* en responce ou redargutions et sont communement de trois lignes, de quatre lignes et de sept lignes, et composées de six sillabes, *AB* et VII souverainement en reproches ou (VII en procès et) redargutions; et sont communement de six lignes, de cinq et de six sillabes (V, 6, p. 218 et VII, 9, p. 271); *C* queue annuée, *AB* enchayennée, VII enchaisnée (V, 15, p. 224 et VII, 27, p. 282), etc.

Une fois seulement VII a de commun avec *C* un mot que *AB* n'ont pas : *C* avec aucune suavité en forme de *doulceur* et de equisonance, *AB* avec aucune suavité de

ment la singularité de cette forme qui est cause de l'omission; l'auteur n'osant pas la reproduire parce qu'il la supposait fausse, et ne sachant pas la corriger, aurait jugé prudent de n'en rien dire.

Plus nombreuses sont les additions, et quelques-unes fort importantes. Plusieurs articles de Molinet ont été développés, complétés, et parfois ont dû être scindés; c'est ainsi que V, 2 est devenu VII, 2 et 3, qu'à V, 14 correspondent VII, 24, 25, 26, que V, 35 a été dédoublé en VII, 52, 53, et V, 40 en VII, 65, 66. Enfin, vingt-sept paragraphes sont nouveaux (6, 8, 16 à 20, 22, 23, 37, 40, 50, 51, 54 à 56, 58, 67 à 76).

La nouveauté la plus intéressante est la recommandation relative à l'alternance des rimes masculines et féminines. L'auteur y attache une très grande importance; il y revient à différentes reprises, et il s'est donné la peine de l'introduire, au prix même du sens et du bon sens, dans les exemples de Molinet où elle ne se trouvait pas. A vrai dire, la chose n'était pas entièrement nouvelle; déjà des poètes lyriques provençaux et français, du XIIe et du XIIIe siècle, en avaient su tirer d'heureux effets d'harmonie, mais dans quelques chansons seulement, et sans s'astreindre à la régularité actuelle[1].

equisonance, VII avecques aulcune suavité et *doulceur* de parfaicte consonance (V, 1, p. 216 et VII, 1, p. 265); mais ce détail est insignifiant et ne prouve même pas que le mot *doulceur* se trouvait dans le manuscrit perdu, car c'était une manie du plagiaire de doubler de synonymes les expressions de Molinet : *suavité* au bout de sa plume appelait *doulceur*.

D'autre part VII se rapproche plus de *B* que de *A*. VII et *BC* (si l'on ne tient pas compte pour *C* de l'interversion des feuillets signalée précédemment) placent le rondeau à sept manières (V, 25, p. 229 et VII, 39, p. 289) après les doubles rondeaux (V, 26, p. 230 et VII, 38, p. 287), et préviennent que «sept rondeaux sont tissus en ce rondeau»; cet avis est dans *B* et *C* en vers dont Molinet ne peut être responsable; dans VII il est en prose, mais le remanieur l'avait probablement trouvé en vers dans son manuscrit; et je considère cet avertissement comme une faute commune aux trois versions, et de même le déplacement du rondeau. VII est encore avec *B* contre *A* au début du paragraphe V, 28 (p. 232) = VII, 42 (p. 292), mais cette fois la leçon de *A* est appuyée par celle de *C*.

[1] Cf. Max BANNER, *Ueber den regelmässigen Wechsel männlicher und weiblicher Reime in*

Lors même qu'elle n'était pas due au hasard, cette combinaison, dans leurs strophes très courtes, de structure déjà par ailleurs très savante, et dont la mélodie se répétait du premier couplet au dernier, ne pouvait exiger qu'un léger surcroît d'effort, largement compensé par l'effet musical obtenu. On se contentait du reste souvent d'un mélange de rimes d'accents différents, plutôt que d'une alternance régulière [1]. Dans une des versions d'un traité de rythmique latine, celle qui se trouve dans le *Novum Doctrinale* du grammairien Simon de Verceil, mort en 1290, il est dit que les vers latins ont plus de charme lorsque l'accent des rimes varie : « Item poliptongi in quibus diverse consonantie sunt diversorum accentuum venustiores sunt [2] ». Exemple :

Regi nato gratulemur,
Ipsum pie veneremur
Cujus humiliatio
Nobis est exaltatio.
Serpens dirus nos peremit,
Christus pius nos redemit,
Cujus humiliatio
Nobis est consolatio.

Cette distinction de l'accent aigu et de l'accent grave dans la rythmique latine correspond à la distinction des rimes masculines et féminines dans la versification française. On retrouve cette terminologie dans le précepte suivant des *Leys d'amors*, relatif au même sujet : « E no reputam a vici si hom en novas rimadas pauza

der französischen Dichtung. Marbourg, 1884, in-8° (*Ausgaben und Abhandlungen aus dem Gebiete der romanischen Philologie*, XIV).

(1) M. Banner, dans son énumération des couplets lyriques en langue d'oc où les rimes masculines et féminines se contrebalancent, aurait dû établir quelques catégories : 1° alternance dans la strophe, et d'une strophe à l'autre : a a b' a b' a-a, etc.; 2° alternance dans la strophe, mais pas d'une strophe à l'autre : a' b b c' b b d'-a', etc.; 3° mélange, mais pas alternance : a' b a' b c c a'.

(2) Page 22 de l'édition G. Mari, *I trattati medievali di Ritmica latina*.

ad una ni a[1] quatre o .vj. o mays bordos termenans en accen greu solamen, o en accent agut, cant que depueysh aysso no continue. En autres dictatz que deguesson haver so, seria be vicis[2] ». C'est-à-dire : « Nous ne considérons pas comme une faute dans la poésie narrative une série de quatre ou de six vers, ou plus longue encore, de rimes exclusivement féminines ou masculines, pourvu que cela ne soit pas poussé trop loin. Dans les compositions qui doivent être mises en musique, ce serait une faute ». E. Deschamps, dans son *Art de Dictier,* recommande de mêler, dans la ballade, autant que possible, les vers masculins et les vers féminins : « Et se doit on toujours garder, en faisant balade, qui puet, que les vers ne soient pas de mesmes piez, mais doivent estre de neuf ou de dix; de sept ou de huit ou de neuf, selon ce qu'il plaist au faiseur, sanz les faire touz egaulx, car la balade n'en est pas si plaisant ne de si bonne façon[3] ». Mais ce n'est là qu'un conseil, qui ne vise que la ballade, et c'est plutôt un mélange qu'une alternance régulière des vers masculins et féminins que l'auteur recommande. J'ajoute qu'en écrivant ses ballades E. Deschamps lui-même s'est rarement soucié de ce conseil.

En somme, le passage qui vient d'être cité de l'*Art de Dictier* ne marque aucun progrès, au point de vue qui nous occupe, sur l'époque antérieure. Dans le traité I de ce recueil, nulle recommandation n'est faite relativement à l'entrelacement des rimes masculines ou féminines. Suivant le traité II, il faut dans les serventois « que la derraine ligne soit feminine et de 11 silabes, et la penultime ligne doit estre de 10 » (p. 26). Comme le « chant royal est mesure de tous serventoys et de toutes chansons amoureuses et aussi de sotes chansons » (p. 23-24), c'est à ces quatre

[1] Le texte paraît être ici altéré; sans doute il faut lire : *ad una via* « en une seule fois » ou : *ad una ma* « d'une seule tenue ».

[2] *Monumens de la littérature romane,* I, p. 138-140.

[3] *Art de Dictier,* p. 276.

poèmes[1] que s'étend la prescription de l'alternance, au moins pour la seconde moitié de chaque couplet. L'exemple de l'amoureuse (p. 24) est conforme à la règle; celui du serventois s'en écarte, mais l'auteur du traité le fait remarquer (p. 26). Dans l'exemple du chant royal, c'est à la première croisée seulement que l'alternance est observée (p. 22); dans celui de la sotte chanson (p. 101), le dernier vers est bien de onze syllabes, et le pénultième de dix, mais cette disposition ne s'étend pas aux autres vers de la strophe, qui ne riment pas entre eux, mais seulement avec les vers correspondants des autres strophes. Dans les couplets de ballade cités par l'auteur, je crois de même constater une tendance à entrelacer des rimes de différents sexes, au moins dans une croisée. Cette tendance paraît être plus accentuée encore dans le *Doctrinal*, et s'étendre à d'autres pièces; en outre, Baudet Herenc donne des modèles de «rondeaulx doubles et simples, que l'on fait pour mettre en chant» (p. 189), en notant que dans deux (§§ 15 et 18) les vers sont alternativement masculins et féminins: «de .viij. et de .ix. sillabes» (p. 189), «de .x. et de .xj. sillabes» (p. 191), et que deux autres (§§ 16 et 17), qui n'ont que des rimes masculines, auraient pu de même être construits, l'un «de .viij. sillabes en la ligne et de .ix.» (p. 189), l'autre «de lignes de .x. ou de .xj.» (p. 190). Et plus loin il donne même un quatrain de «lignes alexandrines de .xiij. et de .xij. sillabes» (p. 197). Le traité IV dit qu'«on doit rimer d'une part lez bastons masculins et d'autre part les femenins, si comme cy après s'ensuit l'exemple» (§ 12, p. 202), et cet exemple est une croisée de rimes des deux genres; mais la règle est susceptible de différentes interprétations. Dans le traité de Molinet, on trouve pour la première fois prescrite l'alternance rigoureusement obligatoire

[1] Et probablement à la pastourelle, dont le patron ne diffère que par la mesure des vers, qui «ne sont que de 8 silabes ou masculin et de 9 ou feminin» (p. 24).

des rimes «parfaites» et «imparfaites», mais pour la riqueraque seulement, poème «a maniere d'une longue chanson», de forme très précise, où la place respective des vers masculins et féminins est immuable : «chascun coupplet a deux diverses croisies : la premiere ligne et la tierce de sillabes imparfaittes, la seconde et la quatrieme de parfaittes; et pareillement la seconde croisie, mais distinctes et differentes en termination» (p. 247). Georges Chastellain est peut-être l'inventeur de cette taille, dont il «couloura ses Croniques abregies» (p. 247). On a revendiqué récemment pour P. Fabri le mérite d'avoir formulé la règle actuelle de l'alternance[1]. Voici ce qui a valu cet excès d'honneur au compilateur du *Grand et vrai Art de pleine rhétorique*. Aux règles minutieuses qu'il a données du chant royal, est jointe une «Addition selon les facteurs et orateurs modernes pour bien composer ung champ royal»[2], et dans ce *post-scriptum* il est dit que le poète «doibt user a son champ royal de ligne feminine et puis masculine, ou de masculine et puis feminine». Ainsi le précepte, que Fabri n'a pas pris à son compte, qui peut-être même est de ses premiers éditeurs, ne concerne qu'un seul poème. C'est au contraire dans tous les genres que l'auteur du traité VII veut qu'on introduise «ceste digne et nouvelle maniere». Si c'est à propos de la rime plate surtout qu'il la préconise avec le plus d'insistance (§ 8, p. 270), la raison en est que cette taille se présente la première, au début du traité; et sans doute aussi que l'alternance régulière des vers masculins et féminins y est mieux caractérisée et plus sensible qu'ailleurs. Dans la plupart des autres mètres, en effet, il suffit qu'elle se présente à la première strophe pour qu'on la retrouve dans les suivantes, et l'on a vu que, effet du hasard ou calcul des poètes, le cas était fréquent. D'ailleurs, à propos des autres tailles, notre

[1] M. Stengel, dans le *Kritischer Iahresbericht für die Fortschritte der romanischen Philologie*, I, p. 279. — [2] Édit. Héron, II, p. 101.

IMPRIMERIE NATIONALE.

auteur renouvelle plusieurs fois sa recommandation (§§ 14, 25, 29, 36, 38, 49, 58), et il assujettit à la nouvelle règle tous les exemples de son traité. C'est à un contemporain, à Crétin, «pere des orateurs modernes», qu'il attribue cette innovation dans la rime plate, qui «sonne beaucoup myeulx et a trés parfaict et entier accent» (p. 270). Cette attribution au rimeur si souvent ridiculisé depuis Rabelais de la paternité d'un dogme devant lequel se sont inclinés, pendant près de quatre siècles, et s'inclinent encore tous les poètes français, est-elle justifiée? Tel n'était pas l'avis de M. Max Banner lorsqu'il publia, en 1884, un mémoire sur l'alternance régulière des rimes masculines et féminines[1], sans connaître le témoignage qu'on vient de lire en faveur de Crétin; ce n'est pas davantage celui de M. Auguste Hamon, l'auteur d'un gros volume, tout récemment paru, sur Jean Bouchet[2].

M. Banner, doutant de l'authenticité des poésies attribuées à Clotilde de Surville, constatant que la plupart sont en rimes entrecroisées et enfin que la règle de l'alternance, qu'on y trouve formulée et observée, n'a pas été admise au XVe siècle par ses contemporains, se refuse à la considérer comme l'initiatrice de la nouvelle mode. Il admet qu'Octovien de Saint-Gelais, dans ses *Épîtres d'Ovide,* parues en 1500, a fait alterner les couples de vers masculins et féminins; mais, remarquant que lui non plus n'a pas eu d'imitateurs, il descend jusqu'en l'année 1524 pour fixer un point de départ à l'histoire de l'alternance dans la rime plate. C'est à Jean Bouchet qu'il attribue l'honneur d'avoir le premier pratiqué sciem-

(1) Cf. ci-dessus, p. LXXVII, n. 1.

(2) Cf. ci-dessus, p. LXXIV, n. 1. M. Hamon n'a pas connu le mémoire de M. Banner. La citation du passage en question de l'Art de rhétorique dans ma thèse *De Artibus Rhetoricae rhythmicae* ne lui a pas échappé, mais pour vérifier l'exactitude du renseignement relatif aux Chroniques, encore inédites, de Crétin, il n'a même pas feuilleté celles-ci; il n'a examiné que les poésies imprimées du rhétoriqueur, «d'où il semble résulter, dit-il, que pour Crétin cette règle ne paraît pas avoir été absolue» (*Jean Bouchet,* p. 55, n. 2).

ment et d'une façon continue la nouvelle manière et d'en avoir érigé la règle dans le *Labyrinth de Fortune et sejour de trois nobles dames*[1].

Il avait bien paru, en 1520, sous le nom du même auteur, un autre volume, intitulé *Opuscules du traverseur des voies périlleuses*, présentant dans quelques pièces l'alternance des rimes masculines et féminines; mais M. Banner, doutant qu'il fût de Jean Bouchet, ne s'y est pas arrêté.

Je laisse de côté la prétendue Clotilde de Surville. En ce qui concerne O. de Saint-Gelais, l'auteur des *Opuscules* et J. Bouchet, le raisonnement de M. Banner est surprenant. Pourquoi refuser aux *Opuscules*, uniquement parce qu'ils ne seraient pas de J. Bouchet, la priorité sur le *Labyrinth* dans l'emploi de l'alternance? Pourquoi refuser cette priorité à Saint-Gelais, uniquement parce qu'il n'aurait pas eu d'imitateurs au commencement du XVIe siècle? Pourquoi ne pas voir cette imitation dans les *Opuscules* et le *Labyrinth?* Les *Opuscules* sont, aussi certainement que le *Labyrinth*, du rimeur poitevin; et celui-ci nous apprend lui-même, dans une de ses épîtres, qu'en faisant alterner les rimes masculines et féminines, il imite O. de Saint-Gelais,

> Qui feit telz vers es Epistres d'Ovide.

M. Hamon ne voit dans cet aveu qu'un excès «de bonne grâce» et «d'humilité»[2]; mais son scepticisme n'est pas justifié; je ne puis l'expliquer que par la crainte de nuire à l'importance d'un témoignage plus piquant, recueilli dans une autre épître de Bouchet[3]. D'après celle-ci, c'est Louis de Ronsard, père du chef de la Pléiade, qui lui aurait révélé, vers 1520, les beautés de l'alternance[4].

[1] Ouv. cité, p. 29. M. Banner n'a connu du *Labyrinth de Fortune* que l'édition de 1524. M. Hamon en mentionne une autre dont le privilège est de 1522.

[2] *Jean Bouchet*, p. 55.

[3] Ce passage des *Triumphes de la noble et amoureuse dame* avait été cité déjà dans le supplément du dictionnaire de Godefroy, au mot *Leonin*.

[4] *Jean Bouchet*, p. 54.

Mais qui les avait fait apprécier à Louis de Ronsard? En tous cas, les deux indications sont conciliables. Il se peut que Louis de Ronsard ait engagé son procureur à suivre la mode nouvelle, dans laquelle O. de Saint-Gelais s'était particulièrement fait remarquer.

Quoi qu'il en soit, M. Banner n'a constaté pour la première fois l'alternance voulue et régulière dans les rimes plates de Jean Bouchet que dans quelques pièces des *Opuscules*, parus en 1520 au plus tôt, et M. Hamon seulement dans le *Labyrinth*, dont le permis d'imprimer est de 1522. Or il est certain que Crétin s'en était fait une règle plus anciennement. Il mourut âgé, en 1525, sûrement avant le 16 mars 1526, après avoir terminé le cinquième livre de sa chronique. C'est à partir du chapitre VII seulement du livre Ier qu'il s'est imposé l'obligation de l'alternance, mais la suite ne comprend pas moins de 29,000 vers. Si l'on se rend compte que la rédaction d'une chronique, même par Crétin, «qui tant sçavoit», exige, sinon des recherches, au moins des lectures et des notes; si l'on sait que le rhétoriqueur n'avait pas, pour Clio, abandonné ses relations avec les autres muses, et enfin que sur ses vieux jours, cassé, presque aveugle[1], il avait dû perdre de son activité, on admettra difficilement qu'il n'ait commencé son second livre qu'après avoir lu le *Labyrinth*, publié au plus tôt en 1522, si tant est que ses yeux, qui «de vieillesse estoyent ja mal aysans[2]», lui aient permis de le lire. D'ailleurs il ne semble pas avoir fait grand cas de Bouchet, dont le nom ne se présente jamais sous sa plume; il prisait fort, au contraire, O. de Saint-Gelais, dont il vante «la veyne si gentille», et qu'il compterait volontiers au nombre de ses directeurs, precepteurs et recteurs[3]. S'il doit à quel-

[1] Voir mes *Notices et extraits des Manuscrits français et provençaux de Rome antérieurs au XVIe siècle*, p. 71.

[2] *Ibid.*

[3] Que puis je escripre après mes directeurs,
Trés eloquentz precepteurs et recteurs,
De Meun, Greban et Georges Chastellain?
Après le doulx stille de maistre Alain,
De Moulinet l'invention subtille,
De Sainct Gelais la veyne si gentille,

qu'un en particulier l'idée d'entrecroiser les couples de rimes masculines et féminines, ce pourrait être à l'auteur des *Epistres d'Ovide*. Mais tandis qu'O. de Saint-Gelais pensait, comme plus tard Joachim du Bellay, que «ceste diligence» est «fort bonne, pourveu que tu n'en faces point de religion jusques a contraindre ta diction pour observer telles choses[1]», Crétin, au contraire, une fois engagé sous cette loi, se garda «fort supersticieusement[2]» de l'enfreindre. C'est probablement pourquoi l'auteur de notre traité, qui semble bien renseigné, qui connaissait les œuvres des rhétoriqueurs de son temps, et qui cite les «translations des *Eneydes de Virgille*» et «les *Epistres d'Ovide*» (§ 8, p. 270), attribue à Crétin, et non à Saint-Gelais, l'invention de l'alternance obligatoire dans la rime doublette.

Une autre loi qui aujourd'hui encore n'a rien perdu de sa force est de même promulguée dans le traité VII, celle qui défend l'emploi d'une syllabe féminine à la césure, si elle n'est pas élidée. On sait que Jean Lemaire, Clément Marot, sur le conseil de Lemaire, Jean Bouchet, depuis 1514 environ, s'étaient imposé cette nouvelle contrainte. M. Paul Meyer a montré qu'ils avaient été précédés dans cette voie, déjà au XIVe siècle, par l'auteur anonyme de *Brun de la Montagne*, roman d'aventure en vers alexandrins[3]. Mais dans tous les Arts de rhétorique antérieurs à celui dont je m'occupe ici, la syllabe féminine, comptée ou non dans la mesure du vers, est admise sans élision à la coupe. Dans le *Grand et vrai Art*

Et de Castel la douce resonance?

(Prologue du *Premier volume sur le Recueil sommaire de la Cronique françoise*.)

Jean Bouchet répètera :

De Sainct Gelais la veine estoit gentille.

(*Épître familière* LXVII, citée par M. Hamon, p. 218).

[1] *La Deffence et illustration de la langue françoyse*, édit. E. Person, p. 143.

[2] L'expression est encore de Joachim du Bellay, ouv. cité, p. 142.

[3] *Brun de la Montaigne, roman d'aventure, publié pour la première fois, d'après le manuscrit unique de Paris*, par Paul Meyer. Paris, 1875, in-8° (Société des anciens textes français). Cf. aussi *Zeitschrift für romanische Philologie*, I, p. 98.

Qu'il me soit permis, en terminant cette introduction, d'exprimer ma profonde reconnaissance à M. Paul Meyer, qui a bien voulu accepter, pour son ancien élève, la tâche peu attrayante de commissaire responsable. On trouverait peu de pages dans ce livre qui n'aient profité de son expérience et de ses conseils.

Ernest LANGLOIS.

RECUEIL

D'ARTS DE SECONDE RHÉTORIQUE.

I

DES RIMES[1],

PAR JACQUES LEGRAND.

Des rymes et comment se doivent faire.

1. Ryme peult estre nombrée entre les couleurs de rethoricque; toutesfois je l'ay separée come celle laquelle requiert plus grant exposicion, car rymes se font en pluseurs et diverses manieres. Si doiz sçavoir que ryme aucunesfois se fait en prose et aucunesfois en vers, et quant elle se fait en prose, il ne convient point regarder au nombre de ses sillabes, ne mais il suffit que en la prose soyent aucunes diccions d'une mesme ou de semblable terminaison, et lors langaige est plus bel, et singulierement quant les sentences de la prose se finent es diccions semblablement terminées. Exemple de ce nous pouvons donner en disant : « Tu es celluy a qui je doy fere plaisir, tu es ma joye, mon cuer et mon desir; en tous cas je te vouldroye servir, et si suys prest, come raison le veult, de tousjours toy obeir. »

Par cest exemple tu peulz appercevoir comment ceste prose est plus belle pour tant que les sentences sont semblablement terminées, c'est assavoir en *ir*, come tu peulz appercevoir[2].

[1] Dans les var., *A* désigne le ms. B. N., fr. 143; *B* le ms. B. N., fr. 214; *C* le ms. B. N., fr. 1508; *D* le ms. B. N., fr. 24232.

[2] Parmi les extraits de sermons cités par Hauréau dans ses *Notices et Extraits de quelques manuscrits latins de la Bibliothèque nationale*, deux sont rimés (t. III, p. 112 et p. 138). On trouvera des renvois à d'au-

IMPRIMERIE NATIONALE.

2. Oultre plus, rymes se peuent fere en vers, et lors on doit suyvre et tenir certain nombre de sillabes, car, a bien rymer et a bien versifier en françoys, on doit fere les vers qui se rapportent[1] d'une mesme grandeur et d'ung mesme nombre de sillabes, et de ce tu as exemple es proverbes de ce livre cy; mais il est en toy et a ton plaisir de eslire tel nombre que tu veulx, et icelluy nombre tu doiz maintenir quant aux vers qui se rapportent. Bien est vray que le plus hault nombre qui soit c'est de .xij. sillabes ou environ, car plus grant nombre osteroit au[a] vers sa façon et sa pronunciacion[2].

3. Toutesfois il gist grant advis a nombrer ses[b] sillabes et a cognoistre quant ses vers sont egaulx, pour laquelle chose entendre tu doiz sçavoir que, quant deux voyeulx s'entresuyvent[3], tu peulx deux sillabes tant seulement compter pour une, car le derrenier voyeul comprend le premier, et ainsi deux sillabes se comptent pour une. Exemple, en disant : *Dame est bonne*, la derreniere sillabe de *dame* se prononce avecques *est*, et ne font que une sillabe. Toutesfois il est en toy de les compter pour deux sillabes se tu veulx, mais lors au prononcier on doit fere point entre l'ung voyeul[c] et l'autre; non obstant, l'oppinion plus commune[4] si est que les deux voyeulx et les[d] sillabes dessusdictes ne se doivent compter que pour une, mais on doit mettre ung petit point dessoubz le premier voyeul, en signifiant qu'il ne se doit point prononcier, non obstant qu'il s'escripse[e] [5].

[a] *AC* aux. — [b] *AC* les. — [c] *B omet* voyeul. — [d] *B* l. deux s. — [e] *C* qu'il l'e.; *B* qui le e.

tres exemples de prose rimée dans A. Tobler, *Vom französischen Versbau alter und neuer Zeit*, 3ᵉ éd., Leipzig, 1894, in-8°; p. 123, n. 1.

[1] C'est-à-dire : qui se correspondent.

[2] On rencontre cependant au moyen âge des vers de quatorze et même de seize syllabes (Cf. Tobler, ouvrage cité, p. 103).

[3] Quand la première des deux voyelles est *e* atone.

[4] Sur la question souvent discutée de l'élision de l'*e* à la fin du mot devant un autre mot commençant par une voyelle, cf. G. Rydberg, *Zur Geschichte des französischen ə. II. Uebersicht der geschichtlichen Entwickelung des ə in alt- und neufranzösischer Zeit*. Upsala, 1897, in-8°.

[5] On ne rencontre pas dans les manuscrits l'*e* élidé exponctué. Dans les *Croniques Boteauville metrifiées*, il est surmonté d'un point (*Annales de la Faculté des lettres de Bordeaux*, V, p. 351).

4. Outre plus, tu doiz sçavoir que en nostre françoys aucunes sillabes sont appellées femenines, et les vers qui se terminent en ceste sillabe sont appellez femenins. Si doiz doncques sçavoir que quant ce voyeul *e* se prononce imparfaictement et faintement[1], lors la sillabe qui est terminée en tel voyeul est appellée femenine, et dient les rymeurs et les versifieurs françoys que ceste sillabe femenine ne se compte point quant elle advient a la fin ou[2] mylieu d'ung vers, mais en toutes aultres places elle se doit compter, se ce n'estoit que voyeul viengne après elle, et lors les deux ne se doivent compter que pour une, comme il est dessus dit. Et ainsi tu peulz appercevoir comment tu doiz ces sillabes compter.

5. Mais oultre plus, les manieres de rymer sont diverses, pour lesquelles sçavoir c'est bon de donner aucunes reigles.

6. La premiere reigle si est que bonne ryme a tout le moins requiert que les derrenieres sillabes soyent semblables ou semblablement terminées, car se ung vers se termine en *a*, l'autre aussi qui se rapporte a luy s'y[a] doit semblablement terminer.

7. La seconde reigle si est que les rymes de tant sont meilleurs quant[b] les diccions finables s'entressemblent plus, et pour tant dit l'en communement que la meilleur ryme qui soit c'est par equivocques, pour ce que les diccions equivocques sont du tout semblables, non obstant qu'elles ayent diverses significacions. Et de ce nous pouons donner exemple de ceste diccion *dit*, laquelle peult estre nom ou verbe. Semblablement ceste diccion *donna* peult estre equivocque, car on en peult fere ung mot ou deux, qui veult[3]. Pluseurs autres diccions aussi, a peu près innumerables, sont equivocques en françoys, lesquelles il ne convient ja raconter[c].

8. La tierce reigle si est que, a fere ryme magistrale et parfaicte,

[a] *B* si se. — [b] *B* m. que l. — [c] *C* ja reciter.

[1] Cf. le traité V, 2, p. 217, n. 1.

[2] Tous les manuscrits ont *du* au lieu de *ou*, leçon qui restreint à la césure l'application d'une règle qui en réalité concerne la dernière syllabe de chacun des deux hémistiches.

[3] C'est-à-dire faire rimer *donna* avec *don a*.

il est de necessité que les derrenieres sillabes[1] soyent tout ung, et oultre plus que les penultimes soyent finées et fondées en semblable voyeul. Et de ce tu as exemple en pluseurs rymes de ce livre present[2]. Bien est vray que ceste reigle a aucunes excepcions, car quant la derreniere syllabe fait une diccion toute seule, lors il suffist en tel cas que les derrenieres syllabes soyent tout ung. Telles sont ces diccions cy : *gens* pour *gentil* et *gens* pour *homes*. Oultre plus, dient aucuns que quant les derrenieres sillabes ont plus de deux lettres, comme .iij. ou .iiij., il suffist qu'elles soyent tout ung, sans avoir regard aux penultimes; et pour tant c'est bien rymés en disant *appris*, *repris*, *entrepris*, pour tant que les derrenieres sillabes sont de .iiij. lettres, comme il appert.

Et ainsi par ces reigles tu peulz appercevoir comment tu peulz bien et raisonnablement rymer et versifier en commun langaige.

9. Oultre plus, tu doiz sçavoir que pluseurs sont manieres de dictier et de rymer, car nous avons en nostre françoys pluseurs manieres de fere ditz.

10. Si doiz sçavoir que pluseurs ditz sont appellez rondeaulz, lesquelz vont en rondelant et en respondant baston[3] a aultre, et pour tant sont ilz ainsi nommez[4].

Si doiz sçavoir que ung chacun rondel a tout le moins doit contenir cinq bastons, desquelz les deux premiers doivent estre semblables quant au nombre des sillabes, mais quant a la ryme tu doiz ung[a] chacun de ces deux vers finer et terminer a ta voulenté, mais le tiers

[a] *B* tu pues en.

[1] L'auteur ne veut pas dire : les dernières syllabes de chaque vers, mais : la dernière syllabe des vers rimant.

[2] Par exemple, dans ce quatrain, qui sert de titre au 1er chapitre de l'Archiloge Sophie :

Qui veult avoir honneur et grant bien ac*querir*
Doit sapience aimer et de luy en*querir*,
Car par elle pluseurs ont acquis grant re*nom*,
Comme princes et roys et autres gens de *nom*.

[3] «Baston», c'est-à-dire «vers».

[4] Cette étymologie, qui d'ailleurs n'est pas de l'auteur, est fausse. A l'origine, le rondeau était un chant destiné à accompagner les *rondes*, marquant par ses alternances de solo et de refrain les évolutions des danseurs. De là son nom. Dans les premiers temps on l'appelait aussi *rondet*, autre diminutif du mot *rond*.

ver doit estre semblable au premier en nombre de sillabes et en ryme, et se doit le premier avecques lui recorder, et les deux derreniers bastons doivent estre semblables aux deux premiers, lesquelz deux premiers se doivent de rechief recorder[1]. Et ainsi tu peulz veoir comment le rondel doit avoir cinq bastons et comment ilz se doivent recorder, mais tu doiz adviser en rondelant que la sentence soit bonne et bien rapportant l'une a l'autre, car le tiers baston doit respondre a la sentence du premier et les deux derreniers doivent respondre aux[a] deux premiers, ou aultrement le rondel rien ne vault, quelque ryme que tu faces. Et de ce nous pouons donner exemple en... [2]

11. Oultre pluz, tu doiz sçavoir que aucuns rondeaulx sont doubles, lesquelz se font ne plus ne moins de la façon dessusdicte, excepté que l'en double les bastons en faisant deux pour ung[3]. Exemple en...

12. Oultre plus, aucuns ditz sont appelez virelais[4], lesquelz se font de diverses manieres; toutesfois, a mon advis, la commune façon si est de fere ung vers[5] a pluseurs[6] couples[7], et puis fere deux vers fondez sur les rymes du premier ver, lesquelz deux vers, qui veult,

[a] *B* r. a la sentence des d. p.

[1] C'est le rondeau «sengle» d'Eustache Deschamps, «simple» ou «rondelant» des traités qui suivent.

[2] Ni cet exemple, ni ceux qui sont annoncés plus loin n'ont été donnés dans aucun des manuscrits. On trouvera des rondeaux simples, c'est-à-dire conformes à la définition de J. Legrand, dans les traités qui suivent : II, 3, 20, 25, etc. Voici le schéma qui correspond à cette définition :

1er vers (1er baston)...........	*a*
2e vers, de rime différente......	*b*
3e vers, rimant avec le premier..	*a*
1er vers répété (recordé).......	*a*
4e vers, rimant avec le premier..	*a*
5e vers, rimant avec le second...	*b*
1er vers répété...............	*a*
2e vers répété...............	*b*

[3] C'est le rondeau «que l'en chante» du traité II, 3 (p. 21), le «simple virlai» du traité V, 27 (p. 231).

[4] Tous les manuscrits donnent «rondeaux», mais il faut lire «virelais».

[5] Dans les paragraphes précédents, le mot *vers* a exactement son sens actuel; ici il signifie «groupe de vers».

[6] «Pluseurs» a ici simplement le sens de «plus d'un», et peut par conséquent signifier «deux».

[7] Le sens de *couple* ici n'est pas clair. Le mot désigne évidemment une partie du groupe de vers, mais quelle partie? Est-ce l'ensemble des vers ayant même rime? je le crois. Mais ce pourrait être aussi chaque série de vers ayant même rime. C'est-à-dire, pour expliquer ma pensée par un exemple,

peuent estre de pluseurs couples; et puis après on doit fere ung vers semblable au premier, et finalement le premier se doit recorder. Et ainsi tousjours on doit proceder[1]. Exemple nous pouons donner...

que, dans un cas, la première strophe du virelai cité dans la note suivante aurait deux «couples», composés, l'un des 1er, 2e et 5e vers (l'ensemble des vers en *euse*), l'autre des 3e et 4e vers, rimant en *oy*. Dans le second cas, la même strophe aurait trois couples, composés, l'un des 1er et 2e vers (série en *euse*), le second des 3e et 4e vers (série en *oy*), le troisième du 5e vers (nouvelle série en *euse*).

[1] Cette définition du virelai demande, pour être comprise, une explication et un exemple. Voici comment J. Legrand entend la composition du virelai :

1° Un couplet à deux ou plusieurs rimes, probablement deux seulement (fere ung vers a pluseurs couples). C'est le refrain.

2° et 3° Deux couplets semblables, sur les mêmes rimes que le premier couplet, mais sans que ces rimes soient nécessairement disposées dans le même ordre, et sans que ces deux couplets aient nécessairement le même nombre de vers que le premier (et puis fere deux vers fondez sur les rymes du premier ver, lesquelz deux vers, qui veult, peuent estre de pluseurs couples);

4° Un couplet identique au premier (et puis après on doit fere ung vers semblable au premier);

5° Le premier couplet répété (et finalement le premier se doit recorder).

«Et ainsi tousjours on doit proceder». Cette phrase peut être prise dans deux sens différents et signifier : «Pour tout virelai on doit procéder ainsi», ou bien : «Jusqu'à la fin du virelai on doit procéder ainsi». Cette dernière interprétation est la bonne, comme le prouve l'emploi de la même expression dans le paragraphe suivant. Et en effet, le virelai n'est pas toujours terminé avec la première reprise du refrain, car il se compose souvent de deux ou trois parties. Donc, s'il est à plusieurs parties, on aura :

6° et 7° Deux couplets identiques au 2e et au 3e;

8° Un couplet identique au 1er (et au 4e);

9° Le 1er couplet (ou refrain) répété, etc.

Comme complément à cette explication, je vais donner la définition du virelai d'Eustache Deschamps, définition qui n'est pas plus claire que celle de J. Legrand et qui a par conséquent besoin, elle aussi, de quelques éclaircissements. L'éditeur de l'*Art de Dictier,* dans les *Œuvres complètes d'Eustache Deschamps*, publiées par la Société des anciens textes français (t. VII, p. 266-292), ne semble pas l'avoir bien comprise, sans quoi il l'aurait autrement ponctuée et aurait mieux divisé les virelais du même auteur. C'est sans doute pour la même raison que M. Jeanroy a commis plusieurs erreurs dans les quelques pages qu'il a consacrées au virelai (*Les Origines de la Poésie lyrique en France*, p. 426 et suiv.).

«Après s'ensuit l'ordre de faire Chançons baladées, que l'en appelle Virelais, lesquelz doivent avoir trois couples comme une balade (ajoutez : non compris le refrain, qui forme déjà une «couple», ou strophe, en tête de la pièce), chascune couple de deux

13. Oultre plus, aucuns ditz sont nommez balades, lesquelles[a] se font en diverses manieres; toutesfois la plus commune maniere si est de fere deux vers de pluseurs couples, desquelz deux vers l'ung

[a] *B* lesquelz.

vers (ici le mot *vers* ne peut avoir son sens actuel, puisque, dans les différents exemples qu'E. Deschamps va donner, chaque couplet a plus de deux vers; il ne peut signifier que «ensemble de vers ayant même rime»), et la tierce semblable au refrain, dont (*dont* se rapporte à tierce couple) le derrain ver (ici *vers* a son sens actuel) doit, et au plus près que l'en puet, estre servant a reprandre ledit refrain, ainsi comme le penultime vers d'une couple de balade doit servir a la rebriche (c'est-à-dire refrain) d'icelle. Et est assavoir que virelais se font de pluseurs manieres, dont le refrain a aucunefois .iiij. vers (*vers* au sens actuel), aucunefois .v., aucunefois .vij., et est la plus longue forme qu'il doye avoir, et les deux vers (ici *vers* est mis pour *couple*) après, le clos et l'ouvert (M. G. Raynaud n'ayant pas mis de virgule avant «le clos» ni après «l'ouvert», il a fait de ces mots le régime de «après» et dès lors la phrase n'a plus de sens. L'expression «le clos et l'ouvert» est une apposition : la première couple qui vient après le refrain est l'ouvert, celle qui suit est le clos) doivent estre de .iij. vers (*vers* au sens actuel) ou de deux et demi, brisiez aucunefoiz et aucunefois non. (Le demi-vers est le vers brisé; quand le couplet a trois vers, ceux-ci sont d'égale dimension; quand il n'a que deux vers et demi, il se compose de deux vers pleins et d'un vers brisé.) Et le ver (lisez : la couple) après doit estre d'autant et de pareille rime comme le refrain, sy comme il apparra cy après» (p. 281).

Le virelai d'E. Deschamps se compose donc exactement des mêmes éléments que celui de J. Legrand, à savoir :

1° Un couplet, qui est le refrain et qui peut avoir quatre, cinq ou sept vers;

2° Un couplet sur deux rimes, de trois vers. C'est l'ouvert;

3° Un couplet identique au précédent. C'est le clos, qui complète le sens de l'ouvert;

4° Un couplet identique au premier;

5° Le premier couplet ou refrain répété, etc.

Eustache Deschamps n'exige pas, comme Jacques Legrand, bien qu'il s'y astreigne le plus souvent, que l'ouvert et le clos aient les mêmes rimes que le refrain, mais tous deux, et de même l'auteur anonyme des *Règles de la Seconde Rhétorique* (II, 2), font de l'ouvert et du clos deux couplets distincts et reprennent intégralement le refrain après chaque clos.

Voici maintenant, à titre d'exemple, un virelai d'E. Deschamps :

Refrain.
Mort felonne et despiteuse,
Fausse, desloyal, crueuse,
Qui regnes sanz loy,
Je me plaing a Dieu de toy,
Car tu es trop perilleuse.

Ouvert.
Merveille est que ne marvoy,
Quant je voy
Morte la plus gracieuse,

Clos.
Et la meuldre en bonne foy
Qui, je croy,
Soit jamaiz, ne plus joyeuse.

s'appelle l'ouvert et l'autre le clos[1]; et puis après on doit fere ung ver nommé oultre passe, lequel doit tenir sa ryme des deux[a] premiers, ou du refrain, ou de tous deux, qui peult. Et finablement on doit fere ung refrain[2], lequel doit estre appartenant et declairé par les vers

[a] *B* des vers p.

Couplet semblable au refrain.
C'est par toy, fausse crueuse,
Ta venue est trop doubteuse,
Tu n'as point d'arroy;
Espargner prince ne roy
Ne veulz, tant es orguelleuse.

Refrain.
Mort felonne et despiteuse,
Fausse, desloyal, crueuse,
Qui regnes sanz loy,
Je me plaing a Dieu de toy,
Car tu es trop perilleuse.

Ouvert.
Pourquoy prens tu en tel ploy,
Dy le moy,
Joeune gent et vertueuse,

Clos.
Et espargnez en recoy,
Par anoy,
Viellesse la dolereuse?

Couplet semblable au refrain.
Tu joues a la courseuse.
Orrible, laide et hideuse,
Fuy t'en, je te proy,
Va faire ailleurs ton envoy;
T'acointance est hayneuse.

Refrain.
Mort felonne et despiteuse,
Fausse, desloyal, crueuse,
Qui regnes sanz loy,
Je me plaing a Dieu de toy,
Car tu es trop perilleuse.

(*Œuvres complètes d'Eustache Deschamps*, IV, p. 196.)

Ce virelai n'a que deux parties; mais beaucoup d'autres en ont trois. D'après ce qui précède, il est évident que M. Jeanroy a mal décomposé le virelai et que, par exemple, celui de Jehannot de Lescurel qu'il reproduit d'après A. de Montaiglon, doit être ainsi divisé: 1° le refrain (les deux premiers vers); 2° et 3° l'ouvert (le 3e vers) et le clos (le 4e vers, semblable au 3e); 4° un couplet semblable au refrain (les 5e et 6e vers); 5° le refrain (Jeanroy, ouvrage cité, p. 427).

Dans le traité suivant (II, 2), les deux couplets qui sont appelés ici l'ouvert et le clos ont chacun autant de vers que le refrain. Il n'y est pas dit que le virelai doive avoir plusieurs parties. Molinet, qui l'appelle «double virlai», donnant le nom de simple virelai au rondeau double, ne parle parle pas davantage du nombre des parties (V, 28, p. 232). Cf. également II, 16, p. 60.

(1) Voyez ci-dessus pages 5, notes 5, 6, 7, le sens qu'il faut attribuer ici aux mots *vers*, *pluseurs* et *couples*.

(2) Je n'ai trouvé nulle part ailleurs cette division du couplet de la ballade, qui, du reste, n'est pas applicable dans la majorité des cas. L'ouvert et le clos réunis ne peuvent correspondre ici qu'à la première croisée des rimes de la ballade : *abab;* l'outrepasse doit conséquemment comprendre les vers placés entre cette croisée et le refrain. Il doit, dit notre auteur, tenir sa rime ou des deux premiers groupes, ou du refrain, ou mieux, si c'est possible, à la fois des deux groupes et du refrain, soit : *ab* (ouvert), *ab* (clos), *bcb* (oultrepasse), *c* (refrain). C'est en effet le schéma que présente le plus souvent la ballade de 8 vers (cf. II, 14; III, 9, etc.). Mais il est impossible que

devant ditz. Et semblablement on doit tousjours après proceder, en tendant tousjours a une fin; c'est assavoir a prouver et demonstrer son refrain, et a parler pertinamment a luy, aultrement la ballade n'est pas bien composée. Exemple...

14. Après, en françoys nous trouvons aucuns ditz qui sont nommez serventois, lesquelz, come dient aucuns, se font a plaisir, excepté que l'en doit prendre ung certain nombre de vers tel come l'en veult, mais qu'ilz soyent d'une longueur, et que l'ung ver responde a l'autre en bonne ryme; et lors on doit proceder en faisant autant de vers [come l'en veult], et de semblable ryme [1]. Et ainsi tousjours.

15. Oultre plus, aucuns ditz sont appellez laiz, lesquelz, come dient aucuns, se peuvent fere [a] semblablement come les serventois [2], excepté que l'en peult fere vers petitz et longs; comme il plaist, et doit estre le premier ver semblable au derrenier, et les vers moyens [3]

(a) *B* se font.

l'outrepasse ne contienne pas toujours la rime du refrain, comme J. Legrand semble l'admettre, car il faut bien que le refrain rime avec l'un au moins des trois vers qui le précède. D'autre part, même dans le couplet de 8 vers, mais bien plus souvent dans les couplets de 9, 10, 11 ou 12 vers, il y a, entre la première croisée et le refrain, des vers qui ne riment ni avec l'une ni avec l'autre. Dans ces cas, l'outrepasse contient nécessairement des rimes qui n'appartiennent ni à la première croisée, ni au refrain. En réalité, je crois que J. Legrand ne s'est pas bien rendu compte de ce qu'il écrivait. Non seulement il ne dit pas quelle étendue doivent avoir l'ouvert, le clos, l'outrepasse, le refrain, ni dans quel ordre les rimes doivent y être disposées; mais, comme E. Deschamps, il ne fait aucune allusion ni au nombre des couplets de la ballade, ni à l'envoi.

(1) Dans ce paragraphe, le mot *vers* a le sens de couplet. En fait, le nombre des couplets dans le serventois était fixe à l'époque où écrivait J. Legrand, qui n'a rien compris à ce poème. E. Deschamps est bien plus clair et plus exact : «Serventois sont faiz de cinq couples, comme les Chançons royaulx; et sont communement de la vierge Marie, sur la Divinité; et n'y souloit on point faire de refrain, mais a present on les y fait, servens comme en une balade; et pour ce que c'est ouvrage qui se porte au Puis d'Amours, et que nobles hommes n'ont pas acoustumé de ce faire, n'en faiz cy aucun autre exemple» (*Art de Dictier*, p. 281). Le refrain n'était pas exigible, du moins dans certains puis, du temps d'E. Deschamps, et les traités qui suivent n'en parlent pas, ou disent qu'il n'en faut pas.

(2) Ces deux poèmes n'ont rien de commun.

(3) C'est-à-dire : les couplets intermédiaires.

se doivent rapporter l'ung a l'autre; mais on les peult fere de telle ryme et de telle grandeur comme l'en veult[1].

16. Et non obstant que les dites manieres de dictier soyent bonnes et suffisantes, neantmoins pluseurs aultres manieres on porroit deviser selon ce que les bastons et les vers se peuent en diverses manieres rapporter.

[1] Voir, sur le lai, E. Deschamps, l'*Art de Dictier*, pages 287-291, et les traités suivants II, 1, III, 1, etc.).

II

LES RÈGLES DE LA SECONDE RHÉTORIQUE.

(ANONYME.)

Cy commencent les regles de la Seconde Rettorique, c'est assavoir des choses rimées, lesquelles sont de pluseurs tailles et de pluseurs fachons, sy comme lais, chans royaux, diz, serventois, amoureuses, balades, rondeaux, virelais, rotuenges[1], *sotes chansons, et pluseurs aultres choses descendans de la seconde retthorique. Et est dicte seconde rhethorique pour cause que la premiere est prosayque.*

Et affin que quiconques voulra soy introduire a faire aucuns diz ou balades, il convient que on les face selon ce que donnerent les premiers rethoriques, dont aucuns s'ensuyvent.

Et tout premierement maistre Guillaume de Saint Amour, lequel ou parvis de Paris fist destruire Heresie, Ypocrisie et Papelardie, la mere de Faulz Semblant[2]; et en aprèz, en l'onneur de Nostre Dame, mist les figures de la Bible et les appliqua a la vierge Marie, et en fist un dit de vers croisiez, qui se commence ainsi :

Royne de pité, Marie,
En qui deyté pure et clerc
A mortalité se marie[3].

Et fut le premier qui traitta de la nouvelle science[4].

[1] Plus loin le mot est écrit aussi *Rothuenge;* jamais, dans ce traité, *Rotruenge.*

[2] Renseignement tiré de la deuxième partie du *Roman de la Rose.*

[3] Le poème se trouve, sans nom d'auteur, dans de nombreux manuscrits, sous le titre de : *Les proprietez Nostre Dame,* ou de : *Les IX joies Nostre Dame.* Un manuscrit l'attribue, contre toute raison, à Nicole Bozon (*Romania* XIII, 511); sur la foi d'un autre manuscrit, il a été publié parmi les œuvres de Rustebeuf (2ᵉ éd. de Jubinal, t. II, p. 152; éd. A. Kressner, p. 201). En fait, on n'en connaît pas l'auteur (cf. P. Meyer, *Notices et Extraits des Manuscrits,* XXXIV, 1, p. 163).

[4] Guillaume de Saint-Amour est mort en 1272.

2.

Aprèz ycelluy vint maistre Guillaume de Lorris, lequel commencha le Rommant de la Rose, et en fist jusques a ce que Jalousie feist mettre Bel Acueil em prison [1].

Aprèz vint maistre Jehan de Meun, lequel parfist ycellui Rommant de la Rose, et pluseurs aultres livres de moult noble doctrine, sy comme Boece, le livre de son Testament et pluseurs aultres [2].

Aprèz vint Philippe de Vitry, qui trouva la maniere des motès, et des balades, et des lais, et des simples rondeaux, et en la musique trouva les .iiij. prolacions, et les notes rouges, et la noveleté des proporcions [3].

Après vint maistre Guillaume de Machault, le grant retthorique de nouvelle fourme, qui commencha toutes tailles nouvelles, et les parfais lays d'amours [4].

Ou temps du dit Machault fut Brisebarre, de Douay, qui fist le livre de l'Escolle de foy et le Tresor Nostre Dame, et si fist le serventoys de

S'Amours n'estoit plus poissant que Nature,
No foy seroit legiere a condempner [5].

[1] En réalité les 4,268 premiers vers de l'édition de Méon. Guillaume de Lorris est mort vers 1230. Rien n'autorise notre auteur à le gratifier du titre de *maître*.

[2] Les ouvrages connus de Jean Chopinel de Meun sont, outre la seconde partie du *Roman de la Rose*, des traductions du *De Re militari* de Végèce, du livre des *Merveilles d'Irlande* par Giraud de Barri, des *Épitres d'Abélard et d'Héloïse*, du traité du moine anglais Aelred sur l'*Amitié spirituelle* et de la *Consolation de Philosophie* de Boèce, enfin deux poèmes intitulés *Testament* et *Codicile*. A part celle de Boèce, notre auteur n'a pas dû connaître ces traductions; les autres livres auxquels il fait allusion sont probablement le *Codicile* et des écrits apocryphes. Jean Chopinel est mort avant l'année 1306.

[3] Mort en 1361.

[4] Mort vers 1375.

[5] Ce serventois se retrouve, sans nom d'auteur, sous la rubrique *Serventois de Nostre Dame*, dans le manuscrit de la Bibl. Nat., fr. 1543, f. 99, qui est de la première partie du XIV[e] siècle; une autre pièce de même taille, sur les mêmes rimes, commençant par le même vers, se trouve dans le ms. Bibl. Nat., fr. 2095, f. 80; elle est intitulée *Balade*. Le 2[e] vers est :

Dont nos venroit la cause d'esperer.

Enfin le *Jardin de Plaisance*, éd. Vérard, en donne une troisième, toujours sur les mêmes rimes, dont voici les deux premiers vers :

Si argent n'estoit plus puissant que Nature,
Ne tout le sens qu'elle peut doctriner.

Ces trois pièces ont dû être écrites pour le même concours.

Et pluseurs aultres bons diz[a], qui bien font a recommander et a prisier; car ses fais furent bons; et n'estoit point clers, ne ne savoit lire n'escripre[1].

Aprèz vint Jehan Lissans Draps[2], de Douay, lequel fut en son temps tenu pour si bon ouvrier comme d'estre reputez philosophe en sotie.

Aprèz vint Jaquemart Le Cuvelier, de Tournay, qui fut faiseur du[b] roy de France, Charles le Quint[3].

Aprèz vint Hanequin d'Odenarde, faiseur du comte[c] de Flandres[4].

Aprèz vint maistre Jehan Vaillant, lequel tenoit a Paris escolle de musique[5].

Aprèz furent et sont pluseurs aultres, et par especial maistre Jehan Le Fevre, de Paris, lequel fist Matheologue, et le livre du Respit de Mort, et translata[d] le livre qui est d'Ovide qui se nomme *de Vetula*, et moult d'aultres choses; et pour les bonnes menieres qui furent en li est[e] apelez poetes[6].

[a] *Ms.* a. biens q. — [b] *Ms.* de. — [c] *Ms.* compte. — [d] *Ms.* translate. — [e] *Ici un mot (?) que je n'ai pas lu, indiqué dans le ms. par* pn (*ou* pm) *surmonté d'un trait. Est-ce* present? *N'est-ce pas plutôt un mot commencé par erreur et inachevé?*

[1] Une suite du Roman d'Alexandre, *le Restor du Paon*, a été composée entre 1312 et 1338 par un certain Brisebarre, qui pourrait être identifié avec celui dont il est ici question. *L'Escolle de foy* et le *Tresor Nostre Dame* se trouvent dans le manuscrit de la Bibl. Nat. fr. 576, ff. 93 et 114. La première de ces deux pièces est datée de 1327. Cf. P. Meyer, *Alexandre le Grand dans la littérature française du moyen âge*, t. II, pp. 269 et suiv. — M. A. Salmon a récemment publié d'un Brisebarre le Court, de Douai, qui est apparemment le même que celui dont il est ici question, un serventois et deux ballades dévotes (*Mélanges de Philologie romane dédiés à Carl Wahlund*. Mâcon, 1896, in-8°; pp. 213-224.)

[2] Le manuscrit donne *Lissans draps*, mais on pourrait interpréter *Li sans draps*.

[3] Il s'agit assurément de l'auteur de la *Chanson de Bertrand du Guesclin*, publiée par E. Charrière dans les *Documents inédits* en 1839. L'auteur de ce poème se nomme lui-même Cuvelier, et nous apprend qu'il l'a composé «pour l'amour du prince» Charles V. — Cf. ci-après, p. 28, n. 2.

[4] Je n'ai rien trouvé sur ce Hanequin.

[5] Les dates ne permettent pas d'identifier Jehan Vaillant avec le Vaillant de qui plusieurs pièces ont été imprimées (par A. de Montaiglon, *Rec. de poésies françaises*, t. IX, pp. 92-147, et par M. Gaston Raynaud, *Rondeaux et autres poésies du XVe siècle*), et à qui M. Piaget vient de restituer son véritable nom : Pierre Chastelain dit *Vaillant* (*Romania*, XXIII, p. 257).

[6] Le *Mathéologue* a été réédité par M. A. G. van Hamel, *Les Lamentations de*

Aprèz vint Eustace Morel, nepveux de maistre Guillaume de Machault, lequel fut bailli de Senliz, et fut trés souffisant de diz et (f. 2) balades et d'aultres choses [1].

Moult furent d'aultres bons ouvriers, par especial messire Jehan Froissart, curé de Lestines en Haynault; mais il fist tous ses fais a l'onneur de la partie d'Engleterre [2].

Aprèz sont de present Colinet l'Alexis, Hanequin Le Fevre, Jaquet d'Orliens, Marc d'Or, Olivet, Tapissier, messire Nicole Roussel, Charlot Falne, Raol de Brecy de Mons, maistre Jehan de Suzay, et pluseurs aultres, qui enssivent les regles telles que nous mettrons en nostre traitié [3].

Matheolus et le Livre de Leesce, de Jehan Le Fèvre, de Resson... Tome I : *Textes français et latin et Lamentations.* Paris, 1892, in-8°. Le tome II doit contenir le *Livre de Leesce* et une Introduction, où l'on trouvera sans doute une étude sur Jean Le Fèvre. En attendant, je renvoie à celle de Tricotel, dans le *Bulletin du bibliophile,* XXXII (1866), pp. 491 et suiv. La traduction du livre *de Vetula*, qui n'est pas d'Ovide, a été publiée par H. Cocheris, *La Vieille ou les dernières amours d'Ovide, poème français du XIVe siècle, traduit du latin de Richard de Fournival...* Paris, 1861, in-12. — Le *Respit de Mort*, écrit en 1376, a été imprimé plusieurs fois au XVIe siècle. Cf. le *Manuel* de Brunet, au nom *Le Fevre (Jehan)*.

[1] Plus connu sous le nom d'Eustache Deschamps, mort au commencement du XVe siècle. Une édition complète de ses œuvres, commencée par le marquis de Queux de Saint-Hilaire, est continuée par M. Gaston Raynaud, pour la Société des Anciens textes français : *Œuvres complètes d'Eustache Deschamps, publiées d'après le manuscrit de la Bibliothèque Nationale.* Dix volumes ont déjà paru (Paris, 1878-1901, in-8°).

[2] Mort en 1411.

[3] Le 26 mars 1392, Hanequin Le Fèvre et d'autres joueurs de personnages donnent quittance de «la somme de vint flourins d'or frans que le dit Monseigneur d'Orleans leur avoit donné pour aucun esbatement de jeux de personnages qu'il avoient fait devant lui.» (L. de Laborde, *Les ducs de Bourgogne*, t. III, p. 66). — Jaquet d'Orléans est mentionné dans un compte du 1er mai 1400, parmi les écuyers de Charles VI (Douët d'Arcq, *Choix de pièces inédites relatives au règne de Charles VI*, t. I, p. 166). Il figure aussi parmi les «escuyers d'Amours de la Court amoureuse» fondée en 1400 (*Romania* XX, p. 439). Une ballade de lui est imprimée à la suite du *Livre des Cent ballades* (Paris, 1868, in-8°) : l'éditeur, le marquis de Queux de Saint-Hilaire, ne donne de renseignements sur son compte que celui-ci : «inconnu partout». — Martin Le Franc parle dans son *Champion des Dames* de trois musiciens, parmi lesquels Tapissier, qui eurent un grand succès à Paris, où ils chantèrent un peu avant 1440 :

Tapissier, Carmen, Cesaris
N'a pas long temps si bien chanterent
Qu'ilz esbahirent tout Paris,
Et tous ceulx qui les frequenterent.

Et premierement une regle de moz leoninés [a] et plains sonans et esquivoques et presonans [1].

Par a, t'ay commencié
para, sa face polie
Moab [b], fist persecucion
Joab [c], grant execucion
marc, de monnoye
parc, cloz de murs
acord, pour acorder
record, pour recorder
delivré, de prison
livré, a martire
relief, de terre
relief, de table
coing, qui sont pommes
coing, a fendre bois
bruh, est vin
bruh, est homme
cerf vi, je vis le cerf
servi, pour servir
Marrok, le destroit de mer
garrok, dont l'en trait
Noel, pour le jour de Noel
noel, de prune ou de manthe
nom, pour nommer
renom, pour fame
lin, pour un vaissel de mer
lin, pour filer
lo, pour loenge
lo, pour l'o d'une eglise [3]
hanap, ou l'en boit
canap, c'est toille de chanvre
coq, pour oisel
coq, pour herbe c'on met ou pot
tresor, pour monnoye
trés or, pour maintenant
amas, pour amer
amas, pour amasser
promet, pour prometre
prou met, pour prou mettre
soubz tenu, pour subgecion et
soustenu, pour soustenir
obtenu, pour congnoistre
dieux, pour les dieux
d'ieux, pour regard
benay, pour benedicion
Adonay, pour le nom de Dieu
amez, pour amer
a Metz, pour la cité de Metz
argus, pour maltalent
Argus, qui ot .c. yeux [4].

Une aultre A c [2] de feminins, qui commence par A.

Amoureuse. savoureuse
belle. rebelle
clamée. reclamée
durante. devourante

[a] *Ms.* lenonines. — [b] *Ms.* Moaab. — [c] *Ms.* Gaab.

Cf. A. Piaget, *Martin le Franc.* Lausanne, 1888, p. 121. — Sur les autres personnages de la liste je n'ai rien trouvé.

[1] Sur le sens du mot «presonans», cf. p. 17, n. 1 et l'index. Baudet Herenc dit «personnans» (p. 122).

[2] Ce mot, que je ne connais pas plus que le précédent, est-il un nom propre?

[3] Baudet Herenc dit «le lo» (p. 152).

[4] Le mot *argus* est le dernier de cette table, disposée par ordre alphabétique de la dernière lettre, de même que *commun* sera le dernier mot de la table suivante, parce que le signe 9, qui représente dans

en normale, en regle. dès or malle	premiere. coustumiere
finance. empirance	quartainne. fontainne
gourmandie. Normandie	riviere. naviere. estriviere ou riviere
honnorable. favourable	semence. commence
impugnible. invisible	turterelle. naturelle
karoles. paroles	vertueuse. sumptueuse
lamente. demente	chrestienne. ancienne[1] (f. 3)
nature. creature	Yvonnette. Symonnette ou nonnette
oppressée. trop pressée	zucarée. Zacarée

Sur ceste parole de zucarée est entendu dire sucrée, car les apoticaires nomment sucre zucare; et sur Zacarée, c'est le nom feminin qui descent du nom de Zacarias, etc.

commune. comme une chose, etc[2].

Fourme d'esquivoques toutes plainnes.

Point. point	vis. vis	complaire. com plaire
doint. d'oint	a visé. advisé [a]	amer. amer
a voir. avoir	mortel. mors tel	amertume. amer tu me
Morel. morel	habondance. bon dance	fortune. fort une
cure. cure	prise. prise	esmary. et mary
fin. fin	parfait. par fait	obeïssance. obey sans ce
a fine. affine	dignes. dines	fust. fust
passage. pas sage	dix. diz	nasseur. n'a seur
gens. gens	croye. croye	dame. d'ame
glout. sanglot	recroire. recroire	Venus. venus
mort. mort	affaire. a faire	raler. raaler

Item, sur la parole de Venus et de venus, l'un est pour la deesse d'Amours, l'autre pour venir. Item, raler est pour retourner et raaler pour cellui qui a male poytrine.

port. port	sente. sente	or. or
deport. de port	mente. et mente	trés or. tresor.
dampnée. d'Adam née	cras paux. crapaux	boutonner. boutonner.

(a) *Ms.* adviser.

les manuscrits la finale *us* et la particule *com*, est considérée comme la dernière lettre de l'alphabet.

(1) *Ch* correspondant au χ grec est à la place de *x*.

(2) Cf. page 15, note 4.

Item, sur ceste parole boutonner dit l'acteur :

Je veul ma manche boutonner
Et voy le rosier boutonner.

faillir[1]. saillir. tressaillir. assaillir. defaillir
cueillir. recueillir
tenir. retenir. souvenir. revenir. venir. advenir. devenir. main tenir. maintenir. covenir. soustenir. obtenir. parvenir
unité. deyté. divinité. fragilité. felicité. matrimonialité (f. 4). charnalité. moralité. dupplicité. parfinité. infinité. affinité. specialité. adversité. perversité.

Et pluseurs aultres frans presonans, qui valent plains sonans, ou leoninés, ainsi comme dire :

Joint. adjoint
point. et point
regarder. farder. tarder. larder. retarder
amer. clamer
trouver. rouver. prouver. controuver. approuver. reprouver.

Cy aprèz sont les tailles de tous diz, et combien ilz doyvent avoir de longour et de silabbes et de coupples.

1. [Lais.]

Premierement, lais ont 12 coupples, dont le premier couple et le derrain sont d'une façon et d'une consonance[2], et les 10 coupples[3] sont chascun a par soy de façon, mais il fault que chascun ait 4 quartiers[4].

[1] A partir d'ici les mots ne sont plus que «presonans», c'est-à-dire, semble-t-il, «près sonans», presque «plains sonans» (cf. *presonans* à l'index). Il faut probablement corriger *et point* (9 lignes plus bas) en *es-point* : le groupe *point. point* est cité parmi les «esquivoques toutes plainnes» (p. 16).

[2] C'est-à-dire que le premier et le dernier couplets sont identiques par le nombre et la dimension des vers et par la rime.

[3] Lisez : les dix couplets compris entre le premier et le dernier.

[4] E. Deschamps, dans son *Art de Dictier*, ne divise pas chaque couplet en quatre quartiers, mais en deux parties égales et symétriques. La division recommandée par notre auteur est aussi exigée et clairement expliquée par Baudet Herenc, III, 1, p. 166. Le second exemple de notre auteur ne peut se diviser ni en deux ni en quatre parties abso-

Cy s'ensuit 1 couple d'un lay.

Une moult faitice bergiere
Vy hier, a l'eure de prangiere,
Garder mainte brebis portiere,
Qui se lamentoit a la mort,
En disant : «Mort, tu tiens en biere
Cellui qui me donnoit lumiere
De plaisance vraye et entiere,
Ou je prenoye mon deport.
Moult a-en toy diverse ouvriere,
Quant le doubz Robichon Louviere [1],
Que j'amoye sans traire ariere,
M'as osté pour mon desconfort;
En toy a occi[si]on fiere,
Or n'est il homs qui si fort fiere
D'espée, tant bien li affiere,
Qui puist durer vers ton effort.»

lument symétriques : les quatre quartiers sont a*a*b*b*a *aa*bba ab*b*a ab*b*a. E. Deschamps dit que le lai «est une chose longue et malaisiée a faire et trouver»; il ne veut pas que le dernier couplet contienne, dans ses rimes, des «redites» du premier : «que la derreniere couple des .xij., qui font .xxiiij., et qui est et doit estre conclusion du lay, soit de pareille rime, et d'autant de vers, sanz redite, comme la premiere couple.» Il me paraît intéressant de rapprocher de ces paroles le passage suivant de Froissard (*Œuvres de Froissart. Poésies,* p. p. A. Scheller, Bruxelles, 1870-1872, 3 vol. in-8°), dans la *Prison amoureuse* (le mot «vers» y a le sens de «couplet») :

D'un lay faire c'est .j. grans fès,
Car qui l'ordonne et rieule et taille
Selonc ce que requiert la taille,
Il y faut, ce dient li mestre,
Demi an ou environ mettre (v. 2199-2203).
....
Que je vous die quels il est :
Tout premierement on se test
Des trois vers que je fis jadis;
Un en trouverés mains de dis
Avoec les trois, qui bien le taille.
C'est d'un lay la certainne taille.
Et ossi li vers darreniers,
Qui dou congnoistre est coustumiers,
Vous porra moustrer et aprendre
Ou le premier ver porés prendre,
Car d'otel taille et d'otel fourme
Est li darrains, qui bien l'enfourme,
D'otel matere et d'otel vois,
Sans nul reditte toutes fois,
Comme est dou lay li vers premiers.
C'est uns rieules tous coustumiers.

(v. 3499-3514).

[1] Dans les pastourelles de Froissart, un berger s'appelle Willames Louvière, un autre, Ogier Louvière (édit. Scheler, I, p. 307 et 325; K. Bartsch, *Altfr. Romanzen und Pastourellen,* p. 321).

Autre couple de lay.

Pour ceu [a] j'ay escript ce lay
Et le lay
Affin d'ouir mon [b] tourment,
Aultrement
A nulz dire ne pourray
L'anuy que tray;
Et si vous di ge pour vray
Que nullement
Ne pourroye entierement
Escrire le mal que j'ay;
Point le tiers escript n'en ay,
Ne ne feray vrayement.
Et comment?
Le loisir pas n'en aray,
Pas tant vivre ne pourray,
Je n'ay nul reposement;
Pour[ce] de cuer humblement
Grace atendray.

A ceste exemple chascun des 10 couples doivent estre, mais que chascun ait sa façon a par soy de lignes courtes ou longues, grandes ou petites, mais que chascun couple soit de 4 quartiers.

2. [Virelais.]

Virelais sont a plaisance de 7 silabes, de 8, de 9 ou de 10. Et puelt estre de 5 vers, de 6 ou de 7 [1]. Et doit ou puelt estre a ceste exemple quant a la taille, de plus ou de mains :

Virelay.

La douceur du temps de may,
Qui toute joye ramaine,
Fait [c] que tost et sans delay,
Pour ma dame souveraine,
Face un virelay.

(a) *Ms.* Et pour ceu. — (b) *Ms.* mont. — (c) *Ms.* Fay.

(1) Ajoutez : au refrain.

Or sus, doucette au vis cler,
Penscez de chanter;
Chantez, chantez,
Dancez, dancez, jouez,
Car bien faire le savez.

Laissiez[a] maidisans jangler,
Car c'est leur mestier.
Chantez, chantez.
Dansez, dansez, jouez,
Ja pour ce pis n'en vauldrez.

Laissiez tristresse et anoy (f. 5),
Et toute cure mondaine;
Je vous ayme et ameray
Plus que creature humaine.
Chantez de cuer gay.

La douceur du temps de may, etc.[1].

3. Rondeaux.

Rondeaux sont simples lesquelz n'ont que 5 lignes; et fault que toutes les lignes [soient] retournantes et sugites a la premiere ligne[2]; et le puelt on faire de tant de silabes comment l'en vuelt, a ceste exemple :

Par ces argens
Que tant prisons
Sont huy ars gens,
Par ces argens.

[a] *Ms.* Et laissiez.

[1] Ce virelai se divise comme celui d'E. Deschamps et de J. Legrand, mais il en diffère en ce que le 2e et le 3e groupe de vers n'ont pas la rime du premier (cf. page 6, note 1). Il se compose du refrain (5 vers), de deux couplets identiques de 5 vers chacun (l'ouvert et le clos), d'un couplet semblable au refrain, du refrain, etc.

[2] Jacques Legrand fait les mêmes recommandations (I, 10, p. 5).

Pas n'est ars gens
Quant est pris homs
Par ces argens
Que tant prisons, etc.[1].

Ainsi doit estre rondelez un rondel, et doit estre fait d'esquivoques ou de parfais sonnans, ou au moins de leoninés.

Item, se le rondel est double, il puelt estre de pluseurs lignes, jusques au nombre de 6 ou premier couple[2].

Aucuns rondeaux que l'en chante sont de 4 lignes ou premier couple et de 2 lignes ou millieu, car deux lignes se reprent. Et sont de 8 ou de 9, de 10 ou 11 silabbes, et non plus hault[3].

4. Chans royaulx.

Chans royaux pour porter aux puis de Nostre Dame en la ville de Dieppe sur la mer, et non ailleurs, sont de 5 couples et le Prince, qui est appellez l'Envoy[4]. Et est de 11 lignes, chascune ligne de 10 si-

(1) Malgré cet *etc.*, qui est dans le manuscrit, le rondeau est terminé.

(2) Cf. § 27, p. 99.

(3) Cf. p. 5, n. 3 et V, 27, p. 231.

(4) L'auteur ne veut pas dire que le pui de Dieppe soit le seul où l'on présente des *Chants royaux*, mais que le type qu'il va donner est celui du pui de Dieppe. On trouvera dans les traités qui suivent des renseignements plus étendus sur ce poème. Voici ce qu'en avait dit déjà E. Deschamps : «Ceuls qui avoient et ont acoustumé de faire en ceste musique naturele Serventois de Nostre Dame, Chançons royaulx, Pastourelles, Balades et Rondeaulx portoient chascun ce que fait avoit devant le Prince du puys et le recordoit par cuer (et ce recort estoit appelé *en disant*), après qu'ilz avoient chanté leur chançon devant le Prince (*Art de Dictier*, p. 271). Et plus loin : «Item en ladicte balade a Envoy. Et ne les souloit on point faire anciennement, fors es Chançons royaulx, qui estoient de cinq couples, chascune couple de .x., .xj. ou .xij. vers; et de tant se puelent bien faire, et non pas de plus, par droicte regle. Et doivent les envois d'icelles chançons, qui se commencent par *Princes*, estre de cinq vers entez par eulx aux rimes de la chançon sans rebrique; c'est assavoir .ij. vers premiers, et puis un pareil de la rebriche, et les .ij. autres suyans les premiers deux, concluans en substance l'effect de ladicte chançon et servens a la rebriche.» (*Ibid.*, p. 278.)

labes ou masculin et de 11 ou feminin; et doit estre a ceste exemple :

Chant royal couronné fait par Colinet Brunet [1].

L'Escouffle.

Par les faulz cris d'une escouflle envieuse
Nous mist Adam tous a la mort d'enfer,
Mais par les biens d'une turtre amoureuse
Nous voulu[t] Dieu le meffait pardonner,
Et radrecier en pardurable vie.
La turtre entens pour la vierge Marie,
Qui vray confort de salut nous presente,
Et l'escouffle, plaine de fausse entente,
Prens pour Eve, qui ne cessa de braire
Devant qu'Adam eüst du fruit de l'ente
Mors le morsel, qui tant nous fut contraire.

Ce fut pour nous vïande merveilleuse (f. 6),
Car un chascun le couvint comparer;
Dedens enfer, en chartre tenebreuse,
En couvint bons et mauvais avaler.
Mais quant Dieu plut, qui tout a en baillie,
Il ot pité de l'umaine lignie;
Lors envoya la digne turtre gente,
Qui advola, sans faire longue atente,
En une anne [a], pour son divin ny faire.
Sains Esperis fut a l'euvre presente,
Et Dieu la voult divinement parfaire.

L'ouvrage fut divine et precieuse,
Car par avant Anne ne pot porter,
Mais quant Dieu fist la turtre gracieuse
De paradix en celle anne advoler,
Or a verdi d'une flour si jolie
Que la sainte turterelle prisie

[a] Ms. aune.

[1] Je n'ai trouvé sur cet auteur aucun renseignement. Son chant royal est donné aussi en exemple, avec quelques variantes, dans le traité de Baudet Herenc (III, 4, p. 172).

Y fut neuf moys sans partir de sa tente;
Puis en yssi d'umanité parente,
Pure, sainte, et de si digne affaire
Que Dieu la fist estre tant excerlente
Qu'il se voulut en ses dignes flans traire.

Amer devons la journée eüreuse
Que d'Anne yssi la turtre sans amer,
Qui rapaisa l'injure hayneuse
De l'escouffle, qui nous fist tous dampner,
Par le serpent, qui mal l'ot conseillie;
Ceste turtre, dont Anne est acouchie,
Foy, vie, loy et gloire represente
A tous ceulz que le faulz anemi tempte.
Car par li fut Dieu si trés debonnaire
Qu'il en offrit son digne corps en vente,
Et a mourir sur le mont de Calvaire.

Vierge royaux, turtre delicieuse,
Nous devons bien vostre venue amer,
Car vostre nativité glorieuse
Fist aux humains paradis recouvrer.
De vous parloit le prophete Ysaye,
David, Amos, Abdias, Jheremie,
En affermant, sainte vierge prudente,
Qu'Adam et sa compaignie dolente
Raroit des cieux par vous le luminaire.
Ainsi que c'est vraie chose evidente,
Deffendez nous du sathan deputaire.

Princes, prions a la sainte jouvente
Qui d'Anne yssi de touz pechiez exempte
Qu'elle nous vueille a telz vertus atraire
Que nostre cuer la grace de Dieu sente,
Et a la fin des sains cieux le repaire. Amen, etc.

En (f. 7) ceste maniere doit estre chant royal, dont le maistre en dit ce present nota [1], pour ce que chant royal est mesure de tous ser-

[1] J'ignore quel est ce maître. Le *nota* désigne les deux vers qui suivent.

ventoys et de toutes chansons amoureuses et aussi de sotes chansons; mais les pastourelles, combien qu'ilz soyent de 11 lignes, ilz ne sont que de 8 silabes ou masculin et de 9 ou feminin :

Qui au chant royal s'amesure,
Point ne li fault d'aultre mesure.

Mais non obstant que le chant royal soit mensuré ou mesuré de toute haultes tailles, nyent moins les choses ne sont pas d'un sens, car les une[s] sont d'amours et les aultres de sotie, ainsi que nous donrons par regle.

5. [Amoureuses.]

Amoureuse coronnée a Abeville, faite par B [1].

Pour avoir paix et parfaitte plaisance,
Doit vrais amans en son cuer affermer
Que dame tient et a en gouvernance
Touz les haulz dons qu'Amours a a donner;
Dont doit amant songneusement penscer
De dame amer, honnourer et servir,
Car il en puelt si riches devenir,
Et tant de biens avoir en sa baillie,
C'on ne saroit souhaidier vrayement
Des grans tresors la richesse prisie
Qu'amans rechoit de sa dame au corps gent.

En ces tresors dont je fais remembrance
Puelt vrays amans pluseurs haulz biens trouver :
Premier y prent parfaitte suffisance,
Paix et repos sans soy desordener,
Car du regart de sa dame au vis cler

[1] Les registres du pui d'Abbeville ne se trouvent pas à la bibliothèque municipale. Ils appartenaient, il y a quelques années, à des particuliers, à qui M. Alcius Ledieu a eu l'obligeance de les demander en communication afin d'y chercher, pour moi, des renseignements sur cette Amoureuse, mais on ne les a pas retrouvés.

A nuis et jours si plaisant souvenir
Qu'amer le fait doubter et obeïr:
Et quant Amours voit si loyal partie,
A dame fait exprèz commandement
Que pour amy soit en tous biens amie;
Et ainsi vit vrais amant richement.

Dont a en soy dame noble puissance,
Qui des tresors d'Amours puelt possesser
Si largement qu'elle oste de doubtance
Amant qui vuelt de loyal cuer amer;
Par dame puelt vrays amans recouvrer
Joye, douceur et souverain playsir,
Parfait solas, plain d'amoureux desir,
Foy, loyaulté et maniere adrecie,
Raison et sens, honneur et hardement, (f. 8)
Humilité, qui les bons cuers ralie,
Et plus cent fois que mon dit ne comprent.

Pour ce n'est il tresor de la vaillance
Ne don mondain digne a atribuer
Vers la merci de douce dame franche,
Ne qui tant puist de biens remunerer;
C'est ce qui fait loyal amant garder
D'avoir anoy, tourment et desplaisir;
Mal ne doulour ne le puelt assaillir,
Ains est ravis en si joyeuse vie
Que les haulz biens sont en li plainement
Dont dame tient la noble seignourie;
S'en loe Amours et ma dame humblement.

Dame d'onnour, plus que flour de liz blanche,
Tresor d'Amours, qui au monde n'a per,
Quant corps d'amant voit vo douce semblance,
Tant de biens a c'on ne les puelt nombrer;
C'est le tresor qu'amant doit desirer
Et qui le fait de tous biens enrichir,
C'est le tresor qui le fait resjouir,

IMPRIMERIE NATIONALE.

C'est le tresor suffisant sanz envie,
C'est le tresor de tout conselement,
C'est la joye qui est appareillie
A tous ceulz qui aymeront loyaument.

Princes, servons corps de dame agencie
Et li portons honnour reveranment,
Sy trouverons le bien qui mouteplie
Es cuers d'amans tous les jours doublement.

6. [Serventois.]

La taille des serventoys est ainsi comme il s'enssuit, excepté qu'il convient que la derraine ligne soit feminine et de 11 silabes, et la penultime ligne doit estre de 10 [1].

Bien sont les fais d'amours doulz a sentir,
Qui nous moustrent que Dieu le tout poissans
Se voult cha jus, vrais homs, afraternir
A son peuple, que plus de cinc mille ans
Tint ou limble li serpens anemis;
Vrais cruxefis voult estre en la croix mis,
Presens sa vierge mere l'excerlente.
Sa mort vainquit la mesgnie pulente
Du clos d'enfer, pour hors les bons eslire,
Depuis ravi es cieux sa mere gente,
Pour la vie d'amours congnoistre et lire.

Or sont aucun qui vuellent maintenir (f. 9)
Qu'il ne ravi que l'ame enluminans,
Mais jamais Dieu n'eüst laissié(r) pourrir
Le vaissel qui estoit si suffisans
Qu'en li fut le tresor divin compris.
Ja fut saint Pol jusqu'au tiers ciel ravis,
Helie en car de feu par bonne entente :

[1] Suivant cette prescription on aurait, au moins pour la dernière croisée, l'alternance des rimes masculines et féminines. La règle peut être spéciale à quelque pui.

Mieux devoit Dieu es cieux ravir la tente
Qui deyté couvry; bien doit suffire
Ceste raison de foy close en atente,
Car ens ou mireoir d'onneur se mire.

Dont sont li bon bien tenu de servir
Ceste dame, que solaux esclarans
Enlumina quant Dieu la voult ravir;
Et tout aussi que li aube plaisans
Croist en beauté par les doulz rays espris
Du cler solail, ceste dame de pris
De plus en plus croissoit, con la douce ente
Du fruit de paix ou tout loyal cuer s'ente;
Sente d'amours estoit sans contredire.
A ce croire mon cuer si s'atalente
Qui ne saroit rienz en amours a dire.

S'est eüreux chilz qui puelt devenir
A ceste dame cy loyal servans,
Qui est royne et dame a soustenir
En gloire la priere des amans;
La est Pere, Filz et Sains Esperis,
Un Dieu sanz fin pour sauver les peris,
A qui ceste vierge royaux prudente
Prie pour ceulz que l[i] anemy tempte;
Et son doulz filz nous oste de martire,
Qui vraye foy, vie et loy represente
A plusieurs cuers, ou fol cuidier martire.

Dame que j'aim de cuer sans departir,
Mere de Dieu, vray secours secourans,
Flours sans tache, beauté pure a veïr,
Aube de jour, clere estelle luisans,
Precieuse topasse et fin rubiz,
Royne du regne de paradiz,
Advocate qui vers Dieu nous ogmente
Et tresoriere ou foy se tient contempte,
Telle estes vous, telle vous puis descrire,
Si qu'en amour et en foy vous presente
Tout ce que j'ay et quan que je puis dire.

L'envoy.

Princes. le cuer qui trop soupire
Doit retourner a la vierge evidente.
Car de lui bien amer nul cuer n'empire. etc.[1].

7. [Laisse monorime d'alexandrins.]

Rime (f. 10) alexandrine, pour faire rommans, est pour le present de douze silabes chascune ligne en son masculin et de .xiij. ou feminin; et sont a ceste exemple[2] :

Seigneurs, or faites pais, pour Dieu le roy divin,
Chevalier et sergent, escuier et meschin,
Et vous orrez chanson d'un noble palasin;
Car oncques puis que Dieu transmua l'eave en vin,
Au jour qu'il fut aux noces de saint Architreclin,
N'oy homme vivant en rommans n'en latin
Parler de chrestien plus loyal enterin,
Qui fut nez en Bretaigne et fu nommez Claquin,
Et fist sur les Englois maint merveilleux hustin;
Pour Charles roy de France en mist maint a declin,
Puis mourut connestable de France, c'est la fin.
A Saint Denis en France gist le chevalier fin.
Jhesus mette son ame avec li seraphin.

8. [Quatrains monorimes d'alexandrins.]

Après sont aultres diz faiz de ceste rime alexandrine, et en fait on tout communement diz de Vies de sains, ou aucuns traitiez d'amours, et se mettent 4 et 4, a l'exemple du Testament maistre Jehan de Meun[3],

[1] Malgré cet *etc.* du manuscrit, le serventois est terminé.

[2] Cet exemple est la première laisse de la *Chanson de Bertrand du Guesclin*, par Cuvelier. Cf. ci-dessus, page 13, note 3.

[3] Publié par Méon, à la suite de son édition du *Roman de la Rose*. L'exemple qui suit en est le quatorzième quatrain.

et ausi de la Vie Florence de Romme[1] et de saint Alexis[2], ainsi comment il s'ensuit cy dessoulz escript[3] :

Se tu es beaux et riches, de legier puelz vouloir
Que je le soye aussi sans toy en rien doloir.
Se je vaulz et tu vaulx, il ne t'en puelt chaloir,
Puis que pour ma valour tu ne puelz mains valoir.

9. [Douzains croisés.]

Autres tailles sont de douzaines croisiez, chascune ligne de 8 silabes en son masculin et de 9 en son feminin, a ceste exemple[4] :

LA TOUR AMOUREUSE.

Amours par son sutil atrait
Amans et amies atrait
Souvent si que leurs cuers retraire
N'en scevent par nesun retrait.
Car amoureux desir les trait
En amer, qui les fait detraire.
Par les doulz dars geter et traire
De Regart, qui maint grief contraire
Ymagine, paint et pourtrait
En eulz, pour les plus bel atraire
En une prison, sans mestraire,
Ou Nature n'a rienz mestrait.

(1) Une vie de Florence de Rome, en quatrains alexandrins monorimes, a été publiée par A. Jubinal dans son *Nouveau Recueil de contes*... I, pp. 88-117. C'est évidemment à cette vie qu'il est fait allusion ici. Il existe un autre roman de Florence de Rome en alexandrins, mais pas en quatrains. Cf. *Bulletin de la Société des anciens textes*, 1882, pp. 55 et suiv., et Léon Gautier, *Bibliographie des chansons de geste*, p. 103 (Paris, 1897, in-8°).

(2) C'est la version du XIVe siècle, publiée par M. G. Paris dans la *Vie de saint Alexis*, pp. 346 et suiv. (Paris, 1872, in-8°).

(3) On trouvera une liste très longue, et pourtant bien incomplète, des poèmes composés sur ce modèle au moyen âge, dans G. Naetebus, *Die nicht-lyrischen Strophenformen des Altfranzösischen*, pp. 46-91 et 191-196 (Leipzig, 1891, in-8°).

(4) L'énumération des poèmes de cette taille est également fort longue dans Naetebus, ouv. cité, pp. 106-132 et 197-198. — B. Herenc cite le 1er douzain (p. 195).

La doulce prison savoureuse
A a nom la Tour Amoureuse,
Qui est de compas si gentiz
Qu'il n'est pensée douloureuse (f. 11),
Ne cremeur, tant soit peüreuse,
Qui amant, ja tant soit sutilz,
Puist garder d'y estre surpris,
Tant est la façon de hault pris
De celle tour adventureuse,
Ou maint franc cuer se sont ravis;
Pour ce le diz que je m'avis
D'en parler d'entente joyeuse.

Celle tour est couverte d'or
Si noblement que le tresor
De Merci est dedens encloz;
Deus barbaquennes pour l'essor
Y a bien faites, et encor
Aultres beautez, bien dire l'oz.
Li machonnages a pourpoz
Est trailliez, trop grans ne trop groz,
Si bien que nul villain restor
N'y a, qui abesse son los;
Mais Dangier y prent son repoz,
Qui ne congnoist ne brun ne sor.

Le front du pommel de la tour
D'alebastre est, fin, blanc que flour
A vinette, coulour sanguine,
Et fourmé par si gent atour
Que deux fenestres de beau tour
Y a, plus cleres que verrine.
En coulour d'esmeraulde fine
Luist la clarté qui enlumine
Le lieu de trés riant douchour;
Une cheminée enterine
Y a, que plus que flour d'espine
Ne que rose rent douce odour.

Le tabernacle de dessus
Est trettis, brunet et menus,
Voultez dessus le fenestrage,
Autour le portail, mains ne plus,
Amesurez si qu'il n'est nulz
Qui sceüst que dire en l'ouvrage.
La porte de ce doulz mesnage
Clost et oeuvre par tel usage
Que li portiers est pourveüs
D'umble vois de plaisant langaige
De Bel Acueil, par qui en gaige
Tout honneur y est retenus.

La porte est fraiche et vermeillette
Tous temps, ainsi comme florette
Au point du jour, au temps nouvel,
Serrée, riant, petitette,
Soubz une gente fosselette;
Mais par dedens a un rastel
De pieces plus qu'ivoire bel,
Savoureux et plain de revel,
Joint de guise si faitichette
Quar qui d'amer y fait appel
Il n'y fault noise ne chembel,
Quer la portiere le pas guette.

Ce [a] joyeux estage gentiz (f. 12)
Sur un plaisant pillier vauttiz
Siét, et sans fronce figurez,
Trés gracieusement assiz;
L'estage de la tour massiz
E[s]t si trés a point faiturez
Car sur ce pillier amurez
A un moncellet machonnez,
A deux pommelès ronz, jolis,
Poignans, durès, qui sont plantez
Si a point et si bel entez
Que c'est un mondain paradiz.

[a] *Ms.* Se.

En l'archeüre de desseure
A deux branches qui a toute heure
Vont et viennent si trés a point
Que beau maintien qui y demeure
Les gouverne, garde et honneure,
Car ou chief des branches a joint[a]
Rainciaux menus, sanz palir point,
Blans, sanguins comme flour qui point,
Longuès, aguz, rondès desseure;
Nature aux branches les adjoint,
Affin qu'Amours courage doint
A Desir que plus tost y queure.

La noble tour, au dire voir,
Se puelt arrester et mouvoir,
Tant est justement compassée,
Sanz ce c'on y puist concevoir
Rude taille ne percevoir;
Que sur deux postelès plantée,
D'euvre trop longue ne trop lée,
Mais justement a point dolée,
Sy est que bien font leur devoir
D'arrest, de venue et d'alée.
Courtoisie du surplus vée[b]
Des segrés lieux ramentevoir.

Deux petis piez bien faiz soustiennent
Celle tour, et si vont et viennent,
D'un pas si guay et si joli
Qu'a toutes raisons appartiennent;
Et ceulz qui prisons y deviennent
Servent Amours [a] grans merci.
Pour tous loyaux amans le dy,
Quar, a ce que j'en ay oy,
Doulours et joyes d'amer viennent.
Amours et ma dame en graci,
Quar c'est la tour pour qui j'ay cy
Dit les beautez qu'a dame abtiennent.

(a) Ms. adjoint. — (b) Ms. vee.

Quant corps de dame franche et belle
D'amoureux regart l'estincelle
Gette pour cuer d'amant ferir,
C'est la tour ou nulz ne revelle,
Qui s'em puisse, tant soit rebelle
Par art ne par force garir.
Quant deux yeux vers, rians, saillir
Font leurs deulx dars a l'entrouvrir
De leur sutille fenestrelle, (f. 13)
Mieux y vault mourir que fuïr.
Telle tour gart Dieu de perir,
Soit corps de dame ou de pucelle. Amen.

10. [Taille de trois et un.]

Une autre taille avons qui est de 3 et 1, sy comme le Temps Pasquour, ou ainsi qui s'enssuit cy dessoubz; et est pour complaintes amoureuses ou grans lays; et sont les lignes de 10 et de 11, et, qui vuelt, de 8 et de 9, et le 4e vers est couppez[1].

Ou mois de may, en un lieu delitable,
En my beau pré, plaisant et honnorable,
Vy un amant amoureux et notable
Enprèz sa mie,
Qui moult estoit avenante et jolie,
Guaye et plaisant, douce, gente et polie,
Et si avoit une chiere si lie
Et si plaisans
C'onques n'y vis un tour d'eul desplaisans;
Et l'amoureux, qui estoit des plaisans,
Sy n'estoit pas ne mournes[a] ne taisans,

[a] *Ms.* mourmes.

[1] L'auteur redonnera plus loin (§ 26, p. 98) la même taille sous le nom de «taille volentaire pour faire diz, rommans ou orisons». C'est celle du *Jugement du bon roi de Behaigne,* de Guillaume de Machaut, qui commence par : «Au temps pascour que toute rien s'esgaie», d'où ce titre «le Temps Pasquour». C'est aussi celle du *Débat des deux Amans,* du *Livre des trois Jugemens,* du *Dit de Poissy,* de Christine de Pisan, etc. C'est le *caudatus rithmus continens* des traités de rythmique latine (G. Mari, *I trattati medievali di Ritmica latina,* pp. 15, 20, 26, 32, etc.). Cf. page 226, note 1.

Ains racomptoit
Les fais d'amours que bien dire savoit.
La belle aussi, qui moult bien l'escoutoit,
De lié courage[a] a ce fait entendoit,
En li disant
Que pas s'amour n'estoit escondisant.
Mais li fellon traïtour mesdisant,
Qui les lichons Faulz Semblant vont lisant,
Ont si grans cours
Que les jours sont en l'esté trop peu cours,
Leurs faulz parlers fuient plus que le cours,
Et en croissant aussi bien qu'en decours
Vont diffamant
Le bon renom et d'amie et d'amant.

11. [Taille doublette.]

Autre taille commune est ditte doublette[1], si comme le Rommant de la Rose; et en fait on toutes manieres de farsses et tous aultres diz communement, si comme il s'enssuit cy dessoubz escript[2].

LE DIT DE L'ORTHIE [3].

Pour moy deduire et deporter
M'en alay l'autre jour jouer
En un vergier vert et fueilli,
Et par terre moult bien flory
De flours jaunes, [indes] et blanches,
Vermeilles, de pluseurs semblanches,
Agreables et deliteuses (f. 14)
Et a regarder gracieuses,

[a] *Ms.* De l. cuer. *J'ai corrigé pour allonger le vers d'une syllabe.*

[1] Sur les différents noms français donnés au moyen âge à cette taille, cf. *Romania* XXIII, pp. 1-3. Nicolas de Tybyn le nomme *rithmus renovatus, «quia semper inducuntur nove consonantie»* (éd. G. Mari, p. 104); Blaise d'Auriol l'appelle «rime bourdonnée».

[2] Cf. la notice de V, 5, p. 217.

[3] Ce poème n'a de commun que le titre avec le *Dit de l'Ortie* de Watriquet de Couvin (*Dits de Watriquet de Couvin*, publiés par A. Scheler, p. 136. Bruxelles, 1868, in-8°). Le premier vers rappelle celui du *Dit de la Fontaine amoureuse* de G. de Machaut :

Pour moy deduire et solacier.

Et l'erbe dessoubz drue et belle,
Qui de la rousée nouvelle
Estoit moult doucement moullie;
Chascune flour en fu chargie,
Par quoy plus belles en estoyent.
En après grant odour rendoyent.
Ainsi que je les regardoie
Et que si belles les veoye,
Volenté m'en print de cueillir
Des plus belles que pos choisir;
Adont a terre m'abessay
Sy q'une flour prendre cuiday;
Une orthie poinguant forment,
Qu'en l'erbe estoit couvertement,
Me fist si forment anguoisseux
Que puis je ne fus envieux
De cueillir flour celle journée.
Et quant j'oz l'anguoisse passée
De l'orthie, qui si m'ot point,
Je m'avisay que tout a point
Il est ainsi d'aucune gent,
Qui moustrent trop espertement
Amour, beau semblant, beau parler,
Et puis en mal est leur penser,
Car ceulz qui le plus bel semblant
Moustrent et portent par devant [a]
En desriere plus mordent fort.
En tel semblant a let destort,
Quant bien semblent d'amour parez
Et par desriere est faussetez,

[a] *Ce vers est le dernier du feuillet 14 r°, le suivant est le premier du feuillet 15 v°; le copiste a donc tourné par inadvertance deux feuillets au lieu d'un. Les deux pages laissées ainsi en blanc ont été remplies par les tables suivantes :*

Consonnans.

doucement	simplement	sagement	outréement
cointement	couvertement	hardement	oultrageusement
largement	noblement	sagement	desdaigneusement.
aultrement			

Hayne, corine et envie,
Qui comparez sont a l'orthie
Qu'entre les flours couverte fu.
Et par ainsi sont deçeü
Tous ceulz qui en telz gens s'affient,
Qui poingnent, mordent et mesdient
Et qui moustrent signe d'amour
Sy qu'on ne se scet par nul tour.
Contre leurs crueulx coulz couvrir;
Car chilz ne puelt le coup veïr

Cy commence une A b c pour aprendre a faire bonne orthographie.

amerement	generalment	nouvellement	traystrement
bellement	honestement	ordement	vertueusement
celéement	injurieusement	plainement	chrestiennement
deument	kavilleusement	quartement	yreusement
eureusement	loyaument	raisonnablement	zucaréement
ferventement	mauvaisement	sainement	commencement, etc.

Item, sur ceste parole zucaréement est entendu sucréement.

Autre A b c comme dessus pour aprendre a espelir toutes paroles. Premierement :

a, e, i, o, u	
ba, be, bi, bo, bu	baude, belle, bien, boute, bulle
ca, ce, ci, co, cu	cauffre, celier, cire, coutel, cuve
da, de, di, do, du	dame, demain, diner, donner, du pain
ea, ei, eo, eu	Cestui cy est propre
fa, fe, fi, fo, fu	famile, femme, fille, folle, fumée
ga, ge, gi, go, gu	garçon, gemir, girofle, godet, guise
ha, he, hi, ho, hu	habonde, Helaine, hyer, horio, Huon
ja, je, jy, jo, ju	Jaquemin, je n'estay, j'y sui, jouvente, jumelle ou jument
ka, ke, ki, ko, ku	Kateline, kalendier, kemin, kyrie
la, le, li, lo, lu	lame, leal, linceul, loyer, lumiere
ma, me, mi, mo, mu	ma dame, me tient, m'y porte, mon cuer, muguet, mucier
na, ne, ni, no, nu	nature, n'estay, n'y a, nommez, nue
oa, oe, oi, ou	Cestui est propre, fors oy, ou
pa, pe, pi, po, pu	pape, petit, pilon, povre, putain
qua, que, qui, quo, qu	quassée, querir, quillet, quoquin, quant
ra, re, ri, ro, ru	rade, regent, riote, Rochart, rue
sa, se, si, so, su	sauge, sergent, Simon, solier, supplie
ta, te, ti, to, tu	table, tesmoing, tison, touaille, tutie
va, ve, vi, vo, vu	vallet, venir, vigne, vouloir, vulgaut
xa, xe, xi, xo, xu	Xainttonge
ya, ye, yi, yo, yu	Cestui est propre
za, ze, zi, zo, zu	Zacharie, etc.
9a, 9e, 9i, 9o, 9u	

Ainsi comme on les doit mettre pour espelir. Explicit.

Par droit qui on fiert par desriere,
Et coup de langue malparliere
En desriere poins et feruz
Vault assez pis et grieve plus
Que ne feroit un coup de taille
C'on aroit en une bataille,
Dont la playe yroit jusqu'au tèz,
C'on en guariroit bien aprèz,
Car trop plus a paine est sanée
Playe de langue que d'espée;
Et si puelt on donner tel nom
A un homme par traïson
A qui jamais jour ne cherra
Tant que corps durer li pourra,
Et est sanz raison et a tort; (f. 16)
Pour quoy cellui qui ainsi mort
Ne se regarde au grant meffait
Que premierement pour li fait,
Quant ainsi pour grever aultruy
Pert sanz rachat l'ame de luy.
Telz gens valent pis que Judas,
Car ilz grevent en trop de cas
Par leurs fellons mauvaiz mesdiz;
Et en leurs semblans et leurs diz
Apert qu'ilz vuellent en leur sain
Mucier ceulz qui fierent a plain
De coulz invisibles, crueux,
Faulz et mauvaiz et perilleux.
Point ne vueil trop long parlement
Faire orendroit de telle gent,
A nulle heure, soir ne matin,
Car leurs faulz diz portent venin,
Sy n'y voy nul bien apparant;
Pour ce brief m'en [*] taray atant,
Car il n'a en leur fait qu'envie.
C'est que Dieu gart la compaignie. etc [1].

[*] *Ms.* n'en.

[1] Malgré cet *etc.*, le poème est terminé.

12. Une sote balade.

Face (*) meselle, atout teste tengneuse,
Yeux renversez et le menton rongneux,
Les dens puans, la narine morveuse,
Le col flestry, langaige desdaigneux,
Le sain ridé plus que tripe de vaque
Porte la dame en qui mon cuer se flaque,
Et s'est encor maistraisse du bordel;
Si m'est adviz que roy suis, par saint Jaque!
Quant je me puis logier en son hostel.

Car quant je suis emprès sa pel raffleuse
Et je remir son visage anguoisseux,
La puanteur de sa char velimeuse
Me fait avoir maint baisier savoureux;
Mais quant adroit son ort pertuis ne plaque,
Elle me fiert sur le chief d'une maque,
Et je li dis : «Suer, tu faiz bien et bel».
Ainsi convient que d'amour la raplaque,
Quant je me puis logier en son hostel.

Or suis pour li en doubte merveilleuse,
Car prèz de la demeure un faulz boiteux
Qui amer vuelt ma dame la breneuse,
Et si scet bien que j'en suis convoyteux;
Mais, se l'i treuve, il en ara tel claque
Que par santé ne verra ja la pasque,
Et si pendray a mon cul un coutel,
S'en deffendray le doulz corps dame Jaque,
Quant je me puis logier en son hostel.

Princes du Puy, quant madame s'endraque
Et soullie est en fangier ou en flaque,
Je veulz gesir aussi loings de sa pel
C'on met harens dedens un barril caque,
Quant je me puis logier en son hostel.

(*) *Ms.* Sace,

Pour (f. 17) *avoir cognoissance d'aucuns poetes et de pluseurs pers de melodie et d'aucunes* (sic) *sont mises leurs figure*[*s*] *ainsi qu'il s'enssuit, affin de ne mettre et atribuer leurs fait*[*s*] *a aultres, et pour faire diz, lays ou ballades ou rommans.*

Adam, nostre premier pere, fut le plus bel, le plus sage et le plus fort qui onques fust, et qui plus ot vertu de grande pacience, et qui plus ot de paine en ce monde et de travail, et qui plus vesquit. Et a la fin mourut en douleur de goute.

Eve, nostre premiere mere, fut belle sur nature, et n'ot onques pareille quant a excerlence de grande beauté, mais les enffant qu'elle ot la gasterent moult, combien qu'elle feust de grant vertu; nyent moins elle fut de grant prudence, et moult obeïssante a Adam, et moult ama ses enffans, et tousjours apportoit filz et fille ensemble.

Cayn fut le premier enffant qui nasquist de mere, et fut le premier fevre et le premier machon, mais il occist Abel son frere, dont Dieu le pere le maudist et toutes ses oevres et tout son labour de terre; et quant il vit qu'il ne pouoit prouffiter, il fu vacabont, c'est assavoir (*sic*).

Jubal e[s]t tenus d'aucuns poetes le premier per de melodie et qui fist les instrumens organistres, et aussi il fut premier fevre, pour cause que les fais de Caïn sont et furent anullez par son pechié.

Caliope aprint Orpheus a chanter et harper, et fut homme moult vertueux en amours, car oncques n'ama q'une seulle femme, et quant elle mourut, il commencha pour li le lay mortel que toute sa vie chanta pour s'amie, jusques es estrois souppirs de la mort, et pour ce fut des dieux nommez seul loyal amoureux.

Orpheus fut un puissant homme et loyal ardant amoureux, et est dit dieu de melodie [a], pour cause qu'en la tribulacion de son cuer il fait mencion qu'il menoit joye, car quant Atropos, l'orrible serpent, mordi s'amie Erudice, dont P[l]uto et Proserpinne la ravirent en enffer, li estant en telle anguoisse, il jouoit de sa lire, harpoit et chantoit, et affin

[a] *Ms.* molodie.

que les dieux fussent enclins a li rendre s'amie, il s'efforchoit de plus en plus de demener joye et consolacion.

Euclites mesura premier le cours du firmament et les cercles des planettes, la terre, et en trouvant ceste oeuvre trouva le nombre des neuf figures d'orgormie (*sic*); et aussi il trouva la mesure de (f. 18) la musique et les tons, c'est a dire *tonus*, et par li fu compassée astrologie la haulte et la basse, et toutes aultres mesures, excepté mesure de parler, mais elle vient de Dieu et de sapience plaine de bonté et de courtoisie.

Zephyrus est dit dieu des doulz vens et des flours, pour cause qu'il estoit le plus bel en langagie (*sic*) qui onques fust; et combien qu'il fust roy, toutevoye il avoit toute son entente a cultiver flours, et trouva et quist aux chans roses, liz, violetes, glay et aultres herbes odorans, et les planta, et par son art leur donna oudours et coulours estranges, et en faisoit presens aux deesses, et par ce est nommez dieu des flours; et estoit son compaignon Palamirus, le pere de la deesse Palas.

Pymalion fut l'un des plus sutis qui onques fust quant de forgier et entaillier ymages, et pour le temps souverain peintre, et aussi menoit tous instrumens et chantoit bien et avoit belle voix, mais il courouça Venus la deesse d'Amours et Cupido son filz, pour ce que sa volenté estoit d'estre chaste et despitoit les belles oevres de Nature. Dont il avint, a la requeste de Venus, que Cupido le mist en tel dangier de nature que, pour avoir l'amour d'un ymage d'yvoire qu'il avoit faitte, il sacriffia ou temple de Venus et promist rompre et enffraindre chasteté, mais que Venus donnast vie a son ymage, affin qu'il en peust jouir, et ainsi fut Pymalion amoureux.

Calcas fut un po[e]te nez de la grant Troye, a qui les divins respons commanderent qu'il tenist la partie des Grejois et que les Troyens seroient desconfis par leur orgueil; et ycestui Calcas trouva la figure de Fortune, et comment Fortune est, mal et bien, bon eur et mal eur, qui va et vient a la personne, et que tout ce qui puelt anientir Fortune c'est la vertu de pascience; dont depuis Calcas pluseurs poetes ont closé sur ceste matiere, pour ce que tousjours ara son cours, etc.

Seneques fut un philosophes, lequel traitta livres de bonnes meurs

et ensaingnemens d'umaine creature, et fut l'un des premiers sages poete[s] donnant doctrine morale.

PARIS [fut] filz Priant de Troyes, lequel par la licence de Venus ravi Helaine en Grece et la passa en Frigesis et l'enclost dedens Poladion a Troye, dont il avint que Menelaus, mary de la dicte Helaine, en fist complainte au roy Agamenon, lequel estoit son frere, qui assembla la puissance de Grece, et vindrent par mer a Troye; mais en venant le dieu de la mer se courousça, car tempeste de vent survint si qu'il les couvint retourner, et quant Agamenon fut a terre pour faire sacriffice aux dieux de la mer, c'est assavoir a Neptunus et a Deane la de[e]sse, affin d'eux rapaisier (f. 19) pour passer ses nez en gré, il fist trenchier la teste a Effigienne sa seur et sacriffier aux dieu[x], et après cellui sacriffice la mer s'apaisa et passerent tuit; dont Calcas dist que ycellui Agamenon oublia l'amour de pere pour vengier honte de frere, quant sa propre suer occist pour l'amour de son frere.

JASON fut du païs de Grece, nepve[u] d'un duc qui moult tenoit grande seignourie, et pour doubte qu'il ne sourmontast, son oncle l'envoya par fraude querir la toison d'or, qui estoit en l'ille de Calcos; pour laquelle toison moult de nobles chevaliers estoient mors, quar homme n'y alast qui n'y mourust; car serpens et buefs envelimez, qui gardoyent ycelle toison, si occisoyent tous ceulz qui en celle isle passoyent. Et pour cause que nul homme ne pouoit retourner d'ycellui voiage, Antheus, oncle de Jason, pour doubte qu'il ne li ostat sa terre, l'i envoya, en disant ainsi : «Beaux nyez, tu es noble, grant, bel et fort; tu te deüsses faire valoir et aquerir honour et pris. Or est il vray que le plus noble tresor qui soit au monde c'est la toison d'or qui est en l'ille de Calcos, si seroit ton grant honour d'y aler, et se tu le veulz faire, je te bailleray gens et vaisel pour toy porter.» Et Jason l'otroya. Lors se mist en mer. Et dit Calcas que ce fut la premiere nef qui onques portast tref; et la fist Argus. Advint que Jason adriva, li et ses gens, en un royaume dont le pere Medée estoit roy, et n'avoit plus d'enfans; ycellui Jason fut recueilli noblement, et pour sa grant beauté ycelle Medée le print en amour. Et quant elle sut qu'il voulut aler en l'ille de

IMPRIMERIE NATIONALE.

Calcos pour la toison, moult en fut dolente; non obstant, elle li donna premier son cuer et son corps et son royaume, et puis li bailla enchantemens, dont il ot la dicte toison et la conquist par son moyen. Et revint Jason a elle a toute la dicte toison, et depuis ot de Medée deux enfans ma[s]cles; et au chief de 7 ans il voulut retourner en son pays pour avoir loenge de sa chevalerie, qu'il avoit faite en conquerant la toison; et Medée, ce voyant qu'il la vouloit laissier, li ramentut comme elle li avoit donné corps et cuer et royaume, et si li avoit fait avoir l'onour de la toison; et il dist : «C'est voir.» Et Medée dist : «Retournerez vous point?» Il dit : «Si feray — A quel signe?» Et Jason li promist tous les dieu[x] qu'il retourneroit ne que aultre femme jamais n'aroit. Elle le crut. Mais Jason se parjura, car il la lessa pour aultre; dont il mourut; car, quant Medée vit la grant ingratitude de Jason, elle, qui savoit les ars de nigromance, se mist en guise d'omme et fist tant qu'elle trouva Jason en son pays, et puis li fist mengier par desespoir les testes de ses enfans. Ainsi mourut Jason, etc.

Narcisus[a] fut un roy orguilleux en amours, mais moult bel estoit a grant merveille. Une dame, nommée Equo, par la vertu d'Amours fu contrainte de lui amer. Et toutesfois fu si enfflamée que son cuer (f. 20) par vraye amour s'ottroya du tout a icelluy roy, et de fait, sanz verguoigne, par la vertu du feu dame Venus; vint la franche dame Equo humblement a roy Narcisus en li disant : «Sire, je te donne mon cuer et mon corps avecques toute m'amour.» Et quant ycellui roy orgueil[leux] vit que ycelle noble royne et dame s'enclina vers lui, comment orgueilleux et plain de vanité, il respondi : «Je ne daigneroye amer une telle nyce, abandonnée, fole, musarde.» Et quant la dame se vit ainsi reprouver et mettre au bas par sa grant franchise, elle estant en un destour, privéement, a requoy, trespassa en grant desconfort et en grant martire d'amours, considerant que pour bien dire mal avoit[b]. Mais ains que le dieu d'amours receust son ame, la loyalle Equo fist supplicacion au dieu[c] d'amours qu'elle peust estre vengée de ceste villonie.

[a] *Ms.* Marcisus. — [b] *Ms* avoir. — [c] *Ms.* dieux

Les dieux, oyans sa piteuse requeste, lui acepterent. Aprèz ce que la noble dame ot rendue l'ame au dieu d'amours, ycellui Narcisus retournoit de chassier et pour soy raffraichir descendi au pié d'un olivier ou il avoit une belle fontaine, et ainsi qu'il s'adenta pour boire, il vit dedens son ombre; mais le dieu d'amours abusa si son grant orgueil qu'il li fist tellement son ombre amer que pour ce qu'il ne pouoit baisier l'ombre de sa belle face il mourut de duel. Ainssi fut vengé la douce quo du grant orgueil du fol roy Narsisus; et pour [ce] est dit Narcisus le roy orgueilleux.

Saturnus fut un roy de grande poissance et ot longuement le gouvernement du monde toute entierement; et pour ce qu'il ot si long et si vertueux regne, fut il comparez au regne de la plus haulte planette, c'on dit Saturne; car Saturnus parti et bonna les terres et trouva la maniere des mettaux premierement. Et Yo fut s'amie, si fut Venus. Mais pour [ce] que Saturnus estoit trop vieux, elles amerent le roy Jupiter, qui plus estoit jeunes et beaux, et pour cause que roy Saturnus sentit que Jupiter li vouloit fortraire s'amie, il li voulut malveillance, mais Jupiter tendi ses las invisibles, car ainsi que Venus l'amenoit couchier avecques Yo s'amie, il s'embati es las que Jupiter avoit tendus et fu pris Saturnus; lors li coupa Jupiter les coulles; dont onques puis les deesses ne l'amerent.

Jupiter roy, dieu de vertueuse poissance, qui aprèz Saturnus affina les mettaux et congnut l'especialité de l'or, de l'argent, de pierres precieuses, et trouva les manieres des espices mettre en sausses, et ama les savours et les delices des vins et des viandes, la douceur des connins et des oysiaux, de lievres, de cers et de biches, de pors sauvage et de touz poissons, et trouva maniere pour prendre les simples oyseaux a ceulx qui sont crueux, et les amiable[s] bestes par ceulz qui sont males, ainsi comment l'esprevier prent l'aloe, le faucon le mallart ou le hairon, et les chiens le lievre et le connin, les levriers le cerf et le senglier, et aussi destruit le fort homme le flebe; (f. 21) et ycellui Jupiter trouva maniere des robbes coulourées, de chaussement de cuir, de faire armeures et de s'en armer; et de pluseurs aultres choses qui croissent

de jour en jour; et souverainement de faire et forgier monnoye trouva il la premiere maniere.

Phebus roy, dieu de clarté, est dit dieu de lumiere, pour ce que sa beauté estoit enluminans, voire en bonnes meurs; car, quant touz les dieux estoient assemblés, Phebuz estoit entr'eux clarté de tou[te]s bonnes vertus et de toute bonne dottrine, de toute bonne science et de toute bonne et vertueuse force, ne nulz ne le pooit suppediter. Et par touz les lieux ou il estoit il resjouyssoit la compaignie et donnoit confort et consolacion. Et pour ceste raison fut il comparez au solail, c'on dit en grec Appolo; et encor en font les Sarrasins en pluseurs pays leur dieu et aourent Appolo; mais les rethoriciens le nomment Phebus.

Venus, mere de Cupido, deesse d'amours, fut amie de tous les dieu[x], et par son sutil atrait elle les fortray et tray l'un aprèz l'autre. Vulcanus le fevre estoit son mary, mais pour cause qu'il estoit rude, villain, noir et let et mastinastre, Venus n'en avoit cure; et pour cause qu'elle desiroit ainsi a chascun plaire et qu'elle n'avoit nul ferme estableté fors d'acomplir son desir, elle [est] dite et nommée deesse de luxure; et pour son temps, combien qu'elle feust moult belle, elle estoit haye et desprisie des aultres bonnes vertueuses deesses; et pour le despit que Paris de Troyes fist plus tost sacriffice au temple Venus qu'a cellui de Palas, de Juno, de Mars, de Jupiter, d'Apolo ou de Deane, fut mise Troye a destruccion, car les dieux héent trop villaine luxure.

Cupido est dist dieu d'amours, pour cause que toute amour est causée de convoytise, car nulles choses ne sont amées s'il ne sont premier desirées[a], et desir vient de veoir ou d'ouïr parler, car la chose nyent veue ou nyent parlée n'est onques desiré[e]; dont vient amour de desir, et desir vient de convoitise; pour ce est donné un filz a la deesse Venus, lequel est nommez Cupido; c'est a dire que celui qui ayme est convoyteux de son dommage ou de son prouffit; et aussi c'est ce qui affiert a luxure que convoytise (*sic*), car se les hommes n'avoyent cure des femmes, les atrais ne les regars des femmes ne les embraseroyent

[a] *Ms.* desirer.

point, et ainsi les femmes ne seroyent point luxurieuses. Mais Cupido a son cours, et les femmes sont courtoises et delicatives, et n'ont cure de vieux hommes, ne rudes fevres, ne charbonniers, ne de villains paisans, mais (f. 22) a l'exemple de Venus sont delicatives; dont li mondes est mieux destruit que ne fut Troye.

Pheba fut l'amie et d[e]esse de Phebus, qui mieux ama que le dieu Mars li taillast les membres qu'il eust un baisier de luy; et quant les dieux virent la grant loyaulté de Pheba, qui par desconfort se vouloit occire et destruire, affin que Phebus ne fust par luy deshonnerez, touz les dieux se tournerent vers Phebus et contre Mars; et quant Mars vit ainsi chascun contre soy, il dist qu'il ne faisoit qu'essayer Pheba, et que voirement elle estoit bonne et belle, et dist ceste sentence devant tous les dieux : « Certainement, dit Mars, la clarté du noble dieu Phebus a si enluminée Pheba en loyalle amour qu'ell'est plaine de toute loyaulté. » Et ceste parole porte approbacion que de la bonne nature de l'omme et de sa bonne provision sont dottrinéez et mises en bonté les proudefemmes.

Io, l'envieuse deesse, qui fut amye Saturnus, mais pour l'envie qu'ell' ot d'amer Jupiter tant procura qu'elle fist couper les genitoires a son amy, affin qu'il n'eust plus poissance ne vouloir de acointier Venus; dont si grant contemps en vint entre tous les dieus, excepté Phebus, qu'ilz destruirent l'un l'autre; car Saturnus plaingnoit ses genitoires, et Jupiter n'en tenoit compte, et Venus en avoit grant joye, car elle estoit cause de toutez ces choses.

Juno, la d[e]esse de proesse, la d[e]esse amie de Mars, qui pour cause que Mars vouloit estre paisible et qui ne vouloit faire guerre aux Euthiopiens se voulut armer, et de fait s'arma et fist si grant exil en la terre des Euthiopiens qu'il ne demoura de tout le pueuple de quatre l'un. Et quant Mars oy parler de ceste proesse, sy li manda qu'elle venist a luy; et pour cheoir en sa grace et en s'amour elle vint; et lors Mars print adont l'estat de guerre. Et pour cause qu'il print sa grant proesse par femme est il si crueux, car il ne fut pas nommez dieu des bataille[s] seullement par luy mais par Juno; dont il est plus fel et plus crueulx

et plus fortuneux; et dit Calcas que, pour cause qu'il estoit sans pité, a l'exemple de Juno, les premiers preux en firent un temple a la grant Troye, et fut appellé Marcus; mais le temple de Juno estoit ja sacrez comme deesse de proesse.

Mars (f. 23), dieu des batailles, fut un roy nez de Euthiope, mais Marchileus, le roy de la terre, l'en chassa, et en la terre de Erope trouva et acointa Juno, qui ja savoit comment il estoit deboutez et chassiez, li conseilla prendre les armes, et fut le premier qui ordonna baitaille a jour nommé. Et destruisi ycellui roy de Euthiope et tous ceulz de la terre, et fut si crueux de jeter dars et lances et flaiches et pierres qu'il ne se vouloit cesser ny estre em paix; et batailloit a ses amis ainsi comme a ses anemis, ne onques ne perdy. Aprèz son decèz, les Troyens en firent le temple nommez Marcus, et l'aourerent quant ilz se devoyent aler combatre, et ilz faisoient sacrifice d'enffans tous vifs, et en trenchoyent les testes sur l'autel d'ycellui temple. Et fut pour sa grant crualté ycellui Marcus comparez a la planette appellée Mars, pour ce qu'ell' est trés p[er]illeuse et trés crueuse, etc.

Pallas, la deesse de riche[sse], qui fist le paladion de Troye, et fist l'enclosture de la dicte cité; et pour la grande et merveilleuse edifice, et aussi pour le grant orgueil dont elle aourna Troye, elle fu destruite; car elle avoit possession de pierre[s] precieuses, d'or, sanz nombre, et pour sa richesse cuidoit estre mieux amée et plus sacriffiie que nulles des aultres deesses. Dont il advint que quant Paris voult aler en Grece pour querir la seur de son pere, que li Grecien avoyent amenée a la premiere destrucion de Troie, Venus, Juno et Palas alerent a l'encontre de Paris; et une aultre deesse de paresse, nommée Destourbe, avoit l'une des pommes d'or que Herculès print ou vergier que le dragon gardoit, et en celle pomme d'or avoit escript par dehors tout autour : «La plus belle du monde me doit avoir». Et toutevoye Pallas l'apperceut premier et la leva. Les aultres deux y clamerent part en tant que l'escripst et la lettre d'autour tesmongnoit que la plus belle la devoit avoir; chascune vouloit estre la plus belle, et par acort s'en mirent au jugement de Paris, et li bailla Pallas la pomme en sa main

en li disant : «Se je l'ay, tu seras le plus riche du monde». Et Juno li dist aussi qu'il seroit le plus preux; et Venus li dist qu'il aroit la plus belle amie du monde. Et a celle la bailla. Ainsi dame Venus li assena Helaine; dont Troye fut destruite et les temples de tous les dieux, car luxure destruit proesse, richesse, sagesse et tout aultre bien.

De Piramus et de Thibée est une moult piteuse ystoire. Piramus fut filz d'un moult grant riche homme; Thibée fut fille d'un petit homme; mais ilz demouroyent l'un auprèz de l'autre, et n'y avoit point d'espasse entre leurs deux maisons. (f. 24) Avint que Piramus, voyant la merveilleuse beauté et la grant douceur de Thibée, il l'ama de tout son cuer, et elle lui de si trés exellente amour c'onques ne fut nulle plus parfaite. Nient moins le pere de Piramus, qui estoit grant seignour de terre, aperceut que son filz amoit Thibée et par le rapport de mesdisans en fut infourmez. Et affin que son filz ne se affolast ou assotast en folle amour, il vint au pere Thibée en li disant que, se il ne defendoit a sa fille qu'elle n'alast plus avecques son filz, qu'il le feroit courouscié(z) et qu'il le chasseroit de sa terre. Le prodomme, qui doubta les menacez, mist Thibée en sa maison en prison en une chambre fermée et dit au pere Piramus : «Or sçay je bien que ma fille n'yra plus avecques vostre filz, car ell' est enfermée». Dont il dist: «C'est bien fait». Quant Piramus ne trouva plus Thibée ainsi qu'il avoit d'acoustumance, moult fut dolent et esplorez, moult fist de piteux regrais, en disant : «Hé! Thibée, loyalle suer compaignie, qui puelt avoir mise ceste distencion entre vous et moy? Comment pourrai ge vivre ne durer sans vous? Comment pourra estre mon cuer en joye quant vous estes en tristour et en doulour?» Ainsi disoit Piramus. Mais pour un regrait qu'il faisoit, Thibée en faisoit deux, voire et desconfort si douloureux c'onques ne fut oy le pareil. Avint que Piramus senti le lieu ou Thibée estoit en prison, si vint a l'endroit d'une petite fenestrelle et dist en appellant: «Thibée, es tu la? — Oïl», dist elle. — «Amie», dist Piramus, «n'as tu plus d'esperance en vraye amour? — Si ay.» Et a ceste parole li laissa aler sa saincture par la fenestrelle en li disant : «Atendez moy a la fontaine au franc morier, quar la endroit vous diray ma

complainte ». Et Piramus li accorda, et fut ainsi comment tout reconfortez, et elle plaine de joye, en disant a li meismes : « Bien seray eureuse quant je pourray veoir face a face mon loyal amy sans folour, qui par fausse occupacion m'est destournez ». Et lors Thibée parti de celle prison et fut plus tost au franc morier que Piramus, pour cause qu'il ala querir son espée. Et quant la belle Thibée vint prèz de la fontaine, si fut desconfortée, pour ce qu'elle ne trouva pas Piramus, lors s'assist en l'atendant, et pour son anuy passer commença(y) un lay d'amours. Et a sa vois acourut un grand lyon devourable. Quant la belle le choisi, si sailli sus, et au grant lion qui de lui approucha li gita en sa goule sa guimple et li enfourna en la gorge, et lors le lion entendi a devourer et deschirer la guimple. Entant la belle s'eslonga du lion et entra en un vergier assez loing de la fontaine. Bien tost aprèz vint Piramus, qui trouva le lion qui deschiroit la guimple a ses pates et par fellonie la mengoit. Lors Piramus, qui congnut la guimple de sa trés loyalle amie, cuida tout de voir que le grant lion l'eust devorée. Lors vint au lion, son espée en son poing, et dist que mieux ayme morir qu'il ne tue le lion. Et lors vertueusement enluminez de vraye amour, plain de hardement, vint courir sur le lion et l'ocist, et quant il ot mis le lion a oultrance, et il li souvint comme s'amie estoit morte pour l'amour de luy, il commença [un lay mortel] [1].

Il (f. 25) est a noter que entre toutes les rigles de la seconde rethorique troiz choses principales sont a eviter, qui vaut autant a dire que eschiver :

Et premierement, que nul ouvrier de rethorique, de quelque estat et condicion que il soit, ne mette langage en avant, soit en lay, en ballade, en rondel, en virelay, en motet, en rothuenge, en sote chançon, en serventois, en arbalestriere, en pastourelle ne en quelque taille que ce soit, que le langage derrain ne se rapporte au premier.

[1] Les mots entre crochets sont l'appel d'un cahier qui a disparu. Il existe donc ici une lacune, au sujet de laquelle voyez l'Introduction, II.

Item, que nulz ne parle de matiere que il ne puist et sache sauve en tout bon entendement applicatif.

Item, que sur tout son sens il se garde de redites finables en bout de ligne.

Item, pour savoir la designacion de aulcuns vocables obscurs, appellez mos couvers, poetiques ou aultres distinctes, qui vaut autant a dire que specifiez en l'escripture, s'ensieut une table par[a] ordenance, terminée en *on* et en *yon*, selonc les lettres de l'A b c.

Et premierement :

Par A.

Atercacion (*sic*), qui est chose debatue entre parties.

Altercacion[1], qui est chose desjointe l'une de l'autre.

Advertacion est chose remembrée ou souvenue par memoire.

Angulacion est chose enanglée ou muciée.

Aspiracion est chose haletant ou alenée.

Addicion est chose adjoustée, a son vray appost semblable.

Agregacion est chose arrengie par ordre.

Ambicion est chose mensongiere *vel quasi*.

Amplecrion est chose embracie.

Ampleacion est chose aemplie ou entiere.

Amission est chose perdue et desvoiée.

Anexion est chose ferue dedens l'autre.

Audicion est chose auye *vel* oye.

Augcion est chose acrute ou augmentée.

Argumentacion est chose arguée.

Accion, Affirmacion, Accusacion, Atribucion, Assumpcion, Ascencion, Abusion, Astringcion, et tous leurs autres vraissemblables en[b] terminison sont de commun e[n]tendement.

Par B.

Bajulacion est chose portée.

Brutulacion est chose de rude entendement.

[a] *Ms.* per. — [b] *Ms.* et.

[1] C'est probablement «alteracion».

Bartelacion est chose faulce ou malicieuse.

Balneacion est chose qui vault autant a dire que baignerie.

Blandicion, qui vaut autant que flaterie.

Par C.

Correlacion est chose coppiée, ou chose en codicile par cahyers[*], ou chose arguée entre clers; et se puet on aidier de trois equivoques en une mesme sentence.

Commemoracion est chose ramenteue.

Compilacion est chose extraite d'escripture et mise par forme de traitié. Traitié est une maniere de correlacion; et d'autre part est traitié de mariage ou de marchié.

Construccion est extraire ou pronuncier le françois du latin.

Copulation est chose acouplée par et, par si, par ou et par que.

Congrucion est parler langage bien aorné.

Contencion est avoir noise a aultruy.

Comtempcion est despiter aucune chose.

Correccion est chose corrigiée.

Correpcion est chose abregée.

Corrupcion est chose corrompue.

Congregacion est chose assemblée.

Constitucion est chose establie ou commise.

Convocacion est chose appelée.

Constrinccion est chose contrainte.

Contriccion est chose repentie.

Contaminacion est chose esbahie (*sic*).

Constristacion est chose dolente.

Coagulacion est chose espesse, foitie ou germée.

Cogitacion est chose pensée.

Cognacion est chose parente et de lignage.

Cognicion est chose congneue.

Constellacion, Comparacion, Compleccion, Conjunccion, Codicion[1], Commission, Confirmacion, Confusion et pluseurs autres leurs semblables sont de commun entendement, si comme Continuacion, Commutacion, etc.

[*] *Ms.* cohyers.

[1] Il faut lire sans doute «condicion».

Par D.

Destinacion est chose destinée en bien ou mal.

Designacion est chose devisée et a entendement donnée.

Denotacion est chose signifiant mal ou bien.

Depredacion est chose pillie ou desrobée, ou proie deffonchie de son lieu.

Detestacion est chose (f. 26) desordenée et infame.

Decoccion est chose cuite en appotiquairerie.

Degoulacion est chose murdrye.

Declinacion est un propre nom collectif en gramaire, et si vaut autant a dire que decliner de son corps ou chevance.

Detencion est chose detenue.

Deprehencion est chose mal prise.

Destraccion est chose traihie.

Destraccion est supplice de mort.

Destraccion est chose detraite par paroles extrinceques pour entriver des volentez intrinceques. Paroles extrinceques sont paroles de dehors, et celles intrinceques sont dedens; et viennent les intrinceques de l'essence et les extrinceques des accidens.

Delectacion, Declaracion, Deliberacion, Diffinicion, Distribucion, Division, Demonstracion, Disjunccion, Diminucion, Dissencion, Defloracion et pluseurs vraissemblables sont de commun entendement.

Par E.

Emulacion est chose bestiale ou negligence.

Evocacion est chose appelé[e] ou experime[n]table.

Engression est chose temptable ou mal enhortée.

Egression est chose issant ou naissant.

Estimacion est chose regardée ou au vray pensée.

Extimacion est fole cuidance.

Emol ucion est chose fructifiant, comme de rente ou d'autres choses.

Esmolucion est une chcse esmolue, comme forces ou cousteaux, etc.

Ebulacion est chose eschaufée ou boulie.

Ebreacion est chose yvre.

Enarracion est chose racontée.

Expiracion est expirer l'esperit du corps.

Espiracion est souffler en la bouche de autruy.

Effreacion est chose effr[e]ée par esbahissement ou autrement.

Effusion est chose espandue.

Epaccion est chose convenancée [a].

Evaporacion est chose esventée ou soufflée des humeurs du corps.

Exempcion est chose dessevrée et non subjette.

Excepcion est chose exceptée des autres.

Egrotacion est chose enferme ou maladie.

Encorporacion, Evasion et pluseurs autres sont semblables et de commun entendement.

Par F.

Fuision est chose large.

Fraccion est chose froissiée et brisiée.

Flexion est chose qui vaut a dire comme agenoillier.

Fleccion est chose plourée ou couroucée.

Fluccion est chose decourant.

Flagellacion est chose martyrée.

Fungcion est chose espandue ou fondant.

Ficcion, Fornicacion, Formacion, Fraudacion, Funcion, Fondacion, Frustracion, qui vaut autant que chose anientie ou anichillée, sont de commun entendement.

Par G.

Gratulacion est chose donnée et prinse en gré.

Gubernacion [b] est chose gouvernée.

Gavision est chose esjoye.

Garnison, Gravison, Grenison, Gustacion, Gulacion, Glutinacion, lesquelz deux noms derrains valent autant a dire que glouternie, et tous les autres semblables sont de commun entendement.

Par H.

Haurison est chose espucie.

Hantison est chose hantée.

Henison est henir de bestes.

Hendison est tenir lieu.

Hodison est chose ennuyée.

Henguison vaut autant a dire que tendre a fere bien ou mal.

[a] *Dans le texte il y a:* encommencée, *et en marge:* convenancée. — [b] *Ms.* Guburnacion.

Par I.

Irrision est chose gabée ou rise.
Institucion est chose establie.
Infinicion est chose sanz fin.
Illusion est chose abusée.
Illuccion est chose enluminée.
Incoaccion est chose commencie.
Inicion *idem est*.
Impudicicion est chose souillie et non chaste.
Imperacion est chose commendée.
Inquisicion, Informacion, Incorporacion, Intitulacion, Imperfeccion, Instruccion et leurs (f. 27) semblables sont de commun entendement.

Par K.

Kastrison de bestes.
Kabusion de gens.
Kartulacion d'astrologie.
Kavillacion de plaidoirie.

Par L.

Liticonstetacion (*sic*) vaut autant a dire comme procès esmeu entre parties.
Liberacion est chose delivrée.
Liberacion est chose franche ou abandonnée.
Litigacion est chose noiseuse.
Largicion est chose donnée et habandonnée.
Lathomacion est chose maschonnée.
Labencion est chose soullie de taches.

Par M.

Mutilacion est chose froissie ou batue.
Murmuracion est chose contencieuse.
Margoulacion est chose grevée ou empirie par soulleure de mains ou autrement.
Multiplicacion est chose multipliée ou acreue par addicion.
Mendencion est chose mensongiere.
Monestacion est chose inhibée, qui vaut autant a dire que chose admonestée.
Moracion est chose demourée.
Mocion est chose meue.

Monstracion, Monicion, Mencion, Miseracion, Mixtion, [qui] est chose merlée, Mutacion et tous leurs autres semblables sont de commun entendement.

Par N.

Narracion est chose racontée.

Nicticoracion [a] vaut autant a dire que pensée volent ou estrange, condicionnée comme la chavesouriz.

Nuccion est chose nourrie.

Nubacion est chose qui vaut autant a dire comme noces.

Nudacion vaut autant a dire que nuement de couleurs.

Par O.

Oppression est chose abaissie.

Ostencion est chose demoustrée.

Offencion est chose injurie.

Obmission est chose envoyée.

Obstinacion est chose mal informée et trop soubstenue.

Obtinacion vaut autant a dire que chose dont on joïst par provision.

Occupacion, Operacion, Oppinion, Odicion, qui est chose haye, et tous leurs semblables sont de commun entendement.

Par P.

Privation est chose deffendue ou ostée [b] ou privée, comme de benefice ou d'office.

Prenacion est chose enchainte ou plaine de fruit.

Preambulacion est chose devant alant.

Prebencion est chose donnée ou rentée.

Prevaricacion est chose mouvable.

Predestinacion est chose destinée devant heure.

Premocion est chose esmeue et animée, qui vaut autant a dire comme encoragie.

Perfusion est chose venant de grace.

Parconcession, qui vaut autant que ottroyement.

Prolacion est un terme de musique.

Prodicion est chose traytrece.

Prodigion est un miracle de Dieu.

Prodigion est fole largesse.

[a] *Ms.* Niccitoracion. — [b] *Ms.* estée.

Proleucion est un terme de gramaire.
Percepcion est chose receue divinement.
Prevencion est prevenir en juridicion.
Postulacion est chose requise.
Presumpcion, Predicacion, Permutacion, Prelacion, Prolacion, Protestacion, Preposicion, qui vient de gramaire, Producion, qui est chose alongie, et leurs vraissemblables sont de commun entendement.

Par Q.

Quietacion est chose reposée.
Quisicion est chose quise et non trouvée.
Question est chose demandée.
Quoinquinacion est chose vierge et non corrupte.

Par R.

Redargucion est chose reprise.
Restrinccion est chose restrainte.
Relaxacion est chose relaxée et remise.
Reconvencion est chose revenue de juridicion a autre.
Rogacion est chose depriée.
Restoracion est chose restablie.
Redempcion, Reparacion, Remission, Restitucion, Reformacion, Remuneracion et tous leurs semblables sont de commun entendement, comme Reprehencion, qui est chose reprise, et Restauracion, qui est chose restaurée.

Par S (f. 28).

Suplicion est chose tourmentée.
Suspicion est chose souspeçonneuse.
Subpleccion est chose plaisant ou embrachie.
Suspeccion est chose refusée ou deboutée.
Suffocacion est chose mal atraite.
Subjugacion est chose surmontée.
Sumpnolencion est chose endormie.
Significacion, Simullacion et leurs semblables sont de commun entendement.

Par T.

Testificacion est chose tesmoingnie.
Tremendacion est chose espoentée.

Transgression est chose trespassée.
Transfiguracion est chose muée en figure.
Tesauracion est richesse amassée.

Par V.

Veneracion est chose venerable.
Vigoracion est chose vertueuse.
Viperacion est chose venimeuse.
Ungcion est chose oingte sacréement.
Vexacion est chose lassée.
Vituperacion est chose blasmée.
Venacion vaut autant a dire que venoison de bestes sauvages.
Ventilacion est chose esventosée.
Vindemiacion vaut autant a dire que vendenges.
Vision, Visitacion, Vaccacion et tous leurs semblables sont de commun entendement, si comme Union, etc.

Par X.

Xanccion est chose navrée.
Xristicolation vaut autant a dire que un hermitage.

Par Y.

Ydyotacion est chose fole et sans sens naturel.
Ymaginacion est chose sage ou volentaire.
Ypocritacion est chose faire mal et moustrer bien.

Par Z.

Zelodyacion est chose amoureuse.
Zodyacion vaut a dire comme circuiter ou compasser aucun compost d'astrologie, ou de geometrie, ou d'autre science.

Item, il est a noter que ilz sont pluseurs noms de commun langage terminez en *on*, en *yon*, desquelz n'est faicte nulle mencion en la table precedente pour cause d'abreviacion, neant mains que d'eulz

descendent pluseurs noms terminez en *if* et en *ifve*, en *if* pour le masculin et en *ifve* pour le femenin, et en puet on faire toutes ses croisies sans redite, comme cy après ensuit :

Croisie.

Mere du roy imperatif,
Humble, doulce et imperatifve,
Moy qui de pechié suy actif
Par ma griefve coulpe et actifve.

Item, cy après s'ensivent pluseurs mos couvers et de diverses terminisons, si comme :

Simbole, qui est mis en espece pour les .xij. articles de la foy.

Utile, qui est chose proffitable.

Utilité, qui est prouffit singulier.

Fertile est chose plantureuse; et en descent Fertilité, qui a tant que plenté.

Influence est chose decourant en un propre corps.

Pertinence est chose appartenant; et en descent Impertinence.

Impudique est chose nient chaste.

Enorme est chose couverte et sans rigle.

Eminence est grandeur.

Magnificence est prosperité ou seignourie.

Advertence est chose memoratifve; et en descent Inadvertence.

Descence est chose aferent; et en descent Ind[esc]ence.

Postulence est chose requise.

Vois organiste est faconde retentisant en beauté.

Vois surrectice est vois rude et casse en prolacion, en pronunciacion et proposicion, qui valent autant a dire que chant sans melodie.

Armonie est la mere des tons et des sons melodieux.

Refuge est chose recreable.

Oportunité est chose convenable; et en descent Importunité.

Unanimité est chose unie en consorcion, qui vaut autant que bonne compaignie.

Parole colative est langage bien aorné et bien cuelli en son mettre.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Parole optative est parole desirant.

Parole mistique est parole figurative en spiritualité.

Parole negative, affirmatifve, approbative, et leurs vraissemblables sont de commun entendement, si comme appellative, et les autres qui s'ensivent, si comme :

Parole ampleative, qui est parole (f. 29) complecte; et en descent Parole amplective.

Parole vocative est parole appellant.

Parole distributive vaut autant a dire comme parole a pluseurs distribuée.

Parole accusative est parole accusant le fait d'aucune personne en singularité ou pluralité.

Et ainsi est il de pluseurs diccions terminées en *on* ou en *ion*, lesquelles d'elles enseignent les terminisons estranges, comme dessus dit est.

13. [Ballade tombante.]

Item, la taille des balades tumbans et en figure de petiz lais, comme il s'ensuit.

Dire ne vous saroie
N'escripre ne porroie
N'en vision songier,
Pour nouvelles que j'oye,
Le bien, l'onneur, la joye
Qu'amans ont sans dangier
El gracieux bergier
Ou Amours seur avoye,
Le bon temps que j'avoye
Quant j'estoie bergier.

Il est a noter que on puet fere sa balade tumbant de tout mettre, puiz le nombre de sept sillabes [1] jusques a[u] nombre de .xj.

[1] L'auteur compte la dernière syllabe du vers féminin.

14. [Double croisée de ballade.]

Item, autres tailles de doubles croisies en balladant[1].

Balade.

J'ay esperé long temps don de mercy,
Maiz il ne vuet venir sans reculer.
Ce sait Dangier, point ne l'en remercy,
Car clers voyans font semblant d'avuler,
Nulz fors les sours ne vuet oyr parler.
Fortune m'a ceste oeuvre pourpensée,
Si en escrips, plus ne le puiz celer,
De plours, de sang et de triste pensée.

15. [Fatras entés.]

Item, autre taille de fatras entés[2].

Or gardez mieulx vos gelines
Que Rembourc ne fist son coc.

Fatras.

Or gardez mieulx vos gelines
Que trois grues orphelines
N'ont fait l'asne de l'estoc[a],
Qui a encusé par signes
Le premier cop de matines,
Qui s'en dormoit en un noc.
Et, quant il fu mat d'un roc[b],
Il abati ses voisines,
Puiz leur vendy par racroc[c]
Son chat plus de trois poitevines[3]
Que Rembourc ne fist son coc.

[a] *Ms.* escot. — [b] *Ms.* rot. — [c] *Ms.* racrorc.

[1] La double croisée dans l'exemple qui suit est *cy, ler, cy, ler + ler, sée, ler, sée*. C'est la taille commune de la ballade.

[2] Sur les *fatras*, cf. page 192, note 1.

[3] Ce vers a une syllabe de trop. On peut supprimer *trois*.

16. [Double virelai.]

Item, autre taille de doubles virelais.

L'amour de belle Aelis,
    Comme lis,
En mon cuer se renouvelle
    Et sautelle
    Par delis,
    Dont jolis
Me tiens, quar ma damoiselle
    Me revelle,
    Comme je lis[1],
Que j'aray bonne nouvelle.

Sa trés doulce pointurelle
    Estincelle
En moy par un tel devis
    Que je vis
En espoir de ma querelle.

Il est a noter que pour parfere le viralay (*sic*) precedent, il faut faire un petit baston comme u mettre precedent appert; et puiz un entier comme cil de devant[2].

17. [Motets écartelés.]

Item, autre taille de motès esquartelés.

Motet.

Bonne et belle fleur sans comparison,
En qui se vaut Jhesu Crist aombrer,
De toy apent sur toutes flours le nom
Veneraument, car nulz ne puet nombrer

[1] Si le vers doit n'avoir que trois syllabes, on peut corriger en «com je lis», ou en «comme lis».

[2] Le mot «baston» a ici le sens, non de «vers», mais de «couplet». Donc, pour «parfere le virelay precedent», il faut y joindre d'abord «un petit baston», c'est-à-dire un couplet de 5 vers, semblable au second; «puiz un entier conme cil de devant», c'est-à-dire un couplet de 10 vers, semblable au premier, qui est le refrain et dont la reprise terminera le virelai. Cf. p. 6, n. 1.

Ta grant vertu, si te doit on nommer
Et appeller
Lis odorant en parfaicte saison (f. 30).

18. [MOTETS IMPARFAITS.]

Item, autre taille de motès imparfais [1].

On doit amer par grant devocion
La fleur de lis, que je puis comparer
Au vray ruissel de contemplacion,
Qui, pour no damp humblement reparer,
Vaut fil porter,
Qui fu tresor de no redempcion.

19. [ROTRUENGES ÉCARTELÉS.]

Item, autre taille de rothuenges [2] *esquartellés, dont il s'ensieut un quartier; et les autres quartiers se font de la taille et terminison ensivant en la volenté de l'ouvrier.*

Rotuenges.

Au vert bois
Vois
Pour oyr l'oisillon ;
A mon chois
Crois
Qu'aveuc l'esmerillon
Feray maison;
Raison
Le veut, aussi je le congnois.

[1] *Imparfaits,* probablement parce qu'ils ont un vers de moins que les précédents.

[2] Des différentes étymologies proposées pour le mot *rotruenge*, la plus vraisemblable, bien que purement hypothétique, est celle de M. H. Suchier : *Rotrou + inc*, c'est-à-dire «chanson du genre inventé par Rotrou» (*Zeitschrift für romanische Philologie*, XVIII [1894], pp. 282 et suiv.). La signification n'est pas mieux connue, et ce n'est pas notre auteur qui nous renseignera sur ce point (cf. G. PARIS, *La littérature française au moyen âge*, § 120; P. MEYER, *Romania*, XIX, p. 102).

20. [Rondeau monosyllabique.]

Item, autre taille de rondeaux d'une sillabe.

Rondel (1).

Bel
Oeul!
Quel
Bel!
Tel
Vuel
Bel
Oeul.

21. [Arbalétrière royale.]

Item, autre taille d'une arbalestriere reale, sans refrain de contrainte (2).

Balade.

Pour aourner l'arbalestre nobile
Et pour parler de sa grant excellence,
Se doit tout cuer qui a ce est abile
Si employer que de tout[e] science,
De tout honneur et parfaitte bonté
Le doit couvrir sans nulle fauceté,
Car l'arbalestre est de tel efficace
C'on ne lui puet donner trop de beauté
Pour nesun sens qui en teste s'entasse.

L'arbalestre est un joiel sy utile
Que tout homme qui en sa corpulence
En vuet user doit avoir sens fertile
De vray secret aourné de prudence,
Et son arbrier doit estre d'equité,

(1) Le traité IV, 13, p. 202, reproduit une variante de ce rondeau. — (2) Cette *Arbalétrière royale* n'est pas autre chose qu'un chant royal dont une arbalète symbolique est le sujet.

Son arc de paiz et de vallance enté;
Corde avoir doit aouvrée de grace,
Estrier poissant de vertus enchanté,
Et de raison le lien qui l'abrace.

En l'arbrier a cinq vrais poins d'euvangile
Nonchant a tous chemin de providence,
Puiz y a clef, qui sainctement compile
Le doulz agnel de la divine essence,
Puiz y a cours de pure verité,
Fontainne aussi plainne de humilité,
Nois de deduit et serre qui compasse,
Contricion est cleu de seureté,
Plume ou cordel qui tresperce la casse.

Après en l'arc, qui ne doit estre vile,
A aux deux bous corne d'equipolence,
En la corde faut une trenque file
Qui soit loyal sans nulle difference (f. 31),
Et a l'estrier faut lit de charité,
Et un curret coulouré de pité,
Vire de droit atintée, et en face
Penons royaulz, et coffin conforté
De bon espoir, qui desconfort efface.

En l'arbalestre a de biens plus de mile,
Qui les porroit raconter en sentence,
Car le fil Dieu, comme personne humile,
Fist de son corps arbrier par aparence
Et de ces bras arc de gratuité,
De son beau chief estrier, puis poulié
Fu des Juïfs de croc par longue espace,
De lanche fu son costé entamé,
Dont descendi sang et eave a grant trace.

Princes royaulx, nous fumes racheté
Par le doulz arc qui en crois fu pené,
Et fu l'orgueil bouté jus de sa place
Par le beau trait des cieulx administré(e)
Aus cuers humains, fragiles comme glace.

art magique de Jupiter, qui vaut autant a dire que enchantement. Par Saturne est entendu puissance et malivolence. Par Jupiter est entendu a[r]gu, malice et operacion magicienne.

Demophons fu un prince qui moult ama Philis, et en la fin la delessa pour une autre; pour quoy Philis se pendi de duel que elle en ot quant elle le sot. Et quant Demophons revint des batailles du dieu Mars et des voluptacions, qui vaut autant a dire que les delis de la deesse Venus, il trouva Philis, laquelle estoit pendue en son vergier, si[a] la baisa en la bouche, et puis ne retourna vers l'autre. Par Demophons est entendu fainte amour, comme par Narcisus est entendu amour desdaigneuse. Par Philis est entendu amour desesperé[e], comme par Equo est entendu l'amour soudainement separée.

Pheton fu un poete philozophe[b], lequel par son astrologie et philozophie vaut plus comprendre que son entendement ne pouoit porter. Et est tenu en poetrie pour charetier, pour le chariot ardant en quoy il monta contre le soleil. Neant moins il monta si haut que Phebus l'ardi, c'est assavoir li feist perdre tout son entendement. Par Pheton est entendu les presumptueux et les grans embracheurs. Par Vulcan, qui est dieu du feu et qui ardy l'entendement dudit Pheton, qui se faingnoit estre filz dudit Phebus, qui est mis pour le soleil, est entendu les grans ravaleurs et opprimeurs d'autruy vouloir.

Philomena fu une dame la mieulx chantant et la plus sobre qui fust pour le temps regnant en sa contrée; et fu amie de Calioppe, pour la grant melodie de ses instrumens. Et est Philomena comparée au rousignol, pour sa joyeuse chanterie; et pour ce est le rousignol appelé Philomena en poeterie.

Proserpina est une dez deesses infernales a laquelle Orpheus, dieu d'armonie, supplioit en chantant et joiant d'istrumens que elle lui rendist Erudice s'amie, qui par griefve condicion estoit morte; et Pluto la debati, lequel Pluto estoit un dieu infernal. Maiz, maugré tous les dieux d'enfer, Proserpine lui rendist s'amie.

[a] *Ms.* sil. — [b] *Ms.* pholozophe.

Atropos est une autre deesse infernale, et ly aulcuns la tiennent pour la mort, pour ce qu'elle tient les dardes venimeux qui tresperchent et enveniment les cuers des creatures obstinez en ire.

Lichaon fu de Archade, et fu Jupiter ses hostes, et advint que Jupiter li cuida usurper et tollir ses oualles, c'est assavoir .ij. belles filles que il avoit, et quant Lichaon s'apperceust que Jupiter lui avoit mué ses filles en divers noms et en diverses semblances, il provoca et appella en son aide les ides celestiennes, et tant que Jupiter fut mué en diverses figures, et est assavoir le corps en figure de leup et le chief en figure de serpent. Par Lichaon est entendu Nature et noureture, et pour Jupiter, en ceste poeterie, decepcion.

Naason, qui est appellé Ovide, fu un vaillant poete et qui feist de moult beaux livres, comme Ovide de l'Art d'Amours, Ovide qui est appellé Methamophorseos, Ovide qui est appellé le Remede d'Amours, et pluseurs autres livres.

Dido fu royne de Cartage, et ama tant un chevalier nommé Eneas que, pour ce que il demoura trop a la venir veoir, comme il venist de la guerre au roy Phebus et vousist entrer au palais de Dido, le paige dudit Eneas avoit mis sa lance devant une fenestre ou la dite royne estoit, laquelle prist la lance par le fer et s'en fendi le cuer.

Enoc est dieu de justice, et est en corps et en ame ou paradis terrestre comme garde de la (f. 33) justice terrienne.

Et Helie est le message et denunciateur du derrain advenement, qui vaut autant a dire que le jour du jugement.

Deucalion est autant a dire que deluge, et fu Pirra sa femme, laquelle estoit moult bonne lapidaire, comme [recite][1] la Martinienne.

Ganimedès fu un enfant moult sage, et estoit de Inde, et, pour degaster sa science, Jupiter le fist transporter en l'air, maiz il requist les dieux si hautement que il n'ot nul mal pour l'eure.

Appollo en grec vaut autant a dire que Sol en latin ou Phebus en esbreu; lequel Appollo juga a mourir Babel, qui feist fere la grant

[1] C'est à M. Paul Meyer que je dois cette ingénieuse correction. La Martinienne est nom souvent donné à différentes versions françaises de la chronique de Martin Polonais.

tour de Babilone, pour ce qu'il avoit feru ou fait ferir Peon le bon philozophe.

Dedalus fu un grant magicien et un grant naturien; et tant que par ses ars il avoit elles et voloit sur tous fleuves, et tranchoit l'air cler et licatif par la vertu de lui. Neant moins il eust un filz qui prinst une foiz ses elles et cuida voler en l'air comme son pere, maiz il tresbucha en la mer. Dedalus fu cil qui feist faire par jalousie une tour en laquelle il mist sa femme; et avoit environ la dicte tour si diverses voies que nulz n'y savoit aler fors luy.

Cathmus fu un des premiers preux de Grece[a], et occist en Grece un serpent a sept plois, lequel serpent degastoit le pays; et feri le dit Cathmus le serpent par telle magniere qu'il coppa les sept plois tout d'un coup; mais il yssy telle poison qu'il en perdit la parole, et siffloit, quant il cuidoit parler, comme le dit serpent.

Equo est le dieu du ton retentissant es parois ou es murs.

Io fu une moult belle dame et amoureuse; mais elle estoit cornue de cornes moult bien aournées; si en fu Juno si jalouse, pour l'amour de Phebus qu'elle amoit, que Jupiter a sa requeste la faisoit muyre comme beste.

Gabaon fu un noble chevalier de la connestablerie de Phebus, et fu un des premiers qui se combati pour soustenir la saincte foy. Et fu cellui qui bailla les rigles de bataille a Josué, qui fu un des neuf preux.

Abacuth fu un philozophe qui avoit les plus beaux cheveux que onques homme portast, et par la grant joie et vaine gloire qu'il en prenoit il laissoit a estudier et Dieu servir pour les embelir; dont Dieu se courouça a ly et le feist prendre par les cheveux de main angelique et[b] pendre en l'air. Pour quoy, quant il fu descendu aval, il les feist coupper, car il se apperceust bien que il en desplaisoit a Dieu.

Cachus est propre nom de portier, et est portier d'enfer. Et fu cellui qui ouvri les portes[c] d'enfer a Alchidès, lequel Alchidès despoulla et occist le dragon qui avoit ravi la deesse de Yconira (*sic*).

Sanson fu un poete qui avoit autant de force de hommes qu'il avoit

[a] *Ms.* grace. — [b] *Ms.* en. — [c] *Ms.* pompes.

de cheveulx en son chief; et toutesvois Dalida sa femme le deceust tellement que elle lui tondi [a] ses cheveulz affin que il perdist sa force, laquelle force estoit telle que il destruisoit a un cop mille hommes et que il ouvroit a ses poings la gueule d'un lyon, et degastoit les champs par regnars auxquelz il mettoit feu es queues et puis les chassoit aux champs.

Judic [b] fu une dame moult sage et moult esperte en prophetie; et vainqui Olofernès par sa sapience, et tant que le dit Olofernès en prinst mort.

Herculès fu un chevalier moult preux en armes et science, car dès do[n]ques que il estoit en son berseau, a l'aide d'un blanc levrier qui estoit a son pere, il conquesta et occist a ses deux mains deux serpens qui le vouloient estrangler. Et tient on que les deux serpens y estoient envoyés par Dyane, qui est une des deesses d'enfer.

Bachus est appelé le dieu du vin, pour quoy que *merum* est vin pur [c] nourrissant, et Bachus est souverain, comme cellui qui fait chanter, rire et aleeschir.

Loth fu le souverain habitant et gouverneur de Sodome et de Gomorre; et pour l'iniquité des habitans (f. 34) desdites cités, Dieu les fist fondre en cendre, et manda a Loth que il presist sa femme Segor et s'en alast en la garde de la montaigne, et que il gardast que sa femme ne se retornast vers la cité; et elle fist le contraire, dont elle fu mué[e] en semblance de sel. Apollonie est splendeur de soleil. Sodomite vaut a dire que user de nature desraisonnablement.

Item, qui vuet savoir les vertus des herbes, Macer le poete en moustre la verité par son livre [1].

Item, qui vuet savoir tous les merveilles de Romme, Virgile le descript par un petit livre qu'il fist, lequel livre a nom *Riga romana*.

Item, qui vuet savoir les batailles du dieu Mars, Luchan les divise en un petit livre qu'il fist, nommé *Duellum Martis*.

(a) *Le ms. ajoute* tellement. — (b) *Il y avait d'abord* Hester, *qui fut plus tard remplacé par* Judic. — (c) *Ms.* pour.

(1) Cet alinéa et les deux suivants sont tirés, probablement à travers quelque intermédiaire des vers qui forment le prologue du livre II des distiques du Pseudo-Caton.

Il est a noter que nulle mencion n'est faitte plainnement de Saturne, de Mars, de Venus, de Mercure, de Jupiter, de Phebus et de Pheba, pour ce qu'il en est plus plainnement parlé es compilations precedentes[1].

Deformité est a dire laidure.

Coequalité est a dire chose pareille.

CLAUTHUS vaut autant a dire que tourment de mer, car c'est cellui par qui la ditte mer escume.

EOLUS[a] est le dieu des vens, et est frere du dit Clauchus, car il tient les vens en cage, par qui la mer et l'air et la terre sont aucunefoiz tourmentez.

NEPTURNUS est dieu de la mer, et en fu tenu dieu pour ce que Saturne son oncle le envoya a Enchoridès, roy de Angleterre, qui en poeterie est nommée Albion, et tant que le roy Enchoridès dessus dit le fist noyer par le commandement de son oncle Saturne; et pour ce fu il nommé dieu de la mer que ce fu le premier qui en mer prist mort.

SERÉS est le dieu des blés, et est frere de Zephirus, qui est dieu des flours, et leur donna coulour. Ainsi Serés fait flourir et grener les blés fructiferans grains, qui vaut autant a dire comme fruit portant.

ANCHIGORA vaut autant a dire comme dieu de montaignes.

VESTIS vaut autant a dire comme la deesse des valées.

LATHOMUS vaut autant a dire comme le dieu de machonnerie.

AURORA est une estoille qui est nommée deesse de la journée.

ULIXÈS fu un chevalier qui avoit une moult belle dame nommée PENELOPE, a laquelle il fist mauvaise compaignie, non obstant que par pluseurs fois elle le garda de mort par la prudence de elle, comme il apparu par l'ost de Mars, qui passoit par devant la fortesse d'une deesse qui estoit suer de Ypomenès, qui vaut autant a dire que poisons, dont elle empoisonna tous les gens d'a[r]mes, fors Ulixès, que sa femme

[a] Ms. Eslus.

[1] C'est-à-dire ci-dessus, pages 43-46. Voir aussi ci-après, p. 97.

Penolope en avoit fait sage. Et touteffois il la laissa pour une autre, dont elle moru devant .vij. jours.

Dyane fu la greigneur chasseresse des autres, et tant s'i delita qu'elle fu portée en enfer et assisse comme deesse.

Minerve est appellée la grant batailleresse, pour ce que elle conseilla et enorta a Semiramis la maniere de conquester les Assiriens.

Mida vaut autant a dire comme la principale deesse de tresor.

Hester[a] est une dame qui fist des livres de la Bible, et conquesta par sa prudence moult de philozophes esbreux et grecs; et pour ce est a ly comparée la Vierge, qui, comme la rose ist de l'espine, issi de la lignie des Juifs.

Noemy fu belle et amere, et pour ce dist elle : «Noemy suis», que vaut autant que belle; «mais Noemy ne suis je pas, ains suis am[er]e»[1]. En ceste comparison est mise pour la passion Nostre Seigneur.

Abraham fu le premier patriarche, et ly bailla Dieu la premiere loy du sacrifice.

Sarra fu femme de Abraham; et pour les beautés et bontés qui estoient en elle, la vierge Marie y puet estre comparée, par figure de Bible, car elle estoit brehaigne, et par la volenté de Dieu elle ot un filz qui eust en nom Ysaac, et fu Ysaac patriarche après le trespassement de son pere; et de Ysaac vint Jacob.

De Jacob yssirent les .xij. tribus de Israel, lequel tribu vaut autant (f. 35) a dire que lignie.

Moysès fut cellui a qui Dieu bailla la loy escripte sur le mont de Sinay; et vist le buysson ardent sans estre comburé. Et a cestuy buisson est comparé la vierge Marie, car elle fu ardant en deïté, sans estre comburée de humanité, qui vaut autant a dire que elle fu precedent (*sic*) les secrés de nature en concepvant sans semence charnele.

Item, la dicte vierge est comparée a la colombe qui yssi de l'arche

[a] *Il y avait d'abord* Judich, *qu'on a effacé plus tard et remplacé par* Hester.

[1] Allusion à ce verset de la Bible : *Quibus ait : «Ne vocetis me Noemi, id est pulchram, sed vocate me Mara, id est amaram, quia amaritudine valde replevit me omnipotens.»* (Ruth I, 20.)

Noé, laquelle raporta la branche d'olivier; ainsi la vierge Marie, qui issi de la lignie de David, apporta l'olive prisie, ce fu le benoit fruit de vie.

Item, elle est comparée au ciprès, qui sur tous est eslevé en la montaigne de Syon, si est elle sur toutes dames.

Item, elle est comparée a la vignette que planta Engadi, laquelle vignette portoit balme aromatizant, qui vaut autant a dire que souef flairant.

Item , elle est comparée a la fleur de lis, pour ce que la dicte fleur porte en[a] milieu de soy la croix, comme elle porta Jhesu Crist en ses precieux flans.

Item, elle est comparée a la rose dupliquement. Et premierement la rose est brune, blanche, vermeille et inde, souef, tendre et odorant; item, elle a .v. freres qui la soustiennent, dont les .ij. sont sans cheveux et les deux ont cheveux, et le quint tient de l'un et de l'autre. Et puet on fonder sur chascun des cinq aucune bonne supposicion.

Job fu pere de pacience, Thobie, pere de constance, Aaron, pere de dignité, sainct Pere[b], pere de puissance esperituele, Melchisedech fu le premier qui sacrifia de pain et de vin, Salomon, pere de science, Alexandre, pere de temporalité. Et ainsy appert que qui avroit toutes les vertus dessus nommées chanter pourroit « Te Deum laudamus ».

[*Chy s'ensievent pluseurs mettres rethoriqués. Et premierement en diffinitive de* AIL :][c]

Fremail	esmail	travail	merveil
quamail	soustenail	travail	coueil
un mail	v[a]ille que vail	quorail.	pareil
fait	un cail		petteil
travail	sail	*Si s'ensuit en* EIL.	vermeil
ail	bail	sommeil	freteil.
a detail	bestail	vereil	
a devinail	bail	appareil	*Ci après en* UL.
assail	bail	conseil	cul

(a) *Ms.* un. — (b) *Ms.* Sainti p. — (c) *Dans le ms. la place de la rubrique est restée en blanc. Celle-ci a été calquée sur celle de la table suivante* (p. 80). *Il n'y a pas d'autre lacune.*

nul
mul.

Après s'ensuit en AS.

salas
emblas
las
helas
comblas
Palas
par las
agas
lavas
trouvas
amas
tu m'as.
Thomas
frumas
sommas
afermas
afolas
as
un las
feru m'as
pas
compas
repas
pas
soupas
soupe as
sauvas
privas
quavas
bras
gras
tas
tastas (f. 36)
ressemblas
rassamblas
amblas.

En LÉS.

alés
balés
avalés
parlés
salés
sas lés
salés
tous les
coulés
falés
galés
mellés
pellés.

En DÉS.

gardés
lardés
ardés
adés
dés
perdés
regardés
atardés
fardés
hourdés
sourdés
saudés
sondés
paindés
raindés
chaindés
taindés
mandés
demandés
fendés
accordés
commandés
craindés
estraindés
pendés
gardés
gardés.

En MÉS.

amés
afamés
estimés
blasmés
limés
dimés
nommés
tumés
pamés
plumés
estamés
reclamés
rimés
enrumés
humés
alumés.

En MIS.

amis
commis
fremis
tramis
as mis
demis
promis
famis.

En DIS.

jadis
escondis
maudis
mesdis
dis
me dis
laidis
assourdis
esbaudis
edis
tout dis
pendis
perdis
vendis
tondis
ardis.

En NIS.

honnis
banis
fenis
unis
venis
tenis.

En FIS.

desconfis
pourfis
profis
assouffis
fils
fis.

En GIS.

logis
je gis.

IMPRIMERIE NATIONALE

En PRIS.

despris
compris
pourpris
pris
pour pris
en pris
repris
apris
a pris
espris
es pris
escrips
estrifs
entrepris
mespris
mes pris
sourpris
sous pris
gent pris
gent pris
com pris.

En VIS (f. 37).

servis
desservis
mauvis
vis
vifs
a devis.

En LIS.

delis
delis
lis
folis
salis
polis
jolis
palis
alis
je lis
palis
couellis.

En NÉS.

menés
tenés
prenés
finés
sanés
tournés
mou n'és
estrinés
astinés
obstinés
aournés
bestournés
enluminés
couronnés
d'Adan nés
dampnés
donnés
yvrenés
nefs
nés
cornés
charnés
barnés
trainnés
empenés.

En DONNÉS.

donnés
ordonnés
abandonnés
pardonnés.

En TÉS.

gatés
hatés
batés
autels
ne tels
frotés
notés
ostés
pistés
lités
chantés
hantés
sautés
vantés
vestés
partés
tes
presentés
entés
ventés
tentés.

En RÉS.

rés
arés
barés
ferrés
ferés
serrés
tirés
courés
bourés
fourés
donrés
voulrés
couvrés.

En OS.

mulos
os
dos
los
falos
galos
mos
propos
compos
sos
de os
cops
fols
devos
fagos
enclos
desclos
pilos
bilos.

En GENS.

argens
ars gens
gens
diligens
negligens.

En (T)ENS.

atens
entens
contens
presens
près ens
dolens
lens
sens
a Sens
consens

sens
mens
desmens
vens
prens
aprens
rens
rens.

En ARS.

Mars
mars
ars
dards
espars
pars
lars
escars
gars
hangars
pippars
hasars
couars
cornars (f. 38).

En MAINS.

mains
Rommains
Germains
remains
mains
humains
remains.

En AINS.

ains
sains
sains
estains
putains
atains
atains
tains
ratains
destains
certains
compains
dains
estains
estrains
contrains
pains
vains
craings
vilains
lains
fains
ains
plains
plains
plains
fains.

En OUS.

douls
vous
cous
coups
soubs
hous
ordous
pous
merdous
rous
galous
jalous
estous
escous
bavous.

En ORS.

ors
recors
bors
corps
concors
pors
fors
tresors
trés ors
mors
mors
lors
cors
tors
dors
fors
fors
ressors
confors
lors.

En AT.

desbat
esbat
combat
saint Valt
de plat
plat
chat
guat.

En ÈT.

het
et
prest
cest
est
let
let
aguet
Polet
Huguet
varlet
colet
colet
folet
molet
tet.

En IT.

mit
fist
dist
esprist
escript
dit
lit
rit
abit
respit
despit
vit
vit
prist.

En ÉT.

ret
tret
vet
blet
enblet
set
secret
decret.

En ART.

depart
part
poupart
coffart
tart
gard
dart
art
cocart
cornart
huart
art.

En ERT (f. 39).

offert
ert
sert
pert
vert
Robert
couvert
apert
pert
expert
dessert
despert.

En EVE.

greve
greve
Eve
seve
beve
leve
neve
reve
reve
reve.

En ORT.

remort
bort
mort
confort
descort
mort
desconfort
ort
ort
dort
com fort
tort
tort
a fort
d'acort
descort
concort
fort
qui n'a mort
sans fort
effort
sort
sort
recort
lort
bort
ressort
ennort
en ort
deport
raport
aport
port
a port.

En OURT.

sourt[a]
court
court
sourt
placourt
lourt
gourt
descourt.

En TRAIT.

atrait
retrait
mais trait
pourtrait
retrait
sourtrait
estrait
entrait
atrait
pour trait
contrait
detrait.

En AIT.

par fait
parfait
tramait
entremait
mait
agait
lait.

En TRAIRE.

atraire
detraire
contraire
pourtraire
retraire
estraire
fourtraire
pour traire
debonnaire
de bon aire:

En FAIT.

deffait
meffait
fait
parfait
feurfait.

En (F)AIRE.

faire
meffaire
parfaire
fourfaire
affaire
haire
aire
paire
repaire
vaire
Calvaire
Ylaire
taire
maire
douaire

[a] *Ms.* sours.

viaire
gramaire.

En TER.

hanter
vanter
sauter
froter
noter
gaster
porter
deporter
transporter
exenter
eviter
abiliter
lamenter
acouter
gouster (f. 40)
fester
mater
flater
pater
gater
deserter
contenter
oster
despiter
assoter
eriter
deseriter
monter
deviter
soubiter
arester
creanter
relater
diter
hater
redoubter
pister
regenter.

En DER.

demander
commander
alourder
bouhou[r]der
balourder
balarder
et larder
garder
regarder
et garder
embrider
accorder
conseder
balader
amender.

En FER.

enfer
Lucifer
chaufer
pifer.

En GIER.

bregier
abregier
esragier
logier
Rogier
rongier
rongier
rengier
bougier
gagier
songier
vengier
mengier
vergier
changier
targier
plongier
corrigier
messagier
legier
foigier
forgier
Ogier
eslongier
estrangier.

En NIR.

devenir
maintenir
fenir
tenir
contenir
retenir
souvenir
abstenir
soubstenir
soustenir
couvenir.

En MIR.

jemir
fremir
vomir
cremir
remir
dormir
escremir.

En TIR.

consentir
asentir
et sentir
sortir
sartir
vestir
bastir
quatir
matir.

En VIR.

servir
desservir
asservir
vir.

En SIR.

desir
asir
taisir
plaisir
vessir
desplaisir
loisir
toussir
choisir
saisir
jesir.

En SER.

asenser
pourpenser
esconser
reposer
exposer
adeser
aloser

et poser
auposer
disposer
reposer
composer
lasser
casser
acuser
acuser (f. 41)
araser
fausser
causer
embraser
tourser
fourser
chesser
muser
refuser
user
confesser.

En MER.

amer
amer
la mer
disamer
sommer
fourmer
rimer
enfourmer
affermer
blafmer
confermer
envenimer
deffermer
plumer
humer
pamer
tumer
jermer
alumer
assommer
Haymer
presumer
Omer
blaphemer
renommer
reprimer
clamer
nommer
reclamer
limer
presumer
enfumer
saint Memer.

En NER.

forsener
assener
saner
finer
cheminer
pener
signer
mener
demener
sonner
foisonner
ordonner
maisonner
moysonner
yverner
dominer
juner
et donner
ymaginer
habandonner
dampner
a ban donner
regner
finer
aourner
affiner
deffiner
adeviner
miner
taner
vaner
vener
soy aviner.

En LER.

aler
parler
saler
embler
ressembler
assambler
acombler
meller
desmeller
avaler
ravaler
galer
espauler
consoler
desoler
recoler
acoler
voler
adoler
et doler
et piler
esquiler
dissimuler
vieler
flajoler.

En (L)OER.

loer
boer
troer
esproer
floer
groer.

En PER.

souper
touper
couper
haper
piper
friper
sans per
tromper
fraper
harper
attraper.

En VER.

laver
sauver
priver
trouver
grever
graver
rouver
prouver
controuver
estriver
escuver
ver
ariver
ariver
aviver.

En U.

escu
tenu
soustenu
vestu
soustenu
tribu
venu
tout nu
tendu
pendu
vendu
fendu
rendu
tondu
lardu
eu
veu (f. 42)
jeu
leu
esleu
conneu
pourveu
esmeu
treu
creu
yssu
mossu
bossu
cousu
croçu
tu
çu.

En EU.

eu
leu
veu
Eu
treu
bleu
feu
de feu
peu
Deu
fleu.

En OISE.

Pontoise
Françoise
galoise
courtoise
toise
bourgoise
adoise
ardoise
a doise
cervoise
boise
turquoise
poise
en doise
noise
dourloise
croise
voise
armoise
acoise
empoise.

En OIR.

espoir
desespoir
j'espoir
voir
voir
savoir
ravoir
avoir
avoir
concevoir
percevoir
decepvoir
plouvoir
debvoir
devoir
noir
devoir
manoir
remanoir
soir
loir
doloir
voloir
nonchaloir
pouoir.

En ORE.

memoire (*sic*)
tempore
glore
sore
more
acore
ore
Gregore
dore
fore
lore
histoire (*sic*)
afore
notore.

En OIRE

voire
yvoire
espoire
noire
foire
boire
giloire
victoire
gloire
Loire.

En OULIER.

moullier
moullier
soullier
houllier
despoullier
foullier
entoullier
destoullier
agenoullier
chastoullier.

En OURS.

cours
ours
flours
fours
sours
hours
tours
amours
clamours
doulours
faulx tours
tous jours
coulours
pastours
pas tours
folours
valours

En OUR

amour
clamour
folour
flour
coulour
dolour
labour
valour
furour
errour
yrour
plour
liquour
demour
ardour
tabour
faustour
jour
fesseur (*sic*)
freschour
tour
seigneur (*sic*)
pavour
savour
tristour
gravour
doulchour
favour
bavour
atour (f. 43)
minour
majour
coutour
pastour
victour
creatour
rigour
langour
pascour
hounour.

En ENTE.

presente
atente
augmente
solvente
tente
vente
ensente
sente
prudente
consente
presente
rente
rente
trente
mente
fente
senglente
vente
lente
diligente
ente
gente
dolente.

Chy s'ensievent pluseurs mettres selonc la rethorique; nom pas rethoriquiés[1], *mais fais en fourme de table. Et premierement s'ensieut en diffinitive de* A.

Formé par M *et par* A.

fourma
fourme a
entama
ama
blasma
ferma
defferma
conferma
afferma
jerma
pluma
nomma
opprima
somma
huma
tuma
lima.

Par N *et par* A.

donna
ordonna
habandonna
couronna
aourna
sermonna
et sana
Phelimina
juna
Filomena
mena
rendonna
pardonna
demena
fina
ordonna
enprisonna
prison a
minna
haba[n]dona
tourna
foisonna
sonna
son a
retourna
bestourna
et hui n'a (?)
tana
pena
espina
espine a
incarna
enterinna
ajourna.

En R *et en* A.

ira
verra
haira
porra
volra
plaira
flaira

[1] C'est-à-dire que ces mots ont la même terminaison graphique, mais ne riment pas nécessairement. Ex. : *alega* et *alegua* (p. 82 b), *foua* et *hava* (p. 82 c), *ave, Eve, deue* (p. 84 a), etc.

mora
assavra
coustera
a(u)ssantera
ora
faulra
desira
et contra
goura
tuera
fura [a]
et jura.

Par U, *par* I, *par* R, *par* A.

construira
destruira
et bruira
luira
duira
conduira
cuira
cuir a
racuira
vira
muira
deffluira.

Par S, *par* T, *et par* A.

gousta
cousta
festa
gasta
osta
pista.

Par T *et par* A.

haleta
et lita
despita
creanta
nota
acointa
hanta
regreta
raconta
vanta
chanta
enchanta
delita
monta
porta
raporta
transporta
deporta
deport a
port a.

En ç *et en* A [b] (f. 44).

courouça
avança
enchaça
muça
huça
puça
pieça
despeça
fronça
despieça
prononça
fiça
denonça
tierça
advença
chaça
tença
perça
ença
grace a
groça
fauça.

Par A, *par* SS *et par* A.

lassa
brassa
amassa
passa
depassa
compassa
enquassa.

Par N, *par* SS *et par* A.

confessa
pourpensa
despenssa
et penssa
assenssa
offensa.

Par V, [*par* E], *par* R, *par* S *et par* A.

conversa
enversa
et versa
reversa
perverse a.

Par O, *par* S *et par* A.

reposa
disposa
desposa
composa
proposa
oposa
et posa
et osa.

Par O, *par* U, *par* R, *par* S *et par* A.

reboursa
emboursa
foursa
toursa
pour ça.

Par A, *par* N, *par* D *et par* A.

demanda
commanda
et manda
et mande a

anda
sonda
fonda
sauda
lauda

chofa
sol fa.

Par B *et par* A.

enerba
roba

(a) *Ms.* fuga. — (b) *Ms.* En n, en c, et en a.

verba
rebarba
gaba
flaba
enflamba.

En B, *en* L *et en* A.

acombla
dessambla
et ambla
ressembla
rassambla.

En B, *en* R *et en* A.

nombra
combra
aombra
encombra
ombre a.

En E *et en* A.

vea
devea
esté a
agrea
renea.

Par G *et par* A.

quanga
songa
changa
manga
targa
charga
marga
venga
plonga
loga
coriga
alega
alegua.

Par I *et par* A.

alia
relia
deslia
balia
colia
publia
mutiplia
oublia
festia
deffia
aflia
emia
envoya
amie [a]
crya
y a (f. 45).

Par F, *par* I *et par* A.

purifia
glorifia
solefia
satefia
senefia
mettrefia
sainctefia
crucefia.

Par K *et par* A.

embuka
revoka
moka
nika
pika.

Par P *et par* A.

copa
trompa
rampa
fripa
pipa
soupa
hapa
esquipa
escapa
gripa.

Par V *et par* A.

sova
foua
hava
hova
leva
trouva
lava
sauva
il va
greva
priva
ariva
couva
quava.

Chi s'ensieut definant en C.
Et primo par EC.

pec
hec
bec
espec.

Par A *et par* C.

lac
sac
flac
mac.

Par R, *par* E *et par* C.

frec
trec
refrec.

Par O *et par* C.

Enoc
roc
bloc
joc
froc
froc
estoc
estoc
racroc
croc
noc
quoc.

Chi s'ensieut en E.
Et primo par A *et par* É.

aé
faé
debaé
effraé.

Par B *et par* É.

garbé
resbarbé
barbé
erbé
verbé
tubé
abé.

Par c *et par* e.

grace
grace
trace
trace
nace
lace
entace
estrace
pourtrace
bace
place
brace
pace
pace
compace
face
face
efface
meffacc
grimace
amace
limace
mace
bace
foace
pigace
eficace
espace
cace.

Par a, *par* n, *par* d, *par* e.

demande
commande
et mande
amande
quaymande
Normande
mande
Holande
Zelande
lande
Yrelande
houpelande
grande
pesande
viande
ande
truande
garande
galande
offrande
liemande
gramande.

Par o, *par* n, *par* d, *par* e.

onde (f. 46)
onde
bonde
habonde
tonde
fonde
monde
blonde
immonde
faconde
seconde
aronde
rededonde
sonde
aronde
Gironde
fonde
fonde
parfonde.

En e, *en* r, *en* d, *en* e.

herde
merde
perde
verde
aerde
a herde.

Par o, *par* r, *par* d, *par* e.

orde [*]
torde
morde
acorde
recorde
concorde
misericorde
discorde
racorde.

Par e, *par* d, *par* e.

remede
rede
fede
ede.

Par a, *par* r, *par* d, *par* e.

tarde
garde
regarde
harde
larde
moustarde
Picarde
darde.

Par e, *par* n, *par* d, *par* e.

amende
amende
vende
tende
rende
contende
deffende
lavende
lavende.

En f, *en* e.

cofe
estofe.

En g *et en* e.

passage
gage
language
passage
pas sage
malage
volage
barnage
damage
fromage
potage
linage
Cartage
visage

[*] *Ms.* Prde.

parage
esritage
servage
a soulage
estage
compenage
corps sage
page
sauvage
usage
courage.

En v *et en* E.

ave
Eve
grave
greve
trouve
esleve
emblave
salve
deve
deue
lave
pave
rouve
bave
alouve
couve
have
trouve.

Par A, *par* B, *par* L, *par* E.

amiable
execrable
obsecrable
detestable
venerable
agreable
traitable
convenable
estable
estable
est able
table
feable
espouentable
couvenable
muable
finable
incomparable
notable
pytoyable
recevable
variable
pourfitable
passable
gaignable
ahanable.

Par L, *par* I, *par* E.

relie
balie
poulie
deslie
polie
palie
colie
folie (f. 47)
collie
amollie.

Par F, *par* I, *par* E.

glorefie
purefie
solefie
edefie
mettrefie
deffie
affie
desconfie
fie.

Par I *et par* E.

crie [a]
cherie
prie
trie
rie
nourrie
pourie
serie
sourie
envie
en vie
de vie
ravie
plevie
servie
larmie
fremie
tramie
amie
aye
honnie
seignourie
maynie
fenie
infinie
renie.

Par S, *par* I, *par* E.

saisie
laissie
apaisie
embrassie
sesie.

Par T, *par* I, *par* E.

departie
et partie
mi partie
hantie
festie
acointie
cointie
bastie
festie
atie
vantie
hatie
quatie.

Par C, *par* I *et par* E.

gracie
embracie
enchacie
mucie
ficie
laicie
percie
reslaicie
chacie.

[a] *Ms.* Trie.

En [E, *en* N, *en*] C *et en* E.

scilence
eminence
audience
providence
conscience
abstinence
sullicience
ynocence
assence
absence
presence
excellence
tence
essence
ence
pacience.

En U, SS *et* E.

eüsse
peüsse
sceüsse
deüsse.

En [E, *en* L] L *et en* E.

elle
belle
telle
nouvelle
renouvelle
pucelle
estincelle
fuicelle
aucelle
chelle
en appelle [a]
appelle
espelle
chapelle
pelle
pelle
romp'elle
frap'elle
revelle
tonnel[le]
isnelle
gounelle
autelle
estelle
estelle
hu'elle
tuelle
ruelle
luelle
truelle
lues le
juvencelle.

En A, *en* L *et en* E.

pale
rurale
sale
avale
avale
royale
loyale
que vale
sale
ivale [b]
espringale
goudale
dale
gale
male
cigale
male
tresale
estale
ale
vale
hale
frigale (f. 48)
escale
gale
chigale
chinbale
bale
bale.

En U, *en* L *et en* E.

recule
pule
aveule
entule
afule
sedule
nule
incredule
mule
bulle
bule
sedule.

En I, *en* L *et en* E.

ile
pile
compile
en la pile
utile
fertile
nobile
abile
Sebile
ville
vile
file
mile
mile
di le.

Par E, *par* R, *par* L, *par* E.

ser le
per le
perle
merle
aer le.

En E, *en* I, *en* LL *et en* E.

corneille
oreille
merveille
chandeille
pareille
freteille
seille
veille
sommeille
soveille
reille
reille
vermeille
chasteille
conseille.

[a] *Ces deux mots sont en rubrique dans le ms.* — [b] *Ms.* ibale.

En AILLE.
merdaille
pietaille
faille
taille
baille
vaille
paille
assaille
en chaille
escaille
esraille
cornaille
brouaille
touaille.

En OLLE.
parole
parole
parabole
fole
une olle
m'afole
racole
cole
escole
chaude cole
Nichole
recole
friole
apostole
ayole
escole
frivole
ydole
envole
Capitole
mole
console.

En ARLE.
parle
par le
harle
marle
Marle
garle
Charle.

En AULE.
Gaule
maule
waule
espaule
estaule
asaule
Saule, pour S. Pol
saule.

Si s'ensieut par M *et par* E.
ame
blasme
fame
fame
jame
dame
dame
estame
entame
saint Jame.
palme
game
bigame
lame
larme
s'arme
quarme.

En ERME.
terme
jerme
ferme
lerme
aer me.

En (H)OMME (f. 49).
homme
somme
pomme
Romme
comme
Somme
somme [a].
nomme
le Puy de Domme
gomme.

Chi s'ensieut en N *et en* E.
Anne
fanne
beganne
bec ganne
anne.

En ANE.
sane
ane
Marne
charne
quarne.

En INE.
fine
afine
affine
fine
doctrine
courtine
estrine
poitrine
couvine
adevine
souvine
divine
royne
busine
pechine
enterine
fourdrine
enclinne
enlumine
decline
decline
Proserpine
espine
m'espine
farine
divine
lopine
orine
Katherine
Christine
vermine
mine
tine

[a] *Ms.* foume. *La même rime dans B. Herenc contient quatre mots* somme (p. 136 d).

mine
mine
vomine
domine.

En AINE.

fontaine
certaine
hautaine
quartaine
quapitaine
humaine
demaine
Germaine
Charlemaine
Le Maine
maine
souveraine
desraine
seraine
araine
paine
vaine
avaine
laine
l'aine
vilaine
Ellaine
saine
Saine.

En ONNE.

bonne
Bonne
Nerbonne
ordonne
boutonne
cotonne
habandonne
a ban donne
hautonne
entonne
tonne
tretonne
personne
quatonne
personne
par sonne
matonne
Bretonne
foisonne
asaisonne
araisonne
Symonne
Yvonne
gonne
couronne
avironne
Perronne
avironne
bojonne
marronne.

En OC.

loc
loc
hoc
boc
troc
groc
encroc
aloc
escroc
esproc
broc.

En OPE.

cope
chope
toupe
soupe
houpe.

En YPE.

sripe
tripe
lipe
Philipe
pipe
gripe.

En OUPE.

soupe
coupe
coupe
estoupe
estoupe (f. 50).

En APE.

pape
cape
hape
pape
eschape.

En EPPE.

treppe
chaude treppe
creppe.

En (A)VÉ.

ave
devé
devé
trouvé
sauvé
lavé
gravé
estrivé
levé
rouvé
prouvé.

En ONNÉ.

donné
entonné
avironné
bourjonné
emprisonné
sonné
fassonné
boutonné
couronné
tourné
damné
d['Ad]am né
condamné.

Cy s'ensieut par QUE.
[*Et premierement par* IQUE.]

Afrique
hanique
fremousatique
frenatique
normanique
clique
clique
estrique
embrique
brique
Aufrique
brique
eretique
etique
fleumatique

autentique
musique
fusique
fisique
flamique
retorique
melencolique
rebrique
pique
pique
mistique
replique
dyabolique
flique
nique
canonique
colorique
Dominique
methaphisique.

En AQUE.

taque
vaque
maque
maque
raque
jaque
saint Jaque
quaque
ataque
estaque
peque (*sic*)
Pasque
laque
saque
braque
plaque.

En UQUE.

ruque
buque
huque
fruque
espluque
cuque
trebuque [a].

En OQUE.

noque
hoque
broque
broque
loque
baloque
coque
cloque
estoque
cloque
moque
poque
troque.

En EQUE.

treque
treque
vesque
brecque
secque
empecque
despecque
pecque
et que
flamecque
pecque
beque
beque
peque
peque.

En TURE.

creature
nourreture
pesture
pensture
vesture
pourreture
escripture
sepulture
astature
fourtraiture
fainture
chainture
nature (f. 51)
couture
enjonture
cloture
crainture
fremeture
painture
pourtraiture
traiture
a traiture
retraiture
contraiture
estraiture
mestraiture
parfaiture.

En CURE.

cure
procure
cure
n'a cure
obscure.

En JURE.

jure
parjure
injure
conjure.

En (D)URE.

ordure
j'endure
or dure
froidure
laidure
ardure [b]
saudure
enfleure
pelure
aleure
hure
pure
fripure
tempure
espure
copure
foisure
mesure
mossure
asure
tosure
masure
closure
presure
mort sure
arsure.

[a] *Ms.* crebuque. — [b] *Ms.* aidure.

En IERE.

baniere
magniere
lagniere
verriere
fiere
deriere
lumiere
liere
entiere
planiere
riviere
baniere
portiere
tresoriere
aulmosniere
ouvriere
priere
maliere
louviere
bouviere
periere
chieniere.

En GIERE.

bregiere
giere
legiere
prangiere.

En ESSE.

peresse
destresse
tristresse
deesse
maistresse
princhesse
noblesse
Lucresse
s'adresse
gayesse
leesse
dresse
priesse
yvresse
vesse
jonesse
aspresse
lay esse
lesse
messe
promesse
abbesse
adresse
presse
pesesse.

En ASSE.

brasse
lasse
lasse
effasse
entasse
Huitasse
casse
masse
amasse
a masse
espasse
compasse
depasse
priasse
hutasse
bucasse.

En ISSE.

lisse
fisse
isse
visse.

En ICE.

vice
nice
espice
complice
emplice
furnice
malice
office
edefice
plice
avarice
deice
feice
lice
propice (f. 52)
escripce.

En IRE.

remire
mire
mire
sire
eslire
confire
desconfire
vire
vire
empire
en pire
despire
souspire
tire
tire
escripre
descripre
frire
dire
escondire
desdire
mesdire
de ire.

En VERSE.

verse
m'en verse
parverse
converse
contreverse
verse
traverse
reverse.

En NÉE.

aournée
journée
couronnée
enluminée
née
bestournée
retournée
sonnée
menée
finée
penée
charnée
matinée
encourtinée
predestinée
affinée
d'Adan née

dampnée
donnée
esp[e]ronnée
ponée
galonée
randonnée
dinée
fournée
desjunée
demenée
encornée
bournée
avironnée
emprisonnée
safrenée
araisonnée
charbonnée
encharbonnée.

En MÉE.

amée
blasmée
estamée
affermée
confermée
deffermée
fumée
humée
haimée
domée
limée.

En RÉE.

waudrée
chedrée
feutrée
entrée
contrée
pourtraiée
urée
navrée
prée
rée
agrée.

En LÉE.

avolée
volée
acolée
afolée
decolée
valée
salée
alée
galée
palée
marlée
merlée
merlée
pelée
filée

gardée
regardée
fardée
adée
pistée
despitée
loée
porée
testée
prestée
privée
devée
lavé[e]
gravée
sauvée
emblavée.

En IF.

indicatif
demonstratif
substantif
conjunctif
supplantif
contemplatif
memoratif
actif
datif
accusatif
adjectif
natif
attraitif
laxatif
restraintif
craintif
imperatif
delicatif
tout vif
if
estrif
optatif.

En EF (f. 53).

tref
nef
brief
grief
soif
noif.

En OEUF.

noeuf
noeuf
boeuf
oeuf.

En G.

aloing
groing
doing
loing
poing
soing
coing
coing
rajoing
conjoing
desjoing
j'eloing.

En H.

hach
brach
lach
fach
fauch
sauch
gauch
sauch
bauch
grouch
fouch
souch.

En Y.

tombi
arabi
alebi
fourbi
tray
tray
hay
envay.

En DY.

estourdy
esbaudy
respondy
respandy
assourdy
et sourdy
maudi
fendi
vendi
tondi
hardy
mardi
tendi
pendi
mordy
ardi
entendi.

En FI.

deffi
fi
affi
souffi.

En HY.

jehy
esbahy.

En LY.

lally
assally
a li
poli
joli
dely
paly
amoli
embeli
ruli
puli.

En MY.

a my
amy
anemy
Remy
fremy
je m'y
alamy
famy.

En NY.

honny
onny
puny
feny
bany
reny
fourny
terny
esparny
escarny.

En PI.

escopi
espi
api.

En RI.

Henry
Herry
fery
foury
amanry
floury
nourry
pourry
detry (f. 54)
pry
cry
otry
escry.

En SSI.

soussi
issi [a]
pensi
aussi
graci
faulsi
luisi
buisi
duisi
cuisi
conduisi.

En TI.

a ti
bati
basti
aresti
aati.

En VI.

servi
vi
ravi
astrui
a fuy
plevi
pui
Yvry.

En AY.

non feray
non fer ay
que j'ay
effray
prenray
garderay
poray
moray
bouray
trouvay
cuiday
vray
serviray
glay
gay
gay
peneray
en may
esmay
amaray
say
lay
lay
relay.

En OY.

foy
orfroy

[a] *Ms.* isse.

quoy
loy
moy
toy
croy
envoy
ottroy
voy
congnoy
ramentoy
rechoy
desroy
aroy
roy
oy
ploy
boy
apoy
a poy
doy
doy.

En VOYE.

voye
avoye
convoye
pourvoye
desvoye
ravoye
Savoye
savoye
marvoye
grevoye
privoye
houoye
gravoye.

En JOIE.

joie
resjoie
conjoie
j'oie
songoie
logoie
plongoie.

En TOIE.

vestoie
batoie
esbatoie
hantoie
toie
frequentoie
comtoie
tastoie
alestoie
costoie
gastoie.

En MOIE.

amoie
blasmoie
fermoie
confremoie
sommoie
asommoie
dormoie

croie
broie
foie
loie
loie
soie
soie
farsoie
brassoie
lessoie
lassoie
doie
perdoie
ardoie
fendoie
vendoie
verdoie
soudoie
soie (f. 55)
ploie
desploie
emploie
foie.

En AL.

a val
cheval
val
chendal
ormal
mal
cristal
seignal
doctrinal
official
communal
provincial
especial
journal
Juvenal
original
egal
leal.

En BEL.

bel
Abel
corbel
corps bel
et cors bel [*]
tombel
chambel.

En CEL

aucel
faicel
sel
faisel
maisel
chisel
luisel
oisel.

En DEL.

d'un et d'el
hardel
fardel
cordel
dardel.

En IL.

il
mil
mil
subtil
util
vil
fil.

[*] *Cette rime et la précédente ont été ajoutées.*

En MEL.

gomel
poumel
hamel
jumel.

En NEL.

isnel
anel
penel
venel
crenel
benel.

En OL.

saint Pol
col
Nicol
vol
sol
mol
fol.

En PEL.

houpel
chapel
apel
et pel.

En TEL.

autel
coustel
tel
martel
mortel
mos tel
hostel
ratel
chatel
chastel
batel
mantel
fretel
deventel
petel.

En VEL.

revel
nouvel
bouvel
louvel
annuel
vel.

En OEUL.

orguel
vuel
doeul
soeul
acuel
soeul.

En YEUX.

dieux
d'ieux
vieulx
mieulx
chieulx
chieulx
pieux
pensieux (f. 56)
ententieux
soubtieux
cieulx
venieux
substancieux
envieux
precieux
vieux
gracieux
curieux
delicieux.

[*En* EUX [(a)].]

amoureux
seulx
ceulx
repeux
peux
crapeux
deux
d'eulx
precheux
veux
leux
leux
neux
neux
treux
preux.

[*En* EURS.]

seurs
eurs
meurs
meurs.

En ENDRE.

tendre
tendre
attendre
estendre
contendre
contempdre
aprendre
reprendre
comprendre
vendre
mendre
cendre
rendre
deffendre
destendre
prendre
entendre.

Après s'ensieut en AINDRE.

faindre
paindre
attaindre
restraindre
estaindre
craindre.

En IEN.

bien
bien
tien
maintien
chien
sien
soustien

(a) *Dans le ms. les deux groupes suivants sont réunis au précédent.*

mien
rien.

En OIEN.

moien
loien
doien.

En AIS.

mais
fais
meffais
deffais
parfais
mauvais
Beauvais
Bavais
souhais
regrais
punais
fais
paix.

En ANS.

luisans
conduisans
nourrissans
establissans
souffisans
deduisans
disans
issans
pensans
obeïssans
congnoissans
puissans
vans
vans
bans
cans
qans
desirans
vaillans
consommans
portans
dolans
fructefians
samblans
attraians
portans
parans
rians
grans
desirans
concordans
perdans
confortans
pesans
pans
amans
servans
commans
demans
roumans
ordonnans
sonnans
faisans
plaisans
vaillans
galans
fallans
saillans
ans
tans
sentans
cent ans
entans
portans
deportans
atans
doubtans
couvoitans
escoutans
quoitans
esbatans
abatans
motans
deboutans
entremettans
demetans
frequentans
augmentans
prestans (f. 57)
vestans
arestans
departans
espoentans
assentans
prouffitans
demans
perdans
chantans
deffaillans
joyans
fructefians
semblans
attrayans
pensans
grans
concordans
parans
rians.

En (P)ERE.

compere
pere
espere
espere
qu'il apere
vitupere
qui se compere
amere
amere
commere
esclere
frere
matere
altere
rere.

En CION.

colacion
detraccion
accion
condicion
contradiccion
sougeccion
dileccion
demonstracion
porcion
destruccion
entencion
decepcion
tribulacion
ymaginacion
extimacion
dominacion
perfeccion
policion
discencion
imposicion
contemplacion
fornicacion
extortion
devocion

relacion
impression
provision
mansion
abusion
avision
division
participacion
administracion
presompcion
salvacion
commission
mission
promission
incarnacion
appellacion
satisfacion
confession
exaltacion
lion
escripcion
maudicion
mission
probacion
creacion
traysion
derision
correction
perdicion
deffencion
oppignion
union
contriccion.

En us.

plus
fus
confus
com fus
refus
Maumus
perdus
Venus
venus
sus
jus
verjus
Phebus
Saturnus
Dedalus
vestus
pendus
crus
lus
par us
apparus
ferrus
Marcus
batus
Bacus
Jesus.

En (1)té.

deïté
unité
divinité
virginité
sainctеté
santé
presenté
sensualité
contraversité
humilité
felicité
sencialité
honnesté
casteté
perversité
amisté
pité
vité
sauveté
creanté
planté
plenté
et hanté
vouté
donté
conté
conté
seureté
loyauté
vanté
povreté
parenté
amiableté
enté
translaté
povreté
enté
gasté
Trenité
renté
poesté
briefveté
extremité
bonté
nativité
tasté
hasté
lascheté
acheté
presenté
clarté
porté (f. 58)
raporté
transporté
chasteté
redoubté
magesté
haleté
charnalité
erité
hyreté
deshireté
favorableté
calamité
gaieté
racheté
nicheté
pasté
laté
aresté
contenté.

En eur.

redempteur
createur
sauveur
faveur
et douleur
couleur
eur
meseur
pueur
erreur
docteur
seigneur
doulceur
flaireur
peur
acteur
diteur

recteur
bateur
vanteur
enteur
saveur
baveur
teneur
questeur
ribeur
trompeur.

En UFFE.

buffe
truffe.

En ENGNE.

aviengne
couviengne
deviengne
souviengne
retiengne
empiengne
Compiengne
maintiengne
main tiengne
ensengne
hengne
enguengne
prengne
lengne.

En ONGNE.

Boulongne [a]
Bourgongne
Coulongne
longne
songne
ressongne
besoigne
semongne
engrongne
charongne
frongne
brongne
mensongne
congne
escalongne
quelongne
rongne
rongne
hongne
vergongne.

En ORGNE.

borgne [b]
lorgne
bigorgne.

En UNE.

rancune [c]
pecune
cune
hune
hune
june
desjune
commune
lune
l'une.

En UME.

coustume
presume
escume
tume
plume
hume
pume
grume
fume.

En OTE.

a note
anote
denote
sote
rassote
Marote
pelote
cote
devote
rihote
bote
baisselote
helote
belote
barbote
il se tote
fagote.

En [O]EUR.

coeur
acoeur
poeur
soeur [d].

En UR.

dur
mur
sur
pur.

En OR (f. 59).

or
or
cor
cor
encor
essor
sor
mor
dor
Ector
tor.

En OSE.

n'ose
rose
enclose
glose
pose
alose
alose
chose
disclose
dispose
prose
prose
compose
propose.

[a] *Ms.* Voulougne. — [b] *Ms.* vorgne. — [c] *Ms.* fancune. — [d] *Ms.* souer.

Chy (f. 59 v°) *s'ensuit la declaracion de .iij. noms en poetrie.*

Et premierement, Attropos fu sacrilege, qui vaut a dire que sorciere, et avoit regart basilique; et pour les grans poisons et sorceries qu'elle faisoit comme vindicatifve, elle fu tenue deesse d'enfer.

Proserpine fu arbalestriere des dards et du trait venimeux, et comme la mort fiert aussi bien par derriere que par devant, elle fiert et empoisonne toutes personnes, et en especial du pechié d'ire. Et nota des figures moreles (*sic*) sur les .vij. pechiés mortelz dont ses dards sont compilés.

Mercure fu dieu de langage. Tient on que il estoit dieu de sagesse, maiz il estoit de pesant somme tendant a pratique, et de ses jours tenoit l'estude de langage divers; et regna en toutes les parties d'Orient.

24. [Taille pleine laie balladant.]

Cy s'ensuit une taille plainne laie balladant[1].

Jeune, joyeux,	gallart, frique, joly,
Gay et poly,	plain d'amoureux espoir,
Et main et soir	seray, quar embelly,
Sans nul faulx sy,	meu a loyal voloir,
Dont, sans mouvoir	mon cuer du beau manoir,
Ou esmouvoir	l'a voulu bonne amour,
Par grant doulçour	prennent en moy sejour
Paiz et Honnour,	Loyauté et Leesse.
Se ne chesse	d'eus loer en cest jour,
C'est pour l'amour	de ma dame et maistresse.

[1] L'explication de ce titre sera donnée à l'*index*, au mot *lai*. — La même taille est appelée par Molinet *Ballade balladant* (V, 32, p. 237).

IMPRIMERIE NATIONALE.

25. [RONDEAU.]

Cy s'ensuit un rondel senefiant que de tout mettre on se puet aidier en fin de ouvrage, c'est a dire servant au langage propice a ce.

Compains, qui en bien converse,
Verse dedens ce hanap.
Point ne va a la reverse,
Compains, qui en bien converse.
Puiz que par cy je traverse,
Sans plus querir rime en ap,
Compain, qui en bien converse,
Verse dedens ce hanap[1].

26. [TAILLE DE TROIS ET UN.]

Cy s'ensuit taille volentaire pour faire diz, rommans ou orisons[2].

Du[a] haut tresor fu jadiz estably
Un temple saint ou Amours descendi,
Pour racheter les sers de l'anemy.
 En quoy Adam
Les avoit mis en painne et en aham,
Par le pourchas du serpentin Satham (f. 60),
Qui a Eve bailla si dur quarquan;
 Et du saint fruit
Adan gousta et en fusmes trestuit
Mis a tourment, maiz depuiz pour acuit
Voult Jesu Crist, qui nous rendi deduit,
 Morir en croix.

[a] *Ms.* In *au lieu de* Du.

[1] Cet artifice n'est pas nouveau; l'auteur du fableau *Du prestre qui dist la passion* en usait déjà :

Et prist a dire isnelepas,
Primes en halt et puis en bas :
«*Dixit Dominus Domino meo*».
Mais je ne vos puis pas en o
Trover ici conçonancie;
Si est bien droiz que ge vos die
Tot le mielz que ge porrai metre...

(*Rec. de Montaiglon et Raynaud*, t. V, p. 81.)

[2] Cf. ci-dessus, page 33, note 1.

27. [DOUBLE RONDEAU DEMI-LAI.]

Ci s'ensuit une taille de double rondel demi lay[1].

Helas, Amours, n'arez jamaiz mercy
D'un coeur marry,
Sy esbahy que ne scet ou aler,
Ne de ses maulx a nullui reclamer,
Fors a vous seul, que tous jours a servi.

Las! Desespoir m'a sy fort assailly
Et a cellui
Que sans nul sy le faudra definer.
Helas! Amours, n'arez jamaiz mercy
D'un coeur marry.

Maiz se per vous puet estre raemply
Et assouvy
Des biens que sy doit adès desirer,
Nul ne porroit les grans joie nombrer
Ne le haut don dont l'ariez enrichy.

Helas! Amours, n'arez jamaiz mercy
D'un coeur marry,
Sy esbahy que ne scet ou aler,
Ne de ses maulx a nullui reclamer,
Fors a vous seul, que tous jours a servi[2].

[1] Sur le double rondeau, cf. ci-dessus, p. 21. Sur le sens de l'expression *demi-lai*, cf. l'*index*, au mot *lai*.

[2] La reprise des deux premiers vers après le second couplet n'est indiquée dans le manuscrit que par les mots : *Helas Amours*, etc. Il en est de même de la reprise du premier couplet après le troisième.

28. [Ballade laie.]

Cy s'ensuit ballade laye [1].

Helas! Amours, regardés en pité,
Par vostre gré,
La grant durté qui nuit et jour m'esprent
Si durement que je pers ma santé,
Car agripé
Et attrapé m'a douloureusement
Tristre tourment, par quoy n'ay sentement
Nesunement [a],
N'alegement qui me puist conforter.
Ainsi finer me faut piteusement
Et tristrement,
Pour loyaument vous servir et amer.

29. [Ballade triple.]

Cy s'ensuit ballades a .iij. manieres [2].

Bien doit amant qui vuet amours servir
Joyeusement par maniere ordonnée
Au temps plaisant avoir doulz souvenir
Vray sentement faut qu'il ait c'est l'entrée
Tenir en soy largesce et courtoisie
Et esbanoy si convient sans [b] boidie
Car bien dire os se il vuet remanoir
La ou enclos par amoureux vouloir
A sens bonté son cuer comme soubgis
Rens par compos en la fin puet avoir.

[a] *Ce mot est ajouté en marge.* — [b] *Ms.* scois.

[1] Pour ce titre, cf. l'*index*, au mot *lai*.

[2] Ballade dont on peut lire soit le premier hémistiche seulement de chaque vers, soit le second, soit les deux réunis. La ponctuation variant suivant le cas, je n'ai pas pu la marquer. L'acrostiche (Biauté, Clarté, Honneur, Richesse et Pris) n'est pas indiqué dans le manuscrit.

Trait souffissant	bonne amour sans faillir
Et tresor gent	honnour clarté louée
Huy a servant	donne par vray desir
Ou il apent	d'amour enamourée
Notable aroy	pris los et seignourie
Nul mal ce croy	a l'amant quoy qu'on die
En nul propos	en fait ny en sçavoir
Voir n'y puet sos	nul ne puet son pouoir
Raison pesé	amenryr ce m'est vis
Riens n'est au los	qu'il n'ait s'il fait devoir.
Il soit parlant	amant doit requerir
Celéement [*]	qu'il ait grace affermée
Humblement quant	en aler en venir
Esprins se sent	d'amoureuse pensée (fol. 61)
Soy gengle poy	de sa dame agencie
Soy tiengne quoy	disant : Flour et amie
En lieu desclos	mon cuer taindés en noir
Et par doulz ilos	et au main et au soir
Tout son aé	a l'amoureux pourpris
Prenra repos	u on puet percevoir.
Rimes en mos	Princes sans non chaloir
Ycy enté	sens bien en vous a mis
Sont dont je los	chil qui puet esmouvoir.

P. de Compiengne.

30. [Sotte chanson.]

Sote chançon de Watier Maqueau de Douay [1].

S'on ne me puet ou de taille ou d'estoc
Mettre a exsil, tout ainsy eüreux
Je suiz d'amours com chilz qui sa paste a
Toute pestrie, et puiz si chiet ly fours,

[*] *Ms.* Secretement. *Correction indiquée par l'acrostiche.*

[1] Voici ce que dit E. Deschamps des sottes chansons : «Item, quant est aux Pastourelles et Sotes chançons, elles se font de semblable taille et par la maniere que font les Ballades amoureuses, excepté tant que les materes se different selon la volunté

Car j'aime et point je ne ly puiz celer :
Chascun le scet en trestoute no rue.
Or escoutez le grant eür de my :
Devant ersoir ma dame alay veoir,
Maiz, aussi tost qu'elle me vit venir,
Elle me dist : «Retourne, va ta voie.»

Quant je l'oÿs, je fiz la un ajoc,
Et m'apensay qu'en se rue un boiteux
Demeure, qui ouan ly presenta
Un vieux soufflet dont ell'ot grans secours,
Car il vouloit sa maison remeubler.
Or m'est adviz que ly boiteux l'argüe,
Et sy croy bien q'un peu de sa mercy
Le boiteux a, maiz se le puiz sçavoir,
Je le feray hors de l'ostel saillir,
Ainsy qu'un chien sauroit jus d'une cloye.

Car ly boiteux, laronchiaux, emblecoc,
Scet de pieça que je suiz couvoiteux
D'amer la dame, ou tout mal gré my va,
Et tout adès fait sy que s'il fust lours;
Car il se fait des enfans deschirer;
Et ma dame est comme sote tondue,
S'ayme les sos, et [se] je puiz aussy,
Faire voulray ma sotie apparoir,
Car sotement me voulray maintenir,
Puiz que ma dame a de sotie joye.

Vecy comment : Je vouldray a un bloc
Estre atachiez en no rue, touz seulz;
Tant crieray qu'on me desvetira,
Car afluber voulray le pel d'un ours;
A un bassin feray gens assembler :
Tantost sera ma dame la venue.

et le sentement du faiseur; et pour ce n'en faiz je point icy exemple, pour briefté et pour abregier ce livret» (*Art de Dictier*, p. 287). — On remarquera que dans celle-ci les vers d'un même couplet ne riment pas entre eux, mais seulement avec les vers correspondants des autres couplets.

Lors tumberay, tout pour l'amour de ly,
A guise d'ours, et me feray avoir
Coulz de baston, pour ly en gré servir,
Et ly diray, affin qu'elle m'en croye :

«Dame, diray ge, fustes vous sur un noc (f. 62),
En no rue, hyer, quant commenchay les gieux?
Veïstes vous comment on me frapa
D'un gros baston, tant que j'en suiz sy sours
Que je n'entens creature parler?
Dame, que j'ayme assez mains qu'une grue,
Quant rostie est, vueilliez moy samedi
Un peu amer, et je veulz remanoir
Sos en abit et sos en vous servir,
Pour y despendre une vielle couroye.»

Je n'em puyz maiz, sy m'en couvient douloir.
Prince, ma dame a esté, sans mentir,
Plus de .c. foiz ou on les dervez loye.

III

LE DOCTRINAL DE LA SECONDE RHÉTORIQUE,

PAR BAUDET HERENC.

C'est le Doctrinal de la Secunde Retorique fait par Bauldet Herenc, l'an de grace mil quatre cens trente et deux.

Premierement s'ensuit un A b c sur les .v. voyeulx, pour aprendre a espelir en la dite Secunde Rethorique.

A, E, I, O, U.

BA

balance
basilique
balaine
baril
baniere
balle
baveux
baveur
balme, qui est ung precieux unguement
Bama, qui est une abbaye en Bourgongne[1]
bavyere
Bac a Berry[2]
bast, a porter paniers
baston
barreteur
bataille
bataillier
bastailleur
bacon
bavyre de bachinet
Baviere, en Allemagne
basse de machonnerie
basse chose
baron
baronnie
bachin
beau froment
bassiere de vin
baissiez vous
baysiez moy
barroye
barbu
barbe
barbier
barbel
barbaquane
barriere
bastaille
bailles
barres
barrer
baing
baingneer
baignoire
bail
bailliage
bailly
Barselonne
Babillone
Barbarie
bastard
bastarde
ballade
baladeur
baillant
baillier
batelier
batel en riviere
barbeter
barreter
bas
bassement
barge de mer

(1) Peut-être *Balma*, «Baume» ou «la Balme». — (2) Berry-au-Bac est un village de l'arrondissement de Laon.

balenier de mer
bateauls de cloche
banc a seoir sus
banquet
banqueter
bateau
bature
baterie
batez
batu
batre
bault
bauldement
blonde (*sic*)
bayart
bausain
barre de fer
barryaulx
Bauldet
Bauldechon.

BE

bel
belle
beauté
benoist
benoiste
beni
benie
belin
beguin
beguine
besgue
besguant
beguinage
Bethune, la ville
besoing
besongnier
besongne
bestourner
beffroy, qui est une tour ou l'oreloge est, en bonne ville
beste
bestiaul
bestiare
bericles
bericle, qui est pierre clere
bedon
betoine, qui est herbe
Berri
bersault
bersillier
berseur
bertru
beuf
becqun
bendeur
bendes
bendiaulx
Berruyer
bechet
bergier
bergiere.

BI

bible
biblien
billes
billart
billies
bis
bise
bisse, qui est beste
Bisquaye, qui est .j. pays
biffes
biffeterie
Bauvaix, la ville
Biaucaire
bibelos, qui sunt choses d'estain en mercerie
Biausse, .j. païs
bien
bievre, qui est une beste.

BO

Bourgongne
Bourgoingnon
bon
bonnement
bonté
bouteillier
bouteilliere
boutelle
bollewert
Boulongne
bouc
bourbetant
bourrée
bois
bosquet
bouton de rose
bouton de robe
boulles
boutonnier
boutonnés
boure
Bourbon
bourbe
bourbeuse
bourbier
bourbeux
bourdon
bourjon
bougeron
boiteux
boiteuse
borgue
borgnes
bourges
bougettes
bourdeur
bourdant
bourdes
bourgeos
bourgeose
bougie
bougiés vous
Bourges en Berry
bourraches
bourras, de quo[y] les orfevres fondent
boursier
bourses
boursettes
Bordeaulx sur Gironde
bourdel
boulangier
bouquassin
boute fort
bouteur
bonne
bonté
bout a porter terre
bottes
bottines

botte de vin
boiste
boissel
bombarde de menestrer
bombarde a traire pierre en siege
bouquet de fleurs
bounes en terre.

BU

bugle
bureaul
buisart
burre
buisine d'arain
buffet
buffe
buées
buée
burles
burlettes
butin
buttes a traire de l'arc
buys, qui est bois
Burgibin, qui est nom diabolique
buletoire
buletel.

CA

carité
caritable
Caton
capitle
canelle
cautelle
carnaige
ca[r]bonier
carbon
carbonnée
capitaine
Caym
calciner pierre ou metaulx
Capricornus
catilleux
catilliez
camphre
Cartaige
cariaige
camail de haubergerie
casser
cassure
causes d'appel
causer
cappitre
caussion
Carcassonne
capperon
cappe
cabaret
cavillation
cautelle
cauffre
castement
carnalité
castaignes
Chastre, la ville
carité de prison
carte de escript
catreux
cat
catte
cattons
camelot, qui est drap de soye
capelle
camomille, qui est herbe
cappellain
çainture
çainturier.

CE

celestielle chose
celebrer
celluy
celle
celer
cellément
celier
cervoisier
cervoise
cerop
cevrotin
cervelle
cesser
cenoulle, qui est herbe
cerisier
cerises
celeste
celles
chemin
ceminée
ceminer
cerf
cerfoiel, qui est herbe
Cesar
censier
cense
cent escus
centiesme
cendal
cendres
cendrée
cendreux.

CI

cire
cive d'oignons
ciceface
cigoigne
cigne
cimbales
citrons
cimphonie
Cipre
ciprez
cidre
cincelles, qui sont mousques
cices
ciffres d'agorisme
cirograffe
circunstances
cité
citoyen
citacion
civiere
cisterne.

CO

colacion
Colin
Colette
colles
collé
concubine

haver bois [a]
haitiet
haitie
hart
hardement
hardiesse.

HE

heritage
heritier
heritiere
herison
hennissement de chevaulx
Henry
Henriette
het
hettable
heuque
herencq.

HI

hye a hyer bois [b] debout en terre.

HO

honte
honteux
honteuse
Hollande
Hollandois
Hollandoise
honnyz
honnyes
honni
horisons
hors de ville
hotte
hottiers
hoqueleurs
hoquelerie
hoquelles
houseaulx
housez vous
hourdis
hourder
hourdeur
houpelande.

HU

hurter
hurteur
huer
huant
humer
humes
humerie
hulque, qui est ung vaissel de mer
huppes, qui sont oiseaulx.

JA

jalousie
jaloux
jalouse
jamais
Jacques
jaquettes (f. 77)
Jaquerie
j'aime ma dame
j'ameray
Jaquemart
Jaquot
Jaquet
Jaquin
Jaquemin
Jannot
Jannette
Jamble, le bon vignoble [1]
jaspre, pierre precieuse
j'attens
j'attenderay
j'ay beu
jay, qui est oyseau.

JE

j'espoir
jemir
jemissement
jetter
jehine
jehiner
Jehan
Jehanne
je boy
j'y suis
j'y voiz
j'y viens
j'y yrai.

JO

joly
jolie
joliette
joye
joieuseté
joyeulx
joieuse
jonesse
jousteur
joustez
Josse
Josserand
Job
Joffroy
jour
journée
journal
journellement
joïr
joyeusement
joïssant
joyaulx
joysseresse
jons
joncherie
jonchier
joquer
jocque
joute, qui est porée en France [2]
jouvent
jouvente
joffinet.

JU

justice
juge
jugiés

[a] *Ms.* hauerbois. — [b] *Ms.* bog.

[1] Aujourd'hui *Jambles*, dans Saône-et-Loire. — [2] Cf. la note 1 de la page 110.

dez, de quoy on joue
deliet
delecter
delectable
delinquier
delivrer
delivrance
deffault
deffaillir
deffendeur
deffenderesse
detenu
detenir
debte
debteur
determiné
determiner
deffait
deffaitte
dessiple
deffense
desloyal
desvoy
desvoyer
dens
dentu
dentue
deniers d'or ou d'argent
devant
derriere
derrenier
derreniere.

DI

divinité
divinement
divine
dignement
diligence
diligent
diligente
diverse
dissension
division
distribuer
distribution
diminuer
diminution
discerner
dictz
dictier
differer
difference
discorde
discord
discorder
dispenser
dispensation
dilection
dittes moy
dittes
dire
Dijon
Dido, royne de Cartage
Diane
diner
dinée
distinguier
dix
discipline
dicques de mer.

DO

doulce
douleeur
doulcement
doubter
doubtant
doubteuse
douleur
doulant
doulante
doloureusement
douloir
dormir
dortoir
doctrine
doctriner
docteur
doctrinal
douze
dousaines
doré
dor
dovre
dorure
doloir
doler bois
donner
dons
donneur
dos
dossier
dolle
dominer
dominant
domination.

DU

durement
durée
dure
durté
du, cas
duc
ducesse
duire
duite
duvet.

FA

fabricque
faveur
faintise
faintif
faintifve
faintement
faulseté
faulx
faulse
faulsement
famillier
famille
fallace
fatras
faulbours
faulx
fons de une cuve a baignier
fantosme
faulcon
faulconerie
faulte
faillir
faintes
faiseur
faiseresses
faites
fais biaulx
fais de pesanteur a porter
farseresse
farses

lé, part en Bourgongne[1]
le veulx tu.

LI

liberal
liberté
liz ceste lettre
Lisle en Flandres
licorne
livrez le moy
livrée de seigneur
livrison
livres tournois
livral a peser
livre a lire
litarge, qui est chose en appoticquairie.
Limoge
Limosin
lievre
litture
limier pour chasse
limeur
limeus
limaille
lis, qui sont fleurs
lictz a couchier sus
liepart, beste sauvaige (f. 78)
lin
lincheux
linge
Liege, qui est païs
ligierement
Liegois
linguaige
linguer
liesse
lisse
l'issue de une chose.

LO

loyaulté
loy
loing
longuement
los
loenge
lot de vin en Flandres
Lot, qui c[s]t non d'omme selonc la Bible
losenges
loisir
loisible
l'ouvriere
loutres, qui sont leurres en Bourgongne, dont on fait les fourrures[2]
Louvain, la maistresse ville de Brabant
Louviers en Normandie
Lombardie
Lombars
Londres en Engleterre
loudier, a couvrir en yver
loudier
loudiere
loup
louve.

LU

lune
luisant
lumiere
Lucifer
Lucane[3]
Luc, nom d'omme
lutz, qui sont poissons
l'un de ceulx
l'une de celles
lunatique
lucrative.

MA

Marie
mauve
m'amour
maistresse
maistre
maistrise
magistralement
martire
martirier
matiere de faire
male bouche
malle a porter a cheval
malette
maillot
mantel
marchandise
maronnier
maronniere
maçon
Mascon
marc a peser
Marc, nom d'omme
Mathieu
maison
mainnaige
mainnagier
matin
mamelle
maisel
maint
mainte
majeur
martres sebelines
majour
Matelin
mari
marri
mariaige
mars
may
Mars, le dieu des batailles, et qui est .j. planette
maille d'or
maulvais
manicordion
Magdalaine
magicque, qui est .j. art
malefice
maltalent

[1] Cf. la note 1 de la page 110. — [2] Cf. la note 1 de la page 110. — [3] Lucain.

IMPRIMERIE NATIONALE.

fumez
fumée
fuyez
fuste de mer
fust de lance
fustaille
fustaillier
fuzée
fumier
fumant.
fumeuse.

GA

gaugier
gangnier
gaster
gaste
galoys
galés vous
galoise
galeuse
Gales, qui est .j. pays
Gascongne
Gand
Gantois
Gantoise
gans de cevrotin
gambes
gantelès
gargate
gargon
gastel
gastelet
gambon
gaspre
Gastino[i]s, est .j. pays
gardez
gardien
garison.

GE

gentillesse
gent
gentille
gente
gens d'armes
gentement
general
genoulx
Genesve, est Savoie
Genevois
genevre
germer
gesir
genne
getter
gengler
get de pierre
geler
gelée
gemir
gemissemens
George
Gessé, roy de Jurie.

GI

gingembre
gibier
gibet
Gibert
gips, qui est plastre
Gille
Gillet
Gillette
giste.

GO

gouvernement
gouverneur
Gobin
Gobert
gobine
goust
gouster
goutier
goutellet
gouttiere
gourmette
goutte de sang
goutte froide
goutteux
goutteuse
gourmant
goulx, qui est beste, et en France s'appelle ung loir.

GU

guirel
guirelle
guisier
guaige
Guise en Terasse
guisarme
guisteneur
guisternez
guisterne
guise nouvelle
Guibourg.

HA

haultesse
hardiesse
haultement
haultaine
haultain
halle de draps
harnois
Haynault
hastez-vous
hantise
harpeur
harpez
harpes
haineux
hayne
harcelles, qui sont osiere en France[1]

[1] Cette construction de phrase est ambiguë; d'après l'explication, faite en termes identiques, des mots *kin, kuque, kuquelins*, qui, n'étant pas romans, ne laissent aucun doute sur la pensée de l'auteur, celui-ci aurait voulu dire : *harcelles* est le nom en France de *osière*; et de même, plus loin : *joute* est le nom français de la *porée*, *lé* a en Bourgogne le sens de *part*, *loutre* y est le nom du *leurre*. C'est pourtant le contraire qu'il faut comprendre, au moins pour les mots *harcelles*, *joute* et *loutre*.

lé, part en Bourgongne [1]
le veulx tu.

LI

liberal
liberté
liz ceste lettre
Lisle en Flandres
licorne
livrez le moy
livrée de seigneur
livrison
livres tournois
livral a peser
livre a lire
litarge, qui est chose en appoticquairie.
Limoge
Limosin
lievre
litture
limier pour chasse
limeur
limeus
limaille
lis, qui sont fleurs
lictz a couchier sus
liepart, beste sauvaige (f. 78)
lin
lincheux
linge
Liege, qui est païs
ligierement
Liegois
linguaige
linguer
liesse
lisse
l'issue de une chose.

LO

loyaulté
loy
loing
longuement
los
loenge
lot de vin en Flandres
Lot, qui c[s]t non d'omme selonc la Bible
losenges
loisir
loisible
l'ouvriere
loutres, qui sont leurres en Bourgoñgne, dont on fait les fourrures [2]
Louvain, la maistresse ville de Brabant
Louviers en Normandie
Lombardie
Lombars
Londres en Engleterre
loudier, a couvrir en yver
loudier
loudiere
loup
louve.

LU

lune
luisant
lumiere
Lucifer
Lucane [3]
Luc, nom d'omme
lutz, qui sont poissons
l'un de ceulx
l'une de celles
lunatique
lucrative.

MA

Marie
mauve
m'amour
maistresse
maistre
maistrise
magistralement
martire
martirier
matiere de faire
male bouche
malle a porter a cheval
malette
maillot
mantel
marchandise
maronnier
maronniere
maçon
Mascon
marc a peser
Marc, nom d'omme
Mathieu
maison
mainnaige
mainnagier
matin
mamelle
maisel
maint
mainte
majeur
martres sebelines
majour
Matelin
mari
marri
mariaige
mars
may
Mars, le dieu des batailles, et qui est .j. planette
maille d'or
maulvais
manicordion
Magdalaine
magicque, qui est .j. art
malefice
maltalent

[1] Cf. la note 1 de la page 110. — [2] Cf. la note 1 de la page 110. — [3] Lucain.

IMPRIMERIE NATIONALE.

jugement
juner
junez
junbarbe, qui est herbe froide
juing
juillet
juridicion
judication
judicative
justement
jument
Julles Cesar
jubilée
juif
juiserie
juifve
Jurie
Jupiter, une planette
jus de herbe
Julien
Juliane
jurer
jurement
jusques a demain.

KA

kalendrier
kalendrier, qui est drap de soye
kauffre
kauffrer
kavelle
Karolus
kaboche
karolles, qui sont danses
karkan
Katherine
karacque, vaissel de mer
kanevas, qui est toille.

KE

kemin
keminée
kenoulle
kesteur
keste.

KI

kirielle
kinquenelle
kin, est roy en anglois.

KO

koquin
koquu
koquine
koque
kuoqet a harane
koc, qui est oisel
koc, qui est herbe
koro, qui est .j. instrument
Kornuaille.

KU

kuque, qui est gastel en Flandres
kuquu, qui est oisel
kuquelins, qui sont petites rondes gauffres en Picardie.

LA

largesse
lavende
largement
lart a larder
lardoire
lardier
langue
langaige
lampe
Laons, en Laonnoys
lame
lanceron
lardon
larrecin
larron
laboureur
labourez
labour
labouraige
laissiés dire
laisses a levrie[r]s
laver
lavures
lavor
larmoier
larmes
l'acteur
lacter
laciez
las
lassement
lasse
lassée
las, dolant
l'amblure d'un cheval
Lancelot
Lambert
lances
lanciez
lapider
lapidaire de pierres
lamproye
lactues
lambroussere
lardouche, qui est oisel
lac de Losane
lait de vaches
laisart.

LE

lettres
levres de bouche
l'entendement
lent
lente
Lens en Artois
lens de pouls
levrier
levrot
letton
lentilles
legierement
legier
levain
lever matin
Lembourg
Lengres

lé, part en Bourgongne [1]
le veulx tu.

LI

liberal
liberté
liz ceste lettre
Lisle en Flandres
licorne
livrez le moy
livrée de seigneur
livrison
livres tournois
livral a peser
livre a lire
litarge, qui est chose en appoticquairie.
Limoge
Limosin
lievre
litture
limier pour chasse
limeur
limeus
limaille
lis, qui sont fleurs
lictz a couchier sus
liepart, beste sauvaige (f. 78)
lin
lincheux
linge
Liege, qui est païs
ligierement
Liegois
linguaige
linguer
liesse
lisse
l'issue de une chose.

LO

loyaulté
loy
loing
longuement
los
loenge
lot de vin en Flandres
Lot, qui e[s]t non d'omme selonc la Bible
losenges
loisir
loisible
l'ouvriere
loutres, qui sont leurres en Bourgoflgne, dont on fait les fourrures [2]
Louvain, la maistresse ville de Brabant
Louviers en Normandie
Lombardie
Lombars
Londres en Engleterre
loudier, a couvrir en yver
loudier
loudiere
loup
louve.

LU

lune
luisant
lumiere
Lucifer
Lucane [3]
Luc, nom d'omme
lutz, qui sont poissons
l'un de ceulx
l'une de celles
lunatique
lucrative.

MA

Marie
mauve
m'amour
maistresse
maistre
maistrise
magistralement
martire
martirier
matiere de faire
male bouche
malle a porter a cheval
malette
maillot
mantel
marchandise
maronnier
maronniere
maçon
Mascon
marc a peser
Marc, nom d'omme
Mathieu
maison
mainnaige
mainnagier
matin
mamelle
maisel
maint
mainte
majeur
martres sebelines
majour
Matelin
mari
marri
mariaige
mars
may
Mars, le dieu des batailles, et qui est .j. planette
maille d'or
maulvais
manicordion
Magdalaine
magicque, qui est .j. art
malefice
maltalent

[1] Cf. la note 1 de la page 110. — [2] Cf. la note 1 de la page 110. — [3] Lucain.

IMPRIMERIE NATIONALE.

malfait
malivolence
magnificence.

ME

messe
messel
merveille
metrifier
menestrez
menteurs ou menterres
me[n]gier
mendre de eage
mellée
metail
meselle
mettre
mettez
metant
medecine
Mercure, .j. planette
Melchisedech
merchier
merchiere
merveilleux
merveille[u]se
menton
membre
membrure
mentir
melancolique.

MI

mireor
ministre
mistere
milieu
mittre de haulte justice
mitre[*] d'evesque
milion d'escus d'or
milion, qui est .j. oisel
minor, .j. terme de musique
mine d'or
mine, qui est couleur rouge faite de plonc
miner une ville
miracle
misere
mis
mise
mitaille
miparti
mirre
mille
milliers
ministre
mission
misere
miserable
mixte, est science.

MO

monde
mortel
mortellement
mortalité
mort
monnoye
monnoiers
moieus
moyen
moiennement
moiennant
Montjoie
monter
montaigne
motte
mont
moustier
morisque
mors de bride
mortel
Moriane
mordre
morsure
mondain
morveux
moderation
mocion, est mouvement
mouvoir
moullier
mocquerie
monastere d'esglise
moille de beuf
moules de mer
molle a moler
molure
mousse
moustarde
moust
moustron
molin
moque
mouldre au molin.

MU

musicque
musicien
musant
musart
muserie
murmure
mutation
murailles
muses
muguet, qui bon flaire
muse a muser
mulle
mulet
mulatiers
murdreurs
murdre
multiplication
multiplier
multipliant
mur
murailles
muscq
muguet.

NA

Nazareth
Nabugodonosor
nature
naturelement
naturel
narration
navetz a mengier
Nantes en Bretaigne
navettes a tistre

[*] Ms. mitte.

nattes de paille
nativité
nassion
naissance
Naples
nappes de lin
nain
nainne
Namur
navrer
navrure
nasses a prendre poisson.

NE

nettement
net
nette
nettoier
necessité
necessaire
necessairement
neuf, qui est nombre
neuf ouvraige (f. 79)
neuve robe
negligence
nesplier
nesples
Nevers, qui est une conté
negligent
negligente.

NI

nivel, pour niveler chose droitte
Nivelle en Brabant
nichement
niche
Nicolas
Nicole
niveler une oeuvre
nidz d'oiseaulx.

NO

noblesse
noble
noblement
nourreture
nourrice
nourrisseur
nourrissement
nouvel
nouvellement
nouvelles
novice
nobles d'or
nostre
nostres
nostrée
nonchaloir
nom
nomme
nommééement
non certain
non certaine
noise
noiseur
noiseresse
nois d'arbaleste
nois musguettes
noisilles
non pareil
non pareilles
nottes de chant
notifier
Normandie
Normant
noc
nommé
nommée
novembre
Noiemberch, qui est une ville en Alemaigne[1]
notoirement
noncheur
noncheresse
noyer, qui porte noix
noer en riviere
noyer en riviere.

NU

nullement
nulluy
nulz
nulles
nud
nue
nuement
nuer
nue du ciel.

PA

Pasques
pappe
pappalité
pastour
pastoure
paix
paisible
paisiblement
parler
parolle
pasture
paturer
paisant
paiement
paier
paiage
pacience
paternité
passage
passes
papillon
papier
pantere, qui est ung mal que les oyseaulx de proie prengnent
paupiere des yeulx
panetier
panetiere
pater noster
panetieres a bergiers
pastez
paste
parpillole, qui est monnoie
partis
particulierement

[1] *Noiemberch* est-il une faute, pour *Noremberg*, petite ville de la Poméranie, ou pour *Nuremberg*?

particulier
Paris en France
Paris, nom d'omme
Parisien
Parisienne
parrin
parrine
parc a brebis
partir
par honneur
paon, qui est oysel
paille a chauffer en yver
paielle d'arain
payés moy
paiement
paine de corps
pain
patichier
panche
panchu
pantere a prendre oyseaulx de nuyt sur la riviere
Panplune, qui est une bonne ville
panetiere de seigneur
paveillon
palefroy
pale couleur
papegay
papin
passage
parlement
parlementer
pacient
pacientment
parlant
paroles
paour
paoureuse.

PE

penitence
penitencier de pappe
petit
petite
perseverer
perseverance
persevereur
persequuteur
persecuter
persecuterresse
pensée
pensement
peaul
pelu
pelerin
pelerinaige
pelerine
peletier
pestilence
Penthecouste
pendeur
pendu
pendue
pendant
perdu
perdue
perdicion
pestel
pesteler
perdiz
perdrisier
perles
perrin
perrine
perdre
pechié
pecherresse
pecheur
peser
pet
pefer
peteur
pervenche
petitoire
pesseaulx de vigne
peticion.

PI

Pilate
pilleur
pilliez
pilles de draps
pille d'argent
pillier de pierre
pinte de vin
pitié
piteus
piteuse
piscin a recevoir eave
pippes a mettre vin
pippeur
pire
pirement
pieur
pis que oncque mais
pin, qui est ung arbre
pillules
pietz de bestes
pierres precieuses
Pierre, nom d'omme.

PO

portier
pot
porte
pont
potier
porteur
possesseur
possession
poinctre
pourtraieur
pourtraire
pourtrait
pourtraicte
pointure
pois a mengier
pois a peser
poix de sappin
pontenier
poucet
pourri
pourrye
pourreture
pourrissant
poitrine
poterie
potaige
potagier
polie
pouoir
poullier (f. 80)
poullaille
porcq
porche
porchier

porchiere
postuler
postz
pointe
pointu
pommes
pommier
pompes
Ponthoise
pompons
pourcelaine
poupart
pompeur
pourceaulx
poursuivans
poursievir
poursieute
pourfit
pourfitant
pourfitable
poupelin
poupée.

PU

pucelle
puceau
pucelage
pur
pure
purement
purification
puces
putier
puterie
putain
punaise
puis
puisier
puiseur
puiseresse
publicque
publiquement
publier
publication
purée
purifier.

QA

quant
quasser
quassure
quartes
quartier
quallier
quabuseur
quabuserie
quaboche
quailles
qualice
quaverne
quabaret
quabareteur
quarculeur
quarculant.

QE

queïr
querelle
quereller
qu'esse la
question
questioner
questeur
questes
quenoille
Quentin.

QI

qui
quider
quite
quinze
quit
quisant
quisinnier
quintaine
quinquenelle
quinte
quilles a jouer
quillier d'argent.

[QO]

quoquin
quoquine
quorumpu
quorumpant
quonqueur
quogitation
quogiteur.

QU

quubebes, qui sont choses d'apothecaire
qustoste.

RA

raison
raisonablement
racine
raillart
raillies
raige
rastel
ranses
raves
rapine
rapineulx
ravissant
Rains en Champaigne
rainceaulx de bois
rains de corps
rattes
ratelle de corps
ravieres
ramplit
rastellier
radix, qui sont rays
rassembler
raseur
rasure
raser
rançon
rampons
raidement
rastons
rapport
rapporter
rapporteur.

RE

regne
regner
regneur
retrait
retraire
retraiant
rendre
rendu
rendez
rendant
refait

reffaire
reffaictes
retentive
retenir
retenu
renc
rengier
renges
regard
regardés
regardant
restraint
restrainte
restraindre
restanchier
retourner
retourne
retournant
recouvrer
recouvrance
recouvert
resister
resistence
refection
restituer
restitucion
rethoricque
rethoricien
recteur
regent
regente
restraintif
regime
restaurer
restaurant
ressortissant
resort
reffuge
reduit
reduire
remede
remedier
repris
reprendre
reprendant
respondre
respondant
reluisant
reluire
redoubter
redoubtant
redoubtée
redoubteuse
redonde
redonder
reffuz
reffuze
reffusée
reffusant
rere
repairant
reparé
reparier
resister
resurrection
regle
regléement
reste de compte
regard
regarder
regardant.

RI

richesse
rivage
riviere
rire
riz
ribault
ribaulde
ribauldise
rimer
rimeur
rimes
Richart
rive
river cloux
riveur
ribleur
riber
riberesse
rifles
rifflart
riodeulx
rioteuse
riotte
riddres d'or
riens.

RO

Romme
Rommenie
Romains
romans
roy
royaulté
royaulme
rost
rosti
rostisseur
Robin
Robine
Roye en Vermendois (f. 81)
roye de cul
royés de G(r)and
rocq d'eschez
rouge
rougeur
rompu
rompés
rompre
rompue
routure
rondelles a jouster
rondelles d'oignons
rondel
rondelant
rondeur
ront
Rouan en Normendie
Rolant
robeur
Robert
rober
robes de drap
roberie
rossignol
ronsses poignans
ronffleur
ronffler
roide
roideur
roid
roidement
roche
rochier
rongneux
rongneuse
rosier
roses.

RU

rue
ruelle

ruer
ruine
rumeur
rude
rudesse
ruraument
ruze
ruzée
rustres d'Allemaigne
ruiant
ruffle
rubis
rubifier
rue, qui est herbe rusticque.

SA

saigement
sagesse
sage
santé
Salmon
Sanson
sacrifier
Saturne, qui est .j. planette
Sarrazin
Sarrazine
sapience
sapient
sapiente
saulse
savoureuse
sausserons
sanglier
salpetre
sal armoniac
sal nitry
sal gemme
savon blanc
saveur
savourer
savoureux
sarges
sarot
sansues
sardines de mer
Sarde, nom de femme
sarpe
saison
saisine
saint
saintte
sain de corps
sain de porcq
saine de cueur
saine a peschier
saler
saloire
salée
salé
sacq
sanglant
salvacion
sallés
salle
salins
saulvaige
saillir
sailliere
salués le moy
salutation
satisfaction
saintisme
saintement
saintifier
samblant
samblance
sarpillerie
sarcus
saulge
sacrefice
sacrifier
sacrement
sacramentel
satirion
saffrer.

SE

sebille
sebillet
sensible
sensiblement
sentement
sentence
seneschal
seneschalle
Seneque le philosophe
seureté
seure
seur
seurement
serpent
serpentine
sergent
sergenterie
sergenter
serment de vigne
selle
selier
seel
seeler
Sens en Bourgoingne
sente
sentier
sept
septaine
selerins de mer
seraine de mer
semen
semence
serrurier
serruriere
serrure
sentence
serviteur
service
secq
sechement
secherresse
senevé a faire moustarde.

SI

Simon
Simone
sirop
sifflot
siffler
siffleur
singe
signe
signifier
singerie
singesse
sisme d'esglise
sire
six
sizieme

simare
silence
sillabes
siecle
sinoble
sinopie
singnet
sigognes
science
sciencheux
sciencheuse
signifiant
signe de ciel.

SO

souverain
souveraine
souverainement
sourgon
sourdant
sourdre
sourdoier
souldées
somme
sommeillier
sourpris
sourprise
sourprendre
sourquerant
sourquerre
sourt
sourde
son de cloche
sonner
sonnerie
sonneur
sonnant
souvenance
soubprieur
sot
sotte
sottie
sottement
sons de rethorique
souspirer
soupir
sourplis
soret
sorison
soullier
sobrement
sobresse
sobre
soussy
soussie, qui est une fleur
soussier souvent
soille
solles de mer
solles a soller maisons
soustenir
soustenance
soustenu
sorchir
sorchiere
sort
sortissant
sortissement
souris
sos ris
soufllet
souffletz
souffre
souffrir
souffrance
souffraiteux
soing
soingneux (f. 82)
soingneuse
soullers
soumelles
sommeillier
soudan.

SU

supplication
supplier
supplie
susploier
subjet
subjection
suffragant
substancieux
substance
substantif
submettre
submission
sur
sure
suresse
subtiveté
suborner.

TA

talent
taire
taisiblement
taisible
tailles
taillier
tailleur
taille
table
tablettes
tabernacle
tabour
taboureur
tabourés
tavernier
taverniere
Tartarin
tailleur
taillant
taster
tartellettes
tart
tardif
tante de playe
tante de lignaige
tanter
tainte
tas de bled
tables a jouer
tablier.

TE

terre
terrier
territoire
temprement
temprer
temprure
tempeste
tempeteur
tempestes
testament
tentes
temptations
tempteur
tenches, qui sont poissons

temps
temporel
tencier
tendre
tendu
tendant
tentes de guerre
tendues
tendes
t'entendament
temple
tenseur
tensez
tense
tenson
telle
tel
tellement
tendre
tendrement.

TI

tirer
tiroir
tixtre
tixerrant
tignon
tigneux
tigne
tigre, qui est beste
til, qui est .j. arbre
tille
tillier
titre
tiltre de chasse
tisane
Tibert
Tibault.

TO

tournois, qui est monnoie
tournoy d'armes
tournoyer
tours
tournelles
tous
toutes
tons de musicque
toussir
Toussains
tournicle
tourner
tonnoirre
toile
tordre
tost
toudis
tortu
tortue
touailles
tort
tonsure
toison
tondeur
tondés
tondu
tondue
Toulouse
torchons
torches
tonnel
tonnelier
tonneur
Tosquane
tollir.
torel
toilles
tourbes
toy
tostées
Tobie
tourmentive
tourment
tourmenter.

TU

turterelles
Turquie
Turs
tumbeur
tumbes
tumbereaulx
tueur
tués
tuerie
tuthie, que on use en appotechare-rie
tu mens.

VA

vaillance
vaillant
valeur
valet
vache
vachier
vaille que peult
Valentin
Valentinois
vanteur
vanterie
vain
vaine
vaine gloire
vanité
vacquant
vaissel
vassal
vasselage
vaquabonde
Vaspasien
van a vaner bled
va t'en.

VE

verité
veritable
ventre
ventoisité
ventrailles
vert
vermeil
verriere
verres
vers de terre
vendanges
vestures
vestu
vespres
vesprée
vent
ventant
venteux
venter
vessir
venin
vermine
verroul
verroullier
vertoil

IMPRIMERIE NATIONALE.

vertoille
vermineux
veillier
veille
veillerie
venir.

VI

visitation
visiteur
visiterresse
vision
vin
vineux
vigne
vignoble
viande
vitaille
virer
vertu
vertueux
vertueuse
virtuablement
vigeur
vigoureux
vistement
viste
vicaire
vires d'arbaleste
vivre
vie
vivement
vindicatif
vindicative
viz a monter (f. 83)
villain
villaine
villonnie
visible
visiblement
victoire
victorieux
victorieuse.

VO

volenté
volontaire
voloir
volage
vol d'oisel
vostre
voler
volerie
vo[i]r
voirment
voy
voisin
voisine
voisinaige.

VU

Vulcanus
vueilliés
veilliesse
vueul.

X

xa, xe, xi, xo, x sont propres d eulx.

Z

Zacharie, .j. no d'omme
Zelande
Zeriser, une ville d Hollande
Zephirus
zi, zo, zu sont pro pres de eulx.

Et Y, qui est propr en la fin d'un mot, et sonn deux ii entr deux vocales.

Cy s'ensuit une regle de mos leonins, plains sonnans, equivoques et pe sonnans, selon les lettres de l'A b c fenissans.

Et premierement en forme de A.

[I]a belle se para
separa
il s'apperra
comparra
empara
repara
prepara.

En MA.

il ama
entasma
blasma
blé qui germa
pluma
empluma
opprima
somma
huma
consomma
lima
rima
sublima mercure
extima
bled qui sema
consuma
acoustuma.

En NOMMA.

nomma
sournomma
renomma
desnomma.

En FERMA.

il m'enferma
et afferma
defferma
homme qui ferme a
conferma
referma.

En FOURMA.

Dieu Adam
chose qui forme a
infourma
deffourma
reffourma

En DONNA.

donna
ordonna
celuy qui or donna
habandonna
randonna
pardonna
celui qui pardon a
mon cueur [*] d'elle amer s'adonna.

En FINA.

or affina
celui qui mal fin a
a son crediteur bien fina
une lettre confina
chose qui bonne fin a
lettres qu'on confina.

Aultres rimes en NA *qui se pourroient bien mettre [avecques] les dessusdites en* FINA.

Dieu sa mere couronna
aorna
sermonna
philomena, qui est rossignol
celui qui la kares-me juna
desjuna
adjourna
sejourna
desajourna
mena
pourmena
demena
amena
Phylomena
determina
tourna
retourna
bestourna
atourna
faisonna
sonna
chose qui bon son a
consonna
sonna
entonna
la belle se pina
point de jour n'a
regina
la terre mina
empoisonna.

Par U *et par* Y, *par* R *et par* A.

construira
destruira
bruyra
reluira
luira
deduira
duira
conduira
fuyra
enduira
produira
cuira
recuira.

En OUSTA.

gousta
bon goust a
jousta
fourjousta

gasta
prest[a]
appresta
adjousta
resista.

En ITA.

visita
delita
abilita
recita
despita
despit a
habita.

En TA.

presenta
monta
desmonta
remonta
enchanta
chanta
il se vanta
raconta
compta
regreta
honta
convoita
acointa
nota
delaita
surmonta
habita
presta
apresta
une ente enta
elle porta
grant port a
deporta
raporta
transporta
emporta
supporta.

En ÇA.

courouça
avança
enchaça
muça
despieça
il est fait de pieça
pronunça
il luy nonça
fiça
afiça
nonça
denonça
perça
de ça la mer

[*] *Ici et partout dans la suite où le mot se présente, il est, dans le manuscrit, non pas écrit, mais figuré par un cœur.*

grouça
fauça
lença
commença
renonça.

En ASSA.

il se lassa
et enlassa de laz
brassa
amassa
cassa en sa jambe
encassa[a] une pierre
en or (f. 84)
chassa aux daims
il embrassa
et entassa.

En PASSA.

compassa
passa
despassa
mespassa
trespassa
grande espasse a.

En POSA.

reposa
repos a
disposa
deposa
composa
proposa
opposa
il le posa.

En [EN]SA.

offensa
accensa
tensa.

En PENSA.

il y pensa
pourpensa
dispensa
despensa.

En VERSA.

conversa
versa
reversa
enversa
vers a
divers a.

En BOURSA.

qui boursa
bonne bourse a
fou[r]sa
desboursa.

En TROUSSA.

troussa
destroussa
grosse trousse a.

En MANDA.

manda
demanda
recommanda
commanda
une amende a.

En DA.

fonda
souda
dessouda
ridda
suronda
onda
vuida
desvuida.

En BA.

regiba
tumba
destourba
exiba
ribba
grosse flambe a
il s'en gaba
et rebarba
il verba
roba
enherba.

En BLA.

combla
assembla
troubla
cheval qui amble[b]
a.

En BRA.

nombra
saombra
encombra
grant umbre a
membra
ramembra
desmembra.

En GA.

songa
jauga
changa
manga
targa
atarga
dommaiga
charga
descharga
espurga
purga
nega
forga
venga
esraga
plonga
loga
desloga
alega
changa
naga
revenga.

En LIA.

lia
alia
relia
deslia
publia

[a] *Ms.* encasse. — [b] *Ms.* amable.

multiplia
oublia.

En FIA.

purifia
glorifia
solfia
satisfia
signifia
metrifia
sanctifia
il s'i fia
crucifia
ratifia
orthographia
il affia
moudifia
certifia.

En CHA.

il s'embuscha
trebuscha
en l'oeil la buche a.

En QUA.

replicqua
applica
il me picqua
il merqua
il me becqua
relicqua.

En PA.

frappa
coppa
decoppa
trompa
souppa
happa
eschappa
estoupa
agrippa
deffrippa.

En VA.

or y va
saulva
hava
hova
leva
esleva
soubzleva
trouva
controuva
leva
desleva
releva
greva
aggreva
priva
arriva
desriva
riva
estriva
la geline couva
quava
enquava.

En RA.

il le sçara
sera
il yra
il venra
souvenra
il luy nuira
vira
remura
dormira
endormira
glorifira
sanctifiera
empira
souspira
purifira
saulvera
dampnera
perdera
eschappera
comperra
comparra
apperra
sentira
assantira
consentira
dira
contredira
mesdira
mirera
remirera
souffira
les oeufs frira
charira
il s'en ira
hayra
devenra
coustera
gouster[a]
il encontrera (f. 85)
il fauldra
desira
grant desir a
joyra
resjoïra
cherira
il morra
plourera
haïra
chirira
il morra
plourera
paira
il me orra
il se tuera
il s'en y verra.

Aultres rimes fenissant par B.

Et premierement B.

Joab, jadis roy en Israel
Job, qui fu pacient
Moab.

Aultres rimes fenissant per C.

Et premierement en AC.

sanc
parc
marc d'or
Marc, nom d'omme
ung lac
sac
ung grant dac
ung bac
estomac
Arminac
le seigneur de Boussac
le conte de Murac.

En oc.

Enoc
ung noc, par quoy le yave s'en va de premiere maison.
ung croc en terre
un croc que femme fet es chevoux.

En ic.

ung alembic
gumme arabic
un pic a tirer terre ou pierres hors de terre
il en est pic
Judic
coleric.

En ec.

sec
bec
Caudebec en Normandie
terc, qui est ung oingnement noir a oindre brebis rongneuses.

Aultres rimes finissant en D. *Et premierement :*

David
il le vid
acord
discord
record
desaccord.

Aultres rimes fenissant par E *en diverses determinations, chacune par ordre. Premierement :*

En eve.

Eve
seve
greve
feve
grieve
ragrieve
lie[ve]
eslieve
sourlieve
chose brieive
lettre qu'on abreve
une sourbrieve, en chanterie
une mybrieve, en cas pareil
chose qu'on acheve.

En traire.

d'ung arc traire
dettraire
contraire
entraire
pourtraire
retraire
extraire
fourtraire
attraire
rattraire
amende arbitraire.

En naire.

debonnaire
ordinaire
chose extraordinaire
concubinaire.

En faire.

bien faire
meffaire
parfaire
fourfaire
ung four faire
grant affaire
contrefaire
deffaire
reffaire
sourfaire.

Aultres en aire *consonans.*

une aire
la ville d'Aire
dromadaire
une paire
bon repaire
l'ostel qui s'appaire
femme vaire
le mont de C[a]lvaire
saint Hilaire
douaire
ung suaire
le roy Assuaire
esclaire, qui est herbe
il me esclaire
d'ung oeuf la glaire
breviaire
braire
Beaucaire.

En maire.

gramaire
aumoire
ung maire
sommaire.

En taire.

secretaire
pour secret taire
solitaire
voluntaire
presbitaire
notaire.

En saire.

necessaire
commissaire
ung coursaire
ung haussaire
universaire.

En (v)oise.

cervoise
ou que je voise
noise
une boise
croise
acroise
il bloise, quant il parle mal.

En oise.

Ponthoise
une thoise
Françoise
Galoise

Liegoise
courtoise
bourgoise
ardoise
je l'adoise
turquoise
il m'en poise
toille qu'on empoise
Holandois
la riviere d'Oise.

En ORE.

memore
tempore
glore
une femme more
couleur sore
ung porc qu'on acore
saint Gregore
Ysidor[e]
d'or fin je dore
istore
vin qu'on affore
chose notore
meritore
victore.

En OIRE.

yvoire
j'espoire
une poire
noire
foire
boire
la riviere de Loire
vaine gloire
une baignoire
centoire, qui est herbe
ung sublimatoire
escriptoire
auditoire
consistoire
adjutoire
une quaquoire
chose peremptoire
istoire
croire
mescroire
acroire
accessoire
une buletoire
cultoire
offertoire.

En PRESENTE.

je me presente
chose presente
represente
mon cueur vous presente.

En TENTE.

contente
entente
une tente
patente
attente
impotente
potente
elle me tempte.

En SENTE.

une sente
consente
absente
le mal qu'il faut que sente.

En ENTE.

exente
trente
une fente
innocente.

En VENTE.

il vente
d'une vente
bonne vente
solvente
jouvente
cravente.

En LENTE.

excellente
corpulente
lente
violente
dolente
pulente.

En GENTE.

regente
gente
indigente
diligente.

En MENTE.

augmente
mente, qui est herbe
je me demente
chose qu'on cimente
cueur qu'on tourmente
sermente.

En DENTE.

prudente
evidente
presidente.

En RENTE.

parente
rente
grosse rente
chose apparente
ung mez qu'on arente.

En FENTE.

deffente
une grant fente.

En BARBE (f. 86).

grant barbe
une barbe
sainte Barbe
jombarbe, qui est une herbe froide.

En HERBE.

herbe
verbe
proverbe.

En BÉ.

ung abbé
a tumbé
coulon tubé
destourbé
procès exhibé
desrobé.

En ACE.

grace
chose grace
trace
poitrace
place
fouace
pigace
efficace
dedicace
une chasse.

En FACE.

doulce face
chose qu'on efface
chiseface
quoy qu'on face
Boniface
contreface.

En MACE.

grimace
limace
contumace
intimace.

En TASSE.

j'entasse
d'argent une tasse
se ne doubtasse
deboutasse
hantasse.

En MASSE.

j'amasse
grosse masse
contumasse
Thomasse
voulentiers humasse.

En LASSE.

chose lasse
ay my lasse
je me lasse.

En PASSE.

compasse
oultrepasse
espasse
je passe
et m'espasse.

En LAISSE.

une laisse de chien
je le laisse
delaisse
se g'y alaisse
je fillaisse
et parfilaisse
je parlaisse.

En OINCTE.

chose oincte
desjoincte
joincte
adjoincte
d'ung doit la joincte
coincte
acoincte.

En POINCTE.

chambre poincte
contrepoincte
j'apoincte
et despoincte
ung coustel a poincte
agüe poincte
qui m'appoincte
de sa poincte
pourpoincte.

En ANDE.

oliflande
viande
pesande
truande
chose qu'il fault qu'on espande
offrande
friande
grande.

En MANDE.

une amande
je demande
commande
Normande
caimande
recommande
Amande, nom de femme
une mande.

En LANDE.

Zelande
Holande
Yerlande
une lande
houppelande
alés par la lande Bordeaulx
galande.

En MONDE.

le monde
immonde
chose monde
Terremonde en Flandres.

En FONDE.

parfonde
une fonde
garde qu'il ne fonde
morfonde
confonde
chastel que l'on fonde
messe que l'on fonde
gardés que l'ecuelle ne fonde.

Aultres rimes en ONDE *que l'on pourroit bien mettre avecques les aultres rimes devant dites a ung besoing, pour ce que elles sont consonans.*

une grosse unde de mer
iave qui sourunde
blonde
faconde
une aronde
redonde
la riviere d'Aronde[1]
et de Gironde
habunde

[1] Affluent de l'Oise.

chose ronde
je veul qu' on le tonde.

En ORDRE.

ord[r]e de prestraige
ord[r]e de la Toison d'or
mordre
remordre
amordre
c'est a commordre
tordre
destordre
retordre
le tour d'Ordre, près de Boulongne
extordre.

En ORDE.

chose orde
le col on te torde
destorde.

En CORDE.

misericorde
concorde
discorde
je l'acorde
je concorde
je recorde
je racorde
une corde
qu'on descorde.

En BORDE.

une borde sur les champs
ou j'aborde
desborde
chose qu'on borde.

En GARDE.

regarde
l'avangarde
bonne garde
une garde a garder la cité
arriere garde
saulvegarde.

En OURDRE.

fourdre
sourdre
absouldre
bois de couldre
pouldre.

En OULTRE.

tout oultre
ung coultre de charrue
ung coultre de lit
une poultre
foutre.

En TARDE.

moustarde
bastarde
il me tarde
une bistarde
le feu t'arde
retarde.

Aultres rimes en ARDE.

Picarde
qui se farde
une orde laisarde
garde
qu'il n'arde
cornarde
musarde
chiarde
Lombarde
quoquarde
bombarde
lardoire dont on larde.

En ADE.

doulce et sade
balade
malade
ambassade
brigade
femme fade
drap d'ostade
pomme grenade
salade a mangier
salade a armer
reyne de Grenade.

En GUETTE.

Huguette
escharguette
qui m'aguette
nois muguette.

En TENDE.

je veul qu'on m'entende
et qu'a bien pretende (f. 87)
et aussi c'on tende
d'aler a Ostende en Flandres.

En FENDE.

je cra[i]ns qu'on offende
et qui me deffende
et que bois je fende.

En VENDE.

je ne vois qui vende
roses ne lavende
ne qu'on le survende
ne mesvende.

En BENDE.

bende
prebende
ung arc qu'on bende
une roye qu'on bende de bendes de fer.

En MANDE.

je m'amande
j'ay fourfait l'amende.

Combien que les dessusdites rimes en* ENDE *soient mises chacune par ordre, elles sont bonnes ensemble, qui ne pourroit mieulx faire.

Rimes en FÉ.

eschauffé
reschauffé

le maulfé
le pufé
estouffé
hanap bien estoffé.

Rimes en AIGE
par equivocques.

visaige
quel vis ai ge
passaige
il n'est pas saige
languaige
quelle langue ai ge
formaige
quelle forme ai ge
potaige
quel pot ai ge
lingnaige
bon lin ai ge
serfaige
quel serf ai ge.

Aultres rimes
en AIGE.

je gaige
mettés gaige
bernaige
Kartaige
paraige
comparaige
heritaige
bernaige
assavouraige
hault estaige
compenaige
bel corsaige
usaige
coraige
descoraige
ymaige
avantaige
josne eage
vasselaige
avalaige
une barge de mer
saulvaige
rivaige.

En VÉ.

ave
salve
seel bien gravé
grevé
et ragrevé
trouvé
contretrouvé
levé
eslevé
emblavé
lavé
deslavé
estrivé
prouvé
approuvé
reprouvé
esprouvé
chastel pavé
c'est bien bavé
ung oisel a couvé
ung coffre havé
estuvé
je seray sauvé.

En ARGÜÉ.

je suis argüé
le cheval dargüé
redargüé.

En NÉ.

dampné
condempné
de male heure né
il a tonné
entonné du vin
tourné
sonné
messonné
consoné
façonné
foisonné
boutonné
aourné.

En DONNÉ.

donné
bandonné
ordonné
pardonné
desordonné.

En ITÉ.

dignité
Trinité
divinité
virginité
sensualité
adversité
humilité
felicité
perversité
université
respité
grande pité
unité
charité
vanité
transquillité
nativité
charnalité
desherité
bien herité
verité
sanctité
habilité
nobilité.

En ANTÉ.

santé
creanté
hanté
vanté
tanté.

En ENTÉ.

plenté
ung arbre enté
presenté
parenté
apparenté
volenté
bien renté
tempté
contenté
entalenté
substenté
destalenté
absenté
frequenté.

En PORTÉ.

porté
deporté
transporté
raporté

comporté
supporté.

En TÉ.

saincteté
honesteté
saulveté
chasteté
doubté
loyaulté
povreté
redoubté
amiableté
pasté
translaté
pesté
en esté
beauté
clareté
tasté
lacheté
acheté
magesté
favourableté
racheté
nicheté.

En LATÉ.

relaté
translaté
bien laté
deslaté.

En SÉ.

pressé
oppressé
lassé
massé
amassé
contumassé
ramassé
cassé
encassé
confessé
fossé
escossé
troussé
destroussé.

En OCE.

Escoce
Anthioce
une pioce
reproce
une broce
roce
escorce
desroce
filoce
le riviere d'Oce [1]
il loce
et cloce
baloce
approce.

En TABLE.

veritable
deceptable
traictable
une estable a chevaulx
une table
delitable
notable
espouventable (f. 88)
monoie metable
connestable
pourfitable
habitable
inhabitable
charitable
detestable.

En NABLE.

convenable
finable
penable
personnable.

Autres rimes en ABLE.

feable
muable
incomparable
pitoiable
recepvable
couleur de sable
ennuyable
amiable
vaillable
variable
decepvable
louable
passable
gaingnable
terre arable
musable.

Rimes en ANCE.

esperance
plaisance
dame france
esperance
grosse chevance
decepvauce
aliance
ignorance
asseurance
signifiance
doubtance
je m'avance
et desavance
grevance
meschance
creance
mescreance
balance
beubance
une lance
qu'on me lance
poissance
a oultrance
pitance
attemprance
penitance
alegance
habundance
grosse pance
belle dance
oultrequidance
meschance.

Rimes en LIE.

jolie
polie
gente et lye
Helye
je lie

[1] Sans doute l'Ouche, qui passe à Dijon et se jette dans la Saône.

et deslie
je m'y alie
de vin la lye
chose appalie
melancolie
folie
ung fol lye
amolie
fleur d'ancolie
une poulie
chose deffalie
chose embelie
boulie
chose abolie.

En FIE.

glorifie
purifie
solfie
edifie
mettrifie
certifie
deffie
je vous affie
signiffie
ratifie
clarifie
je me fye
fortifye
mortifie.

En RIE.

nourrie
bien cherie
le chastel de Rie[1]
quoy qu'on rie
pourrie
huisserie
seignourie
alegorie
flourie
estorie
fairie
pastourie
gallerie
poterie
beuverie
porterie
Barbarie.

En VIE.

bonne vie
ravie
envie
pleuvie
assouvie
je l'envie
Dieu le conduie.

En SERVIE.

bien servie
asservie
desservie.

En MIE.

amie
endormie
larmie
je ne doubte mie
heure ne demie
je me fermie
d'ung pain la mie.

En NYE.

chose unye
banie
honie
je m'esbanie
chose honnie
je le manie
chose infinie
je te renie
filonnie
mainnie
baronnie
chose esternie
je le nye
villonie
rose espanie
chose finie
bien furnie.

En SYE.

vessie
je me soussye
fleur de soussye
chose delaissie
chose abaissie
chose froissie
farsie
chose enchassie
une chaussie
femme bien chaussie.

En BIE.

Thobie
chose entombie
j'esrabie
ou païs d'Arabie
j'esrabie.

En QUIE.

Turquie
chose ensaquie
grande sacquie
grande hasquie
chose marcquie
chose placquie
chose mocquie
chose emblocquie.

En QUÉ.

banqué
quoqué
chose besqué.

En ZIE.

jalousie
frenesie
fantasie
tanesie, qui est herbe
courtoisie
chose musie.

En PARTIE.

bonne partie
impartie

[1] On voit encore au village de Rye, département du Jura, les restes d'un château jadis important.

departie
chose partie en plusieus pars.

Aultres rimes en TYE.

sottie
rostie
bastie
femme bien haittie
je le festie
femme acointie
personne agaittie
mal traictie
raffaictie
affaictie
amoittie
anitie [a]
ortie
tuthie, qu'on use en apothecairie
chose convoitie
amortie.

En CIE.

je l'en gracie
atouchie
touchie
embrachie
chose muchie
efforcie
entrilaichie
perchie
rebrachie
une brachie
torchie
chose eslochie
et balochie
blanchie
balochie
couchie
acouchie
embrochie
bestouchie
destouchie
estorchie
chose froicie
il se pourchie.

En GIE.

theologie
bien logie
astrologie
chandelle de Bougie
elle e[s]t bougie
et deslogie
escorgie
chose songie
forgie
bien rengie
chose alegie
femme esragie
mal corrigie
et plegie
chose vengie.

En PLIE (f. 89).

complie
accomplie
raemplie
chose qui plie
supplie
multiplie.

Rimes en ENTE.
Premier en DENTE.

prudente
providente
confidente
residente.

En LENCE.

silence
excellence
benivolence
pestilence
violence
corpulence
malivolence.

En GENCE.

indigence
diligence
indigence.

En SCIENCE.

conscience
science
pacience
impacience.

En CENCE.

innocence
une cense
chose qu'on acense.

En TENCE.

sentence
advertence
inadvertence
on me tence
assistence
la laitence de .j. harenc
resistence
elle me tence [b].

En FENSE.

offense
deffense.

Aultres rimes en ENCE.

obedience
inobedience
audience
abstinence
absence
presence
confidence
apparence
sapience
clemence
prudence
providence.

En EUSSE.

se je peusse
ou sçeusse
se je l'eusse

[a] Ms. anicie ou avicie. *J'ai changé le c en t pour la rime, sans comprendre sûrement le mot.* — [b] Ms. tent.

comme je deusse
se je feusse
ou me teusse.

En TUE.

une tortue, qui est beste
bien tortue
laittue
il me tue
chose combatue
abbatue
vestue
desvestue
debatue
batue
esvertue.

En SUE.

une sangsue
je sue
yssue
chose tissue.

En MUE.

une mue
remue
il ne se mue
femme mue
oysel qui mue.

En NUE.

du ciel la nue
femme nue
soustenue
detenue
tenue
maintenue
contenue
abstenue
retenue
venue
devenue
chose advenue.

En RUE.

rue, qui est herbe
en my la rue
il me rue
chose apparue
comparue
ferue.

En BUE.

barbue
je bue
distribue
contribue.

En GÜE.

chose agüe
je m'argüe
redargüe.

En GRUE.

une grue
une cigrue
chose qui se congrue.

En DUE.

pendue
perdue
esperdue
espandue
vendue
mesvendue
survendue
descendue
attendue
chambre tendue
tondue
fondue
morfondue
fendue
chose bien entendue
chose affendue
despendue
rendue
destendue.

Rimes en TELLE.

mortelle
il n'est telle [a]
cotelle
portelle
deport'elle
transport'elle
ostelle
rastelle
cautelle
confort'elle
pestelle
batelle
abatelle

En CELLE.

rocelle
ancelle
pucelle
estincelle
une courcelle
jouvencelle
se cource elle
secour celle
fourcelle
fourcelle
y renonce elle
amant qui bien celle
une eschielle.

Aultres rimes en ELLE.

du bien d'elle
cordelle
belle
ysnelle
jumelle
pammelle
alemelle.

En VELLE.

nouvelle
renouvelle
Nivelle en Brabant
je revelle.

En PELLE.

j'en appelle
je t'appelle

[a] *Ms.* belle.

chappelle
rapelle.

En PELE.

copele
romp'elle
une pele
frape le
estoupele.

En ALE.

royale
loyale
rurale
cordiale
une sale.

En BALE.

cimbale
a bale
la ville de Bale [1]
combas le
abas le
feable
couleur de sable.

En MALE.

une male
femme male
enfant masle
la ville de Male [2].

En DALE.

goudale
grosse dale
Renedale [3].

En GALE.

bonne gale
chose egale
rigale
espringale.

En PALE.

principale
chose pale.

En DULE.

cedule
incredule.

En ULE.

cedulle
nulle
mule
tu le tout mort.

En EULE.

esteule
seule
la Deulle, qui est .j. riviere [4].

En YLE.

croix ne pile
une isle
chose qu'on pile
du pié me pile
d'ung coing de monnoye la pile
chose utile
lieu fertile
bon stile
femme habile
et noble Sebile [5]
bonne ville
tranchefile d'arbalestre
elle file (f. 90)
rasoir qu'on affile
cent mille
Mandeville [6]
cheville
chose ville
inhabile
chose civile
damp Gille.

En ERLE.

une perle
pers le
merle
a herle.

En EILLE.

oreille
corneille [*]
merveille
veille
traveille
resveille
chandelle
pareille
nompareille
je m'apareille
freteille
une seille
conseille
desconseille
sommeille
vermeille
chateille
martelle
une groiseille.

En AILLE.

paille
harpaille

[*] *Ms.* cervelle.

[1] Bâle, en Suisse.

[2] Peut-être Mâle, village du département de l'Orne.

[3] Renedale est le nom d'un hameau du département du Doubs.

[4] A sa source dans le département du Pas-de-Calais, arrose Lille et se jette dans la Lys.

[5] Probablement la reine Sibille, personnage épique.

[6] C'est le nom d'un village du Calvados et d'un autre de l'Eure.

garde qu'il ne faille
une faille, que les femmes portent en Flandres
merdaille
pietaille
taille
vitaile
de taille
chose qu'on taille
une baille
je vaille
vaille que vaille
Cornuaille, qui est .j. païs
je veul qu'on l'assaille
estaille
truandaille
homme qui trop raille
sans faille.

En OLE.

parole
chose mise par role
une sole
elle me sole
et console
Nicole
qui m'acole
chaude cole
parabole
la fole
m'affole
estole
viande qu'on friole
frivole
je vole
apostole
ydole
de Dole [1]
Capitole
chose molle
une mole
chose geté en mole
fiole
bricole
console
femme qui se sole
raissolle
chose qui crole
ung role
contrerole
viole
prothocole.

En ARLE.

Charle
enfant marle
grant harle
il parle
en Arle le blanc [2].

En AULE.

Gaulle, qui est France, grec
une espaule
maistre Paule
assaulx le.

En AME.

ame
dame
bigame
saint Jame
entame
palme
une lame
clere larme
bonne fame
diffame
biffame
infame
dragme.

En ARME [*].

ung carme
chose qu'on charme par parolles
guisarme
alarme
waquarme
je m'arme.

En ERME.

graine qui germe
en brief terme
je te pry a lerme.

En FERME.

chose ferme
et enferme
je l'afferme
et conferme
femme qu'on defferme
et qu'on ferme.

En OMME.

bon homme
Romme
grosse somme
la riviere de Somme
une somme a porter ung sommier
une pomme
nomme
renomme
surnomme
gomme
j'ay grand somme.

En ANNE.

saincte Anne
beganne
une anne de drap
manne du ciel
bois d'anne, qu'on appelle verne en Bourgongne
je sanne sang.

En FINE.

chose fine
qui n'i fine
or qu'on affine
raffine, qui est herbe
lettre qu'on confine.

[*] *Cette rubrique manque dans le manuscrit.*

[1] Dôle (Jura). — [2] Arles (Bouches-du-Rhône).

En TRINE.

vertu trine
doctrine
poitrine
estrine.

En MINE.

termine
determine
couleur de mine
sallemine
il m'a[b]homine
Jacquemine
calemine, qui est terre rouge de quoy on couleure le couivre[a] a faire le layton
d'argent une mine
enlumine
vermine
famine
examine.

En INE.

divine
j'adevine
courtine
couvine
souvine
buisine
pouchine
meschine
medecine
eschine
enterine
fourdine
digne
indigne
je disne
Proserpine
une espine
farine
desracine
ung cine
copine
orine
Katherine
une tine
galentine
botine
bruyne
cuisine
ruine
il hutine.

En TAINE.

loingtaine
certaine
incertaine
fontaine
capitaine
haultaine
quarantaine
transmontaine
chievetaine
il m'ataine
la Samaritaine, selon l'euvangile
Acquitaine
jouster a la quinteine.

En MAINE.

demaine
germaine
il me maine
pourmaine
char humaine
le païs du Maine
Charlemaine
sepmaine
amaine.

En RAINE.

souveraine
derraine
seraine de mer
araine pour maçonner
Tours en Touraine
la ville de Raine[1]
marchie foraine
une raine.

En CHAINE

une chaine
prochaine (f. 91)
de Dieu la chaine.

En UME.

coustume
acoustume
enclume
amertume
plume
desplume
il me plume
il me fume
et enfume
alume
presume
escume
qu'on escume.

En LÉE.

gelée
bien alée
avalée
en valée
salée
affolée
foulée
coulée[b]
saoulée
violée
acolée
chose colée
consolée
chose friolée
contrerolée
maison desolée
ressolée
chose adolée[c]
piece de bois dolée
foulée
refoulée
de perdris une volée
femme decolée
amour bien celée
maison attintelée
chose anichilée
chose esgalée[d]
une galée.

[a] *Ms.* cornure. — [b] *Ms.* couvée. — [c] *Ms.* adorée. — [d] *Ms.* esgarée.

[1] Rennes en Bretagne? ou faut-il corriger en Braine?

IMPRIMERIE NATIONALE.

En VAINE.

avaine
une vaine
chose vaine
et grevaine
vervaine, qui est herbe.

En LAINE

Helaine
mal en l'aine
Magdalaine
laine
vilaine
une avellaine
le païs de Poullaine [1]
pourcellaine, qui est herbe.

En SAINE.

la riviere de Saine
chose saine
Dieu me saine
du nez je saine
chose traversaine
d'ung pescheur la saine.

En NONNE.

une nonne
qui sonne nonne
ung chanonne.

En (T)ITLE.

bon title
chappitre (*sic*)
espitle.

En DONNE.

pardonne
ordonne
je donne
habandonne
pardonne
je m'y adonne.

En BONNE.

liesse bonne
dame Bonne
bonne
toutebonne, qui est herbe
d'une terre la bonne.

Aultres rimes en ONNE.

ung monne
Peronne
couronne
une gonne
Simonne
m'araisonne
faisone
Bretonne
j'entonne
il tonne
je massonne
en personne
une aulmonne
Peronne
chose qu'on avironne
maronne, qui est herbe
boutonne
emprisonne
esperonne
la chose sonne
je me galonne
vigne qui bourgonne.

En OE.

ung aloe
je m'en loe
en la boe
escroe
il me fait la moe
je noe
en roe
bajoe.

En OPE.

Ysope
je coppe
je choppe
saint Ydroppe
je m'enveloppe.

En OUPE.

souppe
je souppe
houppe de soye
houppe, qui est bruvaige
estoupe
descoupe
une couppe
je n'y ay coulpe.

En TÉE.

redoubtée
doubtée
apprestée
chose prestée
jettée
pourgettée
visitée
contée
frotée
boutée
deboutée
hantée
tostée
chose acostée
assotée
vantée
craventée
arrestée
empruntée
chose hastée
citée
recitée
temptée
contemptée
ostée
baratée
arrestée

[1] La Pologne.

visitée
aneantée
alitée.

En NÉE.

belle née
aornée
destinée
bien disnée
predestinée
journée
sejournée
couronnée
sonnée
messonnée
penée
matinée
encourtinée
dampnée
bien née
galonnée
fournée
enfournée
menée
demenée
enracinée
encourtinée
advironnée
emprisonnée
ensaffrenée
desraisonnée
arraisonnée
charbonnée
grant ponée
fortunée
empoisonnée.

En MINÉE.

enluminée
cheminée
chose minée
determinée
examinée.

En FERMÉE.

affermée
confermée
chose fermée
infermée
deffermée.

En DONNÉE.

chose donnée
ordonnée
habandonnée
randonnée
pardonnée.

En VÉE.

chose eslevée
esprouvée
approuvée
reprouvée
trouvée
contretrouvée
saulvée
emblavée
lavée
deslavée
arrivée
privée
desrivée

chose eschevée
achevée
cultivée
levée
soubzlevée
rouvée
grande couvée
grande cuvée
estuvée
gravée
chose havée.

En MÉE.

bien amée
acoustumée
chose blasmée
chose pasmée
une palmée
chose estamée
fumée (f. 92)
enfumée
chose limée
la domée[*]
chose alumée
chose sommée
assommée
consommée
chose abismée
envenimée.

Aultres rimes en ÉE.

ventrée
cendrée
contrée
entrée

effrée[1]
mariée
navrée
vesprée
en la prée
il m'agrée
en contrée
desirée
navrée
recouvrée.

En LÉE.

galée
bien lée
volée
envolée
violée
acolée
chose colée
salée
paliée
une alée
bien alée
meslée
pellée
appellée
compilée
affillée
filée
pourfilée
affilée.

En APPE.

trappe
attrape

[*] *Ms.* donnee.

[1] C'est la graphie habituelle du participe passé féminin de *effreer*.

eschappe
une chappe
pappe
happe
agrappe
je drappe
carpe
happe.

En IQUE.

rhetorique
musique
Aufricque
frisque
chose qui clicque
une bricque
phisique
estrique
flamique
replicque
il me pique
dyabolique
il m'a fait la nique
canonique
saint Dominique
je m'y applique
rustique
une affique
art magique.

En TIQUE.

autentique
frenetique
heretique
fleumatique
grosse tique
ethique
politique
praticque
lunatique.

En AQUE.

dame Jaque
saint Jaque de Flandres
une plaque
ung jaque
une jaque de Flandres
harrent quaque
estaque
une braque
je plaque
blé qu'on ensaque.

En IPPE.

Phelippe
je me deffrippe
agrippe
de ta grippe
une tripe
pipe
rippe.

En OTTE.

sotte
quotte
Jaquotte
m'assote
une botte
ydiotte
devotte
riotte
une hotte
motte.

En OQUE.

je joque
je moque
il m'abroque
une broque
chose qu'on croque
equivoque
une choque.

En ESQUE.

archevesque
evesque
esque qu'on[*] alume devant le feu par un fusil
chose resque
bretesque.

En ATE.

escarlate
une latte
chose plate
une natte
elle me flate
chose matte
gargatte
pissatte
quiatte
brenatte
Pilate
une ratte
une chatte
advocate
une gatte
grosse patte de une beste
chose qu'on relatte.

En TURE.

escripture
nature
pature
creature
nourriture
pointure
vesture
pourreture
sepulture
stature
fourfaiture
faitture
chainture
cousture
joincture
fermeture
pourtraiture
attraiture
routure
clouture
adventure.

En OISSE.

angoisse
je me coisse
oisse
il me froisse
et deffroisse

[*] *Ms.* e. don q.

je veul qu'il le congnoisse
et descongnoisse
je veul qu'il croisse
descroisse
et accroisse.

En CURE.

une cure d'esglise
je n'en ay cure
je mès ma cure
maladie qu'on cure
procure
chose obscure
mercure, qui est vif argent
escure.

En LURE.

pelure
esmolure
molure
turelure
bonne alure.

En JURE.

injure
je le jure
conjure
parjure
gaigure.

En DURE.

chose dure
froidure
j'endure
ordure
qui dure
lardure
endure
ardure
souldure
eschaudure
fendure.

Aultres rimes en URE.

pelure
enflure
grande alure
pure
desfripure.
temprure
attrempure
decopure
froisure
mesure
desmesure
morsure
chose sure
arsure
masure
closure
presure
appresure.

En GIERE.

bregiere
lingiere
langaigiere
mensongiere
douaigiere
messaigiere
hostaigiere
herengiere
legiere.

Aultres rimes en YERE.

verriere
derriere
fiere (f. 93)
lumiere
d'ung heaume la visiere
lumiere
plainiere
riviere
baniere
troussiere
aulmosniere
ouvriere
une louviere
bouviere
parriere
chiviere
arriere.

En TIERE.

une portiere
eritiere
panetiere
ratiere
cimentiere.

En CHIERE.

lie chiere
dame chiere
chose chiere
archiere
par l'archiere
renchiere
verres de fouchiere
sorciere
penanciere
porchiere
merchiere.

En ESSE.

deesse
princesse
noblesse
nos blesse
gentillesse
liesse
par ly esse
il vesse
une vesse
junesse
espesse
la messe
proesse
abbesse
felonnesse
une leonesse
hardiesse.

En RESSE.

maistresse
destresse
pareisse
fortresse
tristresse
chose qu'on dresse
adresse
yvresse
une presse
mentresse
murdreresse.

En YSE.

le païs de Frise
vent de bise

grise
faintise
feu qu'on atise
accointise
advise
bonne guise
desguise
la ville de Pise
une cerise.

En MISE.

mise
commise
submise
prommise
desmise
permise
Tamise
remise
entremise.

En PASSE.

compasse
passe
espasse
pierre de topasse
mespasse
despasse
oultrepasse.

En TASSE.

d'argent une tasse
saint Ytasse
se je doubtasse
je hurtasse
hantasse
frotasse
habitasse
redoubtasse
joustasse
adjoustasse
advisasse
emportasse
prestasse
deportasse
confortasse.

En MASSE.

contumasse
ma femme Thommasse
bien amasse
d'or une masse
j'amasse
une limasse
se je rimasse
et humasse.

En ASSE.

je me lasse
ay my lasse
je l'embrasse
se j'osasse
je baillasse
et priasse
je me casse
dedicasse.

En YSSE.

une bisse
lisse
je deïsse
feïsse
mesfeïsse
emplisse
accomplisse
espisse
nisse
complisse
office
benefice
artifice
edifice
sacrifice
propice
police.

En PIRE.

en l'empire
je l'empire
despire
souspire
c'est le pire.

En MIRE.

je le vous mire
c'est mon mire
je me mire
et remire.

En IRE.

sire
cire
eslire
une vire
je vire
je desire
frire
souffrire
confire
desconfire
rire.

En TIRE.

martire
il me tire
de fourrure une tire.

En DIRE.

dire
mesdire
contredire
il y a a dire
homme plain d'ire
escondire
desdire.

En DUIRE.

bien conduire
duire
desduire
introduire
reduire
enduire.

En ISTRE.

je veul tistre
ministre
administre.

En QUESTE.

enqueste
conqueste
requeste
acqueste
une queste.

En ESTE.

beste
rubeste

feste
manifeste
moleste
admoneste
areste
honneste
deshonneste
chanter de geste
de ung compte la reste.

En DÉE.

fardée
lardée
fondée
bandée
soudée
gardée
abordée
demandée
commendée
amendée
ridée
cave surondée
Medée.

En RÉE.

dorée
porée
beste achorée
saincte aourée
chose sorée
essorée
demorée
desirée
cicorée, qui est herbe.

En OUTE.

mal de goutte
il degoutte
mainte goutte
il n'ot goutte
femme gloutte
qui se gloutte
desjoutte
grosse route
toute
escoutte
boutte
deboutte.

En ERNE.

guitterne
posterne
cisterne
lanterne
Holoferne
il yverne
chose qu'on discerne
bois de verne.

En IVRE (f. 94).

homme ivre
je livre
ung livre
pesant une livre
chose a delivre
bien vivre
pot de cuivre
une bivre.

En VOYE.

saincte Avoye
droite voye
se j'avoie
savoie
païs de Savoie
convoye
fourvoye
desvoye
ravoye
gravoye
grevoie.

En GIE.

theologie
astrologie
logie
deslogie
abbregie
esragie
forgie
clergie
chose forgie
eslongie
purgie
esragie
chandelle de Bougie.

En TOYE.

je alectoie
battoie
esbatoie
chantoie
une toye
mettoie

nestoye
desmettoye
festeoye
frequentoye
femme qui se cointoye
je tastoye
gastoye
frottoye
trotoie
joustoie
adjoustoie
mentoie
portoye
deportoye
transportoye
rapportoye.

En MOYE.

amoye
une moie
qui fust moye
je fumoye
fermoye
confermoye
deffermoye
affermoye
somoye
dormoye
blasmoye
escumoye
j'acoutumoye [a]
et rimoye.

En DOIE.

j'ardoye
sain d'oye

[a] Ms. jacoutoye.

vendoye
perdoye
fendoie
offendoie
verdoie
je soudoie
et tendoie
j'attendoye
j'entendoye
contendoye
plaindoye
gardoye
regardoye
la me gardoie [1]
rendoye
prendoye
apprendoye
reprendoye
comprendoye
bourdoie
abordoye.

En SOYE.

bourse de soye
je me lassoie
j'amassoye
entassoye
passoye
mespassoye
trespassoye
laissoie
brassoye
je farsoie
embonrsoie
reboursoye
conversoye
oppressoye
je versoye
pressoye
appressoye
transversoye.

En PLOYE.

supploye
je ploye
emploie
apploye
desploye.

Aultres rimes en OYE.

foye
broye
quoye
joie
resjoye
Monjoye
il m'envoye
je songoie
logoye
deslogoie
herbrejoie
forgoye
faisoie
mesfaisoye
desfaysoye
se j'osoie
je diroie
mesdiroye
contrediroye
une roye
la ville de Roye
je vouldroye
je sauldroye
j'arderoye
buveroye
bruiroye
destruiroye
construiroye.

En TENDRE.

bien entendre
blanche et tendre
attendre
pretendre
contendre
ung arc tendre
destendre.

En PRENDRE.

comprendre
prendre
entreprendre
surprendre
reprendre
aprendre.

En FENDRE.

deffendre
offendre
fendre.

En ENDRE.

descendre
cendre
rendre
vendre
mendre
gendre
engendre
sourvendre
mesvendre.

En AINDRE.

craindre
faindre
paindre
empaindre [a]
empraindre
maindre
chaindre
fraindre
contraindre
enfraindre.

En TAINDRE [b].

taindre [c]
estaindre [d]
destaindre [e]
rataindre.

En PERE.

pere
compere
j'espere

[a] *Ms.* empandre. — [b] *Ms.* tandre. — [c] *Ms.* tandre. — [d] *Ms.* estandre. — [e] *Ms.* destandre.

[1] L'expression «lamme gardés» se retrouve plus loin, page 158, note, rime en *-dez*.

une aspere
vitupere
appere.

En MERE.

mere
amere
commere.

En ERE.

misere
frere
chose qui se altere.
rere
clere.

En TERE.

mistere [a]
monastere
clistere
vie austere, qui est vie estroicte.

En OMBRE.

nombre
umbre
encombre
ung umbre, qui est poisson.

En UFFE.

buffe
une truffe
je me truffe.

En YENGNE.

Compiengne
aviengne
deviengne
souviengne
tiengne [b]
maintiengne
soustiengne
appartiengne.

En AINGNE.

estraingne
chastaigne
brehaigne
Champaigne
araingne
Bretaingne
laingne
ensaingne
engaingne
je gaingne.

En LOGE.

horloge
or lo ge
je loge
desloge
astrologe
une loge (f. 95).

En METTRE.

mettre
desmettre
commettre
submettre
promettre
entremettre
obmettre.

En ESTRE.

ung estre
prestre
de bel estre
je y vois estre
chevestre
fenestre
cheval qui s'enchevestre.

En OINGNE.

Bourgoingne
Boulongne
Coulongne
soingne
mensoingne
resoingne
besoingne
semoingne
engroingne
charoingne
froingne
raffroigne
yvroingne
escaloingne
qui que groingne
vergoigne
cigoigne
tesmoingne.

En ONGE.

longe de vel
songe
espongе
ronge
longe de bride.

En ORGNE.

borgne
lorgne
bigorgne
loustorgne, qui est oysel.

En UNE.

Fortune
importune
une
nesune
aucune
rancune
je jeune
desjune
commune
l'une
la lune
une prune
une hune, qui est chastel sur un mast de karacque de mer.

En UME.

coustume
je hume
presume
escume
plume
grume

[a] *Ms.* misere. — [b] *Ms.* tienne.

IMPRIMERIE NATIONALE.

je me fume
quant la terre se fume
alume
amertume.

En OSE.

prose
une rose
que je arose
je n'ose
glose
alose
chose.

En POSE.

pose
propose
depose
suppose
repose
compose
dispose.

En TIVE.

ententive
active
substantive
optative
imperative
retentive
portative
contentive
native
doubtive
suppellative
affirmative
purificative
vivificative
contemplative
je cultive
alternative
indicative.

Aultres rimes en YVE.

estrive
excessive
vive
avive
grive
saint Yve
j'arive
a la rive.

En ACLE.

miracle
triacle
tabernacle
habitacle
signacle
ung racle, qui est ung oysel
chose que l'en racle.

En OURTE.

tourte
courte.

En OUTE.

escoute
gloute
defroute
boute
deboute
toute
doubte
redoubte.

En YNGNE.

une lingne a lignier
enfans de droite ligne
une chose qu'on ligne
une vigne
enfans qui ont la tingne
elle me rechingne
en yver quant il relingne
gringne.

Cy s'ensuivent rimes fenissans en F (*).
Premierement en TIF.

substantif
indicatif
demonstratif
conjunctif
superlatif
contemplatif
imperatif
actif
accusatif
adjectif
natif
attractif
luxatif
restauratif
delicatif
optatif
hatif
motif
affirmatif
ymaginatif
nutritif.

En EF.

ung cerf
nef
tref
souef.

En OEUF.

ung oeuf
tout neuf
boeuf
j'ay doiz plus de noeuf
ung estoeuf.

En OEF.

une soef
j'ay soef.

En YEF.

chief
meschief
bien brief
grief
ung brief de lettre

(*) en f *est omis dans le ms.*

j'en venray a chief
de rechief.

En YF.

ung arc d'if
juïf
estrif
chetif
mottif
rectif
imperatif
excessif
substantif
recreatif
conjunctif
confortatif.

Rimes fenessans par G.
Et primes en OING.

grant besoing
grant soing
groing
mon souler je oing
ung coing
en ung coing
loing
pomme de coing
je joing
desjoing
et resjoing
un tesmoing
je poing
Anthoing, qui est
une ville [1]
tu avras de mon
poing
je me poing.

Rimes finissans par H
selon picart.

ung sauch
sur quoy je sauch
ung bauch.

Rimes fenissans par Y.
Premierement par VY.

servi
asservi
desservi
ung homme serf vy
assouvy
ravi
escripvy
pleuvy
je l'envy.

En BY.

ruby
fourby
d'Araby
entourby
destourby.

En DY.

entendi
entendi
assourdi
esbaudi
resbaudi
respudi
je le sourdi
mardi
merquedi
jeudi
vendredi (f. 96)
samedi
a midi
hardi
je tondi
tendi
destendi
pendi
mordi
ardi
offendi
escondi
ung estoeuf qui
bondi
fendi
deffendi.

En FY.

je te deffi
certifi
affi
j'en diz fy
Ruffy [2].

En HY.

esbahy
gehi
trahy.

En LY.

joly
poly
fali
deffailli
assailli
je suis a ly
apali
amoli
embelli
bouli
pourbouli
j'ay sali
tressaly.

En MY.

amy
ay my
ennemy
re mi
fromi
endormi
saint Remi
a par my
jour ne demy
feru m'a le cueur
par my.

En NY.

tout uny
honny
pugny
fini

[1] Antoing, en Belgique, à quelques kilomètres au sud-ouest de Tournai.

[2] On voit encore au village de Ruffey, dans le département du Doubs, des ruines d'un château féodal. Il existe d'autres villages du même nom dans les départements du Jura et de la Côte-d'Or, mais c'est du château qu'il s'agit ici. Cf. p. 149 b.

infini
banny
je te reni
et met en ny
d'oisel le ny
furny
terni
espani
garny.

En PY.

ung porc espy
de blé l'espy
acroupi
je le rompi
et desrompi
la ville de Crepi[1].

En RY.

Henri
hari
nourri
pourri
je le feri
arbre flouri
pry
hault cry
ottri
mari
bien marri
en mer peri.

En SI.

soussi
ainsy
aussi
farsi
pensi
Cousi la ville[2]
j'ay toussy.

En TY.

le chastel de Ty[3]
j'abati
et bati
combasti
basti
adverti
converti
senti
consenti
absenti
repenti
aneanti.

En PARTI.

est parti
je suis mal parti
departi
miparti
bien parti
imparti.

En FERAY.

je le feray
non feray
je soufferray
mefferay
deferay
refferay
je offreray
forferay.

En RAY.

du soleil le ray
prenderay
garderay
regarderay
fenderay
deffenderay
serviray
desserviray
trouveray
pugniray
peneray
j'ameray
je beuvray
dormiray
conduyray
concluray
adjourneray
veilleray
traveilleray
parleray
appelleray
apprenderay
reprenderay.

En MAY.

le mois de may
qu'on queille le may
sans esmay
la ville de Chymay[4]
je l'entamay
celle que bien amay.

Aultres rimes en AY.

fleur de glay
je iray
mener grant glay
papegay
gent et gay
je ne sçay
par essay
je compensay
despensay
mespassay
conversay
reversay.

En LAY.

ung lay
fait sans delay
virelay
je y alay
et m'an alay
je compilay
et le pilay.

En BLAY.

je l'emblay
j'assamblay
et comblay
je tramblay
je le troublay.

[1] Soit Crepy-en-Valois (Oise), soit Crepy (Aisne).

[2] Coucy-la-Ville (Aisne).

[3] C'est probablement Til-Châtel, dans la Côte-d'Or.

[4] Chimay, petite ville du Hainaut.

En QUOY.

le chastel de Monquoy[1]
je ne sçay pourquoy
en requoy.

En TOY.

tais toy
ung toy
esba toy
arreste toy
la ville du Crotoy[2].

En ROY.

ung roy
de grant arroy
conroy
desroy
une paroy.

Aultres rimes en OY.

esvanoy
foy
quoy
moy
envoy
effroy.

En LOY.

sainct Eloy
bon aloy
une loy.

En SOY.

je l'apersoy
une soy
a par soy.

En QUI.

a qui
nasqui
vaincqui
Crequi[3].

En FY[4].

je dis fy
certify
le chastel de Ruffi[5]
je le deffy
je vous affi.

S'ensuivent rimes fenissans en K.
Premierement en OK.

des eschez un rok
un garok
Marok, qui est l'estroit de mer.

S'ensuivent rimes fenissans par L.
Premierement par MAIL.

esmail
camail
fermail
ung mail de fer.

Aultres rimes en AIL.

une dausse d'ail
travail
courail
bestail[*]
vendre draps en detail
je fail.

En AL.

original
loyal
egal
journal
especial
ung provincial
general
doctrinal
cristal
mal
cendral
estal
ung val
cheval
principal
siege tribunal
cardinal
hospital (f. 97)
metal
official.

En BEL.

Abel
homme bel
corbel
tombel
cembel
.j. arbre d'aubel
Ysabel.

En SEL.

Ansel
saint Marcel
cisel
oisel
maisel
vaisel
.j. faissel de bois.

En DEL.

ung fardel
on parle d'un et d'el
hardel
cordel
blondel
sourdel
bordel
bendel.

En IL.

fusil
exil

[*] *Ms.* bestial.

(1) Montcoy (Saône-et-Loire).
(2) Le Crotoy (Somme).
(3) Créquy (Pas-de-Calais).
(4) Cette rime a déjà été donnée ci-dessus, page 147.
(5) Cf. page 147, note 2.

grain de mil
ce fist il
subtil
util
vil
fil
civil
pourfil
sourcil
le nombril
avril.

En MEL.

ung hamel
pommel
jumel
chaudumel
waimel, qui est le second fain du pré
chalemel
grumel, qui est avaine mondée.

En NEL.

homme isnel
ung anel
ung penel
ung vanel
ung crenel
un benel
fournel
criminel
ung tinel
originel.

En OL.

saint Pol
ung col
d'ung oisel le vol
mol
fol
ut re my fa sol.

En PEL.

ung jupel
une pel
une cause d'appel
sans rappel
ung chappel
ung drappel.

En TEL.

mortel
coustel
autel
il est tel
hostel
rastel
chastel
chatel
gastel
mantel
ung fretel
ung pestel.

En VEL.

nouvel
revel
ung bouvel
ung louvel
ung anvel
ung vel
cervel
ung cuvel.

En OEUL.

ung oeul
orgueul
je le veul
je me deul
bel aqueul
seul
je le recoeul
cerfeul
chievrefeul
Mons en Bareul, qui est ung vilaige prèz de Lile en Flandres.

Rimes fenissans par M. *Premierement en* NOM.

hault nom
renom
sournom.

En EM.

Jerusalem
la ville de Hem[1]
le chaste[l] de Cohem[2]

En YM.

Caym.

Rimes fenissans par N. *Premierement en* LYON.

ung lion
Lyon
populeon
a Dieu se humili'on
saint Penthalion
tabellion
Pymalion
a bonne partie s'ali'on.
d'escus d'or ung milion
ung milion, qui est oisel de proye.

En MON.

saulmon
c'est mon
Salmon
d'une lime lim'on
ung limon, qui est fruict
emon[3]

(1) Hem, petite ville de l'arr. de Lille.

(2) Les ruines d'un vieux château de ce nom se voient encore près de Wittes (Pas-de-Calais.)

(3) Serait-ce *em'on* (*aim'on* ou *esm'on*)? Je ne comprends pas davantage le mot suivant.

remon
grosse substance estim'on.

En DON.

ung bedon
ung bondon [*]
c'est ung grant don
bourdon
chardon
abandon
fleur d'amidon
de grant randon
pardon.

En LON.

ung foulon
le drap foul'on
homme felon
talon
une femme acol'on
et gal'on
chose bochue egal'on
le vin aval'on
en la ville d'Avalon [1]
Chalon [2]
pelon
coulon
le char sal'on
Absalon.

En AN.

saint Jehan
ung van
ung an
Tristan
ung ban, pour banir par justice
ung ruban
ou moytan
ung perlican.

En EN.

saffren
auten
Montoben alias Montauben
gren
cien
ten a tenner.

En RIN.

la riviere de Rin
ung tarin
perrin
Tartarin
pelerin
vent marin
romarin
Garin
flourin
un selerin.

En FIN.

or fin
bonne fin
serafin
ung coffin
Ruffin
j'en ay fait fin
ung bon affin.

En VIN.

divin
bon vin
couvin
eschevin
Monsavin [3]
ung savin.

En TON.

doulx ton
laiton
baston
Breton
Caton
ung chaton
valeton
coton
les oeufz frit on
et boult on
des roses ung bouton
menton
pour quoy ment on.

En IGNON.

Avignon
tignon
ung compagnon
ung champignon
ung pignon
grignon.

En TIN.

butin
Martin
hustin
Jaquin
Valentin
Bertin
bien matin
grant hutin
un grand tastin
ung mastin
latin
ung patin
picotin
satin.

En ON.

destorsion
collation
detraction
condition
contradiction (f. 98)
subgection
dilection

[*] *Ms.* bouton.

[1] Avallon (Yonne).

[2] Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire).

[3] Je n'ai pas identifié ce nom, que je suppose être un nom propre.

demonstration
portion
destruction
entencion
deception
tribulation
ymagination
estimation
domination
perfection
polution
dissention
imposition
contemplation
fornication
extorcion
devotion
relation
participation
administration
presumption
salvation
incarnation
appellation
correction
satisfaction
exaltation
rescription
jurisdiction
audition
approbation
creation
perdition
contrition
provision
promission
mansion
abusion
avision
division
commission
mission
confession
desrision
conclusion
union
opinion.

En UN.

tout ung
commun
Verdun
Autun
brun
alun
plume de Thun [1]
aulcun
je suis encor jun
Melun.

En ZIN.

raisin
palezin
caizin
fraizin
couzin
Limozin.

En RON.

larron
morron
aviron
le bien desir'on
environ.

En SON.

Sanson
son
une maison
cresson
messon
Clisson [2]
fasson
ung taisson
ung limasson
pelisson.

En TAIN.

certain
estain
loingtain
putain
haultain
chevetain
incertain
claquetain.

Aultres rimes en AIN.

j'ay fain
une botte de fain
vain
escripvain
poullain
estain
une main
nonnain
mondain
ung dain
chaudain
soudain
grain
pain
levain
ung rain
fusain
darrain
sain
bien sain
traversain
romain
humain
poire de parmain
demain.

Aultres rimes fenissans en O.

Cupido, dieu d'Amours
Dido, royne de Cartaige
Juno, deesse de proesse
le lo de l'esglise
ho
j'ay passé la riviere a no
Pluto, dieu en poiterie

[1] Trois villages dans le dép. du Nord portent le nom de Thun. — [2] Château et ville de la Loire-Inférieure.

Arento, qui est une ville en la duché de Bourgoingne [1].

Aultres rimes fenissans par P.

drap
hanap
l'evesque de Gap [*].

Rimes fenissans par Q.

quocq
herbe appelée cocq
potaige au haricocq
ung nocq
estocq
frocq
blocq
crocq.

Rimes fenissans en R.
Premierement en TER.

ung arbre enter
hanter
vanter
sauter
froter
noter
gater
exempter
conter
habiter
habiliter
lamenter
gouster
mater
flater
deserter
contenter
tempter
oster
despiter
assoter
heriter
monter
desmonter
arrester
noter
crotter
compter
descompter
mesconter
raconter
creanter
relater
ditter
haster
doubter
redoubter
prester
apprester
presenter
representer
regreter
visiter.

En PORTER.

porter
deporter
transporter
rapporter
supporter.

En VOIR.

je diz voir
grant avoir
voulroye avoir
et savoir
percevoir
concepvoir
pourveoir
ravoir
veoir
ung lavoir
decepvoir.

Aultres rimes en OIR.

espoir
douloir
vouloir
ardoir
mirouar
asseoir
dortoir
ung loir
vray hoir
entonnoir
tout noir
rasoir
comptoir
torgeoir
hier au soir
hostoir
reffroidoir
ung gettoir
benoittoir
couvertoir.

En FER.

enfer
Lucifer
chauffer
desbiffer.

En GIER.

bergier
abregier
esragier
legier
logier
deslogier
rongier
Rogier
rengier
bougier
gaigier
songier
mensongier
gaugier
vengier
mengier
vergier (f. 99)
chargier
estrangier
targier
attargier
plongier
corrigier
messaigier
legier

[*] *Ms.* Gab.

[1] Le nom d'Arento est pour moi une énigme.

IMPRIMERIE NATIONALE.

saint Legier
forgier
Ogier
eslongier.

En NIR.

souvenir
venir
devenir
parvenir
furnir
bannir
convenir
garnir.

En TENIR.

tenir
maintenir
contenir
retenir
abstenir
soustenir
obtenir
entretenir.

En MIR.

gemir
fremir
vomir
cremir
dormir
escremir
entommir.

En TIR.

sentir
assentir
consentir
assotir
vestir
desvestir
batir
quatir
matir
martir
avertir
mentir
desmentir
dementir
convertir
rostir
amortir
partir
departir
mipartir.

En MOUR.

amour
demour
clamour.

En OUR.

dolour
langour
tristour
folour
jour
sejour
seignour
plour
baudour
ardour
meilliour
odour.

En TOUR.

pastour
une tour
de bon tour
par quel tour
destour
clamour
contour
rectour
actour.

En VIR.

servir
assouvir
desservir
asservir
ravir
pleuvir.

En RIR.

nourrir
pourrir
courir
secourir
merir
remerir
perir
ferir
encourir.

En QUERIR.

querir
requerir
surquerir
enquerir
acquerir
conquerir.

En SERVIR.

servir
deservir
asservir.

En SIR.

desir
assir
toussir
plaisir
desplaisir
loisir
choisir
saisir
gesir
issir
farsir.

En SER.

penser
pourpenser
recompenser
appenser
esconser
reposer
exposer
adeser
aloser
poser
proposer
disposer
composer
lasser
casser
ruser
arraser
faulser
causer

embraser
arrouser
fourser
muser
refuser.

En MER.

amer
sans amer
diffamer
affamer
sommer
fourmer
reffourmer
rimer
confermer
affermer
blamer
informer
envenimer
former
deffermer
plumer
humer
en la mer
pasmer
tumer
acoustumer
germer
alumer
assommer
presumer
Saint Omer
nommer
renommer
surnommer
clamer
reclamer
limer
fumer
enfumer
semer
escumer.

En NER.

assener
foursener
saner
finer
affiner
chiminer
pener
signer
assigner
mener
demener
pourmener
sonner
messonner
donner
ordonner
pardonner
yverner
ataverner
deviner
juner
desjuner
ymaginer
abandonner
dampner
aorner
adeviner
miner
determiner
tanner
vaner
terminer.

En TEUR.

redempteur
createur
relateur
lateur
ung latteur
flateur
vanteur
barateur
acointeur
moisteur
hasteur
flateur
recteur
docteur
crediteur
bon ditteur
visiteur
presteur
appresteur.

En EUR.

bon eur
mal eur
valeur
couleur
esreur
basseur
asseur
conduiseur
douleur
labeur
honneur
deshonneur
dissimuleur.

En DONNEUR.

homme d'onneur
pardonneur
grant donneur
ordonneur
habandonneur.

En DEUR.

ardeur
entendeur
bourdeur
froideur (f. 100)
roideur
vuideur
hideur
contendeur
tendeur.

En LER.

aler
parler
saler
embler
ressambler
rassambler
mesler
desmeller
avaler
ravaler
galler
espauler.

En TIER.

entier
heritier
portier
forestier
routtier
rostier
appoinctier
saultier

sentier
alaitier
Gaultier
Vaultier
quartier
charetier
mestier
englentier.

En TRIER.

arbalestri[e]r.
estrier
chartrier.

En PER.

sans per
tromper
copper
happer
harper
pipper
deffripper
frapper
attrapper
ramper
usurper
soupper
reupper
anticiper
agrapper.

En VER.

saulver
laver
lever
priver
trouver
grever
graver
rouver
haver
prouver
reprouver
controuver
estriver
estuver
arriver
river
desriver
en yver
cultiver.

En CHIER.

ung archier
serchier
courroucier
avanchier
perchier
aprochier
nonchier
prononcier
ami chier
je t'ay chier
porchier
attachier
reprochier.

En OR.

grand tresor
fin or
ung cor
saint Mor
ung butor
ung tor
Hector
Victor
tenor
contratenor
major
Nabugodonosor
harenc sor.

En VRER.

recouvrer
delivrer
livrer
enivrer
dessevrer
abuvrer.

Aultres rimes s'ensuivent par S.
Premierement en LAS.

solas
helas
je suis las
et pris es las
Palas, deesse de proesse
tu en parlas
et mon coeur affolas
et decollas
et de colle collas
et l'acollas
la chose tu celas
et la char salas
filas
affolas
affilas.

En MAS.

Thomas
bien amas
fermas
affermas
deffermas
tu te fumas
et infumas
la terre fumas
confermas
diffamas
alumas
la clef limas
la disme dismas
je suis mas.

En BLAS.

tu emblas
assamblas
comblas
ressamblas
tramblas
tu treublas.

En NAS.

Jonas, qui fu .iij. jours en la balaine en la mer
tu junas
desjunas
signas
assignas
nul paour n'as
Sathanas
tu t'enclinas
declinas

la cloche sonnas
tu maissonnas
et devinas
ta teste pinas.

En VAS.

tu le trouvas
la chose que tu lavas
et t'estuvas
controuvas
arrivas
desrivas
la terre cavas
privas
estrivas
tu rivas
cultivas.

En PRÈZ.

bos de ciprèz
aprèz
de cy prèz
exprèz.

En PERS.

drap pers
tu pers
expers
apers
despers.

En PAS.

compas
repas
tu ne m'a[s] pas
la ville de Pas en Artois[1]
le pertuis estoupas
tu reuppas
et pippas
et rampas
pas a pas
prends ton reppas
tu l'attrapas.

En TAS.

grans estas
d'argent grant tas
tu le tastas
habitas
alaictas
deboutas
tu te vantas
comptas
racontas
mescontas
convoitas
doubtas
redoubtas.

En RAS.

la ville d'Arras
tu l'aras
grans ras
tu le savras
compteras
comparas
emparas
separas
tu morras.

En TANS.

cent ans
sentans
consentans
absentans
habitans
doubtans
redoubtans
convoitans
acceptans
frequentans.

En DANS.

sourdans
ardans
tendans
contendans
vuidans
perdans
pendans
bien ardans
deppendans
habundans.

En ANS.

bans
sans
disans
devisans
conduisans
parlans
mesparlans
volans
parans
rampans
mesdisans
depuis dix ans.

En SEZ.

j'ay assez
je suis lassez
passez
trespassez
cassez
pressez
oppressez
compassez
fossez
yeulx enfossez.

En LEZ.

alez
valez
avalez
parlez
sallez
assaillez
de touz lez
coullez
recoulez
faillez
foulés
galez
egalez
seelez
meslez
pelez
pillez
appellez
compilez
brulez
affulez

[1] Pas, arr. d'Arras.

filez
affilez
volez
coullez
collez.

En DEZ.

gardez
regardez
l'amme gardés[1]
lardés
ardez
le jeu de dez
perdez
retardés
fardés
hourdez (f. 101)
sourdez
bouhourdez
souldez
poindez
rendez
taindez
destaindez
mandez
commandez
amendez
fendez
offendez
acordez
craindez
estraindez
enfraindez.

En MEZ.

amez
affamés
diffamez
extimez
blasmez
limez
nommez
renommez
plumés
desplumez
estamez
declamez
rimez
enrumez
humez
alumez
dramez
acoustumez.

En YÉS.

liez
ploiés
desployez
desliez
broiez
fuyez
noyez
voyez
convoyez
desvoyez
la cause oyez
et sy soyez
et soyez.

En CHIEZ.

pechiez
empeschiez
encachiez
trenchiez
reprochiez
torchiez
brochiez
eslochiez
couchiez
descouchiez
c'est grant meschiez
n'y attouchiez.

En MIS.

amis
commis
submis
formis
tramis
tu l'y a[s] mys
promis
compromis
tamis
entremis
remis
ennemis.

En DIZ.

paradiz
beaulx diz
estourdis
jadiz
mauldis
mesdis
je le diz
eslardiz
assourdiz
esbaudiz
et dis
toudis
tu le vendiz
et tondiz
perdiz
pendiz
hardiz.

En NIS.

d'oiseaulx les nis
unis
bannis
honnis
espannis
ung fenis
tu tenis
contenis
bien furnis
et convenis.

En FIS.

desconfiz
grans prouffis
je suis filz
et le fis
fourfiz
deffiz
reffis
coings confis.

En GIS.

logis
ou je gis.

En PRIS.

Saint Espriz
espris

[1] Cf. ci-dessus, page 144, note 1.

empris
compris
repris
apris
entrepris
mespris
je t'ay pris
sourpris
pourpris
de hault pris
j'en ay le pris.

En vis.

bien envis
je le viz
le doulx vis
advis
assouvis
plevis
montée a vis
servis
asservis
desservis
ravis.

En lis.

jolis
fleur de lis
de delis
ung livre je lis
faillis
desfaillis
saillis
assaillis
polis
apalis
palis
alis
embelis
Senlis
j'assalis.

En nez.

tenez
detenez
entretenez
bien vous maintenez
et contenez
finez
affinés
tournez
bestournez
retournez
atournez
gros nez
gens mors nez
obstinez
aornez
enluminez
couronnez
dampnez
yvernez
cornez
trainez
empenez
loppinez
sonnez
arraisonnés.

En us.

Jhesus
vertus
reffus
confus
je y fus
plus
Malmus
perdus
pendus
venus
devenus
la deesse Venus
sus
et jus
verjus
Phebus
Saturnus
Dedalus
vestus
desvestus
esperdus
crus
descrus
luz
apparus
ferus
Marcus
batus
debatus
combatus
emplus
cas cornus
aux corps nus
c'est abbus
choulx cabus
festus
quoquus.

En donnez.

pardonnés
ordonnés
habandonés
donnés
guerredonnez
adonnez
desordonnez.

En bis.

berbis
pain bis
esbaubis
rubis
entombis.

En tez.

ung arbre entez
gastez
hastez
batez
hantez
frotez
notez
ostez
chantez
saultez
vantez
vestez
partez
departez
impartez
tu es telz
presentez
baratez
enortez
tentez
contentez
pastez
apprestez
prestez
empruntez
bouttez
visitez
confortez.

En REZ.

ung boissel de grain rez
je suiz rez
je suiz barrez
ferrez
defferez
enferrez
serrez
tirez
courez
secourez[a]
fourrez (f. 102)
dorez
couvrez
descouvrés.

En OS.

ung os
mulos
dos
bon los
falos
galos
mos
pos
propos
compos
sos
fagos
de vin deux los
escos
deux cos
edios
enclos
buhos.

En ELLES.

pucelles
fumelles
trés belles
icelles
mamelles
pamelles
alemelles
escuelles
fisselles
damoiselles
cotelles
ruelles
tournelles
cordelles
prunelles
eschielles
nacelles
estincelles.

En RIS.

Paris
je n'en pas ris
soris
pourris
nourris
tu me feris
peris.

En VRIS.

tu couvris
descouvris
et ouvris.

En GENS.

diligens
doulx et gens
negligens
indigens
bonnes gens
regens.

En TENS.

je l'entens
atens
contens
pretens
destens
je tens.

En ENS.

Doulens
presens
lens
absens
je le consens
je le sens
tu mens
rens
herens
tu le rens
bien le sens
vens
couvens
estrivens
les advens.

En PRENS.

aprens
entreprens
comprens
reprens
mesprens
comprens
emprens.

En ARS.

les.vij.ars
ars pour traire
tars
le moys de mars
d'or cent mars
dars
estandars
espars
de brebis les pars
lars
eschars
regars
faulcons hangars
Picquars
poupars
hasars
conars
couars
souldars
clincquars
liepars
de toutes pars.

En MAINS.

les Rommains
humains
g'y mains
j'en vaulx mains
en mes mains
par mains
germains
ou je remains.

(a) Ms. scourez.

En AINS.

sains
je suiz sains
de ains a peschier
chaudains
estrains
contrains
vains
villains
je crains
je me fains
chappella[i]ns
compains
deux pains
sont dains
mondains
dains
nains[*]
nonnains
je me plains
de doeul plains.

En TAINS.

certains
chievetains
haultains
coingtains
rata[i]ns
tains
destains
attains
putains
le feu est estains.

En OUS.

jalous
tous
j'ay le tous
vous
cous
pous
merdous
ordous
dessous
glous
escous
rous
genous.

En DONS.

bourdons
behourdons
bedons
habandons
grans dons
prendons
entendons
tendons
contendons
pretendons
perdons
gardons
regardons
lardons
delardons
chardons
deffendons
fendons
offendons.

En ORS.

tu es ors
treshors
herens sors
ressors
bors
lors
tors
dors
consors
sors
resors.

En FORS.

fors
confors
effors
deffors.

En PORS.

de mer les pors
gras pors
deppors
rappors
suppors.

En MORS.

mors de bride
gens mors
je suis mors d'une beste
remors
je l'ay mors.

En CORS.

acors
discors
cors a chassér
cors a passer yave
gent cors
recors.

Rimes fenissans par T.

Premierement par AT.

plat
mesplat
ung plat d'estain
chat
esbat
debat
abbat
combat
mat
ung rat
fiat
legat
mat.

En ET.

blandet
de bon het
let
du let
nouvelet
au guet
muguet
varlet
bourrelet
brouet
motet
poulet
Huguet
sifflet
soufflet

[*] *Ms.* naims.

colet
folet
molet
fremeillet.

En DIT.

je l'ay dit
sans contredit
mesdit
contredit
edit
maudit
escondit.

En YT. (f. 103)

habit
lit
delit
il rit
despit
respit
vit.

En ÉT.

discrét
secrét
decrét
trét
il me hét.

En PART.

liepart
poupart
bonne part
de moy se depart
di le moy a part
espart
aultre part
il le m'y part.

En ART.

tart
dart
quoquart
cornart
hasart
musart
rifflart
ung gonart [a]
ung broquart.

En (M)OT.

marmot
ung mot
je ne say qui m'ot
fagot
pot
ung lot
sot
Hugot
falot
Sarrot.

En ERT.

offert
souffert
il y appert
sert
dessert
desert
Robert
apert
expert
despert.

En VERT.

vert
descouvert
ouvert
couvert.

En QUET.

ung banquet
bosquet
bouquet
loquet
friquet
ung braquet.

En CHET.

blanchet
brachet
bechet
ung sachet
ung louchet.

En AINT.

il faint
maint
remaint
il craint
vaint
chaint
taint
destaint
attaint
estaint
retaint.

En MENT.

jugement
testament
piteusement
sentement
egalement
lealment
simplement
cordialement
joyeusement
je ne sçay comment
une jument
il ment
loyalment
justement
element
Climent
celéement
cyment
vivement
nicement
proprement
esbatement
courtement
vistement
presentement
bellement
bonnement
deuement
lyement
serement
sarréement
prestement
fondement
parfondement
humblement

[a] *On peut lire aussi bien* gouart.

honorablement.
amoureusement
sacrement.

En TENT.

competent
sans content
il tent
attent
destent
pretent
estent
va t'ent
delivre t'ent.

En SENT.

sent
consent
dessent
innocent
present
en present.

En ENT.

diligent
regent
bel argent
argent
couvent
en convent
vent
il le vent
souvent.

En PRENT.

il l'aprent
prent
comprent
entreprent
mesprent
reprent
esprent
surprent.

En MORT.

la mort
me mort
remort
amort.

En ORT.

bon ennort
bort
ressort
ung sort
ort
tort
estort
detort.

En PORT.

deport
en bon port
transport
report
apport.

En FORT.

confort
desconfort
effort
lieu fort.

En OURT.

sourt
yave qui sourt
lourt
court
cheval qui court
en une court.

En TRAIT.

trait
detrait
extrait
retrait
pourtrait
sourtrait
attrait
contrait
bien attrait.

En FAIT.

fait
meffait
parfait
contrefait
refait
fourfait
sourfait.

En MET.

submet
met
entremet
commet
une met
promet
Mahommet
ung armet.

En OINT.

d'un porc l'oint
dont on oingt
joingt
desjoingt.

En POINT.

pourpoint
je n'en veul point
il me point
mal a point
contrepoint.

En ANT.

plaisant
deduisant
desplaisant
possessant
obeïssant.

En TANT.

tant
combatant
mentant
submettant
commettant
debattant
estant
doubtant.

En SAULT.

sault
assault
tressault
soursault
bersault
consault.

En AULT.

ribault
baut

Archembault
Thiebault
chault
ne me chault.

En BLANT.

cheval emblant
chose qu'on est emblant
samblant
troublant
ressamblant (f. 104)
assamblant
comblant
tramblant[*].

En MANT.

vray amant
dyamant
aymant
Saint Amant[1]
dormant
commant
rommant
rimant
acoustumant
fumant
diffamant
semant.

En FERMANT.

bien fermant
affermant
confermant
deffermant.

Cy s'ensuivent en U.
Premierement en TENU.

tenu
detenu
retenu
obtenu
contenu
maintenu.

En VENU.

bien venu
sourvenu
faire l'a convenu
souvenu
parvenu
devenu
homme nu.

En DU.

perdu
esperdu
pendu
fendu
offendu
deffendu
confondu
morfondu
fondu
lardu
pourfendu
vendu
rendu
entendu
tendu
contendu
retondu
tondu
despendu
condescendu.

En EÜ.

veü
eü
geü
esleü
leü
beü
pourveü
decheü
escheü
esmeü
treü
creü
mescheü.

En TU.

tortu
batu
abatu
debatu
combatu
que fès tu
testu
vestu
advestu
revestu
estatu
enbatu
ung festu
le roy Artu
ou es tu.

En EU.

bleu
feu
jeu
peu
Harfleu[2]
le conte d'Eu[3]
Brimeu[4]
ung veu.

En RU.

il y paru
apparu
comparu.

Cy s'ensuivent rimes fenissans par X.
Et premierement en EUX.

amoreux
joieux
remoureux
langoureux
doloureux

[*] *Ms.* tramplant.

[1] Ville de l'arr. de Valenciennes (Nord).
[2] Harfleur (Seine-Inférieure).
[3] Eu (Seine-Inférieure).
[4] Peut-être Brimeux (Pas-de-Calais).

sons, tant de vielle taille comme de nouvelle, fatras possibles et impossibles, vers douzains, lignes alexandrines et lignes doublettes.

1. [Lai.]

Premierement, forme de lay, qui doibt estre de douze couplès, dont le premier et derrenier couplet sont d'une façon et d'une consonance[1], et les .x. aultres couplès sont chacun par soy de fasson; mais il fault que chacun ait quatre quartiers; et les peult l'on faire de si long ou si court mettre que l'on veult, mais que la plus longue ligne ne passe point .ix. sillabes, qui est feminine. et le masculine de .viij. sillabes, et les aultres en dessoubs. La feminine toudis a une sillabe plus longue que la masculine. Et pour entendre que sont quartiers, le premier couplet cy après mis le moustre, ou il y a trois lignes d'un son et l'aultre ligne quatrime d'un aultre son[2]. Et l'on peult les aultres couplès faire en tel mettre que dessus est dit; de .x., de .xij. ou de plus de lignes[a], qui veult; et une aultre ligne d'a[u]ltre son; et puis recommencier du premier son du nombre que l'on ara fait devant jusques a quatre fois, et par ainsy l'on ara ses quatre quartiers furnis[3]. Et peult on faire son premier couplet de tels quartiers que l'on veult, comme cy s'ensuit. Et pour entendre que sont couplès de .iiij. quartiers, on les verra par les couplès qui s'ensuivent en diverses manieres[4].

[a] *Ms.* deligens.

[1] Cf. page 17, note 2.

[2] C'est le second exemple seulement qui correspond à cette «taille»; les «quartiers» du premier couplet ne sont que de trois «lignes», deux «d'un son», et la troisième «d'un aultre son».

[3] Voici la traduction de cette phrase : La dimension du vers est au choix du poète, pourvu qu'elle ne dépasse pas huit syllabes au masculin, neuf au féminin, comme «dessus est dit»; le nombre des vers d'un couplet est de dix, douze, ou plus grand, si l'on veut: à un groupe de vers sur une rime on ajoutera «une aultre ligne d'aultre son»; lorsqu'on aura ainsi fait un quartier, on en fera trois autres semblables, contenant chacun le même nombre de vers du «premier son» suivi de la «ligne d'aultre son».

[4] Cf. page 17, note 4.

Et premierement [1] :

Par trois raisons me veul deffendre
Qu'on ne me doibt mie reprendre
Se, selonc la condicion
De m'amour, que jamais n'iert mendre,
Veil ma plainte et mon lay comprendre
En triste ymagination.
L'une est qu'Amours ne veult entendre
A ce que ma dame soit tendre
Vers moy, ains est s'entencion
Que mon dolant cueur face fendre;
Joye ne daigne en moy descendre,
S'en vis en lamentation.

Couplet de quatre quartiers d'aultre taille.

Amours doulcement me tempte
Que m'entente
Je mette, et ne m'en repente,
A luy bien servir;
Et ma doulce dame gente,
Qui est lente,
De tous biens m'en atalente,
Et je le desir;
C'est bien droit que m'y contente,
En attente
Que aulcun de ses doulx biens sente
En mon cueur venir.
Pour quoy, comme droitte rente,
Luy presente
Mon cueur, mon corps et jouvente,
Tant y prens plaisir.

[1] Les trois couplets qui suivent sont les premiers de trois lais de Guillaume de Machaut; les copies n'en sont pas rares, je citerai seulement le manuscrit de la Bibliothèque Nationale fr. 1584, fol. 377, 379 et 410, où ils sont accompagnés de leur notation musicale. Le dernier est intitulé le *Lai de Pleur*.

Couplet de quatre quartiers d'aultre taille.

Qui bien aime a [a] tart oublie,
Et cuer qui oublie a tart
Ressemble le feu qui art,
Qui de legier n'estaint mie;
Aussi qui a maladie
Qui plait envis s'en depart [b] :
En ce point, se Dieu me gart,
Me tient Amours et maistrie;
Car Plaisance si me lie,
Que jamais l'amoureux dart
N'ert hors traict, n'a tiers n'a quart,
De mon cueur, quoy que nul die;
Car tant m'a fait compaignie,
Que c'est neant du despart,
Ne que jamais par nul art
Soit la poincture garie.

2. Taille d'amoureuse [1].

S'amant veult vivre en consolation
Et acquerir des biens grande habundance,
Il serve Amours en vraie entention;
Car c'est celuy qui ses subjectz avance,
Tant est large, puissante et honorable;
Et qu'il soit vray par sa vertu loable,
Son serviteur de touz vices absente,
Puis le conduit en la joieuse sente
De Doulx Regard, ou par plaisance heureuse
Desir luy vient qu'a damme Amour s'asente,
Ou grace maint et doulceur plantureuse.

[a] *Ms.* et. — [b] *Entre ce vers et le suivant notre ms. en ajoute un qui n'a pas de sens et fausse la taille du couplet :* Et qui plaist tient pour sa part.

[1] La taille de l'amoureuse est identique à celle du serventois; le sujet seul est différent. Dans l'une c'est l'amour profane, dans l'autre c'est l'amour de Notre-Dame. Il est évident que l'amoureuse rapportée ici a été présentée au pui de Lille en même temps que le serventois qui suit, puisque celui-ci lui est «servant devant et derriere».

Et puis que Amors par bonne affection
Donne aux loyaulx de ses biens congnoissance,
Amans luy doibt en humble intention
Hommaige faire et rendre obeïssance;
Car de deux cueurs en fait ung veritable,
D'ung se[u]l penser et volenté fiable;
Et le couart de hardement contente.
L'amant qui cuide est loing de son entente,
Mais quant il a pensée cremeteuse,
Pitié le tient delez elle en sa tente,
Qui [a] pour amans conforter est songneuse.

Dont doibt amant, sans variacion, (f. 106.)
Servir Amour de toute sa puissance,
Lequel donne sens et discretion
A son servant, s'il y voit ignorance;
Et se Envye luy veult estre nuysable,
Il trouve Espoir courtois et delectable;
Et au surplus tant de biens lui presente
Que, se Mercy estoit de luy presente
Et voulsist estre envers luy rigoreuse,
S'a il assés de biens qu'en son cueur ente
Pour le tenir en leesse amoureuse.

Aussy Amours a domination
De son servant tenir en attemprance,
Et a en luy telle perfection
Que plus de biens a en [b] sa gouvernance
Plus en donne de voulenté estable;
C'est la sourse de joye incomparable,
C'est la mine de noblesse evidente,
C'est le patron de humilité prudente,
C'est le miroir de doulceur gracieuse,
C'est le tresor ou aymant prent la rente
De souffisance et pa[i]x delicieuse.

[a] *Ms.* Cui. — [b] *Ms.* en a.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Dame sans per, d'umble condicion,
Fleur de beaulté, ou mise ay m'esperance.
Amours m'aprent que, sans deception,
De mon cueur soit fait au vostre aliance,
Pour ce qu'en vous maint doulceur amiable,
Laquelle m'est sur toutes agreable;
Pour quoy je crains que chose violente
Je ne face, dont vous soyés dolente,
Car j'en aroie au cueur pa[i]nne angoisseuse,
Tant me souffist vostre riant jouvente,
Si vous supply que me soyés piteuse.

Prince du Puy, raison est que j'augmente
De bonne amour la puissance excellente
Et la doul[c]eur qu'est en dame joieuse,
A celle fin que par leur grace sente
Les biens qui sont en mercy savoureuse.

3. Forme de serventoys.

Et est dit serventoys pour ce qu'il doibt estre servant devant et derriere a une amoureuse[1], comme il s'ensuit, car cestui serventoys est servant devant et derriere. Et se font ces serventois a Lisle en Flandres, le premier dimanche devant l'Assumption Nostre Dame; et doibvent parler de l'Assumption Nostre Dame et de la Passion Nostre Seigneur.

Taille de serventois servant devant et derriere a l'amoureuse devant dicte.

S'amant veult viv[r]e en consolation,
Il doit avoir en son cueur souvenance
Comment jadiz par suspiration
Saint Jehan vit ou saint ciel la semblance

[1] Inutile de relever cette étymologie. — Ce serventois est «servant devant» à l'amoureuse précédente, parce que le premier vers de chacun de ses couplets est le même que le premier vers de chacun des couplets correspondants de l'amoureuse; il lui est

D'une femme benigne et charitable,
Affublée du soleil delictable,
Qui couronne portoit de oeuvre excellente,
Faicte de .xij. estoilles, rice et gente,
Et enfanta par vertu glorieuse
Ung royal filz de majesté prudente,
Ou grace avoit et doulceur plaintureuse.

Et puis qu'amour par bonne affection
A saint Jehan donna la congnoissance
De celle femme ou est discretion,
Vray amant doibt avoir ferme creance
Que c'est la vierge autentique et loyable,
A laquelle saint Gabriel feable
Salut donna plain de grace evidente,
Disant : «Marie, en toy est la jouvente
De Dieu le filz par vertu precieuse,
Pour ce que t'es pucelle paciente,
Qui pour amans conforter es songneuse.»

Dont doibt amant, sans variation,
La digne femme avoir en ramenbrance
Que Dieu vesti par contemplation
Du pur soleil, qui est signifiance
De chasteté, dont vesture a notable;
Les estoilles de sa couronne estable
Sont loyaulté, foy, paix, raison solvente,
Grace, pitié, concorde sapiente,
D[o]ulceur, mesure, humilité heureuse,
Discretion et amour, qu'elle augmente
Pour la tenir en liesse amoureuse.

Ainsi Amours a domination
De ceste femme avoir a sa plaisance,
Qui effanta sans deffloration
Le benoit filz, ou est toute puissance;

«servant derrière», parce que le dernier vers de chacun de ses couplets est le même que le dernier vers de chacun des couplets correspondants de l'amoureuse.

Lequel depuis prist mort dure et grevable,
Pour reparer le grant peché dampnable
D'Adam, qui prist le goust du fruit de l'ente,
Par le conseil d'Eve inobediente;
Dont ilz furent en chartre tenebreuse
Et perdirent par leur meffait la sente
De souffisance et paix delicieuse.

Dame sans per, de humble condicion,
Femme royale, en qui maint attemprance,
Par Dieu le pere, ou est perfection,
Vous este[s] mise en lieu de suffisance,
Ou vous rengnés en gloire pardurable,
Lez vostre filz bening et charitable;
Ou quel lieu que de vous soit presente [1]
Toute la joye, et on le vous presente
. . . . [2]
Car son amour de vostre cueur prèz ente.
Si vous supply que me soiés piteuse.

Prince, cilz est eureux qui met s'entente
A bien servir la Vierge savoureuse,
Car en la fin ses biens servans contente,
Tant que jamais n'aront paine angoisseuse.

4. [Chant royal.]

Cy s'ensuit la forme et taille d'ung chant royal, qui se font a Dieppe en Normandie [3]; et s'appelle chant royal pour ce que l'on commence et fine en telle maniere que l'on veult [4]; et doibt parler de

[1] Ce vers est trop court d'une syllabe. On pourrait, pour le rectifier, suppléer | veult | après *lieu*.

[2] Il manque ici un vers rimant en *euse*.

[3] Dans le traité précédent, c'est aussi le chant royal de Dieppe qui est pris pour type, et le même exemple, de Colinet Brunet, qui est cité (p. 21).

[4] Cette étymologie de l'expression chant royal a la même valeur que celle du mot serventois donnée par le même auteur (§ 3, page 170).

la Nativité Nostre Dame et de la Passion Nostre Seigneur et de l'Assomption Nostre Dame.

Taille de chant royal.

Par les faulx cris d'une escouffle envieuse
Nous mist Adam tous a la mort d'enfer,
Mais par les biens d'une turte amoureuse
Nous volu Dieu le meffait pardonner,
Et radrechier en pardurable vie.
La turtre entens pour la vierge Marie,
Qui vray confort de salut nous presente,
Et l'escouffle, pleine de faulse entente,
Prens por Eve, qui ne cessa de braire
Avant qu'Adam heüst du fruict de l'ente
Mors le morsel qui tant nous fut contraire.

Ce fu pour nous viande merveilleuse,
Car ung chacun le convint comparer
Dedans enfer, en chartre tenebreuse,
Ou convint bons et maulvais avaler [a].
Mais quant Dieu pleut, qui tout a en baillie,
Il ot pitié de l'umaine lignie;
Lors envoya la digne turte gente,
Qui avola, sans faire longue attente,
En une anne, pour son digne nyt faire.
Saint Esperit fu a l'oeuvre presente,
Et Dieu le voult divinement parfaire.

Ceste oeuvre fut divine et precieuse,
Car par avant Anne ne pot porter,
Mais quant Dieu fit la turte gracieuse
De paradis en celle anne avoler,

[a] Ms. aler; *corrigé d'après le texte transcrit ci-dessus, p. 22.*

Or a verdi [a] d'une fleur sy jolye
Que la sainte tourterelle prisie
Y fu neuf mois sans partir de sa tente;
Puis en issi de humanité parente,
Pure et sainte, de si trés digne affaire
Que Dieu la fit estre tant excellente
Qu'il se volu en ses dignes flans traire.

Amer debvons la journée eüreuse
Que d'Anne yssi la turtre sans amer,
Qui rappaisa l'injure haïneuse
De l'escouffle, qui nous fit tous dampner,
Par le serpent qui l'ot mal conseillie;
Ceste turte, dont Anne est acouchie,
Foy, vie, loy et gloire represente
A tous ceulx que le faulx ennemy tempte,
Car par luy fu Di[e]u si trés debonnaire
Qu'il en offri son digne corps en vente,
Et a morir sur le mont de Calvaire.

Vierge roial, turte delicieuse,
Nous debvons bien vostre venue amer,
Car vostre nativité glorieuse
Fist aux humains paradis recouvrer.
De vous parla le prophete Ysaïe,
David, Amos, Abdias, Jheremie,
En affermant, sainte vierge prudente,
Qu'Adam et sa compaignie dolente
Raroit par vous des cieulx le luminaire.
Ainsi que c'est vraie chose evidente,
Deffendez nous du sathan deputaire.

Prince, prions a la sainte jouvente
Qui d'Anne issi de tous pechés exempte
Qu'elle nous veulle a telz vertus attraire
Que nostre cueur la grace de Dieu sente,
Et en la fin es sains cieulx le repaire.

[a] *Ms.* Au rever.

5. [Sotte amoureuse.]

Cy s'ensuit la taille d'une sotte amoureuse, lesquelles se font a Amiens, le jour de l'an noeuf, ou il y a tous les ans prince d'icelles sottes amoureuses[1]; et tant plus sont de sos mos et diverses et estranges rimes et mieulx valent.

Sotte amoureuse.

Je suis de tous les sos amans qu'on s[ace]
Le mains eureux et qui plus se traveil[le],
Pour dame amer, qui fait faire grimac[e],
Quant je luy viens crier en son oreille
Comment s'amour en mes boiaulx s'avale;
Dont fellement me regarde et ravale,
Disant : «Va t'en faire amye aultre part,
Car a m'amour jamais tu n'aras part.»
Et de ses poings le visaige m'afolle.
Mieulx me vaulsist combatre a ung liepart
Que d'estre es mains d'une si faicte fole.

Hier le trouvay assie en une place
Ou les pouceaulx vont couchier sans ch[andeille];
Cornes avoit a guise de limace,
Et par dessus une vielle toueille[a].
La le menoit ung cayemant de balle
A la carolle, au son d'une cimbale,
Auquel disoit : «Mon amy Jaquemart,
Je te dourray plain ung pot de briemart,
Et des tripes que j'ay faittes a l'ole;
Mais il te fault tout premier ton poupart
Venir bouter dedens mon capitole.»

[a] *Ms.* touaille.

[1] On trouve en effet chaque année, ou à peu près, dans les *Registres aux Comptes* d'Amiens, à la date du 1er janvier, une mention dans le genre de celle-ci : «A le taverne du Pié de Vaque, le premier jour, pour .ij. kanes de vin, a .iij. sous le kane, presentées a noss. le maieur d'Amiens, qui ce jour digna au puy des Soz. Pour ce, .vj. sous» (*Reg. aux Comptes*, année 1409, vieux style.)

Quant j'entendis là laide cicheface,
Courrucié fus et prins une bouteille
Et l'en baillay au travers de sa face,
Disant : « Pour toy mauvais sang me cateille,
Dont il convient que j'enfondre te dale,
Tant que jamais n'y entrera goudale,
Car tu me fais loyaulté de Renart
Quant tu me velx cha[n]gier pour ung cornart,
Que de verges aux carrefours de Dole
Battre je vis, pour ce que par faulx art
Faisoit parler latin a ung ydole. »

Puis je baillay une telle sifflace
Au cayemant qu'en une grande seille
Le fis tumber a toute sa besace;
Lors de brimbes emplie une corbeille
Me presenta ma chiere dame Kale,
Et pour faire sa paix, en ung escale
Boire me fit hambours et waghebart,
Et me mena vers l'ostel d'ung Lombart,
En ung celier, et la en chaude cole
Me fit baignier, et puis, quant il fu tart,
Couchie[r] me fit dedens une gayole.

Dame sans per, qui de relief pourchasse
Assés pour tous les truans de Marse[i]lle,
Pardonnés moy se vers vous mercy chasse,
Car sotte amour ainsy le me conseille,
Pour ce que vous estes femme de gale,
Qui bien amés le jeu de l'espringale,
Et de qui j'ay ung aussy doulx regard
Que d'ung viel singe, et puis, se Dieu me gard,
Pour moy donner confort vous troeuve molle
Comme pierre, pour quoy, par saint Lienard,
Des rebelles vous estes le droit molle.

Prince, je suis d'elle appellé coquart
S'entre mes bras souvent je ne l'acole.

6. [Pastourelles.]

Forme de taille de pastourelles, le[s]quelles se font a Bethune en Artoys, chascun an, le dimenche aprèz la feste Dieu[1].

En ung pré, lez une bruiere,
Vis avant hier q'un pastourel
Donnoit de bonne amour entiere
Une flutte a tout le fourel
Au pastour qui selonc s'entente
Nommeroit le plus excellente
Vertu en amour, sans erreur;
Car d'amour sentoit la doulceur,
Et ce[a] faisoit, se j'en suis fis,
Pour resjoïr en[b] toute honneur
Les pastourelles du païs.

Et ot cilz ung parc de fougiere
Ordonné delez ung obel[c],
Bien paré de fleurs par maniere,
Et ou milieu fut le joyel,
Posé sur une florie ente,
Ou avoit mainte touse gente
Et pastours venus de bon cueur.
La dit le be[r]gier : « Beu seigneur,
Dittes les vertus par advis,
Pour resjoïr en toute honneur
Les pastourelles du païs. »

Ung pastour de Belleforiere[2]
Commença, disant bien et bel :
« Lïesse est d'Amours tresoriere. »
Le second, qui estoit isnel,

[a] *Ms.* se. — [b] *Ms.* et. — [c] *Ms.* obeil.

[1] Toutes les pastourelles de Froissart ont cette forme.

[2] Nom d'un domaine seigneurial de l'Artois.

Dist : « Esperance est plus prudente.
— Cointise est vertu bien patente »,
Dit le tiers. Le quart, qui l'ardeur
Ot d'Amours, dit trés sans faveur
Que loyauté [a] l'est; « et le dis
Pour resjoïr en toute honneur
Les pastourelles du païs. »

Et la fu par une bergiere (f. 108)
Dit que cil le pris sans rappel
Avoit qui loyaulté planiere
Avoit nommée; adont Ansel,
Qui faisoit la feste presente,
Donna le pris sans longue attente
Au pastourel de grant valeur;
Et cil, comme bon entendeur,
Mercia les pastours jolis,
Pour resjoïr en toute honneur
Les pastourelles du païs.

Adont menerent bonne chiere,
En faisant gracieux revel [b],
Et chascun de sa panetiere
Tira flanc, flamiche, gastel,
Et d'autres mès jusques a trente.
La, ou parcq, qui flairoit la mente,
Firent nonne, et puis sans rigueur,
A chant, a contre et a teneur
Chanterent les pastours gentilz,
Pour resjoïr en [c] toute honneur
Les pastourelles du païs.

Prince, je leur vis maint[e] fleur
Coeullier ayans trés doulce oudeur;
Et en firent chapeaulx faitis,
Pour resjoïr en [d] toute honneur
Les pastourelles du païs.

[a] *Ms.* Q. la l. — [b] *Ms.* reveil. — [c] *Ms.* et. — [d] *Ms.* et.

7. [Ballade de pui d'école.]

Cy s'ensuit une balade, et de matiere que l'on doibt tenir en puy d'escole, laquelle est de .xj. lignes en chascun couplet, pour ce que le reffrain est de .xj. sillabes[1].

Cil qui des fais d'Amour n'a congnoissance
Et desire savoir trouver maniere
De rendre a luy loyale obeïssance,
Pour parvenir a sa grace planiere

[1] C'est donc à tort que M. G. Raynaud (*Rondeaux et autres poésies du xve siècle*, p. xxxv) dit que cette prescription fut «édictée pour la première fois par Henry de Croy».

Voici, sur un Pui d'École, des renseignements que j'emprunte aux *Premieres addresses du Chemin de Parnasse, pour monstrer la prosodie françoise par les menutez des vers françois, minutées en cent reigles*, de L. du Gardin : «En ladicte ville et Université de Douay est aussi depuis longues années introduicte une Confraternité, dite le Petit Puy, autrement le Puy d'Eschole, pour autant que ceux qui ont faict quelque faute en leurs Pieces (apres le record et les prix donnez) leur sont declarées, s'ils le requierent.

«La Congregation de ceste Confraternité se doibt faire ordinairement de six sepmaines en six sepmaines, concurrant pour chacune fois à tour de roolle un nouveau Prince.

«Pourquoy entretenir le Prince du jour choisist 3 ou 4 Refrains sur son nom, sur son surnom ou à volonté, qu'il fait distribuer à chasque Poete qu'il pense vouloir meriter, quelques 7 ou 8 jours avant le jour prins pour son dict Puy.

«Pour la premiere piece, le plus souvent se donne un Refrain pour une grande Ballade, sur quelque belle matiere sacrée, pour la confection de laquelle se doivent observer toutes les Reigles requises pour la ballade du My Aoust («La Ballade du my Aoust a le mesme Accouplement que le Chant Royal, et differe seulement, à sçavoir, qu'il n'est pas besoing d'y faire mention de l'Assomption, et qu'il n'y a que trois Couplets et l'Envoy.» — *Ibid.* p. 223). Dont pourrés prendre patron à la Ballade cy dessus, ou sur ceste cy :

S'il est requis dans une republicque
. . . .
Bien gouverner par les Loix et les Armes.

«Sont donnez des pris d'estain à deux qui auront faict leur Ballade meilleure ou moins vicieuse.

«Le 2e Poeme est une petite Ballade, de laquelle, si le Refrain est feminin, chacun des Couplets contient 9 vers; à sçavoir autant de vers que le Refrain a de syllabes.

Exemple :

Comme Elie à sec le Jordain
. . . .
Au brillant char le pora suivre.

Et a l'amour de dame doulce et gente,
Viengne servir en sa court excellente;
La trouvera tourment delicieux,
Confort dolant, ennuy solacieux,
Doulceur amere, esjoy[e] tristresse,
Guerre amoureuse; et si domine en eulx
Haultain plaisir, qui cueur tient en destresse.

Que ce soit vray quant amant par plaisance
Dame a choisie et lui dit : «M'amour chiere,
Voeulliés avoir de mon cueur souvenance.»
D'ung doulx regard en lui traire est archiere,
Et sans ottroy n'escondit le contempte
Si doulcement qu'entier plaisir elle ente
Ou loyal cueur de l'amant gracieux,
Et de tant plus qu'il a plaisir joyeux

«Si le refrain est masculin, chacun couplet contient 8 vers, comprins le refrain.

«Les deux qui auront mieux faict en ce 2° Poeme auront pareillement chacun un prix d'estain.

«Pour le 3° poëme se donne ou un Discours, ou un Hymne, ou un Cantique, ou un Cocq à l'asne, qui est un discours de diverses choses, sans ordre et sans coherence, selon la taille et quantité de vers prescripte par le Prince, ou bien se baille un vieil Poeme appellé fatras.

Exemple d'un fatras.

Par voeus, jeunes et oraisons
Christ vienne oster de nous la peste
. . . .

«Pour ce 3° Poeme se donnent aussi moyens prix.

«Pour le 4° Poeme, c'est une grande Ballade à l'Impossible, auquel Poeme qui peut inventer plus de choses impossibles est tant plus loué.

Exemple :

GRANDE BALLADE À L'IMPOSSIBLE.

Un jeune Veau, habillé en devine
. . . .
Encre d'acier, plume et papier de soye.

«Quelques fois c'est une petite Ballade à l'Impossible.

Exemple :

PETITE BALLADE À L'IMPOSSIBLE.

Quy auroit un peu de soleil
. . . .
Cela est bon contre la mort.

«Se donnent aussi deux prix aux deux qui auront mieux fait ce quatriesme Poëme.» (p. 225-233).

Tant plus dolant est quant de sa maistresse
. . . .
[Haultain plaisir, qui cueur tient en destresse] [1].

Dont a Amours en luy noble puissance,
Quant en dame met vertu si entiere
Qu'a son servant donne telle esperance,
Par bel semblant et gracieuse chiere,
Que, non obstant le grief qu'il fault qu'il sente,
Plaisance veult que humblement consente
Qu'a celle amer se moustre curieux;
Et s'elle sent qu'i[l] soit vray dolereux,
Quitte n'est pas de doeul qui son cueur presse,
Car elle prent en son servant soingneux
Haultain plaisir, qui cueur tient en destresse.

Prince d'Amours, pour estre plus eureux
Ou service d'Amours, tenés l'adresse
D'avoir en vous, comme amant cremeteux,
Haultain plaisir, qui cueur tient en destresse.

8. [Ballade de pui d'école.]

Aultre taille de balade que on doibt faire ou dict puy d'escolle, laquelle ne doibt contenir que dix lignes, pour ce que le reffrain ne contient que dix sillabes.

Je me suis mis ou plus joieux dangier
Qu'onque[s] amant se mist pour grace attraire
De celle a qui j'ay requis que logier
Voeulle mon cueur ou sien, sans le retraire;
Et loyalment, sans aler au contraire,
A le servir je mettray mon entente;
Car j'espoire, quoy que vive en attente
D'avoir mercy, qu'en bien me partira.
Doncques, affin que ceste doulceur sente,
Jamais mon cueur qu'elle ne ch[o]isira.

[1] Ni ce vers, ni le précédent, que je n'ai pas restitué, ne sont dans le manuscrit.

Son doulx regard, qui tant est gent archier,
De hault plaisir la fleche a volu traire
Dedens mon cueur, sans le vouloir blechier,
Qui ne cesse des nobles biens pourtraire
Que la belle a, qu'on ne savroit extraire,
Tant l'ont Nature et Dieu faitte excellente.
D'onneur moustrer ne la vis oncques lente;
Pour quoy mon bon vouloir consentira
Que, pour l'amour de la sainte jouvente,
Jamais mon cueur qu'elle ne choisira.

Mais Envye ne pense qu'a charchier
Chose par quoy elle me puist deffaire
Envers ma dame, qui me peult avancier
Par sa doulceur et mon cueur eureux faire;
Dont cremir doy envers elle meffaire,
Ou noble honneur du tout se represente,
Et qui souvent bel[a] semblant me presente.
Choisise dont qui dame a choisir a,
Car tant qu'a moy, en la vie presente,
Jamais mon cueur qu'elle ne choisira.

Prince d'Amours, pour la beaulté trés gente
De ma chiere maistresse, ou se mira
Mon vray desir par plaisance evidente,
Jamais mon cueur qu'elle ne choisira.

9. [Ballade de pui d'école.]

Aultre taille de balade d'escolle, l'une de huit lignes, pour ce que le reff[r]ain contient .viij. sillabes, et l'aultre de .ix. lignes, pour ce que le reffrain contient .ix. sillabes[1].

[a] *Ms.* belle.

[1] Une ballade, commençant par le même vers que celle qui suit, mais ayant un autre refrain : *Ainsi que l'ecrevice va*, se trouve dans le manuscrit de la Bibl. Nat. fr. 2206, f° 103, dans le manuscrit de Berne n° 205, f° 206 v°, dans le *Jardin de Plaisance*, éd. Vérard, f° 109; elle était aussi dans un manuscrit du cardinal de Rohan, signalé par M. A. Piaget dans la *Romania* (XXI, p. 428).

Le monde va en amendant,
Car Orgueil, Ire et Gloutonnie
Ne s'i moustrent plus maintenant,
Paresse, Luxure ne Envye,
N'Avarice, que Dieu mauldie!
On a huy [a] du mal d'aultruy doeul;
Misericorde est exaulchie.
Se je dis vray, crevés moy l'oeul.

Gens d'armes payent tout contant
Ce qu'aux champs prennent pour leur vie,
Proudomme sont tuit li sergant,
Largesse est es signeur[s] nourrie,
Advocas de leur plaidoirie
Font d'argent moult petit recoeil [b];
Pour ce peuple plus ne mendie.
Se [je] dis vray, crevés moy l'oeul.

Prelat, curé et mendiant
En chasteté ont foy plevye;
Traïson ne va plus regnant;
La guerre est en France appaisie;
Usure est du monde banye;
Officiers ne ont point d'orgueil,
Et aussi l'Esglise est unye.
Se je dis vray, crevés moy l'oeul.

Prince, ma femme est bien m'amie,
Car pour faire ce que je voeul
Elle est toudis appareillie.
Se je dis vray, crevés moy l'oeul.

10. [Ballade de pui d'école.]

Ballade contenant .ix. lignes, pour ce que le reffrain est de .ix. sillabes, comme dit est [1].

[a] *Ms.* luy. — [b] *Ms.* recoiel.

[1] «Comme dit est» au paragraphe précédent.

Un compaignon d'entendement
Et une femme de raison
Entroïs n'a mye gramment,
S'oys que celle au compaignon
Disoit : « Il me faut presenter
Poulain [(a)], pour mon car atteler,
Car je voeul aler ou voyage
Ou on peult souvent encontrer
Les broudes visaige a visaige. »

Cil respondi certainement :
« Dame, j'ay poulain de fason,
Fouet a deux noux, dont souvent
Le chasseray, mais que ou moilon
Des limons le voeullés mener. »
Adonc vis le dame lever
Les limons comme il est d'usaige,
Disant : « Hastés vous de trouver
Le[s] broudes visaige a visaige. »

Lors le galoys apertement
Fist entrer morel de randon
Ou harnas, mais assés briefment
Fu mas, et celle le crepon
Du poulain vouloit galonner.
« Ho », dit cieulx, « il fault reculer
Vostre car, car en mol passage
Suis, pour y souvent aborder,
Les broudes visaige a visaige. »

Prince, pour en paix demourer,
Homme qui est en mariaige,
Il luy fault souvent adjuster
Les broudes visaige a visaige.

[(a)] *Ms.* Poular.

11. [Ballade balladant.]

Aultre forme de balade, qui ne doibt comprendre que .vij. lignes, pour ce que le mettre ne doibt estre que [de] .vij. sillabes le masculin, et le feminin de .viij. sillabes; et s'appelle balade baladant.

Ung homme, povre d'avoir,
Au lit mortel disoit hier,
En plourant : «Bon doit[a] avoir
Dieu de moy contrarier,
Qui tant de biens envoier
En ce monde me soloit,
Et si ne m'en souvenoit.

Bien debvoys au cueur avoir
Talent de l'en mercyer,
Quant eür, sens et pouoir
M'avoit presté pour gaignier,
Et veoie mendïer
Povres et morir de froit,
Et [si] ne m'en souvenoit.

Mis[b] avoye en nonchaloir
Pour mors a Dieu [de] prier,
Qui n'ay terme main ne soir
D'estre en leur pareil dangier,
Et s'avoye oy preschier
Que morir me convenoit,
Et sy ne m'en souvenoit.

Prince, maint an a entier
Qu'on m'a volu enseigner
Tous les poins que cil disoit,
Et si ne m'en souvenoit.

(a) *Ms.* droit. — (b) *Ms.* Mais.

Cy s'ensuivent aultres balades de taille nouvelle faittes a plaisance.

12. Balade faitte a la volenté de l'ouvrier.

Je vous mercye, Amours,
De trés loyal vouloir
De voz plaisans doulçours
Que me faittes avoir;
En vo service gent
Vostre suis ligement;
Car par rians regars
A mon cueur contenté
Celle qui les deux pars
De son cueur m'a donné.

C'est sur toutes les flours
La plus belle a veoir;
Elle a toutes valours,
C'est mon joyeux espoir,
C'est mon esbatement;
Mieulx l'ayme vrayement
Que d'or cent mille mars,
Tant a de loyaulté
Celle que les deux pars
De son cueur m'a donné.

Prince, des joyaulx dars
D'Amour m'a assené
Celle qui les deux pars
De son cueur m'a donné.

13. Balade layée [1].

Belle, en vous servant m'est venue
Desplaisance en lieu de lïesse,
Qui piece a vous ay esleüe
Pour ma souv[e]raine maistresse
Et deesse;

[1] Sur l'expression *layée*, cf. l'index, au mot *lai*.

Et vous m'avés habandonné
        Et donné
Reffus, qui foy vous ai promis,
        Comme amis.
C'est par envye venimeuse
        Et doubteuse,
Qui grevé m'a vers vous a tort :
Jamais n'aray vie joieuse,
Ains array paine doloureuse
        Sans confort.

A mon gré n'avoye veüe
Dame de si haulte noblesse
Que vous este[s], ne purveüe
D'onneur, courtoisie et largesse,
        Et saigesse;
Pour quoy Amours m'a commandé
        Et mandé
Que, pour le beauté de voz vis,
        A devis
Je vous serve, trés bien eureuse
        Amoureuse;
Et j'ay esté de cest accord
Pour acquerir grace piteuse;
Et je suis par vous, gracieuse,
        Sans confort.

Loyaulté je vous ay tenue
Comme a ma haultaine princesse,
Et plaine foy entretenue,
Cuydant de joye avoir l'adresse.
        Or, se cesse
En moy toute joyeuseté,
        Je suis né
Le [a] plus mal eureux qui soit vis
        Et ravis
En dure fortune angoisseuse
        Et nuyseuse;

[a] *Ms.* Et.

Mais se je debvoie estre mort,
Je vous aymeray, plaintureuse,
Quoy que vous voye rigoreuse,
[Sans confort].

14. Aultre balade de court mett[r]e.

Chiere maistresse,
A vous me plains
De la destresse
Dont je suis plains
Par Bel Accoeil,
Dont je recoil
Angoisse dure,
Qui trop me dure,
Car mes solas
Troeuve en decours,
Criant : « Helas!
Mort ou secours! »

Je pers l'adresse
Des biens haultains.
Mort, ton dart dresse
Et m'en attains;
Ainsi le voeil
Plus que ne soeil.
Mercy n'a cure
. . . .[*]
Mon cueur est las
De plains et plours.
Criant : « Helas!
Mort ou secours! »

Princesse pure,
De humble figure,
N'oubliés pas
Moy en dolours.
Criant : « Helas!
Mort ou secours! »

[*] *Il manque ici un vers rimant en* ure.

Cy s'ensuivent plusieur rondeaulx doubles et simples, que l'on fait pour mettre en chant, et ungs de .viij. et de .ix. sillabes, et les aultres de .x. et .xj.

15. [Rondeau double.]

Rondel double de .viij. et de .ix. sillabes et de tailles diverses et nouvelles.

Rossignol, a ta bien venue
Va vers ma dame, et le salue
De par moy en ton joyeux chant,
Et luy dis qu'en elle servant
Ma loyaulté ne se remue;

Et que de beauté pourveüe
Sur toutes je l'ay esleüe,
Pour de grace estre possessant,
    Rossignol.

Se tu sens, sa response eüe,
Qu'en moy soit sa grace estendue,
Prestement viens vers moy volant,
Et mon cueur de joye ara tant
Que tristresse j'aray perdue.
    Rossignol.

16. [Rondeau simple.]

Aultre[a] rondel simple de .viij. sillabes en la ligne; et qui le vouldroit faire de .viij. sillabes en la ligne et de .ix., il se peult bien faire, ou tout de .ix. [1]

[a] *Ms.* Aultres.

[1] Il sera de huit syllabes «en la ligne», ou de huit et de neuf, «ou tout de neuf», selon que les rimes seront toutes masculines, ou alternativement masculines et féminines, ou toutes féminines.

J'aime qui m'aime, aultrement non[1].
Qui ne m'aime je n'en[a] puis mais,
Et veul mieulx que n'ayme jamais,
Se je n'ay d'estre amé le nom.

Sans partie amer n'est pas bon
Pour viv[r]e joyeux desormais[b],
[J'aime qui m'ayme].

Se ma dame de hault renom
De reffus me fait entremès,
En la grace d'Amours me mès,
Pour acquerir hault guerredon.
J'aime qui m'ayme.

17. [Rondeau double layé.]

Aultre taille de rondel double de lignes longues et courtes, et les peult on faire de lignes de .x. ou de .xj., qui veult.

Rondel de long et court mettre, et s'appel[le] rondel layé.

Gardés le bien, mon cueur que tenés pris
En vo pourpris,
Ma chiere dame, et soit reconforté
De vostre amour, car le desconforté
N'a riens mespris.

Toudis vous craint, comme d'amour espris,
D'estre repris.
Affin qu'il ayt par vous joieuseté,
Gardés le bien.

Voz doulx maintiens veoir avoit apris,
Or a empris
Le fel Dangier qu'il en soit debouté,
Afin que vous n'aiez de luy pité.
Dame de pris,
Gardés le bien.

(a) *Ms.* men. — (b) *Ms.* devers moy.

(1) Un rondeau de Charles d'Orléans, ou du moins publié parmi les siens, commence par le même vers.

18. [Rondeau simple.]

Aultre taille de rondel simple de .x. et de .xj. sillabes.

Par Doulx Regard, l'amoureux [b] canonnier,
Fu de penser la bombarde affustée,
Qui la priere de plaisance a jettée
Par my mon cueur, sans le vouloir blesser.

De souvenir, espoir et desirer
Fu la puldre toute mistionée
Par Doulx Regard.

L'ardant desir vint le feu appoinctier,
Dont asprement fu la pouldre alumée.
Encore en est la chaleur demourée
Dedens mon cueur, qui ne peult refroidier,
Par Doulx Regard.

19. [Rondeau double.]

Aultre taille de rondel double de .vij. sillabes; et le peult on faire de .vj. sillabes, de .v. et de .iiij. sillabes.

Rondel double.

Par ung regard contrefait
Mon cueur se trouve deffait
De doulx espoir et confort;
Faulx Semblant par son effort
A voulu qu'aynsi soit fait.

Helas! je n'ay riens meffait,
Dont je doye avoir fourfait
Grace, que je pers a tort
Par ung regard.

Se briefment ne suis refait
Par ung doulx acoeul parfait,
Prochainement seray mort.
Onques je n'eux mal si fait
Par ung regard.

[b] *Ms.* lamoureur.

Cy s'ensuivent fatras possibles et impossibles, simples et doubles[1].

20. Forme de simple fatras possible.

Vierge, a qui Dieu se maria
Pour saulver humaine nature.

Vierge, a qui Dieu se maria,
Et qui si digne mary a,
Qui repaira la fourfaiture
D'Adam, qui nous injuria
Tant qu'en enfer nous charia,
Je te pry, saincte creature,
Empetre nous bonne aventure
Vers ton filz, qui en croix cria,
Quant de mort senti la poincture,
En quoy oncques ne varia,
Pour saulver humaine nature.

[1] Le fatras *possible* est celui dont le texte offre un sens, dit des choses possibles; le fatras *impossible*, au contraire, ne dit que des choses incohérentes. Ce n'est pas cette incohérence du texte qui constitue le fatras, mais la forme de la pièce. Les deux premiers fatras qui suivent n'ont rien d'incohérent, pas plus que celui de Molinet (V, 30, p. 234), ni ceux que cite Fabri (éd. Héron, pp. 82-84), ni celui de Louis du Gardin mentionné plus haut (page 179, note 1). D'autre part, nous avons vu du même L. du Gardin deux ballades «à l'Impossible», c'est-à-dire dont le texte n'a pas de sens (page 179, note 1). Le fatras est essentiellement un couplet de 11 vers, dont le premier et le dernier sont le premier et le dernier d'un distique pris ou reçu comme thème par l'auteur. La disposition des rimes est rigoureusement déterminée : *A B* pour le distique; *AabaabbabaB* pour le couplet de 11 vers ou fatras proprement dit.

Dans le traité précédent (II, 15, p. 59), le distique est séparé des onze vers qui suivent par le titre *fatras*; le titre général des treize vers est *fatras enté;* ce qui signifie que le fatras (couplet de onze vers) est greffé sur le distique, comme, par exemple, dans le *Trésor amoureux* de Froissart, ou attribué à Froissart, on trouve des «rondeaux entés en ballades».

Les trente fatras de Watriquet de Couvin (*Dits de Watriquet de Couvin*, publiés... par A. Scheler, 1868, in-8°, p. 295-309), sont conformes au schéma donné plus haut. Ils sont tous impossibles. Les onze fatras de Beaumanoir (*Œuvres poétiques de Philippe de Remi*, sire de Beaumanoir, publiées par H. Suchier, pour la Soc. des Anc. textes français, II, 305-310) ne sont pas «entés».

Si, comme c'est vraisemblable, le fatras a commencé par être un jeu de société, consistant à «enter» sur un distique proposé un couplet soumis à des règles déterminées,

21. Aultre forme de fatras possible double.

C'est assavoir que le second fatras se doibt commencier par la seconde ligne du premier fatras, et fenir par la premiere[a] ligne d'icelluy, comme il s'ensuit :

Ce premier jour de l'anée,
Belle, mon cueur vous presente.

Ce premier jour de l'anée,
Vous supplie que donnée
Me soit vostre me[r]cy gente.
Plus joieuse destinée
Ne me poeult estre assenée,
Et de toute mon entente
. . . .[1]
Serez de moy, belle née,
Car, pour celle noble attente,
Par amour bien ordonnée,
Belle, mon cueur vous presente.

Belle, mon cueur vous presente,
Ce premier jour de l'année.

[a] *Ms.* Seconde.

la nécessité de rimer rapidement en public a fait négliger le sens des vers; d'autre part, comme le couplet pouvait et peut-être devait n'avoir aucun rapport de sens avec le distique proposé, on a dû souvent trouver piquant de faire sur un thême sérieux un fatras plaisant et même grotesque. Voilà pourquoi les fatras *impossibles* sont plus nombreux que les fatras *possibles*. Mais, je le répète, l'incohérence des idées n'est pas un caractère essentiel de cette pièce et ne doit pas être un point de départ nécessaire pour des recherches sur l'étymologie encore à trouver du mot fatras.

Le fatras est picard.

Molinet enseigne aussi «la ballade fatrisée ou jumelle», composée de deux ballades greffées l'une à l'autre (V, 33, p. 239), et donne un couplet de lai qui est «fatrisiez par la reprise des deux premières lignes» (V, 35, p. 241). Cf. aussi page 260, note 1.

L'Infortuné appelle le fatras *épilogue*.

Le fatras *double* est composé de deux fatras simples, ayant chacun pour thème les mêmes deux premiers vers, placés dans un ordre inverse, le premier de l'un étant second de l'autre et réciproquement. Le schéma du fatras double est donc : *A B : AabaabbabaB — BA : BbabbaababA.*

[1] Il manque ici un vers rimant en *ente*.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Belle, mon cueur vous presente,
Car en vous se represente
Doulceur de joye aornée;
N'en ceste vie presente
Ne sçay dame plus prudente,
Et qui soit enluminée
De plus haulte renommée;
Pour quoy, m'amour excellente,
Estre debvez couronnée
Pour la plus plaisant jouvente,
Ce premier jour de l'anée.

22. [Fatras impossible simple.]

Forme de simple fatras impossible de .vj. et de .vij. sillabes; mais on le peult faire de tel mettre que l'on voeult.

La chose va trés mal
Ou point n'a de justice.

«La chose va trés mal»,
Dist un veau de metal
Au front d'une genisse,
Qui en ung orinal
Bouta ung cardinal
Qui faisoit sacrifice
De l'oeul d'une escrevice
En ung four de cristal,
Pour ce que sa pelice
Tenoit estat royal
Ou point n'a de justice.

23. Forme de double fatras impossible.

Il n'est b[r]uvage que de vin
Pour mieulx sa teste rafermer.

«Il n'est bruvage que de vin»,
Ce dit hier le fons d'un bachin,
Qui aloit vigilles chanter

Pour l'ame l'amiral Baquin,
Que .j. pois portoit en .j. tupin,
Pour a Lucifer presenter (f. 111),
Quant ung soiron le vint happer
Et le mucha en ung escrin,
Puis ly aporta a humer
De la barbe d'ung Sarrasin,
Pour mieulx sa teste rafermer.

Pour mieulx sa teste raffermer
Il n'est bruvage que de vin.

Pour mieulx sa teste raffermer,
Se hurta ung luiton de mer
Contre une pierre de molin,
Ou tout s'ala escherveler,
Quant la poincte d'un chandelier,
Pour garir ce mortel tastin,
A ung sourt muet medecin
Ala garison demander,
Qui dit en alemant latin :
« Pour se mieulx garder d'enyvrer
Il n'est buvrage que de vin. »

24. [Vers douzains.]

Cy s'ensuit forme de vers douzains. Et s'appele vers douzains pour ce qu'il ne contient que douze lignes. De laquelle ornure on peult comprendre matere pour faire tant en divinité, amours, sottie ou aultres choses moralles [1].

Amours par son subtil attrait
Amans et amies attrait
Souvent si que leurs cueurs retraire
Ne sevent par [a] nès ung retrait,
Car amoureux desir les trait
En amer, qui les fait detraire,

[a] *Ms.* pas.

[1] Le douzain qui suit est le premier d'un poème publié ci-dessus, page 29.

Par les doulx dars jetter et traire
De Regard, qui maint grief contraire
Ymagine, paint et pourtrait
En eulx, pour le plus bel attraire
En une prison, sans mestraire,
Ou Nature n'a riens mestrait.

25. [Autres vers douzains.]

Aultres vers douzains, moytié de lignes plaines et aultre moittié de lignes courtes.

Lyon, besoing est que tu t'armes,
Moustrant en baniere tes armes,
        Non negligens
D'emploier lances et guisarmes,
Regardant en pitié les larmes
        Des povres gens,
        Moult indigens;
        Car ly argens
D'eulx ne te fault pour tes gens d'armes:
        Dont par fais gens,
        Com diligens,
Deffendre doibs leurs corps par armes.

26. [Lignes doublettes.]

Forme de taille de lignes doublettes; de laquelle taille on peult ouvrer toutes choses.

Ung bon homme, qui petit pot,
Mist des pois en ung petit pot,
Et les mist cuire a petit fu,
Pour ce que le pot petit fu,
Et fist le fu de viez masrien,
Pour ce qu'il ne valoit mais rien,
Et tout ce fist pour sa moullier,
Qui aloit sa taille moullier;

En fin le pot se despescha,
Car il estoit fait de piecha :
Cilz fu tristes et esbaubis,
S'entr'en son hostel abaubis,
Comme dolant et esperdus :
«Ha!» dit il, «mon pot est perdu.»
Ainsy fina le pochonnet,
Qui n'estoit pas un pochon net.

27. [Lignes alexandrines.]

Cy s'ensuivent les tailles de lignes alexandrines. Et sont dittes lignes alexandrines pour ce que une ligne des fais du roy Alexandre fu fait[e] de ceste taille[1]. Et maistre Jehan de Meun en a fait son Testament[2], qui se fait par quatre lignes d'un son chascun couplet; et doibt avoir la ligne masculine .xij. sillabes et la ligne feminine .xiij. sillabes, comme il s'ensuit :

Lignes alexandrines de .xiij. et de .xij. sillabes.

A vous viens a secours, ma trés chiere maistresse,
Pour Dangier, que mon cueur tient en grant desconfort,
Si vous pri que l'ostés hors de ceste destresse
Et que de bon vouloir vous luy donnés confort.

Item. combien que les quatre lignes devant dictes soient croisées, ils se poeuent bien mettre ainsi en oeuvre, ou tout d'un son par quatre lignes, ou tant qu'on voeult faire, selon la matiere que l'on prent[3]. Et qui voeult faire grande clause, qu'il se garde de prendre rimes pesantes et d'estrange son, car ce seroit pour faillir a son fait; et pour ce[4] le dict

[1] Ce passage est le plus ancien texte où l'on trouve indiquée cette étymologie, aujourd'hui généralement admise.

[2] Cf. ci-dessus, page 12, note 2.

[3] C'est-à-dire : On peut, selon le sujet, croiser les rimes, ou grouper les vers en quatrains monorimes, ou faire des tirades monorimes de la dimension que l'on veut.

[4] «Et pour ce». Parce que Jean de Meun a pris, pour son Testament, des «rimes pesantes», il l'a écrit en quatrains monorimes, et non en «grandes clauses».

[illegible] quatre lignes [illegible]

[illegible]

[illegible] Tasmine.
[illegible] faire pour Tasminet.
[illegible] amour [illegible] signe.
[illegible] Tasmine.
[illegible] pour [illegible]
[illegible]
[illegible] amye Tasmine.
[illegible] faire pour Tasminet [illegible].

[illegible] rondeau simple. Le sens de l'expression [illegible] est expliqué plus haut [illegible].

[illegible] Le rondeau suivant, [illegible] *Plaisance*, est à rapprocher [illegible] vient de lire :

Je t'en prie, Tacinet.
[illegible] je t'acine.

Et m'aporte ton signet.
Je t'en prie, Tacinet.
Ne me chault s'il n'est si net
comme celluy de Tacine.
Je t'en prie, Tacinet.
Vien a moy quant je t'acine.

Ed. Verard, f° [illegible]

IV

TRAITÉ DE L'ART DE RHÉTORIQUE.

ANONYME LORRAIN.

Cy comance le Traitiez de l'Art de Retoricque, etc.

1. En l'art et science de faire laie retoricque doit on premierement savoir qu'il sont .v. voieux en l'A b c, etc., et sont *a e i o u*. Lez autres sont dites lettres, exceptez *h*, que n'est riens que aspiracion [1].

2. Des .v. voieux ung en ait que ne sonne que pour demey voieux en nostre langaige, et aucune foix ne sonne point, c'est assavoir *e*. Quant il sonne pour voieux, il sonne en fin de diction par telle maniere comme ces mot cy : *trinité, majesté, reaulté, seüreté, i a donné, a planté*. Quant il ne sonne que pour demey voieux, il est en fin de diction telle comme cy s'ensuit : *la pucelle, vierge, Marie, dame, royne* [2]. Quant il ne sonne point, c'est par apocope; et se fait quant une diction fine par ycestui voieux, c'est assavoir *e*, et l'autre diction commence par voieux, sans avoir quelcunque lettre entre deux, comme il apert en cestui exemple : *Dame, ayés mon ame en vostre ayde par voustre humble grace*. Et le doit on ainsi pronuncier[a] de la voix comme sy après s'ensuit : *Dame ayés mon am en vostre ayde par vostre humble grace* [3]; car lez darrienne cilabes finans par ce demey voieux se boute en la pre-

[a] *Ms.* pronuncis.

[1] Eustache Deschamps dit dans les mêmes termes : « Et n'est pas *h* proprement lettre, mais n'est que une aspiracion .... » (*Art de Dictier*, p. 273).

[2] On remarquera que les exemples donnés par Molinet (V, 2, p. 217) de mots se terminant par un *e* féminin sont à peu près les mêmes : *vierge, mere, dame, royne.*

[3] Le scribe aurait dû écrire *dam, vostr,* comme il a écrit *am.*

mier voieux dez diction commansans par voieux [1]. Et doit on savoir que cest lettre cy *h* ne sone point pour lettre, car pour elle ne laise point le demey voieux a soy transmuer en l'autre voieux suyant, comme il apert en lez exemple dessusdicts, la ou il y ait : *par vostre humble grace.*

3. Dité avons des voieux et devisez dez demey voieux et appocope : raison est que de rimer parlons.

Premierement on puet rimer de equivocque, d'un voieux, et jamaix d'un demey voieux, d'une cilabe, de deux cilabes, de .iij., de .iiij., des .ij. lettre [2] avec ung voieux, de .iij., de .iiij.

4. Or saichans doncq que c'est de equivocque. Equivocque est deux scens sur une diction; ou quant ung mot segneffie deux chose [3], comme cy apert :

On doit Deu servir et amer,
Qui veult vivre sans nulz amer.

5. Exemple de rimer d'un voieux :

Amer son prosme tout ainsy
Comme ans ameroit son amy.

6. Exemple de rimer d'une silabe :

Qui sez commanz [a] acomplira
En paradis tout droit yra [4].

[a] *Ms.* commandement.

[1] Ici encore les termes de notre auteur sont les mêmes que nous trouverons dans le traité de Molinet : «La dicte sillabe se boute avec la dicte vocale... Celle sillabe *me*, qui est la moitié de *dame*, s'entreboute avec ceste sillabe *ai*, qui est la moitié d'*aime*...» (V, 3, p. 217).

[2] *Lettre* a le sens de «consonne» (Cf. § 1).

[3] «Deux scens sur une diction» : ex. *dit* substantif et verbe; «quant ung mot segneffie deux chose» : ex. *amer* verbe et substantif ou adjectif. La définition de l'équivoque par Molinet est la même (V, 40, p. 249). Jacques Legrand, qui a également défini l'équivoque (I, 7, p. 3), donne au mot un sens plus large, qui comprendrait les exemples de rimes de trois et quatre syllabes donnés par notre auteur aux §§ 8 et 9.

[4] En réalité la rime porte ici sur «un voieux» et sur une syllabe.

7. Exemple de rimer de .ij. silabes :

Nous nous debvons amer ensemble,
Comme tous frerez, se me semble.

8. Exemple de .iij. silabes :

Faisons bien, car tost finerons,
Car il fauldra tout finer, hons.

9. Exemple de .iiij. silabes :

Je feray signe[a] auz mesdisans[1]
Ainsoy qu'il soit jamaix deix ans.

10. Exemple de .ij. lettre [et] d'un voieux :

Je vuel servir Deu bonnement
Pour mostrer exemple a la gent.

11. *Cy s'ensuit la difinicion de rimer. Coment on rime en general.*

Rimer n'est autre chose que faire deux bastons finer par telle lettre[2] ainsy bien l'un que l'autre. Et que plus resambleront[b] l'un l'autre en la fin, milleur sera la rime. Et doit on rimer lez vers coppé auz autrez precedens bastons, comme si aprèz appert :

Cum royne glorieuse,
    Vierge heureuse,
Plux souef que [n'est] nulz basme,
Dame dez cielz precieuse,
    Sumptueuse,
Aiez mercy de mon ame.
Je ton serviteur me clame,
    Sy reclame

[a] *Ms.* Je f. le s. — [b] *Ms.* resamblant.

[1] Pour que la rime porte sur quatre syllabes, il faut lire : *a(s) mesdisans.*

[2] Ce mot a ici son sens actuel et non pas, comme plus haut, celui de consonne.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Ton ayde virtueuse :
Garde mon corps de diffame
Et de flame,
Manne qui est tant acieuse.

12. Item, on doit rimer d'une part lez bastons masculins et d'autre part les femenins, si comme cy après s'ensuit l'exemple :

Ja m'ara mort[a], et si la voy a l'oel,
Hayr ne puis ce que me puet destruire,
Et volentier voy ce dont je me doel,
Et qui cause est de moy en bien plux nuire.

13. Or veons donc a la longour dez bastons. Ung baston teu qu'ans appelle une ligne puet estre tant seullement d'une sillabe, comme il appert en cest peti rondel cy aprèz :

Rondel[1].

Tel
Vuel[b].
Quel?
Tel.
Bel
Oel,
Tel
Vuel[c].

14. Il est assavoir que on puet faire ung baston de tant de silabe comme on vuelt[2]. Et doit on sçavoir que chascun baston doit estre parelle en quantitey de silabes, se il n'y ait des vers coppez, qui doient estre de la moitié dez bastons, come, se lez bastons estoient de .viij. silabes, les vers coppez doient estre de .iiij., et ainsi de tous nombre[3].

[a] *Ms.* Jameray ma m. — [b] *Ms.* Voieux. — [c] *Ms.* Voieux.

[1] Voyez ci-dessus, page 62, un rondeau monosyllabique composé des mêmes mots, mais autrement disposés.

[2] Cf. page 2, note 2.

[3] Le vers coupé correspondant au décasyllabique n'a pas cinq, mais quatre syllabes.

15. Item, on doit sçavoir que communement rondelz ne balades n'ont point de nombre de silabes en leurs bastons [1], mais lais ont tousjours .vj. silabes [2].

16. Et doit on aussi savoir que ung baston est masculins et l'autre est feminins. Celuy qui est masculins est celuy qui est rimé en voieux ou en lettre [3] : en voieux, comme *trinité, majesté, trouvé, planté, j'amay, plairay, randay, ami;* en lettre, comme *sertennement, preux, hardis, est, plan, venus.* Celuy bastons qui est rimé en demey voieux est le baston femenins; et doit passer lez autrez bastons masculins de celle sillabe la ou le demi voieu est joing, comme *dame, femme, lerme* [4].

17. Pour sçavoir l'usaige de [a] moderne retorique laie, je conseille a user et hanter les facteurs [de] ballades et rondel, car [b] en cest art y falt mettre moult usaige.

18. Item, il sont .iiij. maniere de rondel, c'est assavoir ung petit rondel, ung plain rondel, ung double rondel et ung rondel a vers coppez [5].

19. *Exemple [d']ung peti rondel.*

Je croy
Tout vray
La foy.
Je croy
Et voy,
Bien sça[y].
Je croy
Tout vray.

Nota que ung rondel ait .iij. clause, comme cy après s'ensuit :

(a) *Ms.* dez. — (b) *Ms.* cest.

(1) C'est-à-dire point de nombre obligatoire.

(2) C'est complètement faux.

(3) *Lettre* a ici le sens de «consonne».

(4) Cf. V, 4, p. 217.

(5) Cette division a le défaut grave de reposer à la fois sur le nombre et sur la dimension des vers du rondeau. Le «petit rondel» est-il ainsi appelé parce qu'il est composé de petits vers, ou parce qu'il n'en a que huit? Le nom du «plain rondel» lui vient, non pas de ce qu'il a plus de huit vers, mais de ce

20. *Exemple du plain rondel.*

Qui sera de mes doulours mire,
Et qui garirait mes doulours,
Se non ma dame par amours,
Quant son ami me vouldra dire?

Sa bouche, quant la verray rire,
Sera remede en mez durs plours [1].

Et mon torment, que tant empire,
Se lessera par ces doulceurs,
Quant m'osteront toute tristours
Ces bialx yeulx qu'a veoir desire [2].

21. *Exemple d'un rondel double.*

Le vostre escuier, damoiselle,
Qui pour vous seuffre douleur telle
Que jusque au morir plus n'en puet,
Vuelliez conforter, qui se duelt
De sa maladie mortelle [3].

Et doit on savoir qu'il est parelle au simple rondel devant dit [4], maix qu'il y ait une ligne ajoustée au commancement d'une chascune clause.

que ses vers sont plus longs, et tous de la même dimension, par opposition au «rondel a vers coppez»; il est d'ailleurs appelé plus loin «simple rondel» (Cf. ci-dessous, n. 4). Il est évident que le rondeau double doit être ou «plain» ou à vers coupés. Bref, l'auteur a confondu deux divisions, l'une fondée sur le nombre, l'autre sur la dimension des vers. De ces quatre rondeaux, le premier est le rondeau «sengle» ou simple proprement dit; le second est appelé par les uns rondeau simple, par d'autres rondeau chanté, et encore virelai; le troisième, rondeau double; le quatrième, rondeau layé.

(1) Après cette «demey clause», la moitié de la première clause doit être répétée.

(2) Ici doit être reprise la première clause entière.

(3) Ces cinq vers représentent la première clause d'un rondeau double.

(4) Ce simple rondeau est celui qui est intitulé ci-dessus *plain rondel*.

22. Item, ung rondel a vers coppez est tel que le plain rondel, exeptez que lez vers coppez que y sont [1]. Et s'ensuit l'exemple :

Mon triste cueur, las! que seras?
Qui n'as solas,
Ains as perdu joieuseté
Et en tristesse t'ès boutté
Par la bonté
De celle de qui confort n'as.

23. En chascun rondel y sont .iij. clause, la premiere et la tierce sont parelle, et la seconde clause n'est que demey clause, comme escript est et appert ou plain rondel [2].

24. *Cy s'ensuit le tractié des balades de toute fourmes.*

La balade ait .iij. clause et une demey clause [3]; et doit avoir au moin .vij. bastons en chascune plainne clause [4]; et en demey clause le moin que on puet mettre, se le scens puet estre bon.

En une chascune balade doit estre ung reffrain d'un baston, et ce reffrain doit estre mis en la fin de chascun vers [5] ou de chascune clause et demi clause d'une balade, comme il appert bien evidemment aux balades faictes. Et doit estre le scens rapportés et refferez de chascune clause a celui reffrain, comme il appert az autres balades [6]. Et pour ceu que on ne doit point redire une chose, on doit panre nouvel propos ou nouvel moz en la fin de chascune clause qui soient rapportez au bastons [7] de celle ballade, tant que le scens soit bons et passable devant tous.

[1] Traduisez : si ce n'est qu'il a en plus des vers coupés insérés parmi les autres.

[2] Ajoutez que la première clause doit être reprise en partie à la suite de la seconde, dont elle fait ainsi une clause entière, et totalement après la troisième.

[3] La demi-clause est l'envoi.

[4] Dans ce nombre, l'auteur ne compte probablement pas le vers du refrain.

[5] *Vers* est ici synonyme de «clause».

[6] Jacques Legrand fait la même recommandation (I, 13, p. 8-9).

[7] Il faut lire ici évidemment *refrain* au lieu de *bastons*.

Item, la maniere de rimer balades est de plusieurs manieres, mais en une chacune clause doit estre une croisiée de rime au commancement, comme cy appert en l'exemple de cest balade la. On puet pranre fourme et maniere de faire balades autrez sus la forme de cest cy :

Je croy que Dieu trestout crea :
Le ciel [et] la terre et la mer.
Et en après qu'il procrea
Adam et Eve sans doubter;
Puis par la pomme hors bouter
Lez fist du [a] paradis terrestre,
Et pour nous de painne getter
Il volt de mere vierge nestre.

Item, aussi on puet faire balades de plus de bastons et de plux de clauses, mais, pour cause de brieflé, je lasse ceste chose et la mès en la bonne di[li]gence d'un chascun, etc.

Cy s'ensivent les differences des rimes.

25. Pour rimer rondealz, balades, nous trouvons rimes entrelaissiées comme cy :

N'ai je cause De chanter Et sans cause Bien amer?	*Croisure de balades.*

26. Cy après nous trovons rimes joinctes comme cy :

Je veulx souffrir Jusqu'a morir, Pour bien amer Qui n'a nulz per.	*Rimes communes.*

[a] *Ms.* des.

27. Après nous trovons rimes desjoinctes comme cy :

Aime qui veult, Je pues bien dire Que mon martire Garir ne peut.	*Rimes de rondealx.*

28. Après trovons nous autrez rimes desjoinctes come cy :

Je croy vraiement
Que virginalment
Dieu nasquit de mere
Et souffrit tourment
Pour le salvement
D'Adam nostre pere.

29. Item, il est ung bastons en la balade qui est joinctz a la croisie, come cy le poés veoir, et l'appelle on rimes ajoincte, et se fait en la balade de .vij. bastons, comme cy après s'ensuit :

Croisiée	N'ay je cause de lealment amer Celle pour qui je suis tous tempz joieux, Et seray[a] tant que me volra clamer Son seul amy et leal amoureux?
L'ajoincte	Parle en qui vuelt, je serai curieux
Rimes	D'elle[b] servir, sen pancée villainne, Car elle est ma princesse souverainne.

30. Item, cestuit ajoinct baston se fait au premier[1] d'un double rondel ou d'une double balade, come si appert en l'exemple de la balade :

[a] *Ms.* Et me tanray. — [b] *Ms.* De celle.

[1] C'est-à-dire en tête. Le premier vers du couplet de «double ballade», et le premier du couplet de «double rondeau» qui suivent sont les «ajoincts bastons».

Or suis je pis que ne souloie,
Quant mes grief mal en gré [a] portoie,
Esperant confort doulcement;
Et maintenant n'ay [b] nulle joie.
Ou puix de Des[es]poir briefment
Suis encheü, ne sça[y] comment;
J'ay failly a doulce mercy,
Je suis reffus[é] durement
De ma dame que j'ay choisy.

Exemple de l'ajoinctz baston au double rondel.

Mercy, venez moy conforter,
Et vous, Grace, moy consoler,
Faite moy recouvrer secours;
Tant me sont grief[ves] mes langours
Que je n'en pues plux andurer.

Autrez exemple pour trouver rimes.

Venue	ne se mue	barbue	muable
vestue	randue	perdue	variable
velue	fondue	tollue	alterable
bossue	rompue	tenue	dapmajable
mossue	yssue	ferue	acceptable
argue	grue	morfondue.	prenable
mue	jue		dilectable
rue	abatue	Honourable	pretable
tondue	conclue	vantable	mortable
value	desceüe	medicinable	notable
attandue	charrue	aimable	fable
apperceüe	avenue	covenable	apoentable
maintenue	esmeüe	appertenable	agreable
contenue	percrue	raisonnable	numerable
menue	on sue	mansongeable	costringeable
chenue	grenue	resemblable	coupable

(a) *Ms.* gref. — (b) *Ms.* nas.

connestable
estable
entrechangeable
gardable
juable
fasable
regreable
parmenable
abominable
charitable
delectable
fiable
venable
finable
creable
detestable
durable
ottroiable
prisable
grevable
diffamable
perdurable.

Verdour
rougeour
hidour
baudour
mentour
puour
flateur (*sic*)
serviteur (*sic*)
honnour
vigour
amour
valour
savour
poour
coulour
grignour
jour
sejour
jugeour
creatour
salvour
redemptour
gouvernour
signour
muour
mal jour
odour
chalour
froidour
tanrour
moistour
jenglour
paingnour
vicetour
entendour
follour
doulceur (*sic*)
tabour
secour
piour
four
millour
furour
clamour
haltour
langour
rebour
labour
rigour
cremour
souffraitour
errour
yrour
cruour
tenour.

Vous
tous
nous
jalous
cous
pous
rous
dous
glous
estrous
genous
corrious.

Accorde
discorde
morde
orde
concorde
misericorde
estorde
corde
cahorde
behorde
recorde.

Gracieux
amoureux
songneux
glorieux
piteux
envieux
convoiteux
rongneux
vieulx
tigneux
oultrageux
oiseux
piteux
precieux
rechineux
laboureux
misericordieux
avaricieux
orguilleux
luxurieux
peresseux
covoiteux
dadeigneux
dangereux
despiteux
riotteux
melodieux
joieulx
mieulx
delicieux
malgracieux
piteux
maleureux
malicieux
lichereux
savoureux
oblieux
rigoreux
engigneux
chaloreux
cheveux
charieux
merveilleux
curieux
engoiseux
doloureux
maladieux
honteux
courageux
preux
ceulx
paoureux
boiteux

IMPRIMERIE NATIONALE.

hideux
milancolieux
tenebreux
peneveux
scienceux
noiseux.

Blanchaistre
noiraistre
verdaistre
janaistre
resplaistre
maistre
emplaistre
paistre
paraistre
mairaistre
fillaistre
villenaistre.

Vraye
gaie
esmaie
mataie
plaie
estraie
que je laie
je le paie
esaie
raie
j'aie
je baie
retraie
portraie.

Covient
appartient
sovient
survient
devient
revient
avient
detient
atient
contient
soustient
il tient
parvient
il vient.

Souverain
sertain
humain
grevain
plain
vain
dain
haultain
rain
huicttain
nonnain
puttain
villain
reclain
germain
soudain
soultain
chauldain
froidain
grain
poullain
chappelain
chastelain
retrain
estrain
constrain
demain
main
sain
sacretain
chambrelain
sovrain
mondain
lendemain.

Bien
rien
mien
tien
sien
lien
chien
prochien
appartien
sustien
fusicien
musicien
dairien
moyen
medicien.

Semble
tremble
amble
assamble
dessamble
ressamble.

Complainte
fainte
mainte
saincte
tainte
plainte.

Bien dire
escripre
lire
dire
mesdire
desdire
desconfire
sire
yre
tire
atire
retire
eslire
descripre
rescripre
soffire.

Sade
gade
brigade
malade
sohade
balade
embrasade
ostade
siquade
glade
esmerade.

Reffuse
use
muse
concluse
excuse
confuse
reveuse
cluse
accuse.

Resjoïr
souvenir

retenir
conjoyr
convenir
souffrir
cherir
choisir
santir
veïr
venir
cremir
tenir
consantir
contenir
amenrir
partir
norir
morir
oyr
obeyr
loisir
soustenir
maintenir
obtenir
porir
achermir
asottir
desentir
fremir
querir
devenir
enrechir
aparir
plaisir
requerir
perir
gesir
acomplir
devenir
departir
parvenir
repairir
deguernir.

Esperance
mescheance
avance
accordance
dacordance
souffisance
remembrance
plaisance
doubtance
fiance
viollance
samblance
anffance
puissance
delivrance
ordonnence
creance
acoustumance
ygnorance
balance
babance
abstinence
signiffience
savance
assevrance
amandance
lance
faillance
demonstrance
chevance
doubtance
finence
gouvernence
mescreance
souvenance
aisance
grevance
alience
nonchallance
pesance
nassance
habondance
congnissance
souffisance
acointance
covenance
proveance
soustenance
obeyssance
destourbance
bobance
demourance
vallisance
montance
recourance
chevance
reverence
pacience
consience
atrempence
preudence
aligence
fiance
sapiance
alience
pence
presence
penitence
vengence
santance
difference
loquence
comence
liscence
abstinence
perceverence.

Accort
rapport
port
mort
fort
destort
tort
desconfort
dort
grant effort
remort.

Divine
fine
matine
racine
cusine
meschine
discipline
ruyne
royne
espine
geline
galantine
voisine
doctrine
affine
cameline
covine
domine
saingine
saisine
poitrine
capeline
medicine
ferrine

gesine
jehine
orine
examine
estamine
famine
affine
pelerine
l'eschine
chamine
hayne
latine.

Debonnaire
exemplaire
bien faire
retraire
contraire
deffaire
reffaire
plaire
solitaire
complaire
desplaire
traire
taire
maire
commissaire
flaire
desputaire
luminaire
esclaire
braire
de bon affaire
milliaire
satisfaire
desclaire
gaire
pourtraire
contrefaire
parfaire
entraire
nottaire
sacretaire
la haire
adversaire
a paire.

Complainte
fainte
mainte
sainte
a la tainte
plainte.

Jonnesse
liesse
sinplesse
hardiesse
maistresse
duchesse
gentillesse
noblesse
peresse
confesse
haltesse
presse
destresse
sagesse
largesse
curesse
procuresse
espesse
rudesse
tristesse
blesse
tesse
messe
princesse
felonnesse
fleblesse
gouverneresse
enluminesse
deffenderesse
adresse
hostesse.

Estude
begude
rude
gude.

Homaige
privilaige
saige
signourage
dommaige
hermittaige
hollage
mennaige
mainage
civaige
gaige
raige
livraige [a]
savaige
lignaige
langaige
brenaige
rage
couraige
usaige
voiaige
vandaige
vollaige
avantaige
paige
ombraige
servaige [b]
randaige
bruvaige
corraige
orraige
fouraige
estaige
pollage
ramage
nyage
rivaige
mercage
bocaige
fromaige
demorage
moustage
ouvraige
hontage
labouraige
message.

Amis
assis
peris
delis
submis
promis
chaitis
resortis
entrepris

[a] *Ms.* livrance. — [b] *Ms.* servange.

fatis
ressis
avis
subgis
garnis
garris
gentis
hays
pays
esbahis
desconfis
jolly[s]
furnis
maldys
desdis
ravis
saisis
regarnis.

Compace
espace
place
menace
repace
amace.

Clame
dame
ame
fame
diffame
blame
enfame
proclame.

Proffite
recite
habite
merite
despite
subite
desherite
delite
hermitte
petite
confite
dite
maldite
visite.

Foy
voy
danoy
acroy
conroy
deçoy
soy
moy
toy.

Craindre
plaindre
taindre
faindre.

Belle
nouvelle
revelle
memelle
engelle
ysnelle
sautelle
regelle
degelle
telle
damoiselle
renovelle
pucelle
cordelle
appelle
rappelle
rebelle
melle
gemelle
elle
tornelle
torterelle
tarturelle
tartelle
parelle
viselle.

Arest
est
contrest
remest
prest.

Infuse
reffuse
acuse
excuse
muse
ususe
escluse.

Rente
vante
desmente
amante
tornante
entante
chante
desclante
sante
espoante
gente
cherpante
tante
dollante
plante
contante.

Bonne part
despart
regart
aspart
autre part
art
musart
cocquart
cart
gaillart
coart.

Parolle
affolle
Nicolle
l'escolle
colle
solle
gargolle
acolle.

Benefice [a]
vice
malice.

[a] *Ms.* benefince.

V

L'ART DE RHÉTORIQUE [1]

PAR JEAN MOLINET.

Cy commence un petit traittié, compilé par maistre Jehan Molinet, a l'instruction de ceulx qui veulent aprendre l'art de Rethorique [a].

Pour ce que nouvellement, comme j'entens par voz gracieuses missives, estes tiré soubz l'estandart de Cupido le dieu d'Amours, et que vous, mon trés honnoré seigneur, tout entrepris d'ardant desir, desirez estre trés leal et chevalereux champion pour conquerre vostre partie adverse et obtenir d'elle [b] victore glorieuse, vous estes adressiét vers moy, affin d'user de l'art de Rethorique. Certes, trés honnouré seigneur, ce tant pou que j'en ay en teste ne vous y puet gaires ou pou [c] aidier; vous en avez plus en la bouche que n'en sçay mettre par escript; ne la chalemele de Pan, qui abusa le roy Midas; ne la fleute du dieu Mercure, qui endormi le cler Argus [d]; ne la viele d'Amphion, qui repara les murs de Thebes; ne aussi la harpe d'Orpheus, qui ouvri les portes d'enfer, n'eurent ensemble tele armonie ne si joyeuse resonance que vous, trés honnouré seigneur, avez en bouche et en faconde. Voz trés nobles progeniteurs, parens et oncles et [e] germains en furent et sont si richement douez que les trés haulz et glorieux personnages de ce monde en ont esté largement contentez, amoliez et adouciz. Vous forligneriez grandement se n'en sentiez quelque estin-

[a] *B* Cy commenche l'Art de Rethoricque composé par maistre Jehan Molinet. — [b] *B omet* d'elle. — [c] *B omet* ou pou. — [d] *B ajoute après* Argus : ne la rebelle de Arion, qui enchanta le beaulx daulphin. — [e] *B omet* et.

[1] Dans les var. *A* désigne le ms. B. N. fr. 2159, *B* le ms. B. N. fr. 2375, *C* l'édition Vérard.

celle. Que prouffiteront dont mes rymes emprèz vostre vive eloquence? Ce sera paille emprèz pur[a] grain, plomb emprèz fin[b] or, eave emprèz vin et obscure face de lune emprèz resplendissant[c] soleil. Mais affin de mieulx satisfaire a voz prieres et requestes, que je tiens pour commandement, je vous envoie ce petit traittié de rethorique, tout chaudement forgié et fait a vostre contemplation, ouquel vous trouverez patrons, exemples, couleurs et figures de dittiers et tailles modernes qui sont maintenant en usage, comme lignes doublettes, vers sizains, septains, witains, alexandrins et rime batelée, rime brisiée, rime enchayennée, rime a double queue et forme de complainte amoureuse, rondeaulx simples d'une, de deux, de trois, de quatre et de cinq sillabes, rondeaux jumeaux et rondeaux doubles, simples virelais, doubles virelais et respons, fatras simples et fatras doubles, balade commune, balade baladant, balade fatrisie, simple lay, lay renforchiét, chant royal, serventois, riqueraque et baguenaude. De laquele rethorique, mon trés honnoré seigneur, se c'est chose qui gaires vaille, vous prenderez en gré, s'il vous plaist, tant la fleur comme la farine, tele que vostre trés humble et petit Molinet a sceut tourner entre ses meules[d].

[a] *B* fin *au lieu de* pur. — [b] *B omet* fin. — [c] *B* e. trés r. — [d] *Voici, in extenso, le prologue de l'exemplaire en parchemin de l'édition Vérard, où le nom d'Henry de Croy a été substitué à celui de Molinet :* Pour ce que nouvellement comme je entens, sire, par vostre trés noble engin et entendement estes tiré soubs l'estandard de Cupido et de Venus, lesquelz gouvernent la temporalité selon l'art de rhetorique pour parvenir a aprendre concevoir et entendre l'art trés noble de rhetorique et coucher par escript en beaux termes par dictions et redargutions s'il est besoing tant a la louenge de Dieu et de nostre mere saincte Eglise comme par motelz, par verselz et autres louenges a l'onneur de Dieu et de ses sainctz, lesquelz sont faicts et se font journellement en rhetorique par grans clercs et autres, tant en latin comme en françois. Sire, pour passer temps aucunesfois faisant dictiers, rondeaux joyeulx, balades ou responces, il est de necessité que les roys ou les princes y mettent leur entendement pour aprendre a parler, a dicter et a bien mettre par escript tant es oeuvres de poeterie, semblablement en langue latine pareillement a la langue françoise theorique et vulgaire. Et comme vostre trés humble et trés obeissant subject et serviteur me suis ingéré de vous presenter certains patrons et exemples. Certes, sire, ce tant peu que je vous presente ne vous peut gueres aider, vous en avez plus en la bouche que n'en sçauroye mettre par escript, ne la chatemelle de Pan, qui abusa le roy Midas, ne la flute de Dieu Mercure, qui endormit le cler Argus, ne la vielle de Amphion qui repara les murs de Thebes, ne aussi la harpe d'Orpheus, qui ouvrit les portes d'enfer n'eurent ensemble tel resonance ne si joyeuse armonie que vous, sire, avez en sens de vostre entendement sans toucher par art. Et tant seulement en sens naturel et acquis. Car vostre

1. Rethorique vulgaire est une espece de musique appellée richmique[a], laquele contient certain nombre de sillabes avec aucune suavité de equisonance[b], et ne se puet faire[c] sans diction, ne diction sans sillabes, ne sillabe sans lettres. La lettre est la moindre partie de la diction ou sillabe[d] qui ne se puet diviser, comme *a, b, c, d* etc., desqueles lettres les unes sont vocales[e] et les autres consonantes. Les vocales[f] sont *a, e, i, o, u*. La sillabe est une assemblée de lettres soubz ung seul accent indistamment proferé, comme *ar, bal, duc*[g]; et la diction est celle qui contient une ou pluiseurs sillabes, comme *art, Artus, Balam.*

2. Et ja soit ce que toute diction latine ait parfait son, toutesfois[h] en langaige rommant, qui l'ensieut ce qu'il puet, sont trouvéez aucunes dictions ou sillabes imparfaittes, c'est a dire qui n'ont point parfaitte resonnance, lesquelz aucuns nomment femenines dictions[i], et les parfaites masculines. Les masculines ou parfaittes dictions sont comme[j] *donner*[k], *aimer*[l], *chanter, aler;* et les femenines ou imparfaites sont comme[m] *donnent, aiment, chantent, aillent.* Et est assavoir que toute diction imparfaitte et de singulier nombre fine par *e* imparfaitement

complexion et de vostre entendement desirez sçavoir, comprendre, discerner et entendre la trés noble science de rhetorique. Sire, se c'est chose que gueres ne vaille, vous prendrez en gré de vostre trés humble et trés obeissant subject et serviteur Henry de Croy, lequel aucunes fois par maniere de passe temps s'i est bien voulu occuper.

*Ce prologue est suivi de l'*incipit *qu'on trouve dans toutes les éditions :* S'ensuit l'art et science de rhetorique pour congnoistre tous les termes, formes et patrons, exemples, couleurs et figures de dictiers, tailles modernes qui maintenant sont en usage. C'est assavoir comme lignes doublettes, vers disains, vers septains, vers huitains, vers alexandrains, rigme batelée, rigme brisée, rigme enchainée, rigme a double queue, rigme en forme de complainte amoureuse, rondeaulx simplex de une, de deux, de trois, de quatre et de cinq sillabes, rondeaulx jumeaulx et rondeaulx doubles, simples virlais, doubles virlais et responce, fatras simples et fatras doubles, ballades communes, ballade balladante, ballade fatrisée, simple lay, lay renforcé, champt royal, servantois, riquerac et baguenaude. De laquelle rhethorique ensuivent les exemples.

(a) *B* rigmicque; *C* regnamusique. *Ces deux variantes m'autorisent à conserver la forme du mot dans A, au lieu de la corriger en* rithmique. *C écrit toujours* rigme. — (b) *B* consonance; *C* suavité en forme de doulceur et de equisonance. — (c) *C omet* faire. — (d) *C* la lettre est sillabe. — (e) *B* voyelles; *C* voielles. — (f) *B* voyeulles; *C* voielles. *Telles sont les formes constamment données par B et C.* — (g) *B* ar, bal; *C* Ar, Bar, Bal, etc. — (h) *C* tousjours *au lieu de* touteffois. — (i) *A omet* dictions. — (j) *C* les m. ont p. d. et sont c'est assavoir comme. — (k) *C* dormir. — (l) *B omet* aimer. — (m) *C* et l. f. ont dictions imparfaictes, c'est assavoir comme.

et faintement[1] sonnant, comme[a] *vierge, mere, dame, royné,* et les plureles[b] se finent en *t* ou en *s*, comme *rient, vivent, pucelles, gentes*[c].

3. Toutes[d] et quantes fois que la sillabe imparfaitte finant[e] en *e* rencontre en mettre[f] une des dictes vocales ayant vray son de vocale, la dicte sillabe[g] se boute avec la dicte vocale, et ne font ensemble que une vocale[h], comme on diroit[i] :

Ma dame aime un autre que moi.

Celle sillabe *me*, qui est la moitié de *dame*, s'entreboute avec ceste sillabe *ai*, qui est la moitié d'*aime*[j], et le residu de *aime*[k], qui est *me*, sillabe imparfaitte, se conte avec ceste diction *un*[l], et n'est compté[m] le dessusdict mettre que pour .viij. sillabes[2].

4. Et est assavoir que tout metre dont la derraine sillabe est imparfaitte, de quelque quantité qu'il soit, excede le mettre parfait d'une sillabe[3].

Exemple[n].

Vive Sainct Pol, vive Renti[o], — *Parfait*
Vive toute fleur de noblesse, — *Imparfait*
Vive qui tient le bon parti[p] — *Parfait*
Contre l'ennemi qui nous blesse. — *Imparfait*

5. Rime doublette.

La plus facile et commune taille de rimes est la doublette, qui se

[a] *C* imparfaictes et de s. n. finent par imperfection et saintement consonant, c'est assavoir comme. — [b] *C* et le plus elles. — [c] *C* comme rent et comme p. g. — [d] *C* Item t. — [e] *C* finissant. — [f] *A* en un m. — [g] *A omet* sillabe. — [h] *C* sillabe. — [i] *A* dit. — [j] *C* da qui aussi est la moitié de dame. — [k] *Dans B les cinq mots précédents manquent.* — [l] *A omet* un. — [m] *B* ne se compte. — [n] *C* comme par cest e. — [o] *C* Vive le roy et son party. — [p] *C* V. q. t. sans departy.

[1] La similitude des termes dont s'est servi en la même circonstance J. Legrand est remarquable : «quant ce voyeul *e* se prononce imparfaictement et faintement (I, 4, p. 3).

[2] La comparaison de ce paragraphe avec I, 3, p. 2, et surtout avec IV, 2, p. 199, est intéressante.

[3] Cf. IV, 16, p. 203.

IMPRIMERIE NATIONALE.

puet faire[a] en toute quantité de sillabes, et[b] le plus souvent en .viij. et[c] en .ix. De ceste maniere de rime est composé le Rommant de la Rose; pluiseurs histoires et farses en sont plaines.

Exemple[1].

Quant mon oeil dort mon cuer s'esveille
Du mal d'Amours qui me traveille.

6. Vers sizains.

Autre taille de vers sizains se font en moralitez et jeux de personnages, souverainement[d] en reproches[e] ou redargutions; et sont communement de six lignes, de cinq et de .vj. sillabes[f].

La guerre.

J'ay bruit, regne et cours[g]
En champs et en cours,
En l'autre et en l'une.

La paix.

Je suis sans secours,
Mais après decours
Voit on prime lune.

7. Vers septains.

Autres vers septains de sept[h] sillabes et de sept lignes sont trouvez en pluiseurs euvres, dont la derraine ligne chiét en commun proverbe.

[a] *C* Autre taille de rigme, qui se nomme doublette, la plus facile et commune que l'on puist faire. Et se p. f. — [b] *A* est. — [c] *C* ou. — [d] *C omet* souverainement. — [e] *C* en responce. — [f] *C* et s. c. de trois lignes, de quatre lignes et de sept lignes, et composées de six sillabes. — [g] *C* et court. — [h] *C* huit.

[1] Cet exemple et une partie de la notice précédente se retrouvent dans le manuscrit de la Bibl. Nat. fr. 2206, f° 187. — Cf. II, 11, p. 34.

Exemple.

Quant avrons nous le bon temps [a]
Pour mener joyeux solas?
Il y a plus de sept [b] ans
Que les povres gens sont las;
Guerre nous prent [c] en ses las,
Mais elle morra [d] quelque heure.
En pou d'heure Dieu labeure.

8. Vers brisiez.

De ceste taille septaine [e] descend une autre mode de vers brisiez [1], laquele est reduitte a ce mesmes; et n'ont les lignes des parfaittes sillabes que trois sillabes en ligne, pour ce que la tierce est pronuncée en double accent [f] contre l'imparfaitte. Ceste espece de rime fut mise avant ou jeu de Rendre compte et reliqua [2].

Exemple.

Habondance
De chevance
Pou avance
Le salut.
Arrogance
De puissance
N'a d'usance
Riens valut.

[a] *C* Paix ameine nous b. t. — [b] *C* quatre. — [c] *B* pend. — [d] *C* mourra a. — [e] *C* brisée septaine. — [f] *C* en double tierce.

[1] Molinet veut dire que c'est en coupant, en brisant le vers septain en deux que l'on a eu les vers de trois syllabes qui suivent : *Habondance De chevance* correspondant pour la mesure à *En pou d'heure Dieu labeure.*

[2] Cette pièce paraît être perdue; elle est mentionnée dans le *Catalogue d'un libraire de Tours au xve siècle,* publié par A. Chereau, sous le n° 225, avec ce titre écourté : «Compte et Relequa». Cf. Petit de Julleville, *Répertoire du Théâtre comique en France* (Paris, 1886, in-8°), p. 316.

Quelque esleut [a]
N'a volut
Voler d'un orguilleux loirre.
Tout solut,
Tout conclut,
Povreté met gens en gloire [b].

9. Vers huytains.

Autre taille de vers huytains, autrement [c] appelez françois, est assez commune en pluiseurs livres et traittiez, comme en la Belle dame sans merci [1], l'Ospital d'Amours [2] et le Champion des dames [3]. Desquelz la croisure des metres, ensemble la quantité des sillabes, est notoire par cest exemple [d] :

Exemple.

Que dittes vous de vostre amant,
Qui pour vous a le cuer transy [e] ?
N'est il ne latin ne rommant [f]
Qui vous face entendre a mercy?
Certes, dame, s'il est ainsy
Qu'en vostre deffaulte il define [g],
Je tesmoingneray, sans nul sy,
Que vous serez [h] murdriere fine.

10. [Autres vers huitains.]

Autre taille de vers huytains se fait par autre croisure, de laquelle monsieur l'Indiciaire [i] fut principal inventeur [4].

[a] *B* escut. — [b] *Dans C chaque couple de vers brisés est écrit sur une seule ligne.* — [c] *C omet* autrement. — [d] *Par suite de l'interversion dont j'ai parlé plus haut* (Introduction), *l'exemple qui suit dans C est le rondeau jumeau :* Souffrons a point... du § 25. — [e] *C* Pour v. a le c. si t. — [f] *B* Ne il ne l.; *C* Ne scet il l. — [g] *C* Que par v. default d. — [h] *C* seriez. — [i] *B* lincidiaire.

[1] Sur ce poème d'Alain Chartier, écrit vers 1425, cf. *Romania*, XXX (1901), p. 22 et ss.

[2] D'un rimeur tournaisien, daté de 1457, imprimé parmi les œuvres d'Alain Chartier.

[3] De Martin Le Franc, achevé en 1441.

[4] «Indiciaire» est le titre des historio-

Exemple [1].

Dittes le mot du bon du cuer,
Sans mettre avant tant de reffus,
Prenez merci contre rigueur.
Donnez secours a ma langueur,
Ou je morray martir confus;
Onques en tel dangier ne fus.
Mon Dieu, prens mon ame en tes mains.
Qui meurt tantost il languist moins.

11. [Autres vers huitains.]

Pareille taille de vers huitains est maintenant en usage, et n'y a difference si non que les metres sont de .x. et .xj. piez [2].

Exemple.

Qu'est devenu le temps du bon bergier,
Le trés bon duc [a] Phelippe de Bourgongne,
Qui ne laissoit, pour le conte abregier, [b]
Les mauvais loups [c] en noz champs herbergier,
Ains les chassoit plus loing qu'en Castelongne?
Dieu! s'il vivoit, tel point et mort et hongne [d],
Qui n'oseroit hurter contre noz pars.
Quant bregier dort, les montons sont espars.

[a] *C* Pour lors regnoit duc P. — [b] *C* Qui bien laissoit les contes a. — [c] *C* Les famis l. — [d] *C* Pour le present tel point tel mort tel hongne.

graphes officiels des ducs de Bourgogne. Il s'agit ici de Georges Chastellain, qui composa de cette taille le *Pas de la Mort* et l'*Oultré d'Amour*. Mais c'est surtout la taille suivante qu'a affectionnée Chastellain.

[1] Cet exemple n'est pas de G. Chastellain, comme on pourrait le croire; du moins ne se trouve-t-il pas dans l'édition de ses œuvres publiée par le baron Kervyn de Lettenhove pour l'Académie royale de Belgique (*Œuvres de Georges Chastellain*. Bruxelles, 1863-1866, 8 vol. in-8°).

[2] G. Chastellain a écrit dans ce mètre une *Epistre a Jehan Castel*, le *Throne azuré*, une *Epistre au duc de Bourgogne*, le *Dit de Verité*, les *Douze dames de Rhetorique*. Molinet l'a aussi employé, par exemple dans sa *Chanson sur la journée de Guinegate*.

12. Rethorique batelée.

En pareille forme de vers huitains se fait rethorique batelée, et est dite batelée pour ce que, avec ce[a] qu'elle a sa volée de resonance en la finale sillabe[b], comme dessus, elle a un autre son et reson a la .iiij^e. sillabe, a maniere de batellage[1]. De ceste nouvelle mode sont coulourez la Complainte de Grece, le Throne d'honneur, le Temple de Mars, le Nauffrage de la Pucelle[c] et le Ressource du petit peuple[d][2].

Exemple[3].

Povres gens[e] sont a tous lez reversez,
Tensez, bersez, confachiez[f], confondus,
Tappez, trompez, tourmentez, trondelez[g],
Brulez, rifflez, tempestez, triboulez,
Pelez, choulez, espantez, esperdus,
Passez, perdus[h], martelez, morfondus,
Roingniez[i], tondus, pensis, patibulez,
Pris et souspris, pilez[j] et pestelez.

[a] *C omet* que avec ce. — [b] *B omet* sillabe. — [c] *C* les Ouvrages de la pucelle. — [d] *C ajoute :* Et en a esté inventeur maistre Jehan Molinet de Valenciennes. — [e] *C* Plourez g. — [f] *B* confaissiez; *C* consacrez. — [g] *C* troudelez. — [h] *C* penduz. — [i] *C* rongez. — [j] *A* pelez; *C* pillez.

[1] Pierre Fabri n'a pas compris cette définition; il a cru que Molinet appelait rime batelée les vers décasyllabiques ayant une césure après la quatrième syllabe masculine (cf. dans l'édition Héron, pages 15 et 92). Aussi considère-t-il chaque vers batelé comme deux petits vers écrits sur la même ligne. C'est ce que signifie cette remarque: «Et nota que Moulinet, excellent orateur, en la pluspart de ses ouvrages, a plus tenu forme de lay et virelay que aultre espece, combien que il les ait escriptes en clause de VIII lignes» (*Ibid.*, p. 61). C'est surtout le § 32 (ci-dessous, p. 237) de Molinet qui a induit Fabri en erreur sur le sens du mot *batelé*.

[2] Tous ces poèmes sont de Molinet et se trouvent dans *Les faictz et dictz de feu de bonne memoire maistre Jehan Molinet* (Paris 1531, chez J. Longis, petit in-fol. goth.), aux fol. 84 v°, 35 r°, 61 v°, 127 r° et 56 r°. Plusieurs ont en outre été publiés à part (Cf. Brunet, *Manuel*, au mot Molinet *Jean*).

[3] Ce couplet ne se trouve dans aucun des poèmes qui viennent d'être cités. Outre la rime batelée, on en remarquera l'allitération, obtenue d'ailleurs, comme la rime, par un procédé aussi facile que puéril.

13. [Vers douzains.]

D'autre taille de rime, nommée vers douzains ou deux et as, sont pluiseurs[a] histoires et oroisons richement[b] decoréez, comme O digne preciosité, et autres, dont le formulaire et croisure se demonstre par cest exemple :

Exemple.

Dame, ne vous souvient il pas
De la grant labeur et des pas[c]
Que pour vous j'ay fais et passez?
Comme desriglé, sans compas,
J'ay perdu repos et repas,
A pou que n'en suis trespassez.
Se tous voz dons ne sont passez[d],
Je vous pri que me respassez[e]
D'un regart d'oeil plain de solas :
Mes griefz tourmens seront cassez,
Riche seray trop plus qu'assez,
Hors de Dangier et de ses las[f].

14. Vers alexandrins.

Vers alexandrins sont de .xij. ou de .xiij. sillabes pour le metre, et n'a que une seule termination. Le nombre des lignes est a la volenté de l'acteur. Ilz sont nommez alexandrins pour ce que l'ystoire d'Alexandre fut traitie en ceste forme[g]. Pluiseurs rommans de batailles tiennent ceste[h] taille; mesmes l'Abregié de Troyes[1] ensuit ce train[i].

[a] *B* Aultre t. de r. n. v. d. de laquelle taille sont faictes p. — [b] *A* o. sont r. — [c] *C* Du trés grant labeur et despas. — [d] *Dans B ce vers manque.* — [e] *Dans B, entre ce vers et le suivant :* On par amour me dispensés. — [f] *Après ce vers C répète le premier.* — [g] *B* en c. maniere. — [h] *A* cest. — [i] *A* tient ce t.; *B* e. le t.

[1] Un «Abregié de Troyes» du xve siècle, en quatrains de vers alexandrins rimant deux à deux, a été publié d'abord par le docteur Weichert, en 1862, puis par le docteur Burger, en 1878 (*Jahresbericht der Realschule I Ordnung am Zwinger zu Breslau*. Breslau).

Exemple.

Puis que le duc perdy de Nansi la journée,
Justice trespassa, forte guerre fut née.
L'eglise en a perdu ses rentes ceste année;
Noblesse en a esté durement fortunée
Et povres gens en ont trés dure destinée.

15. Enchayennée.

Autre taille de rimes se nomme enchayennée[a], pour ce que la fin d'un[b] metre est pareil en voix au commencement de l'autre, et est diverse en signification[1]. Et se puet ceste taille causer en balades, vers huitains et rondeaux de chansons.

Exemple[2].

Trop durement mon cueur souspire,
Pire mal sent que desconfort;
Confort le fait, plus n'a riens[c] fort.
Fort se plaint, ne scet qu'il doit dire.

Ire me tient en grief martire,
Tiré me suis a mortel port[d].
Trop durement mon cuer souspire.
Pire mal sent que desconfort[e].

[a] *C* queue annuée. — [b] *C* du. — [c] *B* nul. — [d] *B et C* bort. — [e] *Ce vers et le précédent manquent dans A.*

[1] E. Deschamps appelle ce procédé «équivoque rétrograde». Voici comment il le définit : «*Balade equivoque retrograde et leonine.* Et sont les plus fors balades qui se puissent faire, car il couvient que la derreniere sillabe de chascun ver soit reprinse au commencement du ver ensuient, en autre signification et en autre sens que la fin du ver precedent. Et pour ce sont telz mos appellez equivoques et retrogrades, car en une meisme semblance de parlèr et d'escripture ilz huchent et baillent significacion et entendement contraire des mos derreniers mis en la rime.» (*Art de Dictier,* dans *Œuvres*, VII, p. 277).

[2] Cet exemple est un «rondeau de chanson», que Molinet appelle aussi «simple virlai» (cf. § 27, p. 231).

En desespoir mon cuer se mire,
Mire je n'ay si non la mort;
Mort voudroie estre sans support,
Port n'ay quelque un, ma vie empire.

Trop durement mon cuer souspire,
Pire mal sent que desconfort;
Confort le fait, plus n'a riens fort.
Fort se plaint, ne scet qu'il doit dire[a].

16. Rethorique a double queue.

Rethorique a double queue se puet[b] engendrer par les tailles dessusdictes, quant[c] la penultime et la derreniere sillabes ont pareille termination.

Exemple.

Guerre, la pulente lente,
Qui tout en sa tasse tasse,
A mis la regente gente
De paix en soubasse[d] basse.
Temps, que Dieu compasse, passe;
Ainsi s'en vont tousjours jours,
Et n'avons quelque secours.

17. Complaintes amoureuses.

Pour amoureuses complaintes et autres doleances mist avant maistre Arnould Greben[e] ceste taille de rethorique[f].

(a) *A ne répète que le premier hémistiche du premier vers, suivi de* etc., *B donne le premier hémistiche, également suivi de* etc., *de chacun des quatre premiers vers; C répète les deux premiers vers intégralement.* — (b) *C* se veult. — (c) *C* tant. — (d) *B* sa basse. — (e) *A* Arnould Grebehem; *C* Arnoul Grebert. — (f) *C* Pour faire amoureuses complainctes et autres doleances ainsi que a fait maistre Arnoul Grebert, qui en fut premier inventeur de belle rhetorique.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Exemple [1].

A vous, dame, je me complains,
Je voy plourant avant les plains [a],
Car je n'eux que pleurs et que plains [b]
    Puis que je vis
Vostre gent et gracieux vis.
J'aime mieulx estre mort que vifs;
Neantmoins que volentiers qu'envis
    Je me soubzmès
Au dieu d'Amours, qui desormais
Me fait servir d'estrange mès
De Dangier et de Reffus, mès
    C'est par amer
Vostre beauté plaine d'amer,
Qui a fait mon cuer entamer,
Si que je voudroie en la mer
    Estre peris [c],
Estre noyez, mors et pourris,
Mais qu'avec les sains esperis [d]
L'ame dont les yeulx ont pou ris
    Fusist sauvée.

[a] *Pasquier :* par vaux et plains; *Mystère de la Passion :* avau l. p.; *A*, *B*, *C* avant les plains. — [b] *C* C. je congnois q. pl. et pl. — [c] *A* perilz. — [d] *C* Mis avecques l. s. e.

[1] Étienne Pasquier a reproduit les trois premiers quatrains de cet exemple dans ses *Recherches de la France*, liv. VII, chap. v; les éditeurs du *Mystère de la Passion* d'Arnoul Greban l'ont reproduit tout entier. «Il s'en faut bien», ajoutent-ils, «que Greban ait inventé cette forme de vers, familière à Rutebeuf et que nous trouvons déjà employée au douzième siècle; on pourrait croire qu'il l'a régularisée; cependant le *Dit de Poissy*, de Christine de Pisan, nous montre, aussi bien que le fragment de Greban, des groupes de vers égaux en nombre et rattachés de même; il faut donc supposer que toute l'invention d'Arnoul consiste à avoir appliqué cette forme à la *complainte amoureuse*. En tout cas il est à remarquer qu'il s'en est aussi servi, avec diverses variations, dans le *Mystère*» (*Le Mystère de la Passion d'Arnoul Greban*, publié par G. Paris et G. Raynaud. Paris, 1878, in-8°; page XIII). La vérité est que cet exemple n'est pas d'A. Greban; je l'ai montré ailleurs (*Romania*, XXIII, 254). — Cf. II, 10, p. 33.

18. [Rondeaux simples.]

De toutes quantités de dictions et sillabes se font rondeaux simples et communs dittiers de chansons[a].

19. *Rondel d'une sillabe.*

Je
Boy,
Se
Je
Ne
Voy.
Je
Boy.

20. *Rondel de deux sillabes.*

Ton nom
Me plait,
Hennon[b];
Ton nom,
Mais non
Ton plait.
Ton nom
Me plait.

21. *Rondel de trois sillabes.*

Je suis pris
En voz las,
Tout souspris;
Je suis pris,
Pou espris
De soulas.
Je suis pris
En voz las.

[a] *A* et c. et d. de c., *C* et dictiers communs de c. et autres. — [b] *C* Caton.

22. *Rondel de quatre sillabes* [a].

Autre n'aray [1]
Tant que je vive.
Son serf seray,
Autre n'aray.
Je l'aimeray,
Soit morte ou vive [b].
Autre n'aray
Tant que je vive.

23. *Rondel de cinq sillabes.*

Ou est ton mugot [c],
Ma trés doulce amie [d]?
Dy moy qui en got [e].
Ou est ton mugot [f]?
Monstre moy, Margot,
Et si ne faulx mie.
Ou est ton mugot [g],
Ma trés doulce amie? [h]

24. Rondeaux jumeaulx.

Rondeaux jumeaulx tiennent [i] ensemble, et est le petit en son tout partie du grant [j].

Exemple [2].

Je l'ay empris,
Bien en aviengne.
Pour avoir pris [k],
Je l'ay empris.

[a] *C ajoute* : fait sur la devise du duc Philippe de Bourgongne. — [b] *B* Nul n'en estrive. — [c] *C* le mignot. — [d] *A* chiere a. — [e] *C* D. m. ung seul mot. — [f] *C* ton mignot. — [g] *C* ton mignot. — [h] *A* chiere a. — [i] *B* tient tout. — [j] *C* Rondeaulx jumeaulx composez ensemble et tient le petit partie du grant et le grant partie du petit. Exemple sur le mot du duc Charles de Bourgongne. — [k] *C* Ou qui soit pris.

[1] «Autre n'aray» était la devise du duc Philippe-le-Bon.

[2] Les huit vers de quatre syllabes constituent un rondeau; réunis deux à deux,

Ou qu'il soit pris
Ne dont qu'il viengne,
Je l'ay empris,
Bien en aviengne.
Affin qu'a hault bruit je parviengne[a]
Par prouesse qui m'a souspris,
Je l'ay empris, bien en aviengne.
Pour avoir pris, je l'ay empris[b].

25. *Autre exemple*[c][1].

Souffrons a point	Soyons bons	Bourgoingnons[d]
Bourgois loyaux	Serviteurs	De noblesse
Barons en point	Prosperons	Besoingnons
Souffrons a point	Soyons bons	Bourgoingnons[e]
Oindons[f] son point	Conquerons	Esperons[g]
François sont faulz[h]	Soyons seurs	S'on nous blesse[i]
Souffrons a point	Soyons bons	Bourgoingnons[j]
Bourgois leaulx	Serviteurs	De noblesse.

(a) C A. qu'en haulx biens je p. — (b) *Dans A les huit premiers vers sont écrits sur 4 lignes; les 4 vers de 8 syllabes manquent.* — (c) *Dans B ce rondeau est placé après le* § 26, *sous la rubrique :* S'ensuivent des rondeaulx, *et il est suivi de ces quatre vers :*

Sept rondeaulx en ce rondeau
Sont tissus et cordelez;
Il n'y fault clau ne cordeau,
Metez sus et rondelez.

C a fait de ces quatre vers un essai de rondeau, ainsi écrit :

Sept rondeaulx en ce rondeau sont yssus et cordelez.
Il n'y fault clou ne cordeaulx, sept rondeaulx
Mettez sus et rondelez sont yssus et cordelez.

Dans C l'exemple n'est pas à sa place, par suite de l'interversion signalée plus haut (Introduction). — (d) *C* Compaignons. — (e) *C* Compaignons. — (f) *C* Vuidons. — (g) *B* Espargnons. — (h) *C* Fr. loyaulx. — (i) *C* Gentillesse. — (j) *C* Compaignons.

ils ne forment plus que quatre vers, qui, joints aux quatre suivants, donnent un nouveau rondeau. — Le thème de ce rondeau est, comme le dit *C*, la devise de Charles le Téméraire : *Je l'ay empris, bien en aviengne.*

(1) Ce rondeau est «à sept manières»; on le compliquerait davantage en écrivant à part les premiers mots de chaque ligne: *Souffrons, Bourgois, Barons, Souffrons, Oindons, François, Souffrons, Bourgois.*

26. Doubles rondeaux.

Doubles[a] rondeaux se font par lignes doublettes, avec quelque une sengle qui se consonne avec l'une des autres. Et ceste maniere de rondeler[b] sert aux chansons de musique, comme Le Serviteur[1] et autres de .v. lignes.

Exemple.

Quant vous avrez assez musé
Au temps que j'ay pour vous usé
Et la verité bien savrez,
Espoir que pitié vous avrez
D'un simple innocent pou rusé.

Jamais ne seray refusé
Ne de mal servir accusé,
Se mes pas sont bien mesurez,
Quant vous avrez assé musé
Au temps que j'ay pour vous usé[c].

Se trouvé me suis si osé
D'avoir[d] vostre bruit alosé,
Dont je suis beaucop honnorez,
Le don de merci me donrez,
Affin que ne soye abusé.

Quant vous avrez assez musé
Au temps que j'ay pour vous usé
Et la verité bien savrez,
Espoir que pitié vous avrez
D'un simple innocent pou rusé[e].

[a] *B* D. de r. — [b] *B* doubler. — [c] *A et B ne répètent que* quant vous avrez, *en ajoutant* etc.; *C répète le premier vers, sans* etc. — [d] *A B* Dame. — [e] *A et B ne répètent que* quant vous avrez, *en ajoutant* etc.; *C répète le premier vers, sans* etc.

[1] «Le manuscrit de la Haye 783, qui renferme plusieurs poésies de Chastellain, offre une pièce intitulée : *Le Serviteur*» (*OEuvres de G. Chastellain*, publiées par le baron Kervyn de Lettenhove, I, p. LXIV). La même copie a été signalée par Jubinal dans ses *Lettres à M. le comte de Salvandy*, p. 50 (Paris, 1846, in-8°). Sur cette pièce, voir en outre le catalogue de vente des livres du comte de Lignerolles, t. II, n° 1187 et t. III, n° 2625 (Paris, 4 vol. in-8°, 1894-1895).

27. Simples virlais [1].

Autre taille de rondeaux doubles, qui se nomment simples virlais, pour ce que gens lais les mettent en leurs chansons rurales [2], comme Gente de corps [3], se font en ceste maniere :

Exemple [4].

J'ay mis mon cuer en une lourde,
Qui est trés belle baichelotte,
Si non qu'elle a la mammelotte [a]
Aussi grosse que une cahourde [b].

Pour ce que fine femme est sourde
Quant ce vient a conter a l'oste,
J'ay mis mon cuer en une lourde.
Qui est trés belle baichelotte [c].

[a] C Mais elle a la m. — [b] C que la c. — [c] *A ne répète que* J'ay mis mon cuer; *B y ajoute* etc.; *C donne le premier vers entier.*

[1] Cf. ci-dessus page 224, note 2.

[2] «Il est probable que le mot *vireli* ou *virenli*, changé plus tard en *virelai* par une association d'idée avec *lai* et devenu le nom d'une forme poétique spéciale, n'est originairement qu'une onomatopée.» (G. Paris, dans le *Journal des Savants*, 1891, p. 738, note 2).

[3] Une chanson commençant par les mots *Gente de cors, Simple de vis* se trouve dans le *Roman de la Poire* (v. 241 et suiv. de l'édition Stehlich); mais elle n'a pas la taille du simple virelai. Le même début de chanson est inséré dans la *Prison d'Amours* de Baudoin de Condé (v. 1327 et v. 2415 *variantes* de l'édition A. Scheler). *Gente de corps et trés bele de vis* est le premier vers d'une ballade contenue dans le ms. de la Bibl. nat. fr. 1584, f° 200 v°. Dans l'*Instructif de Seconde Rhétorique* un rondeau commence par *Gente de corps et de maintien.* Le *Jardin de Plaisance* contient une ballade dont le premier vers est : *Gente de corps, miroir qui mon cueur art* (éd. Vérard, f° 105 r°). Il me serait facile d'allonger cette liste de pièces commençant par les mots *Gente de corps;* mais je n'en connais pas qui ait la forme du «simple virelai».

[4] Eitner (*Bibliographie der Musiksammelwerke des XVI und XVII Iahrhunderts.* Berlin, 1877, page 329), mentionne une pièce commençant par : «*J'ai mis mon cueur en une*...». Mais ce vers doit être complété avec le mot *seullement.* C'est le premier d'une chanson, plusieurs fois publiée, qui n'a rien de commun avec l'exemple de Molinet.

Savez vous pour quoy je me hourde
D'une si faitte jone sotte?
Pour ce que, quant je m'en assotte,
Elle dist mainte belle bourde.

J'ay mis mon cuer en une lourde,
Qui est trés belle baichelotte,
Si non qu'elle a la mammelotte
Aussi grosse que une cahourde[a].

28. Doubles[b] virlais.

Doubles virlais sont[c] comme le premier couplet dessusdict[d], et puis sieut[e] un autre vers quatrain[f] ou croisié de differente termination au premier[g][1].

Exemple.

Amours me tient pour son saudart,
Et je serviray a ses gaiges;
Doulz Regart et Plaisans Langaiges
Sont pourtrais en son estandart.

Espoir me soustient le menton,
Desir me donne hault voloir,
Et Bien Celer est le baston
Pour quoy je puis trop mieulx valoir.

(a) *A ne répète que* : J'ay mis mon cueur; *B et C répètent les deux premiers vers, et B ajoute* etc. — (b) *A* double. — (c) *C* se font. — (d) *B* Aultres virlais doubles sont comme les premiers couplés dessusdicts. — (e) *C omet* sieut. — (f) *A B C* sissain. — (g) *B omet* au premier.

(1) Malgré l'accord des trois versions, j'ai remplacé le mot «sissain» par «quatrain», et la définition, d'inintelligible qu'elle était, est devenue claire, sinon complète. Cette correction est appuyée, non seulement par le sens général de la phrase, mais aussi par l'expression «ou croisié». On trouvera plus loin (p. 251, n. 2) une autre erreur de termes non moins évidente, répétée dans les trois versions. J'aurais pu aussi supprimer simplement les deux mots «sissain ou», et ne laisser que «une autre vers croisié».

Qui n'est plain de science et d'art
Ja n'y fera beaux vasselages,
Mais pour ce que je suis volages
Et que je sçay lanchier le dart,

Amours me tient pour son soudart,
Et je serviray a ses gages;
Doulz Regart et Plaisans Langages
Sont pourtrais en son estandart [a].

29. Taille palernoise [1].

Respons en [b] taille palernoise [c] est une espece de rethorique a maniere de chant ecclesiastique, ou pluiseurs membres se regettent ou corps principal.

Exemple.

A la fleur de virginité,
En qui Dieu prist humanité,
Fuyons le cours [d],
Et prions par humilité
Qu'a [e] l'umaine fragilité
Baille secours;
Car les delis mondains sont cours,
Et s'est le terme limité
A chascun du jour de sa fin.
Dont nous estoit [f] neccessité
D'abregier tost nostre chemin,
Pour avoir secours en pité [g].
Trop avons sieuvy vanité,
Et s'est le terme limité
A chascun du jour de sa fin.

[a] *A ne répète que :* Amours me tient; *C répète le premier vers entier; B répète les deux premiers et ajoute* etc. — [b] *B* ou *au lieu de* en. — [c] *B* paleourde; *C* palernode. — [d] *C* Suivons le cours. — [e] *A B C* Que. — [f] *B* est il. — [g] *Entre ce vers et le suivant C répète le premier.*

[1] Au sujet de ce nom, voyez l'Introduction et l'Index.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Quoy plus? Nous alons a declin[a],
Et si n'avons riens prouffité[b];
Dont nous estoit[c] neccessité
D'abregier tost nostre chemin.
Monstrons nostre debilité[d],
Pour avoir secours en pité[e],
A la fleur de virginité[f].

30. Fatras.

Autre espece de rethorique nommée fatras est convenable a matieres joyeuses, pour la repeticion des metres, qui sont de sept et de huyt. Desquelz les uns sont simples et n'ont que ung seul coupplet, les autres doubles, et ont deux couplès de pareille sustance et termination, mais la premiere ligne du premier couplet sera seconde au second couplet[1].

Exemple[2].

Povres gens sont a malaise
Ou gens d'armes logiez sont.

Povres gens sont a malaise :
Ne demeure soif[g] ne haise,
Fenestre, huys ne baston ront
Qui n'arde comme fournaise,
Pour chauffer une punaise[h],
Qui mengüe[i] ce qu'ilz ont.
Tout brule, tout art, tout ront[j],
Tout se desrigle et desgraise,
Tout tresbuche au plus parfont,
Se fault que chascun se taise
Ou gens d'armes logiez sont.

[a] *C* Quoy ou n. a. a d. — [b] *Entre ce vers et le suivant C répète le premier.* — [c] *B* est il. — [d] *C* divinité. — [e] *C* P. a. s. au parfin. — [f] *A ajoute* etc. — [g] *B* soil. — [h] *C* P. c. poux et p. — [i] *C* Qu'ilz mangeuent. — [j] *C* Tout tond art tout ront.

[1] L'auteur compte dans le couplet les deux vers du thème.

[2] Ce fatras se retrouve dans le ms. Bibl. Nat. fr. 2206, f° 189.

Ou gens d'armes logiez sont[a]
Povres gens sont a malaise.

Ou gens d'armes logiez sont,
L'un escorche, l'autre tond,
L'autre, qui la fille baise,
Taste si l'anette pond,
Et l'oste[b] rechoit le bond
D'un baston, dont il despaise[c],
Et se l'ostesse est mauvaise,
On lui fait passer le pont.
Brief, il n'est chose qui plaise
Ou saudars viennent et vont[d];
Povres gens sont a malaise[e].

31. Balade commune.

Balade commune doit avoir refrain et trois couplès et l'envoy. Le refrain est la derreniere ligne desdis couplès et de l'envoy, auquel refrain se tire toute la sustance de la balade, ainsi que la sayette au signe du bersail. Et doit chascun couplet, par rigueur d'examen, avoir autant de lignes que le refrain contient de sillabes. Se le refrain a .viij. sillabes et la derreniere est parfaitte, la balade doit tenir forme de vers huytains; se le refrain a .ix. sillabes, les couplès seront[f] de .ix. lignes, dont les quatre[g] premieres se croisent; la .v^{e}., .vj^{e}. et .viij^{e}. sont de pareille termination, differentes aux premieres, et la .vij^{e}. et .ixe. lignes pareilles en consonance[h] et distinctes a toutes autres. Se le refrain a .x. sillabes, les couplès de la balade sont de .x. lignes, dont les .iiij. premieres se croisent, la .v^{e}. pareille a la .iiij^{e}., la .vj^{e}., la .vij^{e}. et la .ixe. de pareille termination, et la .viij^{e}. et .x^{e}. egales en consonnance. Se le refrain a .xj. sillabes, les couplès avront .xj. lignes, les .iiij. premieres se croisent, la .v^{e}. et .vj^{e}. pareilles en rime, la .vij^{e}., .viij^{e}. et

[a] *Ce vers n'est pas dans B.* — [b] *C* Et l'autre. — [c] *A* desplaise; *B* despuse; *C* ne lui desplaise. — [d] *B* Ou gens d'armes logiez sont. — [e] *C ajoute encore* : Ou gens d'armes logez sont. — [f] *B* doivent estre. — [g] *B* troys. — [h] *C omet* en consonance.

.x^e^. egales en consonance, et la .ixe. et .xj^e^. de pareille termination. Et est a noter que tout envoy [a], lequel a la fois se commence par Prince [b], a son refrain comme [c] les autres couplès, mais il ne contient que .v. lignes au plus et [d] prent ses terminations et [e] rimes [f] selon les derrenieres lignes des dessusdis couplès.

Exemple de balade commune [1].

Des Mirmidons la hardiesse emprendre,
Pour envayr le trés puissant Athlas,
De Medea les cauteles aprendre,
Pour impugner les ars dame Palas,
Faire trambler du monde la machine [g],
Fourdroier Mars, qui contre nous machine [h],
Fonder chasteaux sus le mont Pernasus,
Voler en air ainsi que Pegasus,
Endormir gens au flagol de Mercure
N'est il besoing pour parvenir lassus :
Il fait assez qui son salut procure.

Homme mortel vueillant a salut tendre
Vers Aglaros [i] ne doit jetter ses las;
A Dyana la vierge doit entendre,
Sans embrachier de Venus les solas;
Pas ne s'endorme a la harpe orpheyne [j],
Ne par Bachus ait sompne morphéyne,
Que pris ne soit es las de Vulcanus;
Car Cherberon, aux gros cheveux canus,
L'engloutiroit [i] en sa prison obscure,
Dont, qui se sent en ses las detenus,
Il fait assez qui son salut procure.

[a] *B* lenvoy. — [b] *C omet* par Prince. — [c] *C* a s. r. est pareil comme. — [d] *B* et le plus souvent. — [e] *B* en. — [f] *C* et remettez en rimant selon. — [g] *Vers interverti dans B avec le suivant.* — [h] *Dans C ce vers manque. La forme* fourdroier *est justifiée par les deux mss. A et B.* — [i] *B* Aglauros; *C* Augleres. — [j] *C* orphenine. — [k] *C* Lendormiroit.

[1] Cette ballade est de Molinet; elle est publiée dans les *Faictz et Dictz*, f° 74.

Promotheus nous a formé de [a] cendre :
Craindre devons d'Atropos le dur pas.
Quant Jupiter des cieulx vouldra [b] descendre.
Pour nous jugier Pluto n'y fauldra pas.
Ains que Triton voit sonnant la [c] buisine,
Prions Argus qu'il nous garde et consigne,
Sans arriver [d] a l'ostel Tantalus;
Passons la mer avecques Dedalus;
Et se Appollo nostre ame ne nous cure,
Pour resister aux infernaulx palus
Il fait assez qui son salut procure.

Prince du puy, le grant dieu Saturnus,
Demogorgon [e], Pheton, Phebé, Phebus
Ne demandent grant labour ne grant cure,
Mais que le corps soit bien entretenus.
Il fait assez qui son salut procure.

32. Balade baladant.

Balade balladant tient les termes de ballade commune, si non que les couplès sont comme vers septains. Autres dient qu'elle est de dix et de .xj. sillabes [f], et est batelée a la .iiij^e^. sillabe en certaines lignes ; car en toutes lignes de dix ou de .xj. sillabes, soit en balade ou autre taille, tousjours la quarte sillabe ou piét doit estre de mot complet, et doit on illec reposer en la pronunçant [1].

Exemple.

Juïs [g] ont dit que nostre redempteur
Fut enchanteur par art dyabolique,
Fol seducteur, faulx prevaricateur [h],
Menteur, vanteur, facteur de voie oblique;

[a] *A* le. — [b] *B* vouldra des cieulx. — [c] *B* sa. — [d] *C* Sans arrester. — [e] *B* De Mogorgon; *C* De Morgogon. — [f] *C* autres huitains. Aucuns dient que elles sont de VI, de X et de XI sillabes. — [g] *B* Juif. — [h] *C* Faulx s. fol p.

[1] Cette notice est reproduite, avec la ballade qui suit, dans le ms. Bibl. Nat., fr. 2206, f° 89 v°. La ballade est de Molinet; elle est imprimée dans les *Faictz et Dictz*, f° 1 v°.

Mais sainct Jehan dist qu'il nous inspira [a],
Qu'il nous crea et si bien nous ama
Qu'il nous forma a son divin semblant.
Il fut enfant du pere triumphant,
Soleil luisant, sente ou nul ne devie,
Fleur flourissant, vray messie naissant,
Dieu tout puissant, verité, voie et vie.

Seul fut creant incréé createur,
Gubernateur de l'eternel fabrique,
Fabricateur, supreme plasmateur,
Operateur du hault throne angelique;
La quarantaine en ce monde juna,
Il sermonna et nous enlumina,
Loy nous donna, grace et sentier plaisant,
Regarissant maint mesel pourrissant,
En retirant l'ame d'enfer ravie [b].
Par ce faisant se moustra souffisant,
Dieu tout puissant, verité, voie et vie [c].

De verité fut administrateur
Et constructeur de la foy catholique,
Reparateur, certain resusciteur
Et fondateur du texte euvangelique;
Par le sainct sang qui de lui degouta
Nous racheta du mors que Adam gousta.
Moult lui cousta la pommette flairant.
Son chemin grant il nous fut demonstrant,
Puis fut montant en sa glore assouvie :
Si dis [d] pourtant qu'a tousjours [e] est durant
Dieu tout puissant, verité, voie et vie.

Prince du puy, se estes obeïssant
A son command, en sa glore infinie [f],
Lassus regnant le verrez dominant,
Dieu tout puissant, verité, voie et vie.

(a) *C* qui nous bien i. — (b) *B* denfer lame a ravie. — (c) *Ce vers et le précédent manquent dans A.* — (d) *B* Sest dit. — (e) *B* que t. — (f) *C* Nous commandant gaigner g. i.

33. Balade fatrisie[a] ou jumelle.

Balade fatrisée[b] ou jumelle sont deux ballades communes telement annexéez[c] ensemble que le commencement de l'une donne refrain a l'autre[1]. Ceste couleur de rethorique est decente a faire[d] regrez, comme il appert en l'Ystoire[e] de sainct Quentin, ou l'escuier trouva sainct Maurice mutilé sur les champs.

Exemple[2].

Maurice, le beau chevalier,
Tu es mort[f]! Ellas! que feray je?
Je ne te puis vie baillier,
Ne susciter, ne conseillier[g]!
Tu as paié mortel treuage.
Quel perte! quel dueil! quel dommage[h]!
Quel criminel occision!
O terrible prodition[i]!

O terrible prodition[j]!
Faulx empereur de Rommenie,
Maudite generation,
Pute enge, pute nation,
Pute gent, pute progenie,
Vous avez par grant tyrannie
Mis a mort et fait exillier
Maurice, le beau chevalier![k]

[a] *A* fatoise. — [b] *A* fatoise. — [c] *B* ordonnées. — [d] *C* descend a f.; *B* est de coutume mise a f. — [e] *C omet* en l'ystoire. — [f] *Dans le mystère :* Tu es oultre. — [g] *Myst.* par conseillier. — [h] *Myst.* quel oultraige. — [i] *Myst.* perdicion. — [j] *Myst.* perdicion. — [k] *Myst.* bon c.

[1] La ballade fatrisée a six couplets, dont les premier, troisième et cinquième réunis forment une ballade simple, tandis que les deuxième, quatrième et sixième couplets en forment une autre. De plus, le refrain de chacune des deux ballades simples est le premier vers de chaque couplet de l'autre.

[2] Sur cette ballade et sur le mystère de S. Quentin, cf. *Romania,* XXII (1893), p. 552. — Je donne les variantes du Mystère, mais non celles de *C*.

Maurice, le beau chevalier, [a]
Noble duc de hardy corage,
Tu estois venus bataillier,
Pour le bien publique habillier
De paix et de hautain parage.
Mais les traytres plains de rage
Ont failly de promission.
O terrible prodition!

O terrible prodition!
Faulz tirans, plains de dyablerie,
Destruite avez la legion
De la thebée region,
Et sa noble chevalerie,
Entre lesquelz la fleur flourie
Estoit pour tous cuers resveillier,
Maurice, le beau chevalier [b]!

Maurice, le beau chevalier,
Que dira ton hault parentage,
Si tost qu'il porra soutillier
Comment on t'a fait detaillier [c]
Et murdrir en fleur de ton age?
Quel desconfort! quel grief outrage [d]!
Quel pleur! quel lamentation!
O terrible prodition!

O terrible prodition!
As tu fait ceste villonnie!
Tu en avras pugnition
Et horrible [e] dampnation
Avec l'infernale maisnie.
Le terre est couverte et honnie
Du sang du bon duc familler,
Maurice, le beau chevalier [f].

[a] *Myst.* bon c. — [b] *A et Myst.* bon c. — [c] *Myst.* Qu'on t'a fait ainsi detaillier. — [d] *Myst.* Q. d. de ce domaige. — [e] *B* Eternelle. — [f] *Myst.* bon c.

Exemple.

Quant mon cuer se desconforte,
Bon espoir me reconforte;
Sa main forte
Me tient corps et ame ensemble,
Qui me soustient et supporte,
En chambre, en sale et en porte,
Et me porte
Quelque part que bon me semble.
Amours, qui les cuers assemble,
Me monstre maint bel exemple,
Large et ample,
Quant mon cuer se desconforte;
Mais a la fois quant je tremble
Plus fort que fueille de tremble [a],
Tout d'un amble
Bon espoir me reconforte [b].

36. Chant royal.

Chant royal se recorde es puis ou se donnent couronnes et [c] chappeaux a ceulx qui mieulx le scevent faire. Il se fait a refrain, comme ballade, mais il a cinq couplès et l'envoy [1].

[a] *C* que foible tremble. — [b] *C* m'est resconfort. — [c] *B omet* et.

[1] Cette notice est reproduite, avec l'exemple, dans le ms. Bibl. Nat., fr. 2206, f° 90 r°. L'exemple est de Molinet, il est publié dans les *Faictz et Dictz*, f° 118. Il a dû être présenté au pui de Notre-Dame, à Amiens, en 1470, car il est fait sur le refrain proposé pour cette année par le maître de la Confrérie, Jean le Barbier, pâtissier. (Cf. la liste des maîtres de la Confrérie et des refrains proposés par eux, gravée sur un mur dans la cathédrale d'Amiens, et souvent publiée.) La pièce qui obtint le prix sur ce refrain figure dans la collection des Chants royaux couronnés au pui d'Amiens que nous a conservée le ms. de la Bibl. Nat fr. 145 : ce n'est pas celle de Molinet (Sur ce ms., anc. 6811, cf. P. Paris, *Les Manuscrits françois de la Bibliothèque du Roi*, I, 297-304 et III, 258-260.) — Les copies n'étant pas rares, je ne donne pas les variantes de *C*.

Exemple.

Quant Terpendreus[a] sa harpe prepara
De sept cordons, selon les sept planettes,
A Jupiter Ypaté compara,
Sol a Mesé, et fist par ses sonnettes
Paripaté ressembler Saturnus,
Licanos Mars, Paramesé Venus,
Neté Luna, Paraneté[b] Mercure;
Et quant ses[c] sept cordons sur son[d] arcure,
Concave a point, saudée et bien vernie,
Furent assis, il eut par art et cure
Harpe rendant souveraine armonie.

Ceste harpe, qui si belle forme a,
Puis figurer par vives raisons nettes
A Marie vierge, que Dieu forma
Du tronq Jessé et de ses rachinettes.
La seche anne, dont on faisoit refus,
Porta le bois royal et le bel fus
Dont ceste harpe eut humaine facture.
Prudence, Force, Attrempance, Droiture,
Foy, Esperance et Charité unie
Sept cordes sont qui le font sans fracture
Harpe rendant souveraine armonie.

Au temple fut presentée et sonna
Si hault que Dieu oy ses chansonnettes;
Riche salut Gabriel lui donna,
Et lui dist : « Vierge, entens mes chans honnestes :
Le filz de Dieu conceveras, Jhésus. »
Sur ce teneur respondy au dessus :
« Je ne congnoy virile creature;
Neantmoins selon ta parolle ou lecture
Il me soit fait. » Lors fut elle garnie
De art de musique, et fut par conjecture
Harpe rendant souveraine armonie.

[a] *B* Terpendres. — [b] *A* Parameté M.; *B* Ne ce L. Paranece M. — [c] *A* ces. — [d] *B* son *manque*.

Car a ce mot deïté s'accorda
Au gendre humain marchant sus espinettes;
Si doulx accort sa corde recorda
Qu'elle endormi serpenteaux et raynettes;
Si trés doulx mos sont de sa bouche issus
Que les haulz cieulx de Dieu fais et tissus,
Jadis fermez, lui ont fait ouverture
Et ont brisié infernale closture,
Pour retenir humaine progenie :
Se dy qu'elle est plus que dessus nature
Harpe rendant souveraine armonie.

Pan oncques mieulx ne baritonisa
Dyapason au son de ses musettes,
Pictagoras oncques ne organisa
Dyapenté de si douces busettes;
Par sept accors, qui sont les sept vertus,
Sept planetes, dont .vij. cieulx sont vestus,
A surmonté sans villaine morsure;
Devant son filz, qui endura mort sure,
Est assumptée, et en gloire infinie
Resonne, et est[a], par compas et mesure,
Harpe rendant souveraine armonie.

Prince du puy, qui chantez d'aventure,
Donnez accort, plain chant et floriture
A l'humble fleur des vierges espanie,
Et vous orrez en la glore future
Harpe rendant souveraine armonie.

37. Serventois.

Les serventois servent pareillement aux puis royaulx[b], ausquelz il y a certaines regles que les princes desdis puis y mettent, affin de constraindre le facteur[c] sans trop ouvrer a sa plaisance[d]. Et avient souvent qu'il prent[e] les terminations et premieres lignes[f] d'une

[a] *B* Ou au sieus. — [b] *C* aux puis et aux rondeaulx. — [c] *B* les facteurs. — [d] *B* leur p. — [e] *B* ilz prendent. — [f] *C* trop ouvrer de sa puissance car par son mouvement lequel prent laict et erminations es premieres l.

amoureuse, laquele amoureuse traitte de matiere d'amours, et contient .v. couplès et l'envoy, sans reffrain, mais lesdis couplès de pareille consonance. Et les dis serventois le plus sont fais a l'onneur de la vierge Marie et par figure de la Bible[a].

Exemple[1].

L'amoureux cuer, pourveü de prudence,
Doit mediter par divin pensement
Que l'Escripture, ou nous devons credence,
Nous recite, demonstrant plainement,
Comment de la lignie presignée
De Jessé vint une verge[b] adornée
D'excellens dons, qui[c] porta sans amer
La belle fleur que Dieu voult tant amer
Que l'esperit sainct par haulte puissance
Vint reposer dessus sans entammer
Integrité par aucune nuisance.

S'est bien decent[d] que l'amant, par science
Vueillant la lettre exposer hautement,
Prende Jessé fondé en pacience
Pour Dieu puissant regnant triumphamment,
Qui produisi[e] par euvre decretée
Ceste verge[f], pour saincte Anne notée,
Sur laquele Dieu voult la fleur poser,
Ce fut Marie, en qui vint reposer
L'esperit sainct, par lequel sans instance
Je puis Jhesus son filz bien exposer,
Car elle en eut la divine accointance.

[a] *C* en l'onneur de la vierge Marie et pour l'onneur de sa tres glorieuse naissance, sainctetė et tres parfaicte vie. — [b] *A B* vierge. — [c] *A B* que. — [d] *B* C'est bien raison. — [e] *B* produise. — [f] *A B* vierge.

[1] Cet exemple, suivi de la notice précédente, est reproduit dans le manuscrit de la Bibl. Nat. fr. 2206, f° 63 v°, sous la rubrique: *Serventoys de Nostre Dame suyvant le chant royal sans refrain.* — Je crois sans intérêt de donner les variantes de *C*.

Se doit l'amant dès son adolescence
La verge[a] amer, la fleur pareillement
Et l'esperit, pour sa divine essence,
Lequel dessus reposa sainctement,
Car elle fut de si bonne heure née
Que la grace de Dieu lui fut donnée
Pour son enfant concevoir et porter,
Lors incarné pour noz maulx supporter.
Ce fut euvre de admirable sustance,
Quant vierge fut devant son enfanter,
Vierge enfantant et après sans doubtance.

Or amons dont tous par benivolence
La noble fleur prouffitant grandement
Aux malades, car par sa redolence
Leur rend santé de corps et sauvement.
O Vierge saincte et bien moriginée,
Vostre leesse en doleur fut tournée,
Quant vostre filz voult en la croix monter,
Pour les pecheurs aidier et conforter,
Endurant mort, passion et souffrance;
Puis au tiers jour il voult resusciter
Et vous donna de joye ramembrance.

Dame d'honneur, de haulte preference,
Fleur flourissant miraculeusement
En mer, en terre et en circumference
Du hautain ciel et divin firmament,
Ou ciel lassus, dignement couronnée,
Estes d'angeles et sains environnée;
La pouez vous trinité contempler
En unité, et graces impetrer,
Pour departir en loable ordonnance
A vos serfz, si que, quant devront finer,
Puissent de Dieu obtenir pardonnance.

[a] *A B* vierge.

Prince, prions la Vierge sans cesser
Que la paix soit en Bourgongne et en France.
Riens au monde ne pouons possesser
De franc que vie, amour et [a] esperance.

38. La riqueracque.

La riqueracque [b] est a maniere d'une longue chanson faitte par coupplès de six et de sept sillabes [c] la ligne; et chascun coupplet a deux diverses croisies : la premiere ligne et la tierce de sillabes imparfaittes, la seconde et la quatrieme de parfaittes; et pareillement la seconde croisie, mais distinctes et differentes en termination; et doit tenir ceste mode de sillabes en tous ses couplès, affin qu'elle soit convenable. Au chant de ceste taille couloura messire George Chastellain ses Croniques abregies [1].

Exemple [2].

Vous orrez chose estrange
D'un follastre bien fait,
Qui se disoit estre ange,
Mais quant ce vint au fait
Qu'il voult monter en gloire,
Volant comme un plouvier,
Il mist trop bas son loire,
Si cheut en un vivier.

[a] *B* en. — [b] *B* ricque racque. — [c] *B omet* sillabes.

[1] Il s'agit probablement du poème de Chastellain, plusieurs fois publié, en dernier lieu par le baron Kervyn de Lettenhove, sous le titre de *Recollection des Merveilles advenues en nostre temps* (*Œuvres de G. Chastellain*, t. VII, pp. 187 et suiv.). La taille de ce poème est celle dont il est ici question; il commence ainsi :

Qui veult oyr merveilles
Estranges raconter. . .

On remarquera que dans ce mètre l'alternance de la rime féminine avec la rime masculine est obligatoire.

[2] Pierre Fabri a reproduit cet exemple dans son traité, en le faisant précéder de cette notice fort peu claire : «Il est une maniere de chansons que les Picartz appellent riqueraque, de ligne a six ou sept syllabes, et chascun couplet a deux lysieres ou croisées, la premiere et la tierce feminine, et la seconde et la quarte masculine, et doit avoir plusieurs clauses.» (éd. Héron, II, p. 96).

39. Baguenaude.

Baguenaude sont couplès fais a volenté, tenans certaine quantité de sillabes sans rime et sans raison. De ce mode pou recommandé, *ymo* repulsé des bons ouvriers, fut en son temps moult auctorisiez maistre Jehan de Wissocq[a] [1].

Exemple[2].

Qui veult trés bien plumer son coq,
Bouter le fault en un houseau.
Qui boute sa teste en un saq,
Il ne voit goute par le trau[b].
Sergens prennent gens par le nez
Et moustarde par les deux bras.
Plus tost queurt le soleil a piét
Que ne fait le lievre a cheval.
Pour quoy fait on tant de harnas
Quant les gens sont armez d'escaille?
Se vous avez mauvaise femme,
Boutez sa teste en un soufflet,
S'en faittes un maillet de saulch :
Jamais plus ne sera mehault.

(a) *B ajoute* et maistre Jehan Socie; *C* d. b. o. et fort auctorisée du temps maistre Jehan de Virtoc. — (b) *B* lestraus.

(1) Il existe de Molinet, publiée parmi ses œuvres, une lettre plaisante en prose adressée «A venerable et cachieuse personne Jo. de Wissoc, monsieur maistre N. President de Papagoce» (*Faictz et Dictz,* fol. 103 r°).

(2) Les deux premiers vers de cet exemple sont, sauf quelques variantes, les deux premiers du huitain donné par Pierre Fabri comme type de «boutechouque» (éd. Héron, II, p. 119). Fabri ajoute : «Et nota que les Picars dient que baguenaudes sont coupplectz faictz a la volunté, contenans certaine quantité de syllabes, sans rithme et sans raison, repulsez de bons ouvriers»; et fait suivre cette notice des six derniers vers de la baguenaude donnée par Molinet (*Ibid.,* p. 120).

40. Rime de equivocque [1].

De rimes en goret et pluiseurs autres menues tailles ne ferons nous [a] quelque estime, pour ce qu'elles sont vicieuses et condempnables; mais qui veult practiquier la science choisisse [b] plaisans equivocques, riches termes et leonismes, et laisse les bregiers user de leur rethorique rurale [c].

Terme de equivocque est quant une seule diction ou voix signiffie diverses choses, comme ceste diction *nuit* signiffie [d] «porter dommage» et «privation de jour» [e].

Exemple.

Tel de bouche dit [f] : «Bonne nuit»,
De qui la langue fort me nuit.

41. Rime leonine.

Rime leonine est quant deux dictions finales ont pareille consonance en [g] sillabe, comme il est apparant ou chappitre de Jalousie [2].

Exemple.

Preudefemme, par sainct Denis!
Est il autant que de fenis.

42. Rime rurale.

Rime rurale est quant les derrenieres sillabes n'ont pas totale consonance, ains participent en aucunes lettres.

[a] *C* ne font les rhetoriciens. — [b] *B* chose. — [c] *C* les bergiers des champs user de leur theorique et rhetorique rurale. — [d] *Les sept mots précédents manquent dans A et C.* — [e] *C* privation de l'euvre. — [f] *B* Tel de jour dit. — [g] *A* et.

[1] Cf. page 200, note 3. — [2] Dans le Roman de la Rose, d'où sont tirés les deux vers qui suivent.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Exemple.

Amours me font par nuit penser
Ou je n'ose par jour aler.

43. Rimes en goret.

Rime en goret est quant les derrenieres sillabes de la ligne participent seulement en aucune lettre.

Exemple.

C'est le lit de nostre conte :[a]
On le fait quant on se couche.

44. Redite en sens synonimes.

Redite en sens sont synonimes[b] dictions qui signiffient une mesme chose.

Exemple[1].

Le sage homme ne doit aler
Trop fort, s'il ne veult ambuler.

45. Platte reddite.

Platte reditte est quant deux dictions sont mises en rime l'une contre l'autre et sont[c] pareilles en voix et en signiffication.

[a] *C* conte. — [b] *B* leonismes. — [c] *B omet* sont.

[1] Pierre Fabri cite ces deux vers comme exemple de redite «qui est de termes synonymes, qui signifient une mesmes chose» (éd. Héron, II, p. 22).

Exemple [1].

Qui veult amis [a] avoir,
Il fault argent avoir.

46. Tant les plattes redittes que les redittes en sens, rimes en [b] goret [c] et baguenaudes [d] [2] sont contéez pour vice de rethorique [e] et condempnéez en rigoreux examen; si les fault eviter de toute puissance, et querir termes plus riches et mieulx recommendez, comme dictions aucunement pareilles, sans estre equivocques et contraires en signification [f].

Exemple [g].

Fureur. faveur	Charité. chiereté
Severité. serenité	Vigueur. rigueur
Paresse. proesse	Purité. povreté
Vaillance. vengance	Commande. grommande [h]
Felicité. ferocité	Honnestement. honteusement
Pleur. fleur	Predication. prodition
Vertueux. vicieux	Langueur. longueur
Honneur. horreur	Purification. putrefaction
Famine. farine	Ebrieté. de brieté
Humilité. hostilité	Tettue [i]. testue
Devotion. derision	Apointement. espoentement.

47. Pareillement doit le facteur querir aucuns verbes [j] composez

[a] *B* argent. — [b] *A* et. — [c] *C* que les redictes finies en goret. — [d] *A B* ricqueraques; *C* ricquerac. — [e] *C* contées en termes de r. — [f] *B* signifiance; *C ajoute* Et est de necessité prendre ces termes cy dessoubz transcrips. — [g] *Pour les listes de rimes qui suivent je crois inutile de donner les variantes de C; je donnerai seulement celles des leçons manuscrites.* — [h] *B* gourmande. — [i] *B* Tortue. — [j] *C* vers.

[1] Pierre Fabri cite le même exemple de redite «quant c'est semblable terme qui ne mue point son significat» (éd. Héron, II, p. 23).

[2] Comme il n'y a aucune raison de proscrire ici la riqueraque (cf. § 38, p. 247), j'ai substitué à son nom, malgré l'accord des trois versions, celui de la baguenaude (cf. § 39, p. 248), qui se trouve, d'ailleurs, dans le passage correspondant de VII (§ 64, p. 316). J'ai déjà précédemment (cf. p. 232, n° 1) corrigé une faute commune à *A B C*.

de propositions [a], comme *a*, *de*, *re*, *com*, *par*, *sub*, car lesdis verbes eschiéent en riche rime, et ont diverses significations.

	A	*De*	*Com*	*Re*	*Par*	*Sou*
Prendre	apprendre	desprendre	comprendre	reprendre	[d]	souprendre
Faire	affaire	deffaire	confaire	refaire	parfaire	sourfaire
Porter	apporter	deporter	comportèr	reporter	[e]	supporter
Venir	avenir	devenir	convenir	revenir	parvenir	subvenir
Tendre	attendre	descendre	contendre	retendre	pretendre	subtendre
Verse	averse	diverse	converse	reverse	parverse	subverse
Mettre	amettre	demettre	commettre	remettre	permettre	soubsmettre
Poser	apposer	deposer	composer	reposer	proposer	supposer
Traire	attraire	detraire	contraire	retraire	pourtraire	soustraire
Parer [b]	apparer [c]	desemparer	comparer	reparer	preparer	[g]
Tenir	attenir	detenir	contenir	rctenir	[f]	soustenir

48. Equivocques a quatre.

Voloye [h]; vous loye; voloie, *de voler;* vol oye, *audiat.*
Sçavoie, *sçavoir;* Savoye, *pays;* sa voye, *via* [i]; sa voie [j], *verbum* [k].
Sansonnet; sans son net; sans sonnet; sans son est.
L'avoye, *habeo;* la voie, *via;* lavoie, *lavo;* la voie, *unbo* [l].
Sonnoie, *sono;* son oye, *auca;* son oye, *audiat;* son noye, *mergo.*
Chevalet; ce valet; ce val let; cheval est.
Delictz; de lis, *flos;* de lits, *lectus;* delis, *menus.*
Divers; dis vers, *versus;* dis vers, *vermis;* dis verts, *viridis.*
Mains, *manus* [m]; moins, *minus;* mains, *maneo* [n]; mains, *matin.*
Devis, *verba* [o]; de vis, *face;* de vis, *vivres* [p]; de vis, *montée.*
Viellart, *senex* [q]; vel art, *ars* [r]; viel lart, *petasum* [s]; viel art, *ardeo.*
J'amasse, *cumulo* [t]; j'aimasse, *amare;* ja masse, *massa;* je Masse, *mulier* [u].

[a] *C* proportions. — [b] *A* Porter. — [c] apporter. — [d] *B* perpendre. — [e] *B* perporter. — [f] *B* pertenir. — [g] *B* sousparer. — [h] *A* Reloye. — [i] *A ne donne pas la traduction.* — [j] *A* scavoie. — [k] *B* habebam. — [l] *B* La voy video. — [m] *A ne donne pas la traduction.* — [n] *B* multi. — [o] *A ne donne pas la traduction.* — [p] *B* vivo. — [q] *A ne donne pas la traduction.* — [r] *A ne donne pas la traduction.* — [s] *A ne donne pas la traduction.* — [t] *A ne donne pas la traduction.* — [u] *B* Explicit l'Art de Rethorique fait par maistre Jehan Molinet; *C ajoute un rondeau au roi Charles VIII, donnant en acrostiche* Charles de Valois. *Puis :* Cy finist l'art et rhetorique de faire rimes et balades imprimé a Paris le dixieme jour de may l'an mil quatre cens quatre vings et treize par Anthoine Verard libraire demourant a Paris sur le pont Nostre Dame, a l'image sainct Jehan l'evangeliste ou au palais au premier pillier devant la chapelle ou l'en chante la messe de messeigneurs les presidens.

VI

TRAITÉ DE RHÉTORIQUE[1].

ANONYME.

S'ensieut ung aultre[2] *Traictiét de Rectoricque, fait pour aprendre a rimer*[a].

1. Rime en goret.

Je, rime en goret,
Le menre des rimes[b]
Je suis; en appert[c]
Vous le veez par signes.

2. Rime commune plate[d].

Regardés que ce sera cy :
Platte rime se fait ainsy[e].
C'est la plus commune qui soit.
Regardés y, qui ne m'en croit.

3.

Aulcuns piét sont masculinins[f],
Comme en ceste ligne premiere;
Les aultres sont femininins[g],
Comme on voit en la derrainniere[h].

[a] *B* L'art de rhetoricque pour aprendre a ditter et rimer en plusieurs maniéres. — [b] *B* La rime des rimes. — [c] *B* Si je suis appert. — [d] *B omet* plate. — [e] *B* La rime si se f. a. — [f] *B* A. p. si sont masculins. — [g] *B* L. a. si sont feminins. — [h] *A* C. on v. en la derniere; *B* C. l'on v. en la derniere. *La forme* derrainniere *se représente plus loin* (§ 24).

[1] Dans les var. *A* désigne le ms. unique, B. N., fr. 2375, *B* l'édition de Montaiglon.

[2] Dans le manuscrit, ce traité est précédé de celui de Molinet.

4.

Le femenin est le plus ample [a]
D'ung pied que l'autre en la rimée [b].
Regardés y, vecy example [c]
Si comme on dit : rime primée [d].

5. *Nota.*

Quant *e* est au derrain du mot [e],
Feminine [f] est le plus souvent
La voieule, qui son lui tolt [g],
Comme on voit au metre [1] present [h].

6. Riche rime ou leonime [i].

Item, il est une aultre rime,
Quant la sillabe en fin est une [j];
Nommée est riche ou leonime [k].
Elle passe rime commune.

7. Rime de equivocque.

Quant du verbe et [l] du non je rime
L'ung contre l'autre, j'equivocque [m].
Le fachon passe riche rime,
Car elle est parfaicte equivocque.

[a] *B* Le f. si est p. a. — [b] *B* rime. — [c] *B* R. car v. e. — [d] *B* Quand on dit : La rime est rimée. — [e] *B* au debas d'un mot. — [f] *B* Feminin. — [g] *A* La v. q. sien l. t.; *B* Qui autrement fait il est sot. — [h] *B* sequent. — [i] *A* leonine. — [j] *B* ung e. — [k] *A* leonine; *B omet* ou. — [l] *B* Q. du v. ou. — [m] *B* en e.

[1] Le mot «*metre*» signifie vers, et dans le vers présent, les exemples de voyelle feminine sont à la fin des mots *comme* et *metre*.

8. RONDEL D'EQUIVOCQUE[a].

Avoir
Fait
Avoir
Avoir.
Avoir
Fait
Avoir
Fait.

9. RIME ENCHAINÉE.

Je suis rethoricque enchainée,
Née sus le fin de le metre[b];
Estre puis souvent composée,
Posée a dextre et a senestre.

10.

Vechy plate rime brisie
En ce point qu'elle est si seignie[c]:

A present[d]
Tel gent[e]
Par usage
Ont souvent[f]
Le vent[g]
Au visaige.

Par tristesse[h]
Je lesse[i]
Mes amours.
Sans leesse
Je cesse[j]
Mes clamours.

[a] *Cet article est placé dans B après le paragraphe 9.* — [b] *B* N. suis en la f. de m. — [c] *Ces deux vers ne sont pas dans B. Dans A ils font suite au paragraphe 9.* — [d] *Dans B cette strophe est précédée de la rubrique :* Rime plate. — [e] *B* Tel a argent. — [f] *A* On s.; *B* Ou s. — [g] *B* Tout le v. — [h] *Cette strophe est précédée dans B de la rubrique :* Rime brisée. — [i] *B* Qu'on me laisse. — [j] *B* Je ne cesse.

Sans secours [a]
Je cours,
Je m'en vois,
Car mes jours
Sont cours,
Je le vois.

11. Rimes de .v. piedz [b].

Je suis de .v. piés
Ainsy enlachiés;
Chinquain m'appell'on.
Ou dit de chanson [c]
Suis souvent logiés [1].

12. Rimes de .v. piedz et six lignes. Vers sixains [2].

Vers qui sont sizains,
De .v. piedz attains [d],
Qui les fect rimer [e]
De plours et de plains
Et de mos bien plains [f],
Font les gens plourer.

13. Aultres vers sizains.

Congiés et adieux,
Regretz, plaintes, dieulx
Et gemissement
De pecheurs vers cieulx [g]
Qui dorment es cielz
Se font bien souvent.

[a] *Cette strophe, dans B, est placée avant la précédente. Entre les deux s'en trouve une de cinq vers :* Margot M'amye Ung mot Si sot Qu'on rie, *qui est, moins la reprise du refrain, un rondeau de Grand Guillaume cité par Pierre Fabri* (*éd. Héron*, II, *p.* 69). — [b] *La rubrique de A est :* Rimes de .v. piedz et six lignes. Vers sixains. *J'ai transporté cette rubrique à la strophe suivante qui n'en avait pas.* — [c] *B* En d. de c. — [d] *B* De six vers a. — [e] *B* font r. — [f] *B* Et de mes b. p. — [g] *Dans le ms.*, ieulx *est écrit à la suite d'un* c *biffé* (cieulx *pour* ceulx *est une forme picarde*). *D'autre part, je ne suis pas sûr du mot* dorment *dans le vers suivant; je lirais plus facilement* domine. *La strophe manque dans B.*

14. Vers septains.

Pluseurs vers qui sont septains
Sont a le fois pour chanssons
Que chantent les gens mondains,
Et se font de telz fassons [a].
Or regardons se sont bons [b].
Pour resconforter malades
Souvent on en fait balades.

15. Vers witains et coppés [c].

On [d] dit couplet
Ou vers witain [e]
Quant il est fait
De bone main
Et qu'il est plain [f]
De rime sade.
S'il a refrain,
Il est balade.

16. Aultre maniere de vers witains.

Et a le fois
Sont sans croisier
Par plusieurs fois
En maint ditier [g].
Plusieurs j'en vois
En maint coyer
Selonc les [h] voix
Du rimoyer.

[a] *A* Et se f. de telle f.; *B* Aujourd'uy en telz f. — [b] *B* Or regardez s'ilz s. b. — [c] *B omet* et coppés — [d] *B* Ung. — [e] *A* Au v. witains. — [f] *B* Et qu'il soit p. — [g] *A* main d.; *B* m. disuer. — [h] *B* la.

IMPRIMERIE NATIONALE.

17. *Nota*[a].

Plusieurs rimes communement,
Soient septains ou pentametres[b],
Se font tousjours le plus[c] souvent
D'autant de piez autant de metres[d].
S'ilz sont petis   Et bien rimés[e],
Mectre les puis   A .iiij. lés,
Come[f] vous veez   Rime commune :
Ilz font[g] assez   Les .ij. pour une.

18. Vers witains de .vi. pieds[h].

Affin que je ne faille,
Vecy une aultre taille
De witains enlachiés,
Telle que je vous baille,
Affin que le sçachiés[i].
Or y estudiés :
S'il vous en plaist user,
Il vous y fault muser.

19. Vers witains de .viii. piés.

O tu, pucelle glorieuse[j],
Qui siés dedans le noble empire,
Vierge, mere, fille et espeuse
De celuy qui est nostre mire,
Le dart de pechié qui m'empire
M'a couchét au lit de la mort.
De tous aultres je suis le pire;
Si tu ne m'aides[k] je suis mort.

[a] *Les quatre premiers vers de ce nota sont placés dans B entre les SS 14 et 15.* — [b] *A* pentametre. — [c] *A* pus. — [d] *A* metre; *B* D'a. de p. d'a. de m. — [e] *Les vers suivants sont écrits dans B sur huit lignes.* — [f] *B* Com. — [g] *B* Ils sont. — [h] *A* de .viij. pieds; *B* Autres vers huitains. — [i] *A* scachies; *B* A. q. les s. — [j] *B* O toy p. gracieuse. — [k] *A* maide.

20. Vers douzains [a].

Vers douzains sont de plusieurs piedz,
.V., .vj., .vij., .viij., dix, enlachiés [b],
Comme on le puet voir a present;
Et sont a le fois bien prisiés
Quant de beaulx termes sont chergiés [c],
Coulourés aournéement.
Pour parler amoureusement [d],
Pour supplier trés humblement,
Pour avoyer les desvoyés [e],
Pour outroyer begninement
Et pour langagier doulcement,
Il y sont des plus avanchiés.

21. Vers douzains coppés [f].

O rose flourie,
Branche reverdie,
Odoriferente,
Beaulté assouvie,
Noblesse anoblie,
Nouvelle recente,
Princesse excellente,
Amoureuse sente,
Haultain bruit d'amours,
Dame noble et gente,
Par amour servente,
Oés mes clamours.

22. Aultre maniere de douzain [g].

Et vers douzain se font ainsy,
Pareillement qu'on le voy chy,
Par telz lignettez
. . . . [h]
C'est quant le tiers mettre est parti
Par telz rimettez.

[a] *Dans B ce douzain est placé entre les §§ 18 et 19.* — [b] *A* enlachés. — [c] *B* serchez. — [d] *Ce vers manque dans B.* — [e] *B* P. avouer l. desavouez. — [f] *Ce douzain manque dans B.* — [g] *Ce douzain n'est pas dans B.* — [h] *Il manque ici un vers de huit syllabes, rimant en* i.

Plusieur ditz, plusieur chansonettez,
Et plusieurs rimes en son faictes,
Je vous affy.
Notés les bien et si les faictes,
Soit pour jeus ou par amourettes,
Je vous supply.

23. C'est ung lay.

Lays se font communement
Bien souvent
Pour oroison et complainte
Devers Dieu omnipotent,
Ou sa gent,
Par mainte persone sainte;
Pour venir a leur attainte
Par contrainte,
De lais leur fait on present,
Dont la rime est ainsi fainte
Et attainte
Qu'on le voy pour le present.

24. Doubles lays [a] [1].

Vechy lais qui sont doublés,
Et sont en ce point rimés
Et dictés
Pour regretz et pour prieres;
Et doibvent estre dités
De mos de joyeusetés [b],
Bien ornés,
De lays portant [c] les banieres;

[a] *Dans B ce lai est placé plus bas, au milieu des rondeaux, après le paragraphe 28, et il est suivi du paragraphe 33.* — [b] *A* De m. et de joyeuseté; *B* De maintes j. — [c] *B* De l. portent.

[1] Ce lai est non seulement «doublé», ou, comme l'appelle Molinet, renforcé, il est aussi fatrisé par la reprise des deux premiers vers à la fin du troisième et du quatrième quartiers. Cf. la définition de Molinet (V, 35, page 241).

Et se font par telz manieres
Qu'on prent les lignes premieres,
Es frontieres,
Vechy lais qui sont doublés [a],
S'en fait on les derrainnieres [b],
Pour jeu et pour bonne chieres,
Qui sont chieres [c],
Et sont en ce point rimés [d].

25. Aultre lay.

Adieu, Saint Omer,
Jusque [e] au retourner,
Par tristesse fainte
Me fault souspirer,
Gemir et plourer
De larme peu plainte;
Ma face est estainte,
Pale, noire et tainte.
Du depart amer
Je fay ma complainte
Et diz a ma plainte:
Adieu, Saint Omer.

26. Vers dizains de .x. piés et de .x. lignes [f].

Vers de .x. piés de .x. lignes rimés
Sont vers dizains, deroisiés en ce point.
Es balades sont il souvent trouvés,
Quant le refrain leur est donné a point.
Mais touteffois oublier ne fault point
A faire arrest et poser au quart piét,
Car aultrement il seroit reprochiét [g].
C'est balade quant il porte refrain,
Et a le fois enlachiét et croisiét,
Ne plus ne mains que s'il fut vers douzain [h].

[a] *Ce vers manque dans B.* — [b] *B* Si en f. on l. dernieres. — [c] *Ce vers manque dans B.* — [d] *A B* dités. *La correction s'impose : c'est le second vers répété.* — [e] *Ms.* Jusques. — [f] *B n'a pas ce couplet.* — [g] *A* reprochet. — [h] *A* douzains.

27. Regretz [a].

Complainctes [b], lamentations,
Regretz par tribulations [c]
En ce point que nous les faisons [d]
Se font souvent.
Gens qui souspirent tendrement,
Qui ont le [e] coeur [f] triste et dolent,
En complaignant [g] piteusement
Les [h] peulent faire.
Se c'est chose qui vous [i] puist plaire,
Prenez [j] icy vostre exemplaire [k],
Et se pencez de le parfaire [l]
Joyeusement.

28. Rondel d'une sillabe.

Qui
Poit?
Dy
Qui.
Ty [m].
Voit [n]
Qui
Poit.

29. [D'une et] de .ii. [o]

Motte,
Plai nous [p] :
Rotte [q],
Motte.
— J'otte
Mes poulz.
-- Motte,
Plai nous.

[a] *Cette strophe, dans B, est placée plus bas parmi les rondeaux, avant le paragraphe 32; elle est précédée du paragraphe 34.* — [b] *A* complaincte. — [c] *A* tribulation. — [d] *B* n. le rimons. — [e] *B* leur. — [f] *Dans A le mot est figuré par un cœur.* — [g] *A* complaignent. — [h] *A* le — [i] *A* nous. — [j] *A* Predrez. — [k] *Le vers manque dans B.* — [l] *B* En ce point le povez p. — [m] *B* Poy. — [n] *B* Ty. — [o] *Ce rondeau n'est pas dans B.* — [p] *Ici et au dernier vers le mot est écrit* Plainos, *avec l'abréviation de la nasale au-dessus de l'o, néanmoins je transcris* Plai nous *pour la rime et pour avoir un sens.* — [q] *Ms.* riotte.

30. De .ii.

Weillot [a].
— Quella? [1]
— Ung mot,
Weillot [b].
Tantost
Vien cha.
Weillot.
— Quel[l]a?

31. Rondel d'aultre maniere.

Il sont des rondiaulx
Doublés en la fin,
As piedz de tresteaulx [c].
Il sont des rondeaulx
Bruyans et nouviaulx;
Mon trés chier affin,
S'ilz sont assez fin [d],
Faictes y gasteaux [e].
Ilz sont des rondeaux
Doublés en la fin.

32. Rondel double [2].

Vecy ung rondel
Que je forge et double,
C'est ung rondel double,
Broillét, Dieu scet quel.

Faictes en ung tel,
Vous arés ung double;
Vechy ung rondel
Que je forge et double.

[a] B Guillot, *et de même aux vers 4 et 7.* — [b] *Ce vers et le suivant sont intervertis dans B.* — [c] B Après les plus beaux. — [d] *Ce vers manque dans B. C'est cependant lui qui, avec le suivant constitue la doublure du rondeau.* — [e] *Ce vers est placé après le suivant dans B.*

[1] Lisez *Qu'est la*, et de même au dernier vers. (B écrit *Qui est là* et *Qu'est là*).

[2] C'est le simple virelai de Molinet (V, 27, p. 231).

Il est sans coustel
Carpenté moult trouble.
Se trop vous entrouble [a],
Laissiés le a l'ostel.

Vechy ung rondel
Que je forge et double,
C'est ung rondel double,
Broillét, Dieu scet quel.

33. *Nota* [b].

On treuve balade souvant
De .v. piés, de .vj. et de sept,
De .viij., de dix communement.
De .ix. ne .xij. nul n'en scet.

34. *Nota* [c].

D'ung piét, de .ij., de .iij., de .iiij.,
De .v., de .vj., de .vij., de huit
Et de douze me vueilh esbatre
A rimer. A tant me souffit.

35.

Pluseurs balades baladans,
Virlais, fatras d'aultre fachon [d]
Ont en leur ait les bien rimans [e],
Dont point je ne fais mension.
Se j'en dis mon intention,
Pardonnés moi se j'ay failly,
Je n'ay fait [f] ce traictiét se non
Pour aprendre ung mien amy.
Explicit [g].

[a] *B* Se t. il vous trouble. — [b] *Ce nota, dans B., est placé entre les paragraphes 24 et 32.* — [c] *Ce nota, dans B, est placé entre les paragraphes 31 et 27.* — [d] *B* Et virelets d'a. f. — [e] *A* l. biens r.; *B* Font bien souvent l. b. r. — [f] *A* Je ne fais. — [g] *B* Cy finist l'Art de Rhetorique.

VII

L'ART ET SCIENCE DE RHÉTORIQUE.

ANONYME.

---

1. Pour entrée et commancement de cestuy opuscule est premierement a entendre que Rhethoricque vulgaire et maternelle est une espece de musicque communement appellée rime, la quelle contient certain nombre de sillabes avecques aulcune suavité et doulceur de parfaicte consonance, et ne se peult faire sans diction, ne diction sans sillabes, ne sillabes sans lectres. Des quelles divisions la lectre est la moindre partie de la diction ou sillabe(s), qui ne se peult diviser, comme *a*, *b*, *c*, *d*, *e*, *f*, *g*, *h*, *i*, etc. Et entre toutes les lectres, les unes sont voyeulles et les autres consones, dont les voyeulles sont *a*, *e*, *i*, *o*, *u*. La sillabe est une assemblée de lectres soubz ung seul accent indistamment proferé, qui ne se peult riens signifier sans la diction avecques elle conjoincte, comme *fran*, *clau*, etc.; et la diction est celle qui contient une ou plusieurs sillabes, comme de *fran*, *Françoys*, de *clau*, *Claude*. Il y a aussi des sillabes seulles qui ont signification, comme *franc*, *art*, *arc*, *bien*, *rien*, *sien*, *tien*, *vien*, *main*, *vain*, *nom*, *non*, et autres semblables.

2. Or, combien que toute diction latine ayt parfait son, toutesvoyes en cest art de rhethoricque sont trouvées aulcunes dictions uo sillabes imparfaictes, c'est a dire qui n'ont parfaicte resonance, et sont nommées feminines dictions, et les parfaictes, masculines ou parfaictes dictions; comme (p. 2)[1] ces termes cy : *donner*, *chanter*, *aymer*, *troter*, etc. sont parfaictes et masculines dictions, et *il donne*, *chante*, *ayme*, *trote* sont feminines ou imparfaictes dictions.

[1] Le ms. a une double pagination : pour le traité et pour la table de rimes.

IMPRIMERIE NATIONALE.

3. Encores est il a sçavoir que toutes dictions imparfaictes et feminines ne se font que en troys choses : premierement en singulier nombre, quant a la quadrure et synalimphe, comme il apperra[1]; secondement en une seulle lectre et voyeulle, qui est *e*; et tiercement que celle diction parle du seul temps present, comme *il donne, il chante, il ayme, il trote*, etc. Car quant au plulier nombre, qui est *donnerent, chanterent, aymerent, troterent*, et *aymées, données, chantées* et *trotées*, ces dictions, qui sont en ce dit nombre plulier imparfaictes et feminines, ne se doyvent point mectre que en la fin ou millieu de la ligne, hors la quadrure, si la ligne se quadre, comme en dix sillabes ou vers alexandrins; ainsi que en ces vers est vice d'en user[2] :

Exemple parfait et imparfait.

Bagues données servent d'attraire amour.
Chansons chantées de femmes tant plaisantes,
Qui aymerent faire en amour sejour,
Et parolles doulces sont ample aisantes.

Declaration.

En ce cas cy, ces dictions et termes : *données, chantées, aymerent* et *parolles*, qui quadrent la ligne, ne se doibvent point mectre ny les faire cheoir ou coucher en cest endroit.

Aussi (p. 3) quant est du temps, comme disant : *il a donné, il a chanté, il a aymé, il a troté*, qui est parlant du temps passé; ou : *il sera donné, il sera chanté, il sera aymé, il sera hanté*, qui est parlant du temps futur

[1] «Il apperra» plus bas et §§ 4 et 6.

[2] Ce paragraphe, qui n'est pas dans Molinet, est aussi peu clair que possible; en voici le sens : Les mots à terminaison féminine ne peuvent être placés à la césure (quadrure), que si cette terminaison s'élide (synalimphe), ce qui exige trois conditions : 1° Que le mot soit au singulier : *donne, donnée* (au pluriel on aurait *donnent, données*); 2° que la syllabe finale soit *e*; 3° que le mot soit au présent : *il donne, il aime* (au parfait : *il a donné*, et au futur : *il aura donné*, l'*e* ne serait pas féminin). Les formes plurieles *données, donnent* ne sont admises qu'à la fin du vers ou à l'intérieur d'un hémistiche (hors la quadrure) : à la césure, elles constituent une faute, comme dans les quatre vers suivants..

5. Autre reigle.

Item, est a noter que tout mettre et ver dont la derreniere sillabe est imparfaicte et feminine, de quelque quantité et nombre que ce soit, plulier ou singulier, celluy mettre doibt exceder le mettre parfait et masculin tousjours d'une sillabe, soit le ver de huyt, de dix sillabes, ou autrement.

Exemple du feminin en singulier nombre, et de huyt sillabes le masculin.

Vive Françoys le premier roy,
Vive la souche de noblesse!
Il nous gard de tout desarroy,
Et que guerre aussi ne nous blesse [1].

Exemple du plulier imparfait.

En une gist l'honneur des dames :
Qu'on tienne accueil des indigens.
Moult aymée [est] de toutes gens
Qui en faictz et dictz fuyt tous blasmes.

6. Autre reigle (p. 5).

Semblablement, quant le ver est en nombre parfait de dix sillabes ou alexandrin, et en la quadrure chet et est mys ung mot et terme finissant par *e* feminin et imparfaict, dont la quadrure parfaicte et masculine est de quatre sillabes, celle imparfaicte et feminine doibt estre de cinq, et [fault] mectre tout joignant après ung mot commençant par voyeulle.

Exemple.

J'ay veu madame avecq le roy a Tours,
Qui sains et druz faisoyent de joyeux tours.

[1] Contrefaçon de l'exemple donné par Molinet (V, 4, p. 217).

Declaration.

Ceste quadrure : *J'ay veu madame*, est imparfaicte et feminine, dont la derreniere sillabe de *madame*, qui est *me*, se sonne et synalimphe avecques la premiere lectre et sillabe de *avecq*, qui est *a;* et l'autre quadrure de l'autre ligne, ou il y a : *Qui sains et druz*, qui est de quatre sillabes, est parfaicte et masculine.

Exemple de vers alexandrins.

Françoys, beau, jeune et franc, roy premier de ce nom,
A d'immortelle gloyre acquis haultain renom.

Declaration.

Ces vers alexandrins se quadrent par la moytié, qui sont de douze sillabes; c'est assavoir : la quadrure parfaicte est de six sillabes, qui est en la premiere ligne, par ces motz : *Françoys, beau, jeune et franc;* et l'autre quadrure de la seconde ligne (p. 6), qui est en ces motz : *A d'immortelle gloyre*, est imparfaicte et feminine, contenant sept sillabes, dont la derreniere de *gloyre*, qui est *re*, se sonne et se mect avecques la premiere lectre de *acquis*, qui est *a*, tellement que les deux ne font que une sillabe.

7. Autre reigle.

Item, peult estre diction imparfaicte et feminine en la quadrure et fin de la ligne, comme appert en ces vers:

Exemple en feminin.

Dieu garder vueille a tousjours de souffrance
Le roy, la royne et tout le sang de France.

8. Autre reigle.

La plus facile et commune taille de rimes est celle appellée la doublette, qui est par couples de deux vers en deux vers suyvans. La quelle se peult faire en toutes quantitez et nombre de sillabes; et le plus souvent de huyt et de dix sillabes en parfaict; ou en vers alexandrins, faiz en parfaict de douze et l'imparfaict de treze; qui est le plus hault et grand nombre de sillabes dont soyent faiz et composez tous vers et mettres en ryme. De ceste maniere de rhethoricque est composé le Rommant de la Roze par dix et onze, et par huyt et neuf sillabes [1]. Semblablement, les translations des Eneydes de Virgille, les Epistres d'Ovide [2] et plusieurs autres histoyres en sont plaines. La quelle façon de rime est a present bien enrichie par monseigneur Cretin, pere des orateurs modernes, le quel en ses compositions a trouvé ceste digne et nouvelle maniere qu'il use en telle (p. 7) ryme de deux vers masculins et deux après feminins. Ainsi prosecutivement ung couple d'un et ung couple d'autre. Et a la verité ceste mode et invention sonne beaucoup myeulx et a trés parfaict et entier accent plus que toutes les autres susdites compositions de ceste rime de doublette, car il est notoyre que *opposita juxta se posita magis elucescunt*. Et de ladicte invention icelluy Cretin a usé en son oeuvre qu'il fait sur le Recueil des Cronicques de France [3] et autres ses oeuvres.

[1] Le *Roman de la Rose* est exclusivement en vers de «huyt et neuf sillabes»; il ne contient aucun vers de «dix et onze».

[2] Ces traductions sont d'Octovien de Saint-Gelais; elles sont en vers de dix syllabes rimant deux à deux. La première édition des Énéides fut publiée par A. Vérard, en 1509, sous le titre : *Les eneydes de virgille translatez de latin en francois par messire Octouian de Sainct Gelaiz en son viuant euesque d'ãgolesme. Reueues & cottez par maistre Jehan Diury bacchelier en medecine.* Michel Lenoir en donna une nouvelle édition en 1514. Les Épitres d'Ovide parurent d'abord en 1500, chez Michel Lenoir, sous le titre : *Les xxj. epistres douide translatees de latin en francoys : par reuerend pere en dieu monseigñr leuesque dãgoulesme.* Une seconde édition parut vers 1502, chez A. Vérard, une troisième en 1505, chez Trepperel, etc.

[3] Cet ouvrage est encore inédit; peut-être l'exemple qui suit en est-il tiré.

Exemple.

O dure loy d'Amours, qui aise extainct,
Pour ce que anticque, universelle, attainct
De terre en ciel et est a tous publicque,
Garder la fault, quoy qu'elle soit oblicque;
Dont ores sçay par Amour le vaincueur
Comme de soy se desjoinct le vain cueur,
Comme il fait paix, guerres et noyses griefves
Avecq s'amye, et après refait triefves,
Et scet couvrir sa douleur bien a point,
Quant envers elle aultruy le blesse et poingt.
Encor sçay comme en ung poinct et mesme heure
Le sang s'espend es joes et demeure
Tant que la face assez rouge en devient,
Quant peur et honte aux amoureux survient.
Puys sçay comment noyau d'amours s'escache,
Et le serpent es fleurs se musse et cache.

Ainsi prosecutivement l'un couple masculin et (p. 8) parfaict et l'autre feminin et imparfait. Et de ceste façon et maniere de ryme sont communement faictes et composées epistres qu'on escript l'un a l'autre, comme on voit souvent faire les amoureux a leurs dames et elles a eulx.

9. Autre reigle.

Autre taille et mode de ryme, qui est en vers sizains, se fait voulentierement en moralitez et jeuz de personnaiges, et souveraynement en procès[1] et redargutions; et sont communement de six lignes, de cinq et de six sillabes.

[1] Molinet dit : «en reproches ou redargutions» (V, 6, p. 218).

Exemple.

Noblesse dit :

Guerre plus ne poingt,
Dont France est en point
Avecq paix heureuse.

Le commun :

Le roy l'a apoint,
Doncq ne fuyons point
Amour desireuse.

10. Autre reigle.

Autres vers septains de sept sillabes et de sept lignes sont trouvez en plusieurs oeuvres, dont la derreniere [ligne] chet en commun proverbe.

Exemple.

Or avons nous le bon temps
Pour mener joye et lïesse;
Tous sont du roy trés contentz,
Qui prudence a et saigesse.
Par sa clemence et largesse
Il gaigne l'amour de tous.
Onc[a] ne fut hay cueur doulx.

11. Autre reigle.

De (p. 9) ceste taille septaine descend et se fait une autre mode des vers brisez par la moitié, qui sont reduiz en quatorze vers, et n'ont chascune ligne des parfaictes que troys sillabes, pour ce que la tierce est prononcée en double accent contre l'imparfaicte, qui est de quatre sillabes.

[a] *Ms.* oncques.

Exemple.

Grand chevance
Sans sçavance
Peu advance
Le salut.
Congnoissance
En naissance
De puissance
Riens valut.
Trop mal leut
Qui esleut
Du monde avoir tant memoyre.
Tout solut,
Tout conclut,
La sus est durable gloyre [a].

12. Autre reigle.

Autre taille, qui est de vers huytains, autrement appelez françoys, pour ce qu'elle est assez commune en plusieurs livres et traictez, comme en la Belle dame sans mercy, le Champion des dames [1] et autres; de la quelle taille la croysure des mettres conjoinct et assemble la quantité des sillabes [2], ainsi qu'il appert :

C'est une grand paine et misere (p. 10)
Que d'estre ainsi fort amoureux,
Si la dame ne s'i adhere,
Ayant pitié du douloureux;

[a] *Ms.* memoyre, *qui rime avec lui-même et fausse la mesure du vers.*

[1] Sur ces poèmes, cf. p. 220, n. 1 et 3.

[2] Cette phrase n'a pas de sens. Molinet avait dit : «Desquelz la croisure des metres, ensemble la quantité des sillabes, est notoire.» Notre auteur a lu *assemble* pour *ensemble* (V, 9, p. 220.)

IMPRIMERIE NATIONALE.

Certes celluy est malheureux
Qui d'aymer une telle se ouffre;
Mais de ce mal est desireux,
Et plus doulx que miel il le souffre.

13. Autre reigle.

Encores autre taille de vers huytains se font par autre croysure, et peult on faire de la derreniere ligne ung proverbe.

Exemple.

Pleust au roy Dieu le createur
Que chascun fust tousjours bien saige,
J'entens n'estre tant amateur,
Tant fol, embridé et hanteur
D'un feminin commun corsaige !
Maint saige perd en ce passaige
Le sens, biens, honneur et le corps.
Folle amour fait plusieurs discordz.

14. Autre reigle.

Pareille taille des vers huytains est maintenant en usaige, et n'y a de difference, sinon que les vers et mettres sont de dix et onze sillabes.

Exemple.

Or est venu le temps du bon bergier,
Françoys, franc roy de France, sans vergongne,
Qui n'a souffert, pour le conte abreger (p. 11),
Les trop fiers ours en noz champs heberger,
Mais il les a chassez, comme on tesmongne.
Pour tous les siens il prend cure et se songne
Tant que aulcun n'ose hurter contre noz parcz.
Quant bergier dort les moutons sont espars.

15. Autre reigle.

En pareille forme de vers huytains se fait rhethoricque bastellée, et ainsi dicte pour autant que, avecques ce qu'elle a sa vollée de resonance en la finalle, comme dessus, a ung autre son et reson a la quatriesme sillabe, a la maniere de bastelaige.

Exemple.

Combien voit on de povres gens brouillez,
Embarbouillez, fouillez, taillez par guerre,
Plus tost souillez, touillez et ventrouillez,
Peu chatouillez, mais pillez, garsouillez,
Riflez, mouillez pour aller vivres querre!
Puys sans requerre a terre on les atterre,
Ou de caterre acquerre ilz sont saoullez,
Galez, foulez, espaullez, affollez.

16. Autre reigle.

Il se treuve aussi autre taille de ryme qui est de neuf lignes, la quelle est bonne pour composer hystoyres et autres livres.

Exemple.

O dieu d'Amours, qui les tiens navre et batz,
N'avra jamais quelc'un sus toy victoyre,
Se les plus grandz emprisonner t'esbatz (p, 12);
Ains continentz ne peuz, ains[1] moult es baz,
Car de ta flamme ilz ont peu de memoyre;
Arc et pharetre y sont pour inventoyre[2]
Mis juz, brisez par leurs pudicques faictz;
Brief, tu y perdz pouoir, renom et gloyre.
Doncq saiges sont ceulx qui ostent tel faix.

[1] «Jamais continent ni repu, mais». — [2] On lirait mieux *juventoire* dans le ms.

17. Autre reigle.

Encores autre maniere de ryme se treuve de neuf lignes, dont les deux derrenieres sont sans croysure, et de la derreniere se fait ung proverbe.

Exemple.

Quant on a fait ce qu'on veult faire
Et qu'on a ce qu'on veult avoir,
Il ne chault plus de satisfaire
A cil dont la peine on peult veoir :
Je me actendoys qu'on fist devoir
De tenir loyaulment promesse,
Que tenoys seure comme messe,
Mais c'est fait, entendre on n'y veult.
Tout se rend qui actendre peult.

18. Autre reigle.

Autre taille de rhethoricque est trouvée de dix lignes, nommée vers dizains, la quelle est bonne pour aussi user en histoyres et complainctes; de la quelle mondit seigneur Cretin a usé a la plaincte qu'il a faicte sus le trespas de feu messire Guillaume de Bissipat[1], en la fin, comme il appert :

Exemple (p. 13).

Doibt estre mys en nonchalloir d'escripre
L'acte dernier de ses faictz valeureux?
Trop suys perplex et affligé d'aigre ire,
Pour le sçavoir souffisamment descripre,
Car certes c'est ung cas fort douloureux.

[1] Cette plainte est publiée dans *Les Poesies de Guillaume Cretin* (Paris, 1723, in-12°) et aussi parmi celles de Jean Lemaire (*Œuvres de Jean Lemaire de Belges*, publiées par J. Stecher. Louvain, 1882-1891, 4 vol. in-8°). Le couplet qui suit en est tiré, p. 51 de la première publication, et t. III, p. 154 de la seconde).

Advint ce jour que francz chevaleureux
Eurent a sang leurs forces disposées,
Pour ennemys combatre a reposées;
Ce vaillant corps aux coups s'exposa tant
Que ung oeil luy fut crevé en combatant.

19. Autre reigle.

Encores autre taille de dix lignes se treuve, la quelle est bonne a faire ballades de dix mettres, selon le refrain de dix sillabes, comme icy appert par ung article d'une double ballade de feu maistre Jehan Le Mayre[1]:

Exemple.

Cent ans a creu; tout se[a] paye en une heure.
Il est escript par[b] ung noble chapitre:
Qui feu nourrit pour mectre en autruy feurre,
Finer par feu doibt tel pervers ministre.
De trahison tous[c] enfans de trahistre
Sont entachez, soit en taille ou en fonte.
Tel fut Enée et Anthenor en compte;
Telz estes vous leurs successeurs encor.
Mais le bon droit la malice surmonte.
Or est Priam bien vengé de Anthenor[d].

20. [Autre reigle.]

Autre (p. 14) maniere de ryme se treuve de onze lignes, de la quelle communement on fait ballades ou chantz royaulx, selon et en ensuyvant le refrain qui est feminin et de onze sillabes, comme il appert:

[a] *Ms.* ce. — [b] *Ms.* pour. — [c] *Ms.* t. les e. — [d] *Ms.* anthenoir.

[1] Cette «double ballade» est insérée dans la *Légende des Vénitiens*, de Jean Lemaire. Le couplet qui suit en est le second (éd. Stecher, t. III, p. 400).

Exemple[1].

Artaxersès, plein de gloyre et facunde,
Jadis monstrant ses triumphes royaulx,
Fit ung convy d'opulence fecunde
Aux princes siens, gentz et subjectz loyaulx.
Vasty la royne, habondante en richesses,
Tint court planiere aux dames et duchesses.
Adoncq le roy, pour plus fort s'esjouyr,
Voult que a luy vint, mais il n'en sceut jouyr;
Lors couronna Hester, vierge opportune,
Puys decreta et fit par tout ouyr
La loy de mort condempnant tous fors une.

21. Autre reigle.

Autre taille de ryme nommée vers douzains, de la quelle sont faictes plusieurs histoyres; et est trés richement decorée et pondereuse.

Exemple.

C'est a vous seulle ou j'ay habandonné
Cueur, corps et biens; et suys tout adonné
A vous servir par vraye obeyssance;
Mais ne m'avez encor signe donné
Dont mon las cueur soit tant peu guerdonné;
Par quoy je y perdz sens, couraige et puissance.
Je pretendoys pour toute esjouyssance
Avoir de vous, Madame, jouyssance (p. 15);
Mais tant plus j'ay prié et sermonné,
Moins avez eu de mon cas congnoyssance;
Dont je mauldis vous et vostre naissance,
Qui tant me rend mat, foyble et estonné.

(1) C'est le premier couplet d'un chant royal donné plus loin (§ 47, p. 302).

22. Autre reigle.

Encores autre taille de rhethoricque, nommée vers quatorzains, la quelle est aussi bonne, pondereuse et grave a faire histoyres et mesmement complainctes. Et de ceste ledit feu Le Mayre a usé en la Complaincte du Desiré [1] qu'il a faicte, dont s'ensuyt ung couplet :

Exemple.

Nobles acteurs, mon seul espoir unicque,
Qui compilez ou histoyre ou cronicque,
N'oubliez pas de coucher par escript
Que la mort brune, au regard gorgonicque,
Et faulse Envie, horrible et plutonicque,
En cuydant faire ung grand exploict inicque,
Ont mys au ciel ung trés sublime esprit.
Le corps pourra bien retourner en cendre,
Mais le renom ne peult en oubly tendre;
Car nul bien faict jamais ne deperit;
Pour quoy vueillez, sans longuement actendre,
Tant labourer et a ces fins pretendre
Que du bon comte on puist le loz entendre,
Qui par tout siecle en triumphe flourit.

23. [Autre reigle.]

Autre (p. 16) taille et façon de ryme nommée vers tiercez, qui a nostre langue est bien nouvelle; de la quelle n'ay encores [vu] aulcun user, sinon icelluy feu Le Maire, qui en a fait et composé le Temple de Venus [2]. Et ceste mode et maniere e[s]t toscane et florentine; dont

[1] Dans l'édition Stecher, la *Complainte du Désiré* occupe les pages 157-186 du tome III; le couplet cité ici en exemple se trouve page 184

[2] Édition Stecher, t. III, p. 102 et suiv. — Le premier conte de Cupido à Atropos du même auteur (t. III, p. 39-42) est aussi en tercets. Ni dans l'une ni dans l'autre de ces

messire Françoys Petrarque a fait le livre trés utille de ses six Triumphes.

Exemple.

Au joly temps gay et plaisant de ver,
Prouchain sortant de gelée et froidure,
Je m'esjouy, voyant failly l'yver;
Si pris plaisir veoir la belle verdure
Des fleurs semée en maintz umbraigeux lieux,
Ou la frescheur doulce et moyenne dure.
La on n'y ot aulcuns bruytz odieux,
Fors le doulx son des mousches resonantes,
Et joyeux chantz d'oyseaulx melodieux,
Qui leurs chansons desgorgent advenantes,
Tout selon l'art que de Nature ilz ont,
Monstrans au temps manieres consonantes;
Ou volletans trés plaisans esbatz font,
Sus rameaux verdz et au long des praeries,
Ou clers ruysseaux de fontaines y sont,
Espars, couvers d'herbettes bien fleuries.

Ainsi poursuyvant jusques a la fin selon la fantasie de l'aucteur. Toutesvoys tousjours usant une ryme de masculin et l'autre de feminin, comme il appert.

24. [Autre reigle.]

La (p. 17) taille et façon de ryme en vers alexandrins se fait, comme devant est dit [1], de douze sillabes le masculin, et le feminin de trese, pour le ver et mettre; dont le nombre des lignes est a la voulenté de l'acteur [2], soit en doublette ou en vers sizains ou septains ou autres.

pièces, Jean Lemaire ne fait alterner les rimes masculines et féminines. C'est, à n'en pas douter, pour cette raison que notre auteur ne lui a pas emprunté son exemple.

(1) §§ 6 et 8.

(2) Ces derniers mots ont un sens dans Molinet (V, 14, p. 223); ils n'en ont pas ici.

Exemple[1].

Par amour pure et juste on a de Dieu la grace.
Amour est charité qui moult justice embrasse,
Sans les quelles ensemble es humains paix se fond.
Paix est ung don de Dieu qui tout discord confond;
Discord engendre hayne et hayne guerre brasse.

25. Autre reigle.

Encores autrement se font ces vers alexandrins en une seulle termination de cinq lignes en cinq lignes, l'un couplet feminin et l'autre masculin.

Exemple [2].

Quant convoytise a lieu, dure en est la journée :
Justice y meurt et fault, forte guerre y est née,
L'Eglise en perd ses biens et en est mal menée,
Noblesse en est aussi durement fortunée,
Et povres gens en ont trés aigre destinée.

Mais ores nous voyons que a paix est tant expert
Le jeune roy Françoys que chascun soucy perd.
En l'Eglise maint bien, tresor, et repoz pert;
Justice a lieu et regne, et noblesse en apert
A, avecq le commun, le bon temps recouvert.

26. Autre reigle.

En (p. 14) ceste taille alexandrine se peult aussi faire ryme ou millieu de chascune des lignes comme en la fin; et en la separant et divisant en deux les cinq en feront dix, es quelles ainsi divisées et separées se trou-

(1) Cet exemple est le premier couplet d'un rondeau double reproduit plus loin (§ 38, p. 289).

(2) Les cinq premiers vers sont une contrefaçon des cinq vers cités par Molinet (V, 14, p. 224); notre auteur en a ajouté cinq autres de sa façon, pour montrer qu'un couplet masculin doit suivre un couplet féminin.

vera sens et ryme, de six et de sept sillabes en parfaict et imparfaict; et en les reconjoignant ensemble y aura aussi sens[1] et ryme.

Exemple de cinq lignes.

Quant viendra le bon temps, cil qui fuyoit debatz?
Il rendoit gens contentz, faisant joieux esbatz
Avecques rouge raige. A nous de près se renge;
Dont me croist le couraige aussi plaisant que ung ange,
Car cest an je l'actentz pour chanter hault et bas.

Exemple de dix[a], les vers separez.

Quant viendra le bon temps?
Il rendoit gens contentz
Avecques rouge raige.
Dont me croist le couraige,
Car cest an je l'actentz.

Cil qui fuyoit debatz,
Faisant joyeux esbatz,
A nous de près se renge,
Aussi plaisant que ung ange,
Pour chanter hault et bas.

27. Autre reigle.

Autre taille de ryme s'ensuyt, qui se nomme enchaisnée, pour ce que la fin d'un mettre et ver est pareil (p. 19) en voix au commancement de l'autre, et est diverse en signification; la quelle taille peult estre tenue et usitée en ballades, vers sizains, septains, huytains ou autres, et en chansons et rondeaux, de quelque quantité et nombre que soit le ver, ou de huyt, de dix sillabes ou alexandrins.

[a] *Ms.* six.

[1] Il est difficile de trouver ce sens, de quelque manière qu'on lise les vers qui suivent. Ils sont bien de la façon de notre auteur.

Exemple.

Trop durement mon cueur souspire,
Pire mal sent que desconfort,
Confort le suyt, dont il empire,
Empire il a de grief martire;
Tiré[a] m'y suys pour tout effort;
Fort se plainct et plus n'a riens fort,
Fors, tant qu'il peult estre le maistre,
Mectre ses plaingz par ver et mettre.

28. Autre reigle.

Rhethoricque a double queue se peult engendrer et faire par la taille dessusdicte, c'est assavoir quant la penultime et derreniere sillabe ont pareille voix et termination, toutesvoyes diverse signification; et en peult on user comme de celle precedente prouchaine.

Exemple.

Quant de dons la princesse cesse
Et chichesse est regente gente,
Puys faictz de gentillesse lesse,
Lors elle trop noblesse blesse
Et de maulx tend patente tente;
De rigueur est actente et tante;
Dont se, pour y veoir recours, courtz,
Ja n'y avras que secours courtz.

29. [Autre reigle.]

Pour (p. 20) amoureuses complaincte est autres doleances est bonne ceste taille de ryme ensuyvant, que mist en avant maistre Arnoul Greban; et est de quatre lignes en une termination, la premiere brisée en quatre sillabes le masculin et en feminin de cinq; la quelle se trouvera

[a] *Ms.* Tiray.

plus riche et mieulx ornée si on y procede l'une termination et ryme en masculin et l'autre en feminin, puys masculin, puys feminin, comme il s'ensuyt[1] :

Exemple[2].

A vous, dame, je me complains
Des griefz maulx dont mes sens sont plains,
Dont voys pleurant par montz et plains,
Sans veoir a qui compter mes plaings,
  Qui me tournentent.
Las! voyez mes yeulx qui n'en mentent,
Oyez mes souspirs qui lamentent
Des pensers qui en moy se augmentent,
  Pour vous aymer.
O le morceau d'amours amer!
Que noyé je fusse en la mer,
Quant pour ce suys tant a blasmer
  Toute journée!
Or es pour moy a faulx jour née,
Quant tu es si mal attournée
D'avoir promesse destournée
  Que tu me fis,
Par motz et juremens prefix,
Lors qu'en mes braz tenoys ton filz;
Dont en auras pour tous prouffitz (p. 21)
  Grand reprouche ample.
Je te pry, en ce cas contemple,
Soit en ta maison ou au temple,
Des tiennes pareilles l'exemple
  Du temps passé, etc.

30. Des rondeaux. Premiere reigle.

De toutes quantitez de sillabes et dictions se font rondeaux simples et communs dicters de chansons.

(1) Cf. p. 226, note 1. — (2) Il faut supprimer l'un des quatre premiers vers (le second) pour rétablir la taille (cf. V, 17, p. 226).

Exemples.

31. *D'une sillabe.*

Je
Boy.
Se
Je
Ne
Voy,
Je
Boy.

32. *De deux sillabes.*

Ton nom
Peult plaire,
Thienon,
Ton nom,
Mais non
Ton brayre.
Ton nom
Peult plaire.

33. *De troys sillabes.*

Je suys pris
En ta lesse.
Tout surpris,
Je suys pris,
Peu espris
De liësse;
Je suys pris
En ta lesse.

34. *De quatre sillabes.*

Autre n'auray
Tant que je vive.
Ton serf seray,
Autre n'auray,

Je l'aymeray;
Nul en estrive.
Autre n'auray
Tant que je vive.

35. *De cinq sillabes.*

Ou est ton amy
Ma trés doulce amye?
Est il endormy?
Ou est ton amy?
L'as tu a demy?
Dy moy, ne faulx mye,
Ou est ton amy,
Ma trés doulce amye?

36. AUTRE REIGLE.

Rondeaux (p. 22) jumeaulx se font qui tiennent ensemble; et est le petit en son tout[a] partie du grand par la moytié, tant masculin que feminin.

Exemple.

Je l'ay empris,
Bien en adviengne.
Pour avoir pris
Je l'ay empris,
Ou qu'il soit pris
Ne dont il viengne.
Je l'ay empris,
Bien en adviengne.
Affin que a hault bruyt je perviengne,
Par promesse qui m'a surpris,
Je l'ay empris, bien en adviengne.
Pour avoir pris je l'ay empris[1].

[a] *Ms.* tour.

[1] Dans le ms. les deux derniers vers sont écrits à tort sur quatre lignes.

37. Autre reigle.

Autrement se peult lasser ce dit rondeau, dont les deux petitz seront pareilz au grand, et ne sera le rondeau que de huyt lignes.

Exemple.

Je l'ay empris, bien en adviengne.
Pour avoir pris je l'ay empris,
Ou qu'il soit pris ne dont il viengne,
Je l'ay empris, bien en adviengne.
Affin que a hault bruyt je perviengne,
Par promesse qui m'a surpris (p. 23),
Je l'ay empris, bien en adviengne.
Pour avoir pris je l'ay empris.

38. Autre reigle.

Doubles rondeaux se font par lignes doublettes, avecques quelque sangle qui se consonne avecq l'une des autres. Des quelz rondeaux l'un, qui est fait de huyt sillabes, rentre de toute la premiere ligne, et l'autre, qui est de dix ou douze sillabes, se rentre seullement par les quatre premieres sillabes qui chéent en masculin du ver de dix sillabes, et en cinq si la cheute vient en feminin; et si le rondeau est alexandrin, il doibt entrer par six sillabes le masculin et le feminin par sept.

Et est a noter qu'il est expressement decent que tout rondeau, pour le faire parfaict, doibt clorre et rentrer, c'est assavoir : la troysiesme ligne du second couplet, qui est de troys lignes, doibt clorre de sentence entiere et rentrer a propos sus lesdictes rentrures de la premiere ligne, selon le nombre de sillabes dont elle est faicte. Et autant en doibt on faire de la derreniere ligne des cinq du derrenier couplet [1].

[1] L'auteur veut dire que le troisième vers du second couplet doit compléter l'expression d'une pensée (clorre de sentence entiere) et en même temps permettre la répétition naturelle du refrain (et rentrer a propos sus lesdictes rentrures). De

Encores pour plus enrichir et orner ledit rondeau, on doibt donner sentence entiere et parfaicte a la premiere ligne, et user de ryme, l'une parfaicte et masculine, et l'autre imparfaicte et feminine.

Exemple de huyt sillabes.

Quant vous avrez assez musé
Au temps que j'ay pour vous usé,
Vous debvrez m'amour bien comprendre
Et pitié, sans plus tarder, prendre (p. 24)
Ou povre innocent peu rusé.

Faictez que ne soye abusé,
Et de tost jouyr reffusé,
Ou par droit serez a reprendre,
Quant vous avrez assez musé.

Se de vous je suys recusé,
Cause aurai je d'estre excusé,
Et me garderay de mesprendre;
Mais se je le vueil entreprendre
Vostre cas sera encusé,
Quant vous avrez assez musé.

Exemple de dix sillabes.

Croyre le fault que foy es cieulx nous meyne,
Et l'incredulle a d'enfer le demayne;
Car l'escu fort de foy maintz maulx a mys
Dessoubz le pied. De Dieu est des amys
Cil qui a foy vivant en vie humayne.

Comme le corps n'a vie en membre ou veyne
Sans l'esperit, aussi foy est bien vaine
Si oeuvre et faict n'est a elle entremys;
Croyre le fault.

même le cinquième vers du troisième couplet. Cette règle est observée dans les trois exemples qui suivent : on peut s'arrêter et mettre un point après les derniers vers des seconds et des troisièmes couplets; on peut aussi naturellement y ajouter la «rentrure».

Foy apparente est si digne et hautaine
Que, si tu l'as premiere en raison saine,
Tenir la doibs, et fust aux ennemys (p. 55),
Sans veoir a qui, mais par qui as pourveys.
Car cueur sans foy n'a amitié certaine:
Croyre le fault.

Exemple en vers alexandrins.

Par amour pure et juste on a de Dieu la grace.
Amour est Charité qui moult Justice embrasse,
Sans les quelles ensemble es humains paix se fond.
Paix est un don de Dieu qui tout discord confond;
Discord engendre hayne et hayne guerre brasse.

Roy, prince ou autre gent en vain la paix pourchasse,
Quant Justice et Amour l'un d'avecq l'autre en chasse,
Et que les ungs bon droit aux autres ne se font
Par amour pure et juste.

Dieu nous donna sa paix pour le veoir face a face,
Mais peu d'endroix voyons ou justice se face,
Et querons avoir paix : en ce chascun morfond,
Car *Justicia et Pax osculate sunt*[1],
Qui tesmoignent qu'il fault que injustice on efface
Par amour pure et juste.

39. Sept rondeaux se treuvent au rondeau prouchain ensuyvant[2].

Souffrons a point	Loz querons	Compaignons (p. 26)
Françoys loyaulx	Serviteurs	De noblesse
Nobles en point	Prosperons	Besongnons
Souffrons a point	Loz querons	Compaignons
Ne doubtons point	Conquerons	Empongnons
Les gens sont faulx	Soyons seurs	Se on nous blesse
Souffrons a point	Loz querons	Compaignons
Françoys loyaulx	Serviteurs	De noblesse.

(1) Psaume 84, verset 11. — (2) Cf. p. 229, note 1.

40. Autre reigle.

Autres rondeaux de cinq lignes, qui sont nommez rondeaux doubles redoublez, se font de sept coupletz, dont la derreniere ligne de chascun couplet clost et rentre. Et se nomme redoublé pour autant que le troysiesme couplet, qui est de cinq lignes, fait la fin d'un rondeau entier, et a le reprendre il fait le commancement d'un autre; et aussi le cinquiesme couplet, qui est de cinq lignes, fait la fin d'icelluy rondeau et en recommance ung autre, comme il appert par ce rondeau ensuyvant, que le predit Cretin a fait :

Exemple[1].

Au grand conseil de immense eternité,
Ou presidoit la saincte Trinité,
Fut decreté envoyer devers celle
Qui debvoit mectre en paix universelle
Le genre humain par conjoincte unité.

L'ambassadeur de haulte dignité
Vient anoncer quelle sollemnité
On fait et tient de l'humble jouvencelle
        Au grand conseil;

Disant ainsi : « Le filz en deïté
Veult de toy prendre habit de humanité,
Comme embrazé d'amoureuse estincelle. »
Respond Marie : « *Ecce* de Dieu l'ancelle :
Fiat michi selon ton mot dité
        Au grand conseil. »

Nature dit, pour son indamnité,
Que hors de usaige est ce poinct limité.
Et s'esbahit comme on le fait sans elle
        Au grand conseil.

[1] Publié dans *Les Poésies de Guillaume Cretin*, p. 28.

En femme avoir nom de maternité,
Et retenir pure virginité,
En vierge mere, et nourrice en pucelle,
A peine croyt qu'on expedie et scelle
Tel mandement par importunité
Au grand conseil.

Foy lui respond : « A dire verité,
Ce faict excede en tout l'auctorité
A toy donnée; ainsi on le te cele
Au grand conseil.

Croy et retien que en la divinité
A tel pouoir de plaine infinité
Que d'impossible en nulle riens chancelle.
Tout peult, tout scet, tout prevoit, tout precelle,
Et tout contient par droicte equalité
Au grand conseil. »

41. Autre reigle[a].

Autres (p. 28) rondeaux doubles, qui se nomment simples virlaiz, pour ce que les gens laiz les mectent en leurs chansons ruralles, se font en la maniere qui s'ensuyt; et se doibvent clorre et rentrer comme les autres, soient de huyt, de dix ou de douze sillabes.

Exemple de huyt sillabes.

Pour eviter plus grans ennuys,
J'ay voulu prendre une autre dame,
Que j'ayme assez de corps et de ame.
J'en jouys en jours et en nuyctz.

Je fuyz Dangier plus que je puys
Et faulse Malebouche infame,
Pour eviter plus grans ennuys.

[a] *Au lieu des mots :* Autre reigle, *le manuscrit a en rubrique :* Au grand conseil.

Souvent on ne scet ou je suys.
Pour garder honneur, loz et fame,
Et affin qu'on ne nous diffame,
En secret lieu m'amour poursuys,
Pour eviter plus grans ennuys.

Exemple de dix sillabes.

Il ne m'en chault se madame me lesse;
Elle estoit trop prenante a toutes mains;
Oncq n'espergna frere ou cousins germains
Qu'elle n'en eust et ne le tint en lesse.

Jamais ne tint bonne foy ny promesse,
Aussi elle a chou pour chou, c'est du moins,
Il ne m'en chault.

On dit pourtant qu'elle fait la princesse (p. 29)
Et entretient assez de folz humains,
Mais ilz ont ja des abus qu'ay eu maintz,
Dont se mocquer d'entre eulx on n'a prins cesse.
Il ne m'en chault.

42. Autre reigle.

Autres doubles virlaiz sont comme les premiers coupletz dessusdictz, et au millieu se mectent autres vers croysez de differante termination a la premiere, et se nomment communement bergerettes [1].

Amour me tient pour son soudard,
Et je serviray a ses gaiges.
Doulx Regardz et Plaisans Langaiges
Sont pourtraictz en son estendart;

Espoir fait qu'en joye on s'esbate,
Et Desir donne hault vouloir,
Puys Celer garde qu'on debate
Et qu'on se puisse aussi douloir.

[1] Ces cinq derniers mots ne sont pas dans Molinet (V, 28, p. 232).

Qui n'est plain de science et de art
Ne vault nient plus[a] que vieilz bagaiges,
Doncq, puys que une a mon[b] cueur pour gaiges
Et que luy sçay lancer le dard,
Amour me tient pour son soudart.

43. Autre reigle.

Autre (p. 30) espece de rhethorique, nommée fatraz, est bien convenable a matiere joyeuse, pour la repetition des mettres qui sont de sept et de huyt sillabes. Les ungz des quelz sont simples [et n'ont que ung seul couplet, les autres doubles[c]] et ont deux coupletz de pareille termination et substance; mais la premiere ligne du premier couplet sera seconde au second[d] couplet et la seconde du premier sera premiere[e] du second couplet[1].

Exemple.

Povres gens sont a malaise
Ou gens d'armes logez sont.

Povres gens sont a malaise;
Il n'y a latte ou ardaise,
Qui n'ardent comme fournaise,
[Fenestre, huys ne baston rond]
Pour chaüffer une punaise,
Qui mengeüe ce qu'ilz ont.
Tout brusle, tout rompt, tout font,
Et ja nul d'eux s'en appaise;
Tout trebuche au plus parfont,
Si fault que chascun se taise
Ou gens d'armes logez sont.

Ou gens d'armes logez sont
Povres gens sont a malaise.

[a] *Ms.* nemplus. — [b] *Ms.* son. — [c] *J'ai ajouté, en les empruntant à Molinet, les mots placés entre crochets.* — [d] *Ms.* premier. — [e] *Ms.* seconde.

[1] Cf. page 234, note 1.

Ou gens d'armes logez sont,
L'un escorche, l'autre tond,
L'autre qui la fille baise,
L'un voit se la poule pond,
Et l'hoste reçoit le bont
D'un baston, qui trop luy poise (p. 31),
Et, si l'hostesse est mauvaise,
On luy fait passer le pont.
Brief, il n'est chose qui plaise
Ou soudardz viennent et vont.
Povres gens sont a malaise.

44. S'ENSUYVENT LES REIGLES DE BALADES ET CHANTZ ROYAULX.

Ballade commune doibt avoir refrain et[a] troys coupletz, et l'envoy; dont le refrain tire la substance de la ballade. Et doibt chascun couplet par rigueur d'examen avoir autant de lignes que le refrain contient de sillabes.

De huyt sillabes.

Se le refrain a huyt sillabes et la derreniere est parfaicte et masculine, la ballade doibt tenir forme de vers huytains.

De neuf sillabes.

Se le refrain a neuf sillabes et la derreniere est feminine et imparfaicte, les coupletz doibvent avoir neuf lignes, dont les quatres premieres se croysent, et la .vᵉ., .viᵉ. et .viijᵉ. sont de pareilles terminations et ryme differente aux quatre premieres lignes croysées (p. 32), et la septiesme et neufviesme consonantes en ryme et differante de toutes les autres.

De dix sillabes.

Se le reffrain a dix sillabes, les coupletz de la ballade sont de dix lignes; mais il fault que la derreniere sillabe de la ligne dudit refrain

(a) Ms. a.

soit en ryme masculine et parfaicte; des quelles dix lignes les quatres premieres se croysent, la .v^e^. pareille a la .iiij^e^., la .vi^e^, .vij^e^. et .ix^e^. de pareille termination differante a celle de la croysure, et la .viij^e^. et .x^e^. egalles en ryme et consonance distinctes de toutes les autres.

De onze sillabes.

Se le refrain a onze sillabes, dont la derreniere est feminine et imparfaicte, les coupletz auront onze lignes, des quelles les quatre premieres se croysent, la .v^e^. et .vj^e^. pareilles et d'autre ryme; la .vij^e^., .viij., et .x^e^. egalles en consonance et differante aux premieres; et la .ix^e^. et .xj^e^. aussi de pareille termination et differante a toutes les autres.

De l'Envoy.

Il est a noter que tout envoy, qui se commance par Prince, a le mesme refrain des coupletz; mais il ne contient que cinq lignes tout au plus es coupletz de dix et onze sillabes, et prend ses terminations et rymes sur les cinq derrenieres lignes desditz coupletz; et se ilz n'ont que huyt ou neuf lignes, les rymes de l'envoy se feront sus les quatres derrenieres lignes d'iceulx coupletz.

Exemple de huyt lignes les coupletz et de huyt (p. 33) sillabes le refrain se monstrera en une double ballade cy après ensuyvant, qui se commance ainsi :

Le roy François, chevaleureux, etc. [1].

Exemple de neuf sillabes.

Suys je pas le plus malheureux
Qui soit vivant dessus la terre,
De veoir Ennuy le douloureux
Accourrir sus moy si grand erre?

[1] Page 300.

Helas! ce cas dur et amer
Est seullement pour trop aymer
Une trés belle et jeune dame;
Dont voy qu'il est a presumer
Par amour on reçoit maint blasme.

Dangier m'est tousjours rigoureux
Et Soucy me fait dure guerre,
Tant que mon cueur n'est vigoureux
Oser plus madame requerre.
Ha Cupido! pour quoy pasmer
Me faiz pour au vif m'entamer,
Quant de plaisir n'ay une drame?
Or est il bien a extimer
Par amour on reçoit maint blasme.

Au reng me voy des amoureux,
En couleur d'homme qu'on desterre;
J'en ay dur mal si savoureux
Que pis me fera que ung caterre.
On me souloit saige nommer,
Mais fol me peult on renommer,
Quant pour aymer perdz loz et fame,
Quoy que sceusse sans m'y sommer
Par amour on reçoit maint blasme.

Prince, on me debvroit assommer,
Puys que j'ay fait moy mesme infame,
Car je voy pour me consommer
Par amour on reçoit maint blasme.

Exemple de dix sillabes[1].

. . . .

Exemple de onze lignes les coupletz et onze sillabes le refrain se verra en ung chant royal cy après ensuyvant et commençant :

Artaxersès, plain de gloire et faconde, etc.[2].

[1] Ici l'espace d'environ une page et demie a été laissé en blanc dans le manuscrit. — [2] Page 302.

Et n'y a autre difference, sinon que le chant royal est fait de cinq coupletz et l'envoy, et la ballade n'en a que troys et l'envoy.

En (p. 36) vers alexandrins se peult aussi faire ballade, les coupletz de douze lignes et le refrain de douze sillabes, combien que n'en aye encores veu [1].

Exemple.

Si jadis le dieu Mars eut des filz belliqueux
Es grandz et nobles Grecz, es Troyans fortz et preux,
Et es prudens Rommains, puissans d'antiquité,
Au temps present en Gaulle en est de vertueux,
Adextres et hardiz, si qu'en faictz sumptueux
Aulcun d'eulx, pour mourir, n'a les armes quicté.
On en voit toute France ennoblie et trés seure
Par le nombre alié des princes qui l'asseure,
Dont l'eslite et perle est en ung prince françoys,
Franc, begnin, saige et jeune et de belle stature,
Qui tousjours a le cueur, de vertus nourriture,
Le myeulx aymé de tous et l'espoir des Françoys.

Il se monstre en tous faictz sans tache, valeureux,
Aux armes prest et prompt, hardy, chevaleureux,
Constante et moderée ayant sa gravité,
Saige et joyeux donneur, sçavant, industrieux,
De avoir et garder meurs royalles curieux,
Avecq trés agreable et doulce humanité.
Se doncq en ce corps noble a desployé Nature
Tous ses plus chiers tresors, Dieu pour haulte facture
Ample grace y a mys pour des princes le choys;
Dont est il cler miroer des nobles par droicture.
C'est ung divin chef d'oeuvre entre autre creature,
Le myeulx aymé de tous et l'espoir des Françoys (p. 37).

[1] Ces derniers mots prouvent que l'exemple cité est bien de l'auteur du traité, ce que d'ailleurs indiquent suffisamment le style et les flagorneries de la pièce. Le prince dont il est ici question est plutôt François Ier que son fils aîné François, trop jeune.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Se tienne ores au Champ Helizée joyeux
Priam, Cesar, Pompée, Alexandre avecq eulx,
Et les deux Scipions, qui tant ont excité
Gentz a jouste et tournoys; car ce beau prince heureux
De tenir a tous rengz est prest et desireux
En son tournoy, au quel il a tous invité.
O preux ancestre Hector, sors de ta sepulture
Et viens par deça veoir ta noble geniture;
Au tien florissant prince et a luy trés franc soys.
Il quiert et ayme honneur et si d'honneur n'a cure,
Et est congneu prudent, vigilant, plain de cure,
Le myeulx aymé de tous et l'espoir des Françoys.

Prince, faiz nous ce bien que jusque a cent ans dure
Ce riche et beau joyau, pur et nect, sans laidure,
Qui, comme hoir, garde et tient, de mont et de val, loix;
Garde le, s'il te plaist, d'infortune trop dure,
Car seul nous le tenons, et, s'il luy plaist, l'endure
Le myeulx aymé de tous et l'espoir des Françoys.

45. Autre reigle.

Ballade balladant tient termes de ballade commune, fors qu'elle est bastellée a la quatriesme et cinquiesme sillabe en certaines lignes de la quadrure; car en toutes lignes de dix ou de onze sillabes, soit en ballade, rondeau ou autre taille, tousjours la quatriesme sillabe en masculin ou la cinquiesme en feminin et singulier (p. 38) nombre, qui fait la quadrure, doibt estre de mettre complet, et avoir sentence entiere, et fault illecq reposer en pronunçant. Et autant es vers alexandrins s'en doibt faire en la sixiesme sillabe masculine et en la septiesme feminine, qui fait la quadrure, comme plus a plain est declairé et par exemple monstré au commancement de cest oeuvre, en la dilucidation et exposition du parfaict ou masculin et de l'imparfaict ou feminin [1]. Toutesvoyes encores, ainsi que dit est [2], les coupletz de ceste forme de bal-

[1] Aux §§ 3, p. 265, 4, p. 267, et 6, p. 268. — [2] § 44, p. 294.

lade doib[vent] contenir autant de lignes comme le refrain a de sillabes.

Exemple.

Juïfz ont dit que nostre redempteur
Fut enchanteur par art diabolicque,
Fol seducteur, faulx prevaricateur,
Venteur, manteur, facteur de voye oblicque;
Mais sainct Jehan dit que tant nous extima,
Prisa, ayma, que ses filz nous nomma
Et nous forma a sa digne semblance.
La congnoissance avons qu'il prist naissance
Et innoscence affin que nul desvie;
Luy qui n'est sans ce estre en chascune essence
Dieu tout puissant, verité, voye et vie.

Seul fut creant, increé createur,
Gubernateur de l'eternel fabricque,
Reformateur, supreme plasmateur
Et formateur du hault trosne angelicque.
En ce bas monde abstinence il sema,
Et deprima orgueil, puys reprima (p. 39)
Et abisma d'enfer la jouyssance.
Convalescence il donna par puissance
Aux languissans, en chassant toute envie.
Apparraissance est qu'il fut sans doubtance
Dieu tout puissant, verité, voye et vie.

De verité fut administrateur
Et constructeur de la foy catholicque,
Reparateur, certain restituteur
Et fondateur du texte evangelicque.
Par son sainct sang et corps, qu'on entama,
Tout consomma et le diable assomma,
Qui ne chomma faire aux humains nuysance.

Trés ample aisance en avons et plaisance
De vray salut, ou l'ame est assouvie.
Ayons creance en luy, qu'est sapience,
Dieu tout puissant, verité, voye et vie.

Prince, faisons a cil obeyssance
Qui la sus regne, ou quel grace est plevie;
Qu'on le recence estre en magnificence
Dieu tout puissant, verité, voye et vie.

46. Autre reigle.

Ballade fatrisée ou gemelle sont deux ballades communes tellement ordonnées et entrelacées ensemble que le commancement de l'une donne refrain a l'autre (p. 40). Et se peuent faire et composer de quelque quantité et nombre de sillabes que l'acteur vouldra, en y observant les reigles dessusdictes en forme de ballades.

Exemple [1].

Le roy François, chevaleureux,
Doué de tous dons de nature,
Est a pied et cheval heureux,
Franc, fort, de vertus desireux,
Moult aymant justice et droicture;
Par quoy sus toute creature
Gloire il a, car par ses haultz faictz
Ses ennemys sont tous deffaitz.

Ses ennemys sont tous deffaitz
Et est leur puissance abolie;
Bien ont congneu par vilz effectz
Les lasches tours qu'ilz avoient faitz;
Car sont puniz de leur folie.
Lors n'eurent que melencolie,
Quant si près virent entour eulx
Le roy François, chevaleureux.

[1] Je ne doute pas que cette ballade ne soit de l'auteur du traité.

Le roy François, chevaleureux,
Qui laschelé faire n'endure,
Par son cueur hault et sumptueux
Court sus aux folz presumptueux,
En leur inferant guerre dure;
Pour premier coup telle laidure
Fist que soubz impetueux faix (p. 41)
Ses ennemys sont tous deffaitz.

Ses ennemys sont tous deffaitz,
Aussi temps est qu'on se humilie;
Ilz faisoient des dieux contrefaitz,
Eulx disans si fortz et parfaitz
Que sus toute gent assaillie
Sans eulx victoire estoit faillie;
Mais renduz les a malheureux
Le roy François, chevaleureux.

Le roy François, chevaleureux,
Ores n'a plus de guerre cure;
De paix se monstre affectueux,
D'amour et grace effectueux,
De tous l'aliance il procure,
Et vivre avecq Dieu prend prou cure,
Congnoissant que par ses affectz
Ses ennemys sont tous deffaitz.

Ses ennemys sont tous deffaitz
Et leur machine trop palie;
Dieu doint grace a tous ces infaitz
De recongnoistre leurs meffaitz,
Affin que avecq eulx on se alie;
S'ilz ont leur nation salie
De faulse foy, ilz craindront mieulx
Le roy François, chevaleureux.

Prince, entretiens tousjours l'armeure (p. 42)
De prudence, par bon art meure,
Au roy, puys que publier faiz:
Ses ennemys sont tous deffaiz.

Prince, garde France jolye,
Que ne soit sa force amolie,
Et preserve son amoureux,
Le roy François, chevaleureux[1].

47. Reigle des chantz royaulx.

Chantz royaulx se font a refrain tout ainsi que les balades, les lignes des coupletz selon le nombre des sillabes du refrain; les quelz sont usitez et se recordent es puys royaulx, ou se donnent couronnes, palmes et chappeaux de laurier a ceulx qui sçavent mieulx faire et emportent le pris, comme on fait a Rouan a la Conception Nostre Dame, et a Diepe et Amyens a l'Assumption[2].

Artaxersès, plain de gloyre et faconde,
Jadis monstrant ses triumphes royaulx,
Fit ung convy d'opulence fecunde
Aux princes siens, gens subjectz et loyaulx.
Vasty la royne, habondant en richesses,
Tint court planiere aux dames et duchesses.
Adoncq le roy, pour plus fort s'esjouyr,
Voult que a luy vint, mais il n'en sceut jouyr;
Lors couronna Hester, vierge opportune (p. 43),
Puys decreta et fit par tout ouyr
La loy de mort condemnant tous fors une.

Le roy fut juste, et en raison se fonde,
Par quoy Vasty tumbe de ses grandz saultz.
De court banye en tristesse profonde,
Elle et ses gentz seuffrent mortelz assaultz.
Hester triumphe et vertus vaincqueresses
Devers le roy luy ministrent adresses
De doulx accueil par son humble obeyr.

[1] La ballade fatrisée donnée comme exemple par Molinet (V, 33, p. 239) n'a qu'un seul envoi.

[2] Dans le manuscrit de la bibliothèque municipale de Nantes, n° 632, f° 15, l'exemple qui suit est intitulé « Chant royal historial »; il est adressé à Madame Claude, évidemment Claude de France.

O quel meschief que d'orgueil envahir
Contre son prince! A ce tout droit repugne.
Car de tes hoirs nesung sçauroit fouyr
La loy de mort condempnant tous fors une.

Or tient Hester entre ses mains la bonde
De bruyt extreme, honneurs combles et haultz;
Mais es grans courtz tousjours envie habonde,
Comme apparut par Aman, traytre et faulx,
Le quel, usant de couleurs menteresses,
Aux gens de Hester forgea dures oppresses,
Pour tous les perdre et soubz terre enfouyr.
Son oncle, ainsi voyant les siens trahir,
Luy fait sçavoir ceste griefve infortune;
Car en tel soing moult cause s'esbahir
La loy de mort condempnant tous fors une.

Hester ne scet, celle si pure et munde (p. 44),
Qui sans mander ose entrer les portaulx
Du roy tant crainct, veu que la loy redonde
Et porte edictz de crimes capitaulx.
En Dieu se fie et soubz telles destresses
Va vers le roy en ses dorées tresses;
Mais à l'entrer ses yeulx vont eblouyr.
Lors quant il voyt la belle esvanouyr,
Son sceptre tend, et luy dit sans rancune :
« Seur, tu ne doibz riens craindre ny hayr
La loy de mort condempnant tous fors une. »

« Celle une est tu », dit le grand roy du monde,
« Vierge, qui plus envers moy peuz et vaulx,
Si vueil que Aman, le tyrant furibunde,
Qu'on dit Sathan, on pende a ses creneaux.
Mardocheüs, ton oncle, estant en presses,
J'entendz Adam et ses gens pecheresses,
Delivreray selon le tien desir.
Puys qu'en Hester ay voulu te choysir,
Se mesdisant vice ou blasme te impugne,
Il sentira par doulent desplaisir
La loy de mort condempnant tous fors une. »

Prince du puy, entendez a loysir :
Vasty fut Eve et nous fit mal gesir,
Hester Marie, ou n'eut oncq tache aulcune,
Car Dieu par grace en voulut dessaisir
La loy de mort condempnant tous fors une.

48. Autre reigle des chantz royaulx [1] (p. 45).

Les princes desditz puyz royaulx font observer certaines reigles en aulcuns chantz royaulx, affin de contraindre les esperitz des aucteurs sans trop ouvrer a leur plaisance; et advient souvent que pour ce faire on prend les terminations et premiere ligne d'une amoureuse, la quelle traicte de matiere d'amours, et contient ceste forme de chant royal cinq coupletz et l'envoy, tout sans refrain. Mais lesditz coupletz doibvent estre de pareille consonance, et la derreniere ligne de chascun couplet doibt estre de semblable ryme a la premiere. Avecques ce, le couplet doibt avoir autant de lignes comme ladicte derreniere ligne contient de sillabes.

L'amoureux cueur, bien pourveu de prudence,
Doibt mediter par divin pensement
Que l'Escriture, ou nous debvons credence,
Au vray recite et monstre clerement
Comme de la lignée presignée
De Jessé vint la belle verge, ornée
D'excellens dons, qui porta sans amer
La digne fleur que Dieu voult tant aymer
Que l'Esperit sainct par haulte puissance
Vint reposer dessus, sans entamer
Integrité, sans aulcune nuysance.

C'est bien raison que l'aymant, par science
Voulant la lettre exposer haultement,
Prengne Jessé fondée en pacience (p. 46)
Pour Dieu puissant regnant triumphamment,

[1] Ce que dans cette règle, empruntée à Molinet, l'auteur appelle un chant royal n'est autre qu'un serventois (cf. V, 37, p. 244).

Qu'il la produyse en oeuvre bien cottée.
Par ceste verge est saincte Anne notée,
Ou Dieu voulut sa digne fleur poser,
Ce fut Marie, en qui voult reposer
L'Esperit sainct, par le quel, sans distance,
Je puys Jesus, son filz, bien exposer,
Car elle en eut la divine accointance.

Si doibt l'amant dès son adolescence
La verge aymer, la fleur pareillement,
Et l'Esperit, pour sa divine essence,
Le quel dessus reposa sainctement;
Car elle fut de si bonne heure née
Que du hault Dieu luy fut grace donnée,
Pour son enfant concepvoir et porter,
Lors incarné, pour noz maulx supporter;
Qui fut ung oeuvre admirable en substance,
Quant vierge fut devant son enfanter,
Vierge enfantant et après, sans doubtance.

Or amons doncq tous par begnivolance
La noble fleur prouffitant grandement
Aux maladifz, car par sa redolance
Leur rend santé de corps et saulvement.
O vierge saincte et bien moriginée,
Vostre liesse en douleur fut tournée,
Quant vostre filz voulut en croix monter (p. 47),
Pour les pecheurs ayder et supporter,
Endurant mort, passion et souffrance;
Puys au tiers jour luy pleut ressusciter,
Ou vous donna de joye remenbrance.

Dame d'honneur, de haulte preference,
Fleur fleurissant miraculeusement
En mer, en terre et en circonference
Du haultain ciel et divin firmament,
Au ciel la sus dignement couronnée,
D'anges estez et sainctz environnée,

IMPRIMERIE NATIONALE.

Ou la pouez trinité contempler
En unité, et grace vous doubler,
Pour en donner bien tost a diligence
A voz servans, et en eulx assembler
De tous leurs maulx pardon et indulgence.

Prince, prions la Vierge sans cesser,
Que a elle plaise en ce nous exaulser
Que ayons paix seure au royaulme de France;
Au monde riens ne pouons possesser
Chose qui myeulx nous garde de souffrance.

49. Autres manieres de ryme.

Autre couleur et taille de rhethoricque, nommée simple lay, qui est faicte de deux terminaisons, feminin et masculin, et est assez usitée en oraisons, requestes et louanges.

Exemple[1].

Royne des cieulx precieuse (p. 48),
Specieuse,
Qui d'heur et (de) gloire avez tant,
Vous estes solacieuse
Soucieuse
Des pecheurs, c'est faict patant;
Chascun d'eulx a vous pretend
Et se actend
Que leur serez gracieuse;
Vostre filz est bien content,
Sans contempt,
Que grace ayez spacieuse.

[1] Cet exemple, que je crois de l'auteur du traité, est sur les mêmes rimes que celui de Molinet (V, 34, p. 241), sinon que la terminaison *ente* a été masculinisée, pour qu'elle alterne, conformément aux nouvelles règles, avec la rime féminine *euse*.

50. Autre reigle.

Encores pareille forme et taille de ryme se fait en tel cas mesmes, fors que la neufviesme et douziesme lignes sont d'autre termination.

Exemple.

[O] dame et honneur des anges,
Des archanges,
Impetrez nous vray pardon;
Lors serons hors d ordes fanges,
Dont louenges
De nous tous aurez par don.
L'enseigne estes et guydon,
Vray brandon,
Pour trouver misericorde;
A vous doncq nous entendon
Et rendon
Tout service par concorde.

51. Autre (p. 49) taille de ryme trés plaisante est ceste qui se fait par coupletz aussi de douze lignes, dont les huyt premieres ne sont que de quatre ou cinq sillabes, et les quatre derrenieres de huit et neuf[a], de la quelle taille fut composé le gentil et utille traicté : Le Blazon des faulces amours, par frere Guillaume Alecis, religieux de l'abbaye de Lire[1], qui de ceste taille fut inventif.

[a] *Ms.* dix et onze.

[1] Cet ouvrage, composé dans le dernier quart du xv[e] siècle, a été très souvent imprimé, en dernier lieu, dans le tome I des *Œuvres poétiques de Guillaume Alexis, prieur de Bucy,* publiées par A. Piaget et É. Picot, Paris, 1896-1900, 2 vol. in-8° (Société des anciens textes français). L'exemple qui suit n'en est pas tiré.

Exemple.

Dames ont cours
En ville et cours
Par tout le monde;
La je ne cours :
Leurs plaisirs courtz
Passent comme unde.
Se l'or abonde,
Laschent la bonde;
Mais quant l'argent tumbe en decours,
Ne pensez pas qu'on vous responde
Parolle qui bien corresponde
Au faict de l'amoureux secours.

52. Autre reigle.

Quand une longue ligne est enlacée entre une autre longue ligne et la courte, c'est lay renforcé, comme il appert :

Exemple[1].

. . . . (p. 50)

53. Autre reigle.

Cedit lay ainsi renforcé est aulcunesfoys fatrisé par la reprise de deux premieres lignes qui se font en la fin.

[1] Ici l'espace d'une demi-page environ a été laissé en blanc pour l'exemple, qui n'a pas été donné. L'auteur, ayant scindé l'article de Molinet (V, 35, p. 242), devait donner deux exemples, l'un du *lai renforcé*, l'autre du *lai renforcé fatrisé;* Molinet n'a pas eu à donner le premier, et c'est celui dont notre auteur a laissé la place vide; quant au second, il a fallu le remanier de fond en comble, pour y introduire l'alternance des rimes masculines et féminines, et le remanieur a oublié d'y répéter les deux premiers vers, de sorte qu'il en a fait un *lai renforcé* non fatrisé.

Exemple [1].

Faulse enragée Fortune,
Trop es par aigre effort une
Importune,
A tous donnant desconfort,
Soit en France ou Pampelune;
Plus changeante es que la lune.
Comme l'une
Qui prend plus a maulx effort,
Ta falace prend renfort
De tromper souvent et fort,
Foible et fort,
Tant qu'ilz n'ont seurté aulcune (p. 51),
Dont je dis et faiz rapport
Que variable as support
Et faulx port;
C'est une loy trés commune.

54. Autre reigle.

Encores autre taille de lay se fait en coupletz de seze lignes, qui se peuent diviser en deux coupletz de huyt lignes, dont les unes sont en parfaicte resonance, les autres en moyenne et les autres en moindre. Et est ceste façon de ryme trés bonne a faire exclamations ou plainctes par deux personnaiges, l'un faisant ung couplet de huyt lignes, et l'autre d'autant; de la quelle façon feu maistre Jehan Le Maire a fait et composé la Valitude de la Royne deffuncte; mais il n'a usé que de ryme feminine et imparfaicte [2].

[1] Cf. la note précédente.

[2] Cette pièce est imprimée dans l'édition Stecher des *Œuvres de Jean Lemaire*, t. III, p. 87 et suiv., sous le titre : *Ce sont les XXIIII couplets de la valitude et convalescence de la Royne treschrestienne, Madame Anne de Bretaigne, deux fois Royne de France.* Si les couplets étaient de 16 vers, la pièce n'en aurait que 12; mais Jean Lemaire dit lui-même dans le prologue qu'elle en a 24 : «Puis par XXIIII couplets differens en resonance harmonieuse expriment la trésparfonde doleance de leurs coeurs, comme en certaine maniere de psal-

Exemple.

France dit :

Vray Dieu du ciel, puissant Dieu de nature,
Dieu qui formas l'humaine creature
  A ta semblance digne,
Escoute moy par ta grace benigne,
Car mise suys en grand desconfiture
  Et mortelle ruyne,
Se ton soleil a ma bonne adventure
  N'esclarsist ma bruyne.

Bretaigne dit :

O mon vray Dieu, dont le pouoir ne fine,
Dieu qui resplendz en l'ordre seraphine
  Sus toute essence pure (p. 52),
Las! prendz de moy aujourd'uy soing et cure,
Ou autrement tout bien de moy decline,
  Et fauldra que j'endure
Tous les malheurs que de faire est encline
  La mort cruelle et dure.

55. Autre reigle.

Autre maniere de rhethoricque se fait en vers sezains, qui aussi se divisent par huyt, comme les precedens prouchains.

Exemple[1].

France dit :

Bretaigne, fille, ayons en Dieu fiance,
  Car ma creance
 Encline a esperance,

modiation, par repetitions alternatives. — Les deux couplets cités ici sont les deux premiers du poème.

[1] Les deux couplets qui suivent sont les deux derniers de la *Valitude et Convalescence de la Royne*. Cf. la note précédente.

Tant ont noz gens fait prieres et veuz;
Dieu tout puissant[a] poyse tout en balance;
Mais quant sa lance
A nous pugnir s'eslance,
Pitié le rend vers ses servans piteux.

Bretaigne dit :

France, ma mere, helas! ce cas hideux
Touche a nous deux;
Mais se Dieu glorieux
Vouloit monstrer sa grand resplendissance,
Son nom haultain, son nom victorieux
Feroit heureux
Maintz povres langoureux,
Qui ja de peur n'ont vertu ny puissance (p. 53).

56. Autre reigle [1].

Il se treuve une autre maniere de rhethoricque, la quelle est par croysure de pareille stille a ce derrenier couplet, mais les lignes sont entieres et se font de toutes quantitez de sillabes qu'on veult; et se peult le couplet, qui est de seze lignes, se diviser en deux, comme les autres susditz.

Exemple.

Les ungz dient :

Se nous sentons souvent Dieu irriter,
Sont noz pechez qui nous font meriter
D'infiniz maulx en grand somme heriter,
Par hazarder et jurer a toute heure.

(a) *Ms.* puissance.

(1) Cette taille, comme les précédentes, se trouve dans la *Valitude et Convalescence de la Royne* (cf. p. 309, n° 2), mais le rythme en étant facile, l'auteur du traité a pu cette fois forger lui-même son exemple, avec alternance de rimes masculines et féminines.

Aulcuns on voit a jeuz se deliter,
En paillardise hanter et habiter,
Autres pour rien Dieu nyer et quicter:
Plus tost a mal que a bien faire on labeure.

Les autres parlent:

Puys qu'il convient que l'homme au monde meure,
Voyre et encor pendant qu'il y demeure
Mille maulx ayt, pour quoy telle demeure
Faire oultraigeuse on se laisse inciter,
Quant après mort bien mondain ne sequeure
L'ame envers Dieu, mais seullement acqueure
A ses biensfaictz, ou plus noyre que meure
Elle devient par non bien prouffiter?

57. Autres reigles.

La (p. 54) ricqueracque est une façon de ryme a maniere d'une chanson faicte par coupletz de six et de sept sillabes la ligne, dont chascun couplet a deux diverses croysures. La premiere ligne et la tierce est de sillabe imparfaicte, la seconde et la quarte de parfaicte; et pareillement la seconde croysure ainsi suyvant, mais distinctement et differentes en terminations. De ceste taille coulora et fist messire Georges Chastellain ses Cronicques abregées [1].

Exemple.

Je vey l'autrier ung homme
Qui vouloit boyre a tous,
Mais eut de vin tel somme
Qu'en beuvant prist la toux.
Il faisoit les gens rire
Par force de caquet;
Brief, on n'eust sceu descripre
Son rot et son hocquet.

[1] Cf. page 247, note 1. — L'exemple qui suit n'est pas emprunté au poème de G. Chastellain.

58. Autre reigle.

Il se treuve autre façon de ryme croysée, quy est toute liée et lacée de quatre lignes en quatre lignes croysées tant qu'elle se peult estendre, l'une termination masculine, l'autre feminine; et est bonne a faire jeuz.

Exemple.

Se justice divine regne
Pour corriger tant de pecheurs (p. 55),
Vous verrez maintz pays et regne
Estre pugniz par faulx tricheurs.

Pour neant preschent les prescheurs,
Ilz ne font que rompre leur teste,
Car les prelatz sont vraiz pescheurs
De symonie manifeste.

Ung jour en viendra malle feste,
Que plusieurs pourront trop sentir,
Qui fouldroyera par grand tempeste
Ceulx qu'on voyt en ce consentir.

Je ne voy pas ung repentir
De jouer souvent a la crosse,
Voyre ou au croq, c'est sans mentir :
Chascun prend chappeau, mytre ou crosse.

Tel qui scet moins que vieille rosse
Et qui n'a pas encor vingt ans
Pretend avoir dignité grosse :
Somme, en cela riens je n'entendz.

Les autres sont prestz et contentz
De conseiller ung fol affaire,
Affin de mieulx en chascun temps
Dessus autruy leur prouffit faire.

Ainsi prosecutivement, masculin et feminin.

IMPRIMERIE NATIONALE.

S'ensuyvent des façons de ryme deffendues en vraye rhethoricque et reputées pour vices.

59. Baguenaude (p. 56.) sont coupletz faitz a voulenté, tenans certaine quantité de sillabes, toutesvoyes sans ryme et sans raison; la quelle mode est peu recommandée.

Exemple.

Qui veult trés bien plumer son cocq,
Bouter le fault en ung houseau.
Qui fourre sa teste en un sac,
Il ne voit goutte par le trou.

Sergens prenent gens par le nez
Et moustarde par les deux braz.
Plus tost court le soleil a pied
Que ne fait le lievre a cheval.

Pour quoy fait on tant de gens d'armes
Quant poissons sont armez d'escailles?
Se vous avez mauvaise femme,
Couchez sa teste en ung soufflet,

Faictez en ung maillet de sang[1]:
Jamais plus ne la verrez rire.
Fichez vostre nez en son trou:
Les mousches iront ailleurs paistre[2].

60. Autres vices.

De ryme en goret et de plusieurs autres menues tailles ne ferons quelque extime, pour ce qu'elles sont vicieuses et condemnables; des quelles nous parlerons pour les congnoistre.

[1] Il y a, dans Molinet, *saulch* (V, 39, p. 248), qui est préférable et que l'auteur a mal lu ou n'a pas compris.

[2] Ces deux derniers vers ne sont pas dans Molinet; ils ont pu être ajoutés par l'auteur, pour compléter le quatrain. Dans Molinet, la pièce n'est pas partagée en couplets.

Et premier de ryme ruralle (p. 57), la quelle est quant les derrenieres sillabes n'ont point totalle consonance, mais participent en aulcunes lectres.

Exemple.

Amour me fait par nuyct penser
Ou je n'oze de jour aller.

61. Autre vice.

Ryme en goret est quant les derrenieres sillabes de la ligne participent seullement en une lectre.

Exemple.

J'ay une belle dame aymé,
Mais en fin elle m'a trompé.

62. Autre vice.

Redicte en sens sont synonimes dictions, qui une mesme chose signifient.

Exemple.

Le saige homme ne doibt aller
Trop fort, s'il ne veult ambuller.

63. Autre vice.

Platte redicte est quant deux dictions sont mises en ryme l'une contre l'autre en pareille voix et signification.

Exemple.

Qui veult amys avoir,
Il fault argent avoir.

64. Toutes ces manieres de ryme, tant ruralle, en goret, redicte en sens, plate redicte, baguenaude et autres semblables, sont comptées pour vice de rhethoricque (p. 58) et en rigoureux examen condampnées. Doncq les fault eviter de toute puissance, et querir termes plus riches, comme equivocques ou autres dictions.

65. S'ensuyt des equivocques.

Equivocques simples se font d'un semblable terme en prononciation et escripture, tant en masculin que en feminin; toutesvoyes ilz sont de diverses significations et sens.

En masculin :

Qui n'a force argent et avoir
A peine peult amys avoir.

En feminin :

Quant on s'en va a la donnée,
L'aulmonsne est aux povres donnée.

66. Autre reigle.

Autres equivocques se peuent aussi faire de deux pareilz termes, quant l'un est nom et l'autre verbe.

Exemple.

Quant mon compte je gecte et somme,
Je treuve d'argent trés grand somme.

67. Autre reigle.

Il se fait aussi equivocques de plusieurs termes et sillabes :

Se mon cueur fut de ire pou resjouy,
Certes pour vray dire pourray je : ouy.

68. On (p. 59.) peult semblablement faire toutes les lignes en equivocque.

Exemple [1].

Tournay, entour sa folle oultrecuydance
Tournaye, en tour se affolle oultre qui dance.

69. Autre reigle.

Encore autre maniere de rhethoricque et de equivocques se treuve du françoys sus le latin; et se fait par doubles lignes, l'une en latin, l'autre en françoys, et en mesure es sillabes de rhethoricque.

Exemple.

Tuos tu efficis cecos
Quibus faves, illos fovens,
Puis soudain les rendz plus secz que os :
Ainsi a eulx tes biens folz vendz.
Fidem haud servare potes,
Sic cunctis fata vendicas.
Par toy ton serf a repos telz
Pour l'heur le quel souvent diz que as ;
Nempe quam plurimos sumptus
Per te, nequissima, feci ;
Et lors quant plus riz, motz sont teuz
De seureté en tes faictz cy.

70. Autre reigle.

Semblablement on peult faire equivocques en deux endroitz de chascune ligne, c'est assavoir : le commancement et la quadrure entiere en equivocques et aussi la fin de la ligne.

[1] Ces deux vers sont empruntés à une épître de Crétin à François Charbonnier secrétaire du duc de Valois (*Les Poésies de Guillaume Cretin*, p. 225.)

Exemple (1).

Filz, par escriptz	j'ay sceu que ung jour, a Han,
Fis pareilz criz	d'homme qui souffre ahan,
Portant le faix	de guerre et ses alarmes;
Pour tant le fais	qu'elle provocque a larmes
Tes doulx yeulx secz	et sus eulx l'eau tost rend;
Te[l]s douze excès,	plus soudain que torrent (p. 60)
Lesse courir	son cours, prendront tes forces:
Les secourir	est requis que t'efforces, etc.

71. Autre reigle.

Autre taille de rhethoricque equivocquée se fait, qui se nomme double unisonance au millieu par equivocques redoublez.

Exemple (2).

Non sans voix voys	crier a Dieu mercy,
Car en croix croys,	qui chasse maint soucy;
J'ai tousjours jours	ou prendz de mort morseure,
Soubz ce boys boyz	et bien vueil estre ainsi,
Ou ainçoys soys	tout oultré et transi.
A recours cours	a elle en la mort seure.

72. Autre reigle.

Encores autre ryme se fait en equivoques en la fin des lignes par plusieurs sillabes et termes, et est ceste façon richement couronnée par double unisonance.

Par guerre n'ont les pupilles plus piles,
Vefves ont perte aux longz desroys des roys,
Bourgz sont pillez, aussi villes si viles
Que c'est pitié; on mect surcroys sur croys.

(1) Début de l'épitre de Crétin mentionnée à la note précédente.

(2) Contrefaçon d'un «floureton a double unisonance au millieu par equivocques redoublez» de la *Departie d'Amours*... de Blaise d'Auriol.

Dieu de la sus nous gard des troys destroys
De nations infidelles! Fi d'elles!
Sermens tortuz causent douleurs mortelles [1].

Ce malheureux roy des Rommains rompt maintz
Plaisans accordz, et bien souvent soubz vent (p. 61)
De l'or cliquant tourne ses mains. C'es[t] moins
Que riens de luy, veu tel convent qu'on vend.
Il a le cueur peu fervent faire event
De ses sermentz; sa foiblesse foy blesse.
Mal siét trouver foy mentie en noblesse.

73. Autre reigle.

On peult faire aussi autre maniere d'equivocques masles par ryme double couronnée a double unisonance.

Exemple. Parlant a Atropos [2].

Par discors cors ja pris en recordz corps,
Creux garniz nidz, ou as mes amys mys,
En consors sortz tant qu[e] en ressors sors
Hors joliz lictz, non sentans delictz lis.

De tresors hors maintz mectz sans remors mortz,
Par despris pris, que fiers en mespris pris,
Se t'endors, dors, et lesse en confors fors
Les mesditz dictz et ceulx folz jadis diz.

Sans suppors portz as gentz a somme ordz mordz,
Et raviz vifz ceulx que a mon advis viz
En effortz fortz, dont se fil retordz tordz,
Ou des filz fis, ainsi tu deffis filz.

(1) Ces sept vers sont extraits d'une épître de Crétin à Honorat de la Jaille (*Les Poésies de Guillaume Cretin*, p. 219).

(2) Contrefaçon d'une «ballade double couronnée a double unisonnance» de la *Departie d'Amours* de Blaise d'Auriol.

74. Autre reigle.

Autre ryme couronnée par equivocques femelles en triple unisonance.

Exemple [1] (p. 61 *bis*).

Quant du gay bruyt d'Amours souvent vent vente,
Et l'amant, qui son cueur sçavant vend, vante
S'amour, lors font telz cas, venuz nudz, nue
Trouble, doncq en plaisir Venus n'euz nue,
Car elle trop ceulx telz goustans temps tempte.

O folle amour, qui sans contemptz tendz tente
De travaulx plaine, ou vont passans sans sente
Droicte, faulse es en tes adveuz veuz veue,
Quant d'obfusquer des folz resveux veulx veue;
Dont fault que maulx, eulx trespassans, sans sente.

75. Autre reigle.

Arbre fourcheu unisonant par equivocques en partie, et le reffrain couronné [2].

Exemple.

Mort, de moy lotz
N'auras ne los,
Car tousjours es par mauvais motz mouvante.
Les logeis clos
Tu faiz desclos,
Et, plusieurs corps toy en maintz cloz clouante,
Sus les humains es de griefz trotz trouvante.

Avant les rostz
Gectes tes rotz
Et froidz souspirs, dont es indoctz donante
A tous propos,
O Atropos (p. 61 *ter*);
Rude en tous faictz, par dardz et croz crossante,
Sus les humains es de griefz trotz trovante.

[1] Les rimes de cet exemple sont prises à une «balade couronnée» de la *Departie d'Amours* de Blaise d'Auriol.

[2] Le titre et l'exemple, sauf variantes, sont de la *Departie d'Amours* de Blaise d'Auriol.

De maulx impostz
Mectz sans repos,
Tant qu'on te voit saiges et sotz soulante;
Tu ronges os,
Deffaiz les ostz,
Et, trés cruelle, en ton cueur gros grongnante,
Sus les humains es de griefz trotz trouvante.

76. Autre reigle.

Autre arbre fourcheu unisonant par equivocques masles [1].

Exemple.

Dans ung pescher
L'on peult pescher,
Se par raison est fait le peschement;
Mais sans pecher
Non despescher
Un tas de motz qui font empeschement.

Sans reproucher
Veulx t'approucher
A vice, ou gist de maulx l'approuchement;
Dont soubz clocher
Pourras clocher
Au feu d'enfer, ou est tout clochement.

Tu veulx la chair (p. 61 *quater*)
Trop fort lascher,
Prenant plaisance au mondain laschement.
Mais ton mouscher
Sera moult cher,
Se Dieu pugnist ton mauvais mouschement.

Assez d'autres reigles et tailles de rhethoricque se treuvent, que n'ay, pour briefveté, icy posées, car seullement ay tasché a prendre les meilleures et plus riches.

Fin de l'Art et Science de Rhetoricque.

(1) Le titre et l'exemple, sauf variantes, sont de Blaise d'Auriol (*Ibid.*).

IMPRIMERIE NATIONALE.

S'ensuyt aulcun nombre de synonimes et termes de rymes de plusieurs et differantes sortes, le tout par ordre de chascune lectre de l'alphabette.

S'ensuyt (p. 1)[1] aulcun nombre et quantité de synonimes et dictions ou termes de plusieurs et differentes rymes, en l'accumulation desquelz je ne me arresteray pas grandement, car qui se vouldroit amuser a les espelucher et tous chercher, ce seroit chose infinie, ennuyeuse et prolixe; mais seullement, affin de reveiller et soulaiger quelque peu l'esperit en iceulx, je y procederay par ordre de l'alphabette de lectre en lectre; en quoy on pourra facillement arenger et coucher ses termes de ryme trés richement, et trouver, se besoing est, equivocques en composant. Et pour ce que je sçay que assez et beaucoup de motz et synonimes en chascun reng se trouveront que n'auray, par oubliance, mys et escriptz, je supply de ce estre excusé, et avoir egard au pensement ou l'esperit est entierement fondé et fiché a chercher et poursuyvre l'ordre des lectres et sillabes de l'alphabete en l'accent et termination de chascun mot et terme en sa ryme; car il est certain que

Pluribus intentus minor est ad singula sensus[2].

Or donc, pour entrée, nous commancerons par les termes finissans en masculin et parfaict par ceste sillabe *bé*, pour autant qu'il ne s'en treuve point de communs et usitez en *ab*[3].

Termes masculins finissans en BÉ (p. 2).

ung abbé	(on l'a) daubé	(il a inibé)	(il a regi[m]bé)
(il ne scet que ab)	(il a) enjambé	(il a) prohibé	(il est) desrobé
(c'est bien gabé)	(il est enflambé)	(il a) exibé	(avalé et gobé)

[1] Nouvelle pagination.

[2] Ce proverbe figure dans plusieurs florilèges, dont le plus ancien est peut-être celui des *Proverbia vulgaria*, n° 36 (*Altd. Blätter*, von M. Haupt und H. Hoffmann. Leipzig, 1836).

[3] Dans les tables qui suivent, les mots placés entre [ ] ont été ajoutés dans le manuscrit; les mots placés entre ( ) ont été effacés (cf. l'introduction); ceux qui, après avoir été ajoutés, ont été ensuite biffés, sont placés entre ([ ]). L'un des correcteurs ayant mis des accents aigus sur les *e* fermés à la fin des mots, a pu supprimer les auxiliaires qui, dans le texte primitif, indiquaient qu'on avait affaire au participe.

(il n'a hobé)
(il est) courbé
destourbé
absorbé
(vient a jubé)
(il est) afflubé
(il a) tumbé [a]
succumbé [a]
[retombé].

Ces ditz termes se finissent aussi en masculin BA, *comme :*

(il gaba)
(il dauba)
il enjamba
il tumba, etc. [a]

BER.

Encores se finissent en masculin BER, *comme :*

(il veult gaber)
(dauber)
anjamber, etc.

BEZ.

Aussi se finissent en masculin BEZ, *comme :*

(ilz sont gabez)
des abbez
(des aa bb)
(daubez)
enjambez
tumbez [a], etc.

Ces mesmes synonismes se finissent aussi en feminin BE, *comme :*

du jour a l'aube
une aube
(il daube)
(il gabe)
une sillabe
une tumbe [a]
une retumbe [a]
(li tumbe)
une robe
il desrobe, etc. [1]
une fourbe
une tourbe
il destourbe
ung coup orbe
il absorbe.
Et ainsi des autres.

Autres feminins en BÉE *desditz termes.*

elle est daubée
(on l'a gabée)
(gueulle bée)
une enjambée, etc.

Les (p. 3) *susditz termes se finissent encores en autre feminin* BÉES, *comme :*

(gueulles bées)
(elles sont gabées)
(daubées)
des enjambées, etc.

BES.

Encores se terminent en autre feminin BES, *comme :*

des jambes
tu enjambes
des robes
tu desrobes
des aubes
(tu daubes)
des retumbes [a]
des tumbes [a]
tu tumbes [a]
des bribes
(tu bribes)
(tu regibes)
tu exibes, etc.
Ainsi des autres termes de devant.

Ces mesmes termes se finissent en feminin BERENT, *comme :*

(gueulles beerent)
(gaberent)
(dauberent)
enjamberent
[des]roberent, etc.

BENT.

Item se finissent aussi en feminin, comme :

(gueulles béent)
(ilz gabent)
(daubent)
enjambent, etc.
Ainsi des autres termes precedens.

Synonimes qui se terminent en ARBE.

de la barbe
saincte Barbe
(il se rebarbe)
de la ruebarbe
[Algarbe].

ERBE.

Termes finissans en ERBE.

proverbe
(il esprouve) herbe
une gerbe
(rude et acerbe)
(ville de) [Vi]terbe
[Malherbe].

[a] *L'u a été remplacé par un o.*

[1] Cet *etc.* signifie que la série en *-obe* pourrait être allongée; page 324 *a* il signifie de même que la série en *-dable* n'est pas complète, et ainsi de suite.

Synonimes (p. 4) *qui se terminent par le son et accent de ceste lectre* B *avecques la conjonction et liaison d'autres lectres, mesmement de* L, *selon le reng des voyeulles devant le* B *mises, comme :*

ABLE.

semblable
(il) acasble
(il est vocable)
(ire placable)
(ung) chable
accordable
(concordable)
(recordable)
descordable
(indable)
(retardable)
(mandable)
recommandable
amandable
(chose rendable)
(vendable)
(perdable), etc.
(feable)
piteable
agreable
creable
effreable
(recreable)
(frayable)
payable
(fouldrayable)
(lermoyable)
(termoyable)
(ung) diable
prejudiciable
(boys siable)
(judiciable)
variable
amiable
(priable)
remediable
(criable)
(renunciable)
(pronunciable)
(anunciable)
serviable
(fille) mariable
charriable
maniable
louable
(nouable)
(secouable)
(advouable)
(vouable)
(douable)
(allouable)
muable
(remuable)
(saluable)
([solvable])
(une) fable
(doulce et) affable
ineffable
(mengeable)
(estrangeable)
(demangeable)
(vengeable)
(rengeable)
(changeable)
(soulaigeable)
dommaigeable
(forgeable)
(jugeable)
navigeable
(songeable)
vallable (p. 5)
(sallable)
violable
[inviolable]
(oyseau volable)
(cas celable)
(recelable)
merveillable [a]
(traveillable)
(conseillable)
(estincelable)
aimable
blasmable
inextimable
(feste) chommable
(redimable)
(presumable)
(escumable)
(nommable), etc.
dampnable
condampnable
(contempnable)
(une able)
convenable
(permanable)
lieu manable
(menable)
(demenable)
(sanable)
(craignable)
(tenable)
(retenable)
(entretenable)
soustenable
(espergnable)
(devinable)
(finable)
ymaginable
(espée evaginable)
(terminable)
(exterminable)
(determinable)
(chasteau) minable
(digne et) capable
[incapable]
(il est) coulpable
[incoulpable]
(boys coupable)
(estoupable)
(eschappable)
(frappable)
(trompable)
secourable
(demourable)
labourable
(devorable)

[a] *Ms.* merveillabe.

(decorable)
desplorable
(plorable)
[adorable]
[favorable]
[preferable]
(explorable)
(implorable)
(odorable)
honnorable
(devorable)
memorable
(restaurable)
(narrable)
(inenarrable)
comparable
incomparable
(equiparable)
reparable
irreparable
separable
(chose errable)
(superable)
(vituperable)
desirable
miserable
considerable
(digerable)
(deliberable)
venerable
(reïterable)
(perseverable)
(mesurable)
curable
[incurable]
[erable]
[inimitable]
(pré) pasturable (p. 6)

(mal incurable)
(ung) rable
(escurable)
(mal endurable)
durable
perdurable
passable
(ce n'est pas) sable
(tauxable)
deffensable
cassable
(persable)
(versable)
(conversable)
(dispersable)
(transpersable)
(renversable)
(offensable)
(deffensable)
(fille fiansable)
(recompensable)
(dispensable)
(pensable)
(advansable)
(tensable)
(dressable)
(mussable)
(forsable)
(efforsable)
(renforsable)
(poussable)
espoventable
(hantable)
(frequentable)
lamantable
(tourmentable)
(augmentable)
(presentable)
(plantable)

(repentable)
(temptable)
(esvantable)
(exemptable)
(rentable)
metable
(promectable)
(entremectable)
(transmectable)
(une) estable
(ferme et estable)
(dresser) la table
(au dé et table)
(il se entable)
connestable
detestable
(attestable)
(protestable)
(magnifestable)
(restable)
(arrestable)
(apprestable)
(prestable)
(acceptable)
(regretable)
delectable
(achetable)
rachetable
(appetable)
(repetable)
(contrepetable)
(interpretable)
(admonnestable)
veritable
charritable
(irritable)
(veritable)
(recitable)
(incitable)

(citable)
(encitable)
(quictable)
(acquitable)
evitable
inevitable (p. 7)
(invitable)
prouffitable
habitable
inhabitable
(vin) potable
(ung) notable
supportable
portable
(rapportable)
(importable)
(deportable)
(transportable)
(comportable)
(chose comptable)
[comptable]
(racomptable)
domptable
[indomptable]
(affrontable)
(accointable)
appointable
(coustable)
(goustable)
(doubtable)
redoubtable
(deboutable)
(boutable)
(batable)
(debatable)
(combatable)
traictable
disputable
(reputable)

(mutable)
(discutable)
(executable)
persecutable
(grenable)
(salvable)
(approuvable)
(prouvable)
(reprouvable)
(trouvable)
(controuvable)
(innovable)
solvable
redevable
(relevable)
innumbrable
(celebrable)
(remembrable)
(encombrable)
semblable
(emblable)
execrable
[immuable]
[damnable].

AMBLE.

il va l'amble
(il se amble)
il semble
ressemble
assemble
ensemble
(dessemble)
desassemble
boys de tramble
il tremble.

EBLE.

foible
(temps neble).

IBLE.

bible
(cas dicible)
indicible
(il sible)
possible
impossible
passible
incomprehensible
(mansible)
(permansible)
sensible
insensible
(lectre missible)
cas remissible
(intercessible) (p. 8)
eminsible
visible
invisible
loysible
paisible
(taisible)
nuysible
(duysible)
lisible
risible
(invasible)
(evasible)
(chasible)
ung crible
il crible
(il trible)
(il rible)
terrible
horrible
penible
intelligible
(lectre ligible)
(lien esligible)
(frangible)
(pingible)
inextinguible.

OBLE.

vinnoble [*]
(ung) noble
(homme noble)
Constantinoble
Grenoble.

OMBLE.

il comble
grand comble
humble.

EUBLE.

il se ameuble
du meuble
desmeuble.

OUBLE.

mynute ou double
il escript et double
il redouble
lyart ou double
robe double
il la double
desdouble
ung trouble
eau trouble
il trouble.

BLÉE.

Autres feminins finissans en BLÉE *des termes susditz.*

elle est acasblée
une tablée
femme entablée
parolle biblée
avoyne criblée
riblée
siblée
herbe triblée
comblée
descomblée
robe doublée
desdoublée
chauce redoublée
mynute doublée
eaue troublée
personne troublée
destroublée
chambre meublée
faire d'une amblée
chose amblée
semblée
ressemblée
est assemblée
une assemblée
fiebvre tremblée.

[*] *Corrigé en* vignoble.

BLÉES (p. 9)

Ces termes aussi se finissent en autre feminin BLÉES, *comme :*

acasblées
des tablées
(femmes atablées)
(biblées)
criblées
(riblées), etc.

BLERENT.

Aussi se terminent en autre feminin BLERENT, *comme :*

acasblerent
atablerent
(biblerent)
comblerent
doublerent
meublerent, etc.

BLENT.

Semblablement ilz se finissent en ung autre feminin BLENT, *comme :*

acasblent
(atablent)
(biblent)
comblent
doublent
meublent
amblent, etc.

BLEZ.

Encores se finissent en masculin BLEZ, *comme :*

acasblez
atablez
(biblez)
comblez
doublez
meublez
amblez, etc.

BLA.

Pareillement se finissent en masculin BLA, *comme :*

il acasbla
(il atabla)
(il bibla)
combla
doubla
ung double a
meubla
il ambla, etc.

BLER.

Aussi se finissent en masculin BLER, *comme :*

acabler
(atabler)
(bibler)
combler, etc.

BLÉ.

Encores en masculin BLÉ, *comme :*

du blé
acasblé
(atablé), etc.

BLERA.

Item en BLERA, *comme :*

il acasblera
atablera, etc.

BLERONT.

Item en BLERONT, *comme :*

ilz acasbleront
(atableront), etc.
Ainsi des termes finissans en BLÉE.

S'ensuyt (p. 10) *des termes et synonimes qui se terminent par ces*[a] *sillabes et accent de* AC, EC, IC, OC, UC, *et des feminins et autres masculins qui en viennent. Et premierement de* AC.

AC.

Ysaac
ung lac
passer au bac
(a flac)
(clic clac)
(pouac)
(Boussac)
ung sac
bissac
mectre a sac
estommac
(et chac)
(lourd eschac)
codignac
Armignac
suyvre le trac
de l'entrac
tricque trac
noir comme tac.

ARC.

Autres termes finissans en ARC.

ung arc
ung parc
raisin ou marc

[a] *Ms.* ses.

sainct Marc
d'or ung marc.

ANC.

Autres termes finissans en ANC.

ung banc
homme franc
ung franc
ung grand blanc
gris ou blanc
ung estang
sang
de reng.

ACQUE.

Feminins en ACQUE.

rouge comme lacque
il flacque
une placque
(une hacque)
une caque
saint Jacque
(ung jacque)
il vacque.

ARQUE.

Autres feminins en ARQUE.

barque
une marque
il marque
desmarque
(monarque)
Petrarque
Plutarque
l'ost se parque.

Autres (p. 11) *termes finissans en feminin* ACHE *et* ASCHE.

ACHE.

qu'on le sache
il ensache
une tache
il tache
destache
entache
une estache
une attache
on le y attache
desatache
ratache
il arache
il crache
une vache
(il se avache)
(une cache)
il se cache
il s'escache
il ne scet que h
une hache
il hache
menger de l'ache.

ASCHE.

il fasche
(deffasche)
(il mouille et) gasche
(tirer a la gasche)
il lasche
vain et lasche
vilain et lasche
une relasche
il relasche
il masche
desmasche
il tasche
ouvrer a la tasche.

ARCHE.

Termes en ARCHE.

une marche
il marche
il desmarche
une desmarche
une arche
patriarche
pays de Marche.

ANCHE.

Termes feminins en ANCHE.

couleur blanche
dame Blanche
une planche
une esclanche
une branche
on l'esbranche
franche
il tranche
il destranche
du saige il tranche
une hanche
(il se deshanche)
la manche
ung manche
il enmanche
il desmanche
(dismanche)
il panche
une tanche
estanche
brin de pervanche
il se revanche
il a sa revanche.

AUCHE (p. 12).

Termes en AUCHE *feminins.*

il desbauche
il est gauche
il fauche
(il jauche)
il chevauche.

AUSSE.

Termes en AUSSE *feminins.*

en Beausse
son serment il faulse
(elle est) faulse
(caulte et faulse)
(harnoys il faulse)
(une) haulse
(il haulse)
(une) chausse
(il chausse)
deschausse
il saulse
bonne saulse
(a sausse)
il tauxe
exaulce
(il faulse).

ACLE.

Termes en ASCLE *feminins.*

(il clost et bascle)
triacle

demoniacle
spectacle
obstacle
tabernacle
(signacle)
pinacle
miracle
oracle.

ACRE.

Termes EN ACRE.

azur d'Acre
simulacre
(pouacre)
diacre
soubz diacre
archidiacre
massacre
le jour du sacre
gerfault ou sacre
fiacre
il n'a de terre une acre
lieu sainct et sacre
il consacre.

ANCRE.

Termes en ANCRE *feminins.*

une ancre
il ancre
desancre
de l'ancre
cancre
chancre.

ARSE.

Termes en ARSE.

il menge farse
joyeuse farse
il se farse
il farse
une garse
elle est arse
il arce
il se jarse
pays de Tharse.

ACE.

Termes en ACE.

une bezace
une beccace
dedicace
Bocace
ricace
fricace
efficace
il fistque a ce (p. 13)
il advocace
[audace]
tracace
une cace.

Les termes finissans en QUER, *qui sont en la terminaison de* ER, *se finissent icy en* ASSE, *comme:*

une casse
menger de la casse
il casse
je troquasse
je mocquasse
(desclicquasse), etc.
belle face
que je face
contreface
defface
efface
(perface)
preface
je putreface
Boniface.

Les terminaisons en FER *se finissent icy en* ASSE, *comme:*

je triumphasse
eschauffasse, etc.
audace
fendace
(recommandace).

Les termes en DER *se mectent icy en* DASSE, *comme:*

que je mandasse
commandasse
(vuydasse), etc.
[disgrace]
(de la glace)
il verglace
(il se) glace
(une) place
(il) desplace
(estre en place)
(ample ad ce).

Les termes en BLER, CLER, FLER, GLER, PLER *se mectent en* ASSE.

que je emblasse, etc.
(descliquasse), etc.
je souflasse, etc.
je sanglasse, etc.
je contemplasse, etc.
bonne race
cuirace
quant sera ce
Orace
bonne grace
amour et grace
elle est grasse
de la crace
descrace
a la trace
il trace
pays de Thrace
il rebrace
il embrasse
il brasse
desbrasse.

Les termes en BRER, CRER, DRER, GRER, TRER *et* VRER *se mectent en* ASSE:

je nombrasse, etc.
(je ancrasse), etc.
(je amoindrasse), etc.
je denigrasse, etc.
j'entrasse, etc.
delivrasse, etc.
il lace (p. 14)
(il solace)
falace
deslace
entrelace
enlace
elle est lasse
il se lasse
deslasse.

Les termes en LER *se mectent icy en* LASSE, *comme :*

je parlasse, etc.
je foulasse, etc.
traveillasse, etc.
il chasse
a la chasse
banist et chasse
pourchasse
riche chasse
il enchasse
deschasse.

Les termes en CHER SE *mectent en* ASSE, *comme :*

je laschasse
trichasse
une mace
grimace
grosse mace
je amasse.

Les termes en MER *se mectent en* MASSE, *comme :*

je aymasse
extimasse, etc.
une menace
il menace
pertinace.

Les termes en NER *se mectent en* NASSE, *comme :*

je menasse, etc.
je ornasse, etc.
une crevace
que je crevasse
grevasse
arrivasse
trouvasse
prouvasse, etc.

Ainsi de ceulx en VER.

il sasse
que je lassasse
laissasse
haulsasse, etc.

Ainsi de ceulx en SER.

une espace
nota en espace
meurt et trespasse
transgresse et trespasse
oultre passe
rapasse
trop as ce
surpasse
a la passe
c'est l'oultrepasse
compasse
que je couppasse
je trompasse, etc.

Ainsi des termes en PER.

basse
une abasse
je tumbasse, etc.
succumbasse, etc.

Ainsi de ceulx en BER.

que je songeasse (p. 15)
forgeasse, etc.

Ainsi de ceux en GER.

une tasse
que je ventasse
protestasse
appettasse, etc.

Ainsi de ceulx en TER.

Generallement la plus grand part des synonimes et dictions qui se terminent en ER *selon l'ordre des lectres de l'alphabette se peuent icy approprier et terminer par* ASSE.

Des termes et synonimes qui se finissent en EC *et les feminins qui en procedent terminans en* ECQUE, ECLE, ERCHE, ECHE, ERCE, ESSE, ENCE, ANCE, ANSE, *le tout par ordre et reng des lectres de l'alphabette. Et premier de :*

EC.

gros bec
ung rebec
l'abbaye du Bec[1]
Caudebec[2]
tout sec
je n'ay ung zec
eschec
avecq
maille au trec
ung Grec
illecq
par hic ou par hec.

ECQUE.

Feminins en ECQUE.

pedissecque
extrinsecque

[1] Abbaye de Bénédictins, ruinée en 1563. Aujourd'hui Le Bec-Hellouin (Eure).

[2] Caudebec-en-Caux (Seine-Inférieure).

intrinsecque
obsecque
il resecque
avecque
evesque
archevesque
(couvelesque)
mais que.

ERCLE.

ung cercle
il sercle
siecle.

ERCHE.

pal ou perche
vifve perche
il se perche
pays du Perche
il cherche
(merche).

Termes (p. 16) *en* ECHE *ou* ESCHE.

une beche
il beche
l'oyseau abeche
il peche
il empesche
despesche
une pesche
une lesche
il lesche
alleche
fresche
presche
une breche
une creche
une fleche
a la fleche
il seiche
elle est seiche
de la seiche
desseiche
de la meiche
une cheveiche
il est revesche.

Feminins en ERCE *ou* ERSE.

il berce
excerce
une herse
solerce
submerse
en Perse
couleur perse
il perse
disperse
transperse
reperse
Properce
diverse
adverse
du vin il verse
le (a) charriot verse
controverse
converse
perverse
a la traverse
boys de traverse
il traverse
il renverse
a la renverse
reverse
transverse.

Feminins en ESSE.

il besse
abesse
rabesse
princesse
n'a prins cesse
fait de prince est ce
il concesse
duchesse
richesse
chichesse
rudesse
l'adresse
il adresse
il la dresse
belle adresse
de la gresse
desgresse
il gresse
engresse
desengresse
transgresse
a Bresce
une compresse
bonnet en presse
il le represse
despresse
en la foulle et presse
on l'enpresse
on l'oppresse (p. 17)
grande oppresse
aspresse
desenpresse
expresse
mon propre est ce
prestresse
maistresse
destresse
traytresse
fortresse
yvresse
Lucresse
qu'il craisse
accroisse
descroisse
il engroesse
il froesse
apparraisse
parraisse
secheresse
tricheresse
bateresse
enchanteresse
menteresse
augmenteresse
tourmenteresse
vanteresse
cacqueteresse
pecheresse
despescheresse
une fesse
il fesse

(a) *Ms.* la.

il enfesse
professe
elle confesse
aller a confesse
elle est confesse
saigesse
singesse
(clergesse)
largesse
(jugesse)
deluge est ce
messe
prommesse
aspre homme est ce
il lesse
delesse
en lesse
mal est ce
molesse
vieillesse
congnaisse
mescongnaisse
recongnaisse
jeunesse
jeu n'est ce
jeu naisse
finesse
asnesse
enfans de bonnesse
des bonnetz se, [etc.]
pannesse
espesse
beaucoup est ce
perplexe
simplesse
soupplesse
ample est ce
foiblesse
foy blesse
humblesse
noblesse
ung noble est ce
diablesse
contesse
haultesse
[altesse]
[altesse]
tristesse
honte est ce
hostesse
Lutesse
[sans sesse]
[cesse]
il vesse (p. 18)
une vesse
prouesse
Boece
hardiesse
liesse
deesse
niepce.

ENCE.

Femininis termes en ENCE.

(deffidence)
confidence
providence
evidence
(incidence)
residence
(previdence)
prudence
credence
decadence
une cadence
innoscence
adolescence
il a licence
a la licence
magnificence
munificence
(office en ce)
(recence)
(il accense)
tient a cense
il encence
le roy Maxence
convalescence
descence
(insence)
essence
il offence
grande offence
deffence
inhibition et deffence
enfence
il fend ce
triumphe en ce
vengence
diligence
intelligence
negligence
exigence
indigence
il redige en ce
allegence
indulgence
il se agence
tragence
[imprudence]
[insolence]
[violence]
pestilence
precellence
excellence
silence
il le cele en ce
semence
clemence
immence
je l'ayme en ce
abstinence
continence
il pense
dispense
une dispense
recompense
attrempense
pourpense
despense
grosse panse
eloquence
consequence
chante la sequence
(avecq la sequence)
(quand ce)
(provocque en ce)
(bonne loquence)
difference
preference
[patience]
[impatience]
[conscience]
[prescience]
[experience]
conference (p. 19)
refference
reverence
perseverence

esperence [*]
prospere en ce
Laurence
Terence
de la garence
apparence
penitence
sentence
repentence
vantance.

ANCE.

Autres feminins en ANCE.

(boubance)
qui dance
oultrecuydance
habondance
(superhabondance)
deppendance
(appendance)
arrogance
vaillance
malveillance
violance
insolance
(sanguinolance)
(malivolance)
(begnivolance)
(je poyse et) balance
(une balance)
nonchalance
(prevalance)
il (rue et) lance
le mal l'eslance
une lance
d'un pot l'ance
il commance
nigromance
souvenance
convenance
ordonnance
resonance
(soustenance)
(detenance)
contenance
appartenance
preeminance
permanance
demourance
ignorance
(decorance)
tollerance
remonstrance
(oultrance)
(remembrance)
souffrance
(soubz) France
(recouvrance)
delivrance
(en) plaisance
(ample aisance)
desplaisance
nuysance
presence
s(o)uffisance
(mesprisance)
(resplandissance)
puyssance
obeyssance
esbahir sans ce
jouyssance
resjouyssance
congnoissance
naissance
apparaissance
croissance
une chance
a la chance
(meschance)
doleance (p. 20)
creance
recreance
affluance
influance
muance
audiance
alliance
oubliance
il se fiance
(avoir fiance)
confiance
deffiance
inscience
science
pacience
impascience
conscience
prescience
experience
sapience
jactance
(doubtance)
Constance
constance
circonstance
importance
(supportance)
(sus port tance)
sustance
distance
instance
assistance
resistance
pitance
quictance
Lactance
(une) potànce
(d'un pot) anse
(sçavance)
(il se) advance
(argent advance)
(decevance)
appercevance
(grand avance)
(chevance)
(grevance)
une observance
ordre de l'observance.

[*] *Corrigé en* esperance.

Synonimes (p. 21) *et dictions qui se terminent en* IC, *et les feminins qui en viennent finissans par son et accent de* ICLE, ISCHE, ICE, ISSE, ICQUE *et* INCE.

De IC.

Judich
(pris au bric)
(jeu de glic)
aspic
ung pic
bien public
(lieu oblic)
mys a ric
(Ludovic)
baselic[a]
arcenic
(coleric)
[agaric].

ICLE.

Feminins termes en ICLE.

bezicle
biscle
article
(epanicle).

ISCHE.

Feminins termes en ISCHE.

bische
chiche
(poys chiche)
(il) fiche
(il se fiche)
une affiche
en friche
deffriche
il triche
Austriche
riche
une miche
il se (a)niche
desniche.

ICE.

Termes feminins en ICE.

(il y obice)
qu'il fourbice
esclipse
excercice
une saucice
office
benefice
venefice
(faire) benefice
malefice
edifice
sacrifice
cité d'office
(il grice)
il glice
suplice
une lice
a la lice
[delice]
malice
qu'il palicce[b]
a La Pallice[1]
qu'il sallice
prolixe
bonne police
argent il police
avarice
une nourrice
que je nourrisse
Maurice
qu'il pourrisse
cherice
encherice
perisse
(notice) (p. 22)
(faictice)
(pane de lectice)
justice
injustice
subretice
obretice
propice
espice
il espice
auspice
vice
service
novice
escrevice
que je m'asservisse
(d'un serf isse)
que je servisse
je desservisse
il pisse
je affoiblisse
ennoblisse
je disse
interdisse
mauldisse
contredisse
desdisse
je fisse
deffice
contrefisse
(perfisse)
regisse
je rougisse
je puisse
la cuysse
qu'il cuysse
ung Suysse
je obeïsse
(je m'esbahisse)
trahisse
je jouysse
resjouysse
que je ouysse
esvanouysse, etc.

[a] *Corrigé en* basilic. — [b] *Corrigé en* palisse.

[1] Lapalisse (Allier).

INCE.

Feminins termes en INCE.

(il hache et mince)
il est bien mince
il (mord et) pince
(fiere espince)
province
il evince
(vive qui vince)
ung lince
prince
(benisse)
que j'entreprinse
je apprinse
surprinse
comprinse
je reprince
j'ay appris ce
que je tinse
entretinse
retinse
je detinse
maintinse
soustinse, etc.
que je vinse
devinse
pervinse, etc.

La plupart des termes finissans en IR *se peuent icy mectre en* INCE.

[eglise]
[eslise]
[mise]
[Anchise]
[produise]
[instruise]
[destruise]
[aguise]
[mesdise]
[induise]
[conduise]
[reluise]
[Frize]
[dedise]
[chemise]
[promise]
[remise]
[couleur grise]
[rompt et brise]
[loue et prise]
[surprise]
[bien apprise]
[cuise]
[nuise]
[amenuise]
[bise]
[devise]
[feintise]
[sottise]
[cottise]
[attise]
[convoitise]
[hantise]
[paillardise]
[gourmandise]
[friandise]
[papelardise]
[favorise]
[seduise]
[acquise]
[conquise]
[patisse]
[saulcisse]
[palisse]
[entreprise]
[lice]
[finisse]
[glisse]
[vise]
[advise]
[maistrise]
[franchise]
[eternise].

ICQUE (p. 23).

Feminins termes en ICQUE.

terre arabicque
de la bricque
fabricque
hebraïcque
judaïcque
oblicque
publicque
(il desclicque)
duplicque
il replicque
une replicque
applicque
il explicque
triplicque
(quadruplicque)
(celicque)
melencolicque
la colicque
catholicque
apostolicque
angelicque
archangelicque
evangelicque
italicque
relicque
basilicque
(la) loy salicque
veneficque
deïficque
magnifique
munificque
(terrificque)
pacificque
(dulcificque)
(falcificque)
mirificque
traficque
logicque
art magicque
astrologicque
theologicque
inicque
communicque
comme unicque
tirrannicque
plutonicque
(cerbonicque)
britannicque
(romanicque)
germanicque
canonicque
cronicque
gorgonicque
Dominicque
pouldre arcenicque
une tunicque
(une longue picque)
(grosse) picque
(il picque)
(pis que)
idropicque
(il se topicque)
rhetoricque
tartaricque

(barbaricque)
cerbericque
musicque
phisicque
pudicque

eticque
hereticque
anticque
auctenticque
la practicque

il practicque
politicque
ung porticque
fantasticque
aromaticque

flumaticque
lunaticque
ung canticque
celticque
bouticque.

Des (p. 24) *termes et dictions qui se finissent par* OC, *et des feminins et autres masculins qui se terminent par le son de ceste lectre* C, *la lectre de* O *devant, avecques la conjonction et accent d'autres lectres, comme en ces terminaisons* OCQUE, OCHE, OUCHE, ONCHE, ORCHE, ORCE, OCE, ONCE, OUCE, OURSE, ONCQUES, ONCLE, OUCLE, ONCQ, OURC. *Et premier de :*

OC.

en bloc
ung broc
jouer du croc
tirer a ung croc
a sa robe ung croc
ung froc
faire ung troc
ung roch
mectre a roch
sainct Roch
ung porc
de joye poc
d'abac et d'aboc
ung coq
Languedoc
Sadoc
Enoch
charrue et soc
ung grand choc
ung estoc
frapper d'estoc.

Feminins termes en OCQUE.

il blocque
il crocque
desrocque
trocque
reciprocque
la rocque
deffrocque
il chocque
une porque
il se tocque
une tocque
il se mocque
a la niquenocque
univocque
equivocque
provocque
il evocque
revocque
invocque
convocque
mieulx vault que
il ne tient locque.

OCHE.

Termes feminins en OCHE.

une broche
il broche
il embroche
vin en broche
accroche
desaccroche
croche
approche
proche
une approche
parent proche
roche
il arroche
[reproche]
il coche (p. 25)
une coche
une cloche
il cloche
une loche
le fer loche
il esloche
il hoche
il espinoche
une espinoche
une poche
des oeufz il poche
l'oeil il luy poche
il joche.

OUCHE.

Feminins termes en OUCHE.

il a belle bouche
garder bonne bouche
il embouche
il bousche
desbousche
une couche
il se couche
elle accouche
il est lousche
une mousche
il s'esmousche
il se mouche

escarmouche
farrouche
il touche
attouche
une bonne touche
or de touche
une fourche.

ONCHE.

il jonche
une tronche
il se refronche.

ORCHE.

escorche
esmorche
ung porche
une torche
il torche
il bat et torche.

ORCE.

il y a grand torse
on l'a torse
une estorse
destorse
de l'escorce
grand force
efforce
perforce
c'est force
une forse
renforce
vertu de force
elle est morse
une amorse
divorse.

OCE.

Termes en OCE.

mal de boce
grosse bosse
a bridé une boce
Escosse
jouer a la crosse
une crosse
il crosse
femme grosse
une grosse
attroce
vieille roce
feroce
Papagoce[1]
Saragoce
feves en cosse
nopce
Josse
fosse
(il s'enosse)
une andosse (p. 26)
il l'endosse
couteau moce
feves il escosse.

ONCE.

Termes en ONCE.

reconce
absconse
Alfonse
argent on fonce
vaisseau on fonce
enfonce
deffonce
il fond ce
une once
anunce
il le nunce
denonce
renonce
prononce
une ponce
soubz Ponce
response
corresponse
sus ung pont ce
une ronse
elle fronce
deffronce
une semonse
elle est semonse.

OUSSE.

Termes en OUSSE.

secousse
une secousse
recousse
il housse
une housse
il deshousse
mousse
il le pousse
cheval pousse
le poulce
il tousse
il trousse
une trousse
il destrousse
il le destrousse
rousse
courrousse.

OURSE.

Termes en OURSE.

une bourse
elle est rebourse
il desbourse
enbourse
il rebourse
recourse
il se course
une accourse
une course
ourse
sourse
ressourse
et pour ce.

ONCQUES.

oncques
adoncques
doncques
quelconcques
speloncques.

ONCLE.

oncle
froncle
ungle.

[1] Cf. p. 248, n. 1.

IMPRIMERIE NATIONALE.

OUCLE.	ONCQ.	lire au long (p. 27)	[OURG].
une boucle	oncq	il est long	ung bourg
enboucle	adoncq	grand et long	faulxbourg
desboucle	du jonc	ung tronc	Luxembourg.
escarboucle.	le jonc	ung estronc.	

Des termes finissans par UC, *et des feminins qui en viennent finissans par* UCQUE, UCE, UCHE, UCRE.

UC.

il y a pluc
sainct Luc
jouer du luc
au suc
caduc
ung duc
demourer au cruc
au desjucq
le Vaudeluc
Turq.

UCQUE.

Termes feminins en UCQUE.

(la nucque)
caducque
il bucque
Turque
or de Lucque
il obfusque.

Feminins termes en UCE.

une buce
que je beusse
induce
que je deusse
une muce
il se muce
aumuce
que je m'esmeusse
de mesme eusse
il succe
sus ce
je sceusse
deceusse
conceusse
apperceusse
receusse
saincte Luce
je leusse
je l'eusse
esleusse
une pulce
je repeusse
je peusse
repulse (p. 28)
il expulse
astuce
je me teusse
je te eusse
je creusse
je congneusse
descongneusse.

UCHE.

Termes en UCHE.

une busche
une embusche
il trebuche
une cruche
il s'encruche
une rusche
une huche
il huche
il espluche
une austruche
coqueluche.

UCRE.

Feminins en UCRE.

du sucre
il sucre
sepulcre
pulchre.

Autres feminins qui se terminent en QUÉE, *procedans des termes susdictz.*

(elle est flasquée)	marquée	(desparquée)	triplicquée
(placquée)	desmarquée	(resequée)	quadruplicquée
vacquée	(armée) parquée	duplicquée	replicquée

applicquée
explicquée
(desclicquée)
traficquée
communicquée
cronicquée
picquée
(topicquée)
(rhethoricquée)
practicquée
blocquée
(crocquée)
trocquée
deffrocquée
(desrocquée)
chocquée
(tocquée)
mocquée
equivocquée
provocquée

revocquée
evocquée
invocquée
convocquée
(bucquée)
obfusquée.

Tous ces termes finissans en QUÉE *se finissent aussi en autres feminins* QUÉES, QUERENT, QUENT, *et en masculins* QUEZ, QUA, QUER, QUÉ, QUERA, QUERONT, *comme :*

QUÉES.

(flasquées), etc.
placquées, etc.

QUERENT (p. 29).

flasquerent
placquerent.

QUENT.

flasquent
plasquent.

QUEZ.

flasquez
placquez.

QUA.

il flacqua
il placqua.

QUER.

flacquer
placquer.

QUÉ.

il a flacqué
il a placqué.

QUERA.

il flacquera
il placquera.

QUERONT.

ilz flacqueront
ilz placqueront.

Et ainsi des autres.

Autres feminins finissans en CHÉE, *et procedans des termes susdictz.*

(une aschée)
faschée
(deffaschée)
gaschée
laschée
relaschée
maschée
desmaschée
(pouldre) ensachée
tachée
destachée
entachée
attachée

destachée
ratachée
arachée
crachée
(avachée)
cachée
escachée
hachée
(desmarchée)
(une) tranchée
(couppée et tranchée)
esbranchée

deshanchée
emmanchée
desmanchée
elle est panchée
estanchée
s'est revanchée
desbauchée
fauschée
jauchée[a]
(une) chevauchée
(mulle chevauchée)
perchée
desperchée

cherchée
(merchée)
une bechée
(terre bechée)
(pie abechée)
peschée
empeschée
despeschée
lechée
allechée
preschée
sechée
desseichée

[a] *Corrigé en* jonchée.

esbrichée
deffrichée (p. 30)
trichée
anichée
une nichée
desnichée
une brochée
embrochée
accrochée
desaccrochée
approchée
reprochée
arrochée
cochée
fleche encochée
descochée
eslochée
hochée
espinochée
une pochée
une bouchée
embouchée
bouschée
desbouschée

une accouchée
couchée
descouchée
elle est accouchée
mouschée
esmouschée
escarmouschée
elle s'est mouchée
effarouchée
touchée
attouchée
sur la jonchée
renfronchée
escorchée
esmorchée
essuyée et torchée
batue et torchée
embuschée
trebuchée
cruchée
encruchée
huchée
espluchée
encoqueluchée.

Tous ces termes finissans en CHÉE *se finissent en autres feminins* CHÉES, CHERENT, CHENT, *et en masculins* CHEZ, CHA, CHER, CHÉ, CHERA, CHERONT, *comme :*

CHÉES.

des aschées
faschées
gaschées, etc.

CHERENT.

fascherent
gascherent, etc.

CHENT.

faschent
gaschent, etc.

CHEZ.

faschez
gaschez, etc.

CHA.

il fascha
il gascha, etc.

CHER.

fascher
gascher, etc.

CHÉ.

il est fasché
il est gasché, etc.

CHERA.

il faschera
il gaschera, etc.

CHERONT.

ilz fascheront
ilz gascheront, etc.

La (p. 31) *plus part des synonimes suscriptz qui sont finiz en* CE *ou* SSE *se finissent en autre feminin* CÉE *ou* SSÉE, *comme :*

prommesse faulsée
curace faulsée
(une haulsée)
(est) haulsée
rehaulsée
une chaussée
(chausse chaussée)
deschaussée
saulsée
(tauxée)

exaulcée
ricacée
une fricacée
(elle est fricacée)
(tracassée)
(rompue et) cassée
effacée
(une acée)
(de fiebvre une acée)
glacée

desglacée
desplacée
[terrassée]
trassée
(une) embrassée
(elle est) embrassée
rebrassée
(desbrassée)
chose brassée
lacée

deslacée
enlacée
entrelacée
fort lassée
deslassée
venoyson chassée
banie et chassée
pourchassée
enchassée
deschassée

amassée
(a macée)
menacée
sassée
passée
une passée
trespassée
rappassée
compassée
une tassée
entassée
La Bassée[1]
bersée
persée
transpersée
dispersée
repersée
exercée
(submercée)
(eau) versée
(charrette versée)
(conversée)
traversée
chose renversée
bessée
abessée
rabessée
cessée
concessée
[terrassée]
adressée
dressée
redressée
gressée
engressée
desgressée

rengressée
transgressée
(desengressée)
(robe) pressée (p. 32)
despressée
(femme enpressée)
oppressée
(desenpressée)
engroissée
(froissée)
(elle est fessée)
(une) fessée
confessée
(amessée)
lessée
delessée
recensée
(accensée)
encensée
incensée
offensée
agencée
commancée
une pensée
dispensée
rescompensée
bien pansée
fleur de pensée
balancée
eslancée
une fiancée
desavancée
advancée
espissée
pissée
escuyssée

mincée
pincée
evincée
(tasse) reincée
forcée
renforcée
efforcée
parforcée
crossée
fille engroessée
feve escossée
endossée
reconsée
cuve foncée
vendange enfoncée
deffoncée
anuncée[a]
(nuncée)
pronuncée
denuncée[a]
renuncée[a]
poncée
froncée
deffroncée
enossée
houssée
(mulle houssée)
(deshoussée)
(moussée)
(elle est) poussée
(une poulcée)
troussée
destroussée
courroussée
(enboursée)
desboursée

reboursée
mussée
succée
(rapulsée)
expulsée.

Les termes susditz qui se finissent en CÉE *se finissent aussi en autres feminins* CÉES, CERENT *et* CENT, *et en masculins* CEZ, SA, CER, CÉ, CERA, CERONT, *comme :*

CÉES (p. 33).

faulsées, etc.

CERENT.

faulserent, etc.

CENT.

faulsent, etc.

CEZ.

faulsez, etc.

SA.

il faulsa, etc.

CER.

faulser, etc.

[a] *L'u a été remplacé par un* o.

[1] Petite ville du département du Nord.

CÉ.	CERA.	CERONT.	*Ainsi des autres termes susdictz.*
il a faulsé, etc.	il faulsera, etc.	ilz faulseront, etc.	

Les synonymes qui se terminent en CLÉ *se finissent aussi en autre feminin* CLÉES, *comme :*

portes basclées	desreiglées	(basclent), etc.	*des termes en* CRÉ,
desbaclées	aveuglées, etc.	(basclerent), etc.	*comme :*
serclées	troublées, etc.	(basclez), etc.	eglise sacrée
bouclées	riflées, etc.	(il bascla), etc.	consacrée
desbouclées	couplées, etc.	(bascler), etc.	ancrée
des cléez [a]		(il est basclé), etc.	desancrée
des unglées	*Ces mesmes termes se finissent aussi en autres feminins et en masculins, comme verrez par le premier mot :*	(il basclera), etc.	pomme sucrée
sanglées		(ilz bascleront), etc.	il recrée
dessanglées		*Ainsi de chascun des autres.*	il recrée
estranglées			il procrée
singlées			il agrée.
escriptures reiglées	(basclée), etc. [b].	*Ainsi en fault faire*	*Et autres, comme verrez cy après.*

Nota (p. 34) *que tous les termes feminins de devant, depuys* ABLE [1], *jusques icy, se terminent en autre feminin, comme verrez par ung mot de chacune des rymes precedentes :*

semblables, etc.	combles, etc.	tu saches, etc.	faulses, etc.
il va les ambles, etc.	ameubles, etc.	fasches, etc.	bascles, etc.
foybles, etc.	doubles, etc.	marches, etc.	simulacres, etc.
bibles, etc.	belles lacques, etc.	blanches, etc.	ancres, etc.
vins nobles, etc.	barques, etc.	desbauches, etc.	*Ainsi des autres.*

Les synonimes et dictions qui se terminent en AD *et* ARD, *les mectrons au reng et lieu de* AT *et* ART, *pour ce qu'ilz ont ung mesme accent et son; mais nous toucherons des termes qui se finissent en* ADE, IDE, EDE, ODE, UDE, ARDE,

[a] *Ms.* clefs. — [b] *Toute la série, de* basclée *à* bascleront, *a été biffée en bloc, et non mot par mot.*

[1] Ci-dessus, page 324.

ERDE, ORDE, OURDE, ANDE, INDE, ONDE, AUDE, *et des autres feminins qui en viennent :*

ADE.

aubade
gambade
annunciade
amadriade
une sicade
bourgade
brigade
retrograde
desgrade
belle et sade
maussade
ambassade
chose fade
il affade
persuade
ballade
mallade
sallade
curace et sallade
paillade
ung oeillade
une passade
journade
a pade
astrapade
penade
evade
invade.

ARDE (p. 36).

bonbarde
une barde
il barde
desbarde
Lombarde
de la joubarde
coquarde
brocarde
moquarde
loricarde
une escarde
fascharde
il escharde
richarde
soucharde
tricharde
souldarde
il lance et darde
hedarde
grondarde
pendarde
farde
blaffarde
raffarde
songearde
langarde
la langue arde
Dieu l'en garde
il l'engarde
contregarde
regarde
avangarde
sauvegarde
une garde
il prend garde
il n'a garde
bragarde
bailler en garde
il larde
(motz) entrelarde
(papelarde)
(le feu) l'arde
paillarde
gaillarde
[fretillarde]
raillarde
[mignarde]
(vieillarde)
(souillarde)
(il souillarde)
(il fouillarde)
(billarde)
babillarde
pillarde
orillarde
couarde
camarde
renarde
mignarde
cornarde
Bernarde
leoparde
moustarde
retarde
(heure) tarde
il tarde
(festarde)
(sotarde)
(oustarde)
bastarde
lesarde
(musarde)
(il fessarde)
(ronflarde)
(sifflarde)
(riflarde).

EDE.

Feminins en EDE.

l'aucteur Bede[1]
il cede
concede
decede
succede
precede
procede
excede
intercede (p. 36)
transcede
elle est laide
il plaide
remede
eau tiede
roide
froide.

ERDE.

perde
il se esperde
merde.

[1] Bède le Vénérable.

IDE.

Feminins termes en IDE.

une bride
il bride
desbride
il s'enbride
il cuyde
(oultrecuyde)
l'eau il vuyde
de sens vuyde
il desvide
Ovide
provide
subcide
decide
il guyde
bonne guyde
il reside
preside
il se ride
au visaige la ride
d'or une ride
terre aride
humide
ayde
tepide
rigide
fulgide.

INDE.

recinde
en Inde
de l'inde
il est inde
guinde.

AULDE.

Termes en AULDE.

joyeuse et baulde
ribaulde
Raimbaulde
Thibaulde
chaulde
tuer a la chaulde
il s'eschaulde
collaude
une laude
il applaude
Claude
il ravaulde
il fraulde
une fraude
Regnaulde.

ODE.

une mode
[commode]
[accommode]
ung code
ung brode
il brode
desbrode
Herode
ville de Rhode
une rode
exode.

OUDE.

ung coude
accoude
argument soulde
argent soulde
payer a la soulde
dessoulde
ressoulde.

OURDE (p. 37).

plantebourde
main gourde
lourde
il s'eslourde
une falourde
qu'il sourde
une sourde
ressourde.

ORDE.

il aborde
desborde
il borde
une corde
il descorde
il encorde
il recorde
grand discorde
il discorde
instrument il accorde
promesse accorde
desaccorde
il les raccorde
concorde
ne fut oncq orde
desincorde
se corde
monocorde
misericorde
misere y corde
fil torde
retorde
il se destorde.

UDE.

Autres termes en feminin UDE.

sainct Jude
il illude
au Lude [1]
rude
crude
estude
beatitude
servitude
plenitude
magnitude
rectitude
(celcitude)
solicitude
(excercitude)
promptitude
(valitude)
habitude
certitude
longitude
(egritude)
ingratitude
multitude.

[1] Le Lude (Sarthe).

ANDE.

Termes feminins en ANDE.

de gens grand bande
on se bande
l'arc il bende
il le desbende
de robe une bende
il la desbende
robe il bende
il marchande
chose marchande
une marchande
offende
il fende
il se deffende
on luy deffende
offrande
grande
a Ingrande[1]
legende
coriande
friande
viande
il affriande
il friande
Horlande (p. 38)
Hirlande
une lande
Rolande
Yolande
il mande
une amande
il amande
payer l'amande
il contremande
il demande
une demande
en commande
il commande
recommande
gourmande
Normande
une limande
on le pende
despende
vin respende
argent despende
vilipende
impende
rende
chose abhorrende
admirande
de l'aurande
descende
condescende
transsande
truande
ung fil tende
estende
entende
contende
pretende
actende
suractende
vende
survende.

ONDE.

Feminins termes en ONDE.

habonde
la bonde
desbonde
furibonde
(Sigisbonde)
blonde
seconde
fecunde
(verecunde)
rubicunde[a]
jocunde[a]
facunde[a]
Radegonde
or fonde
morfonde
en terre fonde
reffonde
confonde
profonde
(infonde)
(fronde)
le monde
(nect[ié] et) munde[a]
(chose munde)
immunde[a]
(comme) unde[a]
(Raymonde)
mapemonde
responde
corresponde
chose ronde
(parolle) ronde
a la ronde
(une aronde)
(on) tonde
retonde
rotonde
[vagabonde].

Tous (p. 39) *les synonymes depuys* ADE[2] *jusques icy se finissent aussi en feminin* DES, *comme il appert par le premier mot de chascune ryme:*

aubades, etc.
bonbardes, etc.
tu cedes, etc.
tu perdes, etc.
des brides, etc.
recindes, etc.
bauldes, etc.
modes, etc.
des coudes, etc.
planteboürdes, etc.
tu abordes, etc.
tu illudes, etc.
des bandes, etc.
habondes, etc.
Ainsi des autres par chascune ryme.

[a] *L'u a été remplacé par un o.*

[1] L'un des cinq villages de France qui portent le nom d'Ingrandes. — [2] Ci-dessus, page 343 *a*.

IMPRIMERIE NATIONALE.

DÉES.

Autres feminins en DÉES *des termes susditz.*

retrogradées
desgradées
persuadées
evadées
invadées
hacquenées bardées
desbardées
brocardées
(escardées)
dardées
fardées
(blaffardées)
(raffardées
gardées
contregardées
regardées
engardées
lardées
entrelardées
paillardées
(souillardées)
(fouillardées)
(hillardées)
(pillardées)
(orillardées)
retardées
(heures) tardées
cedées
concedées
decedées
succedées
precedées
procedées
excedées
intercedées
(playdayées)
bridées
desbridées
enbridées
(cuydées)
oultrecuydées
vuydées
desvidées
decidées
guidées
(residées)
ridées
aydées
recindées
(indées)
guindées
eschauldées
collaudées
frauldées (p. 40)
ravaudées
brodées
desbrodées
des coudées
accoudées
parolles souldées
bagues souldées
payez a souldées
dessouldées
ressouldées
eslourdées
abordées
desbordées
robes bordées
des cordées
recordées
lamprayes cordées
descordées
encordées
discordées
orgues accordées
desaccordées
desincordées
raccordées
femmes bandées
arbalestres bendées
desbendées
marchandées
affriandées
mandées
amandées
contremandées
demandées
commandées
recommandées
gourmandées
desbondées
bondées
verecundées
choses mundées
des undées.

Ces mesmes termes en DÉES *se finissent aussi en* DÉE, DERENT, DENT, *et en masculins* DEZ, DA, DER, DÉ, DERA, DERONT, *comme :*

DÉE.

retrogradée, etc.
bardée, etc.

DERENT.

retrograderent, etc.
barderent, etc.

DENT.

retrogradent, etc.
bardent, etc.

DEZ.

retrogradez, etc.
bardez, etc.
des dez.

DA.

il retrograda, etc.
il barda, etc.

DER.

retrograder, etc.
barder, etc.

DÉ.

il a retrogradé, etc.
il a bardé, etc.

DERA.

il retrogradera, etc.
il bardera, etc.

DERONT.

ilz retrograderont, etc.
ilz barderont, etc.
Ainsi de chascun des autres termes.

Les (p. 41) *termes finissans en* FE *et* FLE, *et en* EF, IF, OF, UF.
Et premierement en FE, *pour ce qu'il ne s'en treuve point de usitez en* AF.

FE.

epitaphe
parafe
historiografe
sirografe
une egrafe.

AUFFE.

il chauffe
eschauffe
estoffe
il estoffe
de grand estoffe.

OUFFE.

il bouffe
il estouffe.

EF.

Termes en EF.

relief
ung brief
il est brief
venir a chef
maistre et chef
visaige et chief
(rechief)
couvrechief
meschief
une clef
sur mer la nef
d'eglise la nef
il est souef
il a soef.

EUF.

ung beuf
ung oeuf
huyt ou neuf
il est neuf
homme veuf.

EFFE.

Termes en EFFE.

une coeffe
il se coeffe
ung greffe
une greffe.

IF.

Termes en IF.

naïf
estrif
ung if
vif
juif
poussif
(marsif)
potatif
(portatif)
(supportatif)
supperlatif
hastif
nastif
actif
ententif
retentif
(augmentatif)
(lamentatif)
(amatif)
motif
restif
chestif
tardif
inventif
apprentif
attentif
sensitif
fugitif
(assugetif) (p. 42)
genitif
craintif
faintif
brutif.

IFE.

Feminins en IFE.

il se desbife
il se tiffe
une griffe
il briffe.

IMPHE.

une sinalimphe
il sinalimphe
une nymphe
paranymphe.

UFFE.

une buffe
il truffe
de la tuffe.

ANFLE.

il anfle
desanfle.

IFLE.

il sifle
escornifle
il rifle
renifle

[jonphe]
[triomphe].

OUFLE.

il soufle
pantoufle
une moufle
une escoufle.

ONFLE.

il ronfle
joue a la ronfle.

Tous ces termes se finissent aussi en autres rymes selon les exemples de dessus, et comme d'aulcuns verrez en la terminaison de ES *et* IS.

Pour (p. 43) *ce qu'il ne se treuve point de terminaisons de ryme en* AG, *nous mectrons des synonimes qui se terminent en* GE *tant masculins que feminins, comme en* AGE, EGE, ARGE, AUGE, ANGE, ERGE, IGE, INGE, OGE, ORGE, OUGE, ONGE, UGE. *Et premierement de* AGE.

AGE.

herbaige
(regibaige)
en caige
marescaige
boscaige
bagaige
brigandaige
(ung) bourgaige
(bague ay je)
il engaige
langaige
en gaige
cordaige
bandaige
(homme d'aage)
(ribauldaige)
chauffaige
villaige
pillaige
pucellaige
vassellaige
(garselaige)
bastelaige
pelaige
volaige
(il a de l'aage)
(morcelaige)
suffraige
nauffraige
umbraige
ung oultraige
(il oultraige)
(oultre aage)
ouvraige
mariaige
(chariaige)
fouaige
louaige
voyaige
nuaige
faire hommaige
de homme aige
fromaige
il desdommaige
dommaige
dismaige
ymaige
ramaige
plumaige
mesnaige
personnaige
(perd son [a]aige)
(expert son ay je)
lignaige
il naige
veu n'ay je
de la neige
apannaige
aulnaige
le bernaige
pelerinaige
voysinaige
cousinaige
mesnaige (p. 44)
il se amesnaige
gaignaige
ung paige
equipaige
herpaige
il fait raige
plain de raige
il enraige
couraige
il se descouraige
oraige
aller en fouraige
il fouraige
pasturaige
encor aige
iray je
labouraige
mesuraige
(pas) saige
passaige
compas sçay je
messaige
passe aige
brassaige
corsaige
presaige
visaige
usaige
il use aige
advantaige
desavantaige
partaige
Carthaige
quart aige
ung brocart ay je
ostaige
hermitaige
heritaige
une estaige
festaige,
laictaige
fructaige
potaige
tripotaige
portaige
parentaige
breuvaige
saulvaige
rivaige
lavaige
truaige
[carnage]
[mage].

Termes en EGE.

il abrege
il se fege
il souleige
alege
[gaigeplege]
du liege

au Lieige[1]
au peige[a]
bon pleige
il le pleige
juge en siege
l'ost tient siege
il assiege
il neige
de la neige.

ERGE.

Termes en ERGE.

une verge
perdz je[b]
submerge
vierge
cierge
concierge
heberge
entrevierge.

AUGE (p. 45).

une auge
sauge
il jauge.

OGE.

une loge
il loge
desloge
il groge.

ORGE.

de l'orge
engorge
la gorge
desgorge
se rengorge
George
il forge
la forge.

ARGE.

une barge
large
marge
sarge
une targe.

ANGE.

de la fange
frange
(il deffrange)
[archange]
[gange]
[phalange]
[grange]
(ung l) ange
lange
il menge
il se renge
arenge
(une) orange
ung estrange
(il l'estrange)
il se venge
louange
il change
ung eschange.

IGE.

oblige
il erige
afflige
une tige
exige
corrige.

INGE.

du linge
singe.

OUGE.

ne bousje
ung[c] bouge
(ung vouge)
une gouge
(une pouge)
rouge
courge.

ONGE.

une longe
allonge
prolonge
(d'oyseau la longe)
(il) songe
ung songe
mensonge
(il) ronge
(une) esponge
(il) plonge.

UGE.

(il) juge
(ung juge)
adjuge
deluge
refuge
y fuz je
il purge.

ANGLE.

(il jangle)
il estrangle
une sangle
il sangle
dessangle.

INGLE (p. 46).

le vent single
une espingle.

AIGLE.

une aigle
du seigle
papier il reigle
homme se reigle
desreigle
vivre par reigle
une reigle.

EUGLE.

adveugle
ung beugle
il beugle.

[a] *Probablement pour* au pieige. — [b] *Ms.* je p. je. — [c] *Peut-être corrigé en* une.

[1] Liège, en Belgique.

Tous ces termes en GE *et* GLE *se finissent en feminin* GES *et* GLES, *comme :*

herbaiges, etc.
abreiges, etc.
verges, etc.
auges, etc.
jangles, etc.
singles, etc.
Ainsi des autres.

Autres feminins en GÉES *et en* GLÉES *des termes susditz.*

engaigées
desgaigées
sont gaigées
sont aigées
oultraigées
desdommaigées
endommaigées
desmesnaigées
amesnaigées
despaigées
enraigées
descouraigées
fouraigées
advantaigées
desadvantaigées
dragées
abregées
fegées
soulaigées
alegées
bottes liegées
pleigées
assieigées
desvergées
submergées
hebergées
desaugées
saulgées
jaugées
logées
deslogées
grogées
engorgées
rengorgées
forgées
des courgées
frangées
deffrangées
mengées
des rengées
sont rengées
desrengées
arengées
estrangées
vengées
vandangées
changées
obligées
erigées
dirigées
affligées
exigées
corrigées
porrigées (p. 47)
ne sont bousjées
allongées
prolongées
songées
rongées
plongées
jugées
adjugées
purgées.

GLÉES.

janglées
estranglées
sanglées
dessanglées
onglées
singlées
femmes reiglées
desreiglées
pagées reiglées
adveuglées.

Tous ces termes en GÉES *et* GLÉES *se finissent aussi en autres feminins* GÉE, GERENT, GENT *et* GLÉE, GLERENT, GLENT; *et en masculins* GEZ, GEA, GER, GÉ, GERA, GERONT *et* GLEZ, GLA, GLER, GLÉ, GLERA, GLERONT.

GÉE.

engaigée, etc.
abregée, etc.

GERENT.

engaigerent, etc.
abregerent, etc.

GENT.

engaigent, etc.
abreigent, etc.

GEZ.

engaigez, etc
abregez, etc.

GEA.

il engaigea, etc.
il abregea, etc.

GER.

engaiger, etc.
abreger, etc.
[messager]
[affliger]
[passager]
[boulanger]
[oultrager]
[submerger]
[plonger].

GÉ.

il a engaigé, etc.
abregé, etc.

GERA.

il engaigera, etc.
il abregera, etc.

GERONT.	GLENT.	GLER.	GLERONT.
ilz engaigeront, etc. ilz abregeront, etc.	estranglent.	estrangler.	ilz l'estrangleront. *Ainsi des autres.*
GLÉE.	GLEZ.	GLÉ.	il a neigé le clergé congé ung abregé ung obligé.
estranglée.	estranglez.	il l'a estranglé.	
GLERENT.	GLA.	GLERA.	
estranglerent.	il l'estrangla.	il l'estranglera.	

S'ensuyt (p. 48) *des synonimes qui se terminent par ces sillabes* AL, EL, IL, OL, UL, *et des feminins qui en viennent, finissans par* ALLE, ELLE, ILLE, OLLE, ULLE; *et d'autres feminins qui se finissent par le son de* L. *Et premierement de* AL.

AL.	(doctrinal)	du coral	feal
	virginal	(decoral)	loyal
Hannibal	original	souspiral	(greal)
[cal]	Juvenal	admiral	provincial
[habit pontifical]	([tombeau sepulchral])	sens moral	(espicial)
(sodal)	yvernal	nemoral	marcial
(Durandal)	matutinal	memoral	partial
sandal	(diuturnal)	rural	filial
(laz nodal)	email	liberal	matrimonial
se(n)nechal	ung bail	grand general	patrimonial
marechal	bestail	a tous general	(habit monial)
ducal	detail	total	ferial (p. 49)
egal	batail	hospital	curial
(regal)	de l'ail	fatal	cheval
theologal	[batail]	sacerdotal	(interval)
mal	siege papal	du metal	a val.
infernal	monsieur le principal	mental	
journal	(cas) principal	ung portal	ALLE.
cardinal	en armayrie ung pal	[christal]	*Feminins termes en* ALLE.
(urinal)	de boys ung pal	capital	
(lieu manal)		(ung) estal	
venal		royal	(sodalle)

medalle
theologalle
egalle
regalle
(il frigalle)
une sigalle[*]
(il se) galle
noix de galle
une male
(beste) masle
(ung masle)
desballe
concille de Ba[s]le
il emballe
(pleine) [une] bale
(il sonne et) [il] bale
(il joue et) cymballe
(crier halle)
(il chasse et halle)
une halle
(il se hasle)
infernalle
(journalle)
vertu cardinalle
office venalle
(place peregrinalle)
virginalle
(originalle)
matutinalle
(diuturnalle)
place papalle
matiere principalle
(couleur pale)
(une pale)
(regente et principalle)
(decoralle)
admiralle
moralle
(nemoralle)
ruralle
totale
fatalle
mentalle
(il) estalle
destalle
royalle
fealle
loyalle
cordialle
filialle
matrimonialle
patrimonialle
(eglise) monialle
ferialle
curialle
parcialle
(on le) chevalle
(on le) devalle
ravalle
(vins avalle)
intervalle
(morceau) avalle
il salle
(orde et) salle
(en la) salle
(ung) rasle
(il se anonchalle)
(une eschalle)
(il) eschalle.

Autres feminins en AILLE (p. 50).

de la bouche baille
donne et baille
belle baille
vifve caille
pris lourde caille
fault que aille
laict s'escaille
de la clicaille
huystres en escaille
harnoys d'escaille
il fouaille
brouaille
truandaille
merdaille
cueur faille
deffaille
chaille
nonchaille
que j'aille
poulaille
volaille
il esmaille
desmaille
denier ny maille
en l'oeil la maille
homme aille
il journaille
fournaille
il tenaille
une tenaille
il s'en aille
de la paille
trop aille
herpaille
tripaille
funeraille
il raille
ferraille
muraille
garsaille
qu'il saille
tressaille
fiansaille
il assaille
en Thessaille
espousaille
de belle taille
entretaille
chausses il taille
la taille
vitaille
avitaille
de la mitaille
une bataille
il bataille
en debat aille
il detaille
cocher en taille
il coche et taille
ung homme il taille
il vaille
travaille
a ryve aille
entraille
ventraille
peaultraille.

ARLE.

il parle
en Arle.

[*] *Corrigé en* cigalle.

AULLE.

Feminins termes en AULLE.

une espaulle
il l'espaulle
une gaulle
ung saulle
assaulx le.

ANLE.

il branle
esbranle
prens le
bon bransle.

Termes (p. 51) *masculins finissant en* EL.

Abel
bon et bel
tumbel
Babel
Montgibel[1]
du sel
messel
universel
actuel
intellectuel
spirituel
perpetuel
mutuel
sensuel
cruel
fiel
ciel
miel
celestiel
Daniel
Gabriel
Ezechiel
Uriel
Tourengel
ung angel
au degel
jumel
criminel
doulx et ignel
ung aignel
sempiternel
[solennel]
eternel
paternel
maternel
fraternel
drappel
appel
rappel
(Hue Capel)
mortel
[immortel]
remors tel
coutel
l'autel
l'hostel
pestel.

EIL.

Autres masculins en EIL.

l'oeil
soleil
dueil
sus le seil
conseil
reveil
traveil
bon vueil
vieil
je le vueil
pareil
appareil
en la pareil
nonpareil
ortail
du teil
sommeil
vermeil
cercueil
accueil
recueil
ung poil.

Termes (p. 52) *feminins en* EILLE.

une corbeille
conseille
Marseille
il se dueille
reveille
il veille
la veille
qu'il vueille
merveille
il s'esmerveille
une vieille
pareille
non pareille
il s'appareille
une oreille
il oreille
une treille
il teille
une bouteille
il sommeille
vermeille
une fueille
il effueille
il cueille
recueille
accueille.

Autres feminins en ELLE.

belle
[colombelle]
[Cybelle]
rebelle
gabelle
libelle
(deesse Cibelle)
il debelle
La Rochelle
il chancelle
le chant cele
(se) elle
une selle
c'est celle
signe et scelle
il recelle
une parcelle
garselle
ancelle
une pucelle

[1] C'est le nom que porte l'Etna au moyen âge dans de nombreux textes.

IMPRIMERIE NATIONALE.

il la despucelle
(une estincelle)
(le feu) estincelle
amoncelle
universelle
il harselle
il morcelle
il amoncelle
[modelle]
chandelle
(au chant) d'elle
une cordelle
(il cordelle)
a l'accord d'elle
arondelle
une rondelle
(il ballade et rondelle)
il est fidelle
infidele
fy d'elle
actuelle
intellectuelle
[mutuelle]
spirituelle
perpetuelle
sensuelle
annuelle
cruelle
la ruelle
une escuelle
de la moesle
une paesle
escrouelle
une rouelle
une voyelle
(je veoy elle)
(croyez le)
une vielle
de la nielle (p. 52)
nyez le
il emmielle
(Danielle)
celestielle
(la kyrielle)
Gabrielle
Tourangelle
(il forgelle)
il s'engelle
congelle
il gelle
desgelle
(sequelle)
(dieu scet) quelle
(volle de la elle)
(il ne scet que l)
elle
il est gresle
il tonne et gresle
d'une trompe il gresle
il est fresle
il s'en mesle
(du fil) il mesle
desmelle
une mesle
jumelle [a]
comme elle
([alliance) gemelle]
femelle
(il grumelle)
semelle
mamelle
(j'ayme l)
(ignelle)
criminelle
eternelle
(sempiternelle)
paternelle
maternelle
fraternelle
menger une aille [b]
menez le
il en appelle
crie et appelle
[Apelle, paintre]
rappelle
(expelle)
(repelle)
(il drappelle)
il pele
soubz une pelle
trop elle
(trompez le)
(ma) querelle
macquerelle
(querez le)
naturelle
teurterelle
entour elle
bourelle
passerelle
(corneille burelle)
damoyselle
(de moys elle)
groyselle
meselle
bon zelle
mortelle
[Praxitele, tailleur exellent en marbre]
mord elle
apportez le
(vitelle)
vie telle
vit elle
il escartelle
il martelle
cautelle
cotelle
ment elle
il enmantelle
tutelle
parentelle
une astelle
(il bastelle)
(il pestelle)
(il tourtelle)
[la mort, la corruptelle de vitalle challeur]
[cruelle]
([bourrelle])
nouvelle (p. 54)
bonne nouvelle
renouvelle
qui innove elle
trouvez le
cervelle
revelle
gravelle
cyvelle
la vache vesle.

[a] *Corrigé, semble-t-il, en* semelle. — [b] *Corrigé en* aisle.

ERLE.

une perle
perdz le
merle.

Termes finissans en IL *et des feminins qui en procedent.*

IL.

c'est cil
du fil
mal de fil
d'une eau le fil
l'an mil
gentil
subtil
util
fust il
fertil
est il
(juvenil)
(senil)
vil
civil
pueril
(steril)
babil
percil
exil
(au sil)
fusil
gresil
bresil
du mil
ung gril
peril
avril
nombril
courtil
fournil
fluve du Nil
oustil.

Feminins termes en ILE *et* ILLE.

il est habile
(labile)
debile
mobile
(chose scibile)
une sibile
(temps nubile)
(il se obnubile)
concile
vacile
facile
Cecile
imbecile
domicile
codicile
difficile
docile
(il) file
(il) affile
Hysiphile
Pamphile
(anichile)
fragile
agile
Virgile
(bonne) vigile
(la vigile) (p.55)
(dire une vigile)
evangile
(sang gisle)
sainct Gile
une isle
(juvenile)
(senile)
(dix) mile
Camile
(humile)
(d'or) une pile
il pile
(croix ou pile)
pupile
(compile)
anguile
tranquile
puerile
sterile
virile
[ville] [a]
[Abbeville]
subtile
mutile
[utile]
inutile
(inconsutile)
fertile
gentile
(scintile)
(hostile)
(stile)
distile
une ville
orde et vile
civile
servile
vaudevile.

ILLE.

il babille
il se abille
(membre il) rabille
(il bille)
(joue a la bille)
il sille
exille
une faucille
(il faucille)
(porcille)
(emorcille)
(une) fille
(une) grisle
(il grille)
(il chet et grille)
(une) estrille
(il estrille)
(prend et) pille
(vins de gresille)
(il gresille)
(une nousille)
(jouer a la) quille
(dresse) une coquille
(une coquille)
(il) cheville
(une cheville)
(une) chenille [b]
(la) Bastille
(il bastille)
(en) Castille
(noyse et castille)
(amoustille)
(a la courtille)
[l'escoutile]

[a] *Écrit sur* utile. — [b] *Écrit sur* senille.

[asyle]
[eguille] [a].

Des (p. 56) *termes finissans en* OL *et des feminins qui en viennent finissans en* OLLE, OULLE, OUILLE, OILE.

Et premier de OL.

le col
licol
ung dol
fol
mol
sainct Pol
ne fa ny sol
l'oyseau a vol
sonner a vol
il est saoul.

OLLE.

Feminins termes en OLLE.

parabolle
(il le) descolle
(chaulde colle)
a l'escolle
(il les) cole
recolle
accolle
bricolle
Nicolle
portocolle [b]
(il pare et) dole
(sent et) redole
(de bonne indole)
ydolle
une folle
il affolle
molle
monopolle
(la saincte ampolle)
(une polle)
une solle
(pied ou solle)
(jouer d'une solle)
console
desolle
(une) estolle
enrolle
il rolle
(par rolle)
parrolle.
verolle
(carolle)
(ung conterolle)
il cont(e)rolle
il volle
frivolle
avolle
une viole
une fiole
il viole.

OULLE.

Feminins en OULLE.

une boulle
il boulle
vin il coulle
anguille coulle
il crousle
il rousle
il foulle
grande foulle
remue et groulle
une mousle
de boys ung moulle
une poule
ampoule
il saoule
absou le.

OILE.

Feminins en OILE.

boy le
toille
a plaine voylle
soubz ung voylle
une estoille.

OUILLE (p. 57).

Feminins en OUILLE.

que le pot bouille
barbouille
tribouille
une gargouille
enbrouille
il brouille
il fouille
une andouille
il mouille
quenouille
grenouille
il despouille
la despouille
ville de Pouille
on l'espouille
fer se rouille
de la rouille
desrouille
il souille
garsouille
il touille
grosse touille
s'esvantrouille
il patrouille
il fatrouille.

Des termes finissans en UL *et des feminins qui en procedent finissans en* ULLE.

UL.

cul
nul
il est nul.

EUL.

linseul
seul
filleul
ayeul.

EULLE.

seulle
gueulle
une meulle.

[a] *On peut lire aussi* equille. — [b] *Corrigé en* protocolle.

ULLE.

Feminins termes en ULLE.

il brusle
une bulle
(auricülle)
il accülle
il macülle
une macülle
il calcülle
recülle
(il baccülle)
articülle
particülle
ridicülle
opuscülle
une sedülle
incredülle
credülle
il hurle
celülle
pullülle
belle mülle
aux talons la müle
(il stimülle)
accumülle
nülle
elle est nülle
adnülle
Catüle
tülle.

Tous les termes susditz en LE, *depuys* ALLE[1] *jusques icy, se finissent aussi en* LES, *comme :*

sodalles, etc.
theologalles, etc.
tu brusles, etc.
Ainsi des autres.

Autres (p. 58) *feminins finissans en* LÉE.

(frigallée)
(bien gallée)
(une gallée)
(sa bien) allée
(longue allée)
enmallée
desmallée
(enballée)
desballée
(beste) hallée
(noire et haslée)
une paeslée
estallée
destallée
chevallée
devallée
une vallée
ravallée
avallée
sallée
(anonchallée)
(eschallée)
gabelée
chancelée
celée
sellée
mulle cellée
recellée
despucelée
estincelée
amoncelée
harcelée
morcelée
une escuellée
platelée
desmoellée
enmielée
forgelée
engelée
congelée
est gelée
grand gelée
menger de la gelée
desgelée
greslée
meslée
desmeslée
grumellée
botte semellée
appellée
rappellée
expellée
repellée
poyre pelée
querellée
martelée
astelée
une batelée
bastelée
potelée
renouvellée
escervelée
revelée
cendre gravelée
vacilée
filée
affilée
faufilée
deffilée
adnichilée
pilée
compilée
aiguillée
mutillée
stilée
distillée
descollée
collée
grande collée
recollée
accollée
bricollée
une accollée (p. 59)
dollée
redollée
affollée
consolée
desolée
enrollée
rollée
verollée
conterollée
vollée
a la volée
frivolée
avollée
boule boulée
une goullée
engoullée
coullée
croulée

[1] Ci-dessus, p. 351 *d*.

roullée
foullée
mouslée
ampoulée
saoullée
bruslée
lectre bullée
accullée
maculée
calcullée
elle est recullée
a la recullée
bacullée
articulée
a voix hurlée
pullulée
adnullée
stimullée
accumullée.

Autre son et accent de LÉE.

baillée
fouaillée
emaillée
desmaillée
tenaillée
de l'aillée
raillée
entretaillée
chausse taillée
avitaillée
bataillée
(coche) taillée
detaillée
conseillée
pleine corbeillée
reveillée
veillée
traveillée
emerveillée
appareillée
(oreillée)
(bouteillée)
(sommeillée)
une fueillée
effueillée
abillée
(bille billée)
exillée
emorcillée
grillée
estrillée
pillée
coquillée
chevillée
(amoustillée)
barbouillée
desbarbouillée
enbrouillée
desbrouillée
fouillée
mouillée
une quenouillée
espouillée
despouillée (p. 60)
rouillée
desrouillée
souillée
garsouillée
touillée
evantrouillée

espaullée
branlée
esbranlée
perlée
quenelée
enmuselée
grivelée
teste descollée
nef voylée.

Tous les termes et synonimes finissans en LÉE *se finissent aussi en* LÉES, LERENT *et* LENT, *et en masculins* LEZ, LA, LER, LÉ, LERA, LERONT, LOYS, LEROYS, LEROYE, LOYE, LAY, LANT, LOYT, LEROIT, LERAY, LIEZ, *comme il appert par deux termes de ryme des dessusditz :*

LÉES.

frigallées, etc.
gabellées, etc.

LERENT.

frigallerent, etc.
gabellerent, etc.

LENT.

ilz frigallent, etc.
gabellent, etc.

LEZ.

frigallez, etc.
gabellez, etc.

LA.

il frigalla, etc.
gabella, etc.

LER.

frigaller, etc.
gabeller, etc.

LÉ.

il a frigallé, etc.
il est gabellé, etc.

LERA.

il frigallera, etc.
gabellera, etc.

LERONT.

ilz frigalleront, etc.
gabelleront, etc.

LOYS.

tu frigaloys, etc.
gabelloys, etc.

LEROYS.

tu frigalleroys, etc.
gabelleroys, etc.

LEROYE.

je frigalleroye, etc.
gabelleroye, etc.

LOYE.

je frigalloye, etc.
gabelloye, etc.

LAY.

je frigallay, etc.

LANT.

en frigallant, etc.

LOYT.

il frigalloyt, etc.

LEROIT.

il frigalleroit, etc.

LERAY.

je frigalleray, etc.

LIEZ.

vous frigalliez, etc.
Ainsi des autres.

Des termes (p. 61) *et synonimes finissans en* AM, *et des feminins qui en viennent et se finissent par ces sillabes* AME, ARME, ERME, EME, IME, OMME, ORME, UME, AULME. *Et premierement de* AM.

AM.

Adam
Abraham
a son dam.

AME.

Feminins en AME.

une lame
il lame
l'ame
exclame
il clame
reclame
proclame
il blasme
grand blasme
une dame
vidame
une dramc
il drame
femme
affame
diffame
infame
loz et fame
une flamme
il enflamme
une rame
il scet sa game
faire grand game
ung bigame
une gemme
il se pasme
soubz la rame
il entame.

ARME.

ung carme
temps quarme
vacarme
gendarme
il se arme
la larme
crier alarme
faire ung alarme.

ERME.

il germe
bon germe
espace et terme
il se atterme
ung mot et terme
il ferme
dur et ferme
en propos ferme
afferme
conferme
defferme
l'esperme.

EME.

sainct Esme
ung thesme
a son esme
baptesme
de mesme
luy mesme
poesme
ung Boesme
du cresme
caresme
de la creme
il escreme
une breme
sus la treme (p. 62)
de la geme
il seme
il se chesme
dyadesme.

IME.

Feminins termes en IME.

en l'abisme
il abisme
cisme [ramée]
decime
une maxime
a la sime
la disme
bas et infime
une lime
il lime
sublime
il mime
magnanime
pusillanime
envenime
anime

unanime
une minime
il est minime
crime
[estime]
le temps frime
a prime
exprime
imprime
conprime
deprime
reprime
il rime
en rime
il s'enrime
regime
(extime)
[estime]
[affection] intime
(il redime)
(lachrime).

OMME.

Autres feminins en OMME.

comme
il domme
de homme
de la gomme
il chomme
il nomme
surnomme
renomme
denomme
une pomme
Romme
pour toute somme
d'argent somme
il le somme
assomme
consomme
il contrainct et somme
il momme.

ORME.

Feminins termes en ORME.

une corme
qu'il dorme
s'endorme
(soulier en) forme
(de belle forme)
(maniere et forme)
il fait et forme
refforme
informe
transforme
difforme
conforme
(la gorme)
ung orme
cas enorme
sainct Cosme
Jherome.

AULME (p. 63).

Feminins termes en AULME.

du chaulme
Guillaume
(Anseaulme)
a la paulme
une paulme
enpaulme
heaulme
(Jousseaulme)
[royaulme]
pseaulme
du bausme.

UME.

Feminins termes en UME.

de l'escume
il escume
enclume
flume
il plume
il s'enplume
de la plume
il fume
se courrouce et fume
enfume
se perfume
il hume
[volume]
allume
ung rume
il resume
presume
inhume
amertume
une coustume
il se acoustume
une apostume
ce mal se apostume.

Tous ces termes en ME *se finissent aussi en* MES. *Et y en a encores d'autres qui se peuent icy approprier en la terminaison de* MES.

nous fismes
perfismes, etc.
Ceulx en FAIRE.

nous dismes
contredismes.
Ainsi des termes en DIRE.

nous mismes
transmismes.
Ainsi de ceulx en MECTRE.

nous prismes
entreprimes, etc.
Ainsi de ceulx en PRENDRE.

nous tinsmes
entretinsmes, etc.
Ainsi de ceulx en TENIR.

nous veismes, etc.
nous vinsmes, etc.
Ainsi de ceulx en VENIR.

nous allasmes
parlasmes, etc.
nous eusmes
fusmes, etc.

Et ainsi d'autres infiniz termes [a].

Autres (p. 64.) *feminins en* MÉE *des termes dessusditz.*

aimée
(exclamée)
clamée
reclamée
proclamée
blasmée
(dramée)
affamée
diffamée
(famée)
enflammée
la ramée
pasmée
entamée
(mer) quarmée [b]
(femme) armée
(grosse armée)
germée
termée
attermée
fermée
deffermée
affermée
confirmée
semée
escremée [c]
gemée [d]
(diadesmée)
(chesmée)
abismée
dismée
(infimée)
limée
sublimée
envenimée
animée
exprimée
inprimée
comprimée
deprimée
reprimée
rimée
(enrimée)
(extimée)
intimée
redimée
(beste dommée)
gommée
chommée
nommée
surnommée
bien renommée
la renommée
denommée
personne sommée
(somme) assommée
(morte et assommée)
consommée
formée
difformée
conformée
refformée
transformée
gourmée
chaulmée
(paulmée)
enpaulmée
(heaulmée)
enbausmée
escumée
plumée
enplumée
de la fumée
enfumée
perfumée
humée
apostumée
allumée
resumée
presumée
inhumée
acoustumée.

Tous (p. 65.) *ces termes en* MÉE *se finissent aussi en* MÉES, MERENT, MENT, MEZ, MA, MER, MÉ, MERA, MERONT, MOYS, MEROYS, MEROYE, MOYE, *etc. Et autres infiniz, comme :*

aymées, etc.
aymerent, etc.
ilz ayment, etc.
ilz sont aymez, etc.
il ayma, etc.
aymer, etc.
il a aymé, etc.
il aymera, etc.
ilz aymeront, etc.
tu aymoys, etc.
tu aymeroys, etc.
j'aymeroye, etc.
j'aymoye, etc.
j'aymay, etc.
en aymant, etc.
il aymoyt, etc.

Ainsi des autres.

Des termes finissans en AN, AIN, AINS, EN; *et des feminins qui en procedent et se terminent par ces sillabes* ANNE, AINE, AIGNE, ENE, ERNE, ERGNE, AULNE *et* ARNE. *Et premierement de :*

[a] *On a achevé la colonne en écrivant:* Comme carmes denuez de monture Vont trotant de leur pas caffardin Au lieu ou est leur soulcy et cure. — [b] *Corrigé en* calmée. — [c] *Peut-être effacé.* — [d] *Corrigé en* semée.

AN.

a son dan
ung soudan
ville de Can [1]
ung boucan
pellican
pays gallican
mectre au carcan
riche carcan
le dieu Vulcan
ung fan
ung gan
ruban
crier a ban
arriereban
ung paon
ung grand pan
du tan
entan
faire a han
il respond hen
il est bien jouan
Jehan
[toucan, oiseau]
Rohan
a Milan
ung bon milan
ung berlan
ville de Lan [2]
ce jour de l'an
chamberlan
dire amen
Flaman
Alleman
allons nous en
ung van
ung autevan
a Rouan
mesouan
chathuan
du saffran
farine pour bran
a Cran [3]
ung escran
du haran
du glan.

ANNE (p. 66).

Feminins termes en ANNE.

Suzanne
Anne
manne
Jehanne
jouanne
une panne
il tanne
a Canne [4]
contempne
condampne
indampne
dampne
on vanne
au senne
ravanne.

ANE.

Ariadne
une asne
il se fane
prophane
une cane
jonc ou cane
il ahane
de la pane
guerist et sane
il glane
il ricane
il ne scet que n
gallicane
organe.

AIN.

Termes masculins en AIN.

ung baing
doulx et urbain
ung dain
mondain
soudain
desdaing
certain
haultain
putain
de l'estain
du potain
loingtain
taquain
du pain
conpaing
du gaing
Affricain
du fein
crier a la fain
il a fain
ung ain
ung nain
nonnain
la main
luy tenir main
gaigner une main
de papier une main
inhumain
Rommain
humain
frere germain
Germain
demain
vilain
poulain
Alain
chappellain
il est plain
chemin plain
a plain
du grain
je n'en ay grain
parain
ung frain
refrain
chanfrain
train
souverain
du merrain

[1] Caen (Calvados). — [2] Laon (Aisne). — [3] Craon (Mayenne). — [4] Probablement Cannes, dans Seine-et-Marne.

cler et serein (p. 67)
Lorrain
de l'arain
escripvain
espervain
Gauvain
il est vain
en vain
du levain
Louvain
le sein
il est sain
du sain
douzain
trezain
sizain.

AINS.

Tous ces termes en AIN *se finissent aussi en* AINS, *et y en a encores d'autres qui se peuent icy mectre:*

des baingz, etc.
des ains
ains
certains, etc.
tu tains
attains
tu estains
des pains, etc.
tu paings
despaings
des feins, etc.
tu te fains
les mains, etc.
il en a maintz
tu remains
pour le moins
des frains, etc.
tu te refrains
tu crains
prendre aux creins
tu t'esprains
enprains
contrains
retrains
abstrains
des reins
a Rains
tu jains
escripvains, etc.
tu vaincz
les seins, etc.
les sainctz
tu te seins
desseins
tu te plaingz
complaingz.

AINE.

Feminins termes en AINE.

doulce et urbaine
la bedaine
d'Ardaine
triquedondaine
mondaine
soudaine
graine
tainct en graine
il esgraine
migraine
il estraine
bonne estraine
Tourraine
entour Ayne [1]
Lorraine
marraine
une sereine
clere et seraine
primeraine
souveraine
de la laine (p. 68)
vilaine
Helene
marjolaine
poullaine
saincte Soulaine
en l'aine
alaine
ballaine
plaine
en la plaine
[fontaine]
humaine
inhumaine
au Maine
il meine
pourmeine
il demeine
ung demeine
seur germaine
Germaine
Rommaine
riviere de Maine
il se paine
de la paine
elle est saine
l'eau de Seine
boys de Viessaine [2]
certaine
haultaine
capitaine
mitaine
cerbataine
cartaine
loingtaine
une veine
elle est vaine
la neufvaine
parolle vaine.

ENE.

la cene
Avicene
ung fresne
ung chaisne
une chaisne
[gesne]
une frene
il refrene
une rene
il regne
grand regne
une arene
chant de rene
Origene
une anteine.

Feminins termes en AIGNE.

il se baigne
il daigne

[1] Je suppose qu'il s'agit de l'Aisne, la rivière. — [2] Vincennes.

desdaigne
gans d'ocaigne[1]
une caigne
bonne gaigne
il gaigne
ung peigne
il se peigne
qu'il paigne
bonne compaigne
il l'acompaigne
Espaigne
Champaigne
qu'il taigne
une taigne
de la taigne
qu'il attaigne
Allemaigne
Charlemaigne
qu'il se faigne
refraigne
qu'il entrepreigne
compreigne
appreigne
preigne
repreigne (p. 69)
mespreigne
brehaigne
Compiegne
qu'il viegne
conviengne, etc.

IEN.

Termes masculins en IEN.

il a du bien
je le vueil bien
combien
et bien
cirurgien
theologien
ung chien
il est sien
practicien
ancien
musicien
phisicien
rhethoricien
Gacien[a]
cothidien
meridien
mandien
Rhodien
gardien
ung lien
mien
rien
terrien
merrien
il est tien
[chrestien]
or tien
de bon entretien
entretien
bon maintien
or te maintien, etc.

Ainsi de ceulx en TENIR.

vien
[revien]
devien, etc.

Ainsi de ceulx en VENIR.

Tous ces termes en IEN *se finissent aussi en* IENS, *comme:*

il a des biens, etc.
cirurgiens, etc.
[Argiens]
[Macedoniens].

Ainsi des autres.

Feminins termes en IENNE.

elle est sienne
ancienne
practicienne
musicienne
rhethoricienne
une chiene
cirurgienne
theologienne
cothidienne
meridienne
mandienne
Rhodienne
gardienne
mienne
terrienne
loy arrienne
se tienne
elle est tienne
Estienne
contienne
entretienne
maintienne
soustienne
retienne
detienne
abstienne
subvienne (p. 70)
soubzvienne
contrevienne
entrevienne
revienne
devienne
a Vienne
advienne
convienne
pervienne
provienne.

ERNE.

Feminins termes en ERNE.

en berne[b]
il berne
une berne
moderne
regarde et cerne
il concerne
discerne
une noix il cerne
il yverne
il gouverne
taverne
lanterne
cisterne
eterne
paterne
prosterne.

[a] *Changé en* Galien. — [b] *Ms.* bierne.

[1] Si ce nom, traduit par «oie» dans le Dictionnaire de Godefroy, est le nom d'une ville, ce pourrait être celui d'Ocaña (Nouvelle Castille).

ERGNE.	AULNE.	ONE.	ARNE.
Auvergne	une aulne	trhosne (*sic*)	une darne
faulse hergne	de l'aulne	matrone	riviere d'Arne [1]
il espergne	il aulne	il patrone	Marne.
une espergne.	racine d'eaulne	au prosne	
	jaulne	le Rosne	
	Beaulne.	a la Sone.	

Des (p. 71.) *termes masculins finissans en* IN, *et des feminins procedans d'iceulx qui se terminent en* INE *et* IGNE. *Et premier de* IN.

IN.			
	jardrin	feminin	Martin
	chagrin	venin	ung patin
cherubin	ung letrin	orphenin	du satin
lubin	je n'ay brin	ung pin	ung sottin
aulbin	engin	loppin	ung tetin (p. 72)
d'oeuf ung aubin	sanguin	happelopin	Augustin
ung coccin	ung beguin	jacopin	mutin
bassin	coquin	Turpin	Xanson Fortin [2]
ung roussin	le roy Tarquin	lapin	ung butin
ung poussin	faulx taquin	de l'orpin	hutin
farcin	turquin	aubepin	repentin
ung boudin	du lin	sus le Rin	ung lutin
Raymondin	coralin	ung serin	observantin
or fin	cornalin	rommarin	du vin
cault et fin	cristalin	ung tarin	divin
a defin	esperit malin	jonc marin	Angevin
parent et affin	Colin	vent marin	Poytevin
confin	moulin	barbarin	cousin
affin	masculin	purpurin	voysin
a la fin	du veslin	ung burin	raisin
daulphin	jobelin	matin	enclin
ung coffin	chemin	mastin	declin
seraphin	parchemin	latin	Architriclin.
ung escrin	begnin	palatin	

[1] L'Arno, en Toscane. — [2] Fortin est un surnom fréquent au moyen âge du Samson de la Bible.

Tous ces termes en IN *se finissent aussi en* INS, *et d'autres encores :*

cherubins, etc.
coccins, etc.
boudins, etc.
fins, etc.
aigrefins
ung lins
a Moulins
a Salins
matins
tu te tins
des tetins
entretins, etc.

Ainsi des termes en TENIR.

tu as des vins
tu devins
tu vins
a Prouvins.

Ainsi de ceulx en VENIR.

Termes feminins en INE.

cherubine
lubine
il disne
il est digne
condigne
il est indigne
il se indigne
ung cinne
une doulcine
une bucine
une racine
mal s'enracine
il desracine
de la froncine
consigne
assigne
appelle et signe
il scelle et signe
insigne [trophée]
il bassine
une houssine
il machine
la machine
meschine
l'eschine
[domine]
[trepigne]
il cline
il l'incline (p. 73)
decline
il s'encline
Pline
discipline
il fine
deffine
affine
caulte et fine
parente et affine
confine
seraphine
or affine
daulphine
il raisine
desine
voysine
cousine
cuysine
de la parasine
Sarazine
saisine
il rousine
origine
(morigine)
(il engigne)
ymagine
(oeuvre georgine)
(voragine)
(espée il evagine)
maline
coraline
cornaline
cristaline
Coline
bonne myne
on le mine
boyceau ou mine
(d'or une mine)
determine
attermine
vermine
une ermine
chemine
domine
enlumine
rumine
fulmine
famine
contamine
estamine
ung hymne
orphenine
benigne
sanguine
beguine
[bordée d'hermine mouchetée]
(il coquine)
une coquine
taquine
turquine
(une quine)
il boucquine
il rappine
plein de rappine
(il loppine)
il oppine
(propine)
jaccopine
une espine
elle espine
(vulpine)
taulpine
une choppine
fleur aubepine
(une guespine)
ruyne
bruyne
une fouyne
une royne
poictrine
il traïsne
une traïsne
(il jardrine)
une urine
il urine (p. 74)
verrine
enterine
farine
mutine
il se mutine
il butine
une serpentine

langue serpentine
matutine
serotine
vespertine
destine
clandestine
intestine
[argentine]
il latine
une mastine
il mastine
Martine
il martine
observantine
une tetine
divine
il le devine
il le pleuvine
il plevine
beste corvine
Angevine

a la ligne
il l'engigne
une ligne
chagrigne
prend la grigne
il egrigne
de la vigne
au front une bigne
il rechigne
barguigne
il guigne
une guigne
il aguigne.

Des termes et motz finissans en ON *et* OING *masculins.*

ON.

trés bon
charbon
jambon
faire bon
Bourbon
desrobon, etc.
enjambon, etc.
Ainsi des termes en BER.

ung flascon
Mascon
faulcon
ung con
ung tacon
or le flascon, etc.
troquon, etc.
Ainsi de ceulx en QUER.

pardon
ung don
chardon
ung lardon
bondon
bourdon (p. 75)
guerdon
ung gardon
habandon
a grand randon
brandon
ung guidon
nous guidon
ung cordon
accordon, etc.
Ainsi des termes en DER.

ung griffon
nous griffon, etc.
eschauffon, etc.
Ainsi de ceulx en FER.

ung pigeon
ung plonjon
ung donjon
ung goujon
a Digeon [1]
redigeon, etc.
soulaigeon, etc.
Ainsi de ceulx en GER.

ung guon
gergon
paragon
ung fourgon
alleguon, etc.
Ainsi de ceulx en GUER.

il est felon
faire selon
ung paeslon
ung talon
Absalon
ung freslon
ung foullon
allon, etc.
Ainsi de ceulx en LER.
ung aiguillon
ung papillon
ung baillon
ung raillon
ung haillon
ung touillon
du bouillon
ung corbeillon
(ung gresillon)
ung emerillon
du billon
reveillon, etc.
Ainsi de LLER.

sermon
lymon
le tymon
Raymond
(ung ramon)
Symon
c'est mon
aymon, etc.
Ainsi de ceulx en MER.

[1] Dijon.

ung nom
dire non
renom
droit canon
ung canon
ung mignon
compaignon
acompaignon
ung oignon
ung rongnon
(ung tignon)
ung mongnon
(besoignon), etc.
(enpongnon), etc.
Ainsi de ceulx en NER *et en* GNER.

ung tapon (p. 76)
ung chappon
ung crampon
ung gipon
eschappon, etc.
Ainsi de ceulx en PER.

ung aviron
environ
Vierzon
Neron
ung heron
ung cleron
ung chapperon
ung esperon
du moron
ung baron
larron
ung charron
ou giron
esperon, etc.
prosperon, etc.
Ainsi de ceulx en RER.

leçon
un garson
le son
de la boisson
renson
grand tenson
ung tesson
ung ameçon
Jehan Gerson
ung maçon
lymaçon
la façon
chançon
ung eschançon
Alençon
poisson
ung poinson
de la moisson
ung pinson
ung buysson
ung escusson
c'est mauldisson
souspeçon
une frisson
ung herisson
ung pelisson
unisson
la benisson
ung chausson
ung glasson
ung cosson
Orson
haulson, etc.
advanson, etc.
Ainsi de ceulx en CER.

ung cochon
ung torchon
ung manchon
ung bouschon
nous faschon, etc.
Ainsi de ceulx en CHER.

du sablon
du plon
riblon, etc.
cerclon, etc.
riflon, etc.
reiglon, etc.
sanglon, etc.
Ainsi de ceulx en BLER, CLER, FLER, GLER.

Pluton
pleut on
ung dicton
le dit on
ung haneton
ung canton
ung manton
bas ton (p. 77)
baston
Chaton
ung chaton
ung vireton
ung raton
ung mouton
du coton
du leton
ung teton
triton
ung bouton
glouton
l'abé d'Auton [1].
Breton
nous esbaton, etc.
Ainsi de ceulx en BATRE, TER *et* TIR.

bon bibron, etc.
entron, etc.
encron, etc.
amoindron, etc.
souffron, etc.
denigron, etc.
sevron, etc.
Ainsi de ceulx en BRER, TRER, CRER, DRIR, FRIR, GRER, VRER.

ung chevron
du savon
arrivon, etc.
servon, etc.
Ainsi de ceulx en VER, VIR.

ung blason
Jason
une terminaison
ung oison

[1] Jean d'Auton, historiographe du roi Louis XII, abbé d'Angle en Poitou, mort en 1528.

foison
achoison
poison
la toison
une clouaison
oraison
raison
desraison
comparaison
maison
venaison
ung tison
grison
une prison
eslison, etc.

Ainsi de ceulx en AIRE *et en* ZER.

ung lion
ung milion
(humilion)
tour d'Ilion
ung tabellion
a Lion
(allion)
(pallion)
lion
(relion)
deslion
(supplion)
(multiplion)
(publion)
(oublion)
(crion)
(escrion)
(descrion)
(prion)
(trion)
(voyon)
(forvoyon)
(desvoyon, etc.)

Ainsi des termes en AYER (*sic*).

contagion
legion
region
religion (p. 78)
(estudion), etc.
(mandion), etc.

Ainsi de ceulx en DIER.

certifion, etc.
verifion, etc.

Ainsi de ceulx en FIER.

champion
ung pion
le cropion
escorpion
espion, etc.

Ainsi de ceulx en PIER.

(a Rion)[1]
Marion
horion
(seigneurion), etc.

Ainsi de ceulx en RIER.

question
mistion
(festion)
(desvion), etc.
convion, etc.

Ainsi de ceulx en VIER.

(tuon), etc.
(louon), etc.

Ainsi de ceulx en UER *et* OUER.

(pain esmion), etc.
(premion), etc.

Ainsi de ceulx en MIER.

par union
la communion
nous le nion, etc.

Ainsi de ceulx en NIER.

ung sion
la verge de Syon
faire mention
sa mansion
redemption
(offension)
la pension
(nous y pension)
(rescompension)
a l'Ascention
discension[a]
ostention
detention
contention
intention
invention
convention
subvention
apprehention
comprehention
reprehention
(turbation)
probation
approbation
oblation
denodation[b]
innundation
exaction
action
paction
fraction
allegation
delegation
legation
(segregation)
congregation
(rogation)
(objurgation)
negation
(abnegation)
promulgation
purgation
navigation
auctorization (p. 79)
(jubilation)
(elation)
constellation
translation

[a] *Corrigé en* dissention. — [b] *Changé en* renodation.

[1] Riom (Puy-de-Dôme).

(prelation)
(intitulation)
mutilation
decolation
consolation
desolation
faire relation
dilation
(faire) collation
prolation
accumulation
(stimulation)
dissimulation
emulation
cavillation
adnullation
(excusation)
accusation
ta(u)xation
vexation
deploration
(exploration)
defloration
decoration
(imploration)
consideration
(vociferation)
admiration
expiration
adjuration
declaration
remuneration
alteration
reïteration
(perseveration)
moderation
confederation
(comparation)
reparation
preparation
separation
nation
domination
(termination)
(extermination)
determination
peregrination
donation
cognation
ymagination
damnation
condempnation
consignation
assignation
resination
denomination
(contamination)
(examination)
indignation
fulmination
alienation
subornation
(venation)
affirmation
confirmation
sommation
consommation
information
formation
refformation
exclamation
proclamation
diffamation
intimation
(extimation)
vacation
supplication
altercation
signification
(location) (p. 30)
(delocation)
(vindication)
multiplication
fornication
communication
vocation
invocation
prevarication
explication
(la) passion
(nostre passion)
occuppassion
compassion
dissipation
emancipation
participation
creation
recreation
(expoliation)
paliation
variation
excoriation
Annunciation
pronunciation
denunciation
renunciation
mutation
salutation
(potation)
(disputation)
reputation
(amputation)
lamentation
exortation
(supplantation)
citation
[licitation]
excitation
(concitation)
recitation
incitation
solicitation
(policitation)
(exercitation)
ressuscitation
exorbitation
habitation
(debilitation)
invitation
representation
interpretation
attestation
protestation
detestation
manifestation
frequentation
tentation
(attentatiôn)
presentation
representation
(resistation)
(persistation)
pereclitation
delectation
une station
privation
innovation
renovation
(salvation)
satisfaction
putrefaction
concession
(recession)
cession
procession
succession

(decession)
acception
reception
(inception)
perception)
deception
conception
discretion
erection (p. 81)
dirrection
correction
(amplexion)
complexion
(annexion)
impression
oppression
protection
objection
subjection
dejection
abjection
collection
recollection
election
dilection
perfection
infection
reffection
affection
confession
profession
caution
coction
decoction
potion
(motion)
[action]
[fonction]
(commotion)
devotion
portion
(divortion)
[exhortation]
extortion
inhibition
prohibition
ambition
exibition
reddition
jurisdition
tradition
contradiction
condition
perdition
sedition
vendition
malediction
benedition
(prodition)
addition
petition
repetition
fiction
affliction
demolition
admonition
punition
(cognition)
munition
proposition
position
disposition
composition
opposition
deposition
transposition
supposition
apposition
(largition)
atrition
contrition
remission
obmission
commission
submission
(promission)
permission
transmission
admission
demission
mission
adjuntion
disjuntion
conjuntion
injuntion
unxion [*] (p. 82)
Assumption
presumption [a]
compunction [a]
(collocution)
execution
(prosecution)
persecution
discution
distribution
retribution
attribution
contribution
constitution
prostitution
institution
restitution
destitution
dedution
diminution
solution
dissolution
absolution
resolution
(abusion)
illusion
conclusion
infusion
diffusion
effusion
confusion
occasion
invasion
evasion
persuasion
lesion
decision
incision
occision
derision
(advision)
vision
division.

OING.

Masculins en OING.

de boys ung coing
menger ung coing
musser en ung coing
du foin
ung groing
bien loing

[*] *L'u a été remplacé par un o.*

du poing
soing
besoing
tesmoing.

Ces termes en OING *se finissent aussi en* OINGS, *comme :*

des coings, etc.
tu oings
tu joins
desjoins
conjoins
enjoins
les joinctz
les mains tu joins
le moins
tu le poings
pourpointz
grandz poinctz.

Tous les termes de devant finissans en ON *se finissent aussi en* ONS, *comme :*

trés bons, etc.
lourdz bontz
griffons, etc.
nous griffons
tu confons
puyz profondz
tu morfondz (p. 83)
au fons
les fontz
en fange tu fondz
or tu fondz
d'un baril le fons
sermons, etc.
tu semons
les montz
des noms, etc.
mignons, etc.
nous plaignons
complaignons
nous paignons
craignons
refraignons
empraignons
contraignons
abstraignons
estraignons
faignons
(robe) seignons[a]
desseignons
(de croix) seignons
(blessez saignons)
enseignons
taignons
attaignons
champignons
estaignons
(d'huylle) oignons
joignons
conjoignons
enjoignons
des tapons, etc.
tu respondz
correspondz
tu en respondz
tu pondz
les pontz
rompons
corrompons
interrompons
eschappons
des avirons, etc.
tu rompz
corrompz
interrompz
ilz sont rondz
nous irons, etc.

Tous les termes en ER *et autres infiniz se finissent en* RONS.

des leçons, etc.
les sons
laissons, etc.
cheveulz blondz
des sablons, etc.
tu tondz, etc.
nous alions, etc.
nous soulions, etc.
nous aurions, etc.
sçaurions
pourrions
nous rions
injurions
nous aymerions
nous varions, etc.
nous estions
mections
debations, etc.

Termes infiniz se tiennent en ceste terminaison de ONS *qui seroient prolix*[b] *et reditz a mectre icy.*

Des (p. 84) *termes et synonimes feminins finissans par ces sillabes et terminaisons de* ONNE, OURNE, ORNE, OYNE, ONGNE, ORGUE. *Et premierement de* ONNE :

ONNE.

(trés) bonne
il charbonne
(a Cerbonne)[1]
(Narbonne)
(madame Bonne)
(il taconne)
il pardonne
il donne
chardonne
il bondonne
il bourdonne

[a] *Corrigé en* ceignons. — [b] *Ms.* polix.

[1] Il ne peut s'agir ici de Serbonnes (Yonne) ou de Carbonne (Haute-Garonne); d'autant moins qu'on a vu plus haut l'adjectif *cerbonicque* (p. 335 d), et je pense moins à la Sorbonne qu'au «punais lac de Serbonne, duquel escrit Strabo» (Rabelais, IV, 33).

guerdonne
habandonne
ordonne
cordonne
il pigeonne
plonjonne
(forgeonne)
il gergonne
(fourgonne)
felonne
(alumne)
columne
il talonne
(il paeslonne)
foullonne
aiguillonne
il baillonne
(baillonne)
(touillone)
reveillonne
il sermonne
ramonne
Symonne
aulmonsne
a nonne
une nonne
mignonne
il admignonne
il tapponne
il chapponne
il cramponne
il friponne
que poule ponne
environne
il chapperonne
il esperonne
baronne
une couronne

il couronne
il fleuronne
a Peronne
Veronne
il sonne
garsonne
rensonne
il maçonne
il se façonne
il poinsonne
il buyssonne
souspeçonne
il frissonne
il se herissonne
il pelissonne
il consone
une consone
il blasonne
il foysonne
(achoysonne)
empoysonne
araisonne
desraisonne
il maisonne (p. 85)
il tisonne
il se grisonne
emprisonne
(amazonne)
il se cochonne
bouchonne
il sablonne
ville se cantonne
il embastonne
il tonne
estonne
tastonne
entonne
une tonne

voix entonne
desantonne
en autonne
drap se cotonne
boutonne
glottonne
Bretonne
une lionne
bonne pionne
championne
il escropionne
il mistionne
questionne
il mentionne
il actionne
il pactionne
il collationne
(il prolationne)
il cautionne
il se passionne
(il discretionne)
(il se complexionne)
(il portionne)
(il conditionne).

OURNE.

Feminins termes en OURNE.

une bourne
il desbourne
il enfourne
adjourne
sejourne
il tourne
contourne
destourne
retourne
attourne.

ORNE.

Feminins termes en ORNE.

il suborne
morne
de la corne
il corne
il encorne
il le descorne
une licorne.

•

borgne
il lorgne.

OYNE.

Termes en OYNE.

ung moyne
de l'avoyne
ung choysne
essoyne
idoyne
Anthoyne
chanoyne.

ONGNE (p. 86).

Feminins termes en ONGNE.

il congne
encongne
bonne trongne
il se renfrongne
il grongne
il rongne
de la rongne
charongne
yvrongne

il hongne
vergongne
Bourgongne
une sigongne
Boulongne
il s'eslongne
il empongne
bonne besongne
il besongne
il enbesongne
il se songne
il tesmongne.

Des termes et motz qui se finissent en masculin UN,
et des feminins qui en procedent.

UN.

ung
nesun
il est l'un
Melun
brun
aulcun
quelcun
chascun
a jun
desjun
aigrun
Jehan de Mun
en commun
le commun
Autun
importun
opportun.

UNE.

Feminins termes en UNE.

une
nesune
la lune
c'est l'une
Pampelune
aulcune
quelcune
chascune
pecune
rancune
il est jusne
il desjusne
jeune
la hune
chose commune
la commune
brune
une prune
importune
opportune
fortune
infortune
deffortune
fort une
fors tu ne
impune
repune.

Autres (p. 87) *termes feminins finissans en* NÉE,
qui procedent des dessusditz en NÉ.

courcée et tannée
couleur tanée
ceste année
contempnée
condampnée
damnée
vannée
sanée
sennée
eau panée
(d'Adam) née
(ricanée)
surannée
piece aulnée
estrenée
(embrenée)
refrenée
reneée
(esreneée)
[ernée]
enchaisnée
(moytiennée)
fenée
fanée
(villenée)
(une allenée)
menée
[hymenée]
une menée
pourmenée
enmenée
endemenée
demenée
(oeuvre peynée)
(acertenée)
(cothidiennée)
bernée
(noix cernée)
concernée
discernée
yvernée
gouvernée
prosternée
a la disnée
elle est disnée
indignée
enracinée
desracinée
consignée
assignée
appellée et signée
scellée et signée
bassinée
(houssinée)
machinée
une eschinée
elle est clinée
declinée
enclinée
disciplinée
affinée
(farcinée)
(raisinée)
(desinée)

ensaisinée
(moriginée)
(engignée)
ymaginée
(espée evaginée)
minée
une cheminée
determinée
(atterminée)
dominée
enluminée
ruminée
fulminée
(contaminée)
acoquinée
(aulmonsne coquinée)
(ataquinée)
ataquinée (p. 88)
boucquinée
rappinée
loppinée
oppinée
espinée
aux loppins née
ruynée
bruynée
poictrinée
epoictrinée
une traisnée
vieille traisnée
maison verrinée
lectre enterrinée
enfarinée
mutinée
butinée
la matinée
mastinée
tetinée

destinée
predestinée
avinée
devinée
bonne vinée
plevinée
pluvinée
une charbonnée
noyre et charbonnée
taconnée
pardonnée
a la donnée
chose donnée
chardonnée
bondonnée
guerdonnée
habandonnée
ordonnée
desordonnée
cordonnée
pigeonnée
forgeonnée
fourgonnée
talonnée
une paeslonnée
aiguillonnée
baillonnée
enhaillonnée
reveillonnée
sermonnée
ramonnée
lymonnée
admignonnée
taponnée
cramponnée
friponnée
environnée
es environs née
enchapperonnée

esperonnée
couronnée
fleuronnée
sonnée
garsonnée
rensonnée
maçonnée
façonnée
poinsonnée
souspeçonnée
frissonnée
herissonnée
blasonnée
affoisonnée
enpoisonnée
assaisonnée
araisonnée
attisonnée
enprisonnée
assablonnée
enbastonnée
estonnée
vendange entonnée
voix bien antonnée
desantonnée (p. 89)
cotonnée
boutonnée
tastonnée
escropionnée
mistionnée
questionnée
mentionnée
affectionnée
actionnée
pactionnée
collationnée
cautionnée
passionnée
discretionnée

complexionnée
portionnée
conditionnée
terre bournée
enfournée
une fournée
adjournée
la journée
sejournée
a bon jour née
tournée
destournée
retournée
attournée
subornée
trompe cornée
encornée
descornée
encor née
desjunée
jusnée
importunée
fortunée.

GNÉE.

Termes en GNÉE

baignée
desdaignée
gaignée
peignée
acompaignée
espergnée
bien lignée
de bonne lignée
(engignée)
chagrignée
(egrignée)
rechignée

barguignée
(aguignée)
(batue et lorgnée)
une congnée
bien congnée
renfrongnée
rongnée
vergongnée

eslongnée
empongnée
une pongnée
enbesongnée
tesmongnée.
Tous ces termes en NÉE, *se finissent aussi en* NÉES,
NERENT, NENT, NEZ, NA, NER, NERONT, NÉ, *et autres.*

tannées, etc.
baignées, etc.
tannerent, etc.
baignerent, etc.

tannent, etc.
baignent, etc.
tannez, etc.
baignez, etc.
il tanna, etc.
baigna, etc.
Et ainsi des autres.

Des (p. 90) *termes et synonimes masculins finissans en* AP, EP, OUP, *et des feminins procedans d'iceulx, qui se finissent par ces sillabes* APPE, ARPE, OUPPE, OPPE, UPPE, IPE, OMPE, AMPE, AMPLE, IMPLE, OUPLE, EUPLE.

AP.

sus le cap
du drap
ung hanap.

EP.

de vigne ung cep
mectre au cep.

OUP.

ung loup
acoup
beaucoup
beau coup.

OP[a].

APPE.

Feminins termes en APPE.

une cappe
il s'encape
une nape
ung pape
il tappe
ung estappe
il happe
une chappe
une eschappe
il eschappe
il drappe
il frappe
une grape
il grape
le chien jappe
une trappe
il attrappe
une raspe.

[Dieppe *caret*].

ARPE.

une harpe
une quarpe
une escharpe
en escharpe
Policarpe.

une serpe
il desserpe.

OUPPE.

Feminins termes en OUPPE.

une louppe
il souppe
de la souppe
une houppe
de boys bonne couppe
on le couppe
on decouppe
une riche couppe

blasme et coulpe
de l'estoupe
on l'estouppe
destouppe.

OPPE (p. 91).

Feminins en OPPE.

il choppe
galoppe
il s'escloppe
une gaupe
une taulpe
sainct Itrope.

UPPE.

ce n'est que une duppe
une huppe
il occuppe

insculpe
il usurpe.

[a] *Des blancs ont été laissés après les séries en* ap, ep, oup *et après* op.

IPPE.

une grippe
il grippe
il deffrippe
une tripe
biens il dissippe
emancipe
participe
emancipe
anticipe
une pipe
il trompe et pipe
il equipe
laide lipe
dame Sidipe
extirpe

il grimpe.

OMPE

Feminins en OMPE.

jouer a la trompe
corner en une trompe
il deçoit et trompe
grand pompe
qu'il rompe
corrompe
desrompe.

AMPE.

une lampe
paindre a destrampe
il destrampe
il trempe
il se attrempe
fer en destrampe.

AMPLE.

il est ample
ung temple
a la temple
il contemple
exemple.

IMPLE.

doulx et simple
en guimple
habit simple

disciple
il disciple.

OUPLE.

ung couple
on les couple
souple

synople [*caret*]

le peuple
il peuple
despeuple.

Ces termes susditz en PE *et* PLE *se finissent aussi en* PES *et* PLES, *et en autres, selon les terminaisons par devant mises, comme :*

tu choppes, etc.
ilz sont amples, etc.
Ainsi de chascun des autres.

Feminins (p. 92) *termes en* PÉE *et* PLÉE.

encappée
elle est tappée
happée
eschappée
drappée
frappée
vigne grappée
attrappée
est souppée
bien houppée
couppée
decouppée
estouppée
destouppée
choppée
galopée
escloppée
huppée
occuppée
usurpée
gripée
deffrippée
dissippée
emancipée
participée
anticipée
a la pipée
equipée
une lipée
grimpée
extirpée
a la souppée
une poupée
estouppée
destouppée
Pompée
trompée
destrampée
trampée
attrempée
une espée.

PLÉE.

contemplée
dissiplée
couplée
descouplée
peuplée
despeuplée.

Tous ces termes en PÉE *et* PLÉE *se finissent en* PÉES, PENT, PERENT, PLÉES, PLENT, PLERENT, *et en plusieurs autres masculins, selon les exemples des devantditz, comme seullement appert par ce mot :*

encapées, etc.
encaperent
ilz encapent
encapez
il encapa
encaper
il est encapé
il encapera
ilz encaperont
tu encapoys
tu encaperoys
j'encaperoye

IMPRIMERIE NATIONALE.

j'encapoye	en encapant	j'encaperay	*Ainsi de chascun*
j'encapay	il encapoit	vous encapiez.	*des autres.*

Des (p. 93) *synonimes et termes qui se finissent par ces sillabes* AR, ER, IR, OR, UR, *selon l'ordre de chascune des lettres de l'alphabette.*

AR.

il fait, car
ung char
Hamilchar
duc de Bar
du far
par
ung rampar.

ER.

Termes en ER.

dauber
tumber
enjamber
enflamber
desrober
courber
succumber
exiber
regiber
prohiber
iniber
gaber
absorber
ne hober
adouber
affluber
prommesse faulser
harnoys faulser
haulser, etc.
ricacer
fricacer.

Tous les termes qui sont au commencement en CÉE *ou* SÉE [1] *se finissent en* CER *ou* SER [*].

gambader
penader
retrograder
desgrader.

Ainsi de ceulx en DÉES, *depuys ce mot* retrogradées, *qui est au commancement* [2], *se finissent aussi en* DER.

en fer
enfer
[jonfer]
chauffer
eschauffer
estoffer
estouffer
coeffer
descoeffer
se desbiffer
griffer
briffer
triumpher
se tiffer
bouffer
parapher
synalimpher.

GER.

dangier
ung langaiger
engaiger, etc.

Ainsi de ceulx en GÉES [3].

il est cher (p. 94)
de la chair
fascher, etc.

Ainsi de ceulx de devant en CHÉE, *depuys ces motz* une aschée, faschée [4].

LER.

a l'aer
aller
frigaller
galler, etc.
vaciller, etc.
descoller, etc.
brusler, etc.
bailler etc.
conseiller, etc.
barbouiller, etc.

Ainsi de ceulx en LÉE, *depuys ces motz* frigallée *et* baillée, *qui sont devant* [5].

MER.

blaphemer
la mer
deul amer
amer
exclamer, etc.
escremer, etc.
abismer, etc.
dommer, etc.
former, etc.

[*] *Le ms. ajoute ici* comme, *qui n'a pas sa raison d'être.*

[1] Ci-dessus, page 340 *a*. — [2] Ci-dessus, page 346 *a*. — [3] Ci-dessus, page 350 *a*. — [4] Ci-dessus, page 339 *a*. — [5] Ci-dessus, pages 357 *b* et 358 *a*.

paulmer, etc.
escumer, etc.
Ainsi de chascun des termes finissans en NÉE [1].

NER.

tanner, etc.
estrener, etc.
berner, etc.
disner, etc.
charbonuer, etc.
bourner, etc.
desjuner, etc.
Ainsi de ceulx en NÉE *qui sont devant* [2].

PER.

de France per
egal et pair
j'ay nonper
[sur le ventre remper]
encapper, etc.
Ainsi de ceulx icy près devant en PÉE [3].

acasbler
atabler
bibler
ribler
avoyne cribler
herbe tribler
combler
descombler
robe doubler
desdoubler
chance redoubler
mynute doubler
eau troubler
homme troubler
ameubler
ambler
sembler
ressembler
assembler
dessembler
desassembler
trembler
porte bascler (p. 95)
desbacler
cercler
boucler
desboucler
ung cas tout cler
le jour cler
noble et clerc
de l'Escler
sainct Cler
sifler
rifler
renifler
escornifler
enfler
desenfler
soufler
ronfler
jaugler
estrangler
sangler
dessangler
desongler
femme reigler
papier reigler
desreigler
contempler
peupler
coupler
descoupler.

QUER.

estommacquer
placquer
flacquer
vacquer
barquer
marquer
parquer
cronicquer
communicquer
picquer
rhethoricquer
practicquer
duplicquer
triplicquer
quadruplicquer
replicquer
applicquer
explicquer
desclicquer
ung eschicquer
trafficquer
blocquer
crocquer
defrocquer
desrocquer
chocquer
tocquer
estocquer
mocquer
revocquer
equivocquer
evocquer
invocquer
provocquer.

RER.

barrer, etc.
acerer, etc.
se irer, etc.
decorer, etc.
enbourrer, etc.
desnaturer, etc.
nombrer, etc.
consacrer, etc.
pouldrer, etc.
Ainsi des autres [4].

[labourer]
[souspirer]
[respirer]
[attirer]
[martirer]
[inspirer]
[descirer]

alleguer (p. 96)
deleguer
epiloguer

[1] Ci-dessus, page 361 *a*. — [2] Ci-dessus, page 374 *a*. — [3] Ci-dessus, page 377 *c* — [4] C'est-à-dire de ceux en RÉE, page 392 *a*.

voguer
interroguer
deroguer
divulguer
promulguer.

TER.

baster, etc.
caqueter, etc.
boter etc.
avorter, etc.
bouter, etc.
compter, etc.
appointer, etc.

Ainsi de ceulx en TÉE *après ensuyvans* [1].

engraver, etc.
saulver, etc.
grever, etc.
couver, etc.
arriver, etc.
en yver
temps de ver
gros ver
ung bon ver.

Ainsi des autres en VÉE *après ensuyvans* [2].

razer, etc.
baiser, etc.
viser, etc.
gloser, etc.

Ainsi de ceulx en ZÉE *qui sont ensuyvans* [3].

abbayer, etc.
creer, etc.
d'huy ne d'hier
mandier, etc.
soucier, etc.
verifier, etc.
privilegier, etc.
se alier, etc.
brouer, etc.
ruer, etc.

Ainsi des autres termes après suyvans en ÉE [4].

Nota que ceulx en IÉE *se finissent par deux sillabes en* IER.

Autres termes en IER *par une sillabe.*

ung landier
ung lodier
(gros loudier)
ung bedier
(brodier)
ung cordier
(grenadier)
devancier
(grand) despensier
ung despensier
audiancier
(boubancier)
Montpencier
penitencier
creancier
papier foncier
de l'acier
brenacier
pasticier
ung mercier
(bon justicier)
sorcier
(il est) fier
greffier
(bon galier)
ung mallier (p. 97)
journalier
ung caillier
ung paillier
ung belier
chandelier
bordelier
cordelier
rastelier
batelier
hostelier
astellier
ung colier
ung vollier
ung celier
chancelier
soulier
ung houllier
ung milier
ung pilier
singulier
plulier
particullier
regulier
seculier
le boyau culier
ung jollier
ung scellier
poullallier
ung bouclier
ung sommier
coulon ramier
coustumier
premier
fermier
enfermier
ung lymier
le cymier
du gibier
du bourbier
ung panier
asnier
ung lanier
planier
jardrinier
aulmonsnier
ung denier
grenier
derrenier
papier
clappier
drappier
tripier
fripier
roturier
gorrier
tresorier
laurier
meurier

[1] Ci-dessous, page 423 *b*.
[2] La rime en VÉE a été omise.
[3] La rime en ZÉE a été omise.
[4] Ci-dessous, page 400 *a*.

roturier
cousturier
advanturier
ung bastier
(bon rotier)
trotier
ung cartier
bon lieu et cartier
sentier
entier
voulentier
mestier
portier
ung mortier
psaultier
ung olivier
Olivier
gravier
vivier
plouvier
ung levier
cuvier
serizier
frazier
ung ozier
brasier
rosier
gosier
ung abrier
ung arbre hier
ancrier
vitrier
meurtrier
bon ouvrier
levrier.

Des (p. 98) ***synonimes et termes qui se finissent par ceste sillabe*** IR,
selon l'ordre de chascune lectre de l'alphabette.

IR.

fourbir
durcir
endurcir
noircir
farcir
(transir)
(issir)
roydir
refroidir
enlaydir
enhardir
(gaudir)
aplaudir
reverdir
abastardir
ourdir
agrandir
(blandir)
(resplendir)
estourdir
(eslourdir)
rebondir
pourbondir
enrichir
refreschir
flechir
du cuyr
se bouffir
eslargir
regir
rougir
(mugir)
pallir
sallir
abollir
amollir
mollir
demollir
enbellir
saillir
assaillir
ressaillir
tressaillir
faillir
deffaillir
envieillir
cueillir
accueillir
recueillir
bouillir
pourbouillir
establir
restablir
ennoblir
affoyblir
remplir
emplir
acomplir
(assouplir)
blesmir
vomir
dormir
endormir
gemir
fremir
applanir
garnir
desgarnir
tarnir
punir
munir
unir
brunir (p. 99)
fournir
(honnir)
detenir
tenir
entretenir
retenir
contenir
soustenir
maintenir
abstenir
obtenir
venir
devenir
advenir
convenir
circonvenir
contrevenir
revenir
pervenir [*]
soubzvenir
subvenir

[*] *Corrigé en* parvenir.

prevenir
banir
souspir
assouppir
crouppir
accrouppir
(se tapir)
(ung aspir)
se marrir
tarir
perir
deperir
ferir
guerir
querir
enquerir
requerir
acquerir
concquerir
cherir
encherir
mourir

pourrir
(langourir)
rourrir
flourir [a]
courir
[discourir]
accourrir
recourir
encourir
secourir
aigrir
maigrir
amoindrir
souffrir
(se ouffrir)
paictrir
meurtrir
floistrir
espouvrir [b]
couvrir
descouvrir
ouvrir

entreouvrir
plaisir
desplaisir
saisir
dessaisir
moysir
choysir
faire a loysir
il est a deloysir
desir
gesir
bastir
martir
partir
departir
impartir
en ce bien partir
sortir
assortir
amortir
consentir (p. 100)
sentir

(apentir)
repentir
garentir
nantir
retentir
mentir
desmentir
amoytir
vestir
desvestir
advertir
convertir
pervertir
divertir
asservir
servir
desservir
plevir
chevir
ravir
assouvir.

Des termes et synonimes qui se terminent par le son de OR, OIR, OUR, UR.

OR.

de l'or
il fist or
tresor
ung thor
ung cor
[encor]
sainct Mor
[saint Victor]
[Leonor]

OIR.

noir
manoir
hoir
(arsoir)
asseoir
surseoir
se soir
vouloir
douloir

nonchaloir
valoir
espoir
apparoir
paroir
comparoir
(veoir)
[pouvoir]
[revoir]
(de) voir
(faire) debvoir
(argent debvoir)

recepvoir
decevoir
concevoir
appercevoir
pourvoir
despourvoir
avoir
de l'avoir
nonsçavoir
sçavoir
cela sçavoir.

(a) *Corrigé en* fleurir. — (b) *Corrigé en* apauvrir.

OUR.

tambour
(faulxbour)
(labour)
ung dour
ung four
amour
(demour)
(je l'ay fait) pour, etc.
(il est jour)
(de ce) jour (p. 101)
sejour
une tour
faire ung grand tour
ung lasche tour
retour
faire a son tour
destour
attour.

UR.

Termes en UR.

dur
[futur]
mur
pur
(bon et) seur
(asseur)
(murmur)
Saulmur
obscur.

Termes en EUR.

labeur
(desrobeur)
(regibeur)
enjambeur
(gabeur)
vaincueur [a]
(vain) cueur
(bellicueur)
liqueur
rancueur
(il ne rend que) heur
troqueur
(communiqueur
croniqueur
merqueur
expliqueur
appliqueur
repliqueur
moqueur
(revocqueur)
equivocqueur
(invoqueur)
(provocqueur)
(convocqueur)
(chocqueur)
(parqueur)
(estoqueur)
aracheur
cracheur
attacheur
mascheur
desbaucheur
percheur
pecheur
prescheur
(grand seicheur)
aleicheur
frescheur
ficheur
tricheur
enbrocheur
accrocheur
espinocheur
joncheur
(esmouscheur)
escarmoucheur
escorcheur
chevaucheur
espelucheur
doulceur
housseur
(la) seur
(lasseur)
haulseur
tauxeur
(exaulseur) (p. 102)
(entrelasseur)
(menasseur)
transgresseur
agresseur
desgresseur
espesseur
(disperseur)
(rabesseur)
(renverseur)
deffenseur
offenseur
(efforceur)
forceur
expulseur
(annunceur)
(renunceur)
(dénunceur)
(pronunceur)
grandeur
vendeur
[splendeur]
(tendeur)
demandeur
commandeur
(recommandeur)
roydeur
froydeur
laideur
[splendeur]
(aydeur)
verdeur
ardeur
dardeur
(brocardeur)
(grand hideur)
odeur
rondeur
deffendeur
plain d'heur
(eschauffeur)
estoffeur
(triumpheur)
(briffeur)
(griffeur)
(desbiffeur)
rougeur
rongeur
songeur
mengeur
rengeur
estrangeur
naigeur

[a] *Corrigé en* vaincoeur.

en aige heur
la majeur
frayeur
abbayeur
(sadayeur)
(pladayeur)
(fouldrayeur)
(termayeur)
(octrayeur)
(convoyeur)
(desvoyeur)
(forvoyeur)
ung prieur
(chastieur)
(festieur)
lueur
sueur
fleur
(farine et) fleur
rifleur
pleur
maleur
valeur
avaleur
devaleur
(ravaleur)
paleur
saleur
chaleur
de l'heur
du leur
conterolleur
parleur
couleur (p. 103)
soubz couleur
douleur
(foleur)
(affoleur)
(frivoleur)

(debelleur)
(rebelleur)
receleur
despuceleur
la chandeleur
(acculeur)
calculeur
rouilleur
(brouilleur)
estrilleur
meilleur
(traveilleur)
humeur
clameur
rumeur
imprimeur
exprimeur
reprimeur
(il estime heur)
tremeur
honneur
deshonneur
[faux blasonneur]
ung donneur
(ordonneur)
(guerdonneur)
habandonneur
(pardonneur)
empoysonneur
blasonneur
(emprisonneur)
(bonne) teneur
(lire la teneur)
(entreteneur)
mineur
(extermineur)
vapeur
peur
(dissipeur)

(anticipeur)
trompeur
attrappeur
terreur
[laboureur]
horreur
erreur
fur(r)eur
empereur
mediateur
gladiateur
createur
recreateur
insidiateur
(associateur)
(variateur)
expoliateur
viateur
prevaricateur
locateur
fondateur
(nodateur)
facteur
(triumphateur)
acteur
exacteur
flateur
(adulateur)
(adnichilateur)
(recapitulateur)
dissimulateur
accumulateur
emulateur
calculateur
speculateur
(epulateur)
(adnulateur)
(elateur)
translateur

collateur
consolateur
desolateur (p. 104)
extollateur
dilateur
relateur
amateur
diffamateur
plasmateur
blaphemateur
formateur
refformateur
difformateur
conformateur
transformateur
dommateur
examinateur
dominateur
seminateur
exterminateur
fulminateur
gubernateur
senateur
donateur
pasteur
appasteur
orateur
deflorateur
explorateur
implorateur
devorateur
decorateur
adorateur
restaurateur
remunerateur
commemorateur
moderateur
considerateur
ponderateur

temperateur
obtemperateur
imperateur
superateur
preparateur
reparateur
refrigerateur
deliberateur
liberateur
declarateur
reïterateur
scrutateur
presentateur
representateur
imitateur
dotateur
interpretateur
suscitateur
dictateur
habitateur
invitateur
acheteur
racheteur
moesteur

caqueteur
recteur
directeur
erecteur
debteur
contrepeteur
prommeteur
augmentateur
detracteur
redempteur
menteur
venteur
inventeur
pesanteur
enchanteur
attenteur
detenteur
exempteur
espoventeur
puanteur
hanteur
auditeur
licteur

instituteur (p. 105)
restituteur
destituteur
prostituteur
adjuteur
retributeur
distributeur
attributeur
contributeur
seducteur
conducteur
instructeur
destructeur
perscruteur
constructeur
executeur
persecuteur
insecuteur
consecuteur
assecuteur
discuteur
prosecuteur
allocuteur

promoteur
rapporteur
porteur
transporteur
deporteur
saveur
faveur
saulveur
trouveur
controuveur
agraveur
engraveur
releveur
esleveur
enleveur
recepveur
decepveur
innoveur
aigreur
maigreur
desnigreur
tendreur
engendreur.

Termes et synonimes feminins finissans en[a] ARE, AIRE, ERE, ERRE, IRE, ORE, OIRE, *etc.*

ARE.

Et premierement de ARE.

une barre
jouer a la barre
il clost et barre
il enbarre
desbarre

bonne care
grosse dare
il se bigare
couleur gare
il dit gare
il s'esgare
dire hare
une marre
il narre

Navarre
chiche et avare
il pare
equipare
compare
desenpare
enpare (p. 106)
dispare
separe

repare
prepare
grand tare.

AIRE.

au Quaire[b]
vicaire
(viaire)

[a] *Dans le ms.* en *est omis.* — [b] *Corrigé en* au Caire.

tiaire
faire
affaire
defaire
contrefaire
reffaire
parfaire
putreffaire
satisfaire
meffaire
deffaire
(infaire)
forfaire
de la glaire
une haire
hilaire
salaire
[volontaire]
aumaire
au maire
sommaire
gramaire
debonnaire
de bonne aire
une paire
repaire
raire
temeraire
necessaire
accessaire
adversaire
faulsaire
commissaire
se taire
ung notaire
[lieu] solitaire
art militaire
plaire
complaire
exemplaire
desplaire
traire
attraire
distraire
contraire
retraire
[reliquaire]
[claire]
[esclaire]
[saincte Clair]
extraire
pourtraire
soubzstraire
braire
libraire.

IERE.

[fiere]
une biere
de la biere
une jambiere
gibeciere
[jardiniere]
lingiere
baniere
maniere
planiere
miniere
taisniere
eu arriere
une barriere
une lisiere
visiere
chamberiere
lumiere
premiere
[derniere]
coustumiere
riviere
civiere
[meurtriere]
[luy sille la paupiere]
[guerriere]
[noptiere]
[printaniere]
[singuliere]
[altiere]
[poussiere]
[boursiere]
[cemetiere]
[taupiniere]
breviere (p. 107)
une baviere
bonne chere
chose chere
renchere
(au vis la chere).

Tous les termes de devant qui se terminent en IER[1] *par une sillabe se finent en* IERE.

ERE[a]

(fer) acere
ulcere
incere
macere
(illustre et clere)
(lueur clere)
(patente et clere)
(on luy esclere)
(il tonne et esclere)
(declaire)
saincte Clere
(il falere)
Valere
il se colere
plain de colere
il modere
(pondere)
considere
(vocifere)
pestifere
mortifere
(cruelle et fere)
infere
differe
prefere
transfere
refere
confere
profere
[megere]
(armigere)
[vie passagere]
[bergere]

[a] *Cette rubrique est omise dans le manuscrit.*

[1] Ci-dessus, page 380 *b*.

ingere
digere
(refrigere)
(il n'a guere)
naguere
une esgu(i)ere
qu'il qu(i)ere
enqu(i)ere
perqu(i)ere
requ(i)ere
acqu(i)ere
conqu(i)ere
mere
amere
commere
chimere
Homere
remunere
(vulnere)
frere
pere
prospere
espere
(aspere)
desespere
vipere
(appere)
compere
tempere
obtempere
supere
impere
vitupere
mistere
cristere
austere
une panthere
il se altere
adultere
reïtere
(cimeterre)
misere
adhere
revere
avere
persevere
severe.

Termes (p. 108) *en* ERRE.

(il prend et) serre
(estrainct et serre)
Auxerre
Sanserre
(il asserre)
il ferre
defferre
enferre
(du) lierre
(du) verre
(du mierre)
Pierre
(une pierre)
(une) equierre
tonnerre
(qui mal entonne erre)
(mectez erre)
(caterre)
terre
il attere
desterre
enterre
guerre
(querre)
(enquerre)
(requerre)
(acquerre)
(conquerre)
(une querre).

IRE.

Feminins termes en IRE.

escripre
inscripre
descripre
proscripre
frire
de la cire
ung sire
(dessire)
(occire)
dire
escondire
desdire
interdire
contredire
redire
mesdire
mauldire
(plain de ire)
s(o)uffire
confire
porfire
rire
soubzrire
lire
[martyre]
(fureur et l'ire)
[relire]
[lire]
eslire
une tirelire
(bon mire)
(il se) mire
admire
remire
(de mesme ire)
pire
il empire
ung empire
expire
inspire
aspire
conspire
respire
souspire
bruyre
instruyre
destruyre
construyre
nuyre
cuyre
duyre
induyre
conduyre
reduyre
produyre (p. 109)
desduyre
luyre
reluyre
il tire
d'une tire
il le retire
attire
detire
(grand) martire
(il martire)
une vire
il tourne et vire
desire
[navire].

ORE.

Feminins termes en ORE.

dore
(faire ore)
(il perore)
decore
encore
deflore
desplore
implore
(explore)
la gorre
(grand) landore
il desdore
desdore
adore
il odore
[arbore]
[Pandore]
[mandore]
[colore]
[redore]
(prie et ore)
(il est frelore)
(ung) more
(commemore)
honnore
(il) ignore
il essore
il devore
[mandragore]
[decolore]
[aurore]
(auraure)
restaure
(ung thaure)
Mynothaure
(il le) laure.

OYRE.

Termes en OYRE.

croyre
accroyre
[descroirre]
(de la foyre)
(a la) foire
gloire
(mandegloire)
Magloire
(en) Loire, [riviere]
memoyre
noire
boyre
poyre
inventoire [a]
escriptoire
victoire
eschapatoire
notoire
auditoire
consistoire
histoire
transitoire
oratoire
territoire
meritoire
purgatoire
repertoire
voyre
(de l') yvoire
[machoire]
[armoire]
[offertoire]
[ciboire]
[pretoire]
[Coire, ville des Suisses]
[promontoire].

Termes feminins en OURE (p. 110).

il laboure
de la bourre
il enbourre
escourre
il enfourre
il mect et fourre
robe il fourre
deffourre
il s'enamoure.

URE.

Feminins termes en URE.

le faulcon prend cure
il n'en a cure
chappelle ou cure
il guerist et cure
soing et cure
il escure
procure
obscure
mercure
son arcure
chose dure
il endure
sus la dure
froidure
effroy dure
verdure
laidure
ordure
brodeure
augure
il figure
une figure
transfigure
deffigure
une hure
il murmure
il mure
enmure
croysure
il mesure
bonne mesure
lesure
rasure
une masure
pure
rompure
[rupture]
inpure
couppeure
frapeure
injure
il jure
perjure
conjure
adjure
creature
nature
desnature

[a] *Corrigé en* inventaire.

stature
prelature
rasture
pasture
il appasture
prevaricature
lecture
voyture
vesture
droicture
batture
[forfaicture]
fracture
geniture
garniture
nourriture
pourriture
paincture
saincture
[fourniture]
joincture (p. 111)
poincture

oincture
tainture
une advanture
il se advanture
closture
mousture
cousture
froture
conjecture
sepulture
sculpture
agriculture
future
couverture
ouverture
office de preture.

EURE.

Feminins termes en EURE.

brusleure

belle alleure
il le leure
ung leure
peleure
bonne saleure
enfleure
seure
[demeure]
morseure
asseurre
lasseurre
blesseurre
froisseurre
elle est meure
armeure
[imprimeure)
brayeure
nectieure
relieure.

Autre son en EURE.

du beurre
il enbeurre
sequeure
acqueure
il queure
il fleure
l'heure
[membreure]
meilleure
sa demeure
il y demeure
qu'il meure
une meure
il saveure

[pareure]
[doreure]
[monteure]
[brodeure]
[chamarreure].

Des termes finissans en BRE, DRE, FRE, GRE, PRE, TRE *et* VRE.

BRE [*ou* BREUX].

Et premierement de ABRE [*ou* BREUX].

arbre
marbre
candelabre
Calabre

[nombreux]
[umbreux]
[encombreux]
[scabreux]

[Dreux, ville]
[creux]
[tenebreux].

AMBRE.

de l'ambre
Sicambre
chambre
ung membre
il remembre
septembre
novembre
decembre.

EBRE.

funebre
tenebre
il celebre
feste celebre
illecebre
latebre

ung tymbre (p. 112)
il tymbre
le Tybre

sobre
opprobre.

OMBRE.

encombre
il nombre
ung nombre
il denombre
une umbre
sombre
obumbre.

UBRE.

lugubre
dilubre
salubre.

Termes en ADRE.

ADRE.

il madre
il quadre
sainct Ladre
ung ladre

essardre
ardre.

EDRE.

perdre
esperdre
cedre.

ENDRE.

descendre
condescendre
en cendre
Alexandre
fendre
offendre
deffendre
inhiber et deffendre
pourfendre
ung gendre
il engendre
esclandre
Flandre
une malandre
salamandre
pendre
le despendre
or despendre
espendre
respendre
prendre
apprendre
comprendre
reprendre
mesprendre
surprendre
entreprendre
rendre
foible et tendre
filletz tendre
attendre
destendre
estendre
entendre
contendre
pretendre
vendre
survendre
de la lavandre.

Termes en AINDRE.

AINDRE.

craindre
refraindre
empraindre
espraindre
contraindre
abstraindre
restraindre
faindre
jaindre
paindre
plaindre
complaindre
saindre
dessaindre
taindre
estaindre (p. 113)
attaindre.

OINDRE.

oindre
joindre
desjoindre
conjoindre
enjoindre
subjoindre
poindre
moindre
espoindre.

ORDRE.

ordre
desordre
chevaliers d'ordre
mordre
tordre
destordre
retordre.

OULDRE.

boys de couldre
du drap couldre
descouldre
souldre
ressouldre
absouldre
mouldre
pouldre
fouldre.

ONDRE.

or fondre
maison fondre
refondre
confondre
semondre
poule pondre
pour homme respondre
mot respondre
correspondre
tondre.

Termes en FRE.

saffre
balafre
il le chiffre
en chifre
deschiffre
ung fifre
coffre
encoffre
une gauffre
il bauffre
il souffre
il se ouffre
du soulfre
gouffre.

Termes en GRE.

aigre
maigre
alaigre
tigre
couleur nigre
il desnigre
pigre.

PRE.

Termes en PRE.

aspre

une caspre
il diaspre
vespre
lepré
Cipre.

OPRE.

propre
pourpre.

OMPRE.

rompre
corrumpre
interrompre.

Termes (p. 114) *en* ATRE *et* ASTRE.

batre
debatre
combatre
entrebatre
rabatre
esbatre
rebatre
quatre
albastre
blanchastre
il chastre
en l'astre
follastre
ydolastre
fillastre
du plastre
emplastre
marastre
rougeastre.

ARTRE.

lectre ou chartre
prison ou chartre.

ETRE.

mectre
bon mettre
admectre
demectre
promectre
commectre
remectre
permectre
entremectre
submectre
obmectre
transmectre
ung tertre
une dertre
ceptre
lectre
impetre
perpetre
pharetre.

ESTRE.

ancestre
Bicestre[1]
estre
en son estre
chevestre
maistre
naistre
congnaistre
mescongnaistre

recongnoistre
une guestre
croistre
descroistre
accroistre
floistre
cloistre
main dextre
a dextre
senestre
fenestre
enpestre
desenpestre
champestre
aux champz paistre
repaistre
trop estre.

ENTRE.

sentre
il entre
faire entre, etc.
il rentre
ventre
chantre
soubzchantre.

AUTRE.

ung autre
du peaultre
la peaultre
il se veaultre.

OSTRE.

vostre
nostre

patenostre
appostre.

OUSTRE.

il accoustre
advoultre
il est oultre
enoultre.

ONTRE.

bonne basse contre
près et contre
a l'encontre
il rencontre
bonne rencontre
malencontre
ung monstre
il monstre
a la monstre
il remonstre.

EUSTRE.

il est neustre
du feustre.

USTRE.

lustre
illustre
bon rustre
il frustre
ligustre.

ISTRE.

belistre
de la vitre

[1] Près de Paris.

pulpitre
il le chappitre
aller en chappitre
bon chappitre
epistre
liberal arbitre
mectre en arbitre
ung petit tiltre
bon tiltre
il attistre
tistre
du cistre
ung ministre
il administre
une huystre.

OUVRE.

ung povre
il ouvre
au Louvre
[couvre].

EUVRE.

ung oeuvre
il euvre
ung maneuvre
il queuvre
desqueuvre
il entreeuvre.

EVRE.

une coulevre
belle levre
en Bievre[1]
il cevre
une chevre
ung febvre
orfebvre
fievre
ung lievre.

IVRE.

il fait de l'yvre
il est a delyvre
il le delivre
une livre
ung livre
il le livre
du cuyvre
suyvre
poursuyvre
ensuyvre
vivre.

Autres (p. 116) *feminins termes finissans en* RÉE *des termes susditz.*

RÉE.

(porte) barrée
desbarrée
robe bilbarrée
(enbarrée)
(elle est) quarrée
(chose) esgarée
(a l'esgarée)
(elle est harée)
(de la) marée
(chose narrée)
parée
(equiparée)
comparée
desenparée
enparée
(disparée)
separée
reparée
preparée
(muraille) remparée
declarée
(lance) acerée
ulcerée
incerée
macerée
la soirée
de la poyrée
falerée
moderée
(ponderée)
considerée
(inferée)
proferée
differée
conferée
preferée
refferée
transferée
(ingerée)
digerée
reffrigerée
(remunerée)
(vulnerée)
regenerée
esperée
desesperée
temperée
(obtemperée)
(superée)
(imperée)
(vituperée)
alterée
reïterée
inveterée
adherée
reverée
perseverée
averée
(prise et) serrée
(estraincte et serrée)
desserrée
(ferrée)
enferrée
defferrée
(atterrée)
enterrée
desterrée
(elle est irée)
cirée
(robe) dessirée
desirée
mirée

[1] Nom d'une rivière qui se jette dans la Seine à Paris et d'une vallée arrosée par cette rivière.

admirée
empirée
inspirée
expirée (p. 117)
respirée
conspirée
tirée
attirée
retirée
(martirée)
(decorée)
(perorée)
deflorée
desplorée
implorée
(explorée)
dorée
desdorée
adorée
(de) la morée
(commemorée)
honnorée
ignorée
(essorée)
(restaurée)
devorée.

OURÉE.

(enbourée)
une bourrée
labourée
(demourée)
(enfourrée)
(robe) fourrée
deffourrée
escurée
procurée
une curée
longue durée
figurée
deffigurée
transfigurée
murée
enmurée
mesurée
desmesurée
de la purée
(saye purpurée)
prommesse jurée
parjurée
conjurée
adjurée
desnaturée
(appasturée)
advanturée
conjecturée
(ensepulturée)
elle est leurée
asseurée
enbeurrée
celebrée
tymbrée
(encombrée)
nombrée
denombrée
(umbrée)
(obumbrée)
(dilubrée)
(remembrée)
desmembrée
madrée
quadrée [*]
(elle est) cendrée
(couleur cendrée)
engendrée
pouldrée
(effondrée)
(enfondrée)
(une bondrée)
consacrée
sacrée
ancrée
desancrée
(il agrée)
(il malgrée)
(desnigrée)
eschancrée
sucrée
il crée (p. 118)
procrée
il recrée
balaffrée
chiffrée
deschiffrée
encoffrée
(elle est bauffrée)
diasprée
(vesprée)
une prée
plastrée
chastrée
bien lectrée
impetrée
perpetrée
(enpestrée)
(desenpestrée)
enchevestrée
(afenestrée)
(ceptrée)
(guestrée)
une entrée
elle est entrée
une ventrée
rentrée
elle s'est veautrée
acoustrée
oultrée
une contrée
rencontrée
monstrée
remonstrée
frustrée
vitrée
(belistrée)
administrée
arbitrée
(chappitrée)
attistrée
mitrée
ouvrée
poyvrée
cevrée
delivrée
elle est de livrée
il l'a livrée
enyvrée.

Tous les termes en RÉE *se finissent en* RÉES, RENT, RERENT, REZ, RER, RA, RERA, RERONT, RÉ, RANT, ROYS, REROYS, RAY, RERAY, ROIT, REROIT, *et autres :*

barrées

[*] *Corrigé en* quarrée.

barrent
barrerent
barrez
barrer
il barra
il barrera
[froidira]
[durera]
[endurera]
[patira]
[glacera]
[mengera]
[boira]
[rira]
[frira]
[dira]
[fera]
[sera]
[ennuyera]
[demolira]
[bastira]
[refera]
[plantera]
[saignera]
[metera]
[defera]
[roidira]
ilz barreront
il est barré
en barrant
je barroys
je barreroys
je barray
je barreray
il barroit
il barreroit.
Ainsi en autres infiniz.

Des (p. 119) *termes et synonimes feminins finissans en* AYE *et* OYE.

il abbaye
il sadaye
souldaye
il undaye
une vaudaye
il coudaye
je cuydaye, etc.
j'entendoye, etc.
se tenir quoye
je troquoye, etc.
du faye
elle est gaye
il se gaugaye
une haye
que je le haye
court laye
il follaye
que je l'aye
il larmoye
il termoye
il s'esmoye
de la monnoye
mon oye
il tournoye
rapport bon oye
il paye
bonne paye
il se naye
une raye
le soleil raye
de la raye
il raye
une courroye
il essaye
ung saye
de la saye
une saussaye
de la saulce aye
il nectaye
une taye
il a joye
Monjoye
il s'esjoye
il forvoye
de la voye
je la voye
je l'avoye
il le avoye
desvoye
convoye
qu'il prevoye
pourvoye
envoye
renvoye
saincte Avoye
une serizaye
je faisoye, etc.
de la craye
je le craye
qu'on le croye
il fraye
effraye
il l'octroye
il fouldroye
il pouldroye
sa proye
une claye.

Infiniz termes se treuvent en ceste terminaison, comme:

je vouldroye, etc.
je l'attrapperoye, etc.
je avoye, etc.
je lisoye, etc.
je l'estimoye, etc.
Ainsi d'autres sans nombre.

Des (p. 120) *termes feminins finissans en* IE, *selon la conjonction des lectres consones de l'alphabette* : BIE, CHIE, CIE.

fourbie
Arabie
Thobie
Libie
enrichie
(en riz) chie
(meschie)
refreschie

flechie	(stipendie)	(mundifie)(p. 121)	ennuye
gauchie	repudie	(calefie)	appuye
gerarchie[a]	estudie	(molifie)	(qu'il estuye)
endurcie	roydie	(falcifie)	une truye
farcie	refroidie	(dulcifie)	(une alleluye)
durcie	enlaidie	(frigefie)	(il) palie
noircie	rebondie	vivifie	(couleur palie)
(transie)	pourbondie	sacrifie	(trop) alie
de la soucie	ourdie	specifie	(se) ralie
il se soucie	eslourdie	boufie[b]	sallie
associe	estourdie	regie	Italie
remercie	reverdie	eslargie	de la lie
la vessie	maladie	rougie	embellie
il sie	Arcadie	de la bougie	homelie
une sie	hardie	[emergie]	il relie
(regracie)	affadie	est haye	(il se) lie
(spacie)	tieidie	envahie	deslie
Candie	affie	(une abbaye)	Helie
(Arcadie)	il se fie	trahie	humilie
(en or) mandie	se justifie	esbahie	abolie
Normandie	certifie	obeye	desmolie
(gourmandie)	notifie	desobeye	amolie
(que gourmant die)	fructifie	enfouye	molie
agrandie	ratifie	esvanouye	polie
(elle est gaudie)	mortifie	chose ouye	une poulie
(qu'il maudie)	fortifie	(bonne ouye)	jolie
(friandie)	verifie	(jouye)	melencolie
(marchandie)	clarifie	resjouye	ancolie
comedie	purifie	espanouye	folie
il psalmodie	pacifie	esblouye	(est) faillie
melodie	deffie	de la suye	deffaillie
dedie	deïfie	il essuye	(une) saillie
remedie	magnifie	de la pluye	(elle est saillie)
(fastidie)	edifie	qu'il fuye	tressaillie

[a] *Corrigé en* hierarchie. — [b] *Entre ce mot et le suivant on a ajouté la rubrique* gie, *et de même, plus bas, les rubriques* hye *entre* emergie *et* est haye, eye *entre* esbahie *et* obeye, ouye *entre* desobeye *et* enfouye, lie *entre* alleluye *et* il palie, mie *entre* a complie *et* belle amye, nie *entre* philosophie *et* banie, pie *entre* Bethanie *et* une pie, rie *entre* une harpie *et* Marie, vie *entre* consentie *et* en vie.

assaillie
rassaillie
ressaillie
envieillie
cueillie
recueillie
accueillie
elle est bouillie
pourbouillie
de la bouillie
ennoblie
(il s'en oublie)
(une) oublie
il publie
affoyblie
establie
restablie
(une esclie) (p. 122)
desplie
il plie
(assouplie)
supplie
remplie
desemplie
multiplie
acomplie
a complie
belle amye
de la mye
il ne l'a mye
demye
ennemye
blesmye
epidimye [a]
endormye
vomye

(notomye)
philozomye
infamie
pain il esmye
(il luy fremye)
(il premie)
Jheremie
a(r)cademye
[ethimologie]
[physionomie]
[Andalosie]
[Galicie]
[Murcie]
[Golzie]
[Langinie]
[Sultanie]
[Cormacie]
[Armenie]
[Asie]
[Mononie]
[Nubie]
[Libie]
[Barbarie]
[Natolie]
[Alexandrie]
[Brie]
[Neustrie]
[Prussie]
[Tartarie]
[Russie]
[Italie]
[Franconie]
[Pavie]
[Pannonie]
[Syrie]
[Manstrie]

[Stirie]
[Transilvanie]
[Croatie]
[Dalmatie]
[Tuscie]
[Lombardie]
[Ischie]
[Sclavonie]
[Bulgarie]
[Servie]
[Bosnie]
[Moldavie]
[Silesie]
[Valachie]
[Massinie]
[Pomeranie]
[Lituanie]
[Livonie]
[Cracovie]
[Samogitie]
[Moscovie]
[Volhinie]
[Podolie]
[Vespalie]
[Thessalonie]
[Nicomedie]
[Turquie]
[Aetiopie]
[Numidie]
[Picardie]
[Histrie]
[geographie]
[astrologie]
[astronomie]
[Uranie]
[geometrie]

[philosophie]
banie
Germanie
Rommanie
il manie
applanie
garnie
desgarnie
tarnie [b]
letanie
Ananie [c]
(vilenie)
(il le) nie
denie
(Dieu le benie)
finie
(enbonnie)
synphonie
(agonie)
armonie
querimonie
cerimonie
felonnie
calumpnie [d]
(honnie)
ignominie
unie
munie
reünie
Bethanie
une pie
(il papie)
rouppie
accrouppie
assouppie
tappie

[a] *Corrigé en* epidemye. — [b] *Corrigé en* ternie. — [c] *Corrigé en* avanie. — [d] *L'u a été remplacé par un* o.

(une) coppie
(il coppie)
(une espie)
(il) espie
(une) harpie
Marie
est marrie
(on la marie)
armarie
confraerie
fa(e)rie
il charie
libraerie
praerie
il parie
apparie
tarie
il varie
(quant il va rie)
cherie
est encherie
fait de l'encherie
[scopeterie]
(lescherie)(p. 123)
tricherie
(gascherie)
fascherie
pescherie
boucherie
(bouche) rie
(joncherie)
porcherie
escorcherie
vacherie
(buscherie)

crierie
injurie
Urie
escurrie
en Surie
grurie
voyrie
(soubzrie)
pourrie
nourrie
seigneurie
fleurie
meurie
guerie
(briguerie)
enraigerie
(alongerie)
rongerie
mangerie
(forgerie)
(songerie)
(commererie)
(la mererie)
enfermerie
(rimerie)
imprimerie
(cornerie)
(vanerie)
tanerie
(chienerie)
sonnerie
asnerie
(roberie)
drapperie
triperie

piperie
tromperie
friperie
elle est perie
deperie
mesellerie
(grumellerie)
chancellerie
(recellerie)
(harsellerie)
diablerie
hostellerie
sommelerie
(bullerie)
tuylerie
barbouillerie
brouillerie
(souillerie)
(touillerie)
pouillerie
(boutaillerie)
(babillerie)
(pillerie)
pillerie
artillerie
(gaudisserie)
tapisserie
brasserie
(advocasserie)
(tracasserie)
espicerie
mercerie
(forcerie)
(efforcerie)
commanderie

(farderie)
(ribaulderie)
([briganderie])
broderie (p. 124)
mocquerie
baterie
menterie
vanterie
paneterie
resverie
baverie
diablerie
(riblerie)
(riflerie)
escorniflerie
souflerie
ronflerie
reniflerie
il trie
floistrie [a]
meurtrie
paictrie [b]
folastrerie
ydolastrerie [c]
pietrerie
belistrerie
(avoultrerie)
ladrerie
Hongrie
amoindrie
(une ydrie)
[pierrerie]
il prie
(il se) abrie
a Brie [1]

[a] *Corrigé en* flestrie. — [b] *Corrigé en* paisterie. — [c] *Corrigé en* ydolastrie.

[1] Les localités de ce nom sont nombreuses en France. Il s'agit probablement ici de Brie-Comte-Robert (Seine-et-Marne).

il crie	il nectie	en vie	(havie)
s'escrie	il festie	envie	[pluye]
descrie	il chastie	au jeu il l'envie	[essuye]
bastie	abestie	(lascivie)	[suye]
jouer la partie	divertie	(il) abrevie	choisie (p. 125)
grand partie	pervertie	il desvie	moisie
adverse partie	advertie	(plevie)	saisie
dure departie	subvertie	(chevie)	dessaisie
est departie	convertie	servie	fantasie
elle est partie	nantie	desservie	jalousie
impartie	garantie	asservie	paralisie
une ortie	repentie	obvie	ypocrisie
il ortie	retentie	convie	heresie
sortie	(parolle) mentie	assouvie	Asie.
ressortie	desmentie	(l'aucteur Livie)[1]	
assortie	douleur sentie	ravie	
amortie	consentie	Pavie	

Des termes finissans en OE *ou* OUE.

la boue	encloue	hostel il loue	il s'enroue
il broue	descloue	collaude et loue	il roue
il secoue	il s'engoue	il alloue	une roue
il le descoue	il houe	en l'eau il noue	la moue
il doue	une houe	ung laz il noue	advoue
endoue	il joue	renoue	desadvoue
qu'il cloue	a la joue	desnoue	une escroe.

Des synonimes et termes qui se finissent en ceste terminaison de UE *ou* EUE.

UE	attribue	terre herbue	qu'il conclue
	contribue	vaincue	il glue
eau beue	il tribue	il argue	il s'englue
imbue	distribue	espée aigue	il flue
retribue	femme jambue	de la sigue	afflue

(1) Tite Live.

melliflue
superflue
influe
chair crue (p. 126)
grande creue
de cela est creue
recreue
accreue
mescrene
une grue
(aigre) eue
drue
ventrue
chose deue
ardue
rendue
pendue
despendue
(monnoye despendue)
suspendue
eau respendue
(aulmonsne) espendue
fondue
deffendue
descendue
condescendue
tendue
destendue
(son) estendue
(loing) estendue
attendue
entendue
pretendue
(contendue)
vendue
survendue
perdue
esperdue
(maison) fondue
(chose fondue)
refondue
confondue
respondue
correspondue
tondue
value
il salue
chose leue
esleue
elle eue
moulue
madame l'esleue
(fouillue)
(il mue)
parolle mue
remue
(commeue)
une mue
esmeue
(de mesme eue)
transmue
(permue)
couleur bleue
une queue
une clere nue
toute nue
charnue
congneue
mescongneue
recongneue
incongneue
chenue
esternue
menue
diminue
il continue
fiebvre continue
desnue
devenue
est venue
une venue
advenue
revenue
convenue
desconvenue
circonvenue
pervenue (*)
prevenue (p. 127)
survenue
subvenue
(elle est) tenue
retenue
detenue
entretenue
soubztenue
maintenue
contenue
repeue
(trop eue)
crespue
rompue
corrompue
une rue
il rue
(il charrue)
une charrue
herbe de rue
de la morue
il sue
tressue
est issue
tissue
a l'issue
massue
chose sceue
deceue
apperceue
conceue
il s'esvertue
il tue
chose teue
constitue
restitue
destitue
prostitue
institue
batue
debatue
esbatue
combatue
rabatue
testue
vestue
desvestue
une laictue
la veue
(chose veue)
pourveue
despourveue
preveue
entreveue.

(*) *Corrigé en* parvenue.

Des termes feminins en [ÉE] *venans des susditz termes.*

abbayée
(sadayée)
undayée[a]
souldayée[b]
(elle est coudayée)
(mulle gayée)
(gaugayée)
(folayée)
lermoyée[c]
(termayée)
(esmayée)
vesselle monnoyée
tournoyée
payée
nayée[d]
rayée
conrayée
essayée
forvoyée
avoyée[e]
(desvoyée)
convoyée
envoyée
(crayée) (p. 128)
effrayée
octroyée
fouldroyée
pouldroyée
brayée
(supplayée)
emplayée[f]
desplayée[g]

(souciée)
elle est siée
associée
remerciée
(regraciée)
(spaciée)
(de ressiée)
mandiée
psalmodiée
(une diée)
dediée
remediée
stipendiée
repudiée
estudiée
deffiée
fiée
justifiée
certifiée
fructifiée
notifiée
ratifiée
mortifiée
verifiée
purifiée
clarifiée
deïfiée
magnifiée
edifiée
mundifiée
(calefiée)
(frigefiée)

pacifiée
specifiée
dulcifiée
falcifiée
vivifiée
(molifiée)
ennuyée
appuyée
essuyée
estuyée[h]
paliée
aliée
raliée
liée
desliée
reliée
humiliée
melencoliée
oubliée
publiée
pliée
despliée
suppliée
multipliée
esmiée
(infamiée)
(premiée)
maniée
niée
deniée
(agoniée)
calumpniée

(ignominiée)
espiée
coppiée
une mariée
fille mariée
charriée
pariée
appariée
variée
injuriée
triée (p. 129)
priée
depriée
abriée
une criée
(elle est) criée
(s'est) escriée
descriée
ortiée
(nectiée)
festiée
chastiée
(chance enviée)
(chose) enviée
(abreviée)
desviée
obviée
conviée
[contaminée]
enbouée
secouée
descouée

[a] *Corrigé en* ondoyée. — [b] *Corrigé en* souldoyée. — [c] *Corrigé en* larmoyée. — [d] *Corrigé en* noyée. — [e] *Changé en* envoyée. — [f] *Corrigé en* employée. — [g] *Corrigé en* desployée. — [h] *On a ajouté la rubrique* liée *entre ce mot et le suivant; et de même, plus bas,* ouée *entre* contaminée *et* enbouée; uer, uée, uant *entre* desadvouée *et* une buée.

douée
endouée
clouée
enclouée
desclouée
engouée
terre houée
une jouée
bien enjouée
maison louée
femme bien louée
allouée
nouée
desnouée
renouée
elle est brouée
de la brouée
enrouée
advouée
desadvouée
une buée
retribuée
contribuée
attribuée
tribuée
distribuée
gluée
engluée
graduée
saluée
muée
remuée
commuée
transmuée
femme desnuée
une nuée
esternuée
diminuée
continuée
charruée
ruée
arguée
une suée
tressuée
esvertuée
tuée
constituée
restituée
destituée
prostituée
instituée.

Tous ces termes se finissent en ÉES, ÉENT, ERENT, ENT, EZ, ER, RA, RONT, É, ANT, *et autres, comme :*

abbayées, etc.
abbayent, etc.
abbayerent, etc.

Ainsi des autres.

Des (p. 130) *termes et synonimes qui se finissent en* ARD *ou* ART, ERT, IRT, ORT, OURT *et* URT. *Item de* ARS, ERS, IRS, ORS, OURS, URS.

ART.

il ard
couard
brayard
ung bayard
ung liart
chiard
songniard
criard
a l'escart
loricart
coquart
au quart
brocard
vieil souchard
blanchard
paschard
trichard
Richard
songeard
mengeard
langard
Dieu l'en gard
regard
egard
bragard
ung dard
souldard
pendard
grondard
ung vif dard
il a tant de art
estendart
du fard
blaffard
une hart
du lart
mallart
le feu l'ard
guillart
paillard
raillard
vieillard
pillard
babillard
ung billard
grumillard
orillard
souillard
camard
coquemard
braquemard
ung canart
renart
mignard
cornard
sa part
il va et part
le cueur luy part
appart
depart
leopard
Froissart
ung lezard
hazard
tu as art
musart
il est tard
a tard
bastard
festard
sotard.

Tous ces termes en ART *se finissent en* ARTZ, *et d'autres encores, comme* (p. 131):

maistre es ars
bons artz
de fortz arcz
tu ardz, etc.
loricardz, etc.
eschars
souchartz, etc.
beau gars
langardz, etc.
en mars
le dieu Mars
camars
braquemars
coquemars
raisins ou marcz
d'or deux marcz
es parcz
lieux et partz
espars
dispars
tu partz, etc.

Des termes en ERT *et* ERS.

ERT.

peu d'aubert
Angobert [a]
Lambert
Hubert
il perd
il y pert
appert
expert
il sert
dessert
assert
il a ouffert
souffert
verd
ouvert
entreouvert
couvert
ung couvert
rescouvert
descouvert
desert
disert

il fiert
affiert
quiert
requiert
acquiert
conquiert
enquiert.

ERS.

peu d'aubers, etc.
ung vers
il est pers
tu perdz, etc.
des cerfz
hommes serfz
tu serfz, etc.
enfers
en fers
ouffers
souffers
aux aers
des nerfz
au corps des vers
mettres et vers
aller vers, etc.
des drapz verdz, etc.
a l'envers
a revers
a travers
Nevers
pervers
yvers
divers
des clercz
clers
Esclers
desers
disers

tu fiers
gens fiers
greffiers
affiers, etc.
tu quiers, etc.
[tiers]
[quartiers]
[guerriers]
[deniers]
[avanturiers]
[cousturiers]
[souliers]
[selliers]
[fourriers].

Tous les termes de devant finissans en IER *par une sillabe*[1] *jusques a* levrier [b] *se finissent aussi en* IERS, *comme* (p. 132) :

des landiers
des lodiers, etc.
devanciers, etc.

IRS.

Termes en IRS.

des cuyrs
souvenirs
aux temps advenirs
souspirs
aspirs
plaisirs
desirs
martirs
dormirs
[zephirs].

[a] *On peut lire* uss augobert. *Je ne puis identifier ce nom.* — [b] Levrier *n'est pas dans le ms.*

[1] Ci-dessus, p. 380 *b* à 381 *d*.

Des termes et synonimes qui se finissent en ORT, OURT, ORS *et* OURS.

ORT.

au bort
ung bort
il dort
il s'endort
il est fort
s'en faire fort
trés fort
effort
confort
desconfort
renfort
l'ost en son fort
mais au fort
Beaufort
ung reffort
ung milort
il mord
remord
la mort
amort
homme ord
il est mort
accord
discord
record
venir au port
maintien et port
rapport
deport
transport
support
apport
il sort
ung sort
il ressort
le ressort
il le laisse ord
il est tord
il a tort
il destord
il retord.

Tous (p. 133) *ces termes en* ORT *se finissent en* ORS, *et encor d'autres :*

aux bortz, etc.
tout bon fors
ilz sont fortz, etc.
ung mors
tu mordz, etc.
beau corps
sonner des cors
(misericordz)
[descords]
accordz, etc.
aux portz, etc.
des porcz, etc.
hors
tresors
(trés) ordz, etc.
tu sortz, etc.
des thors
ilz sont tordz, etc.

OURT.

il est court
une court
en court
il court
(il decourt)
accourt
il raccourt
(il est gourt)
(sus le hourt)
(il est) lourd
(il) sourd
il (est) sourt
(il) ressourt.

Ces termes en OURT *se finissent aussi en* OURS, *comme :*

ilz sont courtz, etc.
sourdz, etc.

Item ceulx de devant qui se terminent en OUR [1] *se finissent aussi en* OURS, *comme :*

a rebours
ta[m]bours, etc.
Nemours
amours, etc.
beaux jours, etc.
ung ours
recours
discours, etc.
[destours]
[tousjours]
[sejour].

EURT.

ung heurt
il meurt.

Tous les termes de devant en EUR [2] *se finissent aussi en* EURS, *comme :*

labeurs, etc.
vaincueurs, etc.

URS.

ilz sont durs
des murs
purs
obscurs
Turcz.

EURS.

seurs
il est meurs
de grandz heurtz
tu meurs, etc.
bonnes meurs
clameurs, etc.
[plusieurs]
[majeurs]
[mineurs].

[1] Ci-dessus, p. 383 *a*. — [2] Ci-dessus, p. 383 *b*.

Des termes finissans en TE.

ARTE.

il s'escarte
[escarte]
pinte et quarte
jouer a la carte
troysiesme ou quarte
qu'il parte
departe
pays de Parte.

ERTE.

une perte
apperte
experte
[inexperte]
certe
desserte
incerte
[liberté]
deserte
diserte
oufferte
a l'offerte
soufferte
verte
ouverte
entreouverte
couverte
recouverte.

du mirthe
pays de Cirte[1].

forte
desconforte
morte
il porte
rapporte
la porte
apporte
supporte
transporte
comporte
deporte
bonne sorte
il avorte
enhorte

courte.

Des termes et dictions qui se finissent en AT, ET, IT. OT, UT, AST, EST, IST, OST, UST. *Et premier de*

AST.

appast
ung bast
degast
au tast
ung mast
qu'il aymast, etc.

Ainsi de ceulx en MER.

Les termes en BER, QUER, CHER, DER, FER, GER, *et autres* *se finissent aussi en* AST, *comme :*
qu'il desrobast, etc.
qu'il troquast, etc.
laschast, etc.
Ainsi des aultres.

Termes (p. 135) *en* AT.

debat
esbat
ung combat
il combat
[apparat]
navre et bat
il rabat
joue au rabat
rompt et abat
sabat
advocat
ducat
delicat
esperlucat
rachapt
achapt
a chapt
ung mandat
ung pact
legat
ung rogat
incarnat
grenat
senat
foible et mat
climat
or mat
estat
apostat
ingrat
au grat
contract
ung levrat
ung rat
honnorat
a Morat[2]

[1] Peut-être Cirta, la capitale de la Numid e.

[2] Petite ville du canton de Fribourg, en Suisse, que la défaite infligée par les Suisses à Charles le Téméraire, 50 ans avant la confection de cette table, a rendue célèbre.

barat
ung esclat
mol et flat
ung plat
chet a plat
vaisseau plat
frappe de plat
vicariat
pissat.

AS.

Termes en AS.

des lacz
des laz
il est las
helas
tu l'as
soulas
tu allas, etc.
il est gorgias
des gorgias.

Tous ces termes en AST *et* AT *se finissent en* AS:

appastz, etc.
ung pas
tenir le pas
ne le dire pas
trespas
repas
compas
l'entrepas
tu frappas, etc.

Ainsi de ceulx en PER.

des bastz
hault et bas
debatz, etc.
tu desrobas, etc.

Ceulx en BER.

rachaptz, etc.
tu laschas, etc.

Ceulx en CHER.

mandatz, etc.
tu mandas, etc.

Ainsi de ceulx en DER.

a voz cas (p. 136)
advocatz, etc.
temps oblique as
il parle caz
tu troquas, etc.

Ceulx en QUER.

legatz
rogatz, etc.
degastz, etc.
tu interroguas, etc.

Ceulx en GUER.

tu n'as
incarnatz, etc.
tu donnas, etc.

Ceulx en NER.

des mastz
amastz
frimaz
lymaz
foibles et matz, etc.
tu aymas, etc.

De ceulx en MER.

tourbes et tas
estatz, etc.
tu tastas, etc.

Ceulx en TER.

des braz
gras
tu encombras
tu desnigras, etc.

De ceulx en BRER, CRER, GRER, etc.

des esclatz, etc.

Ainsi tous les termes en ER *par chascune lectre se mectent en* AS.

Item ceulx de devant en AC *se mectent en* ACZ, *comme :*

passer aux bacz, etc.
des sacz
tu laissas, etc.

Ainsi de ceulx en SER.

Des termes en ET *et en* ÉS, *et premier de* ET.

gibet
colibet
en debet
ung corset
six ou sept
il le scet
bon concept
ung goucet
l'aucteur Facet [1]
ung sasset
il chet
il dechet
du dechet
il eschet
meschet
rechet
ung hochet
mouchet
rochet
le brichet
guischet
brochet
crochet
affichet
blanchet (p. 137)
sachet
du coudet [*]
cadet
ung devidet
ung godet
il est fait

[*] *On peut lire aussi* du condet; *je ne comprends pas mieux l'un que l'autre.*

[1] *Facet,* en latin *Facetus,* n'est pas le nom d'un auteur, mais le titre d'un traité de courtoisie, qui a joui d'une grande vogue au moyen âge.

ung faict
il reffait
il se reffect
affect
effect
infait
parfaict
pale et deffait
il le deffait
contrefait
putrefait
de fait
buffet
du gect
long gect
object
subject
reget
project
ung rouget
il est rouget
il haict
a souhait
dehait
il est flouet
ung fouet
ung rouet
muet
ung taict
que l'on te ait
il est laid
du laict
ung filet
ung pelet
mulet
propelet
crespelet

poullet
rollet
collet
boulet
folet
molet
ung balet
ung palet
ung varlet
seullet
Gillet
douillet
ung fueillet
maillet
ung oeillet
ung billet
ung crouillet
du Tillet [1]
ung plaict
complet
couplet
replet
ung explaict
un soufflet
siflet
ung onglet
ung reiglet
humblet
il mect
admect
demect
commect
prommect
permect
remect
transmect
entremect

obmect
soubzmect
au sommet
submect
cabinet (p. 138)
cas bien nect
brunet
bonnet
sonnet
jardrinet
ung flannet
bassinet
ung cornet
il est finet
du vin ait
moulinet
ung pet
aspect
respect
suspect
Ysopet
caquet
sobriquet
briquet
marquet
ung friquet
jacquet
ung bacquet
boucquet
ung becquet
clicquet
parquet
picquet
tracquet
ung hocquet
pacquet
au ticquet

ung locquet
du saupiquet
ung naquet
au guet
muguet
le jaret
ung furet
il est duret
ung foret
ung gueret
ryme an goret
haran soret
ung tiret
il brait
Albret
discret
secret
decret
regret
coffret
il attraict
de bon attraict
boyre ung traict
[parfaict]
(il est traict)
(fleche ou trait)
distraict
pourtraict
il est retrait
ung retraict
ung costret
ung livret
ung navet
ung rivet
ung brevet
ung ganivet
du duvet.

[1] Deux érudits de ce nom sont morts en 1570.

EST.

Termes en EST.

protest
il paist
repaist
il se taist
ung test
il te est
cest
il vest
revest
il plaist
complaist
ung donnaist (p. 139)
congnaist
recongnaist
il naist
apparoist
accroist
croist
descroist
ung prest
il est prest
apprest
an Brest
faire arrest
lance en arrest
forest
marest
acquest
conquest
ung quest.

Tous les susditz termes en ET *et* EST *se finissent aussi en* ÈS; *et s'en treuve d'autres encores, comme:*

gibetz, etc.
corsetz, etc.
Ulixès
procès
decès
excès
accès
assez
tu scez
par trespas secz
trespassez, etc.
soubz le faix
je fais, etc.
souefz
souhaiz, etc.
de nefz, etc.
des balaiz
rubiz balaiz
(virelaiz)
gens laiz
ilz sont laidz, etc.
perplex
par plaictz, etc.
tu plaistz
complaictz
completz, etc.
[palais]
desormais
a tousjourmais
jamais
n'auray ja, mais
ung metz
tu mectz, etc.
punais
je frappe ung ais
mal repu n'es
rompu n'ez
corps corrompu ne ais
cabinetz, etc.
tu naistz, etc.
espès
en paix
des petz, etc.
trop es, etc.
ung laquais
caquetz, etc.

Item tous les termes de devant en EC [1] *se mectent icy en* ECZ, *comme :*

gros becz
rebecz, etc.

Item tous ceulx en ER [2] *se finissent aussi en* EZ.

Termes (p. 140) *en* AULT.

AULT.

sain et bault
Rainbauld
ribauld
Thibauld
fin et cault
mascault
il est chault
ne m'en chault
Michault
ung bidault
lourdault
badaut
il deffault
mys en deffault
le cueur luy fault
en ce cas il fault
faire le fault
briffaut
eschauffault
hault
sault
il sault
il assault
tressault
vassault
il vault
ung crapault
marpault
herault
marauld.

Tous les termes en AULT *se finissent en* AULTZ.

Item s'en treuve encores d'autres, comme en EAUX :

ilz sont beaux
des lambeaux
flambeaux
des corbeaux
des barbeaux

[1] Ci-dessus, page 330 *a*. — [2] Ci-dessus, page 378 *a*.

des sceaulx
plains ceaulx
pourceaux
morceaux
monceaux
ruisseaux
pinceaux
cerceaux
puceaulx
berceaux
rondeaux
bandeaux
rideaux
fardeaux
paillardeaux
bedeaux
cordeaux
Bordeaux
ribauldeaux
des joyaux
des noyaux
des boyaux
des fleaux
jumeaux
ormeaux
a Meaux
chameaux
des aigneaux
des aneaux
des pineaux
[forneaux]
panneaux
des peaux
appeaulx
drappeaulx
des couppeaux
des oripeaux
chappeaux
des preaux
lappereaux
trompereaux
fringuereaux (p. 141)
bourreaux
des foureaux
braguereaux
carreaux
barreaux
bureaux
marreaux
porreaux
pendereaux
flatereaux
des bateaux
couteaux
chasteaux
rasteaux
gasteaux
traicteaux
beluteaux
manteaux
marteaux
boteaux
des veaulx
naveaux
cerveaux
nouveaux
caveaux
des aulx
des eaux
roseaux
oyseaux
fuseaux
damoyseaux
ciseaux
meseaux
museaux
houseaux.

Tous ces termes en EAUX *se finissent en* EAU, *comme :*

il est beau, etc.

Item tous ceulx en AL *se mectent aussi en* AULX, *comme :*

estamaulx
animaulx
des maulx, etc.
Ainsi des autres.

Termes en ANT.

Il est a noter que tous les termes finissans en ER *se terminent aussi en* ANT, *par quelque lectre que ce soit.*

Item s'en treuve encores d'autres, comme :

il en a cent
il est decent
il descent
il est recent
il odore et sent
mal il sent
consent
absent
en issant.

Item tous les termes en ENCE *et* ANCE *se mectent en* CENT *et* SANT, *comme :*

innoscent, etc.
adolescent, etc.
puissant (p. 142)
[punissant]
[impuissant]
obeyssant, etc.

Infiniz termes en IR *se finissent en* SANT, *comme :*

en retentissant
choysissant, etc.
bastissant, etc.
[ravissant]
[jouissant]
beau chant
meschant
ung marchant
en marchant
desmarchant
maschant, etc.
Ceulx en CHER.

president
resident
incident
accident
recindant
(dilucidant)
evident
d'habondant
(ung) mordant
en tordant
recordant.
Ceulx en DER.

ung enfant
elefant
triumphant

il fend
deffend, etc.
en eschauffant.
Ceulx en FER.

il est arrogant
derroguant
interrogant, etc.
Ceulx en GUER.

une gent
il est gent
regent
(reffulgent)
diligent
intelligent
negligent
(urgent)
en naigeant, etc.
Ceulx en GER.

ung geant
c'est pour neant
(il luy est)[s]ceant
receant
(en) se seant
(il est doleant)
(en) abbayant, etc.
effrayant, etc.
Ceulx en AYER.

dolent
(redolent)
(il est) lent
excellent
(precellant)
Rolant
voulant
coulant, etc.

(en) allant, etc.
(ung) galant.
Ceulx en LER.

(il) ment
desment
tourment
Normant
gourmant
du froment
en dormant
ung romant
ung comment
comment, etc.
dyamant
de l'aymant
ciment
en aymant, etc.
Ceulx en MER.

([luisant])
([friand])
[dominant]
([maistrisant])
([publiant])
[volant]
[tombant]
[escoutant]
[jurant]
[s'esgayant]
[begueiant]
[promenant]
[tournoyant]
[fourvoyant]
[desvoyant]
[prevoyant]
[ondoyant]
[foudroyant]
[larmoyant]
[voyant]

[oyant]
[publiant]
[friand]
[deffiant]
[oubliant]
[confiant]
honnorablement
(p. 143)
perdurablement
semblablement
(devorablement)
humblement
terriblement
orriblement
visiblement
taisiblement
paisiblement
simplement
(soupplement)
seullement
follement
element
[publiquement]
mollement
[nettement]
(mallement)
sallement, etc.
actuellement
mesmement
acoustrement
autrement
(de l'atrament)
sotement
notamment
esbatement
batement, etc.
saulvement
naïfvement
lavement

[amerement]
soudainement
mondainement
vainement
humainement
certainement
haultainement
plainement
sainement
[fierement]
finement
dignement
largement
grandement
[constamment]
soula(i)gement, etc.
mandement
commandement
amandement
entendement
lourdement
rondement
evidemment
rudement
fondement
prudemment
roydement
froydement
(ordement), etc.
[facilement]
[contentement]
[inutilement]
[finalement]
[impatiemment]
[violemment]
[innocemment]
[aveuglement]
[meurement]
[legerement]

[doucement]
([seulement])
[humblement]
[arrogamment]
[insolemment]
[imprudemment]
[impudemment]
[irreveremment]
[tendrement]
[gayment]
[tremblement]
il est manant
permanant
en donnant.
Ceulx en NER.

il fait semblant
il est ressemblant
tremblant, etc.
il est sanglant
en sanglant, etc.
cerclant, etc.
souflant, etc.
couplant, etc.
Ainsi de ceulx en BLER, CLER, GLER, FLER, PLER.

il se repent
ung arpent
il se pend
honneur y pend[a]
argent despend[b]
il se despend
respend[c]
espend[d]
en couppant, etc.
Ceulx en PER.

eloquant
il vient quant
troquant, etc.
En QUER.

son parent (p. 144)
ung torrent
abhorrent
il se rend
apparent
en courant, etc.
(en narrant), etc.
Ainsi de ceulx en RIR *et* RER.

il est grand
o(u)ffrant, etc.
il prend, etc.
apprend, etc.
Ceulx en PRENDRE.

il en a tant
pourtant
ung combatant
en batant, etc.
Ceulx en BATRE.

il est content
il paye content
contempt
patent
en comptant
racomptant, etc.
escoutant, etc.
Ceulx en TER.

[inconstant]
[constant]
[chantant]
[vantant]
il contend, etc.
actend, etc.
Ceulx en TENDRE.

instant
distant
persistant, etc.
Ceulx en TER.

prommectant, etc.
Ceulx en MECTRE.

il vend
survend
le Levent
souvent
couvent
beuvant
le vent
mouvant, etc.
sçavant, etc.
decevant, etc.
Ceulx en VOIR.

mectre en avant
aller devant
l'Advent
escripvant
resvant
saulvant, etc.
Ceulx en VER.

([puissant])
[*voyez* SER, *fol.* 31 *supra*][1]
([ravissant])
[paroissant]
[cognoissant]
[resjouissant]
[resplendissant]
[naissant]
[renaissant]
[croissant]
[obeïssant]
[desobeïssant]
[choisissant]
[suffisant]
[mesprisant]
[nuisant]
([desplaisant])
([plaisant])
[luisant]
puissant
[impuissant]
[punissant]
[bastissant]
[ravissant]
[jouissant]
[devisant]
[fraternisant]
[maistrisant]

[a] *Corrigé en* pent. — [b] *Corrigé en* despent. — [c] *Corrigé en* respent. — [d] *Corrigé en* espant.

[1] Page 340 *a*.

[eternisant]
[advisant]
[advertissant]
[cuisant]
[brisant]
[frisant]
[perissant]
[finissant]
[pervertissant]
(ung besant)
ung faisant
en faisant, etc.

Ceux en FAIRE.

lisant
elisant
visant, etc.

Ceulx en IZER.

exempt
ung present
il est present
plaisant
complaisant
desplaisant
baisant
appaisant
taisant
[disant].

Les susditz termes en ANT, ENT *se finissent aussi en* ANS *ou* ENS[*], *comme :*

aux centz, etc.
decentz, etc.
il a bon sens
le faire, sans
ville de Sens
revenuz et cens
bon temps (p. 145)
tu contendz, etc.
boubans
faire les bans
le bout des bancz
des pans
rampans
divers sangz
estangz, etc.

Ainsi des termes finissans en ANC *et* AN.

Tous les termes de devant en AINDRE *et* OINDRE *se mectent en* AINT *et* OINT, *comme :*

il crainct, etc.
maint
attaint
estaint
du tainct
il joinct
enjoinct
adjoinct
conjoinct
il poingt, etc.
ung point
contrepoint
apoint
enpoint
ung pourpoint
il n'en a point
de l'oingt
il oingt, etc.

Ces termes en AINT *et* OINT *se finissent en* AINS *et* OINS, *comme :*

tu crains, etc.
tu joins, etc.

Item ceulx en AIN *et* OIN *se finissent aussi en* AINS *et* OINS, *comme :*

des bains, etc.
vilains, etc.
des mains, etc.
a coupz de poins
soingz, etc.
[humains]
[vains]
[sains]
[inhumains]
[nains].

Des termes et synonimes en IT.

ung obit
subit
ung habit
il fourbit
recit
il durcit, etc.

DIT.

ung dict
il a dit
escondit
ung edit
sucre candit
mauldit
interdit
erudit
il se desdit
il roydit, etc.

FIT.

il souffit
il bouffit
confit
prouffit
desconfit
il fit
il gist (p. 146)
eslargist, etc.

Ainsi de ceulx en GIR.

ung lict
mal et delict
joye de lit
il eslit
il list
conflit
il palit, etc.

Ceulx en LIR.

de l'estable ist
il establist, etc.

Ceulx en BLIR.

ung amit
il mist, etc.

Ceulx en MECTRE.

[*] *La place des syllabes* ant, ent, ans, ens *est restée en blanc dans le manuscrit.*

blesmit
vomit, etc.
Ceulx en MIR.

ung nid
banit, etc.
Ceulx en NIR.

ung respit
despit
assouppit.
Ceulx en PIR.

il rit
soubzrit
il se marrit, etc.
Ceulx en RIR.

petit
appetit
se repentit, etc.
Ceulx en TIR.

il est frit
esperit
il est perit
il perit
il descript
il inscript
en escript
proscript
Jesus Cript
Antecrist
[apprist]
il prist, etc.
Ceulx en PRENDRE.

il choysit
saisit, etc.
Ceulx en ZIR.

il bastit
partit, etc.
Ceulx en TIR.

il batit, etc.
Ceulx en BATRE.

il vit
il veit
asservit.
Ceulx en VIR.

[luyt]
[reluit]
il est nuyct
il nuyt
il fuyt
il suyt
ensuyt
poursuyt
fruict
[construit]
destruict, etc.
il duyt, etc.
il bruyt, etc.
Ceulx en UYRE [a].

Tous ces termes en IT *se finissent en* IS *ou* IZ.

Item y en a d'autres que pourrez arrenger en chascun lieu, comme :

une brebiz
ilz sont fourbiz
du grobis
des rubiz, etc.
pain bis
alibis
ung nobis
des obitz, etc.
a six
assis
sens rassis
circoncis
sourcis
soucis
fulcis
occis
sans siz
mercis
recitz
durciz, etc.
paradis
jadis
[estourdis]
ja dix
mesditz
tousditz
beaux dictz
ung filz
prefix
bouffis, etc. (f. 147)
je fis, etc.
eslargis, etc.
ung lis
ensevelis
des lictz, etc.
des plitz
chappliz
remplis, etc.
a demys
amys
des amitz
ennemys
des fourmys
il a mys, etc.
fourmis
vault pis
ung pis
espis
des tapiz
ilz sont tapiz
opis
respitz, etc.
des mariz
ilz sont marriz
des souriz
tu soubzriz
tu riz
du ris
cheriz
bon pris
loz et pris
entrepris, etc.
ung pastis
yeulx traictis
faictis
petitz
appetitz
chestifz, etc.
repentiz, etc.
tu le batiz, etc.
une viz
les vifz
vis a vis
tu vis
advis

[a] *Ms.* ayr.

tu le veis
asservis, etc.
des mauvis
ung huys
des muyz
nuitz, etc.
estuyz
ung puyz
depuys
oncques puys
et puys
appuys (p. 148)
je ne puys
prince du puyz
Loys
tu l'oys, etc.
pays
esbahys, etc.

La plus part de ces termes se finissent en Y, *comme :*

Alby [1]
fourby, etc.
j'en dy fy
bouffy, etc.
joly
poly, etc.
parmy
a demy, etc.
huy
c'est luy
celluy, etc.
appuy, etc.

Les termes en IC *se mectent en* ICZ, *comme :*

aspicz, etc.

Des termes finissant en INT.

succint
le quint
tint
entretint, etc.

Ceulx en TENIR.

il a vingt
il advint
il vint, etc.

Ceulx en VENIR.

ung lins
des lins
a Prouvins
prou vins, etc.
cherubins, etc.

Ainsi de ceulx en IN.

OT.

Des termes en OT.

ung rabot
ung sabot
ung barbot
ung nainbot
Talbot [2]
ung escot
Jehan Lescot [3]
hericot
ung cercot
tricot
ung ergot
Margot
bigot
fagot
lingot
ung gigot
escargot
ung Got
et Magot [4]
il est doct
sacerdot
ung flot
complot
falot
ung mulot
ung mot
marmot
il me ot
lieu remot
ung minot
ung linot
il est mignot
tripot
ung pot (p. 149)
ung sot
du peliot
ung rot
garot
trot
ydiot
piot
petiot
devot.

OST.

ung ost
tantost
tost
du rost
suppost
compost
impost.

Ces termes en OT *et [en* OST*] se mectent en* OSTZ, *comme :*

rabotz, etc.
des ostz, etc.

Ceulx aussi en OC *se mectent en* OCZ, *comme :*

des brocz, etc.
frocz, etc.

Item ceulx en OL *se mectent en* OLZ, *comme :*

molz, etc.
folz, etc.

Item d'autres.

gloire et los
ronge l'os

[1] Albi (Tarn).
[2] Capitaine anglais, tué en 1453.
[3] Jean Scot Erigène?
[4] Gog et Magog, deux noms bibliques.

le dos
endos
des adoz
des agios
noz
voz
enclos
forclos
il est clos
gros
Atropos
campos
depos
repos
a propos
aspre aux potz
tripotz.

Des termes en OUT.

au bout
debout
il boult
le broust
ung coust
au goust
desgoust
ung egout
il a moult
il mould
du moust
en aoust
il est glout
sanglout
il resoult
absoult
ung soult
il soult
ne voult.

Tous ces termes en OUT *se mectent en* OUTZ, *comme :*

aux boutz, etc.

Ceulx (p. 150) *de devant en* OUP [1] *se mectent icy en* OUPS, *comme :*

des loupz, etc.
des coupz, etc.

Autres termes en OUS.

chevres et boucz
bon poulx
il a des pouilz
il est doulz
a tous
la toux
il est recous
la robe tu coustz
jaloux
du veloux
ung houx
il est roux
courroux
ilz sont saoulz
genoulx
nous
vous
trouz
jouz
cloux.

Termes en OU.

OU.

ung trou
il en a prou
ung clou
ou
jou
il fait jou
Anjou
bien pou.

OIT.

Des termes en OIT.

il boyt
il oyt
il roboit, etc.
Ainsi de ceulx en BER.

il croit
accroit
mescroit
froid
il nombroit, etc.
Ainsi de ceulx en CRER, FRER, BRER.

quoy qu'il soit
il apperçoit, etc.
Ceulx en CEVOIR.

il cercloit.
Ceulx en CLER.

il doibt
ung doit
il ardoit, etc.
gardoit, etc.
Ceulx en DER.

il eschauffoit, etc.
il sifloit, etc.
Ceulx en FER *et* FLER.

il naigeoit, etc.
interroguoit, etc.
Ceulx en GER *et* GUER.

il hayoit, etc.
il effrayoit, etc.
Ceulx en AYR *et* AYER.

il vouloit
il souloit
se douloit
couloit
nonchaloit
il valoit (p. 151)
devalloit
alloit, etc.
Ceulx en LER.

il amoit, etc.
Ceulx en MER.

il dominoit, etc.
il tenoit, etc.
il venoit, etc.
Ceulx en NER *et* ENIR.

[1] Ci-dessus, page 376 *a*.

il couppoit, etc.
Ceulx en PER.

il trocquoit, etc.
Ceulx en QUER.

il narroit, etc.
il mourroit, etc.
Ceulx en RER *et* RIR.

il pourroit, etc.
sçauroit, etc.
Ceulx en VOIR.

il a bon droit
il est droit
il va droit
orendroit
ung endroit
mectre a droit
il vouldroit
vauldroit
il fauldroit
defauldroit
descendroit, etc.
viendroit, etc.
entendroit, etc.
il souldroit, etc.
Ceulx en DRE.

estroit, etc.
il monstroit, etc.
Ceulx en TRE.

il cousteroit, etc.
feroit, etc.
aymeroit, etc.

Tous ceulx en ER [1] *se finissent en* OIT :

il lassoit, etc.
cessoit, etc.
Ceulx en CER.

il escouttoit, etc.
il batoit, etc.
Ceulx en TER *et* BATRE.

il veoyoit
appercevoit
decevoit, etc.
Ceulx en CEVOIR.

il lisoit
eslisoit
il visoit
divisoit
advisoit, etc.
prisoit
favorisoit, etc.
il eslisoit
lisoit
decisoit
encisoit
attisoit
il disoit, etc.
il faisoit, etc.
il gisoit
il appaisoit, etc.
Ainsi de chascun.

Termes (p. 152) *en* OY *et* AY.

je boy
je croy
je doy
toy
effroy
ung beffroy
Geoffroy
la foy
esmoy
et moy
ung tournoy
ung roy
arroy
charroy
desarroy
desroy
je le oy
la loy
j'apperçoy, etc.
je voy
forvoy
ung convoy
je n'ay de quoy
a requoy
quoi
se tient tout quoy.

Termes en AY.

je sçay
a l'essay
je le leissay, etc.
ung abbay
il est gay
papegay
je le hay
je l'ay
il est lay
virelay
en may
ung may.

Tous les termes en ER *se mectent en* AY, *comme :*

je robay, etc.
je le pinsay, etc.
je cuiday, etc.
je m'eschauffay, etc.
Ainsi de chascun des autres.

Tous les termes en OIT *et en* OY *se finissent en* OYS, *comme :*

tu desroboys, etc.
tu croyoys, etc.
tu appercevoys, etc.
tu apperçoys, etc.
Ainsi de chascun.

Item, d'autres en OY.

du boys
tu boys, etc.
aux abboys
a Bloys
tu le croys
tu descroys
la croix
en bien tu croistz
ung surcroys
conte de Foix
aulcunesfoys
souventesfoys

[1] Ci-dessus, p. 378 *a*.

une foys
toutesvoyes
troys
ung moys (p. 153)
minoys
harnoys
une noix
tu congnoys
mescongnoys
ung poix
des poiz
turquoys
carquoys
tu pourroys, etc.
tu sçauroys, etc.
une voix
ung pavoys
je voys
tu sçavoys, etc.
tu decevoys, etc.

Des termes en ONT.

le bont
il est blond
ce que[*] ont
second
fecond
facond
dont
confond
profond
morfond
maison fond
de cor il fond
ung mont
il est semont
amont
Pymont
ung pont
respond
correspond
la poule pond
ung respond
il est rond
il les rompt
interrompt
corrompt
le front
aller de front
il est prompt
il le batront, etc.
combatront, etc.
il tond
ilz vont.

ONS *est devant* [1] *en* ON.

UT.

Des termes en UT *et* EUT.

ung but
tribut
il beut
une robe eut
ne fa ne ut
conclud
il le creut
en biens il creut
mescreut
accreut
recheut
mescheut
escheut
il cheut
decheut
il sceut (p. 154)
deceut
apperceut
conceut
il le deubt
il fut
triomphe eut
elle geut
esleut
il leut
valut
salut
d'or ung salut
il se polut
il est mut
de mesme eut
s'esmeut
commeut
il congneut
mescongneut
il recongneut
il put
il repeut
trop eut
il luy pleut
compleut
il y pleut
en ruct
astut
il se teut.

Ces termes en UT *et* EUT *et ceulx de devant en la terminaison de* CRUE, MUE, DUE, BATUE *et* VEUE [2] *se terminent en* UZ *et* U, *comme :*

fruictz cruz
fruict crud, etc.
par le menu
ilz sont menuz, etc.

Autres termes en US.

des abus
jambus
coquibus
coqus
des culz
force escus
lances et escus
vaincus
Baccus
le larron Caccus
des argus
Argus
aigus
tu fus
confus
reffus
infus
boys et fustz
camus
ung vidimus
Remus
esmeuz
Romulus
des lucz

[*] *Ms.* ce qui.

[1] Ci-dessus, p. 372 *a*. — [2] Ci-dessus, p. 398 *a* et suiv.

Catulus
ilz sont nulz
il y a nulz
son immanus
coustumes et us
crudz
sa bruz
druz
ventruz
je n'ay plus
ausurplus
de plus en plus
superflus (p. 155)
de la glus
reclus
exclus
perclus
couraige euz
tout jus
du verjus
du jus
sus
dessus
an parsus.

Termes en UNT.

UNT.

deffunct
emprunt.

Termes en EULT.

EULT.

dame Yseult
il se deult
il s'esmeult
commeult
il pleut
il peult
il veult.

Termes en EU.

ung veu
[Hebreu]
adveu
bien peu
conte deu
il est deu
drap bleu
du feu
l'ame de feu
jeu
lieu
[un bieu]
au millieu
gans de Sollieu [1]
Dieu
ung espieu
ung estrieu
ung neu
nepveu.

Ces termes se finissent en EUZ, *comme :*

tu veulx
des veuz
adveuz, etc.
nepveuz.

S'ensuyt des termes et synonimes qui se finissent par EUX.

des beufz
(ung daubeux)
(adoubeux)
belliqueux
ung queux
(troqueux)
(picqueux)
(repliqueux)
(falcifiqueux)
(trafiqueux)
fascheux
(fauscheux)
epinocheux
(joncheux)
(ilz sont) deux
(venu d'eulx)
(alumette) d'eufz
(il est) hideux
(tondeux)
(fringueux)
(bragueux)
fangeux
couraigeux (p. 156)
(fouraigeux)
advantaigeux
umbraigeux [*]
(engorgeux)
(forgeux)
(changeux)
(alongeux)
(moesleux)
frauduleux
(scelleux)
(galleux)
pailleux
(railleux)
(tailleux)
(estrilleux)
perilleux
merveilleux
(besilleux)
(harseleux)
quereleux
(cauteleux)
(basteleux)
(temps nubileux)
(violeux)
(moesleux)
(fatrouilleux)
fameux
(de mesme) eulx
venimeux
escumeux
escremeux
(ung) mimeux
(ung) assommeux
(ung mommeux)
(dormeux)
fumeux
(humeux)
(resumeux)
[presomptueux]
(presumeux)
(libidineux)
(cupidineux)
(ung sonneux)
(son) hayneux
songneux
desdaigneux

[*] *Corrigé en* ombraigeux.

[1] Probablement Saulieu (Côte-d'Or), dont Rabelais mentionne les cornemuses (III, 46).

IMPRIMERIE NATIONALE.

(taigneux)
(gaigneux)
(il est) hergneux [*]
(barguigneux)
(ung disneux)
(machineux)
(ung affineux)
(ymagineux)
(caligineux)
(rappineux)
(loppineux)
(lieu) espineux
ruyneux
matineux
(devineux)
(corbineux)
(ramonneux)
(ransonneux)
souspeçonneux
sablonneux
(mistionneux)
(questionneux)
(cautionneux)
rongneux
(jusneux)
il est pesneux
(trompeux)
(usurpeux)
(ung grippeux)
(anticipeux)
(ung pipeux)
(extirpeux)
(equipeux)
tenebreux
(encombreux)
umbreux (p. 157)
scabreux
creux
chancreux
(pouacreux)
(sucreux)
pouldreux
cendreux
(les) preux
lepreux
(bauffreux)
(dechiffreux)
(chiffreux)
(encoffreux)
chartreux
(emplastreux)
(guestreux)
(entre) eulx
(veautreux)
(malancontreux)
(rencontreux)
(attistreux)
fiebvreux
eureux
(pouvreux)
(couvreux)
(pierreux)
[desastreux]
malheureux
valeureux
(chevaleureux)
desireux
(laboureux)
(savoureux)
amoureux
(foureux)
(douloureux)
langoureux
vigoureux
rigoureux
(entour eulx)
chaleureux
ung coureux
(devoreux)
caterreux
terreux
(il est ireux)
(ung doreux)
(ung foyreux)
(advantureux)
(p. 158)
(ilz sont seulx)
linceulx
ceulx
parasseux
brasseux
(harasseux)
crasseux
(farceux)
(chasseux)
(rostisseux)
(crosseux)
honteux
(ung affronteux)
boyteux
(rioteux)
(ung luteux)
piteux
despiteux
pasteux
(tasteux)
convoyteux
doubteux
gouteux
noyseux
des rezeux
(ung jazeux)
[yeux]
ses ayeulx
Bayeux
joyeux
(des moyeulx)
(abbayeux)
(sadayeux)
(pladayeux)
(gaugayeux)
(monnoyeux)
(bon payeux)
gracieux
spacieux
audacieux
(solacieux)
falacieux
chassieux
des cieulx
specieux
precieux
sedicieux
delicieux
malicieux
pernicieux
vicieux
(devocieux)
(soucieux)
(des sieux)
(assotieux)
(alicieux)
ambicieux
dieux
radieux
odieux
(melodieux)
misericordieux

[*] *Corrigé en* hargneux.

(insidieux)
(dedieux)
(ce m'ait Dieux)
(psalmodieux)
(fastidieux)
(edifieux)
(deffieux)
(specifieux)
contagieux
ennuyeux
des lieux
(dix lieues)
(melencolieux)
oublieux
(publieux)
(relieux)
myeulx
(parmy eulx)
des yeulx
(ung esmieux)
(premieux)
[h]armonieux
(agonieux)
(calumpnieux)
ignominieux
(ung renieux)
(ung espieux)
des espieux
coppieux
laborieux
glorieux
victorieux
curieux
injurieux
industrieux
(crieux)
(seigneurieux)
(nectieux)
(festieux)
(ortieux)
(chastieux)
envieux
(temps) pluvieux
(fantasieux)
[furieux]
[adieux]
[serieux]
[artificieux].

Synonimes (p. 159) *et termes feminins procedans des dessusditz qui se finissent par le son de* T *en* TE.

ASTE.

il appaste
de la paste
il baste
il gaste
il taste
il maste
il a haste.

ATE.

qu'il debate
s'esbate
combate
bate
rabate
abate
achate
chat a chate
rachapte
advocate
delicate
une nate
incarnate
bien matte
il matte
une patte
il patte
une date
jour et date
il date
ingrate
il se grate
il contracte
il detracte
la rate
il esclate
il flate
platte
une latte.

ETTE.

Termes en ETTE.

sus l'herbette
la jambette
une bette
il a ceste
accepte
recepte
excepte
une bocette
une cassette
une forcette
roussette
(une mussette)
une musette
une buschette
blanchette
il crochette
(une) brochette
une debte
il s'endebte
une cadette
une boeste
moeste
faicte
reffaicte
affecte
infaicte
parfaicte
contrefaicte
une deffaicte
elle est deffaicte
il l'affette
subjecte (p. 160)
il gette
compte et gecte
regette
degette
projecte
rougette
belle gorgette
une bougette
(dougette)
gougette
une jette
souhaicte
il luy haicte
muette
il fouette
elle est flouette
une mouette
lict et couette

une chouette
une brouette
il alaicte
(propellette)
une poulette
seullette
(molette)
folette
une toilette
fillette
une caillette
il effueillette
une cueillette
replette
complette
une emplette
explecte
il souflette
humblette
une tablette
une ablette
une malette
qu'il admette
mecte
prommette
commette
une comette
demette
permette
remecte
entremette
soubzmecte
transmette
obmette
fin et mette
Guillemette
brunette
nette
cornette
il admonneste
l'ame honneste
sornette
finette
une geunette
une lunette
trompette
elle pette
appette
compette
repette
suspecte
tempeste
il caquette
friquette
pacquette [*]
une jacquette
dame Jacquette
une raquette
il tracquette
il clicquette
il queste
acqueste
il concqueste
une conqueste
(p. 161)
une requeste
une enqueste
on s'enqueste
de la muguette
il guette
une guecte
une charrette
barrette
[barette]
(durette)
(curette)
burette
une arreste
il se arreste
il regrette
une egrette
aigrette
discrette
secrete
il decrete
une brette
il breste
il se appreste
est preste
il preste
sobrette
chauffrette
il souffrette
attraicte
la traicte
distraite
pourtraite
elle s'est retraicte
sonner la retraicte
on traicte
on le traicte
une cuvette
une couvette
une avette
civette
beste
teste
il enteste
feste
modeste
inceste
bixeste
a sexte
infeste
magnifeste
aggreste
moleste
celeste
de la peste
bon geste
il reste
[honneste]
[deshonneste]
demeure en reste
atteste
proteste
deteste
conteste
le texte
ung digeste.

AULTE.

caulte
faulte
haulte
il saulte
il tressaulte
[paulte]
[deffaulte]
[tressaulte].

Nota que tous les termes finissans en ANT *ou* ENT, *fors ceulx en* MENT, *commençant par ces motz cy :* honnorablement, perdura-

[*] *Corrigé en* pasquette.

blement[1], ***se finissent aussi en*** **ANTE** ***ou*** **ENTE**, ***comme :***

decente, etc.
innoscente, etc.
puissante, etc.
(p. 162)
retentissante, etc.
presidente, etc.
par voye et sente
il edente
l'aucteur Dante
tordante, etc.
une fente
elle enfante, etc.
arrogante, etc.
elle est gente, etc.
il chante
meschante
il enchante
receante
seante, etc.
dolente
une mante
de la mante
il se augmente
il se guermente
il lamante
tourmente
experimente
il cimente
il alimante
qu'il mente
desmente
semblante
une plante
il plante
desplante
supplante
du pied la plante
il hante
une ante
d'un espieu la hante
attrayante
de la fiante
mante, etc.
se repente, etc.
il frequente
eloquente, etc.
de la rente
sa parente, etc.
ouffrante, etc.
patente
une tente
entente
sa tante
en playe la tante
il tempte
intente
contente
combatante, etc.
[constante]
[amaranthe]
[brillante]
[estincelante]
[foudroyante]
[esclatante]
[bachante]
il evante
il se vante
il vente
sçavante
il exempte
est exempte
heure presente
il presente
represente
duysante
cuysante
nuysante
luysante
disante
[dansante]
faisante, etc.
[plaisante].

Termes en OINTE.

elle est craincte, etc.
une joincte
elle est joincte, etc.
d'espée une poincte
chandelle ou poincte
marche a la pointe
il appointe
desappointe
il pointe
despoincte
[fainte]
[saincte]
[empraınte]
[painte]
elle est coincte
(p. 163)
il se accoincte
elle est oingte
une plaincte
elle est plaincte, etc.

Termes en ITE.

ITE.

il abite
subite
il recite
il cite
excite
(concite)
excercite
incite
[licite]
elle est mauldicte
interdicte
dicte
desdite
escondite
mesdite
redite
prouffite
il agite
desconfite
[agité]
[liberté]
confite
au giste
Egipte
il se delicte
eslite
desbilite
Ypolite
pereclite[*]
il limite
il imite

[*] *Corrigé en* periclite.

[1] Ci-dessus, page 409 c.

heremite
precipite
despite
il se irrite
carite
il merite
il herite
desherite
demerite
frite
escripte
descripte
inscripte
proscripte
contrite
attrite
petite
fuyte
suyte
poursuyte
duyte
induyte
conduyte
deduyte
produyte
reduyte
destruicte
instruicte
construicte
une truite
il va viste
il evite
invite
il quitte
acquite
il est licite
sollicite
(miste)
insiste
persiste
consiste
assiste
resiste
desiste
triste
il se contriste
papiste
([triscaciste])[*].

Termes (p. 164)
en INTE.

pinte
succinte
jaccinte
[fincte]
il suinte
quinte
il tinte
[laberinte]
[Corincte].

OTTE.

Termes en OTTE.

une grosse botte
houseau ou botte
il se botte
desbotte
il rabotte
barbotte
il radotte
bien docte
il s'escotte
en cotte
il bricotte
une coste
de coste
bigotte
il fagotte
il flotte
il oste
l'hoste
maletoste
une lynotte
mignotte
chanson il notte
une note
ce cas il note
denote
il tripote
composte
poste
il rotte
une rotte
marotte
une carrotte
il se crotte
il trotte
il piotte
ydiotte
devotte
une motte.

OUTTE.

il boute
deboute
brouste
a l'escoute
il escoutte
il s'accoutte
il couste
ung doubte
il doubte
redoubte
la goutte
une goutte
il goutte
degoutte
il egoutte
il gouste
desgouste
langouste
gloutte
crouste
absoulte
l'assoulte
une voulte
d'oeufz une vouste.

UNTE.

deffuncte
emprunte.

Termes (p. 165)
en ONTE.

duc ou conte
reciter ung compte
n'en faire compte
rendre son compte
se mesconte
racompte
il compte
recompte
il domte
honte
or de fonte
affronte

[*] *A côté de ce mot, quelqu'un, sans doute celui qui l'a biffé, a écrit :* très mauvaise.

cela tant se monte
il monte
surmonte
prompte
effronte
[volonté].

Termes en UTTE.

UTTE.

il butte
desbutte
une butte
beste brutte
une barbutte
chose conclute
cheute
une cheute
recheute
escheute
il affuste
il lutte
la lutte
(mutte)
esmeutte
(une pute)
il repute
impute
dispute
(astute)
minute
(il hurte).

Autres termes et synonimes feminins sonans par le son et accent de T *qui se termineront en* TÉE.

TÉE.

escartée
confortée
desconfortée
est portée
une portée
apportée
rapportée
transportée
comportée
supportée
deportée
avortée
enhortée
escourtée
appastée
bastée
gastée
tastée
hastée
achaptée
rachaptée
[mouchetée]
maison (p. 166)
natée
femme mattée
lyonne espatée
lectre datée
gratée
contractée
detractée
esclatée
flatée
relatée
dilatée
acceptée
exceptée
cachetée
crochetée
brochetée
endebtée
condetée
affaittée
affectée
gectée
degectée
rejectée
projectée
souhaictée
fouettée
alaictée
effueilletée
expletée
souffletée
enmalletée
encornetée
admonnestée
petée
trompetée
contrepetée
appetée
competée
repetée
tempestée
cacquetée
empacquetée
questée
guettée
arrestée
regretée
decretée
apprestée
prestée
traictée
entestée
infestée
magnifestée
molestée
restée
attestée
protestée
detestée
contestée
saultée
innoscentée
absentée
chantée
enchantée
edentée
elle est enfantée
diligentée
regentée
guermentée
lamentée
tourmentée
augmentée
experimentée
cimentée
alimentée
ensanglantée
bien plantée
supplantée
desplantée
hantée
enfiantée
temptée
intentée
attentée
bien rantée (p. 167)
elle s'est vantée
parolle esventée
exemptée
presentée
representée
(affaisantée)
(une joinctée)

(desjoinctée)
espée espoinctée
appoinctée
desappoinctée
chose poinctée
accoinctée.

[ITÉE.]

habitée
citée
recitée
excitée
concitée
(excercitée)
suscitée
incitée
ressuscitée
bien dictée
bien prouffitée
elle est agitée
desbilitée
limitée
imitée
irritée
meritée
heritée
desheritée
evitée
invitée
quictée
acquittée
insistée
persistée
desistée
assistée
contristée
jambe botée
desbotée
rabotée
radotée
escottée
ostée
amignottée
chanson nottée
matiere notée
denottée
une tostée
crottée
trottée
enpiottée
une boutée
est boutée
deboutée
broustée
escoutée
coustée
doubtée
redoubtée
egouttée
goustée
degoutée
desgoustée
voultée
empruntée
fable contée
despense comptée
mescontée
racomptée
domtée
deshontée
affrontée
deffrontée
une montée
elle est montée
surmontée
desbutée
affustée
reputée
imputée (p. 168)
disputée
hurtée
ahurtée
discutée
executée
persecutée
[jostée].

Tous ces termes en TÉE *se terminent aussi en* TÉES, TES, TERENT, TEZ, TAS, TER, TÉ, TA, TEROIT, TOIT, TOYS, TEROYS, TERONT, TEROYE, TERA *et autres, comme il s'ensuyt:*

tu escartes, etc.
acceptes, etc.

TERENT.

ilz escarterent, etc.

TEZ.

ilz sont escartez, etc.

TAS.

tu escartas, etc.

TER.

pour escarter, etc.

TÉ.

il est escarté, etc.

TA.

il escarta, etc.

TEROIT.

escarteroit, etc.

TOIT.

escartoit, etc.

TOYS.

tu escartoys, etc.

TEROYS.

escarteroys, etc.

TERONT.

escarteront, etc.

TEROYE.

j'escarteroye, etc.

TERA.

escartera, etc

TAY.

je l'escartay, etc.

TERAY.

l'escarteray, etc.

TENT.

ilz s'escartent, etc.

TANT.

en escartant, etc.

TÉES.

escartées, etc.

Autres termes masculins en ITÉ.

ITÉ.

il a habité
exorbité
probité
une cité
adversité
diversité
perversité
(controversité)
université
lubricité
capacité
(audacité)
cecité
necessité
recité
mundicité
mandicité
felicité
ferocité
atrocité
incité
suscité
ressuscité
parcité
concité
excité
deïté (p. 169)
sterilité
sensualité
bestialité
temporalité
moralité
pluralité
singularité
spiritualité
charité
cordialité
qualité
mortalité
(crudelité)
fidelité
abilité
reabilité
mobilité
volubilité
[cruaulté]
debilité
agilité
fragilité
humilité
milité
sterilité
virilité
vilité
utilité
[liberté]
subtilité
tranquilité
magnanimité
pusillanimité
sublimité
enormité
difformité
limité
il a imité
la sommité
divinité
virginité
begninité
trinité
dignité
affinité
infinité
vanité
humanité
urbanité
mondanité
amenité
unité
singularité
charité
ferité
austerité
posterité
prosperité
asperité
verité
severité
irrité
auctorité
majorité
minorité
priorité
purité
durité
(ung) dicté
merité
herité
proffité
agité
quicté
acquicté
iniquité
equité
insisté
persisté
desisté
resisté
consisté
assisté
contristé
quantité
ebrieté (p. 170)
endebté
(suavité)
lascivité
concavité
gravité
(brevité)
invité
evité
(levité).

ETÉ.

netteté
honnesteté
il a teté
vifveté
naïfveté
povreté
en esté
il a esté.

TIÉ.

pitié
moytié
amytié
inimitié
ung pied
[trepied].

S'ensuyt des termes en feminins AGUE, IGUE, OGUE, UGUE.

AGUE.

une bague
une dague
il brague
une vague
ung lieu vague.

ANGUE.

harangue
langue
[mesangue].

EGUE.

allegue
delegue
il est begue
du mesgue.

IGUE.

il brigue
grand brigue
prodigue
une figue
il fait la figue
ligue.

INGUE.

il fringue
il dringue
il gingue
une seringue.

OGUE.

une drogue
rude et rogue
desrogue
interrogue
une togue
il vogue
une gogue
synagogue
dyalogue
epilogue
cathologue
astrologue
une eglogue.

UGUE.

divulgue
promulgue.

[chose]
[rose]
[passe rose]
[arrose]
[close]
[enclose]
[buglose]
[pose]
[repose]
[compose]
[dispose]
[propose]
[rospose]
[Theodose]
[ose]
[n'ose]
[j'ose]
[texte ou glose]
[methempsicose]
[metamorphose]
[forclose]
[alose, poisson]
[rime et prose]
[Tholose, *urbs*].

TABLE

DES NOMS PROPRES ET DES TERMES TECHNIQUES[1].

A

[1] Dans cette table ne sont pas compris les noms mentionnés dans les tables de rimes; dans les chapitres de «poétrie», je n'ai relevé que les noms qui sont l'objet d'un article spécial.

Les quelques mots têtes d'articles qui ne sont pas du texte auquel ils se réfèrent sont en *italique;* tous les autres sont en petites capitales. Les chiffres arabes suivant immédiatement des chiffres romains désignent les paragraphes des traités.

Dans les schémas figurés par des lettres, les lettres en italique représentent des vers coupés, celles qui sont accompagnées d'un astérisque représentent des vers à rime intérieure, A désigne la répétition du premier a, B celle du premier b, R le refrain.

B

communes telement annexéez ensemble que le commencement de l'une donne refrain a l'autre» (p. 239, l. 2-4); DOUBLE BALLADE, même sens, p. 277, l. 9 et n. 1; p. 295, l. 20, et dans les œuvres de Jean Lemaire. — 5° BALLADES A TROIS MANIERES, II, 29, p. 100, ballade dont on peut lire soit isolément le premier ou le second hémistiche de chaque vers, soit les deux réunis. — 6° BALLADE LAIE, II, 28, p. 100; BALADE LAYÉE, III, 13, p. 186; BALLADES A PAIGE OU LAYÉES, p. 241, n. 1; TAILLE PLAINNE LAIE BALLADANT, II, 24, p. 97. Ces titres seront expliqués au mot LAI 2. — 7° BALADES TUMBANS ET EN FIGURE DE PETIZ LAIS, II, 13, p. 58: aabaabbccb (6 syl.). Ce n'est pas la dimension du vers qui fait que la ballade est «tumbant», puisqu'«on puet fere sa balade tumbant de tout mettre, puis le nombre de sept sillabes jusques au nombre de .xj.»; c'est donc la disposition des rimes; mais c'est parce que les vers sont courts que cette «balade tumbant» est «en figure de petiz lais». — 8° BALADE BALLADANT, III, 11, p. 185; V, 32, p. 237; p. 164, l. 20; VII, 45, p. 298. Cette ballade, dans III, «ne doibt comprendre que .vij. lignes, pour ce que le mettre ne doibt estre que de .vij. sillabes le masculin et le feminin de .viij. sillabes»: ababbcc. Telle est la définition vraie et primitive de cette ballade, dont les couplets doivent être des septains (voyez ce mot). Une BALADE DE .VII. BASTONS, dans IV, 29, p. 207: ababbcc (10 syl.), dont la mesure des vers n'est pas celle du septain, n'est pas balladant. Le sens de l'expression «ballade balladant» changera. Molinet dit encore que «balade balladant tient termes de ballade commune, si non que les couplès sont comme vers septains», V, 32, p. 237; mais il ne donne pas d'exemple de cette taille, et ajoute: «Autres dient qu'elle est de dix et de .xj. sillabes, et est batelée a la .iiij.^{e} sillabe en certaines lignes», p. 237, l. 19-20: $ab^*a^*b^*cc^*d^*d^*e^*d^*e^*$ (10 syl.). Dans VI, l'auteur ayant dit d'un septain que «souvent on en fait balades», p. 257, l. 8, quand il annonce plus loin qu'il ne parlera pas de la ballade balladant, p. 264, l. 20, il pense sans doute à la forme batelée. L'auteur de VII ne parle plus du septain à propos de cette ballade; il exige, avec Molinet, qu'elle soit «bastellée... en certaines lignes»; il admet qu'elle soit en vers décasyllabiques ou en alexandrins, et ajoute que «les coupletz... doibvent contenir autant de lignes comme le refrain a de sillabes», VII, 45, p. 298; et l'exemple qu'il donne est celui de Molinet. Un couplet de taille analogue à cet exemple se trouve déjà dans II, 24, p. 97, sans explication, sous le titre de TAILLE PLAINNE LAIE BALLADANT: $ab^*a^*b^*b^*c^*c^*d^*c^*d^*$. L'expression «balladant» signifie ici, je crois, «pour ballade» (voir le mot BALLADANT): il se peut que Molinet, qui a utilisé le traité II, ne l'ait pas comprise, d'où sa seconde définition de la ballade balladant; son erreur aurait passé dans les traités VI et VII.— 9° Sous la rubrique: *Balades de taille nouvelle faittes a plaisance*, p. 186, l. 1, B. Herenc donne une BALADE FAITTE A LA VOLENTÉ DE L'OUVRIER, qui n'a que deux couplets et l'envoi, en vers de six syllabes: ababccdede, III, 12, p. 186, une BALADE LAYÉE, III, 13, p. 186, mentionnée ci-dessus, et une BALADE DE COURT METTRE, qui n'a que deux couplets et l'envoi, en

IMPRIMERIE NATIONALE.

D

E

F

G

H

I

J

L

a plus tenu FORME DE LAY ET VIRELAY que aultre espece», p. 222, n. 1. Philippe de Vitry «trouva la maniere... des LAIS», p. 12, l. 7-8; Guillaume de Machaut inventa les PARFAIS LAYS D'AMOURS, p. 12, l. 10-11. On insère des LAYS dans les moralités et les mystères, p. XIII, n. 2. Le nom du lai a dû aider au changement du mot «vireli» en «virelai», p. 231, n. 2.

2. LAI, LAYÉ : TAILLE PLAINNE LAIE BALLADANT, II, 24, p. 97 : ab*a*b*b*c*c*d*c*d* (10 syl.); DOUBLE RONDEAU DEMI LAI, II, 27, p. 99 : aab*ba aab*R aab*ab R (10 et 4 syl.); BALADE LAIE, II, 28, p. 100 : aabaabbbcbbc (10 et 4 syl.); BALADE LAYÉE, III, 13, p. 186 : ababb-ccddeefeef (8 et 3 syl.); «rondel de long et court mettre, et s'appelle» RONDEL LAYÉ, III, 17, p. 190 : aabba aabb aabbaR, etc. (10 et 4 syl.); BALLADES A PAIGE OU LAYÉES (Fabri), p. 241, n. 1 : aabaabbbcbbc (8 et 3 syl.). Les adjectifs «lai», «layé» ne sont expliqués nulle part, et leur signification n'est pas facile à préciser; ils qualifient trois tailles différentes du traité II, qui n'ont de commun que la rime intérieure; les deux tailles «layées» du traité III et celle de Fabri ne possèdent pas cette rime intérieure, mais elles ont de commun entre elles et avec deux des tailles «laies» du traité II un mélange de vers longs et de vers courts, et c'est la présence de ces vers courts, considérés comme propres au lai, qui rend ces tailles «laies» ou «layées». Peut-être l'auteur du traité II estimait-il que la rime intérieure aussi était essentielle aux tailles «laies». A l'origine on ne faisait pas entrer dans le compte des rimes celle du petit vers, qui était nécessairement la même que celle du vers long précédent («Et doit on rimer lez vers coppé auz autrez precedens bastons», p. 201, l. 16-17); la taille aabaabbb-cbbc était donc une ballade, parce que, en faisant abstraction du demi-vers, il restait ababbcbc. Mais certains théoriciens ont dû perdre de vue cette fiction, et voir dans aab un quartier de lai; le couplet de «ballade layée» n'est plus pour Molinet qu'un «simple lay» (V, 35, p. 241). Ces observations permettent d'expliquer les titres ci-dessus mentionnés. La taille II, 24 est «laie» parce que les premiers hémistiches rimant avec la fin du vers précédent peuvent être considérés comme de petits vers (Fabri considère la rime batelée comme «forme de lay et virelay», p. 222, n. 1); elle est «plainne laie» ce qui signifie soit entièrement laie, (comme «plains sonans», p. 15, l. 1 et p. 17, l. 10, signifie entièrement sonnants), par opposition à «demi-lai», tous les vers pouvant être coupés, soit, moins vraisemblablement, «à la fois pleine et laie», parce que tous les vers sont longs et de même dimension, si l'on fait abstraction de la rime intérieure; enfin la même taille est «balladant», parce que c'est un couplet de ballade (voir le mot BALLADANT). Le double rondeau II, 27, n'ayant dans chaque couplet qu'un seul vers court et un seul vers à rime intérieure, n'est que «demi-lai», tandis que la ballade II, 28, est «laie» sans restriction, parce que tous les vers longs y sont batelés et que les vers courts sont nombreux. Dans la «balade layée» III, 13, dans celle de Fabri, p. 241, n. 1, et dans le «rondel layé» III, 17, il n'y a plus de rime batelée, mais les vers courts sont nombreux.

N

O

P

Q

R

[1] La distinction, parfois subtile, que j'ai essayé d'établir entre les deux sens «rime» et «versification» n'est pas assurée dans tous les cas.

SEPT MANIERES, V, 25, p. 229; VII, 39, p. 289, le reproduisent. — 3° En doublant chacune des parties du schéma 1, on obtient: abba abAB abba ABBA: RONDEAU QUE L'EN CHANTE, II, 3, p. 21; RONDEL SIMPLE (que l'on fait pour mettre en chant, p. 189, l. 1-2), III, 16 et 18, p. 189 et p. 191; SIMPLE RONDEL, p. 203, n. 5; p. 204, l. 18 et n. 4; PLAIN RONDEL (l'épithète «plein» s'applique au vers et non au schéma, l'auteur a voulu dire «simple rondel plein»), IV, 20, p. 204; p. 205, l. 1, 11; RONDEAUX DE CHANSONS, V, 15, p. 224; RONDEAUX DOUBLES «qui se nomment SIMPLES VIRLAIS», V, 27, p. 231; VII, 41, p. 291; RONDEL DOUBLE, VI, 32, p. 263. Dans III, 16 et 18, p. 190 et p. 191, ce rondeau ne rentre que des 4 premières syllabes du 1er vers (8 ou 10 syl.); dans VII, 41, p. 291-292, il rentre du 1er vers de huit syllabes, ou du 1er hémistiche du vers de dix syllabes. Les quatre premières rimes de ce schéma, abba, sont appelées RIMES DE RONDEALX dans IV, 27, p. 207. Les vers «sont de 8 ou de 9, de 10 ou 11 silabbes, et non plus hault», II, p. 21, l. 10-11; dans tous les exemples mentionnés ci-dessus, le vers est en effet de 8 ou de 10 syllabes, sauf dans l'exemple du traité VI, qui est de 5 syllabes. — 4° Si l'on ne double que le dernier couplet, on a: ab aA abba AB, figure des RONDIAULX DOUBLES EN LA FIN, «as pieds de tresteaulx», VI, 31, p. 263. — 5° Un RONDEL A VERS COPPEZ, a*a*bb*b*a... IV, 22, p. 205, ne se distingue du «plain rondel» ci-dessus (n° 3) que par l'addition de vers coupés. — 6° En ajoutant un vers en tête de chaque couplet du schéma 3, on a le rondeau double: aabba aabAAB aabba AABBA, IV, 21, p. 204: IV, 30, p. 207; V, 26, p. 230 (V ajoute: «sert aux chansons de musique», p. 230, l. 3-4), qui ne rentre que de la moitié du 1er vers dans III, 15, p. 189 (8 syl.); III, 19, p. 191 (7 syl.)[1]; du 1er vers entier de 8 syllabes, et du 1er hémistiche du vers de 10 ou de 12 syllables dans VII, 38, p. 288[2]. Si ce rondeau a des vers brisés, en plus ou moins grand nombre, il est appelé, suivant le cas (voir au mot LAI 2): DOUBLE RONDEAU DEMI LAI, II, 27, p. 99; RONDEAU DOUBLE LAYÉ, III, 17, p. 190. Le traité I dit, sans donner d'exemple, que pour les RONDEAULX DOUBLES «l'en double les bastons en faisant deux pour un» (§ 11, p. 5). D'après le traité II, «se le RONDEL EST DOUBLE, il puelt estre de pluseurs lignes, jusques au nombre de 6 ou premier couple», p. 21, l. 7-8; mais il ne donne aucun exemple; le «DOUBLE RONDEAU DEMI LAI» qu'il donne plus loin, II, 27, p. 99, n'a que cinq vers au premier couplet, suivant le type ci-dessus. — 7° Le RONDEAU DOUBLE REDOUBLÉ, VII, 40, p. 290, est un enchaînement de trois rondeaux doubles, dont le 3e couplet du 1er rondeau est aussi le 1er couplet du 2e rondeau, et le 3e couplet du 2e rondeau est aussi le 1er couplet du 3e rondeau: aabba aabR aabbaR aabR aabbaR aabR aabbaR. — 8° Rondeaux de forme non déterminée, p. III, n. 4; IV, 15, p. 203; IV, 17, p. 203; IV, 23, p. 205; IV, 25,

[1] Le 3e couplet est dans cet exemple aaba au lieu de aabba, mais il y a sans doute un vers omis.

[2] Peut-être ne rentre-t-il de même que du premier vers dans V.

IMPRIMERIE NATIONALE.

S

[1] Le manuscrit de Montpellier H 246 a appartenu à «seigneur Perrin Roucel, seigneur de Talange, filz de feu noble homme seigneur Nicole Roucel l'ainsné, que Dieu absolve». Ces Roussel étaient de Metz.

T

U

V

W

Y

Z

IMPRIMERIE NATIONALE.

LISTE

DES POÈMES OU FRAGMENTS DE POÈMES

CITÉS DANS CE VOLUME [1]

(DANS L'ORDRE DES RIMES).

[1] Pour les ballades et autres poèmes de la même famille, je cite, sauf avis contraire, le refrain; pour les autres exemples, je cite le 1er vers.

Seigneurs, or faites pais, pour Dieu le roy [divin.
[1er vers du roman de Bertrand du Guesclin, par Cuvelier, p. 28.]

Il n'est bruvage que de vin.
[Double fatras impossible, p. 194.]

Ma trés doulce amye Tassine.
[Rondeau rondelant, p. 198.]

Or gardez mieulx vos gelines.
[Fatras enté, p. 59.]

Si vous la baisés, comptés quinze.
[Huitain, p. xx, n. 1.]

Nobles acteurs, mon seul espoir unicque.
[Quatorzain, p. 279.]

Vivre en dollour pour liesse acquerir.
[Ballade, p. LII.]

A qui je suis et sera sens faillir.
[Ballade, p. L.]

Puis qu'i ly plait, c'est mon plaisir.
[Ballade, p. LVI.]

Bien sont les fais d'Amours doulz a sentir.
[1er vers d'un serventois sans refrain, p. 26.]

Je veulx souffrir.
[Quatrain de «rimes communes», p. 206.]

En pitiez vuelliez le moy dire.
[Ballade, p. L.]

Doibt estre mys en nonchalloir d'escripre.
[Dizain extrait de la *Plaincte de Crétin sur le trespas de Guillaume de Bissipat*, p. 276.]

Qui sera de mes doulours mire.
[Plein rondeau, p. 204.]

Trop durement mon cueur souspire.
Rondeau de chanson en rime enchaînée, p. 224, et huitain de rime enchaînée, p. 283.]

L'amour de belle Aelis.
[Double virelai, p. 60.]

Preudefemme, par sainct Denis.
[Rime léonine, p. 249.]

Pour eviter plus grans ennuys.
[Simple virelai, p. 291.]

Je suis pris.
[Rondeau simple, pp. 227 et 285.]

Gardés le bien, mon cueur que tenés pris.
[Rondeau double layé, p. 190.]

Gente de corps et trés bele de vis.
[1er vers d'une ballade, p. 231, n. 3.]

Gente de cors, simple de vis.
[Chanson insérée dans le *Roman de la Poire* et dans la *Prison d'Amours*, p. 231, n. 3.]

Que je ne sa se je suis mort ou vis.
[Ballade, p. LI.]

Tel de bouche dit : Bonne nuit.
[Exemple d'équivoques, p. 249.]

Au brillant char le pora suivre.
[Petite ballade suivant les règles du pui d'école de Douai, p. 179, n. 1.]

S'on ne me puet ou de taille ou d'estoc.
[1er vers d'une sotte chanson, sans refrain, de Watier Maqueau de Douai, p. 101.]

Je croy.
[Rondeau simple, p. 203.]

Vive Françoys, le premier roy.
[Quatrain, p. 268.]

En esperant que vous revoie.
[Ballade, p. L.]

Encre d'acier, plume et papier de soye.
[Grande ballade à l'impossible, p. 179, n. 1.]

Or suis je pis que ne souloie.
[Double ballade, p. 208.]

Plus sovent que je ne vouldroie.
[Ballade, p. LIII.]

Guerre plus ne poingt.
[Sizain, p. 272.]

Avoir.
[Rondeau d'équivoques, p. 255.]

Qui veult amis avoir.
[Exemple de plate redite, pp. 251 et 315.]

INDEX

DES TABLES DE RIMES.

[1] Plus *alegua*. — [2] Plus *confessa*. — [3] Plus *foursa*. — [4] Plus *foua*. — [5] Plus *arbre*, *marbre*. — [6] Plus *ardre*.

Plus *debonnaire, de bon aire*. — [2] Plus *carpe*.

[1] Plus *cerf*. — [2] Plus *soef*. — [3] Plus *-ueil*, *poil*. — [4] Plus *annuel*. — [5] Plus *-ense*, *panse*, *rantance*.

H

I

[1] Rime picarde.

O

[1] Plus *escripz*, *estrifs*. — [2] Plus *-och*, *coq*, *porc*.

[1] Plus *ungle*.

[1] Plus *pourpre*. — [2] Plus *fourche*. — [3] Plus *courge*. — [4] Plus *poulce*.

(1) Plus *homme nu*. — (2) Plus *sepulcre, pulchre*. — (3) Plus *purge*. — (4) Plus *usurpe*. — (5) Plus *hurte*.

TABLE DES MATIÈRES.

INTRODUCTION.

TEXTES.

ERRATUM.

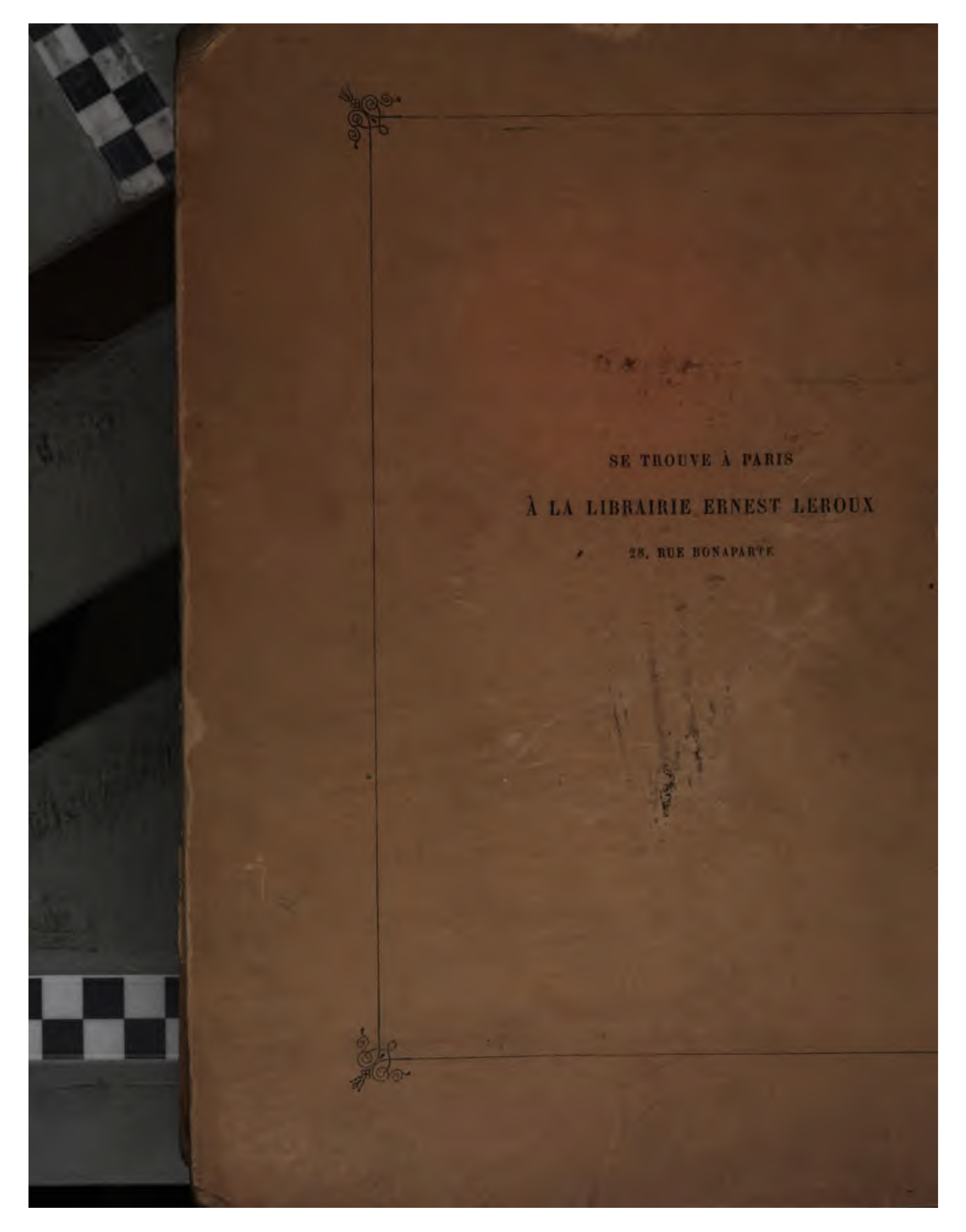
Page 15, ligne 28, rétablir le *b* tombé de *Abc*, et supprimer l'appel de la note 2, pour le replacer après le mot *bruh* (ligne 15 de la 1re colonne).

Page 72, ligne 22, lire *rethoriquiés*, au lieu de *rethoriqués*.

Page 191, une note aurait dû faire remarquer qu'après le vers *Prochainement seray mort*, du rondeau double, il manque apparemment un vers rimant en *-ort*.

Page 232, lignes 11 et 25 (2e colonne de la note), lire *croisie*, au lieu de *croisié*.

Page 258, les quatre premiers vers du paragraphe 17 auraient dû être placés après le paragraphe 14.


SE TROUVE À PARIS

À LA LIBRAIRIE ERNEST LEROUX

28, RUE BONAPARTE